





Le Mouvement Socialiste

LE

Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Première Année. — Tome I

ONT PARU DANS CE VOLUME DES ARTICLES DE :

Dr Adler, Max Albert, Henry Bauer
Auguste Bebel, Edouard Bernstein, E. Berth
Louis Bosquet, Hubert Bourgin, Paul Brousse, E. Buré
Ettore Ciccotti, A. Dewinne, Léon Deshairs, Paul Dramas
A.-Ferdinand Hérold, Pablo Iglesias, Jean Jaurès, Karl Kautsky
Hubert Lagardelle, Antonio Labriola, Marcel Landrieu, Alb. Lévy
Lionel Landry, W. Liebknecht, Jean Longuet, Rosa Luxemburg
Karl Marx, Karl Meyer, Octave Mirbeau, Q. Nofri
E. Popovitch, G. Pinardi, R. Quelch, Albert Richard
J. Rivière, Gabriel Sombart, Louis Révelin
G. Sorel, Sorgue, Dr Sudekum, Théodoroff
E. Tharaud, Emile Vandervelde
Vliegen, Vandermeeren

PARIS
GEORGES BELLAIS, ÉDITEUR
17, RUE CUJAS

1899

DÉCLARATION

Le but de cette Revue est de donner une représentation exacte du *mouvement socialiste* dans son ensemble. Du point de vue théorique, elle suivra l'incessant travail de critique qu'exerce sur elle-même la pensée socialiste, dans la révision permanente de ses méthodes que lui impose le développement des faits. Du point de vue pratique, elle décrira les expériences réalisées ou tentées par le prolétariat dans son activité, et fournira les renseignements — d'ordre politique, économique, statistique, syndical, coopératif, municipal — qu'exige la lutte de tous les jours.

Une telle Revue est nécessaire. Les grandes publications socialistes, par leur périodicité lointaine et leur caractère doctrinal, sont impuissantes à retenir toutes les manifestations théoriques et pratiques du mouvement socialiste. Et le journal quotidien, esclave de l'actualité, ne peut toujours tirer des faits les enseignements qu'ils comportent. C'est cette place demeurée vide entre la grande revue et le journal que nous voulons combler.

Il y a encore à cette Revue une autre nécessité. Les représentations qu'on a données jusqu'ici du mouvement ont été peut-être — trop souvent — dogmatiques et unilatérales. Dogmatiques, car on a fait apparaître parfois le mouvement réel comme une subordination des faits à des formules abstraites, et non pas comme l'action des masses ouvrières luttant pour leur émancipation. Unilatérales, en

ce double sens que, d'une part, on a été porté à ne tenir compte que du mouvement national et qu'on a poussé le chauvinisme socialiste jusqu'à interdire à nos camarades de l'extérieur le moindre regard sur notre action intérieure : et que, d'autre part, on ne s'est généralement préoccupé que de décrire l'activité de telle ou telle fraction du prolétariat organisé. De sorte que, pris entre ce dogmatisme et cet unilatéralisme, les militants de notre parti ont pu rarement atteindre à une notion réaliste et à une vision d'ensemble du mouvement socialiste. C'est cela même que nous tendrons à leur donner.

Le but de cette Revue est encore — et surtout — de fournir les éléments de compréhension et de critique du mouvement socialiste. La théorie est moins un système qu'une méthode ; elle n'indique pas à l'avance les solutions pratiques, mais elle est le point de départ qui permet d'y arriver. Donner une notion claire de cette base théorique, fil conducteur de notre activité au milieu des phénomènes sociaux, sera notre tâche essentielle. D'autant plus que les conceptions qui se partagent la pensée socialiste varient sur le but final de notre mouvement et sur la tactique à suivre pour le réaliser. C'est aux principes formulés par Marx et Engels que nous nous rattacherons, à ce double point de vue du but final et de la tactique.

La socialisation des moyens de production et d'échange, but final du mouvement socialiste, est la résultante de l'évolution économique et la réalisation d'un idéal social. Le régime socialiste sera substitué au régime capitaliste, parce qu'il est une nécessité économique et une nécessité morale. Et ce but final, le mouvement socialiste ne peut pas l'envisager ni sous la perspective du dogmatisme ni sous celle de l'empirisme. Les dogmatiques, dans la com-

templation du but, oublient le mouvement, et s'imaginent que la société socialiste, par une sorte de génération spontanée, fera subitement irruption « comme un voleur dans la nuit ». Les empiriques, dans la fascination du mouvement, perdent de vue le but, et, désorientés en face de la complexité de la société capitaliste, s'embourbent dans leur marche à tâtons et leur réformisme conservateur. Pour nous, après avoir posé le but final et en avoir déduit une représentation suffisante, qui s'oppose autant à une ignorance systématique qu'à une description détaillée de la société future, — il n'y a pas à se préocuper autrement de sa réalisation immédiate ou lointaine. Nous savons qu'il ne deviendra réalité que lorsque seront remplies les conditions nécessaires à sa mise en œuvre. Et c'est cette conscience des *conditions préalables* qui nous sépare du simplisme dogmatique, comme notre conception du but en tant que directrice du mouvement nous éloigne du réformisme empirique.

Le but nous étant indiqué par le développement économique et l'évolution morale, c'est du mouvement socialiste lui-même que se dégage la notion de la tactique. C'est la tendance à passer, dans la marche au but, de la diversité à la synthèse qui forme le ressort du mouvement. Diverses sont les origines historiques des éléments formant le prolétariat, divers les intérêts momentanés des différentes couches de la classe ouvrière, diverses les directions qui se disputent le mouvement à ses débuts, diverses les formes nationales de l'action socialiste. Et pourtant c'est en une forme synthétique que tendent à se fondre ces multiples oppositions. Aussi toute la tactique consiste-t-elle à activer cette évolution vers l'unité organique. Car c'est dans ce mouvement d'ensemble, où viennent fusionner les formes et les idées contraires, que se précisent peu à peu les conceptions communes du prolé-

tariat. De sorte que c'est des efforts combinés des masses ouvrières que se dégagent de plus en plus les règles directrices du mouvement.

Ces règles directrices se ramènent expérimentalement aux deux notions suivantes, fondamentales de la lutte de classes. La première, c'est *l'organisation du prolétariat en parti économique et politique de classe, afin de modifier à son profit les rapports politiques et juridiques existants*. Organisation économique, c'est-à-dire groupement de la classe ouvrière en des institutions économiques — syndicats, coopératives, — moyens actuels de défense et d'attaque, préparation nécessaire à l'organisation socialiste, école d'éducation pratique et de formation administrative. Organisation politique, ce qui ne veut pas dire l'unique action parlementaire mais ce qui signifie action sur tous les rouages politiques de la société bourgeoise par le prolétariat, au moyen de mandataires *fortement contrôlés et dirigés par lui.*

La deuxième règle directrice, c'est la mise en œuvre progressive du principe de l'Internationale : *l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes*. De plus en plus, à mesure que le cercle s'élargit, que le mouvement devient un mouvement de masse et non plus de fractions de masses, c'est pour elle-même et par elle-même qu'agit la classe ouvrière, prenant une conscience croissante de sa personnalité complexe. Le prolétariat tend toujours plus à se mener lui-même, à se libérer des individus, et, n'acceptant plus de raison d'État socialiste, à faire en pleine indépendance la critique de ses moyens d'action, à chaque moment de son développement.

Mais si le mouvement ouvrier est le porteur et le conducteur du mouvement socialiste, il n'est pas tout le mouvement. Le prolétariat ne peut pas négliger toutes les

forces qui veulent se joindre à lui pour briser les cadres sociaux actuels. Il est le point d'attraction de tous les éléments en révolte contre la société bourgeoise. Ce n'est qu'au premier degré que le mouvement socialiste est un mouvement ouvrier : il est, au second degré, un mouvement humain. Non seulement le prolétariat émancipera l'humanité avec lui, *mais encore, dans le présent, il défend l'acquit de la culture et les conquêtes de la civilisation, et se pose comme le représentant des opprimés et des faibles, à quelque classe qu'ils appartiennent.*

Ce sont là les idées maîtresses de cette Revue. Elle y restera fidèle, dans sa description du mouvement et son appréciation des faits de la vie quotidienne. Mais la fidélité aux principes n'est pas l'exclusivisme. La discussion y trouvera sa place ; car l'essence de la pensée socialiste est le libre examen et la libre critique. Nous inspirant de la méthode réaliste de Marx, nous opposerons à l'unité des dogmes l'unité des tendances générales.

LA RÉDACTION.

L'UNITÉ SOCIALISTE

D'un mouvement lent, mais irrésistible, le parti socialiste français s'achemine vers l'unité; et à coup sûr, lorsqu'en 1900 se réunira à Paris le Congrès socialiste international, le socialisme français sera organisé pour faire accueil au prolétariat des deux mondes. Nul, dans notre parti, ne conteste plus la nécessité d'une union plus étroite de tous ses éléments. Les anciennes organisations ont rendu et rendent encore des services excellents : mais leur effort dispersé n'a pas toute l'efficacité possible. Aussi, depuis quelques années, tous les militants cherchent-ils le moyen d'organiser l'unité d'action.

C'est au Parlement d'abord que l'unité socialiste a trouvé un organe. Au lendemain des élections un peu confuses encore, mais puissantes, de 1893 un groupe socialiste fut constitué à la Chambre. Là se rencontrèrent et s'accordèrent des représentants de presque toutes les organisations. Le Parti ouvrier français, le Comité révolutionnaire central, la fraction possibiliste de la nuance de Brousse, les socialistes indépendants qui acceptaient le collectivisme ou le communisme, y délibéraient amicalement : le souvenir des longues et âpres luttes du passé était presque aboli. Mais des éléments hétérogènes s'étaient glissés aussi dans le groupe. Les anciens boulangistes, les radicaux socialistes qui s'imaginent que le socialisme se réduit à quelques déclamations contre les financiers, s'étaient mêlés au parti socialiste proprement

dit. En revanche les députés du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire s'autorisaient de cette bigarrure, de cette confusion pour ne pas prendre place, officiellement, au groupe socialiste. Ils avaient avec lui des relations amicales, mais ils n'y étaient pas inscrits.

Cette confusion ne pouvait durer et l'union apparente ne pouvait être achetée par une équivoque. La nécessité apparut de définir les principes du parti. Millerand prononça le discours de Saint-Mandé et, quelques jours après, le groupe socialiste formulait nettement sa doctrine : socialisation de la propriété capitaliste, conquête du pouvoir politique par le prolétariat organisé en partie de classe, union et action internationales des travailleurs. Du coup les éléments boulangistes et pseudo-socialistes étaient rejetés : la scission n'est devenue très apparente au public que dans l'affaire Dreyfus : mais elle était déjà accomplie. Le groupe socialiste de la nouvelle Chambre ne compte plus que des socialistes : et tous les socialistes de la Chambre, qu'ils appartiennent au Parti ouvrier français, au Parti socialiste révolutionnaire, à la Fédération des travailleurs socialistes de la Seine, au Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ou aux Indépendants, y sont inscrits. Ainsi l'organe parlementaire de l'unité socialiste est définitivement constitué.

Mais comme la vie parlementaire ne résume pas toute la vie, toute l'action du parti socialiste, il est besoin d'une organisation plus vaste qui comprenne toutes les forces du socialisme et réponde à toute l'étendue de sa tâche. Il est inévitable que l'unité, réalisée dans l'ordre parlementaire, s'étende à toute l'action du parti. C'est bien ce qu'ont voulu signifier, il y a dix mois, les dix mille socialistes parisiens réunis au Tivoli Vaux-Hall. Les organisations y ont reçu mandat, sans abdiquer leur autonomie, de chercher une forme d'unité organique et permanente. On ne

peut dire qu'elles aient abouti encore à une formule complète et durable, mais elles s'en rapprochent tous les jours.

Le Comité de vigilance créé il y a trois mois, au moment où de sourdes menées de coup d'État militaire menaçaient la République, ne pouvait durer. Improvisé en vue d'une crise et sous le coup du danger, il comprenait quelques éléments libertaires dont le rôle dans l'affaire Dreyfus fut excellent, mais qui ne peuvent ni ne veulent entrer dans l'organisation politique du socialisme. De plus des groupements de quartier ou des coalitions accidentelles y tenaient autant de place que les organisations nationalement constituées; enfin, les Indépendants, n'ayant pas d'organisation propre, n'étaient représentés au Comité de vigilance que par un détour, comme délégués des journaux socialistes.

Mais ce Comité de vigilance, si précaire qu'il fût, n'en a pas moins rendu un grand service. En rapprochant un moment toutes les forces socialistes et révolutionnaires pour une action hors du Parlement, il a complété et agrandi l'unité purement parlementaire du parti. Le prolétariat a eu une grande joie de constater en face du péril l'union de tous les militants, et le Comité de vigilance ne s'est dissous que pour préparer une organisation plus durable, mieux étudiée. Il a invité toutes les organisations nationalement constituées à former un Comité permanent d'entente. Celles-ci ont répondu à l'appel et dès maintenant ce Comité existe. Il comprend sept délégués du Parti ouvrier français, sept du Parti socialiste révolutionnaire (ancien Comité révolutionnaire central), sept de la Fédération des travailleurs socialistes de la Seine (nuance Brousse), enfin sept du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Toutes les difficultés de détail ont été réglées dans un esprit très amical. Ainsi l'Alliance communiste révolutionnaire, qui représentait une sorte de fusion du Co-

mité révolutionnaire central et d'éléments dissidents du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, a accepté d'être représentée au Comité par le Parti socialiste révolutionnaire. Toute tentative pour majorer par des dédoublements l'influence d'une organisation déterminée est donc écartée d'un commun accord. Enfin le Comité a invité tous les socialistes indépendants qui acceptent les trois principes essentiels du socialisme, à s'organiser pour envoyer aussi sept délégués. Déjà deux grands groupements d'Indépendants ont été constitués, et ils vont s'entendre d'ici peu de jours pour désigner en commun les sept délégués. On peut donc dire qu'à partir du 15 janvier courant le Comité d'entente socialiste est définitivement fondé. Il ne comprend que des forces socialistes et il comprend, par délégations, toutes les forces socialistes. Grand pas vers l'unité !

Mais ce Comité d'entente, que fera-t-il ? quel sera son rôle? quel sera son pouvoir? comment appellera-t-il à l'action toutes les énergies du prolétariat? Voilà le problème que se posent tous ceux qui ne veulent pas que l'unité sociale reste un vain mot et comme un cadre vide. Il serait puéril de dissimuler que les grandes organisations constituées entendent limiter très étroitement son action. Elles ne le considèrent pas comme un organisme distinct, ayant sa force propre. Ses décisions ne peuvent engager les organisations qu'avec le consentement de celles-ci : et le Comité ne doit intervenir en rien dans leur fonctionnement.

Et en fait, on ne voit pas comment le Comité d'entente, qui ne procède que des organisations, pourrait se substituer à elles. Où serait son principe de force et d'autorité ? Il en sera ainsi tant qu'un appel direct n'aura pas été adressé à toutes les forces socialistes, à tous les groupements disséminés dans le pays pour que, réunis en un

Congrès national, ils créent vraiment l'unité du parti. Et la question se pose ainsi, très nettement : le Comité d'entente socialiste, tel qu'il est défini aujourd'hui, est-il le terme du mouvement d'unité? ou, au contraire, doit-il avec le consentement des organisations qui y délibèrent, préparer un Congrès socialiste et la fusion des organisations ?

En ce qui me concerne, je déclare très nettement que c'est cette seconde solution qui me paraît la meilleure. Ou plutôt il me semble qu'elle est inévitable et que la force des choses y conduira. Mais il n'est pas douteux qu'elle se heurte encore à la résistance des organisations.

Ceux qui conçoivent l'autonomie des organisations, avec un organe de délibération commune, comme le type définitif de l'organisation française, donnent deux raisons principales dont je ne méconnais pas la valeur. Ils prétendent d'abord qu'il serait dangereux d'appeler directement en un Congrès national tous les groupes socialistes, sans le contrôle des organisations : car on risquerait ainsi de remettre la direction de notre parti et l'interprétation de la doctrine à des hommes inexpérimentés ; le socialisme a une croissance rapide et bien des recrues viennent à lui qui ne sont pas encore suffisamment pénétrées de l'idée nouvelle. Ces recrues trouvent aujourd'hui dans les grandes organisations anciennes des cadres solides. Briser ces cadres, ce serait jeter le parti dans les aventures. Ce serait permettre aux nouveaux venus mal préparés encore de brouiller la figure de notre parti, dont les traits ont été si péniblement fixés par un long effort de pensée révolutionnaire.

Je réponds que cette objection serait grave s'il s'agissait en effet de convoquer dès maintenant un Congrès socialiste national en dehors des organisations, sans leur assentiment et sans leur concours. Mais il n'en est rien.

C'est le Comité d'entente, expression des organisations qui convoquerait. Ce sont donc les organisations qui convoqueront par lui. Leur accord préalable est nécessaire pour qu'il n'y ait dans la formation et la marche du premier Congrès aucune surprise. Il est donc certain que ce sont elles, dans les diverses régions et circonscriptions, qui influeront sur le choix des délégués au Congrès. Lorsque, à Paris, au Comité d'entente, toutes les grandes fractions socialistes auront décidé qu'il y a lieu de réunir un Congrès général du parti, pour dresser en face de la bourgeoisie le prolétariat unifié, cet accord retentira dans toutes les circonscriptions. Et les fractions s'entendront pour le choix des délégués au Congrès, comme elles se seront entendues à Paris pour la convocation du Congrès. Ainsi ce sont des militants éprouvés, très pénétrés de la tradition socialiste et révolutionnaire, qui seront élus.

On nous objecte en second lieu, et notre ami Millerand l'avait dit. avec une grande force dans la réunion du Tivoli, que la diversité des organisations est en France un fait historique, et qu'il serait peu sage de faire, en quelque sorte, violence à l'originalité du socialisme français en l'accommodant aux formes unitaires de l'Allemagne ou de la Belgique. Mais d'abord, ce mouvement d'unité socialiste se produit partout, dans tous les pays. Il se dessine en Angleterre comme en France. Il n'y a pas de peuple où le socialisme soit condamné, par une sorte de dispersion atavique, à la faiblesse et à l'incohérence. Il est très vrai que les grandes organisations socialistes de notre pays représentent des forces historiques, des *moments* historiques. En chacune d'elles retentit un ébranlement du passé. La tradition blanquiste est le glorieux écho des luttes révolutionnaires françaises. Toujours en France depuis un siècle les révolutions bourgeoises ont eu à leur cime une lueur socialiste.

Seule la bourgeoisie était préparée, économiquement, à recueillir le bénéfice de la Révolution. Mais le prolétariat concentré des grandes villes jouait, dans la période de combat, un rôle décisif. De là, dans beaucoup d'esprits, la pensée qu'une minorité agitante pouvait brusquer les événements et fixer enfin aux mains du peuple la victoire révolutionnaire. Il y a là, à coup sûr, un grand fait hisrique de la vie française.

De même il était inévitable qu'après l'écrasement de l'héroïque tentative prolétarienne de 1871. des jeunes gens se disent : « Pour vaincre, il faut une idée claire. Ce n'est plus par des soulèvements confus. c'est par un programme précis de révolution sociale que le prolétariat doit s'affirmer désormais. Le compromis proudhonien est mort, il ne reste plus que le communisme moderne, tel que Marx l'a formulé. » Et l'origine du Parti ouvrier français se rattache ainsi à des événement décisifs.

De même encore il était naturel que la classe ouvrière, si souvent dupée par les meneurs politiques, cherchât son point d'appui dans les organisations syndicales, dans les groupements purement ouvriers. De là la tendance dont est né le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire.

Et enfin, lorsque le discrédit des autres partis, lorsque la faillite de l'opportunisme et du radicalisme eut ouvert au socialisme le champ de l'action politique et électorale, comment les nouveaux venus se seraient-ils tous encadrés dans une des organisations rivales? Ils ne voulaient pas en adopter les querelles; et ils restaient en dehors pour travailler à l'union. au rapprochement de tous. De là les Indépendants.

Ainsi chacun des grands groupements répond, en effet, à une période ou à un aspect de l'action socialiste et révotionnaire française. Il n'y a pas eu floraison arbitraire de groupements de rivaux. Chacune des organisations

socialistes a sa racine distincte dans l'histoire nationale.

Mais si chacune d'elles représente une force historique, le mouvement qui aujourd'hui les rapproche et qui demain les unifiera, est aussi une force historique. Ce ne sera pas porter atteinte à l'originalité du socialisme français, ce sera au contraire lui donner tout son relief que d'harmoniser en un grand parti tous ces éléments variés. Comme l'enfant dont la physionomie complexe reflète des ascendances multiples, le socialisme français unifié exprimera les traditions diverses d'où il est sorti. Au dehors, en Allemagne, en Angleterre, ce n'est pas non plus par l'unité que débute le socialisme. Marx et Lassalle représentaient des forces distinctes, des *moments* distincts de la pensée allemande. L'histoire a opéré la fusion des éléments que d'abord elle avait heurtés. Quoi de plus opposé en Angleterre que le Parti du travail indépendant et la Fédération sociale démocratique ! D'un côté, c'est la tradition unioniste, renouvelée par le socialisme et élevée à l'idée, mais toujours dominante. De l'autre, c'est la conception théorique du socialisme, qui si longtemps répugna au prolétariat anglais épris de problèmes immédiats. Et pourtant ces deux forces, d'abord contraires, vont se rapprochant tous les jours.

Cette diversité d'origine donnera d'emblée au socialisme français unifié richesse et vie. On pourrait craindre que dans ce grand parti unique les initiatives hardies soient un peu amorties : plus la masse s'accroît, plus les déplacements en sont malaisés. Mais la variété même des éléments composants obligera le parti unifié à laisser le jeu le plus libre à toutes les forces. Il y aura harmonie, il n'y aura ni écrasement ni uniformité.

Et quelle puissance, quand, en face de la désorganisa-

tion croissante de tous les pouvoirs, le socialisme se dressera un, visiblement un !

Quelle vie aussi lorsque dans de grands Congrès périodiques toutes les questions de doctrine, de méthode, de tactique, qui intéressent le socialisme, c'est-à-dire l'humanité même, seront publiquement discutées ! Qu'on y prenne garde. La pensée d'un grand parti ne peut s'immobiliser sans périr. En Allemagne, dans ce pays prétendu de la discipline, de l'autoritarisme socialiste, toutes les questions sont sans cesse agitées. Il ne suffit pas de prononcer toujours les deux ou trois formules essentielles. pour résoudre les problèmes. L'adaptation de ces formules au mouvement de la vie, leur confrontation incessante avec les faits, supposent un perpétuel éveil de pensée. Je n'ai point à énumérer aujourd'hui les questions si diverses, si pressantes, si vastes, qui nous sont posées par les événements et que nous devons résoudre sous peine de déchéance. Mais pour qu'elles soient résolues *selon la vie,* il faut qu'en effet toutes les forces vives du socialisme et du prolétariat soient appelées à en délibérer. De là la nécessité évidente de Congrès nationaux périodiques. Nous ne pouvons pas être surpris par des crises, comme l'affaire Dreyfus, à l'état de dispersion. Il faut que tout le pays socialiste soit mis en face des problèmes et que la tactique convenable soit débattue et fixée au grand jour. Pour pouvoir donner un mandat précis à leur délégués au Congrès, tous les groupes, tous les socialistes seront obligés de mettre les questions à l'étude, de les discuter dans des réunions publiques, et ainsi une incessante agitation de la pensée préparera le prolétariat révolutionnaire à son grand rôle prochain. C'est donc une nécessité impérieuse qui nous conduit à l'unification du parti et à l'organisation périodique de Congrès nationaux.

Au demeurant, comment le parti socialiste français ne presserait-il pas son œuvre d'organisation ? Il va être obligé de préparer le Congrès socialiste international de 1900. Dès maintenant, il est certain que toutes les forces, que toutes les fractions du socialisme français donneront au prolétariat universel le spectacle d'une parfaite concorde. Au fond, l'unité est faite dans les esprits et dans les cœurs. Mais de plus, les délégués socialistes français vont venir en très grand nombre à Paris pour le Congrès socialiste international ; n'y aura-t-il point là en fait un premier Congrès général du socialisme français ? Les scissions qui se produisirent à Paris en 1889, ne sont plus à craindre. Comment dès lors ce premier Congrès général du socialisme français ne serait-il pas appelé à décider que tous les ans un Congrès se réunira ? Nous sommes dans la marche vers l'unité.

Il se peut que ces idées paraissent encore prématurées ou imprudentes aux grandes organisations. Je crois qu'elles répondent au sentiment d'un grand nombre de militants dans le pays. En tout cas, elles ne peuvent aboutir sans péril qu'avec l'assentiment et par le concours des organisations elles-mêmes. Il vaudrait bien mieux attendre plusieurs années encore l'unification complète et visible du parti que de l'essayer en dehors des organisations. Ce sont elles, nos glorieuses aînées et éducatrices, qui doivent prendre en main l'œuvre d'unité. Tout notre effort sera de leur rappeler que, de l'avis de beaucoup, l'heure est venue.

JEAN JAURÈS.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Comme la société, « bien loin d'être un cristal solide est un organisme susceptible de changement et toujours en voie de transformation », (1) le problème de l'instruction et de l'éducation publiques se pose sans cesse en des termes nouveaux. Toute crise sociale apparaît comme une critique décisive des méthodes et des programmes d'enseignement. Et c'est l'un des excès ordinaires de l'idéologie bourgeoise, que de rejeter uniquement sur l'école les erreurs de la conscience vulgaire et les lenteurs du progrès industriel. On en pourrait trouver la preuve dans toutes les discussions récentes, dans les propositions relatives à la Loi Falloux qui ont été déposées au Parlement. Le problème se pose aujourd'hui dans la lutte des partis, parce qu'il est « l'un des points brûlants de l'actualité ». Et une question essentielle domine tous les projets, toutes les réformes possibles, il s'agit de savoir s'il convient de maintenir *la liberté de l'enseignement*. Elle intéresse les socialistes d'une façon toute spéciale.

Peuvent-ils s'associer à des mesures restrictives telles que l'établissement d'un *certificat d'études ?* doivent-ils réclamer le *monopole* pour l'État ? ou bien faut-il qu'ils se prononcent pour *la liberté,* comme une garantie,

---

(1) Marx. Préface du *Capital.*

comme une arme qui pourrait être tournée contre leurs adversaires ?

I

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES

Si le parti socialiste se propose tout d'abord de satisfaire les revendications immédiates de la classe ouvrière, il est dans l'évolution présente le représentant et le défenseur par excellence des intérêts de l'avenir. L'instruction scientifique et professionnelle, l'éducation morale sont naturellement pour lui des objets d'étude et de critique. La société moderne impose à toute entreprise sociale des caractères spécifiques, des conditions définies d'existence et de développement. La critique socialiste découvre dans leurs raisons essentielles tous les vices apparents et secrets de l'instruction à tous les degrés, parce qu'elle ne peut pas méconnaître la nécessité qui subordonne l'enseignement public aux besoins de la production et de l'échange. L'école est toujours faite à l'image de la société, et jusque dans l'école on peut constater la séparation et l'antagonisme des classes. Les universités, les lycées et les collèges sont réservés à la bourgeoisie. L'école primaire avec son minimum de culture est seule, à de très rares exceptions près, accessible aux travailleurs.

Dans cet état des choses le prolétariat ne peut proposer que des mesures provisoires, que des réformes partielles. Son programme d'instruction et d'éducation ne pourra être réalisé que par la transformation de la propriété privée en propriété sociale. Les classes disparaissent alors parce que leurs bases économiques sont détruites, et l'école est véritablement ouverte à tous sans distinction, elle peut satisfaire toutes les curiosités et toutes les aptitudes indi-

viduelles, répondre à tous les besoins de la société. Ce serait une utopie que de croire que la bourgeoisie pourrait adopter ce programme et le mettre en œuvre. contre ses intérêts les plus évidents. Si elle pouvait en former le dessein, cette tentative généreuse viendrait se briser contre les rapports de production. La terre ou l'usine réclament dès l'âge de douze ou de treize ans tous les enfants des travailleurs. Comment aussi concevoir cette contradiction : l'école et la théorie socialistes au sein même de la société bourgeoise ? Mais il ne suffit pas de spéculer avec complaisance sur les beautés du monde futur, il vaut mieux ne pas s'attarder trop longtemps à ce chant des sirènes, à cette « musique de l'avenir ». Et telle est l'histoire présente, que le prolétariat ne peut ni s'en moquer ni s'en désintéresser. Les socialistes sentent bien qu'ils doivent exercer une action sur l'enseignement public, dès maintenant et sans délai, et cette action ne peut être qu'une action de classe. Ils ont à combattre à la fois l'influence que peuvent avoir sur l'école l'Église et l'État. « *Ce qu'il faut plutôt, c'est proscrire au même titre de l'école toute influence du gouvernement et de l'Église.* » (1).

Plus et mieux que les républicains de toutes nuances, les socialistes connaissent les dangers que présentent l'esprit de domination, le dogmatisme des Églises. Ils savent aussi qu'on ne peut pas concilier véritablement l'autorité du dogme et la servitude de la foi avec le libre examen, l'esprit de doute et de révolte qu'exigent la science, l'histoire et la philosophie. Sans doute on peut prétendre qu'il n'y a pas d'une part une mathématique, une astronomie, une physique laïques, et d'autre part une mathématique, une astronomie, une physique religieuses. Depuis longtemps déjà l'orgueil de la foi a été humilié et

---

(1) Marx. *Remarques critiques sur le programme de Gotha.*

dompté par les découvertes de la raison. Mais ce n'est pas une chose indifférente que la méthode et les tendances selon lesquelles ces sciences sont enseignées. Elles importent d'autant plus qu'il ne suffit pas d'apprendre aux enfants et aux jeunes gens les vérités qui sont au-dessus de toute contestation, qu'il faut encore préparer les esprits aux discussions ouvertes, aux recherches actuelles et vivantes, aux vérités qui sont dans le devenir. Comment surtout les religieux et les prêtres peuvent-ils se faire professeurs de philosophie, d'histoire, d'économie politique et de morale ? De tels maîtres sont nécessairement suspects puisqu'ils ne relèvent pas exclusivement de leur conscience et de leur raison. Ils pourront être éclairés et instruits, mais toujours, s'ils sont sincères, leur enseignement sera conforme à leurs fonctions sacerdotales, à leur nature de prêtres. Toute philosophie, toute histoire, seront subordonnées à la religion, et toute politique sera tirée des Encycliques des papes et des Saintes Écritures. L'Église ne peut à vrai dire enseigner que le catéchisme. Ce livre demeure pour elle le livre principal. Elle a mauvaise grâce à se plaindre qu'on ait exilé Dieu des écoles, parce qu'elle n'a jamais su donner à ses fidèles qu'une culture confessionnelle bornée aux rites et aux formules et non une culture vraiment évangélique et religieuse. Son goût et son besoin de domination se satisfont plutôt par une propagande superficielle et extensive que par la création d'une vie intérieure intense et profonde. C'est que l'exégèse des dogmes n'est pas sans danger; pour quelques théologiens érudits qui persévèrent dans la soumission, d'autres tout en restant prêtres se révoltent pour réformer la religion, comme Luther et Calvin, d'autres enfin abjurent pour admettre des explications, naturalistes comme Spinosa et Renan. Appliqués sincèrement à la société moderne, les

principes du christianisme doivent conduire au socialisme chrétien. L'Église pourtant menace d'interdit l'abbé Daëns, pour satisfaire les plaintes et les rancunes des cléricaux et des conservateurs belges. Si le mouvement s'étendait, se généralisait, elle ne manquerait pas de le condamner comme une hérésie. Les socialistes chrétiens ne pourront plus alors se dire socialistes, sans renoncer à l'Église et à ses œuvres.

Si l'on peut porter de telles accusations contre l'enseignement et contre l'esprit de l'Église, faut-il exiger de tout candidat aux grandes écoles, Polytechnique, Centrale, Saint-Cyr, de tout fonctionnaire futur, de tout étudiant, qui s'inscrit dans une faculté, qu'ils aient été pendant deux ou trois ans les élèves des lycées et des collèges de l'État? Faut-il instituer un certificat d'études? L'Église conserverait ses élèves jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, et à ce moment elle devrait les livrer à l'Université? Non, parce que cette mesure serait inefficace, parce qu'elle serait d'une application difficile, parce qu'elle serait dangereuse.

Le nombre des étudiants inscrits dans les facultés catholiques, dans les écoles supérieures libres est très restreint. Ces étudiants sont tous à très peu près contraints de prendre des inscriptions dans les facultés de l'État, qui confèrent seules les grades recherchés. Dans l'ordre de l'enseignement supérieur il y a sinon en droit, au moins en fait, monopole de l'État. En demandant que le certificat d'études soit établi on avoue que les professeurs des facultés sont incapables par eux-mêmes de neutraliser l'action des maîtres congréganistes. La cure peut bien durer deux ans, cinq ans et plus, elle n'a rien de spécifique. Les symptômes persistent toujours, les élèves de l'Église sont marqués de caractères ineffaçables. Un traitement préventif d'une durée de deux ou trois ans

fera-t-il une victoire de cet insuccès relatif de l'enseignement supérieur ? Il serait à coup sûr naïf de le croire.

Inefficace, la mesure serait au fond inapplicable. L'Église aurait un moyen très simple de tourner la loi. Ce moyen, elle en use déjà pour d'autres fins. Elle a reconnu que certains jugent l'instruction donnée par l'Université supérieure, l'éducation des prêtres et des congréganistes préférable. Opinion singulière et bien peu philosophique, car l'éducation et l'instruction ne sauraient être ainsi séparées. Quoi qu'il en soit de cette croyance, on s'est appliqué à la satisfaire. Les élèves des écoles Bossuet, Massillon, Fénelon, suivent les cours des lycées Louis-le-Grand, Charlemagne et Condorcet. Il n'y aurait qu'à généraliser ce système, les apparences légales seraient respectées par la soumission à la loi, dont les effets seraient insensibles et dérisoires. L'Église n'aurait plus besoin de recruter des professeurs et de rétribuer leur travail, et elle choisirait dans les ordres religieux ses maîtres répétiteurs et ses surveillants. S'il paraît nécessaire d'exiger un certificat d'études universitaires de tous ceux qui aspirent à des emplois d'État, il faut aussi bien l'exiger des candidats aux fonctions de gendarmes ou de douaniers que de ceux qui aspirent à l'office de juges ou de préfets. Surtout s'il convient d'une manière générale d'éloigner relativement les jeunes bourgeois des sphères d'influence cléricale, il est aussi nécessaire d'en préserver les enfants des travailleurs. On décidera donc que les écoles primaires congréganistes ne garderont leurs élèves que jusqu'à l'âge de neuf ou dix ans, qu'elles devront les abandonner pour les trois dernières années d'étude aux écoles primaires laïques. La même tactique rendra cette loi inutile. Les écoles confessionnelles recueilleront les enfants à la sortie des classes, et les garderont deux ou trois heures chaque jour, les institu-

teurs congréganistes se feront maîtres répétiteurs primaires. Malgré tous les obstacles, la religion continuera à tous les degrés de l'enseignement d'incliner les esprits et de séduire les cœurs. Par ces procédés ou par d'autres, les religieux et les prêtres se défendront avec ensemble et vigueur. On peut être sûr qu'ils maintiendront tous les points de contact utiles avec une rare ingéniosité de ressources et une grande fertilité d'inventions. Les élèves dont ils auront été en partie les maîtres, resteront comme auparavant les serviteurs de l'Église.

La loi qui établirait le certificat d'études aurait sur l'enseignement, sur les méthodes, sur l'esprit des maîtres de l'Université une réaction certaine. Un calcul simple permet de dire que 20,000 élèves des écoles congréganistes secondaires et 600.000 enfants des écoles primaires confessionnelles vont suivre un régime mixte d'instruction et d'éducation. Les premiers ce sont des jeunes gens de quinze à dix-huit ans, les seconds sont âgés de dix à treize ans. Ils vont chaque jour dans les écoles de l'Université, et chaque jour aussi au collège ou à l'école congréganiste. Est-il permis de penser que l'influence des maîtres laïques sera victorieuse ? Il y a bien des chances au contraire pour que la religion puisse à peu près reconnaître et réclamer tous les siens.

Bien plus, c'est une invasion en masses compactes. Jusque-là l'Église pouvait faire une concurrence plus ou moins heureuse à l'Université ; elle pouvait du dehors faire la critique de son enseignement, elle est maintenant engagée personnellement dans l'affaire et elle est dans la place. Elle suivra une tactique de pénétration, elle tentera de subordonner les maîtres. Elle aura sûrement l'autorité que lui donnera le nombre de ses clients. Comme la fraction de la bourgeoisie qui est fidèle à l'Université, par habitude ou par tradition, est en partie plus ou moins

pénétrée de cléricalisme, l'Église trouvera au lycée et au collège des points d'appui et de nouveaux centres d'action.

Il est bien inutile de se flatter de vaines espérances et de méconnaître la force si redoutable de la religion. L'Église s'est faite la servante de ses serviteurs, et ses serviteurs sont avant tout des capitalistes, des propriétaires fonciers ; ce sont aussi les paysans réactionnaires. Elle ne fait pas naître, elle ne crée pas les illusions, les croyances des hommes de ces différentes classes, mais ce sont eux qui retrouvent dans l'enseignement de l'Église leur propre conscience sociale. Elle développe leurs idées latentes, elle consacre l'autorité, la tradition, la propriété du sol et du capital en leur donnant un parfum spirituel. Elle caresse les préjugés du paysan ou endort ses instincts de révolte par de vaines consolations. L'Église reçoit de ses fidèles des dons volontaires. et tous les profits du casuel. Et le nombre de ses partisans est assez grand pour qu'ils imposent à l'État la subvention accordée aux cultes. L'Église elle-même possède de vastes propriétés, des établissements industriels. Quand elle prêche, quand elle enseigne, elle n'est qu'une ombre, mais cette ombre est le reflet d'un corps. L'Église, en effet, n'est une force idéale que parce qu'elle est une puissance économique. Dans une société où tous les produits du travail sont des marchandises, qui repose sur le trafic et sur l'échange, « Dieu devient Argent. » (1)

Si le certificat d'études est décidément une mesure insuffisante, le monopole de l'enseignement réservé à l'État ne sera-t-il pas d'une efficacité plus certaine ? C'est une solution qu'il faut maintenant examiner.

LOUIS RÉVELIN.

(La fin au prochain numéro.)

---

(1) Marx. *La Question juive.*

SOYONS UNIS

AUX FRÈRES DE FRANCE

Ce n'est pas sans quelque appréhension que j ai accepté l'invitation de collaborer au *Mouvement Socialiste* et que je me suis résolu à dire ce que je pensais de la grande œuvre d'union et d'organisation socialiste poursuivie par nos amis de France.

Où prendre en effet le temps, moi, surchargé de travail, et au milieu même de la bataille menée contre la réaction féodale et capitaliste, qui ramasse à cette heure en Allemagne toutes ses forces pour un dernier effort? Et n'est-ce pas aussi de ma part une présomption que de me mêler à des affaires étrangères ?

Mais je me suis dit que lorsque le cœur parle, il faut peu de paroles. Et puis, sommes-nous des étrangers? Suis-je un étranger pour vous et êtes-vous des étrangers pour moi? Ne sommes-nous pas des frères, des camarades, des soldats d'une même armée? Ne m'avez-vous pas applaudi, vous tous, quand, à Marseille, la perle incomparable de la Méditerranée, si riche en perles, je disais — il y a longtemps déjà — dans un de vos congrès : *Il n'y a plus que deux Nations aujourd'hui*, la Nation des exploités, des prolétaires, des socialistes, et la Nation des exploiteurs, des capitalistes, des réactionnaires? Non, nous ne sommes pas des étrangers.

Nous sommes d'une même nation, comme nous sommes d'une même armée, d'une même croyance.

Nous nous devons la vérité.

Lorsque, au commencement de cet automne, l'anarchisme brutal et cynique de nos partis régnants nous arrachait la possibilité d'offrir aux socialistes des autres pays l'hospitalité de l'Allemagne et de leur garantir la sécurité personnelle qui ne se trouve qu'en des pays civilisés et libres, — et que par conséquent nous avions à céder l'honneur du prochain *Congrès International* à nos frères de France, — je fus obsédé d'un souci qui me troublait et dont je ne pouvais me débarrasser. Avons-nous en France, me disais-je, le *parti uni* qui, de bonne foi, pourra inviter les délégués des travailleurs et socialistes de tous les pays à *s'unir* dans un Congrès commun ? Pour inviter à l'union, ne faut-il pas être uni ? Pour dire aux prolétaires du monde : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! » ne faut-il pas d'abord avoir réalisé l'unité *chez soi ?*

Et je pensais au triste spectacle de 1889, centenaire de la Révolution bourgeoise. Je me rappelais que le glorieux Congrès qui, cent ans après la prise de la Bastille, donnait au monde et le Pacte d'Alliance entre la France et l'Allemagne ouvrières et la Fête Internationale du 1er Mai, avait en face de lui, dans ce Paris, ville sainte de la Révolution, un Contre-congrès qui, au fond, animé des mêmes intentions, lui fit concurrence et opposition.

Et je me rappelais aussi le Congrès de Londres où la France socialiste et ouvrière fut divisée en deux groupes, en deux corps d'armée séparés !

Mieux vaudrait, pensais-je, pas de congrès, qu'un congrès divisé ou pis encore que deux congrès se faisant la guerre l'un à l'autre, à la joie malicieuse de nos enne-

mis, qui, impuissants à nous vaincre, n'ont d'autre chance de victoire que nos discordes fratricides et nos querelles.

Mais ce souci ne m'a pas obsédé longtemps. Le cri d'union retentissant dans la *Petite République* et répété partout en France avec enthousiasme me disait que mes craintes étaient sans fondement et que la pensée de l'union avait pénétré profondément le cœur des masses. Je l'avais déjà découvert, pendant le Congrès de Marseille, dans mes conversations avec les délégués. « C'est l'union, c'est l'unité qu'il nous faut ! » Et personne ne pouvait me donner une raison raisonnable pour m'expliquer son inexistence. Chacun voulait l'union, chacun en comprenait la nécessité. Et l'union ne se faisait pas. Pourquoi ? Ne croyez pas que je veuille sermonner. Surtout ne croyez pas que je m'imagine que nous autres, Allemands, unis, sommes au-dessus de vous, Français, désunis.

Au contraire. Nous vous admirons comme vous le méritez. Nous savons que la *bataille de Juin* 1848 fut la bataille des prolétaires français et la *Commune* de 1871 fut la Révolution des prolétaires français et du peuple de Paris. Et, soyez-en sûrs, les héros de Juin et de la Commune vivent dans notre mémoire aussi bien que dans la vôtre, comme les lutteurs les plus héroïques des temps modernes.

Mais je connais les raisons historiques qui ont produit le manque d'union du mouvement socialiste en France. Personne ne le sait mieux que moi, — et je l'ai dit cent fois à mes compatriotes qui avaient des moments de doute au spectacle de vos luttes intestines et de vos dissensions, — personne ne sait mieux que moi que l'avantage de l'organisation et de l'unité, que nous avons sur vous, est dû à la *jeunesse* du mouvement socialiste

en Allemagne. Ce n'est que depuis trente ans que le socialisme est un facteur, un élément essentiel, créateur et déterminant de la politique allemande. Tandis qu'en France il y a plus d'un siècle que la soi-disant Conspiration des Égaux fut étouffée dans le sang et que le socialisme est une force puissante de la politique. Vos *Babeuf, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Louis Blanc* nous nourissaient de leurs idées avant que les noms de *Marx* et de *Lassalle* fussent connus. Et le retard du développement économique en Allemagne rendait impossible un mouvement socialiste avant la mort de Lassalle. Marx qui, avec Engels, avait écrit le *Manifeste des Communistes* en 1848, à la veille de la Révolution de Février, après avoir prêché dans le désert pendant vingt ans, avait encore le bonheur de voir les fruits de l'arbre qu'il avait planté. Mais quand Lassalle tombait, en 1863, sous la balle d'un boyard valaque, sa « Société ouvrière allemande », — Die Allgemeine Deutsche Arbeiterverein, — la première organisation du socialisme en Allemagne, ne comptait pas cinq mille membres. Aujourd'hui, la seule ville de Berlin compte près de deux cent mille électeurs socialistes.

Ainsi, le mouvement socialiste est jeune en Allemagne. Marx et Lassalle avaient devant eux l'exemple de la France et de l'Angleterre et il leur était comparativement facile d'esquisser un plan pour le mouvement et l'organisation. *Le passé ne nous gênait pas.* Notre mouvement s'est fait méthodiquement, comme les villes improvisées de l'Amérique, pendant que vous, vous aviez le passé, — un passé glorieux, — qui vous créait des obstacles, vous forçait à des ménagements, et vous imposait des détours.

Qu'ai-je à dire encore ?

N'avez-vous pas dit vous-mêmes, tout ce qui peut être,

doit être dit en faveur de l'unité? Je ne veux et je ne peux faire concurrence à vos *Jaurès,* vos *Gérault-Richard,* vos *Vaillant,* vos *Deville,* vos *Guesde,* vos *Brousse,* vos *Allemane,* vos *Lafargue,* qui sont tous pour l'union. Et puis faut-il parler pour l'unité, prouver les avantages de l'union? Parle-t-on pour l'air dont nous vivons, pour la lumière qui nous éclaire et qui nous guide? Prouve-t-on les avantages de l'un et de l'autre?

La nécessité de l'union pour l'action, c'est un lieu commun, c'est un proverbe, aussi ancien que l'humanité. « L'union fait la force », — qui ne le sait? Ce n'est pas une *question* qu'on discute, c'est une *vérité* qu'il faut réaliser, un *devoir* qu'on doit remplir.

Je finis. Je n'ai plus qu'un mot à dire. Un mot non pour vous, mais pour nous. On nous a représentés comme ayant, en Allemagne, l'unité *mécanique,* — une organisation fondée sur l'obéissance aveugle. C'est une calomnie. L'organisation mécanique est l'organisation des esclaves. Nous avons ce que tous les socialistes doivent avoir, ce qui ne sera jamais assez parfait : *l'organisation organique des hommes libres, avec la discipline du devoir et du dévouement.*

Cette union, cette organisation, cette discipline, — vous l'aurez.

Non. Vous *l'avez* déjà, car vous la *voulez.*

Et l'union c'est la victoire.

W. Liebknecht.

“LA PATRIE FRANÇAISE”

La création de « la ligue de la patrie française » n'aura pas été un des moindres résultats de l'affaire Dreyfus ; cette création nous permet de mieux comprendre ce que nos contemporains entendent par patriotisme. Je ne m'arrêterai pas à dépouiller toutes les interviews publiées ; mais il y en a une qu'on ne saurait passer sous silence : M. P. Laffitte ne sait pas le premier mot de « l'affaire » ; il se moque bien qu'un innocent soit au bagne ; l'idée de patrie lui paraît nécessaire. Nommé professeur au Collège de France par l'un des ministres les plus cyniques qu'ait eus notre pays, M. L. Bourgeois, ce bonhomme ne connaît pas plus les questions qui passionnent l'opinion, qu'il ne connaît les matières qu'il est censé professer ; — il n'a aucune préoccupation d'ordre moral et il n'oublie pas que son maître, A. Comte, proposa aux Jésuites de faire cause commune avec eux contre les idées libérales. Il est *« pape du positivisme »*, quelque chose comme un collègue de Léon XIII ; il n'entend pas que l'ordre soit troublé pour défendre une cause aussi futile que celle d'un innocent injustement condamné ; il veut de l'autorité ; *l'idée de patrie,* c'est pour lui *l'autorité.*

La contre-épreuve est facile à faire ; presque tous les adhérents sont de braves moutons, désespérés de voir leur *docilité* mise en péril par les agitateurs ; ce bon M. Crouslé est typique à cet égard ; il demande le calme, le repos, le bercail.

Les Français ont, en grande majorité, l'âme du parfait

fonctionnaire, toujours prêt à l'abaissement, toujours heureux de s'incliner devant qui parle haut. Peut-on trouver un meilleur type du fonctionnaire que M. A. Sorel, l'un des hauts dignitaires de la nouvelle ligue ? Il n'entre pas dans cette ligue pour commander ; il y entre pour avoir le plaisir de trouver des chefs. Celui-là connaît bien, par expérience, les conséquences de la stupidité patriotique : il était, il y a trente ans, fonctionnaire du ministère des affaires étrangères et semblait appelé à un bel avenir ; après la guerre, il épousa une jeune fille de Prusse ; les patriotes le forcèrent à quitter son emploi. Il abandonne de vieux amis, comme M. Monod, pour passer au camp clérical ; cependant des raisons d'ordre religieux le rendront toujours suspect aux catholiques (1) : mais *il a besoin d'être commandé ;* il représente vraiment bien ces Français serviles que Taine a décrits avec tant de mépris.

Quelques personnes ont eu la naïveté de demander ce que pouvaient bien signifier « *les traditions de la patrie française* » *;* la question n'est pas difficile à résoudre : ces traditions ont été symbolisées dans deux hommes éminemment représentatifs, Louis XIV et Napoléon. Une littérature d'État, une religion d'État, une morale d'État, un art d'État, voilà ce qu'expriment les traditions de la patrie française. Sans doute, ces messieurs veulent bien admettre qu'il faudrait concilier ces traditions avec « le progrès des idées et des mœurs » ; les *dragonnades* ne seront pas rééditées contre les protestants ; on continuera d'avoir un Parlement élu : etc. ; mais on devra

---

(1) Le journal *La Vérité* semble l'avoir averti par une note d'une allure profondément jésuitique ; il l'a félicité d'avoir *un cœur de soldat ;* les cléricaux sont toujours parfaitement renseignés ; ils savent manier l'ironie amère ; au premier faux pas, ils produiront ses états de services de soldat.

s'efforcer de faire pénétrer partout les *saines doctrines*, d'écarter les pertubateurs de la science officielle, de maintenir l'art et la littérature dans les bons principes académiques.

Ne nous étonnons donc pas si la ligue a recueilli beaucoup de signataires parmi les académiciens; ces messieurs ne peuvent que gagner aux progrès des principes de « la patrie française »; ils sont imbus, au plus haut degré, des traditions nationales.

Enfin, l'Etat-major a donc recruté, lui aussi, des *intellectuels*; cela n'a pas été sans peine et longtemps on a pu croire qu'il devrait se contenter, en fait d'intellectuels, de ce parfait crétin qui s'appelle Cavaignac. « La patrie française » a beaucoup d'admirateurs, paraît-il, dans l'Université: elle devrait en rencontrer un bien plus grand nombre: car tout l'enseignement a été dirigé, depuis trente ans, dans le sens des belles traditions chères à M. Brunetière. On a prêché aux jeunes gens le culte du drapeau, le dévouement à la patrie, la beauté des victoires napoléoniennes. L'Université a fait concurrence à l'Eglise pour propager le culte idiot de Jeanne d'Arc ; pour expliquer comment la France était le soldat du Droit, que ses guerres étaient toujours légitimes, que ses conquêtes étaient des missions civilisatrices; pour nous vanter le rôle traditionnel de la France protectrice du catholicisme en Orient.

Dans le manifeste de la ligue, je relève un passage d'une importance capitale; on nous parle du « glorieux dépôt [qui] est aux mains de l'armée française ». Ainsi, voilà donc des gens, dont personne ne discutera la compétence en matière de patriotisme et de militarisme, qui ne croient pas à l'identité de l'armée et de la nation. Peut-être cessera-t-on enfin de nous raconter que l'armée est la nation armée et autres calembours du même genre. Nos

ligueurs savent et proclament que l'armée est un corps constitué distinct de la nation.

Sans doute l'armée est nationale, tout comme la dette de l'État est nationale; les citoyens sont obligés de subir les exigences du service militaire, tout comme ils sont obligés de payer les intérêts de la dette publique; *national* veut dire, dans les deux cas, qui est imposé à la nation. Quand il s'agit de choses qui rapportent et non de charges qu'on supporte, on entend par national ce qui profite à la classe dominante : la richesse nationale est la richesse des capitalistes; les généraux disent que l'armée est nationale, parce qu'ils vivent des places qu'ils occupent dans l'armée et qu'ils forment un *ordre* dans l'État. Les guerres sont nationales, dans un double sens, puisqu'elles sont faites avec le sang et l'argent du peuple et puisqu'elles procurent toutes sortes d'avantages aux gens supérieurs qui forment « la Nation » officielle, — la vraie Nation d'après les meilleures « traditions de la patrie française ». M. Déroulède avait brutalement exprimé la même idée lorsqu'il s'était écrié que l'armée c'était l'Etat-major.

Les ligueurs n'auraient-ils eu d'autre mérite que celui d'avoir déclaré que l'armée est distincte de la nation, nous leur devrions déjà une grande reconnaissance; car ils auraient contribué à dissiper une équivoque singulièrement dangereuse. Mais il nous ont aussi, appris que « la patrie française », c'est l'ensemble des idées absolutistes; que le bon patriote est l'homme qui met son bonheur dans sa docilité; que l'idée de patrie est ainsi inconciliable avec les principes de conduite que la culture moderne a fait sortir de la Révolution française. Merci, messieurs; vous avez bien mérité du socialisme et de la Révolution !

VERAX.

LÉGISLATION OUVRIÈRE

L'INSPECTION DU TRAVAIL EN 1897

Le rapport annuel de la Commission Supérieure du travail au Président de la République sur « les résultats qui ont été obtenus en 1897 par le service de l'inspection du travail » vient de paraître — avec un an de retard — au *Journal officiel* du 27 décembre dernier.

Il est fort intéressant à consulter. En dépit de l'optimisme superficiel des signataires, malgré l'origine intéressée des documents qu'il synthétise, — puisque ceux-là seuls qui nous renseignent sur l'inspection du travail sont les inspecteurs eux-mêmes qu'il nous faudra plus d'une fois mettre en cause, — le rapport présenté au nom de la Commission Supérieure par le sénateur Richard Waddington donne, tel quel, une idée suffisante de l'application, en France, des lois protectrices du travail.

Pas une des dispositions légales qui ne soit abondamment violée; la complicité avouée ou tacite de ceux qui ont la charge de l'exécution de la loi, inspecteurs, magistrats, agents administratifs, avec les patrons rebelles à la loi, — voilà ce que proclame avec une force accusatrice chaque phrase du rapport officiel.

Nous aurons sans doute plus d'une fois l'occasion d'étudier l'organisation et le fonctionnement de l'inspection du travail, reconnue par le rapport de M. Eugène Talon à l'Assemblée Nationale (11 mai 1872) comme « la question capitale » de toute législation protectrice de la classe

ouvrière. Nous ferons toucher du doigt, — spécialement lorsque la Chambre discutera la proposition Jules Guesde reprise au commencement de cette législature, — le vice essentiel, fondamental de l'inspection actuelle. Nous discuterons cette conception étrange qui a fait confier l'exécution de la loi, non pas à ceux au profit de qui elle est faite — c'est-à-dire aux ouvriers — mais à ceux précisément contre qui la loi est, au moins officiellement, tournée, — c'est-à-dire aux patrons et à ceux qui ont toujours fait corps avec le patronat.

Mais je ne veux, aujourd'hui, que m'occuper des déclarations de la Commission Supérieure, et relever seulement des constatations officielles, en y attachant, bien entendu, quelques commentaires.

Les établissements industriels, soumis à l'inspection, étaient, pour l'année 1897, au nombre de 290,305 occupant un personnel de 2,591,288 ouvriers et ouvrières. Les inspecteurs ont visité 125,775 établissements, occupant 1,755,351 ouvriers des deux sexes, soit les 42.32 p. 100 des ateliers soumis à la loi et les 67.74 p. 100 du personnel occupé. Il résulte de ces chiffres « qui ne diffèrent pas beaucoup d'une année à l'autre », qu'une proportion considérable d'industriels ont échappé, cette année-là comme les précédentes, à toute visite. Leurs confrères, d'ailleurs, auraient mauvaise grâce à récriminer, n'ayant été, pour la plupart, inspectés qu'une seule fois pendant l'année, — puisque pour 125,775 ateliers visités, le nombre total des visites et des contre-visites n'a été que de 146,504.

Je sais bien qu'on a grand soin de nous avertir que c'est moins de la quantité des visites que de l'importance des établissements inspectés qu'il faut tenir compte. Et l'on nous fait remarquer que c'est sur les fabriques importantes, groupant le plus grand nombre de travailleurs, qu'a porté l'effort principal du personnel inspectant.

J'entends bien. Mais je sais aussi, avec le sénateur Waddington, que « c'est dans les ateliers composant la petite industrie que les abus sont nombreux et pour ainsi dire cantonnés », en sorte que le personnel le moins protégé est justement celui qui devrait l'être le plus. Il est vrai que le personnel d'inspection est insuffisant, qu'il est mal rémunéré, que l'indemnité pour voyages et tournées est notoirement dérisoire : tout cela est vrai, et ce sont nos moindres griefs contre l'institution actuelle. Mais, pour le moment, je n'ai à retenir que cette première conclusion, à savoir : qu'*une inspection qui n'inspecte pas la moitié des établissements soumis à son contrôle serait déjà tout à fait insuffisante, même si ce contrôle était rigoureux*.

Or, comme on verra, ce n'est pas le cas. Soucieux avant tout de conserver leurs bons rapports avec les industriels, et « convaincus qu'ils obtiendront plus par la persuasion que par la répression », MM. les inspecteurs se sont montrés, en 1897 comme toujours, d'une faiblesse remarquable. Aussi le rapport de la Commission Supérieure constate-t-il avec une évidente satisfaction que « d'une manière générale les inspecteurs sont bien reçus par les industriels ». Le contraire serait étrange. Et il n'y a que les patrons, contre qui on a verbalisé, pour « garder rancune à l'inspecteur qui leur a dressé contravention ». Par contre, les ouvriers n'ont pas grande confiance dans ces *protecteurs*-là, et « c'est avec une certaine hésitation qu'ils répondent ordinairement ». Il y a tout lieu de croire que le jour où les inspecteurs du travail seront, comme nos délégués mineurs, élus par les ouvriers eux-mêmes, cette hésitation aura vite disparu.

Jusque là, il n'y aura rien. Rien que des lamentations vaines d'un côté, et de l'autre, le triomphe orgueilleux de l'impunité certaine. Mais vraiment, il faut relever cette

déclaration audacieuse de l'inspecteur divisionnaire de la cinquième circonscription, en résidence à Lille, M. Jaraczewski : il faut la relever, — avec le rapport de la Commission Supérieure, — pour y répondre : « Nous avons le triste regret de constater qu'il y a contre les inspecteurs une hostilité persistante qui se traduit par des accusations imméritées, et qui prononcées dans la région du Nord, ont été répétées à l'étranger. Que leur reproche-t-on ? De faire connaître la date de leur inspection, de se faire héberger par les industriels et de manquer ainsi à tous leurs devoirs. Ces accusations sont graves, sans doute, mais lorsqu'on a le courage de les prononcer, il faut avoir celui de les accompagner de faits probants qui les certifient. »

Eh bien, je reprends à mon compte ces accusations. Je les reprends, sinon dans la forme que leur prête M. Jaraczewski, du moins dans leur esprit. Et ce n'est pas moi qui vais lui répondre, ce sont ses collègues, les inspecteurs eux-mêmes, et c'est la Commission Supérieure de 1895 qui va répondre à la Commission Supérieure de 1897.

Je dis, d'abord, que les industriels sont, *quand ils le veulent,* avertis à l'avance de l'arrivée de l'inspecteur. Et voici ce que je lis dans le rapport de la Commission Supérieure, pour l'année 1895 : « Il arrive parfois que malgré les précautions prises par l'inspecteur pour ne pas ébruiter sa venue dans un centre manufacturier, des industriels désireux de se dérober aux rigueurs de la loi sont prévenus de sa visite. Tantôt ce sont les hôteliers ou les employés des gares de chemins de fer qui les signalent, en toute hâte, aux fabricants du pays ; tantôt ce sont des sonneries spéciales qui annoncent dans les ateliers que l'inspecteur vient de pénétrer dans la maison. Ailleurs, il a fallu constater qu'il était inutile de

continuer l'inspection dans une région après une première visite, les patrons s'avertissant mutuellement, par exprès ou par téléphone, de la présence de l'inspecteur. » Et c'est encore un collègue de M. Jaraczewski, c'est l'inspecteur de la neuvième circonscription qui reconnaît, dans son rapport pour l'année 1894, que « dans les petites localités, la présence de l'inspecteur est connue dès son arrivée et toutes les dispositions prises pour l'empêcher de constater une contravention ».

Comment, en vérité, avec le système actuel, pourrait-il en être autrement? Avec sa misérable indemnité de 1,500 francs pour ses déplacements, l'inspecteur n'est-il pas obligé, pour tirer le maximum d'utilité de son crédit, d'organiser des tournées régulières, de ne quitter un centre industriel qu'après en avoir visité tous les établissements, — *en sorte que, d'une part, sa présence est connue partout, dès son arrivée, et d'autre part, les industriels ont la certitude, lorsqu'il s'en va, qu'on ne le reverra pas de longtemps.*

Mais il y a plus. M. l'inspecteur Jaraczewski aurait-il donc oublié déjà un certain débat parlementaire du 15 juin 1896, et le discours qu'y prononça Jules Guesde sur le fonctionnement de l'inspection, dans toute la France en général, et dans la région du Nord en particulier? Je ne le crois pas. Et que pense-t-il, dès lors, de la complicité de l'inspecteur roubaisien avec l'industriel Alfred Motte, allant jusqu'à cacher, *par un faux en écritures publiques,* l'âge d'un jeune ouvrier, tué accidentellement, parce qu'il fallait mettre le petit cadavre en règle avec la loi ? Voilà, n'est-ce pas, un de ces « faits probants » — constaté officiellement par la municipalité ouvrière de Roubaix — qui justifient les plus graves accusations. J'attendrai d'autres états de service pour glorifier, avec M. Waddington, le « zèle » des inspecteurs du travail.

Ce n'est pas tout. Car il faut compter, non seulement avec la faiblesse et la complicité du personnel inspectant, mais avec les *violations de la loi* commises par les tribunaux eux-mêmes. Je lis dans le rapport de la Commission Supérieure : « L'application de la loi serait peut-être plus facilement assurée *si les peines prononcées n'étaient souvent abaissées à un chiffre trop minime par suite de l'application, illégale en pareille matière,* que font les tribunaux de l'article 365 du Code d'instruction criminelle, de l'article 463 du Code pénal, et de la loi de sursis conditionnel du 26 mars 1891. » Voici, d'ailleurs, quelles solutions ont reçues les 1,264 procès-verbaux dressés, en 1897, par le service d'inspection, — procès-verbaux s'appliquant à 9,156 contraventions :

Suite donnée aux procès-verbaux		Nombre de Procès-verbaux
—		—
Procès-verbaux	suivis de condamnations .	1.096
—	suivis d'acquittements . .	38
—	classés par le service. . .	49
—	classés par le parquet . .	75
—	encore en instance	6
	Total	1.264

Le total des amendes prononcées qui avait été de 58,545 francs en 1896, a été de 39,500 francs en 1897. — ce qui, pour chacune des 9.156 contraventions relevées, met le tarif moyen à 4 fr. 30 centimes. Ce n'est pas cher ; et les industriels, qui savent compter, ont évidemment beaucoup plus de bénéfices à violer la loi qu'à s'y soumettre. Or c'est le contraire, précisément, qui serait efficace !

Il me faudrait, maintenant, entrer dans le détail de toutes les prescriptions légales, dont *pas une* n'est obser-

vée : âge d'admission à l'atelier, durée du travail quotidien, repos hebdomadaire, livrets, registres, affichage, etc., etc. Il faudrait, surtout, exposer toutes les subtiles combinaisons du système des *équipes alternantes* employées par les industriels pour tourner la loi, et dont Marx, qui les avait étudiées en Angleterre, a dit au chapitre X du *Capital* : « Ce système de relais était un produit de la fantaisie capitaliste, tel que Fourier n'a pu le dépasser dans ses esquisses les plus humoristiques des « courtes séances » ; mais il faut dire que le système remplaçait l'attraction du travail par l'attraction du capital. »

Il y aurait lieu, enfin, de voir quelle application est faite des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, au sujet desquelles la Commission laisse échapper cet aveu : « Si on voulait appliquer la loi aux anciens ateliers, il faudrait démolir la plupart d'entre eux. »

Mais pour étudier tout cela, la place me manque. Aussi bien l'occasion se présentera d'y revenir, lors des prochaines discussions parlementaires. Les exemples viendront alors appuyer les critiques, préciser les affirmations, et justifier notre solution en dehors de laquelle toutes les lois protectrices demeureront inexistantes, à savoir : qu'il faut appeler la classe ouvrière à élire elle-même les fonctionnaires chargés de la garde de la loi.

MAX-ALBERT.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

NOTES ET PROTESTATIONS

Dans une société fondée sur le capital, la majorité du peuple n'est pas seulement exploitée dans le travail, l'industrie, la production ; par une conséquence logique, l'exploitation s'étend naturellement à toutes les formes de l'activité intellectuelle, à la littérature, à la musique, à la poésie, à l'art des lignes et des couleurs.

Comment se traduit l'exploitation intellectuelle ? — Par l'abaissement des intelligences et la perversion du goût. Vous la saisissez sur le vif au théâtre dans l'inepte vaudeville, dans l'hébêtement de la farce, contrefaçon du rire, comme dans l'effet brutal et matériel du mélodrame, mensonge de l'émotion et de la sensibilité.

Un sujet toujours pareil, un faisceau de situations identiques, un amalgame de coqs-à-l'âne, de grossièreté, d'obscénité et de respect, voilà le vaudeville, mélange détonnant qui, manipulé par quelque pître, éclate en hilarité. Ceux qui s'amusent aux turlupinades de la baraque vaudevillesque ne seront plus capables de concevoir une autre gaieté, d'éprouver une autre joie, de sentir le comique supérieur des conflits entre la vanité et l'intérêt, entre les appétits et les préjugés, les vices et l'hypocrisie.

Le vaudeville est le divertissement bourgeois par excellence, il est l'image même de la bourgeoisie en ses plaisanteries, ses plaisirs, ses amours.

Combinaison de faits divers, de contes à dormir debout, de toutes les histoires de brigands passées et présentes, séduction, viol, inceste, poison, poignard, revolver, meurtre, assassinat, noyade, prison et cour d'assises, policiers, gendarmes

et juges, bourreau, guillotine, la sueur des romans-feuilletons, l'imbécillité furieuse des imaginations gigottantes, les inventions de corps-de-garde bourrant les scènes stupides, les cris. les pleurs, les hurlements d'incohérence, c'est le mélodrame qui remplit trois heures de soir. Il est encore plus stupide que son frère aîné le vaudeville, d'un danger, d'une malfaisance pires ; il tâche de répandre l'effroi par les moyens de terreur du spectacle ; il s'ingénie à fixer le pittoresque des bouges en grosses enluminures et à faire parler les escarpes et les chourineurs ; il invite à verser un pleur sur les tendres victimes dont les bêlements niais, la bêtise larmoyante absolvent d'avance les loups et les croquemitaines. Il se trouve, paraît-il, de pauvres bonshommes de spectateurs qui se laissent pincer la fibre, tirer un peu d'eau de la glande lacrymale par ces infâmes sottises : oh ! les tristes corps lamentablement exploités !

Je voudrais qu'on interdît l'entrée de la ville aux faiseurs de romances bebêtes et sensibles, aux chantres des amours, des oiselets et des roses, aux plumitifs répandant d'un ventre inépuisable le petit caca poétique où les badauds reniflent l'odeur du rossignol ; surtout je souhaiterais qu'on muselât les Tyrtée de chants patriotiques et civiques, salisseurs de papiers menteurs, exploiteurs, détrousseurs et retrousseurs.

En peinture, mêmes tromperies, mêmes sophistications du goût, suprématie du joli, qui est la forme bourgeoise du laid. Le hideux tableau de genre et d'intérieur, fleurs et fruits, jeunes filles penchées à la fenêtre, paysages de colle où paissent les troupeaux en baudruche, images patriotiques, fantassins, cavaliers, escarmouches et batailles, fusils, képis, sabretaches et bonnets à poil, Épinal, Académie et Beaux-Arts, signes de la gloire militaire, grandes machines historiques beurrées et confiturées par les pinceaux dignitaires de la légion d'honneur. Au feu leur histoire ; crevez les toiles ; et, avec les chiffons, les détritus et les poils, faites la pâte et recréez le vélin sur lequel les maîtres sincères traceront les couleurs de la vérité et de la réalité, animeront les rêves du monde nouveau.

La sculpture est un outrage aux yeux purs. Paris devient un musée d'horreurs de pierre, de vieilles gardes allégoriques, une foire de bonshommes au mufle lapidaire, aux marbres hydropiques, aux protubérances burlesques, sentinelles d'une armée de chienlit érigées sur les places publiques, les carrefours et les refuges. Parisiens, prenez garde à vous et passez au large.

Malheur à l'artiste qui prétend modeler l'idée et faire sortir le dieu du bloc! L'œuvre est vouée au mépris, à la risée publique par les oracles et les arbitres de Prudhomme; témoin le Balzac de Rodin. Le goût perverti ne permet plus que les statues de sucre et les figures de saindoux. Appelons le bourreau vengeur qui décapitera toutes les effigies lapidaires de la laideur et de la bêtise publiques.

Certains affirment que les sélections de la bourgeoisie ont seules le privilège des lettres, de l'art et du goût avec le discernement de la beauté : dites-leur qu'ils mentent.

La bourgeoisie n'a plus de principes, plus de morale; elle ne contient que des respects et des hypocrisies. Voyez ses respects au théâtre. Durant deux actes, Madame s'asticotte en polissonneries, court les garçonnières, lutte corps à corps; mais au dénouement elle paraît inviolable et pure; il n'est pas permis qu'elle succombe en ses équipées si Monsieur n'a pas eu les premiers torts.

Le patriotisme n'est plus pour les beaux viveurs et les prudents rentiers qu'une question de mots; la plupart des fils à papa ne se soucient point d'aller à la guerre où pourrait être trouée leur peau précieuse; mais ils aiment les militaires, les officiers et les généraux; et s'il se trouve qu'une vieille canaille galonnée ait forfait à la justice, à la vérité, si des faussaires se dénoncent eux-mêmes, nos jeunes gens crient qu'on insulte leur chère armée; ils attestent leur chauvinisme par l'achat de peintures militaires, par la présence sur leurs murs de petits soldats en toile, astiqués, pomponnés, ou blessés au carmin. Ces remplaçants se paient très cher.

Je crois au contraire que dans la matière fruste du peuple, dans les organismes instinctifs, vibrants et sincères, dans des

natures pures de respects, de traditions, de conventions hypocrites, l'art fleurira, un art de vie, de vérité et aussi de rêve et d'espoir. Aux éducateurs populaires de répandre sur leurs disciples la semence des fleurs rares, de faire lever les germes de la poésie et de la beauté. C'est de l'âme mélodieuse du peuple qu'est sorti le *lied*, l'essence même de la musique ; et l'imagination populaire a engendré des épopées plus puissantes et plus hautes dans leur naïveté et leur nouveauté que les combinaisons des artistes et de la poésie lyrique.

Le peuple d'aujourd'hui a droit à de la beauté. Il importe de l'y convier par des cours et des causeries d'esthétique. C'est la noble tâche à laquelle collaborent déjà, dans maints faubourgs, des professeurs et des littérateurs. Avec quelques notions préliminaires, tout homme capable de patience, d'attention et de réflexion peut atteindre à la connaissance du beau et trouver dans l'art et la poésie un décor consolateur de la dureté de l'existence.

Henry Bauër.

CHRONIQUE SOCIALE

LÉGISLATION SOCIALE

Les amendes ouvrières en France. — Voici quelques exemples types d'amendes infligées aux ouvriers de l'industrie française. Ils ont été cités à la Chambre par le citoyen Renou lors de la discussion de la « loi sur les salaires des ouvriers » au sujet de la suppression des amendes :

A Limoges, dans une fabrique de cartonnage, après 5 mi-minutes de retard, l'ouvrier complètera l'heure de travail, mais elle ne sera pas payée. Dans une autre, si le travail n'est pas suffisamment confectionné aux yeux du patron et du contremaître, l'ouvrier devra le reprendre ou le céder à moitié prix. Dans ces mêmes fabriques, une série d'infractions est punie d'une amende de 0 fr. 25 et le salaire maximum de ces ouvriers est de 1 fr. 25.

Dans les fabriques de porcelaine de cette même ville on donne une prime au mouchardage en rendant tous les ouvriers responsables des dégâts du matériel ou des locaux jusqu'à ce que l'auteur en soit connu. L'ouvrier porcelainier qui s'absente, se voit retenir 50 centimes par quart d'heure d'absence injustifiée, sur un salaire de 3 à 4 francs par jour.

A Grenoble, si l'ouvrier typographe laisse son paquet de composition sur le marbre après épreuve faite, il devra le recomposer. S'il n'a pas fait les corrections indiquées sur les épreuves, il est d'abord frappé d'une amende de 1 franc, et en cas de récidive renvoyé sans huitaine, en dépit de l'article 1780 du Code relatif au contrat de louage. S'il arrive après la porte fermée on lui retient le retard, plus 1 franc d'indemnité, sous

prétexte de préjudice causé. L'ouvrier gagne un maximum de 50 centimes l'heure.

A l'Imprimerie générale, il y a environ 50 articles portant des amendes de 10 centimes à 10 francs. Celui qui est chargé de brosser les chiens chaque matin est à l'amende s'il oublie d'accomplir cette besogne.

Sur les voies ferrées de l'Etat, la garde-barrière qui gagne 4 francs par mois est exposée à des amendes si elle oublie de fermer la barrière ou de se présenter au passage du train avec un drapeau à la main.

Dans les grands magasins de Paris les amendes ne sont jamais inférieures à 25 centimes; si les employés découchent, on prélève 3 francs sur leur salaire mensuel de 60 francs. Dans une de ces maisons le relevé des amendes infligées aux employés se monte à 60,000 francs par an. Dans des maisons de couture, aux « petites trottins » de 13 ou 14 ans on retient pour tous prétextes une heure pour un salaire de 75 centimes à 1 fr. 50 au minimum.

A Saint-Girons (ici c'est le citoyen Zevaès qui cite) pour un préjudice de 2 ou 3 centimes, on retient à l'ouvrière d'un atelier de fabrication de papier à cigarettes jusqu'à 5 francs; et les salaires varient de 0 fr. 50 à 1 fr. 75 par jour, de sorte que les ouvrières sont parfois réduites à travailler une ou deux semaines pour payer les amendes qu'elles ont pu encourir.

Au Reichstag allemand. — Un passage du discours du trône annonce : 1° un projet de loi pour remédier aux défauts de l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse; 2° une amélioration à la législation industrielle protectrice de la vie, de la santé et de la moralité des employés de commerce; 3° une amélioration à la situation des ouvriers de la confection; 4° une loi protégeant la liberté du travail contre le « terrorisme » des grévistes.

Ces projets ne sont pas encore déposés, mais on peut prévoir que les trois premiers ne contiendront pas grand'chose, étant données les expériences antérieures. Quant au dernier, on peut préjuger de son caractère réactionnaire par le discours

que l'Empereur a prononcé en septembre à Oyenhausen (Westphalie), par lequel il annonçait la loi contre les coalitions, punissant de prison les grévistes qui tenteraient d'empêcher la liberté du travail.

Voici le jugement porté sur ces projets par Bebel au Reichstag, dans la séance du 15 décembre : « On fait grand bruit maintenant autour de la future loi sur l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. Si j'en juge par ce que nous en connaissons, les ouvriers n'y gagneront rien ; c'est surtout MM. les agrariens qui en profiteront et dont on dégrèvera les districts. » Et plus loin : « Nous voyons comment l'État, qui marche la main dans la main avec les employeurs, considère les organisations ouvrières comme ses ennemis, comment il met immédiatement à la porte ses propres employés des postes et télégraphes, et les ouvriers des ateliers militaires, maritimes et des chemins de fer, quand ces ouvriers osent faire partie d'une organisation.... Si donc partout éclate la haine contre les ouvriers, qu'on ne vienne pas nous parler ici de réformes sociales ! Il est incompréhensible vraiment qu'on parle sans cesse du « terrorisme » des ouvriers, là où il n'y a que le terrorisme des employeurs.... Depuis les discours impériaux de Bielefeld et d'Oyenhausen, les juges condamnent pour ainsi dire *par ordre !* »

D'ailleurs l'attitude du Bundesrath (Conseil Fédéral) indique assez qu'on ne fera rien en politique sociale, — sauf des mesures de police contre les ouvriers. Ainsi le Reichstag a voté le 3 mai 1898 une résolution du Centre catholique demandant aux gouvernements fédérés de déposer un projet de loi pour abolir les restrictions contenues dans la loi sur les coalitions. Il demandait notamment : *a)* que le § 152 du Code Industriel soit amendé en ce sens que les coalitions, les associations ayant pour but l'amélioration des conditions du travail et du salaire, soient permises aussi dans le cas où elles ont trait, non seulement aux intérêts immédiats des coalisés, mais aux intérêts généraux des ouvriers, — et aussi les associations ayant pour but de provoquer des changements dans la législation et l'administration de l'État ; — *b)* qu'il soit permis aux

associations professionnelles de se fédérer, et d'avoir, sous certaines conditions, la personnalité juridique.

A toutes ces propositions, le Bundesrath a déclaré qu'il ne donnerait pas suite, ou bien, ce qui revient au même, il les a renvoyées au chancelier de l'Empire. Toute une série de projets votés au Reichstag le 7 avril 1897, relatifs aux employés de commerce, à la fermeture des magasins à 8 heures, au service des femmes dans les restaurants, tout cela n'est encore, au Bundesrath, qu'en préparation ou dans les commissions. Pour ce qui est d'une résolution votée par le Reichstag le 11 mars 1897, relative aux ouvriers des exploitations agricoles et forestières, aux valets de ferme, le gouvernement n'a pas encore pris position, et ainsi de suite....

QUESTIONS MUNICIPALES

Le premier programme municipal socialiste allemand. — La Social-Démocratie allemande n'a pas encore de programme municipal officiel. Le Congrès des conseillers municipaux socialistes du Brandebourg qui s'est tenu à Berlin le 27 décembre 1898, a tenté un premier essai de programme municipal, dû surtout à l'initiative de Singer. 55 délégués étaient présents à ce Congrès, et aussi des conseillers des grandes villes, Leipzig, Hambourg, Stettin.

Le Congrès a adopté le programme suivant :

1° Suffrage universel direct, égal et secret pour les élections municipales. Pas de limitation au droit de suffrage des indigents secourus par la commune. Les élections doivent avoir lieu un dimanche.

2° Laïcisation des écoles et fréquentation obligatoire des seules écoles primaires de l'État. Gratuité de l'enseignement et des fournitures scolaires dans les écoles primaires, — et à tous les degrés pour les élèves que leurs capacités rendent aptes à recevoir une instruction supérieure. Organisation des cantines scolaires. Nomination de médecins chargés d'inspecter régulièrement les élèves et les écoles. Répartition du nombre des élèves dans les classes selon les nécessités péda-

gogiques. Organisation de classes spéciales pour les élèves les moins bien doués. Pour les deux sexes, jusqu'à l'âge de 18 ans, établissement d'un enseignement primaire supérieur donné tous les jours de la semaine et pendant les heures de travail dans les fabriques. Organisation et développement des bibliothèques et des salles de lectures populaires.

3° Création et entretien d'un service médical et hygiénique d'après les dernières données de la science (bains communaux, désinfection, places de jeu, subvention aux sociétés de gymnastique, hygiène des maisons et logements).

4° Assistance convenable aux pauvres et orphelins. Organisation d'asiles et de halls pour se chauffer, sans contrôle de la police.

5° Réduction de tous les impôts communaux en impôts directs. Suppression de tout impôt indirect sur les denrées de première nécessité et de tout impôt de capitation.

6° Mise en régie par la commune de tous les travaux d'éclairage, construction, pavage, transport, soustraits à l'exploitation privée.

7° Révision du système des entreprises soumissionnées : concession des fournitures et travaux communaux seulement aux entrepreneurs qui s'engagent par contrat à payer leurs ouvriers à des conditions de salaire et de travail débattues entre eux et les organisations ouvrières. Interdiction d'accorder aucun travail aux membres de la municipalité qui ne doivent pas être intéressés aux entreprises industrielles et communales.

8° Salaire suffisant et journée maximum de huit heures aux ouvriers occupés par la ville. Organisation d'une caisse de pension et de secours pour les veuves et les orphelins. Application des lois d'assurance contre les accidents, l'invalidité, la vieillesse. Mise en vigueur de dispositions assurant la liberté des coalitions ouvrières et empêchant toute entrave à cette liberté. Présence d'une commission ouvrière dans toutes les entreprises municipales.

9° Municipalisation de la police, des marchés, des constructions, des logements, des transports, de la sûreté, etc.

10° Organisation de conseils d'arbitrage industriel. Extension de l'assurance contre les maladies à l'industrie domestique.

11° Gratuité des enterrements.

LES CONGRÈS

Congrès national des mineurs belges à Charleroi. — Le Congrès s'est réuni à la Maison du Peuple du Roton de Charleroi, le dimanche 25 décembre 1898, sous la présidence d'Alfred Defuisseaux.

Cavrot rend compte de la démarche que les députés mineurs ont faite auprès de M. Nyssens, ministre du travail. Les députés ont demandé au ministre d'intervenir pour la constitution d'un Conseil de charbonnage. M. Nyssens a répondu que ni officiellement, ni officieusement, il ne pouvait intervenir. Il existe, a-t-il dit, des conseils de l'industrie et du travail, et il ne peut créer à côté d'eux autres organismes. Il s'est refusé catégoriquement à intervenir en quoi que ce soit auprès des patrons.

Les délégués font des rapports sur les lettres qui ont été envoyées aux directeurs des charbonnages : aucune réponse n'est parvenue. Les délégations personnelles qui se sont rendues auprès des patrons n'ont pas abouti dans leur mission.

Une discussion s'engage sur la situation de l'industrie charbonnière. Les délégués sont unanimes à constater la prospérité des charbonnages, — reconnue d'ailleurs par la *Revue Industrielle* de novembre 1898 et par le *Moniteur des intérêts matériels*. Dans le Borinage, la situation de l'industrie depuis le dernier Congrès, est splendide ; il n'y a pas de stocks.

C'est dans le Centre que la différence entre les salaires est la plus grande d'après les charbonnages. Sauf à Maurage, la plupart des charbonnages font des bénéfices exorbitants. Bascoup a fait 1,300,000 francs de bénéfices, Houssu 400,000 francs, etc.

Les salaires, assez élevés en certains endroits, n'ont pas

augmenté en proportion des bénéfices patronaux ; il ne sont que de 3 à 5 francs par jour dans le Borinage. L'organisation ouvrière y fait défaut.

Après une longue discussion, l'ordre du jour suivant est voté par 46 groupes et 2 abstentions :

« La grève étant devenue inévitable, par suite de l'intransigeance des patrons et du refus hautain d'entrer en pourparlers avec les délégations des ouvriers, alors qu'en France les patrons ont accepté d'entrer en pourparlers avec les mandataires des mineurs ;

« Le Congrès décide :

« Dès ce jour, les ouvriers des quatre bassins sont invités à préparer les ressources nécessaires pour soutenir la grève et se trouver prêts à entrer en campagne au premier signal.

« Le présent ordre du jour sera affiché dans chaque commune des quatre bassins et communiqué à la presse socialiste. »

Congrès des conseillers communaux socialistes belges. — Le Congrès s'est réuni à Bruxelles le 25 décembre ; 50 communes avaient envoyé des délégués. A signaler parmi les plus importantes discussions celle qui s'est engagée sur les prochaines élections communales.

L'ordre du jour suivant, adopté par acclamation, a clos le débat sur ce point :

« Considérant que des élections communales ont lieu l'année prochaine et qu'il serait utile de voir la propagande se faire sur quelques grandes réformes démocratiques ;

« Considérant qu'il y a possibilité pour les communes d'obtenir des subsides de l'État et de la province pour certaines institutions comme les distributions d'eau, les écoles ménagères, etc. ;

« Considérant, d'autre part, que la loi du 9 août 1889 autorise les communes et les institutions de bienfaisance à construire des habitations ouvrières et la Caisse générale d'épargne à procurer des capitaux dans ce but ;

« Engage les socialistes, en vue des élections communales de 1899, à se mettre d'accord pour réaliser principalement les réformes suivantes :

a) Généralisation des mesures protectrices du travail : minimum de salaire, barème de traitement, durée du travail, etc. ;

b) Organisation d'une distribution d'eau ;

c) Organisation d'écoles ménagères avec cantines scolaires ;

d) Construction d'habitations ouvrières.

J. Rivière.

MONOGRAPHIE

LA BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS

La Bourse du Travail de Paris, remise aux syndicats en 1887, fut fermée en 1893 sur l'ordre de M. Dupuy, sous le prétexte que les syndicats qui y avaient leurs bureaux n'avaient pas reconnu la loi de 1884.

Au point de vue strictement légal, le gouvernement eût pu se borner à refuser l'accès de la Bourse aux seules organisations en cause; il était pour cela suffisamment armé par le premier décret instituant la Bourse en 1887. Mais il avait voulu porter un grand coup aux organisations ouvrières et tout fut mis en œuvre, tant directement qu'indirectement, pour entretenir une agitation qui entraîna même les syndicats réguliers et les fit se solidariser avec les irréguliers, dans les protestations de ces derniers.

La Bourse du Travail fut réouverte en 1896, par M. Mesureur, ministre du commerce. Un décret ministériel du 5 décembre 1895 et un règlement du Conseil municipal de janvier 1896, la régissent. Le décret a institué une commission consultative composée de dix délégués de syndicats ouvriers, six membres du Conseil municipal de Paris, deux membres représentant la préfecture de la Seine et deux autres le ministère du commerce. Cette commission est appelée à donner son avis sur les admissions des syndicats, la distribution des bureaux et des salles, etc.; mais ses avis ne sont pas toujours suivis. Ainsi, quand la salle fut demandée pour permettre à Tom Mann de faire une conférence sur l'organisation des Dockers

en Angleterre, elle fut refusée par le préfet de la Seine, malgré l'avis favorable de la commission.

A la Bourse du Travail, il existe deux organisations : l'administration préfectorale et l'organisation syndicale.

L'administration de la Bourse a son budget spécial qui se chiffre à 180,000 francs environ.

Le personnel se compose d'un régisseur, deux secrétaires, deux bibliothécaires, trente-cinq surveillants, tant à la grande Bourse, rue du Château-d'Eau, qu'à l'annexe, rue Jean-Jacques-Rousseau.

L'administration n'a pas le droit de s'immiscer dans le fonctionnement des syndicats qui sont autonomes.

Quand on parla de la réouverture de la Bourse du Travail, les anciens syndicats qui avaient formé une Bourse indépendante, prirent l'initiative d'un référendum pour connaître l'avis des syndicats parisiens. Le résultat fut : 91 voix pour la rentrée, 28 contre. Après ce vote, la Bourse du Travail indépendante entra à la Bourse, suivie par la grande majorité de ses adhérents. C'est cette organisation qui forme la vraie Bourse reconnue par les Congrès ouvriers et qui donne l'impulsion économique aux syndicats ouvriers.

Dans le mouvement syndical de la Bourse, nous rencontrons deux courants distincts : d'une part, ceux qui luttent pour la suppression du salariat, d'autre part, ceux qui veulent vivre en bonne intelligence avec les patrons et conserver la société capitaliste. Ces derniers sont les disciples de M. Barberet et ne sont pas adhérents aux groupements centraux : ils vivent isolés.

Depuis sa rentrée à la Bourse du Travail, la Bourse indépendante a été obligée de changer son titre, elle s'appelle : *Union des syndicats de la Seine,* et est composée d'une centaine de syndicats. Le budget est alimenté par une cotisation variant de 1 à 10 francs, suivant l'importance des syndicats qui la composent.

L'Union est administrée par un comité central formé d'un délégué par syndicat adhérent. Le comité s'assemble une fois par mois et nomme tous les ans une commission exécutive de

douze membres qui se réunit tous les lundis et qui est chargée de l'expédition des affaires courantes.

Une commission de contrôle, dont les membres sont pris à tour de rôle dans les syndicats adhérents, se réunit tous les mois et dresse un rapport écrit sur la gestion financière de l'Union.

L'Union des syndicats en comprend une centaine environ, ce qui est loin d'être la totalité des syndicats adhérents à la Bourse du Travail, puisque l'on compte environ 183 syndicats à la grande Bourse, rue du Château-d'Eau, et 39, rue Jean-Jacques Rousseau. Il est bon de dire qu'à la grande Bourse se trouvent principalement les syndicats d'industries et d'employés, et, à l'annexe, ceux de l'alimentation. Ces derniers se sont groupés rue Jean-Jacques Rousseau à cause du voisinage des Halles, voisinage qui leur procure un centre avantageux pour leurs placements.

Tous les syndicats vraiment vivants ont organisé le placement gratuit de leurs membres. Les grandes organisations ont une permanence journalière de huit heures, d'autres le soir, de 8 à 10 heures. Le placement fait par les syndicats rend de grands services aux travailleurs, il est entièrement gratuit, et le syndiqué placé est assuré d'avoir le minimum de salaire fixé par son syndicat.

Le Conseil municipal de Paris s'est attaché à seconder pécuniairement les syndicats qui s'occupent du placement gratuit de leurs membres. Il suffit que ces syndicats puissent, pendant six mois avec leurs ressources personnelles, assurer le placement gratuit et avoir une permanence. Ils font ensuite une demande à la commission consultative, qui après avis de la délégation des syndicats, transmet son rapport à la Commission du travail pour que le Conseil municipal accorde ou refuse la subvention.

En 1897, la subvention a été de 69,000 francs pour 76 syndicats, en 1898 de 92,000 francs pour 102 syndicats, et les propositions de la Commission consultative pour 1899 atteignent 105,000 francs environ pour 120 syndicats. Malgré l'augmentation de la subvention accordée chaque année, nous

espérons que le Conseil municipal continuera d'aider les syndicats ouvriers, dans leur œuvre d'organisation du prolétariat.

Les cours professionnels créés par les syndicats de la Bourse prennent tous les jours de l'extension. En 1896, quatre cours fonctionnaient, aujourd'hui il y en a trente, sans compter les conférences scientifiques qui sont très suivies.

Devant cette progression la Commission consultative a été appelée à examiner la question embarrassante du manque de place ; elle a décidé de demander au conseil municipal la location de l'entresol du numéro 1 de la rue du Château-d'Eau, pour y installer les cours et permettre de dégager les salles pour les syndicats. Cette proposition a été votée par le Conseil municipal, dans une dernière séance.

Ceux qui n'ont jamais vécu dans un milieu syndical et qui auraient voulu en connaître l'esprit, n'auraient eu qu'à venir à la Bourse du travail pendant la dernière période des grèves. Tous les jours cinquante mille citoyens appartenant à toutes les corporations s'y rencontraient. Des réunions corporatives se tenaient depuis 7 heures du matin jusqu'à minuit, et bien souvent plusieurs à la fois. Il était impossible de circuler, tous les militants étaient surmenés. Mais jamais l'accord n'a cessé de régner. Les camarades des corporations qui n'étaient pas en grève aidaient ceux qui luttaient, ils allaient dans les réunions prêter leur concours. Malgré cet élan de solidarité que jamais l'on n'avait encore vu se produire à ce degré, malgré le dévouement de tous à la cause prolétarienne, la victoire n'a pas couronné les efforts des militants ; c'est, nous devons le dire, faute d'organisation dans les groupements centraux. Au lieu de donner ensemble, ils ont agi les uns après les autres. C'est une leçon, et nous espérons qu'elle servira.

A côté des syndicats admis à la Bourse du Travail, un grand nombre de fédérations y sont adhérentes, telles : le *Livre*, la *Métallurgie*, les *Chapeliers*, le *Bâtiment*, etc. De plus la *Confédération générale du travail* y possède aussi son siège et d'ici quelque temps la *Fédération des Bourses du Travail*, qui, représente 50 Bourses, et qui est jusqu'ici restée en dehors,

viendra y prendre place et donner son appui aux organisations ouvrières en contribuant à faire l'éducation des petits syndicats. Partout où il existe une Bourse du Travail, cette institution rend aux travailleurs de réels services, aussi est-il du devoir de tous les militants, à quelque organisation socialiste qu'ils appartiennent, de travailler, dans leur ville, à sa formation. Dans les endroits où il existe des fédérations régionales ou locales, il convient de les transformer en Bourse du Travail et de les faire adhérer à la *Fédération des Bourses*.

L'ouvrier trouvera dans les Bourses : les bibliothèques, les cours professionnels, les placements gratuits. Il pourra renforcer son instruction, et, par le développement et l'union des organisations, nous arriverons à rapprocher le triomphe de la révolution sociale.

E. Briat,

Membre de la Commission consultative de la Bourse du Travail de Paris ; secrétaire du Syndicat des Ouvriers en Instruments de Précision.

REVUE CRITIQUE

LES INDUSTRIES MONOPOLISÉES AUX ÉTATS-UNIS (1)

Il s'est créé une légende autour des grandes associations formées, sous le nom de *trusts,* par les capitalistes américains, en vue de monopoliser certaines branches de l'industrie. En Amérique, la polémique contre les *trusts* alimente une grande partie de la presse politique ; aussi ne faut-il pas s'attendre à trouver beaucoup d'ouvrages écrits d'une manière impartiale sur cette question.

Les défenseurs des *trusts* soutiennent que la monopolisation des industries est une forme supérieure de la concentration et qu'il est insensé de combattre par des lois restrictives une évolution naturelle de l'économie. Cette opinion théorique a été admise par quelques socialistes américains ; ils ont cru que l'unification était, au fond, un bien, parce qu'elle faciliterait le passage du capitalisme au socialisme. D'autre part, les succès extraordinaires obtenus par certains *trusts* ont fait croire à beaucoup de praticiens que la centralisation de grands capitaux permettrait toujours de réaliser de grands bénéfices et de s'assurer une force irrésistible dans l'industrie.

Trois ordres de faits peuvent être opposés à ces manières de voir :

1° En Angleterre, c'est-à-dire dans le pays classique de la grande industrie capitaliste, les *trusts* n'ont eu aucun succès ;

2° En Amérique même, l'industrie textile, bien qu'elle opère

---

(1) Par P. de Rousiers (vol. in-18 de XVII-339 pages; Colin éditeur, Paris, 1898).

sous la forme de très grandes fabriques, n'est point soumise à l'influence des *trusts ;*

3° Dans le plus grand nombre de cas, les *trusts* échouent, après avoir semé des ruines autour d'eux, bouleversé l'industrie et créé une crise qui se prolonge durant de longues années.

Le *trust* des raffineries doit être mis à part, non seulement parce qu'il est exceptionnellement puissant, mais encore parce qu'il est fondé *entièrement* sur la corruption parlementaire ; il est à la merci d'une loi réformant les tarifs protectionnistes ; aussi les gros actionnaires s'empressent-ils de vendre leurs titres quand l'opinion publique semble menaçante. Grâce aux trafics des votes, on a vu en 1894 les Chambres, tout en établissant un régime douanier relativement libéral, aggraver encore les droits sur les sucres ! Dans tous les pays où existe le protectionnisme, on trouve des syndicats de raffineurs plus ou moins développés ; l'Angleterre échappe à cette plaie grâce au libre-échange.

Il y a, au contraire, des *trusts* que l'on pourrait considérer comme l'expression du bon sens des producteurs : le public a trouvé tout avantage à ce que les éditeurs de livres scolaires n'emploient plus de sommes énormes en publicité, commissions et pots-de-vin aux autorités ; — les usines qui possèdent les meilleures marques pour les chaussures en caoutchouc ont créé une société pour l'achat en commun de la matière première et pour la vente ; elles gagnent sur les intermédiaires ; — les cigarettes sont monopolisées par deux groupes puissants qui possèdent les brevets des meilleurs machines ; les prix n'ont pas été élevés, mais les planteurs de tabac ont peut-être souffert de cette coalition.

En général, les *trusts* s'exposent beaucoup quand ils veulent augmenter les prix ; la concurrence les guette ; des fabriques s'élèvent très rapidement dès que les bénéfices s'accroissent sensiblement ; les *trusts* sont accablés sous le poids des frais généraux et succombent dans la lutte contre des industriels établis avec des moyens moins puissants, mais moins dispendieux et souvent plus perfectionnés.

Il nous semble naturel en Europe que les entreprises gazières d'une même ville fusionnent : il y a dans ce cas (comme dans celui des tramways) une *base territoriale* pour le *trust;* la concurrence ne peut guère se faire. On admet, aujourd'hui, en Amérique que ces monopoles de fait doivent donner lieu à des concessions municipales; malheureusement en Amérique les municipalités sont très corrompues et les contrats de concession donnent lieu à beaucoup de tripotages.

Le *trust* du pétrole a aussi une base territoriale; le transport de l'huile brute se fait au moyen de canalisations aussi longues que le chemin de fer de Paris à Bordeaux ; deux canalisations de ce genre ne peuvent guère s'établir en concurrence l'une de l'autre sur la même direction; il y a donc *monopole de fait:* et ce monopole est d'autant plus fort que le *trust* s'est assuré l'appui personnel et frauduleux des principaux administrateurs des chemins de fer, en sorte qu'il est, pratiquement, le maître absolu des moyens de transport de la matière première. Ce *trust* est arrivé à ses fins en employant beaucoup de manœuvres déloyales ; mais le public est bien servi et ne se plaint pas. Des raffineries gigantesques ont été montées, permettant d'utiliser tous les sous-produits et de les vendre bon marché.

La plus forte coalition qui existe est celle de Carnegie et Rockfeller : le premier possède des fonderies colossales, placées près de houillères excellentes; le second a acheté les meilleures mines de fer du Lac Supérieur. En réunissant leurs intérêts, ils sont parvenus à réduire le prix de la tonne de rails à Chicago de 29 dollars à 17 dollars et à expédier sur l'Angleterre. Ils ont fondé leur entreprise sur un bon marché assez prononcé pour que l'emploi des produits puisse s'étendre. Ici encore la base de la coalition est territoriale : c'est l'appropriation des mines d'une richesse très remarquable.

On a fait beaucoup de lois contre les *trusts:* mais elles n'ont guère été dangereuses que pour les sociétés faibles. Un Américain disait à l'auteur : « Elles ont été faites par des gens qui ne désiraient pas les voir appliquer et qui se sont arrangés pour les rendre inapplicables. » Beaucoup de personnes

pensent que l'opinion publique exigera quelque jour des mesures plus efficaces ; le directeur de l'Institut technologique de Boston, Walker, ne mettait pas en doute que le peuple se débarrasserait des *trusts*.

Il est fort douteux que les *trusts* aient rendu des services à l'industrie américaine ; Walker contestait même au syndicat de pétrole d'avoir mieux fait que n'auraient fait des compagnies isolées. L'avantage de traiter en grand les sous-produits semble largement compensé par l'inertie d'une grande administration, qui ne peut pas suivre, avec la souplesse nécessaire, les progrès incessants d'une chimie prodigieusement variable. Walker reprochait aux *trusts* d'être peu favorables à l'esprit d'invention ; ce reproche doit être bien fondé ; mais les fusions sont encore trop récentes pour qu'on ait pu souffrir beaucoup de la routine propre aux grandes administrations. Les syndicats sont encore dirigés par les spéculateurs hardis qui les ont fondés, et ce n'est qu'à la génération suivante qu'on pourra reconnaître les vices propres de ces organisations.

G. Sorel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES ALLEMANDS, FRANÇAIS, ITALIENS

Die Agrarfrage. — *Eine Uebersicht über die Tendenzen der modernen Landwirthschaft und die Agrarpolitik der Socialdemokratie.* — KARL KAUTSKY. (Verlag von Dietz, Stuttgart, 1899.)

La Question Agraire (coup d'œil sur les tendances de l'agriculture moderne et sur la politique agraire de la Social-Démocratie), tel est le titre de l'œuvre capitale que Karl Kautsky, l'un des théoriciens essentiels du socialisme international, publie chez Dietz en ce moment même. Nous ne pouvons aujourd'hui — venant à peine de recevoir cette œuvre remarquable — que signaler à nos lecteurs cet événement, l'un des plus marquants du mouvement doctrinal socialiste dans ces dernières années. Nous en donnons un bref aperçu. Le livre se compose de deux parties : l'une qui s'occupe des *tendances actuelles de la production et de la propriété agricoles,* l'autre qui expose, d'après l'esprit de la doctrine, *les réformes possibles et désirables en période capitaliste, au profit soit de l'agriculture en elle-même comme branche de la production nationale, soit des salariés agricoles et des petits propriétaires.*

Évolution de l'agriculture depuis le Moyen-Age, rente sous tous ses aspects, supériorité de la grande entreprise agraire, *sur-travail* et *sous-consommation* des petits propriétaires, latifundia, concurrence des produits des pays neufs, pénétration des procédés industriels dans l'agriculture, telles sont les graves et intéressantes questions traitées dans la première partie de l'ouvrage. Cette première partie se termine par un remarquable chapitre sur les forces motrices du mouvement historique contemporain, la grande industrie capitaliste qui absorbe peu à peu la petite industrie et projette son ombre sur les petits producteurs agricoles, de plus en plus sous sa dépendance à divers titres.

La seconde partie de l'ouvrage est plus importante encore peut-être, par son caractère d'actualité, à la suite de longs débats des congrès socialistes allemands et des discussions qui occupent la pensée socialiste internationale sur la question dont elle s'occupe :

La politique immédiate de la démocratie socialiste dans les questions agraires. L'idée essentielle de Kautsky, qu'il représente depuis déjà longtemps et qu'il a cette fois poursuivie dans tous ses détails, est la distinction des revendications agraires qu'il groupe en trois séries : I) *Revendications en faveur de l'agriculture, de son développement technique et économique ;* II) *Revendications en faveur des paysans en tant qu'ils sont déjà prolétarisés ou en tant que consommateurs ;* III) *Revendications en faveur de la petite propriété paysanne, des paysans en tant que propriétaires.* Autant l'auteur attache d'importance aux deux premières séries de réformes, autant, fidèle à ses principes généraux, il s'oppose à la troisième, qu'il considère comme *inefficace, impuissante* et *réactionnaire.*

Mais ce ne sont pas quelques lignes hâtives qui peuvent donner une idée de l'œuvre maîtresse de l'éminent théoricien socialiste. C'est une longue étude qu'elle exige et que nous lui consacrerons. D'autant plus que son retentissement sera énorme dans le socialisme international, où il va soulever de *nécessaires discussions* sur la tactique à suivre en face de la petite propriété paysanne.

Ouvriers du temps passé, par H. Hauser (vol. in-8 de xxxviii-262 pages, 6 fr., cartonné ; Alcan, éditeur, Paris, 1898). — On ne possède sur l'histoire du travail en France que des études générales médiocres et quelques bonnes monographies ; l'auteur étudie une période très courte, s'étendant du milieu du quinzième siècle au commencement du dix-septième ; les grands mouvements révolutionnaires du quatorzième siècle ont été écrasés ; l'industrie monopolisée et protégée par Colbert n'est pas encore créée. Durant cette période le gouvernement royal intervient, de plus en plus, dans les conditions du travail, et cherche à faire disparaître la liberté des professions ; les patrons rendent l'accès de leur classe très difficile aux ouvriers. L'image idyllique, que l'on a parfois tracée de l'ancien monde ouvrier, s'évanouit au fur et à mesure que l'on approfondit la question, que l'on consulte un plus grand nombre de documents.

Il tramonto delle schiavitù, par E. Ciccotti (vol. in-8 de 320 pages, Bocca, éditeur, Turin, 1899). — On a fait, dans ces dernières années, beaucoup d'études sur l'économie ancienne, et les travaux de Fustel de Coulanges ont jeté une vive lumière sur les origines du servage. Le professeur Ciccotti a mis en œuvre, avec beaucoup de talent, les résultats de la science et a présenté un tableau d'ensemble de l'histoire de l'esclavage en Grèce et à Rome. L'auteur est l'un des marxistes les plus connus d'Italie et il a cherché à utiliser, autant que possible, les règles de la méthode de Marx : cette circonstance donne à ses livres un intérêt tout particulier. Il a mis en évidence l'importance considérable du travail libre à

Rome et bien montré les relations qui existent entre le régime du travail et les productions qu'on peut lui demander.

REVUES ALLEMANDES, FRANÇAISES, ITALIENNES, RUSSES

Die Neue Zeit (décembre 1898). — Les discussions soulevées par Bernstein suivent toujours leur cours, et prendront plus d'intensité encore quand il aura lui-même précisé ses idées, dans une brochure qui va paraître. Dans les numéros de décembre de *Die Neue Zeit*, Heinrich Cunow combat les opinions de Bernstein sur la *Théorie de la Révolution*. D'après lui, Bernstein n'étudie qu'un côté de la question : la petite production, au lieu de disparaître, reste-t-elle à l'état stationnaire, et gagne-t-elle même du terrain ? Les chiffres peuvent sembler favorables à Bernstein. Mais que classe-t-il sous les mêmes chiffres ? Toutes les branches rangées sous la rubrique de la moyenne production ont-elles le caractère des moyennes industries ? Cunow répond : 1° En même temps que dans une branche de la production la concentration se produit, dans une autre branche s'accomplit au même moment la décentralisation ; 2° il n'est pas possible de classer tel ou tel établissement sous la rubrique de la moyenne production, en prenant pour base le nombre des ouvriers occupés ; 3° ni le nombre des ouvriers occupés, ni la somme des capitaux placés dans l'entreprise, ni la production ne peuvent donner une notion exacte de la rubrique sous laquelle il faut classer une entreprise déterminée.

Ce n'est pas tout. Bernstein affirme que grâce à l'expansion du marché universel, la production ne peut s'arrêter, ni la catastrophe se produire. Il oublie : 1° que le marché n'est pas illimité ; 2° que son point de saturation est d'autant plus proche que le développement industriel des grands pays s'accentue et que la concurrence devient toujours plus intense. Contre Bernstein, Cunow croit à la catastrophe économique, où doit sombrer la société actuelle. « Le temps viendra, dit-il, où tantôt sur un point, tantôt sur un autre, une branche quelconque de l'industrie sera forcée de limiter son exportation, et par là même son extension, alors que d'autres continueront à se développer, jusqu'au jour d'un arrêt général, d'où on ne sortira que par la suppression du régime capitaliste. » Révolution sanglante ou pacifique, nul ne peut dire comment elle se produira : on ne peut qu'en indiquer la nécessité, en se plaçant au point de vue dynamique.

La Revue Socialiste. — Depuis le mois d'octobre, J. Jaurès publie une revue politique, où le grand orateur montre, avec une sagacité admirable, les vrais points de vue du socialisme à propos des événements récents; il fait voir que l'idée de justice n'est pas aussi vaine que l'affirment imprudemment quelques-uns ; il met à nu les vrais sentiments qui dirigent les nationalistes. — En

octobre, Rienzi expose quelles sont les difficultés que présentent quelques-unes des formules des théories socialistes.— En décembre, Paul-Louis essaie de réfuter les opinions émises par le précédent auteur et par Vandervelde; il prétend, notamment, que la *loi d'airain* est un *axiome* nécessaire, qui jette une vive clarté sur les questions économiques. Cet article est malheureux; il est manifeste que Paul Louis n'a qu'une idée confuse de ce qu'on entend par *loi d'airain;* il confond plusieurs théories entre elles et n'est pas au courant de l'économie contemporaine.

Rivista critica del socialismo. — Il n'existait pas jusqu'ici une grande Revue socialiste italienne; ce nouveau périodique comble donc une lacune; il sera largement ouvert et il compte parmi ses collaborateurs d'ardents libéraux non socialistes (comme les professeurs Pareto et Pantaleoni), le grand orateur républicain Bovio, le célèbre sociologiste républicain Colajanni. A noter parmi les collaborateurs : Bernstein; G. Renard, l'ancien directeur de la *Revue Socialiste;* les députés socialistes belges Bertrand et Vandervelde; les députés socialistes italiens Costa, Gatti, Nofri; les professeurs Ciccotti, Zerboglio, etc. La Revue comprend des enquêtes sur les idées sociales contemporaines, des articles d'actualité, des monographies, des études économiques et des variétés littéraires.

Le premier numéro a paru le 1er janvier.

Rousskaïa Mysl (La Pensée russe), revue mensuelle de Moscou, à tendances libérales, parle, dans sa chronique de novembre, de la *famine*, autant, bien entendu, qu'en peut parler un organe muselé. Après avoir constaté que sur les huit dernières années on en compte quatre de disette, la Revue fait ressortir le *dépérissement physique de la population.* Depuis l'introduction du service militaire universel (1874), le nombre des conscrits s'est accru de 48 p. 100, tandis que la partie valide *a diminué* de 20 p. 100; parmi les conscrits non appelés au service on a compté, dans la même période, 31 p. 100 des valides en moins *et 100 p. 100 des invalides en plus.*

Naoutchnoïe Obosrénié (La Revue scientifique), Pétersbourg, *décembre 1898.* — Un article sur *le village russe dans l'idylle et dans la réalité.* L'idylle c'est la conception des « populistes » russes, des admirateurs soi-disant socialistes de la vieille structure agraire, condamnée à disparaître du fait du développement capitaliste. L'auteur, un adepte de la conception marxiste, démontre, chiffres en main, que l'accaparement de la terre par les gros paysans, devenus l'idole des « populistes », collabore puissamment à la désagrégation du *statu quo* agraire. La masse paysanne prolétarisée, affranchie de la lourde chaîne fiscale qui le rive au sol, se tourne vers l'industrie et perd, par suite, de plus en plus son caractère conservateur.

Le Gérant : J. LONGUET.

Suresnes. — Imp. G. Richard et Husson, 9, rue du Pont.

LES

VILLES TENTACULAIRES[1]

Citoyennes et Citoyens,

J'habite aux environs de Bruxelles, près des plaines de Waterloo, une petite commune qui s'appelle La Hulpe. La ville, derrière les hautes futaies de la forêt de Soigne, est invisible pendant le jour ; mais, le soir, quand la nuit est nuageuse, son spectre, son mirage, ses lumières, se reflétant sur le ciel, révèlent sa présence, et, très souvent, sur le pont du chemin de fer qui va vers la capitale, j'ai songé à ces vers de notre ami Émile Verhaeren :

. . . . Lorsque les soirs
Sculptent le firmament de leurs manteaux d'ébène,
La ville au loin s'étale et domine la plaine;
Comme un nocturne et colossal espoir,
Elle surgit : désirs, splendeurs, hantises.
Sa clarté se projette en miroir,
Son gaz myriadaire en buissons d'or s'attise.
. . . .
C'est « la ville tentaculaire !... »

C'est elle, en effet, ce sont les grandes cités aux tentacules d'acier, filles du capitalisme, qui attirent, de plus

---

(1) Conférence organisée par le Groupe des Étudiants collectivistes de Paris, faite à l'Hôtel des Sociétés savantes le 16 janvier 1899, sous la présidence du citoyen Bénézech, député de Montpellier.

en plus vers elles, l'argent, les produits, les hommes des campagnes : l'argent, sous forme d'impôts et de fermages ; les produits dépréciés, par la concurrence mondiale, venant, affluant des quatre coins de la terre, vers Paris, vers Londres, vers Berlin, — ces estomacs gigantesques du monde capitaliste ; et enfin les hommes, déracinés de la glèbe natale, expropriés de leurs biens communaux, de leurs biens de famille, de leur industrie rurale, et poussés vers les villes, entraînés par une force irrésistible.

Le même phénomène se manifeste d'une manière éclatante dans tous les pays. En Angleterre on constatait dernièrement qu'il ne reste plus que 800,000 ouvriers agricoles ; la moitié de la population habite dans les grandes villes et à la Chambre des Communes, en 1882, le ministre de l'agriculture pouvait dire que la question de l'avenir ne sera pas la question de la concurrence étrangère, mais la difficulté pour les fermiers de trouver des ouvriers agricoles.

Je n'ai pas besoin de vous renseigner sur la situation de la France : un seul chiffre en dit long : il y a cinquante-deux ans, en 1846, 24 p. 100 de la population totale habitait dans les villes ; aujourd'hui la proportion est de 37 p. 100 ; et on calcule que tous les cinq ans, près de 300,000 Français viennent de la campagne s'établir dans les villes.

En Allemagne, le mouvement a commencé plus tard qu'en Angleterre et qu'en France, mais depuis quelques années il grandit avec la rapidité d'une avalanche ; c'est ainsi que dans les derniers recensements on constate que l'augmentation de deux millions et demi d'habitants, qui s'est produite pendant la dernière période quinquennale, a profité exclusivement aux centres urbains ; il y a au contraire légère diminution en ce qui concerne les cam-

pagnes. Un des hommes qui ont le mieux étudié la situation agricole de l'Allemagne, le professeur Sering, constatant les immenses migrations des ouvriers de la campagne saxonne vers les centres industriels, des ouvriers de la Prusse occidentale vers la Saxe, des Polonais vers la Poméranie, pouvait dire qu'elles dépassent en importance, au point de vue de la masse en mouvement, les grandes migrations barbares qui se sont produites en Europe il y a quinze siècles.

Si nous passons maintenant au pays du continent qui est à la fois l'un des plus petits et le plus industrialisé, la Belgique, avec ses immenses fourmilières industrielles, ses chefs-lieux de provinces distants à peine d'une ou deux heures de chemin de fer, nous constatons que le mouvement vers les villes y acquiert une incomparable intensité.

C'est ainsi que, d'après les chiffres qui m'ont été fournis par l'administration des chemins de fer belges, on peut évaluer à 75 ou 80,000 le nombre des ouvriers de la campagne qui prennent le chemin de fer tous les matins, pour aller travailler dans les villes ou dans les centres industriels.

Il faut ajouter à ces ouvriers, à ceux qui font ce qu'on peut appeler des migrations quotidiennes, ceux qui s'en vont, pendant toute la belle saison, travailler dans le nord de la France, ou bien dans le grand-duché de Luxembourg, comme mineurs, comme briquetiers, et, plus tard, comme arracheurs de betteraves ; ils sont de 40 à 50,000 ; plus de 100,000 ouvriers dans nos pays travaillent donc à un endroit différent de celui où ils habitent, et, sous la pression des différents facteurs économiques dont je veux vous parler ce soir, sont contraints, sous peine de mort, de sortir de leurs villages et d'aller chercher du travail là où ils peuvent en trouver.

Par conséquent, lorsqu'on propose en France, par exemple, des mesures restrictives contre les ouvriers étrangers qui viennent gagner dans ce pays un morceau de pain, c'est véritablement à la mort par la misère qu'on veut condamner ces ouvriers.

Je veux, au début de cet entretien, vous apporter non pas une opinion personnelle, mais un véritable message du Parti ouvrier belge. Il y a des milliers d'ouvriers belges qui travaillent en France : les uns s'embauchent dans les fabriques des départements du nord, et nous avons le droit de dire qu'ils ont été pour quelque chose dans les victoires socialistes obtenues dans ces départements ; les autres, descendant des hauts plateaux de nos Ardennes, viennent travailler dans le pays de Longwy ; d'autres encore, ceux qu'on appelle chez nous les Français et chez vous les Flamands, viennent faire la moisson en France ; ce sont aujourd'hui sinon des socialistes du moins les plus ardents parmi les soldats de la démocratie chrétienne que nous appelons sauvage, par opposition à la démocratie chrétienne domestiquée.

Ces milliers d'hommes sont contraints par le régime capitaliste lui-même à venir en France. Certains projets de loi ont été déposés qui restreignent le nombre des ouvriers étrangers qu'un industriel pourra employer : je suis convaincu, quant à moi, que tous les députés de la fraction socialiste tiendront à honneur de les combattre, et qu'à ceux qui invoquent la devise de « La France aux Français », ils répondront par notre autre devise, plus large et plus humanitaire : « Le monde aux travailleurs ! » *(Applaudissements.)*

Ce qu'il y a de vraiment remarquable dans cette mobilité des travailleurs belges, et d'une manière générale des travailleurs qui ont été déracinés par le capitalisme, c'est qu'il y a bien peu d'années encore, ces ouvriers sem-

blaient attachés à perpétuité à la terre natale. C'est ainsi que, vers 1850, un économiste belge, Ducpétiaux, disait que la caractéristique des ouvriers flamands était leur esprit sédentaire, leur horreur des nouveautés, leur volonté inébranlable de ne pas sortir de leur village, en un mot leur tendance à l'isolement. Or, ce sont ceux-là même, aujourd'hui, qui constituent les éléments les plus mobiles de notre prolétariat : pour les déraciner ainsi, il a fallu une crise terrible, une véritable tempête industrielle ; c'est la crise de l'industrie linière dans les Flandres.

En 1843 le gouvernement belge fit une enquête dans quatre de nos provinces pour savoir combien il y avait d'ouvriers employés dans l'industrie linière en Belgique ; et il constata que le nombre de ces ouvriers, hommes et femmes, s'élevait à 328.249. Donc, plus de 300,000 travailleurs employés comme tisserands, comme fileuses ou comme préparateurs du lin. Cette industrie se liait intimement alors à l'agriculture. La même famille de paysans cultivait le sol, qui s'auréolait des fleurs bleues du lin ; puis l'homme, après avoir participé à ces travaux du champ, se mettait au métier ; la femme interrompait les travaux du ménage pour se livrer à son travail de fileuse ; les enfants même collaboraient à cette industrie familiale ; et grâce à cette occupation accessoire, dont Engels dans plusieurs de ses écrits a montré l'importance, ces gens, qui avaient déjà perdu leurs communaux, leurs droits d'usage, tout ce qui consolidait jadis la petite culture, arrivaient encore à vivre, à payer leur loyer et à payer leurs impôts.

Or, ainsi que vous le savez, à la fin de la cinquième décade, l'industrie linière et l'industrie textile en général s'établirent dans les villes ; elles prirent la forme mécanique ; leur concurrence agit d'une façon meurtrière sur les formes surannées de l'industrie privée ; et en quelques

années ces 300,000 ouvriers furent littéralement jetés sur le pavé et remplacés par une poignée de travailleurs employés dans les fabriques.

Pour vous rendre compte de l'importance de cette transformation, je vous dirai que les 300,000 ouvriers de 1843 n'étaient plus en 1880 que 35,000, parmi lesquels seulement 18,000 ouvriers à domicile, les autres travaillant dans les fabriques.

Que sont devenus ceux qui avaient été ainsi chassés de leur ancien métier? Les uns affluèrent vers les villes, vers ces villes flamandes qui ont conservé un vestige important de leur ancienne puissance : leurs bureaux de bienfaisance qui sont extrêmement riches ; et les pauvres de la campagne allèrent à Ypres, à Gand, à Audenardes, chercher des moyens d'existence qu'ils ne trouvaient plus chez eux.

Le gouvernement se préoccupa du sort d'un grand nombre de ces malheureux et, par des mesures administratives énergiques, il les obligea à quitter leur pays d'origine. On les envoya, pour ainsi dire, faire de la colonisation intérieure dans les charbonnages du Hainaut : c'est ainsi qu'aujourd'hui encore, dans l'arrondissement que je représente, à Charleroi qui est un pays absolument wallon, où tout le monde parle le français, il y a plusieurs hameaux qui sont habités exclusivement par des ouvriers flamands, à telles enseignes qu'au hameau du Taillis-Pré, le curé est obligé le dimanche de faire son prêche en flamand, et lorsque nous avons fait notre élection, nous avons dû demander à nos camarades de Gand ou de Bruxelles de venir faire la propagande en flamand.

A côté de ces ouvriers, il y en a d'autres qui viennent tous les jours du fond de la Flandre travailler dans les charbonnages, de telle sorte qu'en dehors des dix ou douze heures de travail qu'ils doivent faire au fond de la

fosse, ils ont encore de 50 à 60 kilomètres de chemin de fer à franchir, aller et retour : les trains qui ramènent ces ouvriers vers Sateghem et d'autres villages, sont remplis d'hommes qui semblent absolument abrutis par le travail intensif, et ne peuvent rentrer chez eux que pour y goûter quatre ou cinq heures de sommeil.

Mais ce n'est pas là la partie la plus importante des ouvriers qui se rattachaient jadis à l'industrie linière ; le plus grand nombre d'entre eux forment cette grande armée ouvrière, dont je vous parlais tout à l'heure, des ouvriers flamands qui s'en vont travailler dans les départements du nord et même du centre de la France ; et ils sont tellement nombreux que le gouvernement, voyant le mouvement démocratique grandir dans la Flandre, a fixé les élections de manière à ce qu'elles aient lieu à l'époque où tous ces ouvriers sont partis. C'est sa façon à lui de respecter le suffrage universel.

Ce qui prouve le lien direct qui existe entre la destruction de l'industrie linière et l'exode rural dont je viens de vous parler, c'est que les arrondissements qui envoient chaque année le plus grand nombre d'ouvriers à la France, sont précisément ceux où jadis l'industrie linière employait le plus grand nombre d'ouvriers, les arrondissements d'Audenardes, d'Alost, de Courtrai et, dans le Hainaut, l'arrondissement d'Ath. Ce qui s'est passé pour l'industrie linière se réalise en ce moment, d'une façon moins éclatante mais tout aussi certaine, pour un grand nombre d'autres industries, industries du foyer ou de la ferme, qui se rattachent aux travaux agricoles ; car ceux qui soutiennent, d'une façon plus ou moins catégorique, que le capitalisme n'envahit pas l'agriculture, ne veulent pas se rendre compte que les différentes branches qui constituaient jadis une exploitation agricole, tendent à se séparer de plus en plus de ces exploitations exclusivement

rurales pour prendre successivement la forme capitaliste.

Il en a été ainsi, par exemple, de la brasserie et de la distillerie. Il y a quelques années, dans notre pays, la plupart des fermiers brassaient leur bière eux-mêmes : aujourd'hui les brasseries seules s'occupent de manipuler le houblon et le seul souvenir qui reste de l'industrie familiale de jadis, c'est, dans les haies, des pieds de houblon sauvage, dernières traces des houblonnières des fermiers.

En distillerie l'évolution a été plus rapide et plus complète encore. En 1835, nous avions 2,000 distilleries agricoles en Belgique : aujourd'hui il en reste tout juste une centaine : les autres ont été ruinées, décapitalisées par douze énormes distilleries industrielles, qui ont le monopole de fait de la production de l'alcool et qui sont toutes concentrées dans les grandes villes. Il est vrai qu'en 1896 le gouvernement a jugé que le moment était venu de favoriser l'agriculture et de ressusciter la distillerie agricole. On a donc décidé d'accorder des privilèges fiscaux considérables aux distilleries coopératives, composées exclusivement de cultivateurs ; et l'on affirmait que pareille mesure allait inévitablement régénérer la distillerie agricole. Malheureusement, les prévisions du gouvernement ne se sont pas du tout réalisées.

Les paysans qui avaient peu de capitaux et qui n'étaient pas disposés à les risquer dans une entreprise plus ou moins aléatoire, n'ont pas fondé ou n'ont guère fondé de distilleries coopératives. Mais les grands distillateurs industriels se sont dit : Pourquoi, puisque les distilleries coopératives sont favorisées, puisqu'on leur accorde une énorme exemption fiscale, ne constituerions-nous pas des distilleries coopératives ? Il faut quinze agriculteurs, nous choisirons quatorze hommes de paille parmi les fermiers

d'une région et, nous-mêmes, nous achèterons 25 ares de terre, pour nous transformer en cultivateurs. Nous mettrons tous les capitaux dans ces coopératives, et, ayant mis tous les capitaux, nous en retirerons tous les bénéfices...

Ce qui fait que, dernièrement à la Chambre, nous avons pu citer les statuts d'un grand nombre de coopératives agricoles qui sont composées légalement de quinze membres ; les uns, au nombre de quatorze, prenaient une action de cent sous, et l'autre, le quinzième, qui était toujours un grand distillateur, mettait des milliers de francs dans l'affaire. Les conseils d'administration, dans plusieurs cas, étaient composés de deux personnes : l'une était le distillateur, nommé dans les statuts et d'une manière définitive, l'autre était un délégué de l'assemblée générale où le distillateur avait l'immense majorité des actions. On poussait l'ironie jusqu'à dire que s'il y avait désaccord entre les deux membres du conseil d'administration, ce serait le distillateur qui aurait voix prépondérante ; et dans l'un des statuts, beau phénomène de capitalisme dynastique, on donnait au distillateur lui-même, s'il venait à démissionner, le droit de désigner son successeur. Résultat : ces coopératives fausses, fictives, prospèrent sous l'œil paternel du ministre des finances ; il les a dénoncées lui-même dans une circulaire ; mais les agrariens, unis aux distillateurs industriels (car les propriétaires ont fait la même chose que les distillateurs de la ville), l'empêchent d'appliquer la loi et continuent à profiter des exemptions fiscales, alors que le ministre lui-même a dénoncé ces abus. Il en résulte que les distilleries à l'ancienne mode disparaissent un peu plus vite qu'avant 1896 ; elles se trouvent prises entre deux roues d'une meule, entre les distilleries industrielles et les fausses distilleries coopératives, de telle sorte qu'il ne leur reste plus qu'à disparaître.

Ce que je viens de vous signaler pour l'industrie linière, pour la distillerie, pour la brasserie. est en passe de se réaliser pour toutes les industries accessoires qui fournissaient aux habitants des campagnes, aux petits cultivateurs, des moyens d'existence indispensables au maintien de leur exploitation. C'est ce qui arrive pour l'armurerie aux environs de Liège, pour la saboterie dans les Ardennes et pour bien d'autres industries dont je voudrais vous dire quelques mots.

Ainsi dans les environs de Gembloux il y avait une industrie locale très prospère : celle des couteliers qui étaient, en même temps, de petits cultivateurs, travailleurs à domicile et paysans. Ils ont été ruinés par la concurrence de l'Angleterre, et contraints pour vivre à exercer une profession très pénible : ils s'en vont de sucrerie en sucrerie pour aiguiser les couteaux à betterave.

Dans une autre région de notre pays, les tisseurs de coton, ne trouvant plus le moyen de vivre, depuis qu'on a établi à Waterloo des tissages mécaniques, se sont faits maçons et plafonneurs et viennent travailler tous les jours à Bruxelles.

Il en a été de même des scieurs de long, depuis que se sont répandues les scieries à vapeur ambulantes, qui leur ôtent littéralement le pain de la bouche.

Mais il est un dernier exemple que je veux vous citer en insistant un peu plus longuement, parce qu'il marque mieux que tout autre l'influence déformatrice que le capitalisme exerce sur certaines industries rurales : je veux vous parler des chapeliers en paille de la vallée du Geer. Cette industrie, jadis, avait sa base naturelle dans la constitution géologique du sol ; les terrains crétacés des environs de Maestricht se prolongent jusque dans la vallée du Geer, et le blé qu'on y produit, l'épeautre et le froment ont certaines qualités spéciales qui les rendent

très propres à la fabrication des tresses de paille; les pailles, les chaumes sont plus forts, plus souples et ils ont une blancheur qu'il est très difficile d'obtenir ailleurs. Aussi cette industrie de la tresse de paille a été longtemps localisée en Europe dans la vallée du Geer en Belgique et dans les adorables vallées qui descendent vers Florence, en Toscane.

Il y a quelques années, à l'époque où M. de Laveleye écrivait son rapport sur l'agriculture belge pour l'exposition de Paris de 1889, cette industrie avait conservé son caractère patriarcal et primitif. Les fermiers de la vallée du Geer cultivaient l'épeautre qu'on employait au tressage de la paille, ils la fournissaient aux ouvriers; ou bien ceux-ci cultivaient eux-mêmes la matière première dont ils avaient besoin, sur des lopins de terre pris en location. Les filles, les femmes, les enfants s'occupaient à tresser la paille ainsi obtenue ; on les rencontrait sur les chemins menant paître les vaches ou bien se promenant la tresse de paille au poignet, ou bien bien encore le soir allant à la veillée pour se réunir et faire le tressage, comme jadis se réunissaient les fileuses; puis les hommes, la grande masse de la population mâle, s'en allaient pendant la plus grande partie de l'année à Bruxelles, à Paris et dans d'autres grandes villes, comme ouvriers chapeliers, comme couseurs de chapeaux. A cette époque donc, l'industrie chapelière de la vallée du Geer formait un ensemble tout à fait cohérent : culture de l'épeautre, tressage de la paille par les enfants et les femmes, enfin cousage des chapeaux par les hommes, qui allaient à l'étranger pour cette opération.

Mais vers 1880 la situation s'est modifiée complètement; et tout d'abord le machinisme s'est introduit dans l'industrie chapelière, à Paris, à Bruxelles et ailleurs; et on a commencé à remplacer les ouvriers chapeliers par

leurs filles, par des fillettes de quinze ou vingt ans, qui ont accaparé les places de leurs pères, et qui aujourd'hui représentent une très notable proportion de la population ouvrière des différentes communes de la vallée.

A Roquelange, par exemple, on me disait que 25 p. 100 des filles s'en vont tous les ans travailler à Paris comme chapelières ; elles en reviennent quelquefois, bien que beaucoup restent dans le ruisseau ; et quand elles reviennent, elles sont souvent deux quelque temps après leur retour. Toutes rapportent dans leur village natal les allures, les mœurs, les coutumes des ouvrières parisiennes ; et c'est vraiment un spectacle frappant, lorsqu'on se trouve dans une de ces communes si coquettes et si gracieuses, de voir, à côté des femmes du pays, qui ont conservé l'aspect fruste et agreste des Limbourgeoises, quantité de pimpantes fillettes qui ont rapporté je ne sais quel rayon de la grâce de Paris.

Mais sous cette prospérité apparente, survivance de la prospérité réelle de ces dernières années, se cache une misère de plus en plus grande. En effet, depuis que les ouvrières ont remplacé les ouvriers chapeliers, ceux-ci se trouvent pour la plupart obligés de chercher d'autres moyens d'existence. Il en est qui sont partis vers la ville ; d'autres travaillent dans les charbonnages ; d'autres encore dans les exploitations maraîchères des environs de Liège ; mais la plus grande partie, depuis que les femmes se sont mises à faire le travail des hommes, ont dû se mettre à leur tour à faire le travail des femmes ; et vous rencontrez sur les chemins des environs de Rocquelange, à côté des tresseuses, quantité de tresseurs, quantité de vigoureux gaillards qui en sont réduits, pour un salaire de famine, à faire concurrence à leurs femmes et à leurs filles ; aussi l'industrie végète de plus en plus, la surproduction est permanente et elle est d'autant plus

considérable que, peu à peu, les débouchés viennent à se fermer ; on n'emploie plus guère l'ancienne production patriarcale de la vallée du Geer ; on lui préfère les produits de l'Inde et du Japon, et de l'Italie : aussi, s'il ne restait pas une spécialité qu'on appelle les « sept bouts », une tresse de paille composée de sept fétus liés ensemble, — l'industrie de la vallée du Geer aurait vécu.

Seulement, il s'y est formé une industrie différente. Jadis, il n'y avait pas une seule fabrique de chapeaux dans la vallée, aujourd'hui il y en a un très grand nombre : mais, chose bizarre, ces fabriques n'emploient pas les tresses faites sur place, elles les font venir de Hollande et du Japon, ou de l'Italie, tandis que les produits locaux s'en vont, eux, aux États-Unis. Il ne reste donc plus aucun lien entre les différentes formes de l'industrie chapelière. L'évolution regressive est complète : la culture d'épeautre disparaît, elle est remplacée par les grasses prairies qui couvrent aujourd'hui tout le fond de la vallée ; les hommes ont été remplacés, à Paris et ailleurs, par des femmes : les femmes sont remplacées à Rocquelange par des hommes ; et ceux qui travaillent dans les fabriques de chapeaux, n'exploitent pas les produits locaux ; la seule chose qui reste, c'est l'utilisation des aptitudes acquises par les ouvriers.

Vous voyez par cette série d'exemples que peu à peu les anciennes industries tendent à prendre progressivement la forme capitaliste ou bien disparaissent complètement ; et alors il n'est pas étonnant que, privés de leurs communaux et de leurs droits d'usage, leur économie naturelle transformée en une économie d'argent, n'étant plus rattachés en rien à la terre qu'ils exploitaient jadis, étant privés des moyens d'existence que leur donnait l'industrie de la ferme ou du foyer, des milliers et des milliers d'ouvriers, incapables de vivre dans leurs vil-

lages, se dirigent vers les villes, essayant d'y trouver du travail.

Puis, d'autres causes interviennent qui augmentent encore l'exode rural : la crise agricole qui augmente la misère dans les campagnes, la facilité toujours plus grande des moyens de transport qui rend plus forte l'attraction des villes, l'éclat de la vie urbaine qui attire lui aussi l'ouvrier ; — d'autres sentiments interviennent, ainsi par exemple, la volonté de ne plus servir comme domestique, comme valet de ferme, le désir d'aller travailler en ville où l'on aura quelque liberté, l'attraction intellectuelle qu'exerce la Ville-Lumière, la ville où le cerveau humain prend un développement plus grand qu'à la campagne ; — toutes ces raisons augmentent et augmentent de plus en plus les rangs de l'armée qui marche vers la ville, et expliquent pourquoi les villes tentaculaires jouent un rôle si important dans l'évolution du capitalisme. *(Applaudissements.)*

E. VANDERVELDE.

(A suivre.)

L'ORGANISATION UNITAIRE

DU SOCIALISME ANGLAIS

Il n'y a aucun doute que le moment présent ne soit l'un des plus favorables au développement politique du socialisme en Angleterre.

Un fort gouvernement tory étant au pouvoir, imbu des plus agressifs sentiments impérialistes et *jingoes*, c'était du parti libéral que ceux qui avaient quelque attachement à ses vieux principes de paix et de réformes, attendaient l'opposition à l'impérialisme; mais il est en pleine décadence et ceux de ses partisans qui subsistent, sont passés à l'ennemi. Sans *leader* reconnu, sans principes, sans politique et sans programme définis, le parti libéral est comme un vaisseau flottant sans espérance dans le doute et le désespoir. Beaucoup de ceux qui suivent la politique du parti libéral, surtout dans la classe ouvrière, sont très sympathiques au socialisme ; un grand nombre des chefs et des membres riches de ce parti étant aussi impérialistes et aussi réactionnaires que n'importe quel tory, il ne faudrait pas grand'chose pour les faire passer dans le camp tory.

A un parti socialiste fort et unifié, confiant dans ses destinées et décidé à marcher résolument, s'offre en ce moment une superbe occasion de rallier toutes les forces dispersées de la démocratie ouvrière en face de la ploutocratie, des privilèges et de l'*impérialisme*.

Malgré les efforts qui ont été faits pour amener l'unifi-

cation du parti socialiste, celui-ci reste malheureusement divisé et, pour cette raison, il n'est pas en état de tirer tous les avantages possibles de la situation actuelle. L'on peut espérer, cependant, qu'avant que cette occasion ne soit perdue l'on réalisera cette unification, qui réunirait le socialisme anglais en un seul robuste parti, centre de ralliement de toute la classe ouvrière.

Les deux fractions du parti socialiste, dont l'union est d'une si grande importance en ce moment, sont la Fédération Démocrate Socialiste (Social Democratic Fédération) et le Parti Ouvrier Indépendant (Independent Labour Party). Il y a en outre la Société Fabienne et un certain nombre de groupements socialistes locaux, restés autonomes. Ces derniers rejoindraient le parti, unifié nationalement par la fusion des deux grandes organisations. La Société Fabienne comprend surtout des gens issus des classes moyennes, très teintés de libéralisme bourgeois, s'occupant de publications intéressantes sur le « socialisme municipal » ; elle s'efforce surtout de « pénétrer » dans le parti libéral ; elle resterait au contraire, et c'est ce qui vaudrait le mieux, *autonome*.

Les *leaders* de la Société Fabienne sont Sydney Webb et Georges Bernard Shaw. L'un est président du comité politique du *National Liberal Club* et l'autre est connu comme un écrivain et un critique dramatique, brillant et plein d'humour (mais assez cynique), plutôt que comme un homme politique sérieux.

La Fédération Démocrate Socialiste est la plus ancienne des organisations socialistes existantes en Angleterre. Elle fut fondée en 1881 et elle a grandi d'une façon sûre, mais lentement, depuis cette époque, malgré une hostilité violente, qui d'ailleurs ne se manifeste presque plus. Elle compte maintenant environ dix mille membres groupés dans cent trente sections. Fortement marxiste, ayant, à sa

tête H.-M. Hyndman, le plus remarquable, le plus énergique et le plus enthousiaste des vulgarisateurs de la doctrine de Marx dans ce pays.

La S. D. F. (Social Democratic Federation) a un programme économique et politique auquel chaque membre doit souscrire avant d'adhérer et qui, en tenant compte des circonstances locales, n'est autre que celui de la Démocratie Socialiste allemande, du Parti Socialiste Ouvrier de France. Elle ne compte, en dehors de M. Hyndman, que peu d'hommes des classes moyennes dans ses rangs. On peut citer parmi ses membres les plus éminents quelques-uns des trade-unionistes les plus actifs et les plus respectés d'Angleterre. Parmi les membres les plus connus nommons : E. Belford-Bax, Herbert Burrow's, James Macdonald, Will Thorne, George Lansbury, G.-E. Williams (qui a été plus d'une fois condamné par la justice bourgeoise pour sa propagande), Mac Carthey, Dan Irving, F. Hurley.

Son organe officiel est *Justice*, paraissant hebdomadairement et dont le rédacteur en chef est l'auteur du présent article. Pratiquement *Justice* est la propriété de la *Twentieth Century Press* (Imprimerie du Vingtième Siècle) ; mais comme les actions de cette imprimerie sont possédées, soit individuellement, soit collectivement, par la S. D. F., le journal et l'imprimerie sont en fait la propriété du Parti. *Justice* a été fondée en 1884. En 1897 la *Twentieth Century Press* commença aussi la publication d'une revue mensuelle, *The Social Democrat*. Elle a publié également plusieurs ouvrages de propagande, volumes et brochures.

L'I. L. P. (Independent Labour Party) fut fondé en 1892 ; à sa fondation il n'était pas ouvertement une organisation socialiste ; sa *raison d'être* était l'établissement d'un lien entre diverses organisations existantes — la S. D. F., le

Nouvel Unionisme, etc. — et d'autre part l'organisation d'un grand nombre d'ouvriers qui, tout en étant mécontents des partis libéraux et torys, n'étaient cependant pas encore socialistes et ne voulaient pas adhérer à un parti socialiste nettement défini. Le Parti Indépendant du Travail échoua dans la première partie de son programme — l'union des différents mouvements avancés. — Pour la seconde partie il remporta au contraire un grand succès et reçut dans ses rangs des milliers d'adhérents, quelques-uns anciens membres de la S. D. F., mais en majorité gens qui ne voulaient pas joindre un parti nettement démocrate-socialiste.

Aux élections générales de 1895, quand l'on vit que la politique de l'I. L. P. était nettement opposée aux compromissions, que le Parti était nettement indépendant des partis bourgeois, hostile aux libéraux comme aux torys, un grand nombre de ses membres l'abandonnèrent.

A l'heure actuelle l'I. L. P. compte environ douze mille adhérents. Il comprend un plus grand nombre de journalistes, d'hommes de loisirs, dans ses rangs que la S. D. F. Parmi ses membres les plus connus, nommons : J. Keir Hardie, Tom Mann, Bruce Glasier, Russell Smart, Pete Curran, Mme Pankharst et Mlle Enid Stacy.

Aux élections générales de 1892, Keir Hardie fut envoyé à la Chambre des Communes par la circonscription de South-West-Ham, quartier de la région est de Londres, habité par une population industrielle d'ouvriers du gaz et de travailleurs des docks.

A cette époque l'I. L. P. venait à peine d'être formé et n'avait pas de section dans West-Ham. En revanche il y avait là une section forte et très active de la S. D. F. qui soutint avec ardeur la candidature de Hardie.

Son rôle à la Chambre des Communes, — quoiqu'il fût resté parfaitement indépendant des partis bourgeois. —

ne satisfit ni les démocrates socialistes, ni les électeurs irlandais, dont il y a un grand nombre dans la circonscription; et aux élections de 1895 Hardie fut battu.

Quoique l'I. L. P. ne fût pas, comme nous l'avons déjà dit. ouvertement une organisation socialiste, il s'est sans cesse rapproché davantage du programme socialiste intégral. Les élections de 1895, dans lesquelles tous ses candidats furent battus, alors qu'un grand nombre de non-socialistes quittaient ses rangs, ont, sans aucun doute, beaucoup fait pour le pousser vers le socialisme nettement défini. A l'heure actuelle, quoique ses chefs le déclarent plus *large*, plus *tolérant* et moins doctrinaire que la S. D. F, *il n'y a pratiquement aucune différence entre les principes, le programme et la tactique des deux organisations.*

De temps en temps, depuis l'automne de 1895, des invitations ont été faites par le Conseil administratif national de l'I. L. P. au Conseil exécutif de la S. D. F., de conférer pour arriver à une fusion. Cette dernière organisation répondit en se déclarant favorable à l'unité, mais à condition qu'elle fût faite sur les principes et le programme du socialisme international et en donnant au parti unifié le nom de Parti Social-Démocrate. Un des résultats de ces premières négociations fut l'établissement d'un comité commun, qui prendrait des décisions chaque fois que surgirait quelque difficulté entre les deux organisations, lors des élections.

En juin 1897, James Macdonald, secrétaire du Trades-Council (1) de Londres, qui est aussi à la fois membre des deux organisations (la Fédération Démocrate Socialiste et le Parti Ouvrier Indépendant) invita cinq membres de

---

(1) Comité représentant tous les syndicats d'une ville ou d'une région.

chacun des deux partis à se réunir pour examiner la question de leur fusion en un seul parti. A cette réunion la résolution suivante fut proposée par Keir Hardie et votée à l'unanimité :

Les citoyens présents, — exprimant leurs opinions individuelles, — sont d'avis qu'il est désirable, dans l'intérêt du mouvement socialiste, que la S. D. F. et l'I. L. P. soient unies en une seule organisation, étant donné qu'*il n'existe aucune question de principe qui puisse les empêcher de s'unir.*

Il fut décidé que cette résolution serait soumise aux comités exécutifs des deux organisations et qu'on leur demanderait de soumettre aux votes de leurs adhérents la question de l'unité. Les deux partis furent donc consultés : il y eut au total 5,158 votes pour la fusion, 886 contre. Le chiffre des votants fut peu élevé, quoique le vote eût eu lieu dans toutes les réunions générales des groupes et non par le vote individuel des membres ; mais la majorité en faveur de l'unité était décisive.

Le Conseil national du Parti Ouvrier Indépendant refusa cependant d'agir en conséquence de ce vote et soumit la question à son Congrès annuel, au printemps de 1898.

A ce Congrès, après une longue discussion, il fut décidé de faire voter le Parti sur la question de la fusion ou de la fédération avec la S. D. F. L'on avait avant le vote ainsi posé la question : la fusion signifiait la dissolution immédiate de l'I. L. P. et de la S. D. F., la formation d'un nouveau parti socialiste — alors que la fédération était définie comme la continuation de l'existence des deux organisations séparées, avec un comité central muni de pouvoirs consultatifs et pouvant simplement émettre des vœux.

La question étant ainsi posée, il n'était pas douteux

que le scrutin donnerait, parmi les membres de l'I. L. P., une majorité en faveur de la fédération, de préférence à la fusion. Cependant, même dans ces conditions, alors que 2,397 membres votaient pour la fédération, 1,695 se prononçaient pour la fusion. Ainsi l'on voit que, quoique la proposition d'unification fût présentée sous le jour le plus défavorable, elle réunit les deux cinquièmes des votants.

Voilà où la question en est actuellement.

A une grosse majorité la Fédération Démocrate Socialiste s'est prononcée en faveur de la fusion. Le Parti Ouvrier Indépendant a fait d'abord de même, puis après le vote de son Congrès s'est prononcé pour une fédération au lieu d'une fusion. Sur cette question de la fédération, la S. D. F. n'a jamais été consultée. D'ailleurs la S. D. F. sent que cette proposition de fédération, telle que l'Exécutif de l'I. L. P. l'a définie, nuirait plus qu'elle n'aiderait à l'unification du parti socialiste.

Cependant la tendance qui s'est manifestée si fortement dans l'I. L. P. dans notre direction continue à s'exercer.

Dans l'œuvre de propagande, dans les élections municipales, dans les meetings et les manifestations, les deux organisations agissent continuellement de concert et il n'est pas douteux que cette action commune des deux partis et aussi l'opposition égale qu'ils rencontrent chez les adversaires du socialisme, les rapprocheront sans cesse davantage.

Il est intéressant de remarquer qu'alors que Keir Hardie, qui fit la première proposition en faveur de l'unité, y est resté fortement hostile, depuis que les membres de son parti ont exprimé leur opinion favorable à cette idée, — au contraire, Tom Mann, qui malheureusement a démissionné du secrétariat de l'I. L. P., s'est prononcé énergiquement en faveur de la fusion. Il en est

de même de beaucoup d'autres membres connus de son organisation et il n'est pas douteux que grandit le sentiment en faveur de l'unité.

Tous les adhérents les plus connus de la S. D. F. se sont déclarés en faveur de l'unité et l'ont soutenue avec ardeur. Nous sommes certains que l'unification si désirable des forces socialistes de ce pays ne peut tarder longtemps. Nous espérons que le prochain meeting international qui se tiendra à Saint-James-Hall le 8 mars, et auquel prendront la parole Jaurès, Liebknecht et Vandervelde, ne jettera pas seulement dans l'air une note éclatante de solidarité internationale, mais aidera aussi grandement à l'unification nationale du socialisme anglais.

Et nous tournons nos regards vers le grand Congrès international de Paris, en 1900, avec l'espérance que les délégués qui y représenteront la Grande-Bretagne, seront ceux d'un seul grand parti socialiste unifié.

H. Quelch,

Rédacteur en chef de *Justice*.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

(Suite)

II

LE MONOPOLE

Tout d'abord, si la loi réserve à l'État le monopole de l'enseignement, il faudra fermer toutes les écoles congréganistes et même toutes les écoles libres sans exception. La politique du cadenas est seule praticable. Si l'on a la faiblesse d'admettre des mesures de conciliation, d'entr'ouvrir la porte, la loi sera tournée.

L'État dirait en ce cas : « Les maîtres qui ont été formés par moi et choisis par moi, peuvent seuls dire la vérité. Je vous impose l'obligation de les entendre, ils auront seuls le droit de parler. Je refuse à l'Église le droit d'enseigner parce qu'elle est une maîtresse d'erreurs et de mensonges. Toutefois je ne me réserve que le monopole de l'instruction, j'accorde la liberté de l'éducation. Si vous avez des croyances religieuses, j'entends les ménager et les écoles congréganistes pourront encore surveiller vos études et diriger vos consciences. »

Non, c'est un monopole véritable qu'il faut établir et assurer par la répression de toute tentative de fraude. L'instruction et l'éducation seront désormais monopolisées comme les allumettes et le tabac. L'État sera seul

vendeur ou distributeur de ces marchandises ; et de plus la consommation en sera obligatoire.

La conséquence naturelle du monopole ne sera-t-elle pas l'instruction et l'éducation du peuple par l'État ? Il est bon sans doute de vouloir protéger l'école contre l'esprit envahissant et dominateur de l'Église, mais les péchés de l'Église doivent-ils nous aveugler à ce point qu'il nous soit impossible d'apercevoir à leur tour les péchés de l'État ?

Sous ses diverses formes, l'État est toujours une expression adéquate de la société civile. Dans une société capitaliste et bourgeoise, l'État est nécessairement capitaliste et bourgeois.

Il est l'instrument de la domination des capitalistes sur les travailleurs. Cette domination ne repose pas seulement sur la force économique des choses, mais aussi sur la police, sur la magistrature, sur l'armée. La bourgeoisie réclame pour ces institutions un respect sans critique et sans mesure. Ce sont, en effet, des armes dont elle sent intimement qu'elle usera sans modération et sans scrupule. Et les socialistes auraient dans les vertus de l'État bourgeois une foi assez imprudente pour lui confier exclusivement l'éducation du peuple ! Marx n'avait-il pas raison de penser que c'est au contraire le peuple qui doit faire l'éducation de l'État ? « Dans l'empire prusso-allemand aujourd'hui (et qu'on ne s'en tire pas avec la mauvaise défaite qu'on a en vue l'État futur : nous avons vu ce qu'il en est), c'est au contraire l'État qui a besoin d'être rudement éduqué par le peuple » (1).

Dira-t-on que dans la République française, aujourd'hui, l'État est démocratique, qu'il est soumis au contrôle populaire ? Les syndicats illégalement poursuivis par les

(1) Marx. *Remarques critiques sur le programme de Gotha.*

juges, les bourses de travail arbitrairement fermées par les ministres, les grévistes traqués sans merci par les policiers et les soldats, répondent à l'objection. Quelles que soient les traditions historiques, les libertés acquises, quel que soit le degré du développement de la production, l'État actuel ne peut être que la dictature réactionnaire de la bourgeoisie.

Les premiers principes du gouvernement sont d'imposer partout et toujours le respect de la force et de l'autorité, d'assurer l'ordre matériel et moral. Il ne consent à reconnaître aux professeurs et aux instituteurs leurs droits de citoyens, qu'à la condition qu'ils ne songent pas à les exercer véritablement. Il leur dénie le droit de pétition collective. Il leur accorde bien le droit de former des associations, mais restreintes et limitées, impuissantes et faciles à dissoudre en raison de leur morcellement et de leur division. Si le gouvernement est républicain, il est permis aux instituteurs d'être républicains. Seulement ils doivent accepter la conception gouvernementale de la République. La tendance propre de l'État est de faire de tous les maîtres de l'enseignement des agents électoraux dirigés par les préfets.

Dans toutes les périodes de réaction on fait la chasse aux instituteurs, on les abandonne à toutes les vexations, à toutes les tyrannies locales, on les met sous la surveillance des gendarmes et des policiers. Il n'est pas tolérable, en effet, que de tels fonctionnaires ne donnent pas l'exemple d'une parfaite obéissance aux pouvoirs publics! Les régimes les plus ignominieux et les plus serviles exigent un maximum de respect. Guizot a exprimé sur ce point la pensée de tout homme de gouvernement. Les socialistes ont eu trop souvent à défendre les maîtres révoqués ou tracassés, pour qu'on puisse dire que les ministres ont aujourd'hui des idées plus libérales.

Un inspecteur général a la simplicité de dire que le langage de Guizot est admirable. « Les devoirs de l'instituteur envers l'autorité sont plus clairs encore et non moins importants. Il est lui-même une autorité dans la commune : comment donc donnerait-il l'exemple de l'insubordination ? Comment ne respecterait-il pas les magistrats municipaux, l'autorité religieuse, les pouvoirs légaux, qui maintiennent la sécurité publique ? » (1). Mais on se garde avec soin de nous dire quels sont les devoirs de l'instituteur quand ces autorités se font oppressives, quand elles ne sont pas respectables.

Ainsi le gouvernement ne supporte qu'avec impatience que les maîtres soient, hors de l'école, des citoyens indépendants. Dans l'école même, il prétend que les maîtres n'enseignent que les doctrines officielles. Jules Simon prend soin de nous en avertir : « Le maître est surveillé de très près. Le maire, les délégués, l'inspecteur, les parents eux-mêmes viennent à chaque instant dans l'école. A la première tentative d'enseigner *une mauvaise doctrine*, la loi interviendrait par ses représentants, le maître serait puni » (2). Cette surveillance s'étend sur tous les ordres de l'enseignement. Elle serait intolérable si le gouvernement pouvait saisir tout ce qui se dit de subversif. Car si les tentacules innombrables de l'administration sont sans cesse en mouvement, elles manquent souvent leur proie.

Les maîtres chez lesquels la routine et le surmenage ne détruisent pas toute pensée vivante, sont assez rares. Moins nombreux encore, ceux dont l'esprit est assez libre de préjugés pour pressentir l'ordre social nouveau qui se prépare. La bourgeoisie redoute l'instituteur et le

(1) Guizot. Circulaire adressée aux instituteurs, 1833.
(2) Jules Simon. *Le Livre du petit citoyen*, p. 46.

savant modestes et sincères. Elle estime l'ignorance, agrémentée de quelques vagues clartés, comme une force conservatrice. Toutes les fois qu'un charlatan paraît, s'il est assez habile pour flatter ses manies et se donner des airs de supériorité, la bourgeoisie l'adopte et l'aime. C'est un homme représentatif. En un mot, la classe régnante a naturellement plus de représentants intellectuels que la classe opprimée. Aussi est-ce d'une manière toute spontanée que la plupart des maîtres se soumettent à la discipline et aux doctrines de l'État.

Les dogmes de l'État n'ont qu'un contenu terrestre et dépourvu de tout prestige divin. Les lois de la production, les rapports sociaux qui en dérivent, et principalement la propriété capitaliste, sont les vérités sacrées et fondamentales. La question est de savoir si le catéchisme bourgeois vaut mieux que le catéchisme de l'Église.

Pour résoudre ce problème, il faut rechercher surtout comment l'État enseigne l'économie politique et la morale (1).

Le ministre de l'instruction publique et la section permanente du conseil supérieur doivent accorder leur approbation aux manuels d'éducation civique et morale destinés aux écoles primaires. Les instituteurs font leur choix sur cette liste dressée par ordre. Ces manuels n'ont rien de théorique, ils ignorent les découvertes récentes. Ils ne contiennent que des préceptes minutieux et impératifs. Préceptes imposés sans discussion et sans preuves. Ce sont donc bien des catéchismes.

M. Burdeau, par exemple, justifie ainsi la propriété privée du capital : « Les capitalistes sont la majorité

---

(1) Voir : *Comment l'État enseigne la morale.* — Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires. — C'est une étude critique documentée et probante.

depuis la Révolution. » « Avec de l'économie on devient capitaliste. » Sa réfutation du socialisme se termine par un étrange reproche adressé aux ouvriers, et par une remarque intéressante : « Vous voudriez avoir sans peine ce que les autres ont amassé, au prix d'une vie de labeurs, parfois en travaillant plusieurs générations de père en fils. » « Si tu commences à réfléchir, tu n'es plus collectiviste » (1).

« Balayer, faire la soupe, laver la vaisselle, ce seront là les occupations de toute sa vie » (2). Tel est l'idéal de vie que M. Chalamet propose aux jeunes filles. M[me] Gréville n'en a pas d'autre à leur usage.

Pour Jules Simon les erreurs judiciaires sont infiniment rares. « Ce que je recommande dès à présent, c'est d'éviter l'esprit de système et d'exagération. Tu entendras parler d'erreurs judiciaires. Il y en a sans doute ; mais en matière criminelle l'erreur consiste presque toujours à absoudre un criminel, presque jamais à condamner un innocent » (3).

C'est toute une collection de maximes puériles, ridiculement incohérentes et scandaleusement utilitaires. M. Félix Pécaut avait-il tort de dire, dans un rapport d'inspection générale des écoles primaires, qu'une telle éducation manque « de chaleur rayonnante » ? On retrouverait les mêmes inconséquences, la même doctrine générale, dans l'enseignement des lycées et des universités. Sans doute les développements sont plus étendus, avec des apparences de discussion. Le catéchisme des enfants est remplacé par un catéchisme de persévérance.

L'histoire, la philosophie, l'économie politique et la

---

(1) *Comment l'État enseigne la morale*, pp. 119, 120, 99.
(2) *Idem.*
(3) Jules Simon. *Le Livre du petit citoyen*, p. 143.

morale perdent presque toute leur valeur éducative. Il ne peut pas en être autrement tant que ces sciences sont sophistiquées par l'économie vulgaire. Cette économie se satisfait avec les lieux communs les plus faciles. Elle expose les apparences que produisent les rapports de production, elle fait l'apologie complaisante du capitalisme. L'économie vulgaire ne représente pas la libre pensée, mais la superstition par excellence du bourgeois. Elle expose le passé, mais elle méconnait complètement le présent et l'avenir.

Aussi la critique de la propriété est-elle l'hérésie que la bourgeoisie pardonne le moins, car elle entend bien perpétuer le régime d'exploitation qui fait d'elle la classe dominante. Aussi la possession commune des moyens de production et du sol lui apparaît-elle comme la destruction du capital et du sol lui-même. L'économiste vulgaire ne peut pas comprendre les tendances les plus certaines, les plus immédiates de l'évolution économique. Il croit fortement aux lois naturelles et il ne voit pas que les lois immanentes de la production capitaliste auront pour conséquence l'avènement du socialisme et l'émancipation du prolétariat.

La conscience sociale de la bourgeoisie n'est qu'un reflet des phénomènes économiques. Seulement ses conceptions sont inexactes, puisqu'elle ne saisit ni la portée, ni le sens des antagonismes sociaux. Sa pensée est impuissante à concilier les maximes morales les plus élémentaires et les nécessités inflexibles de sa domination de classe. Sa puissance est menacée, et le prolétariat qui s'organise est déjà « au sommet de la puissance théorique du moment ». Dans ces conditions, l'État ne peut plus être qu'un maître d'erreurs et de mensonges. « Ce qui, au contraire, caractérise la société présente, ce qui fait qu'elle est incapable à jamais de s'enseigner elle-même et

de se formuler elle-même en règle morale, c'est qu'il y a partout en elle une contradiction essentielle entre les faits et les paroles. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule parole qui ait son sens vrai, plein et loyal : fraternité, et le combat est partout ; égalité, et toutes les disproportions vont s'amplifiant; liberté, et les faibles sont livrés à tous les jeux de la force; propriété, c'est-à-dire rapport étroit et personnel de l'homme et de la chose, de l'homme et d'une portion de la nature transformée par lui, utilisée par lui, et voilà que la propriété devient de plus en plus une fiction monstrueuse qui livre à quelques hommes des forces naturelles dont ils ne savent même pas la loi, et des forces humaines dont ils ne savent même pas le nom! » (1).

Incapable de comprendre les contradictions internes de la société, la bourgeoisie ne peut plus penser. Et malgré son infirmité, l'école est une force sociale qu'elle prétend diriger. Mais les travailleurs ne peuvent plus désormais recevoir de la bourgeoisie les éléments de leur éducation politique et sociale. Ils ont à se demander si le monopole ne serait pas plus redoutable encore que la liberté de l'enseignement.

Louis Révelin.

(La fin au prochain numéro.)

---

(1) Jean Jaurès. Discours prononcé lors de la discussion générale du budget de l'instruction publique, 11 février 1895.

LA

SITUATION POLITIQUE EN FRANCE

Trois faits frappent, quand on a les yeux tournés du côté du Parlement : 1° la disparition de certains élus socialistes, tels que Guesde et Jaurès, qui, dans la précédente législature, avaient été, avec Vaillant, parmi les meilleurs défenseurs des intérêts du prolétariat ; 2° le manque d'*unité* et d'*énergie* dans l'action, même générale, du groupe socialiste parlementaire ; 3° l'importance prise par la nouvelle minorité antisémite dans les premières décisions de la Chambre.

Arrêtons-nous à chacun de ces faits.

Les échecs de Guesde et de Jaurès ne correspondent pas à une dépression du terrain socialiste qui s'est légèrement élevé dans son ensemble. Le gouvernement, dans le Nord, prêta main forte au patronat qui, avec l'étiquette républicaine et le *programme réformiste des socialistes-chrétiens*, enleva à Guesde des ouvriers que la misère économique et intellectuelle n'avait permis d'être touchés que par la musique du socialisme. Il trouva aussi tout prêts à subir son influence les petits propriétaires paysans et les petits commerçants de Carmaux que les socialistes — ce n'est pas ici le lieu de discuter — avaient accoutumés eux aussi à l'idée du socialisme d'État (projet du monopole des blés par l'État, banque nationale, etc.).

Cette double pression gouvernementale et patronale sévit dans la plupart des circonscriptions industrielles. La Chambre accepta ces procédés contre Guesde, député de Roubaix, et les condamna pour M. Dron, député radical de la circonscription voisine. Mise en présence de ces deux faits identiques,

elle ne pouvait que les juger avec son esprit de classe, quitte à s'applaudir elle-même lorsque Viviani, parlant de la campagne électorale qui nous a valu une Chambre qui s'est mise trois mois à la merci de la minorité antisémite, célébra « la plus admirable propagande qui se soit jamais vue » et la « mêlée glorieuse des partis ». Elle ne pouvait aussi que condamner, d'accord avec le ministre actuel, M. Dupuy, les procédés électoraux de M. Barthou, qui l'avait si fort gênée, lorsque ce dernier songea, avec MM. Poincaré et Ribot, anciens ministres comme lui, qu'ils avaient une conscience à libérer à propos de l'affaire Dreyfus et... du ministère Dupuy.

Les éléments petits-bourgeois si funestes dans certains cas décidèrent dans d'autres de la victoire... et des votes d'un certain nombre de socialistes qui eurent à souffrir, non seulement comme l'a dit Jaurès dans un de ses articles, d'une mise en contact immédiat avec le Parlement, mais de leur contact trop intime avec la minorité petite-bourgeoise, nécessaire, de leur corps électoral dont ils n'eurent pas le temps de dissiper les équivoques nationalistes et avec laquelle ils se complurent dans la contradiction entre le but socialiste qu'ils montraient imminent et leur programme parlementaire protecteur des intérêts économiques et de l'existence de la moyenne bourgeoisie.

En dehors de l'absence de Guesde et de Jaurès, dont l'action avait été si profonde, au cours de la législature antérieure, sur le groupe socialiste de la Chambre, c'est cette influence des éléments petits-bourgeois qui permet de comprendre : 1° la mollesse et le manque d'unité dans l'action de la fraction socialiste parlementaire, sur laquelle ils n'agissent plus que très indirectement ; 2° l'absence de rapports entre cette fraction parlementaire et le milieu socialiste, c'est-à-dire le caractère fragmentaire de la représentation socialiste.

C'est ainsi que l'on peut s'expliquer le *vote par la majorité des élus socialistes de l'affichage du discours de Cavaignac.* Pour la première fois, des socialistes remettaient à l'État actuel, et ici à un ministre de la guerre, le pouvoir de juger et de condamner un homme, victime déjà du huis-clos

d'un conseil de guerre, et à l'occasion duquel se battait le ralliement du cléricalisme, du militarisme et de l'antisémitisme. C'est ainsi encore que l'on s'explique le *refus par quelques-uns de ces élus de la discussion de l'interpellation Fournière sur l'affaire Dreyfus*.

Ces raisons ont, d'ailleurs, été si bien senties, qu'à la suite de ce dernier vote, les élus du Parti ouvrier français se sont constitués dans le sein du groupe socialiste en fraction spéciale se rattachant directement au Conseil national de ce parti. Les élus du Parti socialiste révolutionnaire (Comité révolutionnaire central) faisaient dès le début partie de ce Comité. Le phénomène de soudure entre les différentes parties du corps socialiste commence ainsi à se dessiner. C'est le besoin, la nécessité même d'une action commune socialiste qui l'a fait naître et qui, ici, le rendra plus durable.

Nous n'aurions donc qu'à nous réjouir de ce résultat si nous n'étions pas obligé de noter l'apparition à ce moment d'un manifeste du Conseil national du Parti ouvrier français qui aurait orienté ce parti dans un *nouveau* sens par rapport à l'agitation croissante autour de l'affaire Dreyfus. Je dis *nouveau* parce qu'on ne peut oublier la campagne menée par l'ancien député Chauvin dans sa propre circonscription, à Suresnes, d'où il chassa les Millevoye et les Thiébaut de l'antisémitisme et du nationalisme, ni le congrès de la Fédération départementale de la Loire (P. O. F.) tenu à Roanne où, après d'éloquents discours de Guesde et de Zévaès, un ordre du jour fut voté acclamant « l'acte héroïque » de Zola et « flétrissant l'État-major ».

Mais ce trouble amené par les votes du lendemain des élections cessa bientôt, et, à ce moment même, Zévaès demandait à interpeller le ministère sur la suspension du recteur de l'Université de Bordeaux, M. Stapfer, et sur les traitements infligés par les chefs aux soldats en grandes manœuvres.

La partie ouvrière, c'est-à-dire la majorité de leur corps électoral, reprenait donc nos élus et elle les reprit entièrement pendant les vacances parlementaires, tandis que Jaurès allait agiter les grandes villes du Midi.

C'est ainsi que le congrès national de Montluçon, où étaient représentés les groupes et syndicats adhérents au Parti ouvrier français, vota, en septembre, que « pour compléter l'éducation socialiste et révolutionnaire, il convenait de faire de l'agitation autour des scandales gouvernementaux et militaires ». En même temps, au nom du Conseil national du Parti ouvrier français, les élus de ce parti déposaient, avec Vaillant, un projet de loi tendant à l'abolition des conseils de guerre, projet inspiré par les préoccupations du moment.

Une résolution semblable à celle de Montluçon était prise par le Parti socialiste révolutionnaire (C. R. C.) à son congrès régional de Bourges.

Désormais, les élus socialistes, les Conseils ou Comités nationaux et le prolétariat socialiste, se trouvaient, sous la pression des circonstances, animés d'une pensée commune et décidés à agir dans un but commun. Contre cela se sont émoussées les pauvres facéties — renouvelées d'une certaine presse bourgeoise — faites par certains sur les universitaires et les « libertaires », qui prenaient une part hardie à un mouvement intéressant non seulement le prolétariat, mais encore la société moderne. C'est d'ailleurs au nom de la masse ouvrière, devenue homogène, que le groupe socialiste de la Chambre lança le 27 octobre un appel au prolétariat après la chute du ministère Brisson, tombé sous les coups combinés de la présidence de la République et de la réaction militaire et cléricale.

Contre les menaces de coup d'État qui se faisaient jour depuis quelque temps, il avait déjà été formé, le 18 octobre, sur l'initiative du Conseil national du Parti ouvrier français, un *Comité de vigilance*, composé des délégués parisiens des différentes organisations et de la presse socialiste. C'était au moment où le gouverneur de Paris, le général Zurlinden, avait fait sortir ses troupes en armes, à l'occasion de la grève du bâtiment. C'était aussi au moment où le ministre de la guerre, le fameux général Chanoine, avait entassé soldats sur soldats le long des voies ferrées, parce que les ouvriers des chemins de fer menaçaient de se mettre en grève. Le 24 octo-

bre, le *Comité de vigilance* avait décidé « d'organiser sans délai, pour la défense de la République, toutes les forces socialistes, révolutionnaires et républicaines ».

L'accord était donc conclu et le parti socialiste luttait avec la fraction démocratique de la bourgeoisie, — cette dernière étant loin, en effet, de composer une « seule masse réactionnaire ». Le grand danger était évité, car ce que l'Elysée, la droite cléricale et le centre républicain avaient pu oser contre la faiblesse de M. Brisson, trahi d'ailleurs par les siens, ces mêmes éléments ne se savaient pas assez d'énergie pour le tenter contre la France républicaine et socialiste qui se dressait. Il leur manquait d'ailleurs le prétexte à sauver soit « l'ordre de la société », puisqu'ils la violaient constamment, soit la « propriété », puisque les antisémites leur fournissaient leur programme économique d'expropriation des capitaux des Juifs et que Cavaignac voulait atteindre avec tous les revenus ceux de la propriété foncière, soit l' « apaisement social » puisque le général Billot, alors ministre de la guerre, faisait demander à Clémenceau « son concours pour se débarrasser des Juifs ». Ils ne pouvaient pas davantage entamer une croisade patriotique contre les grands intellectuels comme les Duclaux, les Reclus, les de Pressensé. C'est donc parce que leur situation était fausse qu'ils ne pouvaient entamer franchement un coup d'État définitif et c'est pour cela qu'ils se résolurent à en entamer de sournois, de successifs ; c'est pour cela qu'ils durent s'échouer dans les listes Henry de la *Libre Parole*, qui a fait parler le langage de l'appel à la guerre civile à ceux qui composèrent ensuite à côté de la « Ligue des Patriotes » la Ligue de « la Patrie française ». C'est donc une ligue de phraseurs, de dépités et d'impuissants. Et elle ne put, même avec la complicité inconsciente de la Chambre, empêcher que le gouvernement n'obéît à la nécessité de communiquer à la cour de cassation tous les dossiers « secret » et « diplomatique ».

Et ici nous ne pouvons pas ne pas insister sur cette partie du mouvement que nous avons signalée, sur l'action de la

fraction libérale bourgeoise dont le centre d'action fut et est encore la « Ligue des droits de l'homme » qui a groupé de très nombreux adhérents.

C'est, en effet, simplement, sans condition, en interrompant leurs travaux scientifiques, en rompant avec leurs cercles et les salons que ces « intellectuels » sont venus dans les réunions et dans les manifestations de la rue pour aider à sauver les libertés menacées. L'exemple des Paul Bert ou des Berthelot qui, entre deux expériences de laboratoire, demandaient un mandat, ne saurait donc s'appliquer à eux. Non seulement ces hommes déclaraient qu'ils ne voudraient d'aucun mandat, mais avouaient leur ignorance des problèmes économiques et leur désir de les étudier désormais et « de prendre contact avec le peuple » qui, selon le mot de Duclaux, « avait par cette campagne de presse et de réunions *accompli une révolution, fait capituler les pouvoirs publics* ».

Ils n'ont donc pas eu à se couvrir de ridicule comme les Montagnards de 1848, les « phraseurs » de Proudhon. Ils ont simplement retenu de ces événements ce qui s'en dégageait immédiatement, c'est-à-dire le ridicule de l'antisémitisme, et l'incapacité pour l'État actuel de respecter sa légalité et la liberté de penser et d'écrire. Il restait à relier ces phénomènes à leurs causes et à en tirer toutes les conclusions. C'est dans cette campagne qui compte déjà plus de trente meetings avec un public *nouveau* et inlassable, qu'il fallait apporter la note socialiste complète, et amener définitivement à notre mouvement ceux qui déclarent qu'ils « commencent à combattre pour l'abolition des lois scélérates et des conseils de guerre ».

C'est ainsi que peu à peu toutes les parties hors et dans le Parlement se rapprochaient, après avoir rejeté les scories antisémites et nationalistes que le Panama lui avait apportées.

Ces scories devaient être à leur tour, en effet, expulsées par les différents groupes républicains de la Chambre (extrême-gauche, gauche radicale, groupe progressiste) comme

elles l'avaient été *à peu près* (1) par le groupe socialiste au cours de la législature dernière. Cette mesure, prise contre les antisémites par les groupes républicains, fut suivie d'un vote où la majorité et le gouvernement, à la suite des discours de Rouanet, flétrirent les agissements antisémitiques.

La majorité opportuno-radicale, qui avait jusqu'ici voté sous les menaces des antisémites, qui sortait même de féliciter le gouvernement de ne pas fournir toutes les pièces à l'accusé et à son défenseur, semblait tout de même prendre conscience de son inconscience. Le travail s'est fait lentement chez elle ; elle semble s'être enfin souvenue qu'il existait une déclaration des droits de l'homme. Peut-être pourra-t-on lui rappeler un jour qu'il existe une classe des travailleurs, avec les réclamations de laquelle il est aussi nécessaire de compter.

Le travail de législation ouvrière a été, en effet, jusqu'ici des plus minces. Seule, le 7 décembre, une proposition de loi déposée par Ferroul depuis 1892, a été votée en partie après son retour du Sénat. Il a été décidé que le paiement des ouvriers et des employés se ferait au moins par quinzaine et qu'il aurait lieu en monnaie métallique ou fiduciaire ayant cours légal. On décida aussi que les règlements d'atelier, œuvre jusqu'ici exclusive des employeurs, seraient déposés pendant un mois au moins au secrétariat du Conseil des Prud'hommes ou à défaut, au greffe du palais de justice et affichés dans les ateliers. On renvoya à la commission un article qui stipule que le paiement ne devrait être fait que dans

(1) Impossible, en effet, de ne pas se rappeler les manifestes électoraux de Millerand et Viviani, entr'autres, où il n'est parlé que de « ploutocratie », celle-ci signifiant plutôt dans l'esprit de leurs comités : finance juive. Impossible aussi de ne pas regretter les protestations de « respect envers l'armée » formulées il y a quelques jours par Viviani, auxquelles Vaillant a très heureusement répondu par sa proposition de désarmement progressif correspondant à la formation de milices nationales.

l'usine ou l'un des bureaux et non dans les débits de boisson ou magasins de vente au détail, ainsi qu'une proposition de Zévaès tendant à ce que les règlements soient élaborés par des commissions mixtes composées également de délégués des ouvriers et employés et de délégués des patrons ou employeurs.

C'est là tout ce que la Chambre a fait comme législation ouvrière. Son rôle, que nous avons vu si terne, ne pouvait pas attirer sur elle l'attention du pays. Aussi les événements se passèrent en dehors d'elle. Incapable de prévoir et de répondre au danger qui menaçait les libertés publiques, ce fut dans le pays d'abord que s'organisa la résistance par une campagne de réunions et de presse. La presse socialiste tout entière a, dès le début, compris son rôle. Elle avait, d'ailleurs, un contact immédiat avec le prolétariat. Les journaux de l'Aube, du Nord, de la Haute-Vienne, du Rhône, de l'Aisne, etc., régions essentiellement industrielles, comprirent qu'il fallait d'abord sauver la situation politique et déblayer le terrain économique de l'antisémitisme. Les élus ouvriers de ces régions ont aussi été parmi les protestataires en faveur du colonel Picquart qu'ils ont considéré comme victime de la réaction cléricale et militaire. Ils ont compris qu'ils ne pouvaient s'isoler des conditions politiques de la lutte et qu'ils ont le devoir de se dresser contre la réaction qui, de la France menacerait l'Europe.

A côté de ces mouvements, il s'en est produit un autre, dans le sein même du parti socialiste, que je ne fais que noter, bien qu'il soit du même ordre que ceux qui ont abouti à la formation du Comité de vigilance et à la soudure des parties de chacune des fractions socialistes que j'ai indiquée, mais qui va faire et a fait déjà l'objet d'articles spéciaux. C'est l'« unité socialiste » acclamée au meeting du Tivoli, organisé sous les auspices de la *Petite République*, sur l'initiative de Jaurès, idée à laquelle on a répondu par l'« entente socialiste » et dont le premier et heureux effet a été de lancer un appel pour la paix au nom de tout le prolétariat français

au prolétariat anglais (1). Il y a eu unanimité sur cette nécessité d'entente. Chacune des organisations l'a exprimée à son tour et a pensé qu'il fallait régulariser les rapports qu'elles avaient déjà entre elles. La presse socialiste été unanime à discuter la question, sauf peut-être la *Lanterne* de Millerand, qui, s'il nous en souvient, a été le premier à préconiser l'*union électorale* et l'a réalisée sur son nom dans sa circonscription.

Quoi qu'il en soit, au point de vue plus spécial du prolétariat, ce qui ressort de cette période, c'est que la France a été le théâtre d'une agitation sans pareille et que les forces de l'État ont été un moment toutes aux prises avec celles de la minorité démocratique et socialiste qui les a vaincues; c'est que ce drame si complexe, dont une partie s'était déjà jouée lors du boulangisme, s'est joué cette fois et s'est dénoué en dehors du Parlement, à la veulerie duquel s'est opposée la volonté de la France ouvrière et démocratique; c'est que toutes les parties du socialisme, après quelques chicanes au début, ont dû faire face, dans un effort commun, au danger menaçant; c'est encore que cette France ouvrière et démocratique a reconquis un à un les différents groupes républicains de la Chambre sur l'antisémitisme et le nationalisme, — victoire élémentaire mais d'autant plus essentielle, et que le parti socialiste doit compléter en forçant ses élus de la Chambre à la compréhension complète et constante de leur rôle de défense sociale et ouvrière; c'est qu'enfin le prolétariat a pris conscience de l'action qu'il pouvait exercer sur ses élus par ses groupements et sa presse et de l'action révolutionnaire que seul il sera à même d'engager lorsqu'il aura finalement la pleine conscience de son entier développement politique et économique.

PAUL DRAMAS.

(1) De son côté, le groupe socialiste de la Chambre a décidé de se rendre à la conférence parlementaire franco-italienne organisée par les députés socialistes italiens, à Rome en avril prochain.

L'ENSEIGNEMENT MANUEL

Dans un livre récent dirigé contre le socialisme, M. G. Le Bon s'occupe beaucoup de l'enseignement et s'élève contre les méthodes suivies chez nous ; il lui semble absurde d'imposer aux jeunes gens des études abstraites sans intérêt, qui ne les mettent pas en état de lutter dans la vie réelle ; il émet l'avis qu'on pourrait fonder tout l'enseignement sur le travail manuel. Cette idée n'est, malheureusement, pas développée ; mais elle est certainement excellente.

Je n'attache pas la moindre importance à l'enseignement du travail manuel, tel qu'il est donné aujourd'hui, comme *accessoire de luxe*, dans beaucoup d'écoles. Ce n'est là qu'une parodie du véritable enseignement tel qu'il faudrait le pratiquer. Le travail ne doit être ni un amusement, ou un art d'agrément remplaçant le jeu, — ni une application de prétendus principes théoriques exposés, d'une manière abstraite, par des maîtres étrangers aux professions. Il faut qu'il soit un vrai travail et que la théorie soit une déduction tirée des méthodes pratiques que l'élève a appris à employer.

On attache une importance exagérée, dans les écoles de tout ordre, à la géométrie ; on prétend que cette science est bonne pour apprendre à raisonner. Je suis d'un avis tout différent ; les enfants et leurs maîtres répètent, par cœur, des chapelets de phrases, dont ils ne comprennent pas le sens exact. Dès que deux mathématiciens veulent se mettre à discuter sur les principes de leur science, ils ne peuvent plus s'entendre. Pourquoi donc ennuyer les élèves avec des subtilités logiques et les assommer avec des démonstrations compliquées ? L'expérience a prouvé, d'une manière surabondante, qu'on peut apprendre, très rapidement et sans peine, toute la géométrie élémentaire, en très peu de temps, à la

condition de l'appliquer continuellement. Le travail manuel fournit un excellent moyen pour faire entrer les règles géométriques dans la tête des enfants.

Ceux des élèves qui voudront aller plus loin et qui auront besoin de se livrer à des études approfondies de géométrie supérieure, n'auront rien perdu à avoir suivi un enseignement tout pratique; car les méthodes de cette géométrie ne ressemblent en rien à celles que l'on suit, par routine, pour l'enseignement élémentaire. Celui-ci peut être comparé à l'apprentissage linguistique, qu'il convient de faire pratiquement; la grammaire viendra plus tard et on pourra l'exposer alors d'après les *principes* de la science.

Une idée fort répandue aujourd'hui est que le machinisme n'exige plus d'habileté manuelle et que l'enseignement doit devenir uniquement théorique ; cette illusion n'a pu germer que dans les cerveaux de gens qui n'ont jamais eu d'ouvriers à diriger. Jamais l'ouvrier n'a eu besoin d'une aussi grande habileté que depuis le jour où la mécanique a pris une place prépondérante dans le travail. Les machines sont des instruments de précision qu'il faut conduire avec intelligence, qu'il faut entretenir avec amour, dont il faut constamment surveiller les défauts en vue de trouver des moyens de perfectionner l'outillage.

On reproche à nos industriels de faire trop souvent cher et de ne pas assez soigner leurs produits ; tous les chefs d'ateliers disent qu'ils manquent de bons ouvriers ; mais peu d'entre eux savent, exactement, ce qu'il faudrait faire ; les théoriciens proposent de créer de nouvelles écoles ; mais les résultats obtenus jusqu'ici ont été fort peu satisfaisants.

Ce qui manque, à l'heure actuelle, pour assurer le progrès, faire bien et économiquement, c'est le *sentiment artistique*. Ce sentiment ne fait jamais défaut dans le monde ; nous voyons souvent des ouvriers imaginer des dispositifs pleins d'ingéniosité, qui prouvent l'existence d'un sens artistique très développé ; — mais on fait tout pour détruire ce sentiment par un enseignement maussade, pédantesque et abstrait. Il faut que l'homme travaille et produise des œuvres plastiques

pour qu'il sente s'éveiller chez lui, d'une manière sûre, le sentiment de l'art ; il faut qu'il fasse une œuvre dont il comprenne l'importance ; il faut qu'il soit possédé par le *démon du travail*. — Cela est impossible tant qu'on lui présente l'œuvre manuelle comme un accessoire, un amusement, et tant qu'on lui persuade que les théories sont bien supérieures à la pratique.

L'expérience a montré, d'une manière frappante, l'opposition qui existe entre le sentiment artistique des élèves et les principes des maîtres. Les hommes qui deviennent des créateurs. ont été, presque toujours considérés comme de médiocres sujets dans les classes. Rien n'est plus faux que le jugement porté par un professeur sur la valeur de ses élèves : il apprécie surtout ceux qui apprennent bien les théories qu'il leur enseigne, c'est-à-dire ceux qui n'éprouvent pas le besoin de penser et d'agir par eux-mêmes.

« Au commencement était l'action », c'est un principe que Marx a souvent mis en évidence et qui doit toujours nous diriger quand nous avons à raisonner sur la conduite, sur l'éducation et sur l'organisation des hommes.

G.

CHRONIQUE SOCIALE

PROTECTION OUVRIÈRE

La protection des ouvriers de chemin de fer à la Chambre autrichienne. — Le Reischrath a voté, au début de décembre, la création de vingt-cinq chemins de fer locaux, d'une longueur de 850 kilomètres. Le devoir des socialistes était de réclamer certaines dispositions protectrices des ouvriers employés à leur construction, car la plupart de ces ouvriers n'ont pas même un minimum de protection. Déjà, en 1892, les terrassiers de Vienne avaient demandé des réformes : soutenus par les Jeunes Tchèques et les antisémites ils obtinrent un succès partiel. Un deuxième essai fut tenté récemment lors de la construction des usines à gaz : cette fois, les antisémites, arrivés au pouvoir, ont déclaré les prétentions ouvrières inadmissibles et constituant un « attentat » contre la municipalité.

Le vote de la loi sur les chemins de fer locaux a de nouveau provoqué une énergique intervention socialiste. Le ministre des chemins de fer déclara d'abord qu'il avait introduit dans les cahiers des charges des clauses en faveur des ouvriers, qu'il organiserait un contrôle, qu'il y aurait *un inspecteur de l'exploitation*. Le docteur Verkauf, député socialiste, a répondu au ministre. Il lui a demandé de faire connaître ces fameuses clauses ; puis il a signalé le *truck-system* qui fleurit sur toutes les lignes de chemin de fer : il a montré l'existence du *marchandage* dans la construction des chemins de fer. Il a prié la Chambre de décider l'introduction dans le cahier des charges de dispositions relatives au paiement des salaires, au comptant, à jour fixe ; il a demandé la responsabilité des

employeurs garantie par une caution pour les salaires arriérés, la limitation de la journée de travail, le repos hébdomadaire, des mesures nécessaires à la protection de la vie et de la santé ouvrières. Notre ami Verkauf a souligné la confusion voulue faite par le ministre entre les chemins de fer *en construction* et ceux *en exploitation ;* et, par un autre projet de loi il a réclamé la création d'inspecteurs pour les travaux de *construction* dans tous les chemins de fer. Ces inspecteurs auront surtout à examiner les conditions hygiéniques des ouvriers ; dans leurs rapports, ils donneront des renseignements précis sur les salaires, les conditions de logement et de santé des ouvriers qui y travaillent. Et à l'appui de ce projet de loi, le docteur Verkauf a cité des paroles du docteur Keizel, actuellement ministre, alors simple député, et qui allait beaucoup plus loin que lui-même !

Cette proposition excita l'enthousiasme de la Chambre, — sauf sur un point : le docteur de Kozlowski déclara qu'il était d'accord avec Verkauf, excepté sur la « construction juridique » de la loi ! Et la rédaction de Verkauf a été rejetée et renvoyée à une commission, qui fera son rapport sous huit semaines environ.

Le travail dans les briqueteries allemandes. — Le Conseil fédéral vient de promulguer une ordonnance sur le travail des femmes et des enfants dans les briqueteries ; elle doit rester en vigueur jusqu'en 1904.

L'inspection du travail fait un tableau navrant de la situation actuelle : les *poseurs* sont occupés toute la journée, soit quinze à seize heures ; — quand il y a deux chauffeurs, ils font chacun douze heures ; mais ordinairement il n'y en a qu'un, qu'on relève de temps à autre et qui fait, parfois, dix-huit heures, même le dimanche. Les femmes et les enfants rangent les briques au séchoir ou à terre ; l'inspecteur de Francfort-sur-Oder constate « l'emploi illégal d'enfants, qui devraient être à l'école ». En 1895, les briqueteries et fabriques de tuyaux occupaient 172.400 hommes, 18.900 femmes âgées de plus de 16 ans, 11,800 garçons et 1,800 jeunes filles.

Une ordonnance du 27 avril 1893 avait autorisé les briqueteries à faire travailler douze heures par jour et soixante-six heures par semaine, alors que la loi générale limitait le travail des enfants (de 14 à 16 ans) à dix heures et celui des femmes à onze heures (dix heures seulement le samedi). La nouvelle ordonnance ne mentionne plus la limite de soixante-six heures par semaine pour les briqueteries sans installation fixe ou à un seul four : le travail pourra donc atteindre soixante-dix heures (5 jours à douze heures et le samedi dix heures). Dans les grandes briqueteries, la durée est limitée à onze heures; mais dans ces installations, bien moins nombreuses que les autres, les ouvriers étaient déjà parvenus à obtenir, eux-mêmes, la réduction de la journée.

L'ancienne ordonnance interdisait l'emploi des femmes et des enfants pour le transport des briques; la nouvelle l'interdit « autrement que dans des wagonnets et sur un plan dur ».

Il n'y a aucun progrès réalisé.

MOUVEMENT SYNDICAL

Les syndicats anglais en 1897. — Le 14 janvier a paru le livre bleu du Trade Board anglais, relatif à la situation des Trade-Unions du Royaume-Uni; ce volume est rédigé par le *Chief-Labour-Correspondant,* J. Burnett. ancien trade-unioniste, et établit la situation de 1892 à 1897.

En 1897, le nombre des syndicats a diminué de vingt et un, par suite de fusions; le nombre des membres a passé de 1,491,007 à 1,609,909 (augmentation 8 p. 100); 93 p. 100 sont des hommes; les femmes (119,775) appartiennent surtout à la filature (81 p. 100). Le nombre total des travailleurs est évalué à 7 millions d'hommes et 1 million de femmes (non compris les domestiques et celles qui ne travaillent pas dans les fabriques et ateliers surveillés); il y avait donc à la fin de 1897 : 21 p. 100 de syndiqués. Les agriculteurs et pêcheurs ne comprennent que 0,3 p. 100 de syndiqués; si on les déduit, la proportion des syndiqués monte à 25 p. 100. La proportion des femmes organisées est de 1 à 10.

Les syndicats ont en moyenne vingt ans d'existence; les 100 plus importants ont trente-cinq ans ; les 1,187 restant n'ont que dix-neuf ans en moyenne; — 693,000 trade-unionistes (43 p. 100) sont groupés en 151 *Trade-councils* (sortes de Bourses du Travail) et 781,719 (48 p. 100) sont groupés en 124 fédérations; — la plupart des *Trade-councils* datent d'une vingtaine d'années, les fédérations datent, presque toutes, de 1888.

Voici maintenant des renseignements statistiques relatifs aux 100 plus grands syndicats, qui groupent les deux tiers des trade-unionistes : 25 (243,411 membres) n'accordent guère que des secours de grèves; — 34 (264,548 membres) accordent en plus des secours de chômage; 41 (551,650 membres) donnent en plus des pensions aux vieillards, des secours en cas de mort et en cas d'accident.

De 1892 à 1897 ces syndicats ont dépensé :

En secours de grève. . . . . . . Fr.	54.281.775	soit 23,5 p. 100
En secours de chômage et autres. . .	136.672.575	— 59,2 —
En administration.	39.561.125	— 17,1 —
	230.515.475	

(La livre sterling est comptée pour 25 francs.)

ANNÉES	RECETTES (en francs)	DÉPENSES (en francs)	FORTUNE (en francs)	NOMBRE de membres
1892.	36.272.125	35.457.775	40.469.750	903.981
1894.	40.738.750	35.846.675	39.517.325	924.584
1896.	41.839.275	30.837.350	54.693.000	961.026
1897.	49.549.275	47.401.800	56.840.475	1.059.609
Augmentation proportionnelle par rapport à 1896	18,4 p. 100	53,7 p. 100	3,9 p. 100	10.3 p.100
Augmentation proportionnelle par rapport à 1892	36,1 p. 100	33,7 p. 100	40,5 p. 100	17.2 p.100

LA LUTTE DE CLASSES

ANGLETERRE. — Le président du *Board of Trade,* M. Richtie a reçu récemment une délégation du Congrès des Trades-Unions qui lui soumettait leurs doléances au sujet du renvoi en masse par les Compagnies des employés de chemin de fer faisant partie du syndicat. M. Richtie répondit qu'il n'approuvait nullement ces procédés, puis il continua à peu près en ces termes :

« L'Amérique et tous les pays d'Europe ont augmenté leurs exportations dans ces dernières années ; les exportations anglaises ont au contraire diminué. Or c'est de l'éclat florissant du commerce anglais que dépend le bien-être du pays : les ouvriers y sont autant intéressés que les capitalistes. Il ne faut pas s'illusionner au sujet des conflits déplorables entre le capital et le travail : ils ne font qu'aggraver encore les difficultés dans lesquelles se débat l'industrie anglaise. Il suffit de se rendre exactement compte des conséquences de la grève des mécaniciens et de la grève des mineurs gallois. Quel a été en définitive le vainqueur dans les deux cas ? Ce n'étaient pas les ouvriers. Mais ce n'étaient pas non plus les patrons. Seul l'étranger a tiré profit de ces grèves. C'est à l'étranger que sont allées les commandes, et quand les commandes s'en vont quelque part elles y restent d'habitude. La population de l'Angleterre a augmenté, et il faut lui trouver du travail ; or il sera impossible d'en trouver, si le capital ne se lance pas dans de nouvelles entreprises industrielles. Les grèves effraient le capital et le font fuir. De grands capitaux anglais qui auraient pu aussi bien trouver un placement en Angleterre ont émigré au cours des dernières années à l'étranger, c'est là un fait.

Le tsar désire la paix politique. Ne serait-il pas possible d'arriver en Angleterre à la paix industrielle ? Les « Acts sur l'arbitrage » ont subi de vives attaques. Ils ont néanmoins aidé à terminer heureusement bon nombre de conflits. Il ne peut pas être question de rendre l'arbitrage obligatoire ; ni le capital ni le travail n'en voudraient. Du reste il est impossible

de forcer l'ouvrier à travailler et le capitaliste à exploiter une fabrique. »

Deux choses sont à noter dans ce discours de M. Richtie. D'une part, il apparaît que l'Angleterre cesse de plus en plus, sous la pression de la concurrence étrangère, d'avoir la suprématie industrielle. D'autre part le gouvernement, par l'organe de M. Richtie, ne voit qu'un remède à cet état de choses : il faut que les ouvriers soient modestes et se soumettent au capital.

Evidemment ce discours n'aura pas de conséquences pratiques immédiates, mais il est symptômatique, en ce sens que la lutte des classes tend à devenir plus aiguë en Angleterre. et que les Trades-Unions auront encore à livrer bien des rudes batailles au capital.

Organisation du patronat anglais. — Divers faits montrent bien que la bourgeoisie anglaise commence à s'organiser nettement en parti de classe et de combat. Sous le nom de « Conseil parlementaire des Employeurs », vient de se constituer une association patronale. A la conférence qui précédait cette constitution furent représentées les industries suivantes : navigation, construction des machines, industries cotonnières, construction des navires, blanchisseries et teintureries, ameublement, docks, cordonnerie, bâtiment, agriculture, industrie du fer, charbonnage, typographie et branches similaires.

Pour comprendre l'importance de cette institution, il faut se rappeler qu'il existe en Angleterre un « Comité parlementaire ouvrier » qui est le représentant des Trades-Unions.

Le *Railway Review*, organe du syndicat des employés de chemins de fer, nous donne sur l'organisation du patronat anglais les détails suivants :

Après la grève des mécaniciens, 13 maisons formèrent, pour résister aux revendications ouvrières, un syndicat qui devait être le noyau de l'organisation du patronat. Ce syndicat prit l'initiative d'une réunion qui se tint le 8 octobre, et dont le but, d'après les circulaires envoyées à tous ces chefs d'industrie, était de former une association des employeurs ayant à souffrir de la tyrannie des Trades-Unions (syndicats ouvriers) : 291 maisons répondirent à cet appel.

Mais certains patrons n'ayant pas voulu adhérer à une politique de lutte immédiate contre les organisations ouvrières, il fut décidé qu'on attendrait pour constituer la fédération générale des patrons le Congrès des Trades-Unions du 24 janvier (1), et l'on s'en tint à la formation d'un comité parlementaire (Parlementary committee of Employers), sous la direction de Wemyss. Ce comité devait s'opposer à toute loi favorisant les ouvriers.

Néanmoins on élabora à l'avance un projet de statuts pour la fédération patronale. Les principaux articles sont les suivants :

Action en vue de garantir au patron la liberté absolue de conduire son entreprise sans ingérence des ouvriers, et d'assurer la liberté du contrat entre employeurs et employés ;

Paiement aux patrons adhérents, en conflit avec les Trades-Unions, du montant intégral des profits qu'ils auraient touchés pendant la durée de ce conflit ;

Interdiction aux adhérents d'entrer en négociation avec les Trades-Unions. La fédération seule a le droit de régler les différends entre patrons et ouvriers.

Ce mouvement de résistance contre les organisations ouvrières est un indice du déclin de la suprématie économique de l'Angleterre. Les employeurs inquiétés et gênés par la concurrence, souvent victorieuse de l'Allemagne ou des États-Unis, ne peuvent plus supporter les conditions que les travailleurs puissamment organisés essaient de leur imposer. Ils entrent en lutte avec ceux-ci et nous devons nous en réjouir, car ils préparent en même temps les conditions favorables à la disparition même de leur classe.

Bientôt, en effet, le prolétariat anglais, sortant de la situation favorable qui avait imprimé à son action un caractère si spécial, perdra les illusions qu'il conservait encore sur la pos-

---

(1) Ce Congrès, dont nous donnerons un compte-rendu dans un prochain numéro, se réunit, suivant la décision du précédent Congrès, à Bristol, en vue d'organiser la fédération générale des Trades-Unions.

sibilité d'une amélioration progressive de son sort dans une sorte de paix entre le capital et le travail ; bientôt la conscience lui viendra qu'il n'a de salut que dans une action révolutionnaire de sa classe, organisée contre le patronat organisé.

Les travailleurs anglais, favorisés par le nombre, par l'organisation, par l'absence de petite bourgeoisie, joueront alors un rôle prépondérant dans l'histoire du prolétariat international.

CONGRÈS

Congrès des ouvriers des arsenaux français. — Le cinquième Congrès annuel des ouvriers des arsenaux et manufactures militaires de France a eu lieu à la fin de 1898 ; y étaient représentés les groupes suivants : Bourges, 4,400 ouvriers ; Châtellerault, 4,000 ; Saint-Étienne, 3,500 ; Puteaux, 1,654 ; Tarbes, 1,600 ; Tulle, 1,500 ; Lyon, 950 ; Rennes, 950 ; Toulouse, 730 ; Douai, 687 ; Vincennes, 625 ; Valence, 500 ; Besançon, 300 ; Paris, 150 et Châlard-Meudon, 90. Les principales résolutions ont été les suivantes :

1° Commissionnement à l'ancienneté et au plus tard après dix ans, pour les ouvriers non pourvus de retraites militaires ; — 2° Soins médicaux et médicaments gratuits aux ouvriers et à leurs familles ; — 3° Secours accordés aux malades, s'élevant au moins à la moitié du salaire durant six mois, si la maladie résulte du service ; à la moitié durant trois mois et un quart durant trois autres mois si la maladie ne résulte pas du service ; — 4° Abaissement de la retenue pour la retraite à 3 p. 100 (au lieu de 4 p. 100) et fixation de la contribution de l'État à 5 p. 100 ; — 5° Liquidation de pensions proportionnelles aux vieux ouvriers congédiés depuis le 1er juillet 1896 ; — 6° Liquidation normale de la retraite à vingt-cinq ans de services, avec prime de 7 fr. 80 par année supplémentaire ou par campagne ; — 7° Suppression des primes de fabrication allouées aux contre-maîtres et répartition des économies entre tous les ouvriers, avec fixation d'un salaire normal ; — 8° Répartition plus équitable du travail entre les divers établissements.

Congrès des ouvriers et employés des chemins de fer. — Un Congrès extraordinaire des ouvriers et employés des chemins de fer de France et des colonies s'est tenu à Paris le 20 janvier. Les groupes les plus éloignés n'étaient pas effectivement représentés ; presque chaque congressiste représentait deux ou même plusieurs sections. A l'unanimité moins trois voix, le Congrès approuva la conduite du conseil d'administration démissionnaire, dans l'affaire de la grève. Le nouveau conseil fut exclusivement choisi parmi les agents en service.

Plusieurs groupes des chemins de fer de l'État demandèrent qu'il y eût autant de syndicats que de réseaux et une fédération centrale. Le Congrès renvoya la question au prochain Congrès et décida que la *Tribune* devrait insérer les projets qui lui seraient soumis.

Enfin on vota, à l'unanimité, la résolution suivante : « Le Congrès constate que les derniers événements n'ont entamé en rien le courage et le dévouement des militants ; donne mission au nouveau conseil de préparer le relèvement des petits salaires et de la retraite pour tous et proportionnelle. »

MOUVEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES

Troubles à l'Université de Kieff. — Le 3 décembre (du calendrier russe) eut lieu à l'Université de Kieff une réunion de plus de huit cents étudiants qui vota l'ordre du jour suivant :

« Nous étudiants de toutes les nationalités, réunis à l'occasion de l'inauguration à Varsovie du monument du grand patriote et révolutionnaire polonais, A. Mickiewicz, envoyons nos saluts les plus chaleureux et les plus cordiaux à nos camarades de Varsovie. Opprimés comme eux par le despotisme tsarien, nous protestons contre l'insulte faite à l'honnêteté, qui s'est traduite par l'érection d'un monument à Mouraview le pendeur. Nous protestons contre l'attitude piteuse des classes supérieures de Pologne et de Russie, qui sont, d'après une expression de Mickiewicz, « l'écorce dure, aride et depuis « longtemps refroidie, qui couvre la lave en ébullition ». Nous

tendons une main fraternelle à tous les honnêtes et les audacieux qui suivent le poète de génie sur le chemin de la liberté et de l'égalité. Nous nous réjouissons de voir grandir l'amitié entre toutes les nationalités opprimées, ainsi que leur énergie et leur force. »

Deux jours après les *patriotes* russes, indignés qu'on eût *abaissé* « le héros russe Mouraview », organisèrent une réunion avec l'autorisation de l'inspecteur de l'Université ; mais ils ne furent pas les plus nombreux et se retirèrent ; six cents étudiants confirmèrent le premier ordre du jour et manifestèrent « leur étonnement de ce qu'il existât des étudiants protestant contre un blâme à Mouraview ». Mais les *patriotes* organisèrent une réunion privée, où ils se trouvèrent cent vingt, pour protester contre ce qu'ils appelaient la résolution de quelques étudiants ; ils chantèrent l'hymne russe ; l'inspecteur les pria de ne pas chanter, tout en les assurant du plaisir que lui causait leur manifestation.

Le 8 les étudiants, ayant eu connaissance de ce fait, envahirent un grand amphithéâtre, au nombre de huit cents, et déclarèrent que la manifestation de la veille était l'œuvre d'infâmes avec lesquels ils n'avaient rien de commun. Ils chantèrent ensuite des chants révolutionnaires : les *patriotes* se réfugièrent chez l'inspecteur, qui n'osa pas se montrer ; le recteur invita les étudiants à cesser pour éviter l'emploi de moyens qui lui répugnaient personnellement. Le lendemain l'inspecteur annonça que les vacances s'ouvraient *subitement* et délivra les billets de congé, qu'il avait d'abord annoncés pour le 15.

Les étudiants de l'Institut polytechnique adhérèrent aux résolutions de leurs camarades de l'Université.

(Résumé d'après une communication du Comité de l'Union des nations et organisations de l'Université de Kieff.)

J. Rivière.

L'Action des Municipalités socialistes

ASSISTANCE COMMUNALE A LILLE

Lorsque les socialistes entrèrent à la mairie de Lille le bureau de bienfaisance avait à secourir 32,000 indigents et ne recevait de la ville qu'une subvention de 280,000 francs, ayant 307,000 francs avec quatre crédits divers. Les hospices civils, comptant sept établissements hospitaliers, n'ont que 700 lits pour les malades et les blessés et 2,090 lits pour les vieillards, les incurables, les vieux pensionnaires, les orphelins et autres enfants assistés. Pour ces enfants assistés la part de la ville est de 16,000 francs et pour les orphelins pauvres de 28,000 fr. : ces crédits n'ont pas augmenté. La ville accordait 12,000 francs pour secours extinctif d'hospice et 40,000 francs pour l'extinction du déficit hospitalier. Pour les sourds-muets et aveugles, la subvention des bourses et des trousseaux que la ville accordait était de 15,000 francs. Les subsides aux sociétés privées d'assistance s'élevaient à 2,100 francs.

Les fourneaux économiques et les refuges de nuit ne fonctionnaient qu'à des périodes éloignées, lorsqu'il y avait un hiver très rigoureux ou une crise industrielle intense.

Pour le prêt gratuit du Mont-de-Piété, la part de la ville était de 3,500 francs.

L'indemnité aux réservistes pauvres était de 30,000 francs.

Il y avait, pour les cinq à six cents malheureux sans asile et sans pain que l'hiver amène régulièrement sur le pavé de Lille, l'asile de nuit, avec ses 70 lits pour les hommes et ses lits d'auberge pour les femmes et les enfants. On ne parlait alors que d'attaques nocturnes et de vols avec effraction.

La caisse des écoles avait, comme subside de la ville,

70,000 francs. Les deux ou trois cantines scolaires qui fonctionnaient étaient l'œuvre de sociétés particulières.

Le balayage était considéré comme une sorte d'assistance par le travail et les balayeurs, recrutés parmi les vieux et les incurables, touchaient 28 sous par journée de labeur.

L'épidémie décimait la population d'une façon inquiétante : les cadavres d'enfants peuplaient les cimetières.

Il n'y avait pas de crèches municipales et on ne parlait pas alors d'envoyer les enfants maladifs et anémiés dans les sanatoria.

On ne parlait plus de laïciser les hospices, hôpitaux et les dispensaires religieux du bureau de bienfaisance. On fermait les yeux sur les abus de la distribution des secours et sur la déplorable alimentation des hospices. On ne parlait guère de la sortie quotidienne des hospitalisés ou de la création d'un hospice d'incurables, pour lequel l'administration hospitalière avait reçu un legs de 400,000 francs. On était loin d'en finir avec la question de l'assistance médicale gratuite. On ne s'occupait pas de l'assistance sociale et on ne se souvenait que le 14 juillet des pauvres qui n'ont pas toujours de pain et qui mangent très rarement de la viande : on votait alors 15,000 francs pour le pot-au-feu des indigents. Le feu ou le chômage pouvait jeter brusquement dans la rue des centaines d'ouvriers, la municipalité bourgeoise ne s'en inquiétait point. Telle était la situation de l'assistance communale à Lille lorsque la coalition radicale-collectiviste fit la conquête de la municipalité.

Tout de suite il fut désigné un adjoint à l'assistance publique, qui trouvait ainsi place officielle dans la nouvelle administration municipale.

Il en résulta que le budget de l'assistance sociale qui s'élevait à 585,450 francs, avec le crédit de 60,000 francs pour les aliénés indigents en 1896, s'éleva à 740,446 francs en 1897, à 990,462 francs en 1898 et s'élèvera pour l'année 1899 à la somme totale de 1,019,085 francs, En trois ans, le budget de l'assistance sociale s'est accru de 433,635 francs, soit à 144,545 francs de plus par année budgétaire.

L'indemnité aux familles des réservistes s'élève à 50,000 fr., soit 20,000 francs de plus. La caisse des écoles, qui a créé des cantines scolaires dans tous les quartiers, a un subside municipal qui s'élève à 228,000 francs, soit 158,000 francs de plus; le nombre des enfants qui profitent des cantines et des vêtements est de 5,400, soit un millier de plus que l'année dernière.

Le bureau de bienfaisance voit s'élever un crédit général de 307,000 francs à 464,000 francs, soit 100,000 francs de plus pour les secours, 3,000 francs de plus pour les femmes en couches, un crédit nouveau de 3,000 francs pour les convalescents indigents des hôpitaux et un crédit nouveau également de 30,000 francs pour 250 pensions de vieillards à domicile.

Les hospices auront une subvention nouvelle de 10,000 francs pour distribuer aux vieillards et incurables hospitalisés 25 centimes par tête et par quinzaine, afin de leur permettre d'avoir quelques sous de poche et d'acheter les ingrédients de propreté qui leur sont nécessaires.

La première crèche est ouverte et soigne en moyenne une trentaine d'enfants, et, par suite d'un traité avec le sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer, une trentaine d'enfants sont journellement en traitement dans cet hospice maritime et coûtent 1 fr. 50 par tête à la ville.

Les œuvres d'initiative privée, que nous considérons comme valant mieux que rien et que nous subventionnons parce qu'elles sont neutres au point de vue religieux, sont les sociétés de l'*Œuvre des Invalides du travail*, de *la Mutualité maternelle*, de *l'Alliance septentrionale*, la *Société du prêt du linge aux indigents*, etc., subventionnées pour la somme totale de 6,400 francs, soit 4,300 francs de plus.

Depuis l'année dernière, les artistes musiciens, les artistes peintres, etc., ont 2,000 francs pour leurs caisses de secours.

Un crédit de 5,100 francs est ouvert pour faciliter le mariage des indigents, et un autre crédit de 5,000 francs aux sociétés de secours mutuels.

L'hiver, pour éviter l'encombrement de l'asile de nuit, cinq chauffoirs publics sont ouverts pendant six mois et abritent

les cinq à six cents malheureux qui, sans ces refuges municipaux, n'auraient plus d'autre ressource que celle de mourir de froid ou de prendre la bourse ou la vie du passant attardé. L'asile de nuit donne, depuis novembre dernier, la soupe du matin, à ses quatre-vingts à cent pauvres clients.

L'œuvre extra-municipale des *Cuisines populaires* fonctionne d'octobre en mars, depuis l'hiver 1896-1897, et distribue des portions de bouillon, de légumes et de viande à très bon marché dans les quartiers les plus pauvres de Lille, grâce à un subside municipal de 26.000 francs. Cette œuvre distribue quatre mille portions par jour, dont quelques centaines gratuitement aux familles indigentes, aux convalescents pauvres et aux clients des chauffoirs publics par l'intermédiaire du bureau de bienfaisance.

Les enfants assistés, les orphelins pauvres, les sourds-muets et aveugles et les aliénés indigents, coûtent toujours à la ville la somme totale de 119,000 francs.

A propos de la distribution des primes *Boucher de Perthes*, deux mille francs sont alloués par la ville, pour être distribués sous forme de primes municipales, depuis cinquante francs jusqu'à dix francs, aux ouvrières et aux ménagères, veuves ou mères chargées d'enfants ou s'étant dévouées envers leurs semblables.

Outre ce gros million, qui compose un peu moins du huitième et demi du budget de la ville, million qui sert à l'assistance sociale, la municipalité socialiste a offert vingt mille francs aux hospices pour l'amélioration de la nourriture des hospitalisés de l'Hospice Général, dont la colonie s'élève à 1,400 personnes : cette administration hospitalière s'y est refusée par les plus ridicules prétextes. Après bien des protestations municipales, la sortie quotidienne a été accordée en 1897 aux vieillards et incurables des hospices. Cent mille francs ont été offerts aux *hospices civils* pour reprendre deux cents lits de l'hôpital de la Charité qui ont été livrés en 1875 à l'Institut catholique : nous attendons leur réponse. Nous ne perdons pas l'occasion de réclamer la laïcisation complète du bureau de bienfaisance et une plus juste répartition des secours : nous sommes

sur le point d'obtenir la laïcisation d'un important dispensaire. Chaque fois que nous discutons le budget des hospices, nous réclamons la laïcisation des établissements hospitaliers et notamment la suppression du traitement des aumôniers, l'augmentation du salaire des infirmiers et infirmières et le même pot-au-feu pour tous les hospitalisés. Depuis deux ans, la question de l'hospice des incurables est débattue et sur le point d'aboutir. Une maison avec jardin a été achetée pour la création d'une seconde crèche. L'administration municipale a étudié et adopté le plan d'une maternité et d'un nouvel asile de nuit : il ne manque plus que les ressources à trouver pour la création de ces deux œuvres d'assistance communale.

A côté de l'assistance matérielle, dont je viens d'énumérer rapidement les œuvres, il y a l'*assistance intellectuelle*, dont je parlerai lorsque j'énumérerai l'œuvre municipale au point de vue de l'instruction publique.

Il sera alors question des représentations théâtrales et musicales gratuites, des bourses d'enseignement, des fêtes populaires et du prêt d'honneur des étudiants.

Je reviendrai aussi plusieurs fois sur les œuvres d'assistance, pour faire mieux comprendre leur importance et pour mieux renseigner le public socialiste qui s'y intéresse.

HENRI GHESQUIÈRE,
Adjoint au maire de Lille.

REVUE CRITIQUE

LE SOCIALISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1)

Les questions traitées dans ce volume présentent les plus grandes difficultés ; mais l'auteur avait montré, dans une étude antérieure sur le socialisme au dix-huitième siècle, qu'il possédait les qualités exceptionnelles qu'exigent les recherches sur l'histoire des idées sociales.

1° L'idée d'*évolution* manquait totalement à nos pères ; ils ne concevaient pas l'existence d'un développement historique engendrant le droit ; ils imaginaient généralement l'existence d'un *droit idéal et irréalisable,* dont les institutions réelles étaient une image. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans les écrits d'auteurs très peu révolutionnaires des théories abstraites qui seraient jugées aujourd'hui très avancées. — 2° Guidés par une excessive sensibilité, les hommes du dix-huitième siècle se pliaient avec une aisance extraordinaire aux courants généraux ; leur conduite semble parfois incohérente ; beaucoup ont passé par les partis les plus opposés. — 3° Enfin jamais on ne vit si grande différence entre les paroles et l'action ; il faut se défier beaucoup des déclamations très violentes, car elles ne correspondent qu'exceptionnellement à la conduite.

Il faut donc consulter avec beaucoup de prudence les documents de ce temps ; il est difficile de bien déterminer quelles étaient, au juste, les théories sociales qui inspirèrent les actes de la Révolution. M. Lichtenberger observe que depuis

(1) Par A. Lichtenberger (vol. in-8 de 316 pages, Alcan, éditeur, Paris, 1898).

1775 les théoriciens étaient devenus beaucoup plus calmes et qu'aux abords de 1789 on était surtout occupé de réformes pratiques ; — les *cahiers* et les brochures importantes publiées au moment de la convocation des États-Généraux n'ont rien de socialiste ; — on est même étonné de ne voir point paraître de demandes bien avancées ; ainsi l'impôt progressif, dont on s'était beaucoup occupé auparavant, semble oublié.

Durant la Révolution, les gouvernants prirent beaucoup de mesures exceptionnelles pour parer à la famine, pour résister à l'ennemi et pour se protéger contre les révoltes ; ces mesures s'expliquent parfaitement par les circonstances et ne sont pas inspirées par des idées socialistes. On a pu se tromper sur ce point, parce que les hommes du dix-huitième siècle aimaient à rattacher les moindres mesures à des théories abstraites et souvent à poser des principes paradoxaux. Dans la période jacobine cela n'eut pas de graves conséquences ; les Jacobins avaient reçu une *culture intellectuelle* généralement soignée et, comme les philosophes leurs maîtres, il étaient fort timides quand il fallait passer à l'action ; leur modération s'explique par les principes posés plus haut. Mais il arriva un moment où beaucoup de gens se demandèrent pourquoi on n'appliquerait pas totalement les théories abstraites qu'on exposait. Enfin, dans la conjuration de Babeuf, « un chapitre de philosophie morale [devint] un programme de révolution sociale ».

La lutte, engagée entre les révolutionnaires et les partisans de l'ancien régime, fut, en fait, une lutte entre les pauvres des grandes villes et les riches propriétaires. Le mot *pauvre* devint, ainsi, synonyme de *patriote*. Quand les transformations furent accomplies, on se demanda ce qu'avaient gagné les premiers ; il sembla qu'ils eussent été frustrés des fruits de leur victoire. La question sociale était née ; il ne s'agissait plus de renverser les privilèges politiques et leurs conséquences fiscales, mais de réaliser l'égalité. C'est dans le babouvisme qu'apparaît, pour la première fois, d'une manière complète et systématique, la poursuite de l'égalité ; on peut donc le considérer comme l'aboutissant de la Révolution et comme la transition vers les mouvements modernes.

Les classes possédantes sortirent de la Révolution profondément transformées, au point de vue des idées : les théories philosophiques furent soigneusement expurgées de tout ce qui paraissait dangereux ; la propriété fut considérée comme étant de droit naturel, ainsi que l'avait enseigné l'école de Quesnay.

L'abolition des droits féodaux et la vente des biens du clergé eurent une grande influence sur les idées ; l'auteur considère le premier phénomène comme le plus grave et il l'assimile à une législation qui supprimerait, aujourd'hui, l'intérêt des capitaux ; nos pères semblent avoir été plutôt frappés du second. Cette différence d'appréciation tient, en partie, à ce que les droits féodaux ne montaient pas à un très gros chiffre (55 millions), tandis que la liquidation ecclésiastique bouleversa l'assiette d'une fraction énorme de la propriété ; ajoutons qu'on ne songea guère à la possibilité de restaurer les droits féodaux, tandis que, durant très longtemps, les possesseurs de biens nationaux se crurent menacés. Les notions que le peuple avait sur la propriété (notions qui tenaient plutôt à la tradition qu'à la science) furent atteintes d'une manière profonde. La littérature socialiste de ce siècle a été, souvent, inspirée par les souvenirs de cette grande révolution foncière.

M. Lichtenberger termine son livre en insistant sur la nécessité de réformer les institutions en temps opportun. « Il se peut que des institutions qui ont réellement été justes cessent de l'être, parce que l'état moral auquel elles correspondaient a changé... La logique pure est estimable, mais elle n'est pas tout... Il faut bien se convaincre que, sous certains rapports, la science économique et sociale est une branche des sciences historiques et, par conséquent, pas plus que l'histoire, n'est une science absolument exacte. » Il me semble qu'on ne peut mieux exprimer la notion du développement historique du droit.

G. Sorel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES ALLEMANDS, FRANÇAIS, ITALIENS

The Socialist Almanac and Treasury of facts (published by the People Library, 184 William Street, New-York. Prix : 50 cents). — Cet almanach, publié par notre ami et collaborateur Lucien Sanial à la suite d'une décision du Congrès socialiste de New-York, a été luxueusement édité par l'imprimerie coopérative socialiste qui publie le *People*. Les 232 pages qu'il compte contiennent une foule de renseignements très intéressants sur le mouvement socialiste international, de très curieuses statistiques sur la distribution des classes, la statistique des faillites, les grands trusts capitalistes aux États-Unis. Deux cents trusts enregistrés dans le seul État de New-Jersey sont indiqués avec le capital déclaré par ces sociétés. Une grande partie des trusts sont constitués en dehors de toute déclaration publique. Il est donc impossible d'en donner le chiffre total.

Dans les chapitres suivants nous trouvons de très complètes statistiques sur le travail des femmes, la situation de l'agriculture et de l'industrie, l'indication des principales compagnies manufacturières, l'état des caisses d'épargne, l'énumération des grèves, dans la grande république américaine. L'indication des voix obtenues dans les diverses élections par le parti ouvrier socialiste *(Socialist Labour Party)* des Etats-Unis termine l'almanach socialiste de Lucien Sanial, qui est plein de faits, surtout riche en statistiques et en chiffres. Peut-être même y en a-t-il un peu trop, pour un almanach, que l'on conçoit en général comme une publication légère et d'un abord facile.

Mais le *Socialist Almanac* n'est pas, à proprement parler, un almanach ; Lucien Sanial se propose d'ailleurs, avec l'appui du parti socialiste américain, d'inaugurer avec ce volume une sorte de répertoire historique et statistique, qui paraîtrait périodiquement, tous les trois mois.

L'essor industriel et commercial du peuple allemand, par G. Blondel (vol. in-12 de VIII-404 pages, Larose, éditeur, Paris, 1898). — Ce

volume est l'un des plus importants qui soient à lire par ceux que préoccupent les questions économiques modernes. La grande émigration germanique semble être l'une des bases du commerce d'exportation; il faut noter aussi le bon sens des fabricants, qui consentent à satisfaire leurs clients. Les ententes établies entre les industriels pour régulariser le marché ont été très utiles; le gouvernement a suivi, généralement, une politique intelligente en matière de travaux publics; l'enseignement technique est fort développé. L'auteur semble assez partisan d'un régime protectionniste modéré. Il aurait été bon d'insister davantage sur les dangers qui menacent l'industrie allemande du fait des grands propriétaires, s'efforçant de faire relever le prix des grains.

Essai sur les lois agraires chez les Romains, par R. Dreyfus (vol. in-18 de 250 pages, Calman-Lévy, éditeur, Paris, 1898). — Aujourd'hui que le problème de la *réoccupation de la terre* est posé d'une manière si nette dans beaucoup de pays, il est important de réunir tous les documents relatifs aux expériences historiques tentées autrefois. Les lois agraires romaines ont déjà donné lieu à beaucoup d'écrits; l'auteur a présenté un résumé clair et d'une lecture facile, pour lequel il a utilisé les travaux les plus récents.

L'Almanach de la Coopération française pour 1899 (176 p., avec gravures, 0 fr. 40, édité par E. de Boyve, 2, Esplanade, Nimes), avec la collaboration de Cernesson, Chiousse, Comte, Soria, Fabre, Gide, Maurin, Ch. Robert, L. de Seilhac, etc., et l'**Almanach des Coopérateurs belges pour 1899** (64 p., 0 fr. 15, édité par Louis Bertrand, 11, rue James-Watt, Bruxelles), avec la collaboration de P. Lachambeaudie, de Boyve, E. Véron, Riolley, Ed. Monod, P. Deutscher, etc., sont très intéressants pour les renseignements qu'ils donnent sur la coopération en France et en Belgique.

Influenza del cristianesimo sulla economia, par G. Lerda (broch. in-12 de 144 pages, Sandron, éditeur, Palerme, 1898). — L'auteur montre comment les Eglises ont été dominées par les modes de travail dans l'antiquité; en Orient, où dominait le travail libre, les idées communistes ont joué un grand rôle et donné naissance au monachisme du quatrième siècle. Le communisme chrétien n'était point fondé « sur la base économique et morale du travail »: il ne pouvait aboutir qu'à une révolte aveugle; le christianisme n'aurait pu créer une morale élevée sans les emprunts faits à l'ancienne philosophie. En définitive, la régénération promise au monde païen ne se produisit point, partie par suite de circonstances défavorables et partie par la faute des hommes. Quand l'Eglise devint propriétaire, elle eut besoin de travailleurs et elle

s'efforça d'attirer sur ses terres des hommes qu'elle soumit à la servitude perpétuelle.

REVUES ALLEMANDES, FRANÇAISES, ITALIENNES, RUSSES

Die Neue Zeit (janvier 1899). — *J. Schmidt* (dans le numéro 16) étudie le développement de la grande industrie en Allemagne depuis 1882 jusqu'en 1895. L'auteur s'arrête spécialement sur le travail des femmes et des apprentis. D'après des données certaines et des chiffres significatifs, il constate que, tandis que le nombre des femmes travaillant dans leurs propres ateliers décroît toujours, celui des femmes salariées augmente dans toutes les branches de l'industrie. De plus, excepté dans la papeterie, partout l'augmentation du travail féminin est de beaucoup plus rapide que celle du travail masculin. Entre autres constatations, J. Schmidt signale que sur 100 femmes occupées, en 1895, dans l'industrie, 12,6 sont mariées. Pour ce qui est des apprentis, il observe — à l'inverse de ce qui se produit pour le travail des femmes — que le plus grand nombre, les 3/5, sont occupés dans la petite industrie.

Bebel — dans un article intitulé « Darwinisme et Socialisme » — reproche aux darwinistes à la Hæckel d'opposer le darwinisme au socialisme. Il insiste sur leur insuffisance d'informations à l'égard de la doctrine socialiste, qu'ils ignorent totalement. Il oppose à ces savants bourgeois les savants socialistes — Kautsky, Liebknecht, Lafargue, Ferri, etc..., — qui, ayant étudié la théorie de Darwin, ont seuls le droit de juger des rapports qui existent entre le darwinisme et le socialisme.

Kautsky précise l'attitude que doit avoir la social-démocratie vis-à-vis des tendances particularistes qui se manifestent en Allemagne et en Autriche. Quand on parle de la centralisation à outrance, on confond souvent deux choses tout à fait distinctes : la centralisation administrative et la centralisation législative. La social-démocratie combat celle-là et défend celle-ci.

Journal des Économistes. — Dans le numéro du 15 janvier M. Molinari passe en revue l'année qui vient de s'écouler, mauvaise pour « les amis de la justice et de la bonne entente entre les hommes et les peuples », et il regrette que « les intérêts égoïstes et les passions haineuses qui sont les facteurs de l'anti-sémitisme, du protectionnisme et du militarisme, semblent avoir pris le dessus ». Il constate à ce propos l'accroissement des charges militaires dans le nouveau et dans l'ancien monde, les conséquences désastreuses du protectionnisme qui s'est traduit par une nouvelle baisse de 64 millions dans les onze premiers mois de 1898 pour notre commerce extérieur qui, de 8,501 millions en 1880, était déjà descendu à 7,554 millions en 1897. Il cite encore des

chiffres typiques au sujet du fonctionnarisme colonial empruntés au rapport du budget des colonies au Sénat : En Annam-Tonkin 1,963 fonctionnaires pour 447 colons, en Cochinchine 1,966 fonctionnaires pour 262 colons ; au Sénégal 521 fonctionnaires pour 367 colons ; sur la Côte-d'Ivoire 111 fonctionnaires pour 52 colons ; au Congo 254 fonctionnaires pour 20 colons.

Il fait enfin remarquer que le commerce de l'Angleterre elle-même avec ses colonies n'entre que pour 25,8 p. 100 dans son commerce général selon Lord Farrer et que son budget colonial est à peine la moitié de celui de la France, soit 62,5 millions.

Rivista popolare di politica, lettere e scienze sociali. — Cette revue, remarquablement dirigée par Colajanni, cherche à réunir dans un effort commun tous les groupes qui veulent faire passer dans la pratique les réformes sociales d'esprit démocratique. Elle se trouve souvent en conflit avec certains doctrinaires qui ne veulent pas sacrifier les thèses absolues auxquelles ils ont réduit le socialisme. Dans le numéro du 30 décembre, G. d'Angelo expose qu'il est facile aux républicains, aux radicaux et aux socialistes de marcher d'accord contre la réaction sans abandonner les traditions historiques, qui font leur force de cohésion. A signaler encore un article remarquable de F. Budassi, sur l'idéal et les lois de l'histoire.

Jizn (La vie). — Nous signalons avec plaisir la transformation de cette revue, qui a changé de direction. Même en Russie, où la classe ouvrière n'est pas encore formée, la pensée réaliste pénètre de plus en plus la conscience publique, en faisant échec au vieux libéralisme, qui n'était que l'idéologie d'une minorité d'intellectuels et ne pouvait avoir sur la politique une influence analogue à celle du libéralisme occidental. La nouvelle revue paraît trois fois par mois : le premier fascicule ne contient que de la littérature ; les deux autres seront consacrés à des questions politiques et sociales.

Le Gérant : J. LONGUET.

Suresnes. — Imp. G. Richard et Husson, 9, rue du Pont.

LES

VILLES TENTACULAIRES

(Fin)

Après avoir ainsi très brièvement indiqué les causes de l'exode rural, je voudrais examiner avec vous les conséquences qui en résultent à un triple point de vue : les populations des campagnes, les formes de la culture, et enfin l'évolution de la propriété.

Et tout d'abord, en ce qui concerne les populations agricoles. S'il est un phénomène absolument général, constatable dans tous les pays, c'est la diminution relative ou même absolue de la population agricole.

Je vous ai déjà cité tout à l'heure des chiffres relatifs à l'Allemagne, à la France ou à l'Angleterre ; il en est de même de la Belgique. En 1880, par exemple, il y avait dans notre pays 1,200,000 personnes qui s'occupaient habituellement d'agriculture, aujourd'hui il n'y en a plus qu'un million, soit 16.50 p. 100 de la population totale ; environ le tiers de la population occupée.

Mais si la Belgique obéit aux mêmes lois que les autres pays, en ce qui concerne la réduction de la population agricole, elle présente des différences sensibles avec la France, au point de vue du mouvement de la population dans les campagnes. En France, comme en Angleterre,

diminution de la population agricole et diminution de la population des campagnes, sont deux termes synonymes : dès l'instant où l'ouvrier devient industriel, il va s'établir dans la ville ou dans les centres industriels.

En Belgique, au contraire, il n'en est pas ainsi, et les campagnes restent fort peuplées ; seulement, au lieu d'être habitées exclusivement par des cultivateurs, elles le sont de plus en plus par des prolétaires industriels, des ouvriers travaillant en ville. Cela tient à bien des raisons, et notamment au caractère intensif de notre industrie, au rapprochement de nos grandes villes, à la proximité de nos centres industriels ; mais cela tient aussi à un autre facteur, sur lequel je crois utile d'appeler votre attention : le bas prix de nos transports, les avantages que présente, à ce point de vue, l'exploitation par l'État.

L'État belge, en effet, s'est rendu compte de la nécessité qu'il y avait, pour l'industrie, à rendre la masse ouvrière aussi mobile que possible, à favoriser autant que faire se peut, la circulation des travailleurs ; et alors que ses tarifs ordinaires sont déjà parmi les plus bas de l'Europe, il délivre aux ouvriers des coupons de semaine, comportant six trajets aller et retour, qui coûtent moins cher qu'un seul trajet au tarif ordinaire. Pour 50 kilomètres, par exemple, les ouvriers payent 2 fr. 25 par semaine, tandis que les autres voyageurs doivent payer 3 fr. 05 pour leur unique billet d'aller et retour, en troisième classe.

Dans ces conditions, il est tout naturel que des milliers d'ouvriers préfèrent se rendre quotidiennement de la campagne vers les villes, au lieu de se fixer définitivement dans celles-ci.

Pour vous rendre compte de l'importance de ce mouvement, voici quelques indications statistiques sur le nombre des coupons de semaine qui ont été délivrés en Belgique depuis l'établissement de ce service : En 1870, 14,223 ; en

1875, 193,000 ; en 1880 : 355,000 ; en 1885 : 667,000 : en 1890 : 1,188,000, et en 1897, 2,699,000 ; soit donc, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, 75 à 80,000 ouvriers, qui prennent le train tous les jours pour aller à leur travail, et dont certains font, d'après les renseignements qui m'ont été donnés, des trajets de soixante à soixante-dix kilomètres par jour. Songez à ce que doit être l'existence d'un malheureux qui doit ajouter ces heures de trajet à ses heures de travail.

Mais, abstraction faite de ces cas exceptionnels, l'avantage réel des trains ouvriers, c'est que l'ouvrier peut continuer à habiter la campagne, dans un milieu salubre, avec, autour de sa maison, quelques petits lopins de terre où il cultive des légumes, engraisse un porc, nourrit une vache, tout en gagnant le salaire relativement élevé de la ville. Et dans ces conditions, nos campagnes restent peuplées, notre population continue à s'accroître. Le problème de la natalité qui se pose d'une manière si urgente dans votre pays, ne se pose guère dans le nôtre, et je pense que parmi les facteurs de cette différence, il y a lieu de tenir largement compte de ce que les chemins de fer sont exploités par l'État en Belgique, par des compagnies capitalistes en France.

J'ai pris des renseignements sur les tarifs de transport des ouvriers autour de Paris ; d'une manière générale on peut dire qu'ils représentent, à peu près, le double de ce qu'on paie en Belgique. Mais ce n'est pas tout ; sur les lignes de l'État belge, les ouvriers, pourvus d'un coupon de semaine, peuvent prendre le train qu'ils veulent ; on ne les charrie pas, matin et soir, dans un ou deux trains spéciaux, à peu près comme on charrie du bétail. De plus, ils ne se heurtent pas à des formalités tracassières, ils peuvent se procurer leurs coupons de semaine, sans devoir faire des démarches quelquefois malaisées ; bref,

pour tous ces motifs, l'exploitation par l'État, s'inspirant, dans une certaine mesure de l'intérêt général, présente des avantages très réels sur l'exploitation par les Compagnies, constituées *ad lucrum faciendum*.

C'est une des raisons pour lesquelles en France, les ouvriers ruraux qui se transforment en ouvriers industriels, affluent dans les quartiers pauvres des villes, pour le plus grand profit de M. Vautour: et, comme ce sont les éléments les plus actifs, les plus jeunes, les plus féconds, qui émigrent ainsi, il en résulte une double perte pour la population des campagnes : le vide causé par leur départ, tout d'abord et ensuite — comme il ne reste plus guère que des vieux au village — une diminution considérable de la natalité. Un instituteur, que M. Lannes avait interrogé sur ce point, lui répondait, en substance : « Tous les jeunes gens sont partis à la ville ; il ne reste plus que des vieux au village ; on fait bien encore quelques enfants, pour s'occuper en hiver, mais la population décroît constamment. » En 1895, sur 87 départements français, il y en avait 57 où la natalité était inférieure à la mortalité.

Je ne veux naturellement pas exagérer l'importance d'un seul facteur de ce phénomène complexe ; mais sans paradoxe, on peut dire que l'une des causes de la dépopulation de la France, c'est l'exploitation des chemins de fer par les Compagnies.

Et de même, en Angleterre, malgré le « Cheap trains Act » en 1883, obligeant les Compagnies à établir des trains ouvriers à bon marché, les résultats obtenus sont insuffisants, et les villes tentaculaires s'emparent de la plus grande partie de la population rurale.

L'augmentation de la population de Londres est due surtout à l'immigration des gens de la campagne : on évalue à 50,000 le nombre des personnes qui viennent s'y établir *annuellement ;* le dernier recensement indiquait

que le *quart* de la population de Londres était né en dehors de ses limites.

Dans cette immense agglomération, aussi peuplée à elle seule que la Belgique entière, les trains ouvriers, établis en vertu de l'acte de 1883, transportent tous les jours, de la périphérie vers le centre, un nombre formidable de travailleurs : d'après le rapport du *London County Council*, du 27 janvier 1897, le chiffre des billets émis pour les *workmen's trains*, s'est élevé de 7,987,877 en 1883, à 31,074,812 en 1896, et comme chaque billet représente deux voyages ou deux voyageurs, le nombre des passagers transportés par les trains ouvriers, en 1896, a dépassé soixante-deux millions !

Seulement, cette gigantesque circulation s'effectue, exclusivement, dans l'agglomération urbaine et suburbaine.

Au delà des faubourgs de Londres, et sans transition, le désert commence : c'est la zone des vergers et des pâturages, à peu près dépeuplés, étendant à perte de vue leurs herbages plantés de chênes. A la fenaison, seulement, les campagnes s'animent, quand les ouvriers urbains, les *unemployed* de la capitale, les irréguliers du travail des docks, viennent faucher les foins avant de s'en aller faire la cueillette des houblons, dans le Kent.

Rien de plus frappant, quand on passe d'Angleterre en Belgique, que le contraste des environs de Londres avec la banlieue si populeuse de nos grandes villes. D'un côté la solitude établie par la grande propriété, de l'autre au contraire, des campagnes animées, des maisonnettes sur tous les côteaux, des milliers d'ouvriers habitant la campagne, prenant leur village pour dortoir et la ville pour chantier.

Il en résulte que ces ouvriers, restant plus ou moins attachés à la terre, peuvent, à leurs moments perdus, ou

bien avec l'aide de leur femme, cultiver ces « mouchoirs de poche », ces lopins de terre, dont je vous parlais tout à l'heure, qui leur donnent un supplément de ressources qui n'est pas à dédaigner ; et ceci m'amène, par une transition naturelle, à vous parler de l'influence des villes sur la répartition et sur les modes de culture.

Le premier résultat de l'influence des villes, de l'extension de la propriété bâtie, de la transformation des populations agricoles en populations industrielles, doit être nécessairement la *réduction du domaine agricole.*

Le gouvernement belge vient de publier le premier volume du recensement agricole de 1895. Or, si on le compare au recensement de 1880, on constate que, pendant cette période de 15 ans, le domaine agricole a diminué de plus de cent mille hectares, sur un peu plus de deux millions. Mais, chose étrange, et qui semble aller directement à l'encontre de ce que je vous disais à l'instant, nous voyons que le nombre des exploitations augmente, et augmente considérablement, alors que le domaine et la population agricoles se réduisent. Comment expliquer pareille anomalie ? Comment peut-il se faire qu'avec une population agricole décroissante, on constate la progression que voici, dans le nombre des exploitations : en 1846, 572,000 ; en 1866, 744,000 ; en 1880, 910,000.

Vous savez la conclusion que l'on tire de pareils chiffres, aussi bien chez nous que chez vous, et dans tous les pays : « le nombre des exploitations augmente, les petites cultures se développent, les grandes exploitations deviennent rares ; par conséquent les socialistes ont tort absolument lorsqu'ils parlent de concentration capitaliste en agriculture » ; et nous entendons les parlementaires, les journalistes, les docteurs Pangloss de l'économie rurale, tous ceux qui lisent, tant bien que mal, des statistiques

faites plutôt mal que bien, dire que la loi de la concentration capitaliste ne se vérifie pas en agriculture, et que, bien au contraire, en Belgique par exemple, le nombre des exploitations de plus de 50 hectares diminue, tandis que celui des petites exploitations augmente formidablement. Nous allons voir si pareilles conclusions sont justes et bien vérifiées, ou si elles ne reposent pas, exclusivement, sur un véritable trompe-l'œil.

Or, si nous analysons, de plus près, les statistiques dont je viens de parler, nous arrivons à cette conclusion très intéressante : en Belgique, le nombre des exploitations agricoles, *petites*, *moyennes*, aussi bien que *grandes*, a diminué ; il y a diminution, en effet, pour toutes les catégories, de 3 à 10 hectares, de 10 à 50 hectares, et au-dessus de 50 hectares.

Bref, le phénomène est absolument général, mais ce qui augmente, dans les totaux des statistiques, le nombre des exploitations agricoles, ce sont les lopins de terre, les mouchoirs de poche, les carrés de choux dont je vous parlais tout à l'heure, en un mot, les prétendues exploitations agricoles qui appartiennent, ou qui sont cultivées par des ouvriers industriels, par des prolétaires, et qui ne sont que l'accessoire d'une industrie ou d'un métier.

Dès l'instant où vous défalquez ces haillons de culture, ces parcelles minuscules, ces jardins potagers, il ne reste plus qu'un seul phénomène général, c'est la *diminution en nombre de toutes les exploitations, petites, grandes ou moyennes*.

Nous voyons donc que deux facteurs interviennent, pour diminuer le nombre des exploitations agricoles proprement dites : la réduction du domaine rural, et, en second lieu, la création de ces exploitations ouvrières, qu'on ne peut, sans abuser des mots, considérer comme des exploitations rurales proprement dites. C'est là une

évolution fort intéressante, qui s'éloigne également de la loi de concentration capitaliste, telle qu'elle a été classiquement formulée, et des réfutations qu'on prétend en faire.

Ce qui se produit en réalité, c'est : d'une part, augmentation du nombre des exploitations, qui produisent des valeurs d'usage, consommées, sur place, qui restent complètement en dehors de la sphère de production capitaliste, mais qui sont exploitées par des prolétaires industriels, de telle sorte que le capitalisme, au lieu de s'emparer de la culture, s'est emparé des cultivateurs ; et d'autre part, diminution du nombre des exploitations réellement agricoles, avec intensification de la culture, développement du machinisme, *augmentation du capital constant par rapport au capital variable.*

J'ai sous les yeux une statistique, toute récente, du nombre des machines agricoles employées dans notre pays. En 1880, il y en avait un peu plus de 11,000 ; en 1895, il y en a plus de 20,000 : et d'autre part à mesure que la population agricole diminue, que l'exode vers les villes augmente, que la main-d'œuvre agricole devient plus chère, nous voyons les terres à blé, les cultures ordinaires d'étendue, faire place à des pâturages et à des reboisements. C'est ainsi par exemple que, dans notre pays, en 15 ans, les céréales, qui servent à la nourriture de l'homme, ont diminué de plus de cent mille hectares, tandis qu'au contraire les reboisements, les pâturages artificiels et autres, ont augmenté dans une même proportion. En un mot, la Belgique devient, de plus en plus, une terre d'élevage, une vaste fabrique de beurre, de sucre, de viande et d'autres produits animaux.

Les cultures maraîchères s'étendent ; les laiteries coopératives se multiplient sans cesse ; « le train du beurre », qui part tous les jours d'Arlon, ramasse sur son passage,

l'excédent de nos produits pour le transporter sur le marché de Londres. On vient de fonder à Bruges une importante société « Mercurius » pour l'exportation, en Angleterre, des porcs, nourris avec le petit-lait des laiteries du pays flamand ; aux environs de Tournai et dans l'ancien comté de Looz (Limbourg), des villages entiers s'adonnent à la production des fruits et trouvent des débouchés dans les fabriques de confiture récemment établies en Belgique ; autour de Bruxelles, l'élevage des poulets, la culture — en serres et en couches — des primeurs, des fraises, des raisins, des tomates, se développent de plus en plus.

Il y a quelques années, les viticulteurs de Hoeylaert produisaient surtout pour Paris ; un beau jour M. Méline inaugure, dans votre pays, la politique protectionniste, et les Parisiens se trouvent privés du raisin qui leur venait de Belgique : il semblait que nous allions énormément souffrir de ces droits prohibitifs, que cette industrie de luxe était définitivement perdue. Que s'est-il passé ? C'est qu'elle est devenue une industrie de demi-luxe, c'est qu'immédiatement les viticulteurs des environs de Bruxelles ont diminué, des trois quarts, le prix du raisin, et ont trouvé des débouchés à Londres et à Pétersbourg pour remplacer leurs débouchés de jadis. Comme il arrive souvent, cette fois encore, la protection, au lieu de faire du tort aux étrangers, a eu pour effet de nuire, surtout, à ceux qu'on prétendait protéger. (*Applaudissements*).

En somme donc, l'agriculture tend à devenir une industrie comme une autre. Si l'étendue du domaine, le nombre des travailleurs agricoles et celui des exploitations diminuent — sous l'influence des villes et du développement industriel — la production augmente, la culture s'intensifie, le machinisme se développe, les associations

rurales se multiplient, le cheptel et les capitaux incorporés au sol acquièrent une importance et une valeur croissantes.

Or, ces trois phénomènes : réduction du nombre des exploitations — diminution, tout au moins relative, du nombre des travailleurs — accroissement du capital constant par rapport au capital variable, se reproduisent, à des degrés divers, dans toutes les industries qui prennent la forme capitaliste.

Certes, nous ne prétendons pas assimiler l'évolution de l'agriculture à l'évolution industrielle proprement dite ; ce serait une grave erreur de soutenir qu'elles obéissent aux mêmes lois ; mais, à notre avis, c'est tomber dans l'excès contraire, que méconnaître les analogies, réelles et profondes, que le développement capitaliste présente dans les diverses branches de la production.

Il me reste à dire quelques mots — sauf à y revenir dans une prochaine étude — de l'influence exercée par les villes sur l'évolution de la propriété foncière.

Et, ici encore, nous avons à rencontrer une objection que l'on fait d'habitude aux théories socialistes sur la concentration du sol : on invoque l'augmentation, dans tous les pays, du nombre des cotes foncières, et on établit, par exemple, que cette augmentation suit, à peu de chose près, le mouvement de population. Cela est parfaitement exact ; mais, il y a cotes foncières et cotes foncières ; et la plupart du temps, lorsqu'on examine, de près, la répartition du sol dans un village, on trouve une, deux ou trois grosses cotes, absorbant, presque complètement, le territoire de la commune, et d'autre part toute une démocratie de cotes minuscules, qui ne représentent qu'une fraction extrêmement minime du territoire.

Dernièrement encore, je vérifiais, dans les registres du cadastre, la situation foncière d'un village du Brabant

wallon : deux personnes, appartenant à la même famille possédaient les deux tiers du territoire. 486 étaient propriétaires du surplus, et parmi ces 486 fortunés propriétaires, il y en avait cinq que j'ai notés tout spécialement : le premier avait un revenu cadastral de cinquante-huit centimes ; le second de trente-deux centimes, le troisième de vingt-cinq centimes, le quatrième un revenu de dix francs onze centimes, et savez-vous qu'elle était sa profession ? mendiant! C'est ainsi qu'il était porté sur la liste des propriétaires... (*Rires.*) Enfin, pour compléter la collection, le cinquième était porté sur la liste, avec la désignation suivante : *Aveugle* ; bref, une véritable cour des miracles de propriétaires !

Rien ne serait plus instructif que d'étudier, d'une manière approfondie, la répartition des cotes foncières dans les différentes régions d'un pays.

Le cadastre, « cette œuvre de géant, conçue par un géant » (Balzac), c'est en somme la photographie de la situation foncière, à différentes époques. Avec quelques amis, j'ai entrepris, pour notre pays, le dépouillement des quinze ou vingt mille volumes, qui dorment, poussiéreux, dans les bureaux de la conservation cadastrale.

Notre but est de faire la comparaison entre la situation foncière en 1834, époque de la confection du cadastre, et en 1898, époque actuelle. Le travail a été entamé il y a six mois à peu près. Nous avons obtenu, chose inattendue et agréable surprise, le concours du ministre des finances, qui a mis à notre disposition plusieurs employés pour faciliter nos recherches et d'ici à quelques semaines notre enquête sera terminée. Il va sans dire que nous n'avons pas fait pour les 2,500 communes du pays le travail micrographique dont je vous parlais tout à l'heure ; mais, connaissant par les statistiques officielles le nombre total de cotes foncières existant en Belgique, nous

avons relevé dans chaque commune les cotes foncières de plus de cent hectares en 1834 et en 1898 : s'il est démontré, dans ces conditions, que le nombre total des cotes augmente et que, d'autre part, le bloc de la grande propriété reste intact, il en résulte que ce sont les cotes moyennes, les biens de famille, les propriétés paysannes qui perdent du terrain.

Or, les résultats qui nous sont déjà parvenus et qui s'appliquent à sept provinces sur neuf, semblent établir que, sauf dans quelques régions pauvres, où il y a plutôt morcellement, les cotes foncières supérieures à cent hectares occupent une étendue plus grande en 1898 qu'en 1834 : et il en est surtout ainsi dans les environs des grandes villes.

Dans les provinces de Brabant et d'Anvers, par exemple, il y a progrès de la grande propriété (cotes foncières de plus de cent hectares), dans les cantons qui subissent le plus directement l'influence de Bruxelles et d'Anvers, regrès, au contraire, dans des cantons moins nombreux où cette influence se fait moins sentir.

L'explication de ce double mouvement nous paraît devoir être cherchée dans l'action contradictoire des lois successorales qui divisent et subdivisent constamment les propriétés, et des acquisitions qui les agglomèrent et les concentrent.

L'action des lois successorales l'emporte, dans les régions écartées, où les spéculations sur la plus-value des terrains ne sont guère fructueuses et où, pour des motifs divers, les capitalistes ne se soucient pas de se bâtir des châteaux et d'acheter de larges domaines.

La concentration prend le dessus, au contraire, dans les cantons assez rapprochés de la capitale pour offrir, aux gens riches, des séjours agréables et des placements avantageux. Et c'est ainsi que nous assistons à une évolution

divergente de la propriété foncière : malgré les lois successorales qui avaient surtout pour but de l'entamer, le bloc de la grande propriété reste intact, et même grandit; à cause des lois successorales et des facteurs multiples qui agissent dans le même sens, la petite et surtout la très petite propriété gagne également du terrain. C'est donc la propriété moyenne, la propriété familiale qui tend à se réduire, de telle sorte que nous marchons à grands pas vers un état de choses déjà réalisé dans beaucoup de régions : d'une part, de vastes domaines ; de l'autre, une multitude de petites parcelles cultivées par des ouvriers agricoles ou industriels.

D'autre part — et c'est un signe évident de la mainmise des villes sur les campagnes — l'étendue du domaine agricole exploité en location, continue à s'accroître, aux dépens du faire-valoir direct.

En 1880, 1,270,512 hectares, soit 47.4 p. 100 du domaine agricole, étaient cultivés par des fermiers locataires ; en 1895, il y en a 1,320,358 hectares, soit 50.6 p. 100 — un peu plus que la moitié du domaine exploité.

Mais il importe de remarquer, en outre, que les recensements agricoles font entrer dans la catégorie du faire-valoir direct, non seulement les cultures ordinaires, mais les terrains incultes appartenant à des particuliers ou des personnes publiques, et les propriétés boisées, qui occupent, à elles seules, plus de 500,000 hectares.

C'est ainsi que certaines communes, en pays forestier, nous apparaissent comme la terre d'élection du faire-valoir direct, alors que leur territoire presque tout entier appartient à un seul châtelain, maître des bois et de la plaine.

Si l'on tient compte seulement des cultures ordinaires, les proportions se modifient complètement.

En 1880, 713,059 hectares étaient cultivés en faire-valoir

direct, contre 1,270.512 hectares en location : soit respectivement 36 et 64 p. 100. En 1895, il n'y en a plus que 596.331 en faire-valoir direct, contre 1.320.358 en location, soit respectivement 33 et 67 p. 100.

Ainsi donc, aujourd'hui, sur 100 hectares de cultures ordinaires, il y en a 33 qui sont cultivés par les propriétaires eux-mêmes, et 67 — plus des deux tiers — qui sont cultivés par des fermiers et appartiennent à des propriétaires capitalistes, résidant, pour la plupart, dans les villes.

Ce ne sont là, jusqu'à présent, que des faits exceptionnels, limités à des groupes peu nombreux de la population, mais le temps viendra, j'en ai la conviction profonde, où, par un de ces retours si fréquents dans l'ordre social, après l'exode de la campagne vers les villes, nous assisterons à l'exode des villes vers les campagnes ; si bien que l'on pourrait, modifiant un mot célèbre, dire : un peu de civilisation éloigne de la vie rurale : beaucoup de civilisation y ramène.

Ce serait la réalisation du rêve poétique de Morris, dans *New from Nowhere* : Londres n'est plus que le rendez-vous des études, des plaisirs, des relations sociales, de tous ceux qui veulent se trouver dans les grandes salles de réunion des sociétés de l'avenir, en communion avec leurs semblables ; le hideux Saint-Paul a disparu ; le Parlement angiais est devenu un magasin à fumier : le ciel de Londres est redevenu clair, débarrassé de ses fumées industrielles : la Tamise est limpide ; l'agglomération monstrueuse a fait place à de riants cottages, répandus sur tout le plat pays. En un mot, le rêve de Tolstoï s'est accompli : on est retourné vers les campagnes.

Mais ces campagnes ne sont plus ce qu'on est convenu d'appeler les campagnes « du bon vieux temps » ; ceux

qui les habitent n'ont rien de commun avec les paysans de La Bruyère : ils ont passé par la ville ; ils restent en contact permanent avec elle ; ils en conservent tous les avantages sans en garder les tares et les inconvénients.

Mais, avant cette période de décentralisation, et pour qu'elle soit possible, la centralisation urbaine, malgré les souffrances, les misères, les maux de toute nature qu'elle engendre, nous apparaît indispensable.

Il a fallu que les démocraties primitives se transforment en monarchies absolues, les corporations égalitaires en *trusts* capitalistes, les économies naturelles en économie d'argent, pour que les formes de l'avenir, retours apparents aux formes primitives, commencent à se dégager de la matrice sociale.

De même, les populations des campagnes, aux cerveaux obscurs, aux conceptions étroites, aux horizons bornés, devront subir la discipline du capitalisme, l'étreinte des villes tentaculaires, avant d'entrer dans la cité socialiste. (*Applaudissements.*)

Je vous ai montré, jusqu'à présent, l'action meurtrière des villes, détruisant les communaux, au profit des propriétaires urbains, faisant disparaître les industries rurales sous la concurrence de l'industrie mécanique, dépeuplant les campagnes, attirant vers les villes des éléments qui n'y trouvent que misère, souffrance et désespoir. Mais ce serait une injustice profonde de ne montrer que les ombres sans les côtés lumineux de cette évolution. Les villes ne sont pas seulement des lieux de souffrance et de misère ; ce sont aussi les centres vers lesquels convergent les meilleures activités, les plus puissants esprits, les plus fécondes énergies.

Que serait l'antiquité sans Jérusalem, sans Athènes, et sans Rome ?... Que serait le monde moderne, sans Londres, Berlin ou Paris ?... Que serait la vie contempo-

raine s'il n'y avait pas, dans chacun de nos grands centres, tout ce que la nation compte de meilleur, tous ceux qui sont épris de vérité et de justice.... (*Vifs applaudissements.*)... Tous ceux qui, dans les moments de crise, chaque fois qu'il a fallu combattre l'iniquité et le mensonge, se sont levés!... (*Applaudissements.— Cris de vive Zola! vive Jaurès!*)

Citoyennes et citoyens, je me permets de vous faire remarquer que nous avons l'autorisation exclusive de parler des villes tentaculaires, et que, lorsque j'ai parlé de citoyens épris de justice et de vérité... je n'ai pas entendu saluer nos amis Jaurès, Zola et tant d'autres, j'ai voulu parler de... Voltaire! (*Rires et applaudissements.*)

Je disais donc qu'à côté des misères et des souffrances que les villes tentaculaires provoquent, elles présentent cet avantage immense de concentrer en même temps toutes les forces révolutionnaires, qui généraliseront le bien-être, et qui établiront l'égalité sociale. Nous souffrons en ce moment, dans tous les pays, nous souffrons parce que nous sommes sous le joug de trois grandes forces qui dominent le monde : la force du fer, la force de l'or, la force du prêtre. (*Vifs applaudissements.*)

Mais, la trilogie sinistre qui, sous des formes diverses, domine et opprime le monde, — militarisme, cléricalisme, capitalisme, — n'emprunte sa force, qu'à ceux-là même qu'elle opprime; la force du prêtre, elle est faite de ces milliers de croyants obscurs, dans le cerveau desquels nous saurons faire pénétrer la lumière; la force du fer, elle est faite de ces milliers de citoyens, qui sauront, un jour, se servir de leurs armes pour fonder le règne de la justice; la force de l'or, enfin, elle est faite, de ces milliers de prolétaires, qui, le jour où ils auront su concentrer leurs forces, briseront à la fois la force de l'or, la force du fer et la force du prêtre!

Alors se réalisera la troisième partie de l'œuvre d'Emile Verhaeren... à qui j'ai emprunté le titre de cette conférence. La première, ce sont les *Campagnes hallucinées*, hallucinées par l'éclat des villes, les ruraux allant vers elles, comme s'en vont les oiseaux marins, le soleil tombé, vers la clarté des phares; puis les *Villes tentaculaires* absorbant les forces vives des campagnes, par l'impôt, le fermage ou la conscription; mais enfin, viennent les *Aubes :* c'est la jonction des deux prolétariats, c'est la fraternelle communion des travailleurs industriels et des agricoles. Le jour où, par le socialisme, cette jonction des travailleurs sera un fait accompli, nous pourrons dire alors avec le poète : Que les aubes se lèvent! (*Vifs applaudissements.*)

EMILE VANDERVELDE.

Erratum. — A la page 75 du numéro précédent, ligne 10, lire 1878 au lieu de 1889.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

(Fin)

III

LA LIBERTÉ

La critique de l'enseignement de l'Église est chose facile. Les réclames les plus intéressées n'en peuvent masquer les défauts. L'Église pourra bien remplacer les manuels ineptes dont elle se sert encore par des manuels moins détestables. Elle pourra même moderniser l'enseignement qu'elle donne aux jeunes filles. La concurrence de l'État devient redoutable et il serait dangereux de persévérer plus longtemps dans la futilité et dans la sottise. Mais l'Église est incapable d'entreprendre aucune réforme sérieuse, parce qu'elle est désormais incapable de se réformer elle-même.

L'ignorance des prêtres et des religieux est nécessaire, inévitable. Les séminaires et les couvents ne sont pas faits pour préparer des professeurs ou des savants. Si l'ordre du Sacré-Cœur se propose de fonder une école normale à Versailles, c'est qu'il devient urgent de donner aux religieuses une culture plus variée et plus étendue. Le mal est avoué, puisqu'on essaie d'y porter remède. On fait toutefois plus de difficultés pour reconnaître que les prêtres et les religieux n'ont également que des connaissances informes et rudimentaires.

L'Église pourrait-elle avoir le dessein de former un corps de professeurs comparables pour le savoir et l'aptitude pédagogique aux professeurs de l'Université? Il lui faudrait pour réaliser un tel projet cinquante ans d'efforts suivis, des ressources considérables. Et toute cette grande ambition serait vaine. L'enseignement de l'Église aura quand même quelque chose de faux, de précaire, de mensonger. Il met le dogme au-dessus de la raison, et ses maîtres voués au célibat sont hors de la vérité et de la vie, dans un état antisocial et contre nature.

Le clergé enfin, ne peut plus recruter qu'avec peine des forces nouvelles dans les classes inférieures de la société. Il ne lui est plus permis d'élargir ainsi les bases de sa domination. Les artistes, les savants et les philosophes sont de plus en plus exclusivement des laïques. Ils vivent dans le siècle, car c'est là que se forment en général les cerveaux les mieux doués, les intelligences les plus profondes. Tout homme qui veut penser s'éloigne du clergé et de sa discipline étroite. L'Église perd ainsi toute puissance interne de transformation.

Surtout les classes qu'elle représente limitent son activité. Ce sont des classes réactionnaires par excellence : l'Église est donc un instrument de réaction. Même si la bonne volonté et la conscience ne lui faisaient pas défaut, elle ne pourrait pas se mettre au-dessus des conditions sociales de sa propre existence. Il lui serait plus facile de se déclarer athée, que de donner son adhésion au socialisme. Elle est condamnée par l'ironie des choses à annoncer encore la bonne nouvelle aux propriétaires et aux capitalistes qui ne l'écoutent que par habitude et avec distraction. Tandis qu'elle continue ses prédications surannées, les travailleurs se retirent d'elle avec colère et avec dégoût, parce qu'elle n'a pas d'évangile pour le prolétariat.

Mais il est trop facile vraiment de faire le libre penseur et l'esprit fort aux dépens de l'Église. C'est ainsi que les républicains les plus hardis ne conçoivent rien au delà de l'anticléricalisme vulgaire. Ils gardent une croyance servile aux vertus de l'État. parce qu'ils comptent que l'État sauvera la propriété bourgeoise. Ils sont avec plus ou moins d'audace les ennemis de la Religion et de l'Église. mais ils ont la religion du capital, et par conséquent le culte de l'État.

Quel que soit leur libéralisme, les républicains sont toujours capitalistes et propriétaires. Leur république ne peut être que la république du capital. L'État, — c'est à dire le parlement, la police. l'armée — doit être l'instrument de leur domination de classe. La grève la plus pacifique leur apparaît comme une subversion de l'ordre social. Les libéraux et les radicaux sont toujours prêts à la moindre alerte, à changer la devise républicaine : Liberté. Egalité, Fraternité. par ces mots non équivoques : Infanterie, Cavalerie, Artillerie (1).

Dès qu'ils ont conscience de leurs intérêts de classe, les travailleurs sentent au contraire que la critique de la religion n'est pas toute la philosophie sociale, que la lutte contre l'Église n'est pas toute la politique. Pour eux. la critique de la religion doit préparer la critique de la société capitaliste, et la lutte contre l'Église ne peut être qu'un moment de la lutte contre l'Etat bourgeois.

Si les socialistes sont républicains c'est pour soumettre l'Etat au contrôle populaire. Ils savent que la liberté des citoyens est d'autant plus grande que les pouvoirs du gouvernement sont moins étendus. L'État est, en effet. un organe parasite, supérieur à la société. Les socialistes doivent en réprimer les tendances oppressives. et le subor-

---

(1) Marx. *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte.*

donner à la société. Leur objet final même est de le détruire, et de remplacer «le gouvernement des hommes par l'administration des choses».

Ennemis résolus de l'Église, les travailleurs conscients ne sont pas les ennemis moins décidés de l'État. Pour eux l'école congréganiste est un enfer, l'école de l'État un purgatoire. Certes l'enseignement laïque est incomparablement supérieur, et préférable à tous égards. Soumis à l'État, perverti par les préjugés bourgeois, il n'est cependant qu'un moindre mal. Les travailleurs peuvent facilement s'en rendre compte. Leur expérience personnelle doit suffire à les convaincre, s'ils comparent la leçon puérile du maître et la leçon implacable de la réalité.

Il n'est pas de forfanterie anticléricale qui puisse donner le change. Les petits traités dont on se sert dans les écoles congréganistes ne sont pas beaucoup plus misérables que les manuels d'éducation civique et morale des Jules Simon, des Burdeau, des Ch. Dupuy. L'hypocrisie, l'inconscience et la brutalité peuvent marquer de caractères distinctifs les ennemis divers de la classe ouvrière. Ils sont cependant les éducateurs du peuple et les grands maîtres de l'enseignement.

Ne serait-il pas ridicule d'attendre d'eux plus de conscience et de bonne volonté ? La bourgeoisie peut-elle renoncer au culte de ses idoles, à sa superstition sociale? L'école peut-elle être réformée sans une transformation profonde de la société ?

Dans la production intellectuelle comme dans la production des marchandises le commandement appartient au capital. Maîtresse de toutes les sources de la vie matérielle, la bourgeoisie s'attribue par surcroît l'autorité scientifique et morale. Elle peut encore trouver dans le prolétariat lui-même quelques-uns de ses représentants

intellectuels et de ses défenseurs. Elle est donc plus capable de progrès que l'Église, partant plus à craindre.

Mais son progrès a des limites. Il ne peut pas dépasser le mode de production capitaliste. La bourgeoisie ne peut plus attirer tous les hommes de valeur, elle devient une classe fermée. Elle ne peut plus diriger la production ni prévenir les crises économiques, elle ne peut pas davantage comprimer le développement de la pensée. Sa science sociale perd toute signification et tout prestige, sa morale est ruinée dans ses fondements.

Elle est encore la classe dominante puisqu'elle détient la puissance matérielle. Théoriquement elle est une classe vaincue. Elle n'inspire plus d'enthousiasme parce que sa philosophie et son idéal sont dépassés. Quelques-uns mêmes des idéologues — des intellectuels bourgeois — se détachent de leur classe, s'élèvent jusqu'à l'intelligence du mouvement socialiste, se rapprochent du prolétariat et font cause commune avec lui.

De plus le médecin et le juriste, l'artiste et le poète, le professeur et le savant ne sont plus aujourd'hui que des travailleurs salariés. Cette sphère de la production est soumise elle aussi au chômage et à la surproduction. La concurrence y produit des effets meurtriers comme dans la petite industrie. Elle exige des produits à bon marché, et elle abaisse le salaire moyen — l'étalon de vie — des producteurs. Cette classe comprend enfin un grand nombre de sans-travail, un prolétariat spécial, le prolétariat intellectuel.

D'autre part, quelques enfants des travailleurs sont admis comme boursiers dans les lycées et dans les universités. Le rêve de la bourgeoisie est de les émasculer et de les domestiquer. Mais le développement économique de la société moderne rend cette tentative de plus en plus difficile.

La discipline de l'école ne détruit pas. les sociologies officielles ne satisfont plus les aspirations généreuses de ces jeunes gens. Quelques-uns déjà se refusent à se faire les instruments de l'oppression capitaliste. Ils ont la fierté de rester fidèles à leurs origines, de songer moins à leur fortune personnelle qu'à l'émancipation de leur classe. Leur nombre va croissant chaque jour.

Dans la classe ouvrière elle-même. dans les coopératives, dans les syndicats, dans les groupes d'études et d'action, se forment des hommes remarquables par leur expérience pratique, redoutables par leur valeur morale. La lutte même et les incidents de chaque jour leur donnent de continuelles leçons de choses. Ils comprennent le mouvement dans son ensemble. La doctrine socialiste satisfait leurs besoins les plus incontestables. Elle est une philosophie. une morale, une conception du monde.

Toutes les classes apportent ainsi au prolétariat des éléments de progrès. Il apparaît de plus en plus comme le représentant général de toute revendication humaine. La classe la plus asservie devient la classe émancipatrice, parce qu'elle ne peut se libérer elle-même sans affranchir toute la société. Le parti socialiste devient donc le plus grand des partis historiques.

L'impuissance théorique de l'Église, la décadence morale de la bourgeoisie sont les symptômes certains d'une crise sociale. A ces puissances menacées de mort le prolétariat oppose les forces jeunes et vivantes de l'avenir. Il doit les préserver de toute contagion malsaine. La liberté de l'enseignement est une liberté acquise. Il s'agit d'en apprécier exactement l'utilité et la valeur.

Le prolétariat socialiste peut-il assister passivement aux convulsions dernières de l'Église. à la décomposition progressive de la classe bourgeoise? Non. son rôle est de hâter le dénouement et d'aider le destin.

La seule tactique efficace est de ruiner les bases économiques de la puissance de l'Église. C'est l'État qui fait les frais du budget des cultes. Il assure un traitement aux archevêques, aux évêques, aux curés, des allocations aux desservants et aux vicaires. Le clergé séculier n'est plus qu'un corps de 45,000 fonctionnaires payés par l'État (1).

Le président de la République nomme les archevêques et les évêques. Le pape leur confère l'institution canonique. Les évêques nomment les curés, mais leurs choix doivent être agréés par le gouvernement. L'Église n'est plus qu'un appendice de la machine gouvernementale. Ce serait l'atteindre sûrement que de supprimer le budget des cultes. Ce serait aussi arracher la Religion à l'influence de l'État. Car il contribue pour sa part à adapter le christianisme aux besoins et à l'idéal bourgeois.

L'Église est d'autre part une institution économique autonome. Les congrégations possèdent de vastes domaines, des établissements industriels. Elles comprennent 15,000 religieux et 64,000 religieuses (2). Les uns forment des communautés de producteurs. La plupart vivent oisifs et exploitent les travailleurs. A cela il n'y a qu'un remède, le retour à la société de ces biens de main-morte et de leurs annexes industrielles. C'est le programme du Socialisme. C'est l'exemple qu'a donné la Révolution. La Religion n'est plus une affaire d'État, mais une chose privée. Le clergé perd ses privilèges, il n'a plus d'autre revenu que le casuel.

En dehors de ces mesures, le parti socialiste peut réclamer encore une loi sur l'exercice de l'enseignement. La Société, en effet, doit exiger de tout professeur des garanties suffisantes de savoir et d'aptitude. Des condi-

---

(1) *Résultats statistiques du dénombrement de 1891*, p. 309.
(2) *Id.*

tions égales seraient imposées à l'État, à l'Église, à tous les citoyens. Des médecins, des inspecteurs, des délégués élus veilleraient sur l'hygiène, sur la valeur et la probité de l'enseïgnement.

Mais la raison décisive en faveur de la liberté de l'enseignement c'est qu'elle rend plus facile la lutte contre l'Église et contre la bourgeoisie.

La classe régnante n'oppose pas au prolétariat une seule masse réactionnaire. Sans doute les fractions ennemies de la bourgeoisie sont toujours prêtes à se concentrer, et à faire front contre toute attaque des travailleurs. En fait les intérêts des divers modes de production, l'avantage que donne la possession du pouvoir et la direction de l'État, les traditions ne permettent jamais aux partis historiques la fusion et la réduction à l'unité. Les socialistes peuvent tirer de ces divisions un profit d'autant plus grand, qu'ils sont eux-mêmes plus unis et plus forts.

La clientèle de l'enseignement congréganiste est réactionnaire. Celle de l'enseignement laïque est actuellement pour la plus grande part républicaine, pour le reste socialiste. L'effet du monopole serait de cléricaliser l'école. Les deux fractions de la bourgeoisie tendraient à se rapprocher, la minorité socialiste serait réduite à l'impuissance. Les enfants des travailleurs républicains, surtout ceux des socialistes, seraient les victimes immédiates de cette combinaison de tous les vices de l'éducation cléricale avec tous les défauts de l'éducation de l'État.

Ce danger sera évité, car le certificat d'études ne sera pas établi avant longtemps. Le monopole non plus ne sera pas réservé à l'État. Les républicains et les conservateurs ne peuvent plus se faire une guerre sans merci. Ils appartiennent à la même classe.

Comment neutraliser cependant l'influence de l'Église

et celle de l'État ? Le parti ouvrier doit tout d'abord se faire le défenseur des professeurs, des instituteurs, toutes les fois qu'ils sont menacés dans leur indépendance et dans leur dignité. Les communes socialistes ont un rôle utile à remplir : établir des cantines scolaires, fonder des cours d'adultes, des cours d'enseignement populaire supérieur. C'est enfin aux socialistes, eux-mêmes, à donner à leurs propres enfants l'éducation civique et morale. Ils seraient imprudents et coupables s'ils manquaient à ce devoir.

La bourgeoisie rejette volontiers sur l'école ses fautes les plus graves, ses défaites les plus honteuses. Son inconscience est remarquable. L'école, en effet, expose en général la philosophie de la classe régnante. Quand la bourgeoisie accuse l'enseignement — son propre enseignement — elle s'accuse elle-même sans s'en apercevoir.

Le socialiste ne se laisse pas aller à ces excès d'une idéologie misérable. Il ne s'en prend pas à l'école si le mouvement social est trop lent à son gré. Il sait que la propagande est la seule force qui puisse être opposée à l'école cléricale, à l'école laïque elle-même. Il a trop le sens de la réalité pour ne pas comprendre que son succès suit le développement industriel. La doctrine elle même satisfait ses instincts de révolte, ses aspirations secrètes. Elle est déjà une suprême satisfaction.

Seul le prolétariat socialiste pourra détruire la puissance économique de l'Église. Les biens de main-morte seront socialisés comme tous les moyens de production. La propriété privée du sol et du capital fera retour à la société. Alors seulement l'enseignement ne sera plus perverti par les préjugés bourgeois. L'école sera libérée, et les portes de l'Église ne prévaudront pas contre elle.

Louis Révelin.

Le Socialisme et l'Affaire Dreyfus

Les faits particuliers font l'histoire. D'importance d'abord minime, ils prennent, sous la poussée subite des circonstances, une ampleur imprévue, déchaînent les conflits latents et précipitent les crises. Ils sont les forces développantes du mouvement historique. Telle a été l'Affaire Dreyfus.

La simple condamnation illégale d'un capitaine d'état-major a bouleversé la France et l'Europe plus que nul autre événement, au cours de ce dernier quart de siècle. Mais ce n'est pas sans difficulté que les contemporains se dégagent de l'étreinte des faits pour en saisir toute la portée. Rares ont été ceux qui, parmi les socialistes français, ont compris dès l'abord quelles forces sociales étaient aux prises, et quel profit pouvait tirer de la crise présente un mouvement révolutionnaire. C'est ce que montre l'analyse de l'Affaire Dreyfus.

I

Le point de départ est un fait reconnu de tous : Dreyfus a été jugé sur des pièces qu'il n'a pas connues, les garanties juridiques dues à l'individu ont été violées en sa personne, il a été *illégalement* condamné. Tel est le fait.

Comme ces cercles d'eau qui s'agrandissent sans fin et qu'une pierre a fait naître, l'Affaire Dreyfus a surgi de cet incident de procédure. Pour en dégager le sens profond, il faut la suivre dans les deux phases de son évolution : la phase particulière et la phase sociale.

Dans la phase particulière, qui va de la condamnation jusqu'au procès Zola, ce n'est qu'une injustice banale, dont est coutumière la société capitaliste. C'est même une injustice d'intérêt moins vif que d'autres, puisque c'est un membre de la classe bourgeoise qui subit du fait de cette dernière un dommage *exceptionnel*, alors que les membres de la classe ouvrière en subissent de *permanents*. Cette injustice a d'ailleurs contre elle d'avoir ameuté à son profit les puissances d'argent et excité les passions intéressées des milieux sémites. C'est une affaire du reste obscure, dont l'explication n'est pas encore visible. Durant cette première période, elle ne vaut pas qu'on s'occupe autrement d'elle.

Mais, au procès Zola, le fait quitte le terrain particulier pour passer sur le terrain social. Des révélations de la cour d'assises et des événements qui se succèdent, il ressort clairement que l'on est en présence non pas d'une *erreur judiciaire*, mais d'une *condamnation voulue*.

La faction cléricale de l'armée, maîtresse de l'état-major, a choisi, comme victime expiatoire d'un crime commis par l'un des siens, un juif, un libre-penseur, Dreyfus, — espérant sauver ainsi son influence et ruiner celle de la fraction libérale opposée. C'est un incident de la lutte ténébreuse qui se poursuit à l'intérieur de l'armée entre les éléments libéraux et les éléments rétrogrades, ceux-ci préparant à la réaction la route triomphale des pouvoirs publics. L'explication apparaît des *illégalités*

commises. L'Affaire Dreyfus devient une affaire politique.

Dès ce moment, elle prend des proportions démesurées. Les germes — qu'elle portait en elle — de la lutte entre la fraction libérale et la fraction réactionnaire de la bourgeoisie vont faire éclosion violente. La personnalité de Dreyfus disparaît. Il ne reste plus, *avec les conflits sociaux qui en sont nés,* qu'une *illégalité*, devenue par la force des événements le symbole de toute violation des garanties juridiques dues à l'individu, *et à propos de laquelle vont s'exaspérer, au milieu de rumeurs de guerre civile, les antagonismes intérieurs à la classe bourgeoise.*

Les deux forces aux prises se précisent. Ce sont — d'un côté — la plupart des *éléments idéologiques*, des *éléments libéraux* et des *éléments persécutés* de la classe bourgeoise. Les éléments idéologiques, ce sont les intellectuels de la bourgeoisie qui croyaient à l'identité des faits et des principes, et dont les consciences ont fait explosion dès que leurs yeux se sont ouverts — par accident — à la réalité. Ce sont aussi ceux-là qui, blessés à chaque pas dans leurs sentiments esthétiques et moraux par la société capitaliste, n'avaient pourtant pas eu jusqu'ici le courage d'entrer en révolte contre elle. Les éléments libéraux, ce sont les croyants aux principes de la Révolution, les républicains glorieux des conquêtes acquises, les démocrates hantés par les traditions de libéralisme et les souvenirs de l'époque héroïque de la bourgeoisie. Les éléments persécutés, ce sont les protestants et les juifs, ceux que les cléricaux voudraient mettre au ban du capitalisme, et dont les aspirations d'indépendance sont renforcées par là-même.

Contre cette partie de la bourgeoisie libérale se sont — de l'autre côté — concentrés tous les éléments de réac-

tion : l'Armée, l'Église, la double démagogie antisémite et césarienne. L'Armée, garde prétorienne du capital, la plus lourde des survivances historiques, que les jésuites détiennent en partage avec les débris de la vieille noblesse et *la classe des propriétaires fonciers*. L'Église, digne sœur jumelle de l'Armée, qui a tiré en France un exceptionnel profit de la ruine morale de l'opportunisme après le Panama, et en qui la bourgeoisie croit trouver la force spirituelle capable de maîtriser la classe ouvrière. L'Antisémitisme, nourri par la crise actuelle du crédit, par l'incertitude des petites fortunes, par la haine de la petite bourgeoisie contre la haute finance, depuis l'aventure panamiste et le développement des grands magasins. Le Césarisme, vraie maladie nationale, s'alimentant de l'hystérie patriotique, de la stupidité petite-bourgeoise en quête de son *homme providentiel*, et trainant à sa suite le cortège des généraux de guerre civile, des pêcheurs en eau trouble, des déclassés et des gueux dorés du monde bourgeois.

Voilà les acteurs du drame social qui se déroule. L'Affaire Dreyfus est bien *l'une des périodes décisives de la lutte de la bourgeoisie libérale et de la bourgeoisie réactionnaire*. Elle est le troisième moment de cette trilogie de la décomposition capitaliste en France, dont les deux premiers ont été : le Boulangisme et le Panama.

Une analogie frappante relie le Boulangisme à la crise actuelle. Ce sont les mêmes hommes, depuis Rochefort jusqu'à la duchesse d'Uzès ; ce sont les mêmes phénomènes, depuis les complots jusqu'aux émeutes ; c'est le même but, depuis la suppression de la République jusqu'au triomphe du Césarisme.

Mais cette réédition de la tourmente boulangiste en est une *réédition aggravée*. Une *République de généraux* à la Boisdeffre et à la de Pellieux est plus grave sans doute

que la dictature d'un seul général Boulanger. D'autant que toute la haute armée, dont les sympathies pour un général d'aventures n'étaient assurément pas unanimes, s'est jetée *en bloc* et *avec furie* dans l'Affaire Dreyfus.

Toutefois l'aggravation de la crise présente comparée à la crise boulangiste vient plutôt de ce double fait : d'une part, la fraction libérale était alors plus forte que la fraction rétrograde, tandis qu'elle est aujourd'hui plus faible ; d'autre part, cette même fraction libérale avait à ce moment *pleine liberté d'allures*, alors qu'elle est maintenant bridée dans ses mouvements. Elle était plus forte, parce que plus nombreuse, moins éloignée de sa période héroïque, et plus croyante à la vertu de ses principes. Elle était plus libre, parce que, sur le terrain politique déblayé, elle n'avait pas, comme à l'heure actuelle, à lutter contre une fraction qu'elle ne peut *franchement* combattre, toutes deux se réclamant des mêmes *principes patriotiques*.

Réédition aggravée du Boulangisme, l'Affaire Dreyfus l'est encore du Panama. Elle est un *Panama militaire*. Faux, mensonges, crimes, tout le flot tumultueux des saletés et des scandales du Panama politique est remonté. Mais c'est *contre l'Armée*, contre sa corruption et son danger, qu'il s'est trouvé cette fois dirigé. De sorte que la seule force capitaliste restée jusqu'ici inviolable et sacrée a reçu — en plein cœur — le premier coup de mort.

L'Affaire Dreyfus trahit donc une phase plus avancée qu'aux temps du Boulangisme et du Panama, de la décomposition de la bourgeoisie en France. Grosse de coups d'État, de troubles et de désordres, elle a porté la situation à son maximum de tension révolutionnaire.

Seule, contre les deux forces sociales en présence, une troisième force historique pouvait tirer parti de ces conflits. C'est le socialisme. *Le parti socialiste devait*

intervenir en tant que parti dans la lutte engagée. Pourquoi et comment ?

II

Il est certain que l'Affaire Dreyfus offrait un mauvais terrain de combat au prolétariat. L'origine en était viciée, et l'intérêt n'apparaissait pas *directement* pour la classe ouvrière d'entrer dans la lutte. Il eût été sans doute préférable de mener autre part le combat. Mais la réalité se moque de nos désirs, et les faits qui nous imposent nos champs d'action oublient de nous demander conseil.

Le parti socialiste devait — selon nous — agir *en tant que parti* pour un double motif : 1° à l'occasion du fait lui-même de l'illégalité ; 2° à propos des circonstances politiques qui l'ont accompagné.

Vis-à-vis du fait lui-même, en face de l'injustice, — normale peut-être *quant au fond,* mais exceptionnelle *quant à la forme* — le socialisme avait *à prendre la défense de la légalité violée par la bourgeoisie.*

Pour des raisons d'ordre général, d'abord. C'est au socialisme qu'incombe la garde des intérêts de la société, à chaque instant violés par la classe bourgeoise. Il ne peut pas laisser la bourgeoisie méconnaître impunément et *avec éclat,* comme en l'espèce actuelle, les droits et les garanties de la personne humaine. Il ne s'agit donc pas, dans le cas présent, de rechercher de quelle nature est la victime de l'illégalité et de quelle sorte est la catégorie sociale à laquelle elle appartient. Le bourgeois, *l'homme de classe* a disparu et il ne reste plus que l'*individu.* Et c'est moins cet individu *particulier* que le membre de la société *en général* qu'il faut défendre. Non seulement

dans un but de protection immédiate, *mais surtout pour empêcher que ne se généralise l'iniquité.*

L'objection ne tient donc pas que la classe ouvrière ne pouvait s'intéresser à l'injustice commise contre un *bourgeois.* C'est d'abord un singulier rétrécissement du socialisme, qu'on ampute de son caractère largement humain. Mais ce n'est pas simplement étroit, c'est faux. L'opposition de bourgeois et de prolétaire n'existe pas dans le cas présent. Le *pur* homme-de-classe est du domaine des abstractions. On est à la fois membre de la société et membre d'une classe. Et c'est aux membres de la société — bourgeois et prolétaires, au même titre — que sont données les garanties juridiques. Ce qui fait qu'en tant qu'individus, les prolétaires sont intéressés à leur maintien autant que les bourgeois. Ils n'ont donc pas le droit de s'isoler de la crise actuelle.

Pour des raisons d'ordre spécial ensuite. Si contre Dreyfus, capitaine d'état-major, riche, membre d'une classe privilégiée, l'injustice est permise, que sera-ce contre un prolétaire ou la classe des prolétaires ? Et quel langage tiendrait un parti socialiste, qui aurait assisté impassible à cette criante injustice, le jour où contre un ouvrier la classe bourgeoise violerait *avec autant de retentissement* sa propre légalité ? Non, le socialisme ne saurait laisser se créer, sans se dresser dans tout le frémissement de son énergie, de tels *précédents* qui accoutumeraient les masses à l'illégalité. Il a au contraire un double devoir : porter, d'abord, à son maximum le sentiment de la justice dans les classes intéressées à ce qu'aucune violation du droit ne se produise ; paralyser, ensuite, *par la crainte,* dans les catégories sociales rétrogrades, tout ce qui pourrait les porter à commettre des injustices.

On a dit — et des prolétaires l'ont cru — que le socia-

lisme brise la légalité, mais ne la défend pas. Il s'agit de s'entendre. Qu'est-ce que la légalité? C'est l'ensemble des *garanties* que la société accorde aux individus et aux classes. Certainement, lorsqu'il s'agit, afin d'augmenter la somme de ces garanties, de passer d'un système légal inférieur à un système supérieur, le prolétariat brise la légalité. Mais si la bourgeoisie, que sa propre loi tue, revient ou veut revenir vers des formes juridiques anciennes et restrictives, le prolétariat défend la légalité. Il est révolutionnaire pour lui-même et légalitaire pour la bourgeoisie.

On a aussi opposé que l'injustice dont Dreyfus est victime ne se différencie en rien des injustices normales à la société capitaliste et ne justifie pas une protestation spéciale. C'est une erreur d'optique. Elle se distingue des illégalités courantes par *son retentissement*. Le développement que ce fait particulier a pris lui a donné une valeur *d'ordre général*. C'est par sa portée sociale — et non par son sens individuel — que l'affaire Dreyfus s'impose à nous. Si d'ailleurs l'on suivait le raisonnement de ceux de nos amis qui disent : « Du moment qu'on n'a pas protesté hier, qu'on ne proteste pas aujourd'hui contre les autres injustices courantes, pourquoi s'indigne-t-on contre celle-ci? », — on en arriverait facilement à cette conclusion que, puisqu'on ne s'est pas élevé hier, puisqu'on ne s'élève pas aujourd'hui contre des faits aussi graves, il n'y a pas de raison pour qu'on ne *laissât passer* demain — et toujours — toutes les *illégalités particulières*. Qu'on *laisse faire!*

Ce sont donc des motifs puissants d'action que le parti socialiste trouve dans le fait même de l'illégalité. Mais les circonstances politiques qui enveloppent l'Affaire Dreyfus lui en fournissent de non moins décisifs.

En présence de la lutte des facteurs sociaux progres-

sistes et des facteurs réactionnaires, le prolétariat — selon les conseils de Marx et d'Engels — ne peut pas rester immobile, non seulement parce qu'il est à la fois une grande force historique et révolutionnaire, mais surtout parce que *ses propres intérêts sont en cause*. Il a besoin, pour évoluer plus librement dans le milieu capitaliste, que les éléments démocratiques triomphent. Les rapports de classe sont des rapports de force, et la lutte des classes est la lutte du prolétariat organisé pour augmenter sa puissance de résistance et d'attaque, en obtenant de la société bourgeoise les meilleures garanties économiques, politiques et juridiques d'existence. C'est donc à tort qu'au nom de la *lutte* des classes, on a préconisé l'*abstention*, comme si *lutte* ne voulait pas dire *action!* Non, il faut que les prolétaires se persuadent *qu'il n'y a pas de bataille sociale où ils n'aient rien à faire*. Ils ne vivent pas *en dehors* du monde bourgeois, et rien de capitaliste ne leur est étranger.

Mais ce qui devait surtout pousser le parti socialiste à agir, c'est qu'il est le seul capable, dans le conflit présent, de défendre la démocratie, comme il est le seul capable, à un point de vue absolu, de la réaliser. Les éléments politiques de la bourgeoisie libérale sont impuissants. Comment combattraient-ils fortement les éléments rétrogrades, alors que tous deux se réclament de l'Armée et de la Patrie ? De plus n'est-ce pas là une occasion unique pour un mouvement révolutionnaire décidé à lutter contre l'Armée, qui se découvre maintenant elle-même avec toutes ses tares ? C'est la première fois, en France, qu'on peut aussi librement attaquer le militarisme. L'Armée se montre dans toute sa hideur.

Le parti socialiste avait encore la possibilité d'attirer à lui, ou du moins de se les rendre sympathiques, les forces intellectuelles et morales de la bourgeoisie qui

se sont retournées contre elle comme contre elle se retournent les forces productives. Aux consciences troublées, il fallait montrer que le socialisme seul peut apporter la paix dans le monde moral, comme il peut établir seul l'ordre dans le monde économique.

On a contesté ces divers motifs d'action. On a cru qu'il suffisait d'établir historiquement que le prolétariat avait été toujours dupé par la bourgeoisie, au cours des luttes qu'ils avaient soutenues ensemble, pour légitimer l'abstention du parti socialiste. Mais que veut-on prouver par là? Le prolétariat était-il, aux divers moments de l'histoire évoqués, la même force sociale qu'il est aujourd'hui? Et puis est-ce la question? Ce qu'il faut envisager, ce n'est pas le bénéfice que la bourgeoisie pourrait éventuellement tirer de l'action de la classe ouvrière, mais uniquement l'intérêt qu'a le prolétariat à agir *pour lui-même*, lorsque les circonstances le lui imposent. Y a-t-il *duperie* quand il y a *profit ?*

On a parlé aussi de l'attitude abstentionniste du socialisme dans la période boulangiste. Mais d'abord rien, d'après nous, ne légitimait cette abstention. Et puis, ce qui l'excusait, c'est que la bourgeoisie libérale était dans sa pleine force, se suffisant à elle-même dans la défense des institutions républicaines menacées, et que le socialisme n'était pas encore en France un élément décisif de la vie sociale. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La faute de tactique d'alors serait maintenant folie. A eux seuls, les éléments démocratiques de la bourgeoisie ne peuvent avoir raison de la réaction. C'est la tâche du prolétariat.

On a encore rappelé l'action socialiste — ne s'affirmant qu'au *point de vue général* — durant le Panama. Mais l'analogie est fausse, qu'on établit de ce point de vue. Le Panama était un fait *accompli*, une escroquerie financière consommée. Toute l'agitation consistait à en dévoiler

les hontes, à réclamer la punition des coupables, à tirer de la crise son plein enseignement. Est-ce le cas actuel? Il ne s'agit pas aujourd'hui d'un événement révolu, mais d'un *péril imminent*. C'est la route qu'il faut barrer à la réaction montante. Et puis, le Panama, entreprise anonyme d'escroquerie, avait à sa base une série de faits de portée générale, tandis que l'Affaire Dreyfus a comme origine un *cas individuel, qu'il faut mettre en lumière avec tous ses détails*. Les situations sont différentes, différente doit être l'action.

On a de plus déclaré qu'en régime capitaliste, la justice et le droit étaient des mots vides de sens, moulins à vents dont le socialisme ne doit pas être le Don Quichotte. C'est tout au moins prématuré. Il y a la justice et le droit en tant que *principes éternels,* il y a aussi la justice et le droit en tant que *règles pratiques*. Peut-être bien que les principes éternels sont des moulins à vent, mais les règles pratiques sont des réalités. Et les garanties légales sont au nombre de ces réalités.

Enfin, pour tenir le prolétariat à l'écart de la crise actuelle, on a mis en avant le caractère de classe de la justice. Inutile, a-t-on dit, de défendre le système juridique existant qui est un instrument d'oppression de la classe ouvrière aux mains de la classe bourgeoise. Il y a confusion. Cela est vrai pour les *garanties économiques* que la légalité donne à l'individu considéré comme membre d'une classe. Mais c'est inexact pour les *garanties purement juridiques* que reçoit l'individu comme membre de la société. Tandis que les premières sont nécessairement du domaine de la *justice de classe,* les secondes appartiennent à celui de la *justice sociale*. Or c'est le maintien de ces dernières qu'il s'agit en l'espèce d'assurer. Et le prolétariat ne peut pas ignorer une telle lutte.

On a encore ajouté à celles-là d'autres objections. « Le parti socialiste, a-t-on dit, ne peut lutter contre le militarisme qu'avec le concours de la masse. Or la masse est loin d'être favorable à la révision du procès Dreyfus, donc le socialisme doit se réserver ». Sans compter qu'un parti doit avoir d'autres règles de conduite que les impulsions spasmodiques de la foule, que veut-on dire par masse? Si c'est la masse socialiste, le raisonnement tombe, puisque dans les régions industrielles, là où il est organisé, le prolétariat s'était jeté dans la mêlée. Si c'est la masse de la petite bourgeoisie, l'argument ne vaut pas davantage, puisqu'il aurait été difficile de lutter contre le militarisme avec des éléments militaristes.

Quoi qu'on invente, il n'était pas possible de s'abstenir. Et il n'y avait qu'un moyen d'action : *ne pas rester dans les généralités, descendre sur le terrain des faits*. On a objecté que l'on pouvait très bien défendre la légalité et attaquer le militarisme, d'une *façon générale*. Mais il est difficile de faire respecter la légalité *en général*, pour cette raison simple qu'elle ne peut être violée qu'*en particulier*. Comment aussi ne pas rentrer à fond dans les détails de l'Affaire, *en démonter pièce à pièce le mécanisme*, si l'on veut combattre le militarisme? On lutte avec des faits précis, non avec des résolutions de congrès ou des formules vagues.

Il fallait donc agir. Et de fait, après les incertitudes et le désarroi de la première heure, le parti socialiste *a agi*. Les nécessités historiques sont plus fortes que les préférences personnelles. Quelle a été cette action? Quelles en sont les conséquences? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Hubert Lagardelle.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La critique littéraire est d'autant plus justifiée dans une revue socialiste, que le socialisme et les idées qui s'y rattachent ont aujourd'hui pris possession de la littérature. « Il semble, a dit un penseur contemporain, que la philosophie et la science soient actuellement deux passions dominantes. » Nous pouvons dire en tous cas les deux inspirations principales de la littérature. Morts — pour un temps, au moins — les romans passionnel, historique, ou même romanesque! Au contraire renaissent le roman social, la poésie philosophique, le drame ou la comédie à thèse. Il n'est peut-être pas un livre d'imagination où ne se glisse une idée — le reflet au moins d'une idée.

Nous choisirons d'ailleurs. La plupart de ces romans et de ces pièces sont vus faussement. Une pièce qui s'attaque au divorce, comme le *Berceau*, de Brieux; les romans dénonçant l'influence du corps médical sur quelques hystériques mondaines où se complaisent Mme Camille Pert et Léon Daudet sont des œuvres presbytes, à signification locale et passagère.

En général nous négligerons les œuvres où l'auteur n'a fait qu'effleurer distraitement les problèmes sociaux. Un travail intéressant de triage est entrepris chaque semaine par le supplément littéraire des *Temps Nouveaux*, où il est doux de voir ce que dans leurs heures de sincérité les littérateurs bourgeois pensent de la société bourgeoise.

De plus en plus nombreuse, une seconde catégorie d'œuvres a mis en scène le socialiste ou l'anarchiste. Une des premières fut le *Bilatéral*, l'admirable roman de J.-H. Rosny; puis vinrent entre autres *Le Repas du Lion*, *Les Mauvais Bergers*, *Les Déracinés* et le *Delcros* de H. Rainaldy.

Ces œuvres sont les seules par lesquelles nombre d'indifférents aient la représentation du socialisme — représentation fausse, puisque l'optique du roman ou du théâtre amène les écrivains à rétrécir les questions, à étudier plutôt l'exception que la loi, comme s'il était possible d'être vraiment un socialiste, quand on n'est qu'un paria comme Vingtras, un soldat écœuré comme Delcros, un licencié sans emploi comme Mouchefrin, ou un vagabond sentimental comme Jean Roule !

Néanmoins, il faut tenir compte de la pitié, du réel effort pour comprendre, des aspirations vagues vers un régime meilleur qui a pu les inspirer : et reconnaître surtout leur valeur critique et la lente influence qu'elles exercent dans des milieux d'abord hostiles aux tendances socialistes.

D'autres romans enfin sont utopiques, tels le *Looking Backwards,* de Bellamy; les *Lettres de Malaisie,* de Paul Adam, et — leur chef-d'œuvre — les *News from Nowhere,* de William Morris. C'est l'esprit pénétré de tels rêves, malgré leur diversité, que nous travaillons ensemble à l'œuvre de destruction. Salut à ceux qui proclamèrent leur idéal social, et d'abord au poète de Kelmscott, qui sut réunir en son œuvre la beauté des siècles passés et celle des siècles à venir!

Cette beauté future, sachons qu'elle ne se réalisera que socialement. William Morris le sentait, et lorsqu'il rêvait une époque d'art, analogue à l'âge du Parthénon, à l'âge des cathédrales, il la voyait monter, poussée par le flot du socialisme.

A sa maison de Kelmscott, une gargouille ancienne était ruinée, que remplaçait un vulgaire tuyau de zinc ; et lorsqu'on se montrait choqué d'un tel disparate, il répondait que la main esclave d'un ouvrier moderne ne saurait rivaliser avec la main de l'artisan qu'inspira une Idée, et que le jour seulement où l'on serait en socialisme, on aurait le droit d'ajouter quelque chose à l'œuvre des artistes d'autrefois.

Et voilà un avertissement pour ceux qui s'amusent à sculpter des gargouilles, maintenant qu'il s'agit de nous bâtir une maison.

LIONEL LANDRY.

LE CONGRÈS

DES TRAVAILLEURS DE LA VOIE FERRÉE

Dès que fut constaté le lamentable échec de la grève organisée par le Syndicat National des ouvriers et employés des chemins de fer, le monde du travail devint anxieux. Qu'allait-il advenir de ce groupement ouvrier, le plus considérable, le mieux organisé en apparence ? L'insuccès qu'il venait de subir ne causerait-il point, rapidement, sa désagrégation ? Le peu d'empressement des membres à exécuter les mesures adoptées en congrès, décidées après nouvelle consultation des groupes par le conseil d'administration, n'était-il point de nature à prouver, tout au moins, combien il convenait de faire peu de fonds sur « l'esprit syndical » des travailleurs de cette corporation ? Autant de questions qui se posaient dans les diverses organisations, et que l'on avait hâte de voir résolues. Et il tardait à tous de connaître les décisions que prendrait le congrès, convoqué extraordinairement, car elles devaient fixer l'opinion sur le degré de solidité du groupement.

Le congrès a eu lieu. Hâtons-nous de le dire, au soulagement de tous, il a prouvé que si, durant les semaines qui suivirent la tentative de grève, les groupes d'études de Paris et de la province, demeurèrent un peu hésitants, du moins, il ne tardèrent point à se ressaisir. Et aujourd'hui, le syndicat apparaît aussi fort qu'auparavant, ayant en plus l'expérience d'une manœuvre avortée, et décidé à garder toute sa cohésion en vue de la défense des intérêts professionnels de ses membres.

Est-il meilleure preuve de la vitalité de ce groupement que l'ordre du jour adopté, en fin de congrès, constatant « que les récents événements n'ont en rien entamé le courage et le dévouement des militants? » Cela résuma heureusement toutes les discussions soulevées durant les séances tenues par les congressistes. Dès la première qui eut lieu le vendredi matin, 20 janvier, il devenait facile de pronostiquer l'idée bien arrêtée chez tous les délégués de conserver ce merveilleux instrument de résistance à l'oppression patronale qu'est le Syndicat National.

Le point principal à élucider était de savoir si, en déclarant la grève, le conseil d'administration avait outrepassé la limite de ses droits. Pour qui suivit attentivement les travaux des congrès précédents, cette question devait être résolue dans le sens où elle le fut. Au surplus, le neuvième congrès tenu en avril 1898, après une longue et publique discussion, *traça le devoir du conseil d'administration.* Quelques commentateurs de textes arguaient, il est vrai, que le conseil devait au préalable consulter la commission spéciale. Il suffit du reste de leur faire remarquer qu'au sein du neuvième congrès était incluse précisément cette commission spéciale, pour entraîner, à peu près unanimement, le vote de l'ordre du jour d'approbation conçu en ces termes :

Le congrès déclare que le conseil d'administration, en fixant le jour de la grève, n'a fait qu'obéir aux décisions du précédent congrès, *qui avait en son sein la commission spéciale des 25, et qu'il a fidèlement observé les statuts.*

Ce point réglé, la question de savoir quelles causes avaient déterminé l'échec de la tentative de grève, devenait secondaire.

Il n'est point contestable que l'intervention du gouvernement, la violation de la correspondance, les poursuites annoncées à grand fracas, les perquisitions pratiquées au syndicat, les fausses nouvelles habilement répandues, l'indécision des groupes, et aussi la situation politique créée au moment choisi, soient autant de facteurs de la non réussite. Et s'il était inté-

ressant de rechercher les causes de l'insuccès, il eût été oiseux de s'attarder à les discuter longuement, d'en tirer argument contre tel ou tel, ou de se renvoyer des reproches à la face. C'est ce que sagement comprirent les délégués, et ils abordèrent un ordre de discussion de plus haut intérêt, touchant au fonctionnement même du syndicat.

Quelques rares groupes d'études, pour la plupart appartenant au réseau de l'État, partisans d'une plus large autonomie, demandaient au congrès, à titre d'expérience et jusqu'au prochain congrès, la faculté de traiter directement toutes leurs affaires. Ils n'auraient plus été rattachés au siège central que par un lien bien léger : la justification des dépenses engagées et des démarches tentées. Ce n'était pas même la fédération rêvée par quelques syndiqués, ayant pour but d'essayer d'une centralisation par réseau, avec, au sommet, un conseil fédéral agissant au nom de tous les réseaux. Aussi le congrès ne voulut-il point adopter la proposition des groupes de l'État. Cependant, comme il convenait de constater qu'un certain nombre de syndiqués désiraient essayer d'une autre forme que la centralisation actuelle, le congrès se rangea à la proposition développée et défendue par le délégué de Paris-Ouest rive droite, ainsi conçue :

Le congrès, sans prendre parti pour ou contre l'autonomie fédérative (la plupart des délégués n'ayant pas mandat de se prononcer sur la question) maintient le syndicat unique, et décide de mettre la question de la fédération à l'ordre du jour du prochain congrès.

La *Tribune de la Voie ferrée* devra insérer tous les projets de statuts, règlements et études pour ou contre cette question.

C'était agir prudemment. On ne bâcle pas au pied levé une fédération de la force numérique de celle dont il est question, surtout lorsque les membres, régis par des règlements de travail très divers, sont, en plus, disséminés sur tous les points du territoire. Et la fédération dans ces conditions devra, pour être forte, ressembler terriblement à la centralisation actuelle. Alors serait-il préférable, peut-être, de songer tout simplement à donner à chaque groupe une plus large indépendance, une

plus grande liberté de se mouvoir. et de conserver, dans son principe même, l'organisation centralisée. Mais ce sont là choses qu'il appartient aux seuls intéressés de trancher. Tout au plus, nous pouvions nous permettre la réflexion précédente, à titre de simple indication.

Donc, l'on doit surtout retenir des résolutions prises par le dernier congrès (et cela est de nature à rassurer tous ceux qui craignaient pour la vitalité du Syndicat des ouvriers et employés de chemins de fer) celle que nous relations au début :

> Le congrès, après avoir examiné avec la plus grande attention la situation actuelle du syndicat, constate que les récents événements n'ont en rien entamé le courage et le dévouement des militants ;
>
> Comme sanction aux débats, donne mission au nouveau conseil de poursuivre le relèvement des petits salaires et la retraite pour tous et proportionnelle.

Voilà qui résume admirablement la situation. C'est à la fois une déclaration et un programme. Cela démontre que l'on veut vivre et que l'on entend lutter. Maintenant, qu'il soit, ainsi que le disait Guérard, nécessaire d'essayer d'une nouvelle tactique, c'est une autre question. Il n'importe point de s'attacher de préférence à telle ou telle formule de combat ; ce qu'il faut, c'est combattre sans relâche, à peine d'une disparition prompte. Et que l'on veuille bien comprendre qu'en notre esprit, combattre ne veut point forcément dire employer des moyens violents. Il est mille autre façons de mener la lutte. Les congressistes l'ont ainsi compris, puisqu'ils formulèrent un programme minimum dicté à leur nouveau conseil.

Et les congressistes ne furent pas seuls à le comprendre ainsi. A mille symptômes, on s'aperçoit aisément que de cette crise le *Syndicat peut sortir grandi !* Depuis le congrès, entre les différents groupements d'agents de chemins de fer, il se dessine une tentative de rapprochement. Les mécaniciens et chauffeurs qui marchaient groupés sous M. Guimbert, ne verraient plus d'un mauvais œil une fusion complète avec le Syndicat National. Beaucoup d'entre eux du reste, appartenaient déjà aux deux organisations. Des membres de *l'Asso-*

ciation Amicale (syndicat Petit) prêchent ouvertement la fusion des deux groupes. Et les militants du Syndicat National enregistreraient sans déplaisir l'annonce de cette triple fusion.

Sans doute ne satisferait-elle point tout le monde; n'y-a-t-il pas toujours et partout des esprits inquiets et chagrins qui ne sont jamais contents, quoi qu'il arrive ? On laisserait déblatérer ces gens moroses. Rien n'en irait plus mal. Au contraire, les Compagnies auraient perdu l'occasion de se livrer au petit jeu de bascule dont elles profitent pour n'accorder rien à personne. Elles se trouveraient en face d'une seule organisation, puissante, sachant bien ce qu'elle veut, et il est probable qu'elles ouvriraient davantage les oreilles aux réclamations formulées au nom des agents.

Mais, bien qu'à certains indices on puisse penser que le jour n'est pas éloigné où s'accomplira cette fusion, il serait prématuré de la donner comme accomplie. Toutefois elle est dans l'air. Et ce ne sera pas l'un des moins importants des travaux du dernier congrès, de l'avoir ainsi préparée, — sans s'en douter.

GEORGES LAPORTE.

CHRONIQUE SOCIALE

LA CRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

I

LE COTON

LES CAUSES DE LA CRISE

L'année 1898 a été l'une des plus prospères de la dernière période décennale.

En Allemagne, par exemple, le nombre des ouvriers, d'après l'*Arbeitsmarkt*, a augmenté dans l'industrie du fer et dans l'industrie métallurgique. D'après les rapports des administrateurs des bureaux de placement, il y avait en 1898, pour 100 places 157.4 demandes, en décembre 1897, 153.3. D'autre part, sur 55 rapports, 54 accusent une diminution dans les sans-travail et 18 une augmentation.

En Angleterre, d'après la *Labour Gazette*, pour les onze premiers mois de 1898, 950,000 ouvriers ont subi un changement de salaire, changement qui s'est traduit par une augmentation de 1 s. 6 d. 3/4 par semaine. (Le shilling = 12 d. = 1,25.)

Pendant les onze premiers mois ds 1897, les variations dans les salaires avaient affecté 576,000 ouvriers, et s'étaient traduites par une augmentation moyenne de 1 shilling.

En France, pendant l'année 1898, l'Office du Travail indique une situation moyenne meilleure qu'en 1897, dans l'industrie des mines, charbons, carrières, de l'alimentation, du livre, des métaux.

Mais, tandis que la plupart des industries se trouvaient

dans une situation favorable, une seule, l'industrie textile subissait une crise qui emprunte un caractère exceptionnel de gravité à l'importance de cette branche de la production dans les principaux pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

En Allemagne par exemple, l'industrie textile occupe 993,000 ouvriers, tandis que l'industrie métallurgique n'en occupe que 536,000, le travail des métaux 660,000 et l'industrie des machines 385,000.

Cette crise, qui n'est pas encore terminée, a sévi sur l'industrie textile tout entière, s'étendant aux usines qui travaillent le coton, la laine, la soie.

Dans l'industrie cotonnière la crise semble avoir été provoquée en premier lieu par l'énorme développement de la production du coton aux États-Unis.

Pendant les 25 dernières annés, la production a quadruplé :

Elle a été en	1872 de	1.304	millions de livres
—	1880	2.771	—
—	1890	3.367	—
—	1897	4.397	—
—	1898	5.567	—

Les États-Unis qui produisaient en 1872, 78 p. 100 produisent maintenant 85 p. 100 de la production mondiale du coton.

Cette augmentation de la production du coton a amené une baisse de prix de la matière première et par suite des marchandises fabriquées, comme l'indiquent les chiffres suivants :

Années	Prix de la livre de coton (en cents)	Prix du yard de cotonnade (en cents)
—	—	—
1872.	22,19	7,98
1880.	11,51	4,51
1890.	10,07	3,34
1897.	7,75	2,47
1898.	6,23	2,17

Le développement dans la production du coton a été accompagné d'un essor de l'industrie cotonnière qui a abouti à la cause que nous allons étudier. Pour la plupart des pays, le marché intérieur est encombré par la surproduction locale ou

par l'importation étrangère, et le marché extérieur se restreint grâce à la concurrence victorieuse des fabriques établies partout où se récolte le coton.

ALLEMAGNE

L'accroissement de la production qui a précédé la crise ressort clairement des chiffres suivants que nous empruntons à la *Gazette de Cologne* :

	Nombre d'exploitations		
	1888	1892	1897
	—	—	—
Provinces rhénanes.	40	46	52
Westphalie	15	22	33

	Nombre de broches		
	1888	1892	1897
	—	—	—
Provinces rhénanes.	435.000	555.000	797.000
Westphalie	282.000	493.000	839.000

	Consommation du coton (en balles)		
	1888	1892	1897
	—	—	—
Provinces rhénanes.	168.000	200.000	267.000
Westphalie.	58.000	116.000	203.000

Ce qui fait pour la période décennale, une augmentation dans les Provinces rhénanes de 60 p. 100 ; dans la Westphalie de 350 p. 100.

En Saxe, même situation.

D'après le *Weserzeitung*, on a consommé dans toute l'Allemagne ; en 1887, 1,007,000 balles de coton ; en 1898, 1,561,000 balles de coton.

Mais la consommation des marchandises fabriquées a été loin de croître dans les mêmes proportions.

En même temps l'exportation des fils de coton et des cotonnades diminuait et passait de 232,900,000 marks en 1895 à 229,500,000 en 1897 ; dans les neuf premiers mois de 1898 l'ex-

portation était en baisse de 480.000 marks par rapport aux neuf premiers mois de 1897.

La crise déterminée par cette surproduction s'est produite pour les ouvrières de l'industrie textile par une diminution de salaires.

Déjà, en 1897, le Dr Sprenger, conseiller industriel, signalait dans son rapport annuel une baisse de salaires.

En 1898, malgré la diminution du prix des marchandises, leur écoulement ne devint pas plus facile. Les patrons, essayant de se rattraper sur le salaire de leurs ouvriers, leur imposèrent une diminution qui alla jusqu'à 10 p. 100.

FRANCE

Précédant la crise, nous trouvons également un accroissement de la production. Après la baisse de la matière première : l'importation du coton en balles passe de 132 millions de kilogrammes en 1896 à 187 millions en 1897. En même temps, la consommation se réduit. Après les mauvaises récoltes de 1897, les achats diminuent à l'intérieur. A l'extérieur le marché se réduit et les exportations passent de 93 millions en 1896 à 82 millions en 1897.

Les patrons, pour enrayer la surproduction, réduisent tantôt leur personnel, tantôt la durée du travail et par suite les salaires. Le *Bulletin de l'Office du Travail* de mai, juin et juillet signale des filatures où les ouvriers ne travaillent que trois jours par semaine et donne pour la même période une moyenne de 9 p. 100 de chômeurs dans l'industrie cotonnière.

ANGLETERRE

L'industrie textile subit aussi une crise engendrée, moins par la surproduction à l'intérieur que par la concurrence des fabriques de l'Inde et des États-Unis. Il y a eu réduction de la production nationale et le nombre des broches a diminué de 1 million. L'Inde, en effet, devient pour la métropole une concurrence sérieuse, et le développement de l'industrie textile a été continu depuis 1851.

Le tableau ci-dessous montre son développement durant les dix dernières années :

	Nombre des filatures	Nombre de broches	Nombre des ouvriers
1887-1888	97	2.375.739	80.515
1889-1890	114	2.934.637	99.224
1893-1895	137	3.539.681	130.570
1896-1897	154	3.975.719	148.997

ÉTATS-UNIS

Nous trouvons aussi pendant les années qui précèdent la crise un développement de la production cotonnière, surtout dans les États méridionaux où s'établirent un grand nombre de fabriques perfectionnées.

Cet accroissement nous est indiqué par le tableau suivant, qui nous donne pour 1890 et 1898 le nombre des broches dans les principales régions des États-Unis :

	Nombre de broches	
	1890	1898
Nouvelle-Angleterre . .	11.030.458	13.238.376
Centre	1.736.310	1.753.471
États occidentaux . . .	170.866	235.044
Midi.	1.613.280	4.057.244
Total.	14.550.314	19.284.135

Les fabriques du Midi, grâce au bon marché de la main-d'œuvre, aux facilités d'approvisionnement, au perfectionnement de leur machinisme plus récent, ont pu baisser leurs prix de vente. La cotonnade imprimée se vendait dans le Midi 2 cents (environ 0.10) le yard. Le stock était de 2,500.000 pièces.

A Fall River, centre de l'industrie textile dans le Nord, la cotonnade se vendait naturellement au même prix, ce qui couvre à grand'peine les frais de production de la marchandise; néanmoins, les patrons, malgré la crise, continuent à produire sans bénéfice, pour ne pas laisser leur capital inactif et la production est encore de 270,000 pièces par semaine. La

surproduction augmente encore, mais la situation restera encore quelque temps moins grave aux États-Unis que dans les autres pays. Une récolte splendide a augmenté à l'intérieur la puissance d'achat, et une guerre heureuse a ouvert de nouveaux débouchés, à Cuba principalement, qu'alimentait jusqu'ici l'industrie textile catalane.

JAPON

L'industrie cotonnière, florissante jusqu'ici, a été éprouvée par la crise. — D'après le « Handel's Muséum » de Vienne, les débouchés s'étant fermés, le prix des fils de coton baissa. Les patrons, pour obvier à la surproduction, diminuèrent le temps de travail des ouvriers, en supprimant le travail de nuit, et en portant de deux à quatre le nombre des jours fériés par mois. Mais la surproduction continua, et les prix de vente, ayant encore baissé, ne couvrent plus aujourd'hui les frais de production.

Ainsi, une balle de coton de 350 catties coûtent 66 yens 60. Le yen = 2 fr 71. Pour transformer ce coton en fils les frais sont, même après réduction des salaires, de 18 yens, ce qui fait 84.60 yens. Si on déduit 2 p. 100 pour les déchets de coton, une balle de fil coûtera au filateur 83 yens. Le prix sur le marché est de 82.50 yens. La perte est donc de 0,50 yen par balle.

Les filateurs ont demandé au gouvernement de leur venir en aide, et la banque de Yokohama leur a accordé pour leurs fils en dépôt à Shanghai et à Hong-Kong 5,000,000 de yens jusqu'au 30 juin 1899. Mais il est peu probable que ces mesures soient efficaces, la subvention ne pouvant empêcher si le marché l'exige, le prix de vente d'être au-dessous du coût de production.

D'ailleurs, au Japon et dans d'autres pays, en Autriche, en Allemagne et même aux Etats-Unis où la situation est moins grave, des mesures d'un autre genre ont été tentées par les filateurs. Ces derniers ont essayé d'établir une réduction de la production, mais cette tentative a partout échoué.

Parmi les résultats de cette crise, nous pouvons prévoir une

diminution du nombre des petites fabriques et des métiers à domicile. — Les uns et les autres, en effet, ne peuvent supporter la concurrence aux prix imposés par l'état du marché.

Nous n'avons pas à nous désoler de cette disparition, car ces petites usines, pour lutter contre l'outillage perfectionné des grandes usines exploitent plus durement leurs ouvriers. Les salaires y sont moins élevés et les journées de travail plus longues. — D'autre part, l'introduction et surtout l'application des lois ouvrières sont dans les petites fabriques beaucoup plus difficiles que dans les grandes.

Enfin, les ouvriers disséminés dans les petits ateliers s'organisent difficilement.

Or, l'organisation a pour la classe ouvrière une importance capitale. Sans doute elle serait impuissante à écarter les crises, mais la crise existant elle permet aux ouvriers de résister à la baisse que les patrons tentent de leur imposer sur leurs salaires; s'ils ne peuvent l'éviter complètement, ils peuvent du moins la limiter.

Enfin, les ouvriers organisés, grâce à leurs institutions de secours, caisses d'assistance, de chômage, supportent mieux les conséquences des crises. L'histoire du mouvement ouvrier en Angleterre le prouve suffisamment.

(A suivre.)

CONGRÈS

Congrès de la Fédération des Mineurs de la Grande-Bretagne. — Le Congrès s'est tenu à Edimbourg les 10 et 11 janvier. 55 délégués étaient présents, représentant 408.651 ouvriers.

Les actes les plus importants de ce Congrès ont été :

1° L'admission de la Fédération de la nouvelle Union des Mineurs du Pays de Galles.

Ces ouvriers, au nombre de 100,000, étaient jusqu'ici faiblement organisés, 60,000 font aujourd'hui partie de la nouvelle Union.

Leur adhésion à la Fédération les force à changer le mode d'établissement de leurs salaires qui jusqu'ici étaient réglés

d'après le système de l'échelle mobile. La Fédération au contraire impose à ses adhérents le système des Fair Wadges, c'est-à-dire du salaire convenable.

2° La discussion à propos de la nouvelle et très imparfaite loi sur les accidents.

On adopte les modifications suivantes :

1° Abolition de l'article sur la responsabilité de l'ouvrier ;

2° Paiement de l'indemnité à partir du jour de l'accident ;

3° Abolition des contrats particuliers ;

4° Extension de la loi à tous les ouvriers.

Tous les districts ont voté une augmentation de 7.5 pour 100 sur les salaires. Le Comité exécutif est chargé de soumettre cette décision aux patrons.

L'abondance des matières nous oblige à signaler simplement le récent Congrès des Trades-Unions à Manchester. Nous y reviendrons longuement.

J. Rivière.

ENQUÊTES ET MONOGRAPHIES

L'AGRICULTURE DANS L'OUEST DE LA FRANCE

Le régime agricole de la Loire-Inférieure peut être pris comme type pour l'Ouest de la France, car il participe à la fois des régimes breton, poitevin et angevin par suite de la situation géographique de ce département et des faits politiques qui s'y sont accomplis dans le cours de l'histoire.

La Loire-Inférieure comprend, en effet, trois zones assez distinctes : la zone nord, bornée au sud-ouest par le sillon de Bretagne, qui fait le partage des eaux entre la Loire et la Vilaine ; la zone centrale, qui comprend la vallée de la Loire, et la zone méridionale, au sud de ce fleuve.

Bien que la forte nationalité bretonne ait imprimé son caractère et imposé sa législation et ses coutumes à tout le territoire qui compose aujourd'hui le département, la zone nord est seule entièrement bretonne ; la vallée de la Loire a subi l'influence de l'Anjou et de la Touraine ; la zone méridionale, qui a formé les Marches du Poitou jusqu'à son annexion à la Bretagne en 939, en a conservé un certain nombre d'usages. Le département, classé le sixième par M. Léonce de Lavergne dans son Tableau d'ordre de richesse, a 687,456 hectares de superficie totale, dont 636,728 agricoles ; sur ce dernier chiffre, il y a 597,218 hectares cultivés, y compris les bois et forêts, et 39,510 hectares de landes. Depuis un siècle environ, 145,000 hectares de ces dernières ont été défrichées.

Suivant l'enquête décennale de 1892, la superficie des terres labourables était alors de 393,694 hectares, celle des prairies naturelles et des herbages, de 123,579 ; celle des vignes, de 30,549 ; des jardins, de 10,156 ; des bois et forêts, de 37,687, chiffres un peu différents de ceux fournis par M. Paul Arnault,

professeur d'agriculture, dans son rapport au congrès de « l'Association pour le progrès des sciences » en 1898. Il donne en effet : 400,000 hectares terres labourables ; 110,000 hectares prairies naturelles ; 42,000 hectares prairies temporaires et artificielles ; 22,500 hectares vignes, en constatant que 8,000 hectares ont été détruits par le phylloxéra ; 41,500 bois et forêts ; 40,000 hectares marais.

Les cultures principales étaient, en 1892 :

	Hectares
Froment	147.798
Sarrazin	34.151
Choux fourragers	31.304
Pommes de terre	23.386
Avoine	21.407
Betteraves fourragères	9.167
Turneps	8.678
Orge	4.749
Seigle	3.457
Pois, haricots et fèves	2.066
Choux comestibles	1.943
Carottes fourragères	1.276
Méteil	1.239

On fait aussi beaucoup la culture des pommiers à cidre dans le département, et celle des poiriers dans la vallée de la Loire en vue de l'exportation des poires.

Par suite de sa situation exceptionnelle à l'embouchure de la Loire, le département est un de ceux de France où l'on fait le plus d'élevage de bœufs et de vaches. D'après un tableau dressé en 1898, il y avait au 31 décembre 1897 :

Espèce bovine	320.350
— porcine	107.000
— ovine	98.350
— chevaline	47.800
— caprine	3.000
Anes et mules	850

On comptait également 700,000 coqs et poules, 75,000 canards, 60,000 oies et 40,000 ruches.

En résumé, les laboureurs du département s'adonnent principalement à l'élevage, à la culture du froment et à celle de la

vigne. Dans les environs de Nantes, on cultive beaucoup les petits pois pour les conserves et les fleurs pour l'exportation.

Le régime de la propriété présente tous les caractères ; elle est très divisée dans le pays vignoble et sur le littoral ; les environs de Nantes comprennent beaucoup de propriétés moyennes et la zone nord contient de grands domaines.

Voici, du reste, les chiffres de l'enquête de 1892 :

	Exploitations	Hectares
Moins d'un hectare	22.026	13.755
De 1 à 10 hectares	33.669	160.770
De 10 à 40 hectares	12.503	260.742
Plus de 40 hectares	866	197.453

Sur ce dernier chiffre, il y a 499 exploitations de 40 à 50 hectares, 242 de 50 à 100 hectares, 80 de 100 à 200 hectares, 21 de 200 à 300 hectares et 24 de plus de 300 hectares.

M. Paul Arnault donne des chiffres un peu différents, sans en indiquer la source, savoir :

Exploitations	de 0 à 10 hectares	52.600
—	de 10 à 40 hectares	14.653
—	de 40 à 100 hectares	1.143
—	au-dessus de 100	86

Suivant l'enquête décennale de 1892, l'étendue moyenne des exploitations est :

	hectares
Au-dessous d'un hectare	»,62
De 1 à 5 hectares	2,76
De 5 à 10 hectares	7,20
De 10 à 40 hectares	20,86
Au-dessus de 40 hectares	228, »

Suivant le tableau dressé par M. Fernand Maurice sur l'enquête décennale de 1882 :

La très petite propriété au-dessus de 1 hectare, constituait 5.5 p. 100 de la superficie ; la petite propriété de 1 à 10 hectares, 32.5 p. 100 de la superficie ; la moyenne, de 10 à 50 hectares, 29.5 p. 100 et la grande propriété, au-dessus de 50 hectares, 32.5 p. 100.

Sur l'enquête de 1892, nous relevons les proportions suivantes :

Propriétés au-dessous de 1 hectare, 2.2 p. 100 de la superficie : propriétés de 1 à 10 hectares, 25.4 p. 100 ; propriétés de 10 à 40 hectares, 41.2 p. 100 ; propriétés au-dessus de 40 hectares, 3.12 p. 100.

Nous ne pouvons pas comparer exactement ces deux tableaux, mais il en résulte cependant que la très petite propriété a diminué de plus de moitié dans dix ans et que la somme de la très petite et de la petite propriété est passée de 38 p. 100 à 27.6 p. 100, tandis que la somme de la moyenne et de la grande est montée de 62.4 p. 100 à 72.4 p. 100, ce qui n'empêche pas M. Paul Arnault d'affirmer que la grande propriété tend à disparaître. Il serait plus exact de reconnaître que les propriétés au-dessous de 10 hectares et même de 20 hectares, s'en vont ; malgré tous les efforts des fonctionnaires du gouvernement pour dissimuler la vérité, il faudra bien le reconnaître. Comment expliquerait-on, d'ailleurs, la dépopulation des campagnes sans cela ?

Certes, il existe encore beaucoup de petites exploitations agricoles dans la Loire-Inférieure, mais c'est surtout dans le pays viticole et sur le littoral. Cela tient aux causes suivantes : dans le vignoble nantais, les vignes sont cultivées à la pelle et à la bèche, ce qui exige un grand nombre de bras ; c'est plutôt du jardinage que de la culture. Les meilleurs vignerons ne peuvent cultiver que 125 ares au plus avec l'aide de leurs enfants et il est rare qu'ils possèdent cette quantité en vignes domaines ou même en vignes à complants qui sont assujetties à une redevance du quart ou du tiers de la récolte envers le propriétaire ; la plupart font de la vigne à façon pour le compte du propriétaire dont ils sont fermiers pour leurs terres de labour et possèdent en outre de la vigne franche ou de la vigne à complant, par petits lopins. Quant à la population maritime, qui est adonnée à la pèche, elle possède quelques bouts de terre qui l'aident à vivre. Les vignerons et les pêcheurs sont en général très pauvres. Les premiers sont très exploités par d'anciens paysans enrichis dans le commerce des vins,

qui se constituent de moyennes propriétés au détriment de la petite et de la très petite au moyen de l'usure et de la chicane.

Jusqu'à une époque peu éloignée de nous, la grande propriété diminuait ; des anciens propriétaires appartenant à la noblesse, elle passait aux mains des marchands de biens qui la divisaient entre les bourgeois et les paysans, ce qui augmentait la petite et la moyenne propriété. Les commerçants de Nantes arrivaient assez facilement à l'aisance et même à la fortune et ils recherchaient les propriétés terriennes comme un placement sûr ; c'était la clientèle assurée des marchands de biens. D'un autre côté, les paysans se saignaient aux quatre membres et s'infligeaient de dures privations pour acheter des miettes des propriétés en vente.

Ce mouvement s'est arrêté ; les paysans tombés dans une gène voisine de la misère n'achètent plus ; les commerçants nantais ou n'arrivent plus à l'aisance ou se lancent dans le tourbillon capitaliste et par conséquent ne songent plus à acquérir des propriétés de campagne dont le revenu est devenu à peu près nul ; les marchands de biens se sont ruinés et ont abandonné le métier. La grande propriété est bien toujours endettée ; mais c'est surtout envers le Crédit foncier, lequel hésite à liquider la situation de peur de se trouver avec des exploitations agricoles sur les bras.

En résumé, les seules propriétés qui ne périclitent pas sont les moyennes, que les paysans usuriers, dont nous parlions plus haut, arrondissent aux dépens de la très petite propriété qu'ils achètent à vil prix, et la petite propriété qui se soutient à force de travail et de parcimonie. La très petite propriété se fond ; les paysans qui la possèdent ne pouvant plus vivre quittent le pays et s'en vont soit chercher du travail en ville soit s'y faire débitants de vin ; on en trouve jusqu'à Paris ; ils vendent leurs biens ou les laissent en friche.

En résumé, il est facile de constater les prodromes d'une dislocation de notre régime agricole, qui va passer de la propriété foncière à la propriété capitaliste, évolution dans laquelle le Crédit foncier va jouer nécessairement un grand rôle.

(La fin au prochain numéro.) C. Brunellière.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

Die Entwicklung der Sozialdemokratie bei den Wahlen zum deutschen Reichstag *(Le Développement de la Social-Démocratie dans les élections au Reichstag)*, par A. Neumann-Hofer (Berlin, 1898, Konrad Skopnik). — M. Neumann-Hofer nous donne, dans ce travail statistique, un tableau très impartial des résultats obtenus par la Social-Démocratie aux dernières élections au Reichstag. Il indique le nombre de voix qui se sont portées, dans chaque arrondissement, aux trois dernières consultations électorales, sur chaque candidat socialiste. Il compare les diverses élections depuis la fondation de l'Empire, et il nous fournit une idée exacte du développement du parti socialiste dans chaque arrondissement. Il signale le chiffre des voix socialistes par rapport aux voix exprimées, dans chacun des 33 arrondissements, gagnées par la Social-Démocratie au premier tour des élections de 1898. Il établit ensuite cette proportion pour chacun des Etats de l'Empire. Enfin, il fait le classement des arrondissements d'après le nombre des électeurs et indique l'importance prise par le parti socialiste dans chacun d'eux. La conclusion à laquelle en arrive M. Neumann-Hofer, c'est que *si les élections étaient proportionnelles, la Social-Démocratie aurait 108 sièges, au lieu de 56*. Tous ceux qui s'intéressent au développement du socialisme allemand liront avec fruit cet intéressant ouvrage statistique. M. I.

Les Juifs de Paris pendant la Révolution, par M. Léon Kahn (un vol. gr. in-8 de VII-369 pages. Paris, 1899; Ollendorf, 7 fr. 50). — Le véritable intérêt de ce livre n'est pas dans les juifs, mais dans les antijuifs qui, au début de la Révolution, s'opposèrent à l'émancipation du « peuple déicide », puis, après le 9 thermidor, crurent profitable d'appeler « juifs » les Montagnards, et, sous l'Empire, conspirèrent pour obtenir du gouvernement autoritaire l'abrogation des décrets émancipateurs. — Dans l'Assemblée Nationale, Rewbel, l'abbé Maury et l'évêque de Nancy, au nom des « rétrogrades », s'efforcent d'exclure les juifs de la cité. Essentiellement contre-révolutionnaire, l'Église imagine, comme aujourd'hui, de dénoncer *patriotiquement* « le péril juif » et « le péril protestant »

(ch. III et IV). Ses nombreux journaux (*le Défenseur de l'Autel, du Trône et de la Patrie, les Sabats jacobites, le Journal de la Noblesse,* etc., etc.) confondent dans le même anathème protestants, juifs et jacobins qui « songent à renverser le Roy au profit d'un prince protestant ». Elle accuse tout le parti anticlérical d'être vendu aux juifs; l'Assemblée est « une synagogue où l'on fait tous les jours le sabbat ». Les feuilles cléricales considèrent le décret qui émancipe les juifs comme « un nouveau coup porté au clergé » par « les sectes ennemies » de la religion catholique. — La réaction thermidorienne déchaîne à nouveau l'antijudaïsme clérical. Les Montagnards sont traités de juifs; les anciens suivants de Robespierre sont dénommés « israélites de Maximilien » par les Fréron et les Mercier. L'aristocrate *Ami des Lois* propose un impôt sur les juifs. — Sous l'Empire, les efforts du cléricalisme antisémitique furent sur le point de triompher des Droits de l'homme. Les rapports ministériels et policiers étaient favorables aux juifs, mais contre eux s'était formée « une véritable cabale religieuse dont M. de Bonald fut un des inspirateurs les plus passionnés ». On sait comment Napoléon, ayant réorganisé ou organisé à son profit les divers cultes chrétiens, avait essayé de rendre administratif le culte israélite en réunissant le grand sanhédrin de 1807. La situation des juifs semblait à jamais régulière lorsque le 17 mars 1808 l'Empereur mit la plupart des juifs hors la loi en édictant des mesures policières concernant leur séjour en Alsace (celle-ci jouait dans les polémiques cléricales-antisémites le rôle aujourd'hui dévolu à l'Algérie). Bonald, Fontanes et Molé décidèrent Napoléon à sévir contre les juifs alsaciens, bien entendu pour des raisons purement économiques, la religion se cachant, en personne discrète, derrière le bien du peuple. Discrète ? Pas assez, puisque Bonald, trahissant ses préoccupations religieuses, écrivait dans le *Mercure de France :* « ... Les juifs ne peuvent pas être, et, même quoi qu'on fasse, ne seront jamais citoyens sous le christianisme sans devenir chrétiens. » (P. 328.)

Dans le livre de M. Léon Kahn, on trouve de très nombreux extraits des journaux parus sous la Révolution, le Directoire et l'Empire. M. L.

Le Coltineur débile, par Jérôme et Jean Tharaud (vol. in-12 carré, avec lithographie de Henry de Groux ; Georges Bellais, éditeur, 1899). — C'est un adolescent enclin au rêve qu'une sœur aînée veut entrainer à l'action. Tous deux aiment la vie. Tous deux aiment les hommes. Mais tandis que l'injustice qui règne irrite Anne jusqu'à la douleur, Michel trouve dans le monde encore assez de beauté pour toutes ses contemplations.

Il en résulte un conflit poignant : ces deux êtres qui s'aiment ne se connaissent pas ; et ils s'aiment trop pour en convenir.

Et le malentendu amène une catastrophe : crainte de perdre

l'amour de sa sœur, celui qui était né poète se fait tribun. Il agit. Mais il agit follement, désespérément, et il meurt : « Suis tes pensées, Anne, les hommes que tu fouleras ne pourront t'en vouloir. Ils se sont payés par avance sur moi. Je t'ai déliée. »

Je sens combien je trahis nos amis Jérôme et Jean Tharaud en présentant cette action ainsi dramatisée pour la clarté de l'analyse et abstraite du décor où ils la conçurent. Lisez, et vous conviendrez de la puissance avec laquelle ils ont rendu la vie des vieilles maisons, moitié fermes, moitié châteaux, et les aspects de la campagne limousine. En haine courageuse de la banalité et du remplissage, ils ne racontent presque jamais ; ils évoquent. Les images se suivent, les gestes, les paroles. La lecture devient ce qu'elle doit être, une vraie collaboration.

« Je t'ai déliée »... Cette réflexion mystique de Michel mourant n'exprime pas la pensée dernière des auteurs. Ils savent l'inconsistance, la naïveté, le danger aussi, en raison de sa beauté spécieuse, de cette conception du sacrifice. Avant tout, il faut vivre. Il ne s'agit point d'apaiser, en s'offrant follement à la mort, je ne sais quelle divinité qui voudrait que toute œuvre fît ses victimes. Ce n'est point une expiation mystérieuse ; c'est une dépense réfléchie de soi-même que l'humanité attend des hommes. Michel s'est mépris lui-même sur sa conversion. Il est mort en chrétien. Anne reprend sa marche vers un pays où il y ait plus de justice et plus de bonheur avec l'illusion que son frère lui en a montré le chemin. L. D.

LES REVUES

Die Neue Zeit (février 1899). — Dans les numéros 19 et 20, Plekhanow continue sa discussion avec Conrad Schmidt sur les rapports du matérialisme et du kantisme. Plekhanow considère les deux côtés : philosophique et politique, de la question ; d'après lui, le kantisme se trouve en contradiction complète avec le socialisme scientifique de Marx et Engels. Cette idée que la chose en soi n'est pas connaissable a été réfutée par Marx et Engels, déclarant que la vie elle-même, la vie pratique et quotidienne, la détruit. En effet, qu'est-ce qu'un phénomène ? C'est un état de notre conscience provoqué par l'action des choses en soi sur nous. Mais une fois que nous connaissons l'action des choses sur nous, nous *connaissons au moins quelques-unes de leurs qualités*. Donc, la chose en soi est connaissable. Ce que combat Plekhanow, c'est le mouvement philosophique néo-kantien qui, avec les arguments prêtés par Kant, tente de réfuter le matérialisme contemporain. Au point de vue politique, ce mouvement philosophique a un caractère nettement bourgeois. Il suffit, dit-il, de se poser ces questions, pour en convenir : 1) La bourgeoisie a-t-elle intérêt à

« moraliser » le prolétariat et à combattre l'athéisme, qui de plus en plus pénètre dans le milieu ouvrier ? 2) A-t-elle besoin d'une « arme spirituelle », et la plus forte possible, pour combattre l'athéisme et « moraliser » le prolétariat ? 3) Le kantisme n'a-t-il pas été et n'est-il pas encore la meilleure arme à cette fin ?

G. L.

American Journal of Sociologie (publié par l'Université de Chicago). — Dans le numéro de janvier, signalons un intéressant article de Mme Jane Addams sur les trades-unions et les devoirs de la société moderne. L'auteur, très partisan de l'intervention de l'État, est sympathique au mouvement trade-unioniste qu'elle défend contre les critiques du public bourgeois. Elle déclare que c'est l'anarchie de la production qui est la cause des excès et des violences que l'on reproche aux syndicats, et examine les principaux griefs émis contre les trades-unionistes. On leur reproche de maltraiter les *sarrazins*, en temps de grève, mais ceux-ci ne sont-ils pas des déserteurs, et qui proteste contre les châtiments infligés aux déserteurs ? En quoi les pouvoirs laissés aux chefs des syndicats dans les négociations avec les patrons diffèrent-ils de ceux que l'on accorde aux plénipotentiaires dans les contestations entre deux nations ? Quoi de plus analogue au boycottage ouvrier que les tarifs protecteurs de l'Etat bourgeois ? Quant à la limitation des heures de travail, elle est décidée par la loi, et l'Etat américain ne fait travailler les ouvriers qu'il emploie que huit heures par jour. Pourquoi blâmer chez les trades-unions des efforts pour réaliser ce que l'Etat fait lui-même ?

L'auteur considère que les syndicats ouvriers jouent un rôle très important dans la société moderne et qu'ils sont nécessaires dans le jeu des forces productives où ils remplissent un rôle qui, selon l'auteur, devrait être rempli par l'Etat lui-même.

Nineteenth Century Review. — Trois articles importants sur un même sujet, la crise du libéralisme, dans le numéro de janvier. Le premier, de M. Guiness Rogers, un libéral qui espère en un relèvement prochain de son parti. M. Sydney Low, qui appartient à cette catégorie de libéraux passés avec M. Chamberlain au camp conservateur, constate le peu de différence qui subsiste entre ses propres amis politiques et la fraction *impérialiste* du parti libéral, dont lord Rosebery est le chef. Il les invite à se joindre au parti conservateur.

Nos amis Macdonald et Keir Hardie ont examiné la question du point de vue socialiste, dans un troisième article. Ils reprochent au parti libéral la haine qu'il manifeste contre le socialisme. Le parti ouvrier indépendant a rencontré plus de sympathie dans maintes élections chez les conservateurs eux-mêmes.

Ils déclarent le parti ouvrier disposé à contracter, aux prochaines

élections, une alliance avec la fraction avancée du parti libéral, si celle-ci veut souscrire à certaines de ses revendications, parmi lesquelles la journée de huit heures et la nationalisation des mines et des chemins de fer.

The Social-Democrat. — Cette intéressante revue, publiée par la Fédération Démocrate Socialiste, est entrée avec le numéro de janvier dans sa troisième année. Signalons un article de notre ami et collaborateur Henry Quelch, sur le *socialisme municipal* des fabiens, dont il critique les excès et montre les illusions. Dans ce même numéro, remarqué un intéressant rapport de la municipalité de Wolverhampton, sur le fonctionnement des services municipaux de tramways dans un grand nombre de villes d'Angleterre, et la traduction de la première partie de l'étude d'Engels sur les paysans français. J. L.

Revue Socialiste. — Dans un article très soigné, très documenté, ayant besoin de quelques développements seulement pour faire avec son discours la meilleure publication parue jusqu'ici sur « la question juive », Rouanet a écrit ce qu'il n'avait pu dire à la Chambre où ses forces l'avaient trahi.

Il démontre excellemment qu'elle n'est pas seulement « l'expression confuse des intérêts économiques d'une classe rétrograde, mais encore une tentative de contre-révolution nettement caractérisée ». Il détruit d'abord le prétexte théorique des antisémites en prouvant, par de nombreux faits, entre autres par leurs conversions en masse dans toutes les parties du monde, que « la théorie de la *persistance ethnique* est ruinée à sa base par la seule constatation des modifications survenues dans le type juif au cours des âges », et il conclut que « les juifs modernes ne sont pas une race, au sens anthropologique du mot, mais un produit social, une résultante historique ». Il examine la situation de cette secte religieuse, mise au ban de la société politique comme alors toutes les minorités. Réduits à trafiquer, s'ils exercent des métiers, les autres ouvriers se plaignent de leur concurrence et les renvoient au trafic où ils se montrent moins durs cependant que les Romains, les Lombards et même les chrétiens. Il conteste avec raison qu'ils aient eu une action néfaste sur le développement des sociétés et il oppose la décadence de l'Espagne et de l'Amérique du Sud, privée de juifs, à la prospérité de l'Angleterre ou de la Belgique entre autres, où ils vivent sur le même pied d'égalité que les autres citoyens.

Et Rouanet arrive à montrer que l'antisémitisme est aujourd'hui le fruit de l'opposition des intérêts fonciers — dont il y a foule de représentants dans la noblesse et l'armée — et de ceux de l'industrie et du commerce. Il n'est donc pas étonnant que l'intrigue politique ait pu se nouer à l'occasion de l'Affaire Dreyfus, et

descendre aujourd'hui dans la populace, dans les bas-fonds césariens et cléricaux, en vue d'un coup d'Etat. P. D.

Humanité nouvelle. — Le numéro de février contient un article de M. H. Dagan sur la question agraire ; l'auteur trouve le programme du parti ouvrier français *illogique*. Il ne parle pas des essais de coopération agricole tentés en Belgique, et il conclut en faveur du vieux programme du collectivisme pur. Certains faits semblent expliqués d'une manière incomplète ; ainsi, il n'est pas besoin de faire intervenir les manœuvres de spéculation pour expliquer comment il se fait que dans les années où, la récolte étant bonne, les prix étant bas, on n'importe pas de céréales.

La Science Sociale (janvier). — M. P. de Rousiers étudie la participation aux bénéfices dont on a beaucoup vanté les avantages dans ces dernières années ; il estime que l'expérience n'est pas favorable à cette institution, qui n'a été adoptée dans aucun grand établissement. Deux usines sont particulièrement curieuses à étudier, c'est celle de la « South metropolitan gaz Company » à Londres et l'atelier de construction de machines de Halle : dans les deux cas on a employé des procédés compliqués pour écarter les ouvriers de l'organisation syndicale ; l'opération a bien réussi parce que les établissements sont très prospères ; mais il est probable que le machiavélisme patronal se trouvera en défaut le jour où il y aura des pertes.

Musée social (janvier). — M. Varlez décrit « la fédération ouvrière gantoise » complétant et rectifiant ce qui avait paru dans la circulaire du 20 décembre 1897 sur le *Vooruit*. Les syndicats socialistes sont parvenus à grouper 9,000 adhérents sur 14,000 ouvriers organisés ; 7,000 environ adhèrent à la coopérative le *Vooruit*. Les reproches adressés à l'administration de cette société sont ramenés à leur juste valeur ; l'auteur estime que les chefs des ateliers coopératifs ne peuvent procéder autrement qu'ils ne font. A noter que la tyrannie patronale est telle que le *Vooruit* ne pourrait, sans danger pour les ouvriers, publier la liste de ses adhérents, que le tribunal lui a réclamée. Les transformations morales réalisées dans Gand depuis trente ans sont énormes. Il est admirable de voir des travailleurs, jadis renommés pour leur rusticité, suivre leurs chefs dans la campagne entreprise contre l'alcool, le jeu et les orgies du carnaval. G. S.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGUET.

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imp. G. RICHARD et HUSSON, 9, rue du Pont.

La Puissance militaire de la Russie[1]

... Nous arrivons à la Russie. Et, ma foi, à franchement parler, il nous serait indifférent qu'elle observât ou non un accord passé en vue d'une réduction uniforme de la durée du service, je dirai même qu'elle consentît à le passer. Nous pouvons, au point de vue qui nous occupe, la négliger, pour les raisons suivantes :

L'empire russe contient plus de 100,000,000 d'habitants, amplement le double de ce que contient l'empire allemand ; mais il est bien loin de posséder des forces d'attaque égales à celles de l'Allemagne. Les 50,000,000 d'Allemands sont resserrés sur une superficie de 540,000 kilomètres carrés ; les 90 ou 100,000,000 au plus de Russes, qui comptent au point de vue militaire, sont dispersés, au bas mot, sur 3,500,000 kilomètres carrés. L'avantage qui découle pour les Allemands de cette densité plus forte est encore augmenté par un réseau de chemins de fer bien supérieur. Il reste néanmoins que 100,000,000 d'habitants finissent par donner plus de soldats que cinquante ; qu'au point où en sont les choses ils mettraient plus longtemps à venir, mais qu'ils arriveraient pourtant au bout du compte. Et alors ?...

Puis, pour une armée, il ne faut pas seulement des recrues, mais aussi des officiers ; et la situation est misérable en Russie sous ce rapport. Car seules sont capables de

---

(1) Extrait de la brochure d'Engels *L'Europe peut-elle désarmer ?* publiée en 1893, dont la traduction paraîtra très prochainement.

fournir des officiers la noblesse ou la bourgeoisie des grandes villes. Or la noblesse est relativement très peu nombreuse : il y a peu de villes ; la dixième partie seulement de la population y habite ; et encore beaucoup de ces villes n'en méritent-elles guère le nom : le nombre des écoles d'enseignement secondaire et des élèves qui les fréquentent est insignifiant : où veut-on qu'on prenne des officiers pour tous ces soldats ?

Tout ne convient pas à tout le monde. Le service militaire obligatoire suppose un certain degré de développement économique et intellectuel : là où ce développement fait défaut, il est plus nuisible qu'utile : et c'est bien le cas de la Russie.

D'abord, il faut un temps relativement long pour faire de la recrue russe un soldat parfait. Le soldat russe est sans doute d'une grande bravoure. Tant que la tactique décisive consistait en des attaques de masses serrées d'infanterie, il était dans son élément. Toutes ses expériences de la vie lui avaient enseigné la cohésion avec les camarades : au village, la commune encore à moitié communiste ; à la ville, le travail coopératif de l'artel : partout la *Krougovaïa porouka*, la responsabilité solidaire des membres de la communauté ; en un mot, un état social qui montre avec évidence dans la solidarité l'unique salut et abandonne sans secours l'individu réduit à sa propre initiative. Le Russe conserve ce caractère au régiment. Il n'est presque pas possible d'enfoncer les masses des bataillons : plus le danger est grand, plus ils se tiennent. Mais cet instinct de cohésion, qui encore à l'époque des campagnes napoléoniennes était d'une valeur inestimable et compensait bien des côtés inutiles du soldat russe, est devenu maintenant un danger. Aujourd'hui les masses serrées ont disparu de la ligne de bataille ; aujourd'hui, il ne s'agit plus que de donner une direction d'ensemble aux lignes

de tirailleurs, tactique dans laquelle les troupes des différents détachements sont mêlées et dans laquelle le commandement passe souvent assez rapidement à des officiers qui sont totalement inconnus de la plupart des hommes ; aujourd'hui, tout soldat doit pouvoir agir indépendamment pour faire le nécessaire au moment propice, tout en ne perdant pas le contact avec l'ensemble. Cette direction d'ensemble ne peut plus être obtenue par le primitif instinct moutonnier des Russes, mais par le développement de l'intelligence de chaque individu : nous en trouverons donc les conditions seulement dans la culture que donne un développement « individualiste » supérieur, comme celui des nations capitalistes de l'Occident. Le fusil à répétition de petit calibre et la poudre sans fumée ont eu la propriété de transformer en une source de faiblesse ce qui était la grande force de l'armée russe. Il faudra maintenant beaucoup plus de temps pour faire de la recrue russe un soldat bon pour le combat, et elle ne vaudra certainement jamais le soldat de l'Occident.

Et où prendre ensuite des officiers pour encadrer toutes ces masses, en cas de guerre, dans des formations nouvelles ? Si déjà la France a de la peine à trouver un nombre suffisant d'officiers, que fera la Russie ? la Russie, où la partie instruite de la population, qui seule peut fournir des officiers de valeur, forme une fraction si minime, et où le soldat, même instruit, a besoin d'un plus grand nombre d'officiers que dans les autres armées ? Et enfin, étant donné le système notoirement connu de prévarications et de vols qui est pratiqué en Russie par tous les fonctionnaires et souvent aussi par les officiers, comment pourrait se faire une mobilisation ? Dans toutes les guerres que la Russie a entreprises, jusqu'à présent, on s'apercevait immédiatement qu'une partie du contingent de paix et de ses équipements n'existait que sur le papier.

Que se passera-t-il lorsque les réservistes en congé et les hommes de l'opoltchénïé (territoriale) seront appelés sous les armes et qu'il faudra leur fournir des uniformes, des armes et des munitions ? Dans une mobilisation, si tout n'est pas ordonné, si tout ne se trouve pas au bon moment et au bon endroit, la confusion devient complète. Mais le moyen que tout marche, si tout doit passer d'abord par les mains de tchinovniks voleurs et concussionnaires ? La mobilisation russe... ce sera un spectacle pour les dieux !

Il en résulte naturellement que nous pouvons permettre aux Russes, pour des motifs purement militaires, de recruter autant de soldats et de les garder aussi longtemps sous les drapeaux qu'il plaira au tsar. Il lui sera difficile d'en mettre beaucoup plus sur pied, en dehors des troupes qui sont actuellement sous les armes, et celles-ci, il lui sera même difficile de les mobiliser au moment voulu. L'expérience du service militaire obligatoire peut coûter cher à la Russie.

Et enfin, s'il vient une guerre, l'armée russe tout le long de la frontière, depuis Kowno jusqu'à Kamienietz, se trouvera en pays ennemi sur son propre territoire, au milieu des Polonais et des Juifs, car le gouvernement du tsar à réussi à se faire des Juifs aussi des ennemis mortels. Quelques batailles perdues pour la Russie, et le champ de bataille sera reporté de la Vistule aux bords du Dniepr et de la Dvina ; sur les derrières de l'armée allemande et sous sa protection se formera une armée d'alliés polonais ; et ce sera la juste punition des Prussiens d'être obligés de reconstituer, pour leur propre sécurité, une Pologne forte...

Fr. Engels.

LA

QUESTION AGRAIRE EN HOLLANDE[1]

LA CRISE AGRICOLE

Les prairies et avec elles l'élevage des bestiaux, la fabrication du beurre et du fromage absorbent, en Hollande, plus de la moitié du territoire agricole. Sur 2.316,542 hectares de terre,

	Hectares			
Sont occupés par les prairies . . .	1.167.074	soit	50,39	p. 100
— la culture du blé.	861.313	—	37,18	—
— les potagers. . .	34.452	—	1,49	—
— les vergers . . .	22.107	—	0,95	—
— les bois	231.596	—	9,99	—
Total. . .	2.316.542	soit	100,00	p. 100

Depuis quelques années, l'exportation du bétail est devenue moins lucrative. L'Allemagne et la Belgique ont fermé leurs frontières et d'autre part il est difficile de lutter sur les marchés anglais contre l'envahissement des viandes australiennes et américaines. Enfin pour les beurres et les fromages, la Suède et le Danemark sont

---

(1) Population urbaine.	1.506.703	soit	32	p. 100
Population rurale	3.162.873	—	67	—
Total au 31 décembre 1892. . . .	4.669.576			

devenus depuis une douzaine d'années des concurrents sérieux.

La transformation d'une partie des terres labourables en pâturages aggrave encore cette situation. Sur l'ensemble des terres labourables et des pâturages la proportion de ces derniers a passé de 56.7 p. 100 en 1891 à 57,5 p. 100 en 1895. C'est la situation encore plus précaire de la culture du blé qui a forcé les paysans à cette transformation.

Les prix des céréales ont subi depuis une trentaine d'années une baisse considérable. Voici, d'après la statistique officielle, les prix moyens, en Hollande, par hectolitre de chacun des produits.

Années	Froment	Seigle	Orge	Avoine
	florins (1)	florins	florins	florins
1861-70	10,10	7,60	6,05	4,15
1871-80	10,98	8,11	6,76	4,55
1886	6,54	4,95	4,04	3,44
1890	7,29	5,93	5,10	3,58
1895	4,79	3,56	3,39	2,48

Le prix des terres a baissé de moitié depuis 1880 : dans certaines parties du pays il est même tombé plus bas encore. Les fermages ont baissé de 30 à 40 p. 100 et plus.

ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ ET DES CLASSES AGRICOLES

Il est difficile, en Hollande, de distinguer dans la population des campagnes deux classes nettement opposées de propriétaires et de non-propriétaires. Nous trouvons, en effet, les types suivants :

1° Le propriétaire qui n'administre pas son bien lui-même ;

(1) Le florin vaut environ 2 fr. 10.

2° Le fermier de ce propriétaire;

3° Le propriétaire qui fait valoir lui-même sa terre;

4° Le propriétaire qui, en même temps que sa terre, en cultive une autre prise en location :

5° L'ouvrier qui, en dehors du travail qu'il fait chez autrui, travaille la terre pour son propre compte;

6° L'ouvrier qui n'a que son salaire.

149.500 hectares, presque le douzième du territoire est divisé en propriétés de moins de 1 hectare. Le reste est occupé par 167,423 exploitants, propriétaires ou fermiers (1893).

Des chiffres comparés de 1884 et de 1893 ressort une diminution de la grandeur des exploitations. Il y a augmentation du nombre des petites et des moyennes exploitations, diminution du nombre des grandes.

Années	Nombre des entreprises agricoles 1 à 5 h.	5 à 10 h.	10 à 50 h.	plus de 50 h.
1884.	66.842	31.551	48.278	3.554
1893.	77.767	34.199	51.940	3.517

La diminution de l'importance des exploitations nous est démontrée par d'autres chiffres. C'est ainsi que le nombre des paysans possédant deux chevaux ou bœufs de labour diminue tandis que le nombre des paysans qui ne possèdent qu'un cheval ou bœuf de labour augmente.

Années	Paysans possédant 2 chevaux ou bœufs de labour	Paysans possédant 1 cheval ou bœuf de labour
1870.	37.536	45.987
1893.	32.089	51.642

La grande propriété, particulièrement celle de la vieille noblesse, se morcelle. La moyenne propriété se ruine et le paysan qui, autrefois, accaparait toute la terre qu'il pou-

vait se procurer, en loue maintenant volontiers des parcelles à l'ouvrier.

D'autre part, l'extension de la culture des légumes, des bulbes favorise le développement de la petite culture. De même, la betterave à sucre est en majeure partie cultivée dans de petites exploitations, et elle occupe maintenant 35,092 hectares (1895), contre 6,580 hectares en 1870.

Notons enfin l'action de la loi de 1886, qui autorise la vente des terres communales.

Le morcellement des exploitations n'a pas lieu dans l'élevage du bétail et dans les industries beurrière et fromagère. Des fabriques pour la production du beurre se fondent presque partout. Quand ces fabriques sont capitalistes, le paysan vend son lait; quand elles sont coopératives, il apporte son lait et retire du beurre ou du fromage.

Le développement que nous avons constaté de la petite culture ne doit pas être considéré comme un signe de prospérité et d'indépendance de la petite propriété. Loin de là. La dette hypothécaire a augmenté, en effet, dans de prodigieuses proportions.

MONTANT DE LA DETTE HYPOTHÉCAIRE TOTALE
(villes et campagnes)

1874.	571.755.000 florins
1895.	1.271.016.000 —

Sans doute, une partie de cette somme considérable se répartit sur les villes où l'on construit beaucoup à crédit. Mais la dette hypothécaire s'est accrue dans des proportions aussi fortes dans les provinces comme la Frise, Grœningue, le Limbourg, la Zélande, etc., où les villes sont très peu développées.

Le taux d'intérêt de la dette hypothécaire est très élevé, alors que le taux ordinaire de l'intérêt est actuellement de 2 1/2 à 3 1/2 p. 100.

471,849,000 florins de la dette hypothécaire sont inscrits au taux de 4 1/2 et moins ; 256,668,000 au taux de 4 1/2 à 5 p. 100 : et 488.516.000 au taux de 5 p. 100 et plus.

On voit que si la grande culture capitaliste n'est pas devenue maîtresse de l'agriculture, cette dernière paie néanmoins au capitaliste un lourd tribut.

SITUATION DE L'OUVRIER AGRICOLE

La situation de l'ouvrier agricole hollandais est bien triste. Il est vrai qu'elle n'était guère meilleure dans les belles années. Les salaires ont plutôt diminué, diminution compensée par le meilleur marché des moyens d'existence.

En beaucoup d'endroits, le bas prix de la propriété foncière a permis à l'ouvrier de louer un lopin de terre. Le paysan le lui abandonne facilement, car il fait payer à l'ouvrier 50 florins ce qu'il paie lui-même 30 florins. L'ouvrier se trouve avoir quelques provisions, des pommes de terre dans sa cave, et le paysan n'a plus besoin de le secourir pendant l'hiver. L'ouvrier y trouve son avantage, car il emploie à cultiver son propre champ les journées pendant lesquelles il n'est pas occupé chez le paysan.

Cependant le chômage sévit comme un véritable fléau. Le travail, qui était assuré autrefois, ne l'est plus maintenant. La situation s'est un peu améliorée l'hiver dernier. mais les années 1892-1895 ont été terribles. En général. l'ouvrier agricole n'a d'ouvrage chez le paysan que 200 jours par an. Il gagne en moyenne par an 200 florins.

D'un autre côté, les fermiers et les propriétaires sont tellement endettés que tout mouvement pour l'augmentation des salaires est condamné à l'avance. Le proverbe

hollandais « On n'arrache pas de plumes à une grenouille » s'applique à 90 p. 100 des paysans. Un essai de mouvement corporatif a échoué.

LE PROGRAMME DU PARTI SOCIALISTE HOLLANDAIS

C'est au congrès d'Utrecht (Pâques 1896), que la question agraire fut discutée pour la première fois. Le camarade R.-J. Troelstra se déclara partisan d'une alliance entre les ouvriers agricoles et les paysans, luttant de concert contre les grands propriétaires fonciers. Mais les délégués des campagnes insistèrent sur l'impossibilité de réaliser une entente durable entre ouvriers et paysans, à cause de leur situation respective de salariés et d'employeurs. La résolution de Troelstra ne fut pas mise aux voix : on adopta une proposition d'ajournement.

Depuis, le problème agraire a fait l'objet de nombreuses discussions, et l'élément des campagnes a beaucoup augmenté dans notre parti. Enfin, au congrès d'Arnheim (Pâques 1897), un programme électoral agricole a été adopté, dont l'idée directrice peut être présentée de la façon suivante.

Les rapports qui existent entre les classes agricoles sont complexes. Dans la vie quotidienne, ouvriers et fermiers, quoique également sans propriété foncière, ont des intérêts opposés : les uns sont des travailleurs, les autres, des capitalistes. Mais en face des ouvriers et des fermiers et en face aussi des paysans atteints par le processus d'expropriation, se trouve le propriétaire foncier. Le plus souvent c'est un capitaliste, habitant en dehors de la commune, et qui, par l'entremise du notaire, du percepteur, se fait verser le prix du fermage sans même contribuer à l'entretien de la commune où il prélève sa rente foncière.

En même temps que les paysans, toute la classe moyenne du village s'appauvrit et cela d'autant plus que les gens riches se retirent dans les villes.

Aussi entre toutes ces classes également frappées : paysans, tiers-état rural, ouvriers, il s'établit contre le propriétaire foncier, le banquier, le notaire, etc., une véritable solidarité politique dont notre programme a essayé de tenir compte.

I. Meilleure réglementation du contrat de fermage dans l'intérêt des paysans et des ouvriers, basée sur ce principe que le fermage doit être payé uniquement sur le produit net obtenu en retranchant du produit global les frais généraux nécessaires, y compris une somme pour l'entretien du fermier et de sa famille et un salaire normal pour les ouvriers.

II. Extension des dispositions des articles 1628 et 1629 du Code civil dans l'intérêt du locataire et défense de les éluder dans les contrats de fermage.

Ces deux articles stipulent que dans le cas de mauvaise récolte une partie du fermage n'est pas due. Mais actuellement tous les contrats de fermage contiennent une clause par laquelle le fermier renonce au bénéfice de ces dispositions de la loi.

III. Droit du fermier sortant à une indemnité pour les améliorations apportées à la ferme par son travail ou son capital.

IV. Inscription dans le contrat de fermage de l'obligation pour le paysan de garder à son service pendant toute l'année un nombre minimum d'ouvriers, minimum déterminé d'après le genre et l'étendue de l'exploitation et suivant les conditions locales.

Cette revendication est formulée depuis plusieurs années par les ouvriers agricoles de Hollande. C'était une

des revendications des ouvriers de la Frise lors de leur grève de 1891.

V. Institution dans toutes les communes du pays de commissions des fermages, élues par les propriétaires fonciers, les fermiers et les ouvriers. Nullité de tout contrat de fermage qui n'aurait pas été ratifié par cette commission.

VI. Extension du droit d'expropriation de la communauté soit pour cause d'insalubrité des logements, soit dans le but de lutter contre le chômage ou d'améliorer la situation des ouvriers. Obligation pour les communes d'être en état de pourvoir les ouvriers domiciliés dans la commune de terre et d'instruments de travail au plus bas prix possible et en quantité suffisante pour leur permettre de gagner leur vie.

VII. Abolition de tout privilège en matière de droit de chasse. Autonomie plus grande des communes en ce qui concerne les impositions. Droit d'imposer les propriétaires fonciers demeurant en dehors de la commune.

VIII. Extension de la législation protectrice des travailleurs actuellement en vigueur pour les travaux des champs.

La plupart des dispositions de ce programme se comprennent facilement, étant donnée la pensée directrice que nous avons indiquée plus haut. Cependant il est nécessaire d'expliquer les dispositions qui tendent à remettre la commune en possession du sol.

Nous voulons donner à la commune le droit de préemption sur les ventes, le droit de faire estimer la valeur du sol judiciairement et de se l'approprier au prix estimé, enfin le droit d'exproprier les terrains restés incultes.

La propriété foncière est cotée très bas en Hollande. Dans plus d'une contrée la terre qui valait autrefois 3,000 florins et qui supporte assez souvent une hypothèque de 2.000 florins ne peut plus être vendue 1,000 florins. La bonne terre labourable est vendue en beaucoup d'endroits

8 à 900 florins l'hectare. La commune achetant la terre à ce prix pourrait la louer 25 à 30 florins. Cependant la Social-Démocratie hollandaise ne considère pas les petites tenures que l'on créerait par ce procédé, comme le régime définitif du développement agricole. Nous pensons que dans l'agriculture elle-même la grande production deviendra plus avantageuse. Mais il n'est écrit nulle part dans les étoiles que cette grande production ne peut être l'effet que du capitalisme. A notre avis la coopération peut aussi mener à la grande production. La possession par la communauté doit mener à l'exploitation par la communauté.

Mais, avant tout, nous voyons dans nos revendications le moyen de diminuer le chômage et d'enrayer l'affluence, excessive en Hollande, des prolétaires vers les villes.

Quant à notre premier paragraphe qui demande que le fermage soit payé uniquement sur le produit net, il est probable que sa mise en vigueur, en faisant retomber pour une large part sur les propriétaires les risques de l'exploitation, en forcerait un grand nombre à mettre leurs terres en vente. Une partie de ces terres pourrait être acquise par les communes.

Les propriétaires fonciers qui possèdent de grands terrains réunis les uns aux autres se verraient forcés de les exploiter pour leur propre compte en les faisant administrer par un soi-disant Zetboër comme directeur. Cette réforme agit, elle aussi, dans le sens de la grande exploitation.

La Social-Démocratie hollandaise ne veut donc pas immobiliser la propriété et les classes agricoles dans leur état actuel.

Pour retarder le processus d'expropriation le régime protectionniste serait indispensable. Or nous ne voulons pas du protectionnisme qui, au profit du propriétaire,

mettrait à contribution la classe ouvrière et la population tout entière.

Les classes dominantes elles-mêmes ne peuvent se servir de ce procédé pour arrêter à temps le développement social. Le commerce de la Hollande, l'exportation de ses bestiaux, de ses beurres et de ses fromages exigent des marchés à l'étranger qui pourraient lui être fermés le jour où elle adopterait des droits protecteurs.

La pratique a sanctionné la valeur théorique de notre programme. Aux élections les ouvriers des campagnes, les fermiers ruinés sont venus à nous. La population agricole est poussée vers la Social-Démocratie où elle est la bienvenue.

W.-H. Vliegen.

(Adaptation par Georges Fauquet.)

MORALE ET SOCIALISME

On a beaucoup écrit sur la morale du socialisme ; mais, en général, les auteurs qui s'occupent de ces questions, nous disent plutôt comment ils désireraient voir se transformer la société qu'ils n'interprètent les phénomènes sociaux. Il y a tellement d'arbitraire dans tous ces essais que l'on comprend la mauvaise humeur avec laquelle ils ont été accueillis par certains camarades : au lieu de disserter sur ce qui pourra peut-être arriver, sur un idéal fort lointain et impossible à prévoir, ne vaudrait-il pas mieux nous occuper du présent ? Ces rêves ne sont-ils pas en contradiction avec les tendances les plus caractéristiques du socialisme contemporain ? Marx n'a-t-il pas dit qu'un problème est posé seulement quand les éléments existent pour le résoudre ?

La morale et le droit ne sont pas des produits de notre imagination ; ce sont des systèmes de jugements sur le présent, que nous formons en vertu des lois de notre esprit et qui nous importent beaucoup plus que la plupart des théories scientifiques ; car notre conduite et notre bonheur dépendent de ces jugements.

Le socialisme existe aujourd'hui dans tous les pays industriels, suffisamment avancés ; il a pris des formes assez vastes et assez définies pour qu'il puisse être observé comme un phénomène naturel : il faut l'étudier et chercher quelles sont les tendances qu'il manifeste effectivement, quelles sont les manières de comprendre que l'on

trouve chez ses adhérents, à quels principes de la philosophie morale on peut essayer de ramener les faits.

La difficulté paraît grande, au premier abord, parce que le mouvement socialiste est complexe. On trouve à chaque pas des souvenirs du passé, qui ne correspondent plus exactement aux conditions sociales actuelles ; la langue du droit et de la morale a été faite par les créateurs de théories anciennes; nous sommes obligés, à tout instant, de penser avec des formes de langage qui ne sont plus appropriées aux besoins actuels de notre pensée. D'autre part, le mouvement socialiste n'est pas une *abstraction ;* c'est une réalité, c'est *la vie des classes ouvrières ;* il prend donc des formes aussi variées que cette vie elle-même ; il faut tenir compte du degré de développement des classes, c'est-à-dire de leur organisation interne, des progrès accomplis par les travailleurs au point de vue intellectuel, de la plus ou moins grande compréhension qu'ils ont acquise de leur rôle social. Suivant la méthode de Marx, c'est dans les pays les plus avancés qu'il faut faire porter l'examen ; c'est là qu'on peut espérer trouver des éléments capables de fournir les principes de la nouvelle éthique en formation.

Beaucoup d'auteurs ont cru que le socialisme moderne réduit à fort peu de chose le rôle de la morale, parce qu'il prétend expliquer, sinon toute l'histoire, du moins une très grande partie de l'histoire, par la lutte des classes; on a dit que le vainqueur fabrique un système de lois et impose un système de morale, combinés de manière à assurer sa domination.

Marx n'admettait pas cette manière de comprendre l'histoire ; il n'a jamais manqué de faire ressortir le point de vue juridique dans les guerres sociales. A ses yeux, la lutte moderne des classes a pour objet une transformation des *principes* de la législation d'un pays ; c'est un droit

qui s'élève contre un droit ; ce n'est pas un simple conflit d'intérêts.

Pour bien comprendre sa pensée, il ne faut jamais séparer ce qu'il dit sur la lutte du prolétariat contre le capitalisme, de la théorie de la *mission du prolétariat*, qui joue un rôle capital dans sa doctrine, mission dont le but est essentiellement moral.

« L'émancipation du travail étant un problème, ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels existe la société moderne et nécessite pour sa solution le concours théorique et pratique des pays les plus avancés » ; et le prolétariat poursuit « l'établissement de droits et de devoirs égaux, et l'abolition de tout régime de classe » ; ainsi s'expriment les statuts de l'Internationale ; et c'est là ce que Marx appelle « l'émancipation économique de la classe ouvrière ».

Un pareil programme oblige les travailleurs des pays les plus avancés à ne pas se borner à réclamer le redressement de griefs personnels : ils doivent constamment marcher en avant et forcer la société à faire des expériences nouvelles, expériences dont profitera la législation dans les régions moins avancées ; car l'observation montre qu'une réforme pénètre bien des fois dans un pays longtemps avant que les ouvriers de ce pays soient en état de l'imposer.

Souvent il arrive que le prolétariat entre en lutte dans l'intérêt de classes qui ne sont pas favorables à ses revendications ; bien des fois les conservateurs ont pensé qu'ils pourraient détacher le peuple de la bourgeoisie libérale, en lui montrant qu'il retire fort peu d'avantages des combats qu'il soutient en faveur des réformes démocratiques ; des socialistes même ont écrit que c'était de la duperie. Cette manière de comprendre le rôle des classes ouvrières est contraire aux principes que Marx a tou-

jours soutenus, aux règles de l'Internationale et à la pratique constante du prolétariat. Les ouvriers ont été plus avisés que certains de leurs chefs; il n'y a pas d'idée qui soit plus ancrée dans leurs têtes que celle de la mission historique et ils l'ont toujours comprise comme Marx, dès qu'ils ont été, quelque peu, initiés au socialisme ; pour eux cette mission est identique au socialisme.

Le caractère moral de cette mission est encore mieux accusé dans ce passage de l'Adresse inaugurale de l'Internationale où Marx recommande aux travailleurs de protester au nom de la Justice et de la Morale, quand ils ne peuvent empêcher les gouvernements de poursuivre leurs criminels desseins. Marx n'était sans doute pas, comme certains socialistes actuels, convaincu que la Morale et la Justice sont des mots vides de sens ; il leur accordait assez d'importance pour accorder la valeur d'un acte à une simple protestation faite au nom des principes.

Le moteur de toute la lutte des classes, ainsi éclairée par la notion de la *mission*, est l'opposition qui existe, dans la vie réelle, entre les décisions conformes au droit et nos aspirations morales. Au point de vue moral, les hommes s'équivalent tous ; la morale ne connaît pas, comme le droit, le propriétaire, le fermier, l'entrepreneur, l'ouvrier ; elle ne sait rien de ce qu'on appelle la *personne juridique ;* elle ne connaît que l'*individu sensible,* cet être abstrait que la philosophie du dix-huitième siècle prétendait étudier seul ; trop souvent nos contemporains ont totalement négligé ce point de vue et ils ont eu tort, car ainsi ils se sont interdit de comprendre les luttes qui se déchaînent dans l'histoire.

Dans la pratique, l'opposition qui existe entre les points de vue de la morale et du droit n'est pas toujours sentie ; si elle l'était toujours, la vie ne serait pas tolérable.

Quand la distinction apparait, on peut souvent atténuer l'opposition au moyen de la bienveillance. que les philosophes antiques considéraient comme étant le complément nécessaire des lois. Mais il arrive toujours un moment où la plainte des opprimés (fussent-ils très peu nombreux et très faibles) nous touche plus que tous les raisonnements fondés sur la tradition, sur les principes juridiques, sur la nécessité de maintenir l'ordre : bien peu d'entre nous sont, aujourd'hui. sensibles à l'argument de la *Raison d'État,* tant notre conscience morale est maintenant affinée.

Lorsque cette opposition se manifeste à un degré assez fort pour provoquer notre action, nous nous efforçons de corriger le système juridique existant. d'en imaginer un autre et nous commençons à lutter contre le régime établi. Comme le dit Marx, c'est le mauvais côté des choses qui provoque le progrès.

Rendre notre conscience plus accessible au sentiment de l'injustice qui frappe l'individu et qui ne touche pas nos intérêts, est le but que le socialisme doit se proposer. s'il veut que le prolétariat remplisse sa mission. Jusqu'ici nous avons trouvé dans le milieu existant des éléments moraux en quantité suffisante ; mais il est essentiel de les entretenir et de ne pas gaspiller des ressources que nous ont accumulées nos pères. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de tenir grand compte de la situation de la femme dans la famille et que les social-démocrates allemands attachent, d'ordinaire, tant d'importance à l'émancipation de la femme. La femme est, dans la société moderne, la grande éducatrice, non seulement des enfants. mais de l'homme lui-même ; c'est au contact de la femme aimée que nous nous sentons transformés en êtres affranchis des servitudes sociales ; c'est par l'amour que nous comprenons la sainteté des obligations dont aucune loi

ne proclame la sanction. Il faut que l'homme respecte la femme, s'il veut acquérir les qualités nécessaires pour participer à la mission du prolétariat.

Si nos sociétés sont devenues si fiévreusement progressives, cela tient, pour une grande part, au désir ardent qu'ont les mères de voir leurs enfants s'élever au-dessus des conditions de vie qu'elles ont subies elles-mêmes durant leur existence et au dévouement qu'elles montrent pour améliorer le sort de la nouvelle génération. Chez l'homme ce sentiment est moins développé que chez la femme ; aussi les adversaires du socialisme ont-ils raison de dire que la question sociale dépend, pour une très grande part. de la *discipline* de la famille, du maintien de l'autorité paternelle, de l'asservissement de la femme.

Le but de la morale est de diriger notre conduite : mais comment juger celle-ci et comment lui donner une certaine stabilité ? Ce sont les institutions qui ont toujours fourni les points de repère pour le jugement; c'est par la corrélation de la conduite avec les institutions qu'on a toujours apprécié les mœurs des hommes.

Nous sommes ainsi amenés à attacher une très grande importance aux institutions créées par le prolétariat ; et nous observons en même temps que les institutions sont éducatives ; les coopératives ne valent pas tant par leurs résultats financiers que par leurs résultats moraux, par les habitudes qu'elles développent chez leurs adhérents.

La conduite ne doit pas être jugée seulement par les caractères extérieurs ; cela serait. d'ailleurs, impossible ; il ne faut jamais séparer l'extérieur et l'intérieur, le corps et la vie qui l'anime, l'organe et la fonction. *Notre conduite est une conduite d'hommes libres ;* nous devons nous rendre compte à nous-mêmes de la droiture de nos intentions ; nous devons nous juger dans notre conscience

et nous rendre le témoignage que nous avons agi en socialistes. C'est pour cela que nous avons besoin de ne pas perdre de vue ce qu'est une âme vraiment socialiste, qu'il nous faut *donner une signification socialiste à notre vie*, que nous ne pouvons pas nous passer des représentations d'un régime socialiste absolu, — parce que ces représentations sont des moyens (et les seuls qui soient vraiment pratiques) de comprendre l'identité de nos états de conscience avec les vraies intentions socialistes.

Jusqu'ici le socialisme n'a éprouvé le besoin de formuler ses principes que dans les statuts de l'Internationale et dans l'Adresse inaugurale qui les accompagne. Ces principes n'ont pas cessé d'être ceux du prolétariat dans tous les pays où celui-ci a acquis une claire notion de ce qu'est le socialisme. Depuis lors, la pratique l'a emporté beaucoup sur la théorie ; les ouvriers dans leurs syndicats, leurs coopératives, leurs mutualités, ont silencieusement travaillé à la formation d'une nouvelle morale ; ils s'instruisent, deviennent meilleurs ; cela vaut mieux que de discuter sur des règles abstraites. Quand l'occasion s'en présente, ils n'hésitent pas à se lancer dans l'arène pour soutenir les principes de la Vérité, de la Justice et de la Morale.

Il ne faut donc pas attacher une grande importance aux opinions personnelles émises par quelques écrivains socialistes paradoxaux qui se sont amusés à ridiculiser les préoccupations morales. Ce sont là des manifestations isolées sans importance ; ce qu'il importe de relever, ce sont les grands mouvements sociaux et surtout l'attitude spontanée du prolétariat dans les périodes tragiques.

G. Sorel.

WASSA PÉLAGUITCH

Pélaguitch est mort! Tschica Wassa n'est plus parmi les vivants!

Voilà le cri qui vient des Balkans. Dans ce cri s'unissent la révolte, la souffrance. les tristesses du Peuple Serbe et de tout l'Orient. Enfermé pour ses idées socialistes, le Vétéran du socialisme dans les Balkans a fermé ses yeux pour toujours. Il a fini sa vie qui était pour lui une lutte, car il ne pouvait s'imaginer la vie sans la lutte. Comme un fidèle soldat à son poste. il a traversé les frontières de l'existence avec espérance en son œuvre. Espérance qui était pour lui une Religion.

Que dire de la vie de Wassa Pélaguitch? La vie de Wassa Pélaguitch, c'est l'histoire du socialisme dans les Balkans. Vie bruyante, vie de luttes, d'héroïsme et de chimères!

Le grand révolutionnaire qui a disparu est né au village Iabaré. en Bosnie. Ses études une fois finies aux écoles de Serbie, il s'en alla en Russie, où il suivit les cours des séminaires de théologie. et d'où il revint archimandrite à Bagnalucca. Il ouvrit une école primaire, où il enseigna les théories socialistes utopiques de Saint-Simon, Tchernichewsky. etc... En même temps il luttait pour l'émancipation de sa patrie. ce qui lui valut en 1867 d'être envoyé par les Turcs à Diarbékir, où il était condamné à rester emprisonné toute sa vie.

En 1870, il s'échappa d'Asie-Mineure et. de retour en Serbie, devint le rédacteur du premier journal socialiste: *L'Ouvrier*. Dès ce temps s'accentue la guerre entre le

travail et le capital en Serbie. Toujours fidèle à ses principes, il n'a fait aucun pas en arrière, dans la lutte inégale.

Quand, en 1880, le drapeau de la Révolution s'éleva en Bosnie-Herzégovine, on le vit aux premiers rangs du combat. Fait prisonnier par le gouvernement autrichien, il fut condamné à mort.

Il retourna en Serbie. En 1883, la révolution du Saitscher trouva en lui un de ses principaux généraux, et de nouveau il fut condamné à la prison perpétuelle. Rien ne le brisa. Amnistié en 1888 par le gouvernement radical, on voulut le décorer pour ses faits. — « Les décorations ne sont pas portées par les hommes », répondit Pélaguitch.

Pendant les années qui vont de 1888 à 1893, il a passé les jours les plus tranquilles de sa vie. Emprisonné en 1893 pour ses brochures contre le clergé, on l'interna dans un hôpital d'aliénés. Mais vingt-deux jours après, au moment du coup d'État d'Alexandre, le peuple brisa les fenêtres de sa prison, et le porta sur ses épaules à travers Belgrade. Depuis, vieux déjà, il n'est pas resté inactif. De nouveau condamné à cinq mois de prison, en 1895, il en sortit pour un court espace de temps, jusqu'en 1897, où il fut à nouveau poursuivi pour sa brochure : *Qui est criminel et qui est révolutionnaire ?*

Et le 11 janvier 1899 il a expiré.

Pélaguitch est mort ! L'homme qui, aux yeux du paysan et de l'ouvrier, était quelque chose comme Jésus-Christ ; le médecin populaire et le pédagogue mystique qui, dans l'esprit du peuple, était le Patriarche de la Révolution, s'est endormi pour toujours. Mais la route vers sa tombe ne reste pas sans pèlerins. Et le Parti Socialiste dans les Balkans est le monument vivant de Pélaguitch !

P. Théodoroff.

LA

SITUATION POLITIQUE EN ALLEMAGNE

C'est le 16 juin 1898 qu'ont eu lieu les élections des membres du parlement général de l'Empire. A côté de lui fonctionnent plusieurs douzaines de petits parlements sans parler de notre Etat policier singulièrement perfectionné. C'est seulement six mois après les élections que s'est réuni le nouveau Reichstag.

Les lois qui régissent son recrutement sont vieilles de vingt-huit et trente ans. Elles n'ont presque pas subi de modification quoique, depuis une génération, des changements se soient produits dans la structure sociale de l'Allemagne par suite des mouvements de population et de l'accroissement inespéré des sujets de l'Empire. Lorsqu'il fut fondé il comptait à peu près 39,000,000 d'habitants et Berlin, sa capitale, 600,000. Le Reichstag comprenait alors un député par 100,000 habitants, d'après les chiffres du dernier recensement, et les « États miniature » de moins de 100,000 habitants eurent chacun un représentant.

Les circonscriptions ainsi déterminées n'ont pas subi depuis de remaniement. Or l'Empire compte aujourd'hui 52,000,000 d'habitants et Berlin près de 2.000,000. Les villes ont pris un développement extraordinaire ; la campagne, au contraire, n'a à enregistrer qu'un accroissement insignifiant de population. C'est ainsi que les villes, de plus en plus riches d'hommes et de capitaux, de plus en plus importantes dans le développement économique de l'Allemagne, ont considérablement perdu de leur puissance politique par le fait d'un système électoral suranné et faussé par les progrès industriels du pays. Un exemple rendra cette anomalie plus frappante.

Tandis que la sixième circonscription de Berlin, qui a Liebknecht pour élu, compte 142,226 électeurs inscrits, beaucoup d'autres circonscriptions de l'Empire n'en comprennent pas la dixième partie.

Gouvernement et partis réactionnaires se gardent bien de proposer des modifications à ce découpage suranné des circonscriptions. C'est très compréhensible si l'on jette un coup d'œil sur le nombre des représentants des divers partis au Reichstag, et si on le compare au nombre que ces partis respectifs *devraient* avoir proportionnellement au chiffre de voix obtenues. C'est ainsi que le parti conservateur, celui des grands propriétaires féodaux, a cinquante-neuf députés au lieu de quarante-neuf qu'il devrait avoir; le parti d'Empire, qui représente les mêmes intérêts que le parti conservateur, mais aussi les intérêts des grands industriels, des tyrans de fabrique, et qui a pour chef, à côté de l'agrarien de Kardoff, le grand industriel Stumm, n'aurait droit qu'à dix-sept députés, tandis qu'il est représenté par vingt-deux. Le parti national libéral, qui défend surtout les intérêts des grands industriels, n'est représenté au contraire que par quarante-huit députés au lieu de cinquante et un auxquels il aurait droit. L'Union libérale, qui représente en première ligne les intérêts de la haute banque, et joint à son pâle libéralisme beaucoup de complaisance pour la politique coloniale et le militarisme, est un parti qui ne manque pas de chefs très doués, mais qui n'a que très peu d'adeptes. Il a quatorze députés au lieu de douze qu'il devrait seulement avoir. Le parti progressiste représente des couches plus inférieures de la bourgeoisie allemande; il est plus décidément libéral, et son chef très influent, Eugène Richter, est, en même temps que le plus irréductible adversaire de la Démocratie socialiste, l'incorrigible protagoniste en Allemagne des vieilles théories manchestériennes. Ce parti a vingt-neuf sièges au Reichstag au lieu de trente qu'il devrait avoir. Très proche de ce parti est le Parti du peuple, de l'Allemagne du Sud, qui, en dehors du Wurtemberg (où il a la majorité au Landtag), ne compte que peu d'adeptes. Il est plus démocratique et plus favorable aux revendications sociales que le parti d'Eugène Richter, mais,

en revanche, de tendances particularistes; il n'a que six mandats, au lieu de huit auxquels il aurait droit.

Le parti parlementaire le plus influent dans l'Empire est le parti des cléricaux, le Centre; c'est d'autant plus étonnant que les catholiques ne représentent qu'un tiers de la population de l'Empire. L'influence de ce parti date de l'époque du Kulturkampf qui rallia à ce parti, brillamment dirigé, tous les catholiques allemands. Il présente un mélange des couches les plus diverses de la population: aristocrates, démocrates, grands propriétaires, petits paysans, travailleurs industriels et agricoles, artisans, etc. Il faut naturellement une très grande habileté pour faire marcher ensemble tous ces éléments si divergents. Jusqu'ici les chefs du Centre y ont réussi, ils sont les personnages les plus influents du Reichstag; l'un d'eux en est le président. Rien n'arrive en Allemagne contre leur volonté. Le gouvernement dépend à un très haut degré des cléricaux. Grâce aux profondes divergences qui séparent les divers partis du Reichstag, le Centre peut, mêlant ses voix tantôt à celles des partis de gauche, tantôt à celles des trois partis libéraux, tantôt même à celles des démocrates socialistes, faire échec aux projets du gouvernement. Cette politique, qui oscille à droite et à gauche, ne saurait convenir à des hommes politiques de conviction ferme. Mais le parti du Centre, au moins ses chefs, s'accommodent fort bien de cette situation. A la longue cette union d'intérêts économiques et même politiques contradictoires ne saurait se maintenir. Mais longtemps encore il faudra compter sur la puissance prépondérante du Centre. Il a actuellement cent deux sièges au Reichstag. D'après le chiffre des voix obtenues il n'aurait droit qu'à soixante-quinze.

Un groupe de petits partis: Polonais, Danois, Lithuaniens, Alsaciens, représentent des intérêts nationaux. Les douze représentants polonais et les dix alsaciens renforcent dans presque tous les scrutins la puissance des cléricaux.

Les Danois, ainsi que les Lithuaniens, n'ont qu'un député dont la voix se confond d'habitude avec celles des libéraux les plus avancés.

Les neuf députés du parti guelfe ont pour drapeau le rétablis-

sement du royaume de Hanovre annexé à la Prusse en 1866. Ils représentent, par ailleurs, le point de vue particulariste. et votent presque toujours avec le Centre.

Quant aux douze députés du parti antisémite, il y a entre eux de profondes divisions, mais tous représentent un point de vue absolument réactionnaire.

Le parti de beaucoup le plus fort dans le pays, mais qui au parlement n'occupe que le second rang, c'est le parti de la classe ouvrière, de la démocratie socialiste. Il dispose de cinquante-cinq sièges, mais aurait droit, si la représentation était vraiment proportionnelle, à cent huit mandats. Malgré sa force numérique, on cherche à l'écarter des places d'honneur au Reichstag. On lui refuse toute représentation à la présidence et on ne lui accorde qu'une place de secrétaire. Malgré tout, sa puissance, qui grandit d'année en année au parlement et dans le pays, ne peut être mise en échec par les ennemis mortels — bourgeois et féodaux — de la classe ouvrière.

Tel est le tableau du Reichstag qui représentera le peuple allemand jusqu'au 16 juin 1903. Jamais la liberté de la tribune ne fut plus entravée dans l'histoire du parlement de l'Empire que par son bureau actuel, qui se compose d'un clérical agrarien, le comte Ballestrem, du conservateur De Frege et d'un membre du parti progressiste, Schmidt, qui n'a pas un plus grand respect pour la liberté de la tribune.

Trois groupes de questions occupent surtout le Reichstag : les questions agraires, militaires et de politique sociale. Malgré le manifeste du tsar en faveur de la paix, le gouvernement a déposé un grand projet militaire qui soulève l'opposition des conservateurs militaristes eux-mêmes ; car il ouvre la perspective de grandes exigences pour l'avenir, exigences plus déguisées qu'avouées.

Personne ne doute cependant du vote par le Reichstag de ce projet militaire, qui sera suivi de demandes nouvelles du gouvernement au cours des années qui vont suivre. Toutefois le vote sera précédé de grandes luttes parlementaires, où les seuls adversaires par principe du militarisme, les démocrates socialistes, prendront part au premier rang.

A quel point les intérêts agraires dominent tout dans l'empire allemand, on ne peut mieux s'en rendre compte qu'en étudiant le projet de modification de la loi d'assurance sur la vieillesse et l'invalidité. Cette loi, qu'on prétend avoir établie dans l'intérêt des travailleurs, doit être aujourd'hui transformée dans l'intérêt des agrariens. On veut exclure de l'assurance les nombreux chemineaux et étrangers occupés aux travaux agricoles pendant les mois d'été et, de cette façon, faire un cadeau d'importance aux grands propriétaires allemands. De plus, à l'avenir, les déficits considérables des bureaux d'assurance agricole doivent être comblés par les bureaux d'assurance des ouvriers en majorité industriels. Comparés à ces avantages pour les agrariens, les avantages de ce projet de loi, en ce qui concerne les travailleurs, se réduisent à peu de chose.

Plus caractéristique pour l'attitude du gouvernement à l'égard des travailleurs est l'attentat, gros de conséquences, qui menace la liberté de coalition des travailleurs allemands. Le projet de loi n'est pas encore déposé, mais, ce que l'on a en vue, l'empereur allemand l'a annoncé assez clairement dans un discours qui a fait le tour du monde. Toutefois, comme le projet, sous sa forme primitive, ne saurait être accepté du Reichstag, il subira sans doute quelques adoucissements avant d'être soumis aux députés. Nous devons donc ajourner son examen. Mais on peut dire que dès aujourd'hui, et même du point de vue du conservatisme le plus étroit, une aggravation des dispositions légales contre les excès des travailleurs en grève est complètement inutile. La preuve en est dans une sentence effroyable prononcée ces temps derniers à Dresde contre neuf ouvriers coupables d'excès de ce genre. La somme des condamnations contre ces neuf ouvriers est de cinquante-trois années de réclusion et de huit ans de prison.

La discussion du budget des postes a donné lieu à de grands débats au Reichstag. Les social-démocrates y ont flétri avec la plus grande énergie le renvoi de fonctionnaires soupçonnés et pas même convaincus d'opinions socialistes.

Si nous mentionnons encore l'expulsion de Danois inoffen-

sifs des provinces prussiennes du Schlesvig-Holstein, nous aurons un tableau complet de l'Allemagne réactionnaire. Mais si désespérée que puisse paraître la situation dans l'empire allemand, le mécontentement croissant provoqué par cette situation et les progrès ininterrompus de la démocratie socialiste nous donnent l'espérance que l'avenir réserve à l'Allemagne des temps meilleurs.

Karl Meyer.

CHRONIQUE SOCIALE

LA CRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE (1)

II

Les autres branches de l'industrie textile ont aussi souffert d'une crise due à l'encombrement du marché, mais dans une moins grande mesure que l'industrie cotonnière.

LA LAINE

ALLEMAGNE

L'Allemagne était autrefois le centre le plus important de la production de la laine, mais aujourd'hui l'élevage du mouton s'est développé en Australie, au Cap, dans la République Argentine, dans la Russie méridionale à un tel point que la plus grande partie des laines travaillées en Allemagne provient de l'extérieur. Il en est d'ailleurs de même pour les autres pays de l'Europe occidentale et centrale.

Depuis quelque temps déjà la consommation à l'intérieur et l'exportation à l'extérieur des lainages vont en diminuant. En 1896 cette exportation était en baisse de 7,500,000 marks (le mark = 1 fr. 25) sur 1895, en 1897 de 10,000,000 de marks sur 96 et dans les neuf premiers mois de 1898 de 13,000,000 de marks sur les neuf premiers mois de 1897.

L'accentuation de la crise en 1898 a été provoquée par la

(1) Voir le numéro du 15 février.

baisse sur la matière première. En effet, de 1896 à 1897 l'importation des laines brutes était en décroissance : elle a diminué de 10,000,000. En 1898, au contraire, on constate une augmentation de 20,000,000 par rapport aux neuf premiers mois de 1897. Cela s'explique par le développement des fabriques, leur agrandissement et l'augmentation du nombre des broches. Mais la consommation n'ayant pas augmenté dans la même proportion, cela n'a pu évidemment rendre la crise que plus aiguë.

Pour y remédier l'association des patrons filateurs diminua la production d'abord de 10, ensuite de 20 p. 100. Mais aucune amélioration ne se produisit et l'industrie lainière comme les industries similaires est toujours dans une situation défavorable.

FRANCE

En 1895, après une année favorable, l'exportation des lainages avait augmenté de 83 millions par rapport à l'année précédente (281 millions en 1895, 198 en 1894) et, conséquence naturelle, l'année suivante, en 1896, l'importation des laines était en hausse de 38 millions sur 1895 (127 millions en 1896 contre 189 en 1895). Mais les débouchés extérieurs se réduisant, l'exportation diminuait en 1896 de 32 millions (249 millions en 1896, contre 281 en 1895) et dès le début de 1897 une crise sévissait sur l'industrie lainière. D'un côté l'accroissement de la production qui avait suivi l'augmentation de l'importation de la matière première, et de l'autre la réduction de l'exportation avaient amené une surproduction des lainages. Dans les principaux centres de l'industrie lainière, à Roubaix et à Reims, notamment, des stocks importants existaient.

Pendant l'année 1897 et le premier semestre de 1898, la situation s'aggrava. Une mauvaise récolte, en diminuant la faculté d'achat dans le pays, restreignit le débouché intérieur et rendit plus difficile encore l'écoulement du stock.

Les renseignements fournis par les chambres syndicales ouvrières à l'Office du travail pour le deuxième semestre de 1897 et le premier semestre de 1898 accusent un chômage de

1/3 à 1/4. Certains ateliers sont complètement fermés ; d'autres ne font travailler que quatre ou cinq jours par semaine.

LA SOIE

S'il n'y a pas eu à proprement parler de crise dans l'industrie de la soie, il n'en est pas moins vrai que les affaires y ont été et y sont encore difficiles. L'exportation des pays d'Europe aux États-Unis est en baisse, et l'industrie des soies se développe avec une telle rapidité dans la République américaine, qu'il y a là un danger permanent pour les centres producteurs de soieries dans l'ancien monde. Les fabriques américaines pourront bientôt non seulement subvenir aux besoins de la consommation intérieure, mais encore faire concurrence aux autres pays sur les marchés extérieurs.

Voici quelle a été, depuis 1860, la marche de la production des soies aux États-Unis :

Années	Valeur de la production
	dollars (1)
1860	6.607.763
1870	12.210.662
1880	41.033.045
1890	87.298.454
1898 (évaluation)	150.000.000

L'exportation a été :

1890	56.659
1893	161.673
1898	297.074

A côté de cette concurrence américaine se dresse la concurrence japonaise qui devient de plus en plus menaçante. Les Japonais apportent dans la fabrication des soieries une faculté d'adaptation remarquable et fournissent une main-d'œuvre d'un bon marché extraordinaire. Les hommes sont payés de 95 centimes à 1 fr. 05; les femmes de 43 centimes à 53 cen-

(1) Dollar : 5 francs environ.

times par jour. Il y a déjà au Japon 4,000 métiers mécaniques et 50,000 métiers à la main, qui, au dire des journaux techniques, peuvent produire les plus belles étoffes, damas, brocart, satin. Sans doute pour quelque temps encore certains articles fabriqués à Lyon ou à Crevelt ne seront pas atteints par les concurrents étrangers dont nous venons de parler; néanmoins dans la production courante les fabriques japonaise ou américaine font aux fabriques d'Europe un tort déjà sensible qui aura sa répercussion sur le salaire des ouvriers.

CONGRÈS

Le congrès de Manchester. — Le 24 janvier a eu lieu à Manchester le congrès réuni en vue de fonder une Fédération générale de toutes les Trade-Unions.

L'idée d'une telle Fédération n'est pas neuve. En 1834, Robert Owen la réalisa pour la première fois en fondant la *Grand National Consolidated Trades-Union*. Cette Union, qui à un moment comprit plusieurs centaines de mille membres, disparut quelques années après sa fondation. En 1845 fut fondée l'*Association nationale des Métiers-Unis*, qui en 1846 au congrès de Manchester comptait déjà 40,000 membres. Mais bientôt cette association eut le même sort que la précédente. Vers la même époque, en 1846, se forma l'*Alliance des métiers organisés du Royaume-Uni,* qui dura jusqu'en 1870.

La question d'une Fédération générale des syndicats a été reprise après la grève malheureuse des ouvriers mécaniciens, et surtout pour répondre à la formation du syndicat des patrons mécaniciens, qui prit l'initiative d'une fédération générale des employeurs. (Voir une de nos précédentes chroniques) (1).

Au congrès de Birmingham, avait été nommé un comité pour élaborer le plan d'une Fédération générale. Au dernier congrès de Bristol, on décida qu'un congrès serait réuni spécialement pour traiter la question.

---

(1) Dans le numéro 2, 1er février 1899, du *Mouvement Socialiste*.

Ce congrès vient de se réunir à Manchester. Avant l'ouverture on prévoyait qu'il serait difficile de se mettre d'accord. Sept projets étaient en présence. L'un d'eux surtout, rédigé par le journal *Le Clarion*, semblait devoir faire échec au projet officiel. D'un autre côté, presque toutes les grandes Unions demandaient qu'avant de former la Fédération générale, les liens fussent resserrés entre les Unions de métiers identiques ou de métiers similaires. Or, c'est précisément entre ces Unions que l'accord est le plus difficile à obtenir : les mineurs du Northumberland et de Durham, par exemple, sont en antagonisme avec la grande Fédération des mineurs. Dans la dernière grève ils ont refusé de faire cause commune avec elle. De même, entre les chaudronniers en chaudières à vapeur et les ouvriers mécaniciens et constructeurs de machines les rapports sont tendus.

Mais les prévisions pessimistes ne se réalisèrent pas, et dès *le premier jour* on se mit d'accord pour prendre en considération le projet officiel et pour écarter tous les autres.

Néanmoins, à la discussion du premier paragraphe, reparurent les antagonismes dont nous venons de parler.

D'un côté se trouvèrent les partisans d'une Fédération générale avec Fédérations préalables des métiers identiques et similaires, de l'autre ceux d'une Fédération immédiate de toutes les Unions.

Dans le projet officiel le premier paragraphe était ainsi conçu : La Fédération s'appellera : *Fédération centrale des Fédérations de métiers et industries similaires*. Ce texte, présenté et soutenu par l'*Union générale des charpentiers et ouvriers du bâtiment*, fut combattu par un délégué de la *Société des charpentiers et ouvriers du bâtiment réunis*. Appuyé par un délégué des chaudronniers, il fut combattu par les mécaniciens. C'est alors que des paroles importantes furent prononcées par Pete Curran, délégué socialiste du *Syndicat des ouvriers du gaz et ouvriers généraux* (1) et

(1) Les ouvriers généraux sont les ouvriers qui n'ont pas de métiers déterminés.

partisan de la Fédération générale sans Fédérations préalables. « On est venu ici, dit-il, pour discuter un système de Fédération nationale et non pas pour comploter les uns contre les autres. On nous a dit : Vous voulez avoir une Fédération nationale pour profiter de l'argent des grandes Unions. De tels arguments sont méprisables. Si vous ne laissez pas de côté les vieilles rancunes et si vous ne prenez pas de décisions fermes, les patrons se moqueront de nous. Ils ne sont pas assez naïfs pour se séparer d'abord en sections différentes. Ils ont dit carrément : Il nous faut une caisse de guerre et un comité parlementaire pour combattre tous les syndicats. Ne pouvons-nous en faire autant ? » Enfin, après les discours du citoyen Cowey, le vénérable président des mineurs du Yorskshire, et d'un délégué des typographes de Londres, le congrès adopta par 756.000 voix contre 204.000 le premier paragraphe ainsi conçu : La Fédération sera nommée Fédération générale des Trade-Unions. Le texte accepté n'était donc pas celui du projet officiel.

On adopte ensuite le paragraphe où est défini le but de la Fédération.

La Fédération aura pour but de maintenir le droit de coalition des ouvriers, — d'élever à tous les points de vue leur situation générale en suivant une *politique* qui leur permette d'influer sur les conditions économiques et sociales dans lesquelles ils travaillent et vivent, enfin d'assurer l'unité d'action de toutes les sociétés adhérentes.

Le passage où il est parlé de *politique* a été introduit sur la demande expresse des mécaniciens. Ce qui prouve que la dernière grève leur a appris que l'action purement corporative n'était pas toujours suffisante, même lorsqu'elle était faite par des organisations puissantes et riches. A un moment donné s'impose l'action sur les pouvoirs politiques pour les forcer à agir en faveur de la classe ouvrière ou tout au moins pour les empêcher de lutter contre ses revendications.

Les alinéas suivants déterminent encore sur certains points, moins généraux, le but de la Fédération : Paix industrielle par tous les moyens amiables comme conciliation, arbitrage ; for-

mation de comités permanents ayant pour but d'empêcher les grèves et lock-out entre patrons et ouvriers et les malentendus entre les Unions ; enfin création d'une caisse pour la distribution des secours et pour la réalisation des différents buts de la Fédération.

La direction de la Fédération générale est donnée à un conseil général nommé par les différentes Unions et Fédérations au prorata du nombre de leurs membres.

Les Unions qui ont moins de 10,000 membres nomment un délégué ; celles de 10 à 25,000 membres en nomment deux ; celles de 25 à 50,000, trois, et celles de plus de 50,000, quatre.

Le conseil général nomme un comité directeur.

Toute grève qui veut être secourue doit être approuvée par le conseil général qui intervient d'abord pour éviter le conflit.

Au cours de cette importante séance l'incident suivant est à noter. Lorsque le résultat du vote fut connu, le délégué des chaudronniers, le citoyen Fox, qui avait défendu le projet d'une Fédération avec Fédération préalable des métiers similaires, se leva et, s'adressant aux membres de la minorité, les invita à oublier leur opposition et à faire tout leur possible pour que la Fédération générale puisse vivre et se développer.

Le deuxième jour, le congrès commença par rejeter par 739,000 voix contre 166,000 une proposition du citoyen J. Mawdsley, tendant à remplacer le conseil général par un simple comité financier pour la répartition des secours de grève. Ce projet fut surtout combattu par Harvey, de la Fédération des mineurs.

On décida ensuite de former la caisse de la Fédération générale de la manière suivante :

Les syndicats adhérents à la Fédération paient comme droit d'entrée un penny (0 fr. 10) par membre.

Les cotisations pour les grèves et lock-out ont été fixées à 3 et 6 pence (0 fr. 30 et 0 fr. 60) par membre, tous les trois mois.

Si cette contribution est insuffisante, le comité directeur a le droit de la doubler.

Toute nouvelle augmentation doit être votée par les Trade-

Unions réunies. Les secours de grève sont fixés à 2 shillings 6 pence et 5 shillings par semaine (3 fr. 10 et 6 fr. 25). Au cas où une grève durerait plus de huit semaines, le comité fait une enquête. Si le Comité est d'avis de prolonger la grève, il continue à payer les secours, sinon, il en arrête la distribution.

Le troisième jour la séance fut très courte. Le comité parlementaire des Trade-Unions fut prié de se former en comité directeur provisoire, — ce comité ayant pour mission d'inviter toutes les Trade-Unions à entrer dans la Fédération et de convoquer pour le mois de juillet le conseil général élu comme nous l'avons dit.

Après la fermeture du congrès, la plupart des membres se félicitaient de son succès et pensaient que la Fédération générale serait la base d'une puissante organisation de toute la classe ouvrière anglaise.

L'accord, jusqu'ici difficile, entre les ouvriers non qualifiés représentant les tendances néo-unionistes, comme les ouvriers des ports (dockers), les ouvriers généraux et ceux du gaz, — et les mécaniciens, représentant la vieille aristocratie ouvrière, s'est fait dans le congrès à la faveur d'une tendance commune à ne plus négliger toute action politique.

Les premiers, difficilement organisables, ne peuvent compter sur leurs syndicats généralement impuissants; les seconds viennent d'apprendre par expérience que les organisations les plus fortes peuvent être battues dans des luttes purement économiques. Et c'est cette *note politique* qui a donné au congrès son caractère dominant.

Déjà, nous pouvons espérer que sur cette Fédération générale s'érigera le futur parti socialiste qui comprendra tout le prolétariat anglais. Basé sur une forte organisation de la classe ouvrière, secondé par l'action de ses délégués auprès des pouvoirs publics, il pourra mener efficacement la lutte révolutionnaire contre la bourgeoisie anglaise.

J. Rivière.

L'Action des Municipalités socialistes

L'ASSISTANCE INTELLECTUELLE A LILLE

La municipalité lilloise, tant qu'elle fut en la puissance de la bourgeoisie locale, cléricale ou opportuniste, n'eut qu'un souci secondaire de l'assistance matérielle du prolétariat indigent de notre grande cité.

Nous avons prouvé, en effet, chiffres en mains, dans notre étude : *L'Assistance communale à Lille* (1), qu'en 1896, le budget, établi par l'édilité bourgeoise, opportuniste, n'accordait que 585.450 francs à l'assistance sociale sur un budget d'ensemble de 8,621,000 francs.

Grâce à la majorité radicale collectiviste, le budget d'assistance sociale ou plutôt d'*assistance matérielle,* s'élève, pour 1899, à près de 1.020,000 francs. Il n'est pas téméraire d'affirmer que ce budget d'assistance sociale sera plus que doublé en 1900 sur celui de l'année 1896.

Mais il existe, avons-nous dit déjà, une autre forme d'assistance qui consiste, en attendant la réalisation pour tous du droit à la science, à assurer dans la mesure du possible, le pain de l'esprit comme celui du corps aux ouvriers et employés indigents, ainsi qu'à leurs ascendants et à leurs descendants. L'ancienne municipalité bourgeoise s'était, il faut le reconnaître, prodigalisée, dans la création des écoles et des constructions universitaires : elle se préoccupait de l'instruction publique au point de gaspiller les deniers communaux dans la construction de véritables palais scolaires.

Notre édilité bourgeoise, en développant l'instruction pu-

---

(1) Voir le numéro du 1er février.

blique, obéissait à son intérêt de classe; elle savait, comme Horace Greeley, que « le travail de l'homme est d'autant plus productif que son intelligence est plus cultivée »; « que le travail d'un homme ignorant n'a guère plus de valeur que celui d'un animal de force égale »; que « la propriété a le plus grand intérêt à ce que l'instruction soit répandue »; « qu'il n'est pas une ferme, pas une manufacture, pas une boutique, dont le revenu ne soit plus grand si elle est située dans une localité où la population est instruite et que c'est donc leur propre intérêt qui commande aux propriétaires de contribuer à répandre l'instruction dans les rangs de la société ».

Elle s'est efforcée, par conséquent, en empruntant à la caisse des Ecoles les millions qu'il lui fallait pour construire les écoles et en prélevant sur les contributions les centimes nécessaires à l'amortissement progressif des emprunts scolaires, de doter les quartiers de la ville de Lille des locaux qu'exigeait l'application de la loi sur l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. La municipalité actuelle, mue par une pensée plus généreuse, a compris autrement son rôle dans cette question de l'instruction publique. Voici ce qui l'explique :

L'enseignement primaire coûtait, en 1898, dans cette ville, 979.203 fr. 50, dont 257,000 francs de part contributive de l'Etat, soit pour la Ville seulement 722.703 fr. 50.

L'instruction primaire gratuite qui est, d'essence, de l'assistance intellectuelle, est accompagnée d'un léger enseignement professionnel s'étendant de la menuiserie à l'ajustage et à la mécanique, pour les garçons, et de la couture à la coupe, au repassage, à la broderie et à la cuisine, pour les fillettes.

Pour assurer complètement la gratuité de l'école primaire, la Ville assure à tous ses élèves les fournitures scolaires pour lesquelles elle paie plus de 40,000 francs par année.

En prévision de la création d'une école municipale professionnelle qui ne fonctionnera qu'en octobre 1899, la municipalité a inscrit à son budget un crédit de fonctionnement de 31,000 francs.

L'enseignement secondaire coûte environ 125,000 francs. Cette dépense est couverte, en partie, par les rétributions sco-

laires qui s'élèvent à plus de 85,000 francs et par la part contributive de l'État qui est de plus de 8,000 francs. La Ville paie donc, pour sa part, 31,500 francs environ pour cette forme d'enseignement.

En 1898, il y avait 10 bourses d'externat de 120 francs pour le collège de jeunes filles et 20,000 francs de crédit furent votés pour permettre aux enfants qui ont subi avec succès l'examen des bourses de suivre l'enseignement du lycée national.

L'enseignement supérieur coûte à la Ville environ 30,000 francs dont 5,000 francs pour les bourses d'étude et 2,000 francs de subsides pour prêts d'honneur aux étudiants nécessiteux.

Les cours publics des langues vivantes coûtent 4,200 francs à la Ville et, à seule fin de rendre l'enseignement supérieur populaire, à seule fin de mettre la science à la portée de tous, 4,000 francs avaient été votés, en 1898, pour conférences populaires, scientifiques, littéraires, sociales et économiques, qu'une entente récente entre l'Université, l'autorité supérieure et la municipalité, rend enfin possibles.

L'enseignement des beaux-arts coûte 106,300 francs, dont 53,700 francs pour l'école des beaux-arts, 42,500 francs pour le conservatoire de musique, 4,100 francs pour pensions des élèves-artistes à l'école des beaux-arts à Paris, 4,100 francs pour pensions des élèves-artistes au conservatoire national, 1,900 francs pour pensions aux élèves-artistes de l'institut Wicar à Rome. On doit noter aussi un sous-crédit de 3,600 francs pour fournitures gratuites des copies de musique, etc., aux élèves du conservatoire de Lille.

Sur cette dépense de 106,300 francs pour l'enseignement des beaux-arts, l'État accorde un subside de 10,000 francs pour notre conservatoire de musique et 10,000 francs pour notre école des beaux-arts.

En 1898, la Ville votait quatre bourses et deux demi-bourses, soit 2,000 francs pour l'école supérieure de commerce, 1,300 francs pour les cours des chauffeurs, 2,000 francs pour les cours de filature et de tissage, et 15,000 francs de bourses, demi-pensions et exonération des frais d'études pour l'institut industriel, agronomique et commercial du Nord, soit

un total de 20,300 francs pour son enseignement industriel, commercial et agronomique.

Ses subsides à diverses sociétés s'élèvent, dans son budget primitif de 1898, à 21,800 francs, dont 2,000 francs de subsides à la société des concerts populaires, en compensation des troisièmes places mises gratuitement à la disposition du public, et 10,000 francs de subsides à la société des courses, en compensation de la partie de la pelouse mise gratuitement à la disposition populaire.

Les bibliothèques, musées et le théâtre coûtent à la Ville 204,104 francs, dont 23,880 francs pour les bibliothèques, 29,524 francs pour le palais des beaux-arts, 11,500 francs pour la collection des musées, 11,300 francs pour l'entretien des quatre autres musées, et 127,900 francs pour le Grand-Théâtre.

Comme l'État et la chambre de commerce participent pour 5,000 francs, et la fondation Brasseur pour 10,409 francs en faveur de nos musées, la Ville subit encore le sacrifice fiscal de 188,695 francs.

Outre cela, la Ville accorde des bourses pour les écoles de l'État, l'école des arts-et-métiers, l'école des arts et manufactures, l'école d'horticulture, l'école navale, polytechnique et Saint-Cyr.

Au théâtre, des spectacles gratuits sont réservés, chaque soir, à quelques centaines de clients des quatrièmes publiques et, deux fois par mois, aux administrés, vieillards et incurables des hospices et aux enfants des écoles laïques.

Des musiques et fanfares locales, ainsi que certaines sociétés chorales, sont subventionnées pour donner des fêtes publiques et gratuites dans les différents quartiers : ces sociétés ouvrières, dont quelques-unes socialistes, remplissent consciencieusement leur devoir artistique.

Evidemment, les 5,200,000 francs d'octroi que subissent la classe ouvrière et la petite bourgeoisie de Lille leur donnent le droit à l'existence intellectuelle, à l'assistance artistique et scientifique. Les écoles communales gratuites, les cantines scolaires, les bourses d'études supérieures, de science

et d'art, les cours d'enseignement populaire, les musées et les bibliothèques, les fêtes artistiques et musicales gratuites, l'enseignement professionnel, industriel, commercial et agronomique, œuvres d'institution municipale qui demandent à être examinées moins sommairement, sont la manifestation d'une conception républicaine et socialiste.

L'enseignement primaire, qui coûte par année près d'un million, dont 40.000 francs pour les fournitures scolaires gratuites, est ce pain de l'esprit qu'on accorde aujourd'hui aux élèves des écoles communales de Lille, avec le pain du corps, c'est-à-dire les cantines scolaires et la distribution de vêtements dont le coût était, en 1898, de 213.000 francs.

Ici, la municipalité lilloise se montre d'accord avec l'esprit de la Convention nationale, qui décréta en 1793 que « l'éducation nationale sera égale pour tous ; tous recevront même nourriture, mêmes vêtements, même instruction, mêmes soins »:

Ainsi, tout en poursuivant cet idéal du droit pour tous à la vie et à la science, la municipalité socialiste de Lille se met en mesure de réaliser le plus possible cet article du programme du Parti Ouvrier : *Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société, représentée par l'État et par la commune.*

HENRI GHESQUIÈRE.
Adjoint au maire de Lille.

REVUE CRITIQUE

LA PRÉVOYANCE SOCIALE EN ITALIE (1)

Le titre de cet ouvrage n'est pas très exact, car nous sommes habitués à appeler institutions de *prévoyance* des institutions qui, après avoir centralisé les épargnes des travailleurs, leur fournissent des secours, des retraites, des assurances; mais ce sont toujours des organisations *passives*, ne s'occupant point de la production. En Italie, on trouve un régime plus complexe : les sociétés de secours mutuels, les caisses d'épargne, les banques populaires, les coopératives de consommation et de production s'enchaînent et se prêtent un mutuel appui. Presque toujours il existe dans ces institutions des organes de bienfaisance; mais il s'agit toujours d'une bienfaisance accidentelle, nécessaire tant que l'homme ne peut pas encore remplir son rôle de *libre coopérateur :* on poursuit plutôt des fins économiques que des fins philanthropiques et charitables. On se propose de mettre les hommes à même de mieux vivre, de mieux produire, de participer à une vie plus active et plus intelligente.

Presque partout on voit se former des fédérations, ayant pour but la *circulation des capitaux*, qui passent d'un lieu où ils auraient été consommés improductivement, en un autre où ils trouvent leur emploi dans la production. L'intérêt accordé aux déposants est ainsi une simple prime destinée à assurer ce mouvement. Cette circulation exige deux conditions pour être parfaite : que la collectivité ait des moyens de contrôle

(1) Par L. Mabilleau, Ch. Rayneri et de Rocquigny (vol. in-18 de XXXVIII-378 pages; Colin, éditeur, Paris, 1898).

efficaces sur l'emploi des capitaux, — que les affaires soient très disséminées. Les professeurs d'agriculture jouent un très grand rôle dans cette organisation ; c'est de leur surveillance que dépend la régularité de la circulation.

Ces institutions ont aussi pour but de faire disparaître les bénéfices exagérés des prêteurs, — comme les coopératives de consommation font disparaître les bénéfices exagérés des marchands. Le *prêt d'honneur*, qui paraît remonter au Moyen-Age, permet aux ouvriers et aux ouvrières de se procurer des instruments de travail. L'usure pratiquée au moyen de la location des vaches tend à disparaître des campagnes.

La coopération agraire a donné d'admirables résultats ; nos auteurs font observer que les anciennes *fruitières* (où l'on fait le fromage) ne sont pas de vraies coopératives, parce qu'elles laissent « *subsister dans l'œuvre collective la personnalité* de chacun des associés et son droit individuel sur les denrées fournies par lui », tandis que « l'idée coopérative pure ne reconnaît aux coopérateurs que leur droit à une part proportionnelle des bénéfices ». Enfin, si les associés pratiquent aussi « la coopération du travail », on obtient une *forme supérieure* de société. Dans bien des cas, il a fallu admettre des actionnaires dans les coopératives agricoles ; mais on s'efforce de régler l'amortissement pour que le matériel appartienne rapidement aux travailleurs.

On pense en Italie qu'il faut laisser les coopératives de consommation vendre à des non-associés, qu'il ne faudrait pas permettre l'emploi d'auxiliaires en nombre supérieur au nombre des associés.

Les coopératives ont, en Italie comme en France, beaucoup d'ennemis ; aussi ne faut-il pas s'étonner si le projet destiné à améliorer la législation sur cette matière a échoué en 1897. Nos auteurs font observer ce qu'a de tyrannique l'application aux coopératives agricoles de l'impôt sur le revenu, qui ne frappe point le propriétaire isolé vendant ses produits.

Parmi les institutions les plus originales de l'Italie, il faut citer les essais de colonisation tentés par deux sociétés ouvrières de terrassiers et maçons : les surfaces sont malheu-

reusement restreintes et la durée de l'expérience est encore trop petite pour qu'on puisse tirer de ces faits des conclusions.

La coopération des travailleurs urbains se serait beaucoup plus développée si les pouvoirs administratifs avaient plus souvent imité l'exemple donné par la ville de Parme. Les travaux exécutés par les coopératives ont été fort satisfaisants. Je suppose que la moyenne bourgeoisie s'est, encore ici, mise en travers du développement de la coopération, parce que les entreprises municipales conviennent à la fois aux petits capitalistes et aux coopérateurs : les entreprises de bâtiment et de voirie, n'exigeant pas de vente de produits sur un marché parfois encombré, réussissent aussi bien sous forme coopérative que le commerce de détail.

Dans presque tous les cas étudiés dans ce livre nous voyons à la tête des associations soit des membres du clergé, soit des hommes distingués de la bourgeoisie, appartenant à la catégorie des hommes que Le Play nommait des *autorités sociales*. Les auteurs estiment que la coopération ainsi entendue « est un moyen de désarmer la Révolution qui menace l'ordre social actuel ».

L'expérience a montré que la coopération, comme toute institution de production et d'échange, n'est par elle-même ni conservatrice ni révolutionnaire ; elle peut donner les résultats les plus différents au point de vue politique : développer dans les esprits les conceptions juridiques les plus diverses. La forme économique ne détermine pas le contenu : le contenu est ce que les hommes le font. Pour juger la coopération, il ne faut pas l'examiner d'une manière *abstraite*, mais voir la place qu'elle occupe dans l'histoire *concrète* d'un pays ; il ne suffit pas de savoir ce qu'elle produit matériellement, il faut chercher quel est le genre de vie des associés.

Les camarades de Belgique ont prouvé, par les faits, que les socialistes pouvaient, eux aussi, se servir de la coopération et faire des groupements coopératifs les centres de leurs groupements socialistes. L'avenir appartiendra à ceux qui sauront diriger l'organisation économique des classes ouvrières.

G.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

L'influence des villes sur les campagnes, par E. VANDERVELDE (broch. in-8 de 47 pages, à l'Institut des sciences sociales, Bruxelles, 1898). — Trois excellentes monographies des villages de la Hulpe, Rixensart et Genval, situés près de Bruxelles : partout la culture normale est de plus en plus abandonnée; la grande propriété transforme en bois et parcs les terres qu'elle ne peut plus exploiter ou louer; à côté d'elle se créent de petits lots cultivés par les familles des ouvriers; ceux-ci vont travailler à Bruxelles, où les conduit le chemin de fer, à très bon marché. A la Hulpe la grande propriété occupe 655 hectares sur les 858 qu'elle comportait il y a environ soixante ans; il y a 488 parcelles de moins de 2 hectares offrant une surface moyenne de 36 ares. A Rixensart les Mérode possèdent 552 hectares sur 846; c'est un vrai îlot féodal; il y a 466 petits lots d'une surface moyenne de 46 ares. A Genval il n'y a que trois propriétés ayant de 28 à 30 hectares; on trouve 411 parcelles ayant une moyenne de 42 ares. La situation des ouvriers s'est améliorée (sauf à Genval depuis que ce pays devient ville d'eaux); les maisons sont plus saines; le nombre des cabarets a augmenté, mais l'ivrognerie grossière semble se réduire. G. S.

Aux Jeunes? (publication de la Fédération des jeunesses socialistes du Midi, par Albrengue, secrétaire général, Toulouse, 1898). — C'est un appel vibrant de la Fédération des jeunesses du Midi, de ces jeunesses dont l'infatigable propagande s'étend chaque jour plus complètement sur quatorze de nos départements, depuis l'Hérault jusqu'aux Basses-Pyrénées. Ce qu'elle veut, c'est détacher la jeunesse « avachie » des « choses viles et brutales auxquelles elle se consacre trop entièrement » aujourd'hui; c'est lui montrer tout le vide des « rodomontades patriotiques »; c'est susciter chez l'exploité la conscience de sa trop fréquente veulerie; c'est lui faire comprendre « la situation faite aux travailleurs et à la pensée libre par l'ingérence cléricale et la concentration capitaliste »; c'est l'amener au socialisme, qui seul peut satisfaire ses aspirations intellectuelles, esthétiques et morales. La tâche était d'autant plus

dure qu'il fallait sans cesse combattre l'indolence passive de ces jeunes plus enclins à s'amuser qu' « à consacrer quelques instants à préparer la certitude d'un lendemain moins cahoté »: et pourtant la Fédération du Midi a su grouper autour d'elle nombre de jeunes pleins d'ardeur, conscients de leur devoir et confiants dans l'unité nécessaire du Parti Socialiste. M.-E. L.

Leçons sur le mouvement social, par M. Hauriou (vol. in-8 de VIII-176 pages, Paris, 1899, Larose éditeur). — Cet ouvrage est l'une des œuvres les plus remarquables qu'ait produites la philosophie sociale en France; malheureusement il est d'une lecture difficile et l'auteur a rendu souvent sa pensée obscure par des dissertations sur la physique. Il y avait longtemps qu'on avait vu un professeur de droit chercher à donner une théorie élevée des principes de sa science; mais précisément à cause même de ses qualités ce livre aura peu de succès. En ce moment l'esprit est, d'ailleurs, peu préparé à considérer les *représentations* comme des objets tout aussi réels que les choses qu'on observe, et cependant, sans cette manière de faire, il est impossible de formuler un droit phisophique. G. S.

Les Loups, drame de Saint-Just (représenté au théâtre de l'Œuvre le 18 mai 1898, édité par la librairie Bellais; un volume in-8 carré). — Ce drame, quand il fut joué l'an dernier au théâtre de l'Œuvre, sous le titre de *Morituri*, passionna les spectateurs. Les uns y virent une attaque contre l'idée de patrie, les autres y virent la défense de l'idée de justice. L'intention de l'auteur était de ne sacrifier ni la justice à la patrie, ni la patrie à la justice. Les idées de patrie et de justice n'ont pas une vie abstraite : elles ne vivent que dans les hommes qui les aiment et qui les défendent. Et parce que les hommes sont en conflit les uns avec les autres, les idées ont l'air de se battre entre elles. Mais l'homme sage sait qu'il n'y a que des individus qui se battent et que les idées ne luttent pas. Il s'attriste de voir des imbéciles et des brutes défendre l'idée de patrie étroitement comprise et il ne s'attriste pas moins de voir des canailles défendre la justice. Il sait qu'il y a une façon sublime d'aimer la patrie : aussi il ne veut pas être avec ceux qui veulent détruire toute conception de la patrie. Il sait aussi que la justice est sainte : mais souvent il a été blessé par l'hypocrisie des défenseurs de la justice. Et c'est cette attitude de l'homme isolé et lié par les scrupules de sa pensée qui est celle de l'auteur. Comme il n'est pas engagé dans la lutte, il n'est pas enivré par elle et toutes les lâchetés journellement commises par tous les partis le dégoûtent. Ceux qui aiment plus à juger la vie qu'à se laisser emporter par elle liront ce livre. J. T.

L'Italia nel 1898, par N. Colajanni (vol. in-12 de 280 pages, Societa éditrice Lombarda, Milano, 1899). — Récit, fort instructif

pour nous, des exploits du militarisme italien ; les généraux se sont couverts de gloire en écrasant des ennemis imaginaires et luttant contre des bandes à peine armées. Le rôle des conseils de guerre fut odieux, et encore l'auteur a-t-il emprunté presque tous ses renseignements à des documents contrôlés par la censure ! Colajanni regrette, vivement, que tous les hommes de progrès ne luttent pas d'accord pour renverser le gouvernement qui traite l'Italie en pays conquis. Si les socialistes allemands ont raison de soutenir que leur pays a besoin de passer par une révolution politique, la nécessité d'un 1848 italien ne semble pas davantage contestable. G. S.

LES REVUES

Die Neue Zeit (février). — Dans un article publié dans les numéros 20, 21, 22, sous le titre *Schippel et Militarisme*, Kautsky défend contre Schippel les idées déjà soutenues par Engels sur les milices. La question est surtout d'ordre politique : « La milice réalise l'identification du peuple avec l'armée ; le système actuel crée la scission du peuple en civils et en militaires. » Partout l'histoire montre que la milice existe là où vivent de fortes démocraties ; l'apparition d'une armée professionnelle coïncide avec la chute de la démocratie. La France républicaine de 1793 résiste avec sa milice à toutes les armées régulières de l'Empire. Il est bien évident que la milice ne convient pas en toutes les circonstances : à chaque structure sociale correspondent des formes spéciales de guerre et de service militaire. Comme la milice correspond à la démocratie, on ne peut pas se déclarer démocrate quand on combat ce système. — Que faut-il faire pour transformer une armée professionnelle en une armée populaire ? Il faut, tout d'abord, réduire le temps de service dans les casernes ; il faut que le soldat reste le moins possible séparé du peuple ; il faut que le citoyen appelé à l'armée ne cesse point, par cela même, d'être un citoyen libre.

Les social-démocrates ne sont pas des utopistes : tout en préconisant les milices, ils ne nient pas la nécessité d'une instruction militaire pour les officiers professionnels ; dans la société future, il y aura des employés professionnels. Mais les officiers ne doivent plus former une caste privilégiée, souvent ennemie de la société : il n'y a pas besoin pour être un bon officier de s'isoler ; le grand Washington, qui combattit avec tant de succès la domination anglaise, ne sortait pas d'une caserne, mais de ses propriétés rurales qu'il exploitait lui-même.

Les avantages d'une armée populaire sont innombrables ; elle facilite la mobilisation contre l'ennemi extérieur ; elle est la meilleure défense contre toutes sortes de despotisme ; c'est quand le

peuple est armé qu'il est vraiment souverain ; c'est alors seulement que le gouvernement est son serviteur. Les adversaires des milices disent qu'elles font perdre trop de temps pour les périodes d'instruction, qu'il vaut mieux consacrer deux années au service militaire que d'être astreint toute sa vie depuis l'enfance à des exercices. Mais qu'emporte le soldat de son passage à l'armée ? le ton grossier de la caserne et « la syphilis » ; dans la société future il y aura, au contraire, à côté de l'instructeur militaire, le pédagogue et le médecin. G. L.

Revue Socialiste (janvier 1899). — *Le Congrès socialiste de Stuttgart* d'octobre 1899 a été — tant par ses discussions que par ses décisions — le plus important qu'ait tenu, depuis le Congrès d'Erfurt, la Social-Démocratie d'Allemagne. La narration exacte et pittoresque qu'en donne Edgard Milhaud permet d'en saisir la haute portée.

Les discussions — qui portèrent sur deux points principaux : *1° la tactique; 2° la politique commerciale et douanière* — ne furent que la suite et comme l'écho répercuté des polémiques soulevées, depuis près d'un an, dans la pensée socialiste par les articles de Bernstein — dans *Die Neue Zeit*. Bien qu'on n'ait, en effet, discuté — en apparence — à Stuttgart, que sur deux points déterminés, ce qui domina le débat et lui donna une portée si haute, c'est qu'il fut en réalité d'ordre doctrinal. Bernstein avait soutenu que quelques thèses fondamentales du socialisme, devenues caduques, devaient être renouvelées. Il protestait surtout contre la *théorie catastrophique* prédisant qu'à un moment donné de son évolution le capitalisme sortirait de ses gonds et qu'en un bouleversement général éclateraient les cadres sociaux actuels. A la théorie révolutionnaire, il opposait la théorie évolutionniste, mettant au premier plan le *mouvement immédiat* et se désintéressant du *but final*, déclarant qu'on pouvait, sans rupture et sans cataclysme, infiltrer goutte à goutte tout le socialisme à la société capitaliste, qu'on transformerait ainsi insensiblement. Et il invitait la Social-Démocratie à porter son activité vers une action pratique purement réformiste et démocratique.

La discussion du Congrès de Stuttgart ne fut que la continuation de la controverse amorcée par Bernstein. Les idées bernsteiniennes, défendues par Vollmar et Heine, furent combattues — avec Clara Zetkin, Rosa Luxemburg, Schœnlank, etc., — par Kautsky qui, tout en reconnaissant la nécessité de transformer certains points vieillis de la doctrine et en accordant le bien-fondé de quelques critiques de détail de Bernstein, défendit le point de vue ordinaire de la Social-Démocratie. Bernstein — selon lui — avait vu le monde capitaliste à travers des lunettes anglaises, et de ce que — ainsi que Marx l'avait depuis longtemps constaté — l'Angleterre pourrait peut-être passer sans violence du régime

capitaliste au régime socialiste, il n'avait pas le droit d'appliquer ces conclusions à tous les pays. Le Congrès confirma la réponse de Kautsky : la Social-Démocratie gardait sa base fondamentale : la socialisation des instruments de production et d'échange comme but, la lutte de classes comme moyen.

Les mêmes préoccupations d'ordre doctrinal furent au fond des discussions sur la politique commerciale et douanière. Dans quelle mesure les intérêts de la classe ouvrière sont-ils liés aux intérêts de la classe capitaliste, dans un pays donné? Toutes les classes ne sont-elles pas liées, pour leur vitalité, à la prospérité nationale? — C'était, dans une certaine mesure, le renversement du fondement internationaliste du mouvement socialiste que proposa Schippel, en préconisant, dans un discours nourri de faits, une adhésion imparfaitement formulée à la politique protectionniste. Contre lui, Kautsky défendit avec succès le point de vue libre-échangiste, révolutionnaire, internationaliste.

Edgard Milhaud a donné de ces controverses un compte rendu substantiel et vivant. Sa narration est un exposé exact de l'état des idées socialistes en Allemagne, des courants divers qui s'entrechoquent avant de se combiner. Le mouvement socialiste allemand a passé la *période d'agitation* des débuts : c'est un grand parti, à responsabilités lourdes, qui doit non seulement lutter contre la société capitaliste pour la détruire, mais qui a encore mission de lui arracher les réformes immédiates qu'attendent ceux que la Social-Démocratie représente. C'est par suite de ce contact avec la réalité que surgissent, dans la pensée socialiste, les discussions théoriques et pratiques semblables à celles du Congrès de Stuttgart, et qui sont loin d'être spéciales à l'Allemagne.

Mais il y a dans l'exposé d'Edgard Milhaud autre chose encore. On y trouve des renseignements capables d'éclairer, sur l'*organisation interne* de la Social-Démocratie d'Allemagne, ceux qui ont intérêt à l'ignorer ou à la méconnaître. On y apprend comment fonctionne un *parti unique de classe*, combinant à la fois l'indépendance des groupements et l'unité de l'ensemble. On y voit le *contrôle* qu'exerce la classe ouvrière *se menant elle-même* sur ses *représentants* et *ses délégués*. On se rend compte surtout de la puissance de cet organisme formidable qu'est la Social-Démocratie, avec ses deux éléments essentiels : politique et syndical, ses journaux, ses revues, ses livres, ses brochures, ses ressources financières, ses hommes.

Nos camarades liront donc avec fruit le compte rendu d'Edgard Milhaud. Ils en retiendront surtout cet enseignement, que la légende qu'on entretient en France sur le *caporalisme* et le *dogmatisme* de la Social-Démocratie allemande est une invention de l'esprit de parti. Il n'y a pas de parti organique au monde où l'*esprit démocratique* commande plus impérieusement. Et c'est cela même

qui explique comment l'*esprit de discipline* y est plus fort que partout ailleurs. D'autre part, il n'est pas de pensée plus vivante que celle qui anime la Social-Démocratie. Le respect des formules antiques et démodées est inconnu chez nos camarades d'outre-Rhin, dont l'unique souci est d'être toujours au *niveau de la vie*, de ne se laisser dépasser jamais par le mouvement des faits.

C'est là ce qui se dégage pleinement de l'exposé exact d'Edgard Milhaud. H. L.

Revue Socialiste (février 1899). — Dans un article sur les syndicats agricoles inspiré par le livre de M. Elie Coulet *(Le monde syndical et coopératif dans l'agriculture française)*, Rouanet montre que ces syndicats ne sont que l'expression des intérêts commerciaux des grands et moyens propriétaires fonciers. Ils ne répondent donc pas à la loi de 1884 qui a demandé aux syndicats de poursuivre un but d'amélioration professionnelle. Sur les 1,391 syndicats agricoles en 1897, comprenant 438,596 adhérents — car plus de membres que les syndicats ouvriers de l'industrie et du commerce qui n'en comptent que 431,794, — un seul a fondé une caisse contre l'incendie et les accidents, c'est le syndicat de Belleville-sur-Saône (Rhône), que l'on retrouve pour toutes les autres œuvres ; 3 ont fondé un tribunal arbitral ; 13 ont créé un office de placement pour les ouvriers agricoles; 2 un service de prêts d'outils et d'instruments agricoles ; 2 une société d'assistance mutuelle. Relisez le discours de Deschanel en réponse à Jaurès et comptez les mensonges applaudis par les membres de ces syndicats.

En face de cette force qui agit démesurément dans les corps élus, il y a seulement (1896) 72 syndicats agricoles ouvriers, la plupart constitués dans des localités où la culture a un caractère industriel. Depuis, leur nombre s'est légèrement accru, mais leurs membres disséminés n'ont guère le loisir de se réunir régulièrement.

Pendant ce temps, les syndicats agricoles violent la loi de 1884 en se constituant en sociétés d'achats et ventes d'engrais et d'outils, malgré quelques circulaires ministérielles et les rares jugements de tribunaux de commerce.

Les Unions formées par ces syndicats où s'élaborent les projets de lois votées par les Chambres, exercent généralement une action politique réactionnaire, pénétrant dans les conseils communaux et régionaux, faisant échouer les projets d'impôt sur le revenu, développant l'antisémitisme. Elles tendent à ce but exprimé par leur congrès national, et qui mettrait le consommateur à la merci de la propriété foncière : « Les syndicats agricoles, groupés en Unions régionales, doivent organiser la vente des produits agricoles au moyen de coopérations régionales ou

locales dans des cas particuliers et pour des natures spéciales de produits. »

L'importance de ces syndicats, le chiffre de leurs adhérents, leur influence politique font craindre avec raison à Rouanet qu'une pareille entente puisse s'établir et relever les prix des produits.

Mais une telle évolution des syndicats agricoles ne conduit-elle pas au devant du socialisme, qui bénéficiera de leur formation et de la concentration opérée ? F. D.

Musée Social (décembre 1898). — Conférence de M. Mabilleau sur les sociétés de secours mutuels : l'orateur signale trois caractères essentiels de ces sociétés en France : la liberté, la solidarité, la fraternité ; l'Etat n'a pas eu besoin, comme en Allemagne, d'imposer des caisses mutuelles, sauf pour les mineurs ; mais dans ce dernier cas, la loi n'a fait que généraliser ce qui existait dans les entreprises bien conduites ; — la fraternité lui semble résulter de ce qu'il y a sur 1,600,000 mutualistes 250,000 honoraires (statistique de 1895). La répartition des associés participants est la suivante : 550,000 membres de sociétés mutuelles professionnelles, dont la moitié environ est formée d'ouvriers manuels, l'autre moitié d'employés et fonctionnaires, — 400,000 ouvriers disséminés dans des sociétés diverses, — 200,000 employés — et 200,000 petits patrons. Il n'y a que 25,000 agriculteurs mutualistes. — L'expérience a montré qu'une société, pour réussir, a besoin d'avoir 2,000 membres ; les petites mutualités pourront se fédérer en vertu de la nouvelle loi. En 1860 le service des retraites comportait un capital de 4 millions ; on dépassait 115 millions en 1895 ; le nombre des pensionnés est de 36,000, et la moyenne des pensions est de 73 francs — Il y a beaucoup à faire ; la femme est restée presque étrangère à la mutualité.

Science Sociale (février). — Intéressant article de M. de Calas sur la révolte des paysans bretons en 1765 ; les auteurs qui ont traité ce sujet se sont divisés : les uns n'y ont vu que le produit du mécontentement causé par des impôts ; d'autres y ont vu un mouvement social contre la noblesse ; les deux caractères se retrouvent quand on examine la chose de près. Dès que l'insurrection fut développée contre le gouvernement, on essaya d'améliorer le sort des tenanciers, en obtenant le retour à des conditions moins dures et plus de fixité pour les fermiers à bail congéable, qui avaient bâti et qui voulaient devenir propriétaires du sol.

Réforme sociale (1er janvier). — M. Blondel, dont les études sur l'Allemagne sont bien connues, examine quels effets la politique commerciale de ce pays a eus sur la situation sociale. Après la guerre de 1870 il y eut, pendant dix ans, une période de souffrance ; la misère augmentait partout : depuis lors les progrès ont été gigan-

tesques. L'auteur estime que la réforme des tarifs dans un sens protectionniste opérée en 1879 a exercé une heureuse influence ; quand l'industrie fut assez forte, en 1891, le gouvernement allemand revint à une politique plus libérale ; il pense que le système des traités de commerce se prête bien mieux aux nécessités de la politique que le système du tarif minimum. Durant la dépression qui s'est produite de 1890 à 1895 l'Allemagne a moins souffert que la France. — Ce progrès très rapide s'est traduit par des fortunes scandaleuses et par la prolétarisation de grandes masses d'artisans ; l'ouvrier est très durement traité ; il y a peu d'institutions patronales ; aujourd'hui la situation du travailleur manuel paraît s'améliorer et le petit commerce est assez prospère.

Journal des Économistes (février). — A signaler deux articles intéressants sur deux questions agricoles de première importance, celle des vins et celle des sucres. La crise des vins est attribuée par M. Pozzi-Escot à la transformation des vignobles, où l'on a cessé d'employer les cépages renommés, et à l'abus du vin de marc sucré ; il pense que les agriculteurs pourraient rendre leur production plus intensive par la fumure et par l'emploi de la taille dite de Quarante ; il signale le tort énorme que la falsification a fait subir à notre commerce d'exportation et demande l'abrogation de la loi de 1884 sur le sucrage des vendanges.

M. Grandeau estime, comme beaucoup de bons esprits, que pour rendre la prospérité à l'industrie sucrière, il faudrait faciliter la consommation en abaissant les droits ; il rappelle qu'en Angleterre on consomme 40 kilos de sucre par tête et seulement 13 kilos en France ; il montre que le sucre pourrait entrer avantageusement dans les rations des animaux de travail ; on a bien essayé d'y faire entrer les mélasses, mais, grâce à une réglementation compliquée, l'emploi des mélasses a été exceptionnel.

Rivista popolare di politica, lettere e scienze sociali (30 janvier). — Un mouvement républicain se produit en Italie à l'heure actuelle ; c'est probablement à cause de cela que la commémoration de la République napolitaine de 1799 n'a eu rien d'officiel ; Colajanni expose très clairement les causes de l'échec de cette république et montre que les conditions sociales n'ont pas beaucoup changé dans le Midi italien. B. Croce donne une notice sur les principaux personnages de la révolution de 1799. — A noter encore un résumé d'un article de P. Gori sur la conférence antianarchiste de Rome ; l'auteur montre ce qu'a de contraire aux idées modernes la conception d'une police internationale poursuivant des doctrines en raison de quelques attentats commis par des hommes qui partagent, plus ou moins, ces doctrines. G. S.

LE FRUIT D'IMMORTALITÉ

(CONTE)

I

Le brahmane Anasindhu était un homme très pieux, si pieux que ses amis le comparaient, souvent, aux sages des temps anciens. Aussi, jeune encore, il se retira du monde et alla vivre dans la solitude des forêts.

Obéissant à la loi, Parvatî, sa femme, l'accompagna. Tous deux vêtirent la tunique d'écorce, et habitèrent une hutte de bois mort et de feuillage desséché.

Anasindhu était heureux. De l'aurore au crépuscule, et du soir à l'aube, il priait et méditait. Il contemplait les vérités immortelles. Ses austérités étaient merveilleuses et ses mortifications innombrables. Ceux qui, par hasard, passaient auprès de sa retraite, racontaient l'avoir aperçu tout entouré de lueurs miraculeuses. Il était impossible de savoir quand il dormait ; on ignorait de quoi il faisait sa nourriture et il n'ouvrait la bouche pour parler que deux ou trois fois chaque année. Anasindhu était très heureux.

Parvatî n'était pas très heureuse. Quand elle vivait dans le monde, on lui disait qu'elle était belle, et elle n'avait pas assez vieilli pour que sa beauté fût passée. Chaque matin, elle puisait de l'eau aux fontaines, elle errait par le bois et cueillait des fleurs ; parfois, même, elle tressait une guirlande et en ornait, un instant, ses cheveux ou sa ceinture ; mais, bien vite, elle rejetait cette parure impie : elle était une solitaire. Et elle songeait aux amies qu'elle avait laissées à la ville : celles-là

pouvaient encore se rendre des visites les unes aux autres, ou, du moins, causer sur le seuil des portes ; celles-là pouvaient encore, des colliers d'or au cou, se promener dans les jardins publics, et rire... Parvatî n'était pas heureuse.

II

Un jour, tandis qu'il méditait, Anasindhu crut s'entendre appeler :

« Anasindhu ! »

La voix semblait assez douce. Le sage ne bougea pas. Ce n'était, sans doute, qu'une illusion de ses oreilles.

Mais, au bout d'un instant, il entendit encore son nom :

« Anasindhu ! »

Il ne pouvait plus douter : on l'avait appelé. Pourtant, il ne s'émut pas : un homme pieux doit être prudent. La voix était d'une femme, et, peut-être, quelque belle Apsaras venait-elle le tenter. Anasindhu resta sourd.

Et voici qu'une troisième et, presque aussitôt, une quatrième fois, la voix répéta :

« Anasindhu ! Anasindhu ! »

Elle devenait impérieuse. Anasindhu leva la tête. Il regarda autour de lui.

Il n'y avait personne.

Et, maintenant, la voix criait :

« Anasindhu ! Anasindhu ! Anasindhu !... »

Le brahmane demanda :

« Qui me parle ?

— La Déesse Gaurî, répondit la voix. Je ne veux point me manifester à toi : pourrais-tu, seulement, supporter mon aspect ?

— O Déesse invisible, je te vénère, dit Anasindhu. Que veux-tu à ma faiblesse ?

— Les Dieux, ô brahmane, sont contents de toi. La piété de tes œuvres les a satisfaits, et ils approuvent ta longue pénitence. Ils estiment que tu dois être récompensé, et c'est à moi

qu'ils ont commis le soin de t'apporter la juste récompense. Il faut que tu deviennes pour les hommes un éternel exemple de sagesse et d'austérité. Prends donc le fruit que je te jette, Anasindhu, et mange-le : celui qui en goûte la moindre parcelle acquiert aussitôt l'immortalité. »

La voix se tut ; l'air frémit un peu, et Anasindhu aperçut devant lui un fruit rougeâtre, assez petit, et qui était tombé il ne savait d'où. Anasindhu ramassa le fruit, et il le porta à sa bouche.

Mais alors une pensée — était-ce une pensée pieuse ? était-ce une pensée mondaine ? — une pensée lui traversa l'esprit.

« Parvatî fut toujours ma fidèle compagne. Elle partage mon austère retraite : qu'elle partage la gloire de mon immortalité ! Elle mangera la moitié du fruit. »

Et Anasindhu marcha vers la hutte où, dans un demi-sommeil, Parvatî rêvait à des causeries lentes, par les allées des jardins embaumés, le soir.

III

« O femme, écoute ! » dit Anasindhu.

Parvatî était étendue sur un lit de feuilles sèches. Elle se leva, étonnée. La voix de son mari avait un accent solennel et impérieux.

« Ecoute, femme ! répéta Anasindhu.

— Qu'y a-t-il ? qu'y a-t-il ?

— Un grand bonheur nous arrive. Les Dieux nous ont bénis.

— Que de paroles ! s'écria Parvatî.

— Oui, les Dieux nous ont bénis.

— Deviendrais-tu bavard ?

— Tais-toi, femme, et sois attentive. Je méditais, suivant ma coutume.

— Hélas, soupira Parvatî.

— Et voici que, tout à coup, une voix mystérieuse m'appela. La Déesse toute puissante, Gaurî, daignait me parler. Les

Dieux approuvent mes austérités, et ils me jugent dignes d'une récompense. La Déesse m'a jeté ce fruit : qui le goûte devient immortel. Je l'ai pris : manges-en la moitié, Parvatî, et, tous deux, nous vivrons l'éternité des siècles. »

Anasindhu tendait le fruit à sa femme. Elle, réfléchissait.

« Devenir immortelle... Voir les années qui passent, et les générations... C'est un beau sort... Ce serait un beau sort... Mais moi, hélas, quelle joie puis-je attendre de l'immortalité ? La forêt est bien triste, et, si nous retournions dans le monde, il nous faudrait errer sans cesse, et mendier... La misère éternelle... »

Parvatî eut une larme.

« Tu pleures, femme ? demanda Anasindhu.

— J'ai pleuré... peut-être... Dis-moi, Anasindhu, trouves-tu si heureuse et si belle la vie que nous menons ?

— Ma vie est agréable aux Dieux.

— Les Dieux jugent sans doute que tu la mènes depuis assez longtemps, puisqu'ils te récompensent. Ne pourrions-nous pas retourner vers la ville ? »

Anasindhu eut un geste indigné.

« Parvatî, Parvatî, que dis-tu ? » s'écria-t-il.

Lui aussi, pourtant, se mit à réfléchir. Longtemps, il fut silencieux. Parvatî, quelquefois, glissait vers lui un regard oblique, et elle murmurait, assez haut pour être entendue :

« Revoir la ville... Il y a des palais, dans la ville... de beaux palais... des palais de marbre et d'or... Nous aurions des serviteurs... J'irais en litière... Anasindhu passerait, dans un char brillant... Un jour, peut-être, il deviendrait le ministre du Roi... Des peuples lui obéiraient... Il éblouirait de son faste les sujets... Il élèverait des temples... Il serait grand et fort. »

Tout à coup, Anasindhu parla :

« Oui, femme, je rentrerai dans le monde. J'y puis être utile, j'y puis encore glorifier les Dieux. Nous mendierons.

— Ne vaudrait-il pas mieux étonner les Dieux par la richesse de tes offrandes ?

— Je n'ai pas de biens.

— Tu peux en avoir.

— Comment ?

— Écoute... »

Et elle dit, à demi-voix, et très vite :

« Vends ton immortalité ! »

Anasindhu tressauta.

« Vendre le don des Dieux !

— Anasindhu, dit Parvatî, ou tu ne t'es pas trompé, c'est Gaurî même qui t'a jeté le fruit, et, en le mangeant, tu t'assures une vie éternelle, mais une vie lamentable, où tu ne connaîtras que des peines et des douleurs ; — ou c'est une erreur qui t'abuse; aucune Déesse ne t'a parlé, tu as prêté un sens au murmure des feuilles ou des fontaines, et, le fruit mangé, tu ne seras pas plus immortel qu'en cet instant, et tu ne seras pas plus riche. »

Anasindhu soupirait et hochait la tête. Il dit :

« Si tes paroles étaient vraies, femme...

— Va à la ville. Entre dans le palais du Roi. Affirme au Roi que le fruit donne l'immortalité. Offre-le-lui, et, en échange, demande de l'or, beaucoup d'or, assez d'or pour devenir le premier du royaume. Alors, tu glorifieras les Dieux par des temples et des sacrifices. Et, si tu n'es pas immortel, tu seras du moins heureux dans la vie mortelle. »

Anasindhu alla dans la ville, et il vendit au Roi le fruit d'immortalité.

IV

Le Roi contemplait le fruit. Il pensait :

« Le pieux brahmane qui m'a vendu le fruit a renoncé à l'immortalité. Il va, sans doute, distribuer en aumônes et en offrandes divines les sommes que je lui ai données. Ce brahmane est un homme très saint, et moi, pauvre pécheur, moi dont les œuvres sont indignes de la moindre récompense, je dois, autant que cela m'est possible, me régler sur lui. Qu'ai-je à faire de l'immortalité ? Je ne mangerai pas le fruit. »

Le Roi était étendu sur la terrasse de son palais. La nuit

tombait, une nuit de printemps, douce et voluptueuse. Il y avait dans l'air des parfums et des chants.

Le Roi regarda vers les jardins. Des jeunes femmes s'y promenaient, rieuses. C'étaient la Reine et les plus belles de ses suivantes. Le Roi fut heureux.

« Ma Reine, pensa-t-il encore, ma Reine est la plus gracieuse des femmes. Ses yeux sont des fleurs vivantes, sa voix est une chanson d'oiseau, et sa chair est si tendre que les rayons de la lune y laisseraient des brûlures. Ah, quelle femme est plus gracieuse que ma Reine ? »

Brusquement, il se leva, et il descendit aux jardins. Il chercha la bien-aimée, et au détour d'une allée, il la trouva.

« Belle, dit-il, voici un fruit que j'ai acheté d'un sage brahmane, et qui est assez pauvre de mine. Qui le goûtera, pourtant, deviendra immortel. Je te le donne, ô bien-aimée : que ta grâce, comme les étoiles du ciel, soit impérissable ! »

La Reine prit, d'une main nonchalante, le fruit. Elle souriait un peu. Le Roi lui baisa les pieds, et rentra dans le palais.

La Reine ne mangeait pas le fruit.

V

La nuit est complète. Tous dorment dans le palais.

La Reine, furtive, se glisse hors de l'appartement des femmes. Sans bruit, elle va par les corridors, et gagne les jardins. La voici qui frôle, de ses pas si légers qu'ils n'en font pas crier le sable, les allées silencieuses. Quelque fois, elle s'arrête : ne l'a-t-on pas suivie ? Non ; elle seule erre dans le parc nocturne. Et, par une petite porte, que masquent des arbres et des arbustes, elle en est sortie.

Sous les murs des jardins, coule la rivière. Une barque attend la Reine. La Reine a passé la rivière.

Sur l'autre bord de la rivière, il y a un bosquet, avec des bancs de feuilles et de mousses. Dans la sombre nuit du bosquet, un homme attend la Reine.

Et ce sont d'amoureux baisers, et ce sont de tendres soupirs, et ce sont de petits cris, entrecoupés.

Puis la Reine quitte le bosquet; elle remonte dans la barque, elle repasse la rivière. Elle rentre dans les jardins, et elle regagne, furtive, l'appartement des femmes.

L'aube n'est pas encore venue. Tous dorment dans le palais.

VI

Au petit jour, la tête haute et le regard majestueux, le Chef de la police marchait par les rues de la ville, vers sa demeure. Parfois, il croisait des gardes qui le saluaient respectueusement. Et les gardes se disaient entre eux :

« Que notre Chef est zélé! Au lieu de passer la nuit à dormir, en paresseux, il parcourt la ville, mystérieusement : nous ne le reconnaissons jamais. Mais, sans doute, il veille. Il ne rentre chez lui qu'au matin. Accomplissons bien notre devoir, soyons attentifs : qu'il ne nous prenne pas en défaut. Ah, que le Roi est heureux ! »

Ce matin-là, dès qu'il fut rentré chez lui, le Chef de la police tira de sous son manteau un fruit, de pauvre apparence, et déjà ridé.

Il pensa :

« Voilà le don de la Reine. Ce fruit peut me rendre immortel. Comme elle m'aime ! »

Il se regarda dans un miroir, avec fierté.

« Comme elle m'aime ! Elle est, d'ailleurs, gracieuse, et connaît assez bien l'amour... Et puis, elle est la Reine... »

Il soupira.

« Et pourtant, elle n'est pas aussi belle que la servante de mon voisin. Ah, servante, servante! Ah, bien aimée! Tu n'es pas de noble caste, mais le Dieu de l'amour a pris pour arc tes sourcils, et il a dardé contre moi tes regards, pareils à des flèches fleuries ! »

Il soupira encore.

« La nuit prochaine sera plus belle que la nuit passée. C'est toi que je verrai, ô divine, c'est toi que j'aimerai.

« Que te manque-t-il pour être Déesse ? L'immortalité ! Par moi, tu seras Déesse : je te donnerai l'immortalité ! »

VII

Le Roi donnait audience à ses sujets.

Une femme, jeune et belle, et vêtue comme la plus humble servante, s'avança vers le trône. Elle se prosterna, et, d'une voix timide, elle dit :

« Seigneur, je ne suis qu'une servante, la plus pauvre de toutes, mais par un hasard singulier, j'ai reçu le plus précieux des présents. C'est ce fruit ; il n'a guère d'aspect, et pourtant celui qui le mangera deviendra immortel. Que ferais-je, moi qui ne suis rien, de l'immortalité ? Seigneur, prends ce fruit, et, par l'éternité des siècles, éblouis les mondes de ta splendeur et de ta bonté. »

Elle se releva. Elle tendait au Roi le fruit. Le Roi le regarda. Il pâlit d'abord, il trembla ; puis de la colère éclata dans ses yeux, et il cria :

« Sortez tous, sortez ! Qu'on me laisse avec cette femme ! »

Personne ne tenta même de désobéir au maître.

Il descendit violemment du trône et alla vers la servante.

« Misérable, qui t'a donné ce fruit ? »

La femme était toute frissonnante. Elle aurait voulu s'enfuir, se cacher. Le Roi lui tenait le bras : il le serrait, à le meurtrir. Il répétait :

« Qui t'a donné ce fruit ? Qui ? Parle, parle donc... »

Elle balbutia :

« Seigneur... Seigneur... c'est... c'est... c'est mon amant...

— Ton amant ?

— Hélas, le Dieu d'amour est tout puisssant... si j'ai péché...

— Eh, que m'importe ? Mais qui est ton amant ? »

Comme malgré elle, la servante sourit un peu.

« Ah ! Seigneur, il est beau... Qui lui résisterait ?
— Nomme-le, nomme-le donc...
— Indra lui-même...
— Son nom... Tu mourras, si tu ne le nommes pas...
— C'est le Chef de ta police, Seigneur ! »

Le Roi lâcha la servante. Il se calmait.
« Va, dit-il, tu es libre. »
La servante, encore effrayée, sortit. Le Roi appela un officier.
« Qu'on cherche le Chef de la police, et qu'on me l'amène ! »
Le Chef de la police parut bientôt. Le Roi marcha vers lui.
« Qui t'a donné ce fruit ? » demanda-t-il.
Le Chef de la police ne savait que répondre. Il avait peur.
« Seigneur, l'avant-dernière nuit, comme je longeais le mur de ton parc... des voleurs...
— Ta police est donc si mal faite que des voleurs peuvent pénétrer dans mon palais ?
— Je les ai fait arrêter aussitôt...
— Qu'importe ? Et puis tu t'es approprié ce qu'ils avaient volé... Et ils t'ont dit la vertu singulière de ce fruit ?
— Seigneur...
— Ils la savaient donc ? Ta police est mal faite. Tu voles toi-même... Tu vas mourir...
— Ah, Seigneur, pardonne-moi...
— Non... D'ailleurs, tu viens de mentir... Et l'histoire que tu as imaginée est absurde...
— Eh bien, oui, Seigneur, j'ai menti. Je vois bien qu'il faut que je meure. Je te dirai la vérité. Puisse mon aveu m'épargner un peu de la colère divine ! C'est la Reine qui m'a donné ce fruit.
— La Reine... hélas... J'espérais encore... La Reine t'a donné ce fruit ! Comment ?
— Seigneur... la Reine... m'aimait... »
Le Roi bondit. Il poussa une porte, et cria :
« Qu'on livre cet homme au bourreau, sur le champ. Je veux que, dans une heure, il soit mort. »

Longtemps, le Roi pleura. Puis il fit appeler le Prêtre du palais.

« Ami, dit-il, la vie a des hasards singuliers. Hier, j'étais le plus heureux des hommes, aujourd'hui j'en suis le plus malheureux. Prends mes richesses, et partage-les entre les saints et les pauvres ; la royauté, je l'abandonne à mon frère. Moi, je sortirai du palais et de la ville, pour jamais. Je serai vêtu comme le plus humble des mendiants, et j'irai par le monde, couchant au bord des routes, et quêtant d'autrui le peu qu'il me faudra pour ne pas mourir. Et puissent les Dieux me délivrer bientôt de la vie ! »

Il pleura plus amèrement, et il ajouta :

« Tu feras dresser sur la grande place de la ville un bûcher, et tu y conduiras la Reine, enchaînée comme une criminelle. Tu allumeras le bûcher. Les flammes mêmes ne purifieront pas son corps souillé, — son corps gracieux. »

Le Prêtre s'inclina et sortit. Le Roi regarda le fruit :

« Pour ce fruit, pensa-t-il, je le donnerai au premier passant que je verrai. »

VIII

Le Roi quittait sa demeure. Il s'était vêtu de haillons, et il pleurait. Il ne regrettait guère ses richesses ni la royauté, mais il gémissait d'avoir été trahi par la bien-aimée. Là-bas, de la grande place, des flammes montaient vers le ciel.

Tout à coup, il s'entendit interpeller.

« Mendiant, fais place à notre maître, à l'illustre Anasindhu ! »

Une troupe d'esclaves entourait une litière, où était étendu, mollement, un homme habillé d'or et de soie. Le roi reconnut le brahmane qui lui avait vendu le fruit fatal.

« Je me suis promis à moi-même, se dit-il, de donner le fruit au premier passant que je verrais. Le destin veut que le fruit retourne à celui qui me l'a vendu. »

Et il s'approcha de la litière.

« Brahmane, je te rends ce que tu m'as vendu. Toi seul sans

doute étais digne de posséder un pareil trésor. Je n'ai pas été heureux de t'avoir acheté ce fruit. Reprends-le. Pour moi, je n'ai plus ni royauté ni richesses. Sois immortel, et, si le bonheur est possible en ce monde, sois heureux ! »

Le Roi laissa le fruit au brahmane, et il disparut au détour de la rue.

Anasindhu reconnut le fruit. Ses yeux sourirent.

« Mangeons le fruit, dit-il, puisque les dieux me veulent immortel. »

Il porta le fruit à sa bouche. Mais, avant qu'il eût pu y mordre, le fruit lui glissa des mains et tomba à terre. Un chien maigre passait, affamé sans doute ; le chien se précipita sur le fruit : personne n'eut le temps de le lui disputer.

Et ce fut un chien qui mangea le fruit d'immortalité.

A.-Ferdinand Herold.

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longuet.

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imp. G. Richard et Cie 9, rue du Pont.

Le « Mouvement Socialiste » et la « Neue Zeit »

Nous extrayons cette note du n° 21 de la *Neue Zeit;* elle est écrite par l'interprète le plus autorisé de la doctrine marxiste ; la rédaction est heureuse de voir ses efforts appréciés d'une manière aussi favorable par le continuateur de l'œuvre scientifique de Marx.

La Rédaction.

..... Le point de vue du *Mouvement socialiste* est le point de vue marxiste. *Mais la Rédaction voit dans le marxisme non pas le dogme rigide d'une secte, — sur lequel elle jure aveuglément, — mais une méthode féconde de recherche vivante et d'investigation.*

En même temps, cette revue doit faire connaître non seulement le mouvement français et les conceptions françaises, mais encore amener le prolétariat de France à la compréhension du mouvement socialiste général et à la connaissance des organisations de l'étranger... C'est là un excellent programme et les premiers numéros sont pleins de bonnes promesses. Les meilleurs noms de la littérature socialiste internationale ont promis leur collaboration. La rédaction est en de bonnes mains, et c'est pourquoi d'une part nous recommandons de la façon la plus chaleureuse cette revue à ceux de nos camarades qui s'intéressent au mouvement français, et que nous envoyons d'autre part nos meilleurs souhaits à notre nouveau frère de combat.

K. Kautsky.

LA COMMUNE[1]

Le matin du 18 mars Paris s'éveilla au cri éclatant de : « Vive la Commune! » Qu'est-ce que la Commune, ce sphinx énigmatique, tourment de l'esprit bourgeois?

« Les prolétaires de Paris, dit le Comité central dans son manifeste du 18 mars, au milieu des défaites et des défaillances des classes dominantes, ont compris que l'heure a sonné pour eux de sauver la situation en prenant dans leurs propres mains la direction des affaires publiques..... Ils ont compris que c'était leur devoir impérieux et leur droit absolu de se rendre maîtres de leurs propres destinées en s'emparant du pouvoir gouvernemental. »

Mais la classe des travailleurs ne peut pas se contenter de saisir le mécanisme de l'État et de s'en servir pour ses objets particuliers.

Le pouvoir centralisé de l'État avec ses organes, dont l'action se fait sentir partout, armée permanente, police, bureaucratie, clergé, magistrature, organes façonnés d'après un plan systématique et hiérarchique de division du travail, remonte au temps de la monarchie absolue, et il a servi à la classe moyenne comme une arme puissante dans ses luttes contre la féodalité. Cependant son développement était toujours entravé par toute espèce de fatras du Moyen-Age : droits seigneuriaux, privilèges locaux, monopoles des municipalités et des corporations, constitutions provinciales. Au dix-huitième siècle le balai

(1) Extrait de *La Guerre civile en France.*

gigantesque de la Révolution française a balayé toutes ces reliques des anciens temps, en même temps qu'il débarrassait aussi le sol social des derniers obstacles à la construction de l'édifice de l'État moderne élevé pendant le premier empire, qui, lui-même, fut le résultat des guerres de la vieille Europe féodale coalisée contre la France moderne. Sous les régimes suivants, le gouvernement, placé sous le contrôle parlementaire, — c'est-à-dire sous le contrôle direct des classes possédantes, — devint une pépinière d'énormes dettes nationales et d'impôts écrasants ; avec ses attractions irrésistibles d'emplois, de lucre et d'influence, non seulement il devint la pomme de discorde entre les factions rivales et les aventuriers des classes dominantes, mais son caractère politique subit l'influence successive des changements économiques de la société. A mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait et aggravait l'antagonisme entre le capital et le travail, le pouvoir de l'État prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir national du capital sur le travail, d'une force publique organisée pour l'asservissement social, d'un engin du despotisme d'une classe. Après chaque révolution marquant une phase progressive dans la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir central se présenta plus en relief. La Révolution de 1830, qui eut pour résultat de faire passer le pouvoir des mains des propriétaires fonciers dans celles des capitalistes, le fit passer des antagonistes les plus éloignés aux antagonistes les plus directs des travailleurs. Les républicains bourgeois qui, au nom de la Révolution de Février, s'emparèrent du pouvoir central, s'en servirent pour les massacres de Juin, afin de convaincre les classes ouvrières que la république sociale signifiait leur assujettissement social, et afin de convaincre la majorité royaliste des bourgeois et des pro-

priétaires qu'ils pouvaient, en toute sûreté, laisser les soins et les avantages du gouvernement aux républicains bourgeois. Cependant, après leur exploit héroïque de Juin, les républicains bourgeois durent passer du front de bataille à l'arrière-garde du *parti de l'ordre*, combinaison formée par la coalition de toutes les fractions et de toutes les factions des classes improductives dans un antagonisme déclaré contre les classes productives. La forme propre de leur gouvernement en commandite fut la *république parlementaire,* avec Louis Bonaparte comme président. C'était un régime, ouvertement avoué, de terrorisme et d'insulte d'une classe contre la « vile multitude ». Si la république parlementaire, comme dit Thiers, était ce qui les divisait le moins, elle ouvrait un abîme entre la classe dominante et la masse tout entière de la société en dehors de leurs rangs clair-semés. Les entraves par lesquelles leurs propres divisions avaient, sous les régimes précédents, contenu le pouvoir central, furent anéanties par leur union ; et, en vue du soulèvement menaçant du prolétariat, ils se servirent de ce pouvoir central, sans pitié et avec ostentation, comme du grand engin de guerre du capital contre le travail. Dans leur croisade permanente contre la masse des producteurs, il leur fallait non seulement investir l'exécutif de pouvoirs de répression de plus en plus étendus, mais aussi, en même temps, enlever un à un, à l'Assemblée nationale, leur forteresse parlementaire, tous ses moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, dans la personne de Louis Bonaparte, les chassa. Le produit naturel de la république du parti de l'ordre fut le second empire.

L'empire, avec le coup d'État pour acte de naissance, le suffrage universel pour sanction et le sabre pour sceptre, prétendait s'appuyer sur les paysans, cette grande masse de producteurs non directement impliqués dans la

lutte entre le capital et le travail. Il se targuait de sauver la classe des travailleurs en détruisant le parlementarisme et en affranchissant du même coup le pouvoir de la dépendance non déguisée que lui imposaient les classes possédantes. Il se targuait de sauver les classes possédantes en maintenant leur suprématie économique sur les classes productrices ; et, enfin, il se targuait d'effectuer l'union de toutes les classes en faisant revivre pour toutes la chimère de la gloire nationale. En réalité, l'empire était la seule forme de gouvernement possible à un moment où la bourgeoisie avait perdu la faculté de gouverner la nation et où la classe des travailleurs ne l'avait pas encore acquise. Ce gouvernement fut acclamé partout comme le sauveur de la société. Sous son sceptre, la société bourgeoise, libre de tout souci politique, atteignit un développement dont elle-même ne s'était pas crue capable. Son industrie et son commerce prirent des dimensions colossales ; l'escroquerie financière célébra des orgies cosmopolites ; la parade effrontée d'un luxe somptueux, faux et avilissant, ne fit que mieux ressortir la misère de la masse. Le pouvoir de l'État, tout en ayant l'air de planer bien haut au-dessus de la société, était lui-même le plus grand scandale de cette société et le foyer de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et la pourriture de la société qu'il avait sauvée, furent mises à nu par la baïonnette de la Prusse, impatiente elle-même de transférer le siège suprême de ce régime de Paris à Berlin. L'impérialisme est en même temps la plus vile et la dernière forme de ce pouvoir central que la classe moyenne, à ses origines, s'était ingéniée à façonner comme un moyen de s'émanciper de la féodalité, et que la société bourgeoise, dans sa maturité, avait définitivement transformé en un moyen d'assurer l'asservissement du travail par le capital.

L'antithèse directe de l'empire, c'est la Commune. Le cri de *République sociale* duquel la Révolution de Février fut saluée par le prolétariat de Paris, n'exprimait qu'une vague aspiration vers une république qui devait remplacer non pas seulement la forme monarchique de la domination d'une classe, mais aussi cette domination elle-même.

Paris, siège central du vieux pouvoir gouvernemental, et en même temps forteresse sociale des travailleurs français, avait pris les armes contre le projet de Thiers et des Ruraux de restaurer et de perpétuer le vieux pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'empire. Si Paris pouvait résister, c'était seulement parce que, à la suite du siège, il s'était délivré de l'armée, et l'avait remplacée par la garde nationale, composée en majorité d'ouvriers. Il fallait transformer ce fait en institution. Le premier décret de la Commune supprima donc l'armée permanente, et la remplaça par le peuple armé.

La Commune fut composée de conseillers municipaux choisis par le suffrage universel dans tous les arrondissements de la ville, responsables et révocables à de courts intervalles. La majorité de ses membres étaient, naturellement, des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être, non pas une assemblée parlante, mais bien une assemblée agissante : elle avait en même temps le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. La police, au lieu de continuer d'être l'agent du gouvernement central, fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques, et devint l'agent responsable et toujours révocable de la Commune. Le même principe était appliqué à tous les autres fonctionnaires de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'en bas, la rémunération du service public ne devait être qu'un salaire normal de travailleurs. Les

droits acquis et les frais de représentation des grands dignitaires de l'État disparurent avec les dignitaires eux-mêmes. Les fonctions publiques cessèrent d'être la propriété particulière des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais aussi toute la direction jusqu'alors exercée par l'État. fut remise aux mains de la Commune.

S'étant débarrassée de l'armée permanente et de la police, ces éléments de force matérielle du vieux gouvernement, la Commune résolut de briser la force spirituelle de répression, *le pouvoir des prêtres,* en supprimant les fabriques de toutes les églises aussi bien que leurs revenus. Les prêtres furent relégués dans la vie privée pour y vivre des aumônes des fidèles comme leurs prédécesseurs, les apôtres. Tous les établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et en même temps délivrés de toute intervention de l'Église ou de l'État. Ainsi, l'instruction devint accessible à tous. et la science elle-même fut débarrassée des entraves que les préjugés de classe et la force du gouvernement lui avaient imposées.

Les magistrats devaient être dépouillés de cette fausse indépendance qui ne servait qu'à masquer leur vile complaisance envers tous les gouvernements, qui se succédaient et auxquels, tour à tour, ils avaient prêté des serments de fidélité successivement violés. Comme les autres serviteurs du public, les magistrats et les juges devaient être électifs, responsables et révocables.

La Commune de Paris devait, naturellement, servir de modèle à tous les grands centres industriels de la France. Le régime communal une fois établi à Paris et dans les villes principales, le vieux gouvernement centralisé aurait, dans les provinces, dû céder partout la place au libre gouvernement des producteurs. Dans une esquisse d'or-

ganisation nationale que la Commune n'eut pas le temps de développer, il est déclaré que la Commune devait être la forme politique de tous les villages, même les plus petits, et que, dans les cantons ruraux, l'armée permanente devait être remplacée par une milice nationale, avec un temps de service extrêmement court. Les communes rurales de chaque arrondissement devaient administrer leurs affaires d'intérêt commun au moyen d'une assemblée de délégués réunie au chef-lieu ; et ces arrondissements devaient envoyer des délégués à la délégation nationale à Paris, chaque délégué étant révocable et tenu par le mandat impératif de ses électeurs. Les fonctions, en petit nombre, mais très importantes, qui resteraient encore pour un gouvernement central, ne seraient pas supprimées, comme on l'a dit faussement, mais seraient remplies par des agents communaux, et en conséquence strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée d'après la constitution communale, et devenir une réalité par la destruction du pouvoir central, qui prétendait être le corps même de cette unité et se croyait supérieur à la nation dont il n'était qu'une excroissance parasite. Pendant que les organes purement répressifs du vieux pouvoir gouvernemental devaient être supprimés, ses fonctions légitimes devaient être enlevées à une autorité qui se disait supérieure à la société elle-même, et rendues aux agents responsables de la société. Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre de la classe dominante devait représenter le peuple dans le parlement, le suffrage universel devait servir le peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert tout industriel dans sa recherche d'ouvriers ou de contre-maîtres. Et l'on sait bien que les compagnies, comme les particuliers, trouvent le plus souvent le moyen de faire de bons

choix, et que si elles se trompent, elles réparent vite leur erreur. D'un autre côté, rien ne pouvait être plus éloigné de l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par la nomination hiérarchique.

C'est généralement le sort des créations historiques entièrement nouvelles d'être regardées par erreur comme les reproductions d'autres formes de la vie sociale, avec lesquelles elles ont quelque ressemblance. Ainsi, cette nouvelle Commune, qui détruisait le pouvoir de l'État moderne, a été considérée comme une reproduction des communes du Moyen-Age, qui précédèrent l'établissement du pouvoir central, et qui plus tard en formèrent la base. La constitution communale a été regardée comme un effort pour morceler en une fédération de petits États, tels que les rêvaient Montesquieu et les Girondins, l'unité des grandes nations, qui a bien été produite jadis par la force politique, mais qui est devenue aujourd'hui un puissant coefficient de la production sociale. L'antagonisme de la Commune contre l'État a été regardé à tort comme une forme exagérée de l'ancienne lutte contre l'excès de centralisation. Des circonstances historiques particulières peuvent avoir empêché, comme en France, le développement classique de la forme bourgeoise de gouvernement, et avoir permis, comme en Angleterre, de compléter les grands organes de l'État par des assemblées de paroisse (*vestries*) corrompues, des conseillers tripoteurs, de féroces administrateurs de la loi des pauvres dans les villes et, dans les comtés, par des magistrats à peu près héréditaires. La constitution communale aurait rendu au corps social toutes les forces absorbées par l'État parasite qui, vivant sur la société, en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France. Dans la Commune la bourgeoisie provinciale ne vit d'abord qu'une tentative

pour relever l'influence politique qu'elle avait exercée sous Louis-Philippe et qu'avait remplacée sous Napoléon la prétendue domination de la campagne sur les villes. En réalité, la constitution communale plaçait les producteurs ruraux sous la direction intellectuelle des villes de leurs districts, où elle leur assurait, dans les ouvriers, des gardiens naturels de leurs intérêts. L'existence même de la Commune impliquait naturellement la liberté municipale locale, mais ce n'était plus comme contrôle du pouvoir central, désormais supprimé. Il ne pouvait entrer que dans la tête d'un Bismarck, qui, dans l'intervalle de ses intrigues de sang et de fer, en revient toujours à son ancien métier de rédacteur du *Kladderadatch* (le *Charivari* de Berlin), il ne pouvait entrer que dans une cervelle de ce calibre, d'attribuer à la Commune de Paris le dessein de singer la vieille organisation du Paris de 1791, la constitution municipale de Prusse, qui avilit les administrations locales, en en faisant de simples rouages de la police de l'État. La Commune a réalisé le gouvernement à bon marché, cet attrape-nigauds de toutes les révolutions bourgeoises, en abolissant l'armée permanente et les fonctionnaires de l'État. Son existence même présupposait la non-existence de la monarchie, laquelle, en Europe au moins, est le fardeau inévitable et le masque indispensable de la domination d'une classe. Elle fournissait à la république la base d'institutions vraiment démocratiques. Mais, ni le gouvernement à bon marché, ni la *vraie république* ne furent son but final : ils n'étaient que des accessoires.

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a donné lieu, et la multiplicité des intérêts qui ont cherché à se l'approprier, prouvent que c'est une forme politique tout à fait expansive, tandis que les anciennes formes étaient hautement répressives. Voici son vrai

secret : c'était par dessus tout un gouvernement de la classe ouvrière ; le résultat de la lutte entre la classe qui produit et la classe qui s'approprie le produit de celle-ci ; la forme politique enfin trouvée sous laquelle il était possible de réaliser l'émancipation du travail.

Sans cette dernière condition, la constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. Le règne politique du producteur ne peut coexister avec la prolongation de son esclavage social. La Commune donc devait servir de levier pour renverser les fondations économiques sur lesquelles repose l'existence des classes. Le travail une fois émancipé, tout homme devient travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.

C'est un fait étrange : malgré toutes les grandes phrases, malgré l'immense littérature consacrée, depuis soixante ans, à l'émancipation du travail, dès que les travailleurs eux-mêmes se risquent, pour de bon, à aborder ce sujet, on voit aussitôt se soulever contre eux la phraséologie optimiste des intarissables défenseurs de la société actuelle (avec ses deux pôles opposés : capital — salariat asservi ; le propriétaire foncier n'étant aujourd'hui que l'associé commanditaire du capitaliste) ; comme si la société capitaliste était toujours dans l'état le plus pur de l'innocence virginale ; comme si les antagonismes qu'elle renferme ne s'étaient pas encore développés ; comme si ses fraudes n'avaient pas été condamnées, ni ses réalités abominables mises à nu. « La Commune, s'écrie-t-on, veut abolir la propriété, base de toute civilisation ! » Oui, messieurs, la Commune se proposait d'abolir cette propriété de classe qui forme avec le travail du plus grand nombre la richesse du plus petit. Elle visait à exproprier les expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une vérité, en transformant les moyens de production, surtout la terre et le capital, qui servent aujourd'hui à asservir et à

exploiter le travail, en de simples instruments du travail libre et associé. Mais c'est du communisme, du communisme *impossible!* Pourquoi? Les membres des classes dominantes qui possèdent assez d'intelligence pour voir l'impossibilité de perpétuer le système actuel, — et ils sont nombreux, — sont devenus des apôtres zélés de la production coopérative. Si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège; si elle doit remplacer le système capitaliste; si des sociétés coopératives doivent régler la production nationale sur un plan commun, en la plaçant sous leur propre contrôle, et en mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont les conséquences inévitables de la production capitaliste, que sera-ce, messieurs, si ce n'est le communisme, le communisme *possible?*

Les travailleurs n'espéraient pas des miracles de la Commune. Ils n'ont pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savent bien que pour réaliser leur propre émancipation, et en même temps la forme plus noble vers laquelle la société actuelle se dirige par ses propres forces économiques, ils auront à traverser de longues luttes et toute une série de progrès historiques, qui transformeront les circonstances et les hommes. Ils n'ont pas à réaliser un idéal, mais à dégager les éléments de la nouvelle société, que la vieille société bourgeoise elle-même porte en ses flancs. Dans la conscience pleine et entière de leur mission historique, et avec la résolution héroïque de l'accomplir, les travailleurs peuvent se rire des grossières invectives des gens de plume et de la protection pédantesque de bienveillants bourgeois doctrinaires, répandant leurs banalités d'ignorants et leurs billevesées de sectaires, comme s'ils étaient les oracles infaillibles de la science.

Lorsque la Commune de Paris prenait dans ses propres

mains la direction de la révolution ; lorsque de simples ouvriers osaient, pour la première fois, empiéter sur le privilège gouvernemental de leurs « supérieurs naturels » ; lorsque, dans les circonstances les plus difficiles, ils accomplissaient leur œuvre modestement, consciencieusement et effectivement, — et pour des salaires dont le plus élevé égalait à peine la cinquième partie de la somme qu'une grande autorité scientifique a fixée comme le minimum qu'on pût offrir au secrétaire d'un certain conseil pour la direction des écoles, à Londres, — le vieux monde se tordait de rage à la vue du drapeau rouge, le symbole de la république du travail, flottant sur l'Hôtel-de-Ville.

Et, cependant, c'était la première révolution dans laquelle la classe des travailleurs eût été reconnue comme la seule classe capable d'initiative sociale, même par la grande majorité de la bourgeoisie parisienne, — les boutiquiers, les commerçants, les négociants, — les grands capitalistes seuls exceptés. La Commune les avait sauvés, par un sage accommodement, de cette éternelle cause de différends parmi les classes moyennes, — les comptes de *doit et avoir*. La même portion de la bourgeoisie, après avoir aidé à réprimer l'insurrection ouvrière de Juin 1848, avait été sacrifiée sans façon à ses créanciers par l'Assemblée constituante. Mais ce n'était pas là leur seul motif de se rallier à la classe des travailleurs. Ils croyaient qu'il n'y avait qu'une seule alternative : la Commune ou l'empire, sous quelque forme qu'il pût reparaître. L'empire les avait ruinés économiquement par le gaspillage de la richesse publique, par le débordement d'escroquerie financière qu'il avait favorisé, par l'aide qu'il avait donnée à la centralisation accélérée du capital, et à l'expropriation simultanée de leurs propres rangs. Il les avait supprimés politiquement et les avait

scandalisés par ses orgies : il avait insulté à leur voltairianisme en livrant l'éducation de leurs enfants aux frères ignorantins ; il avait révolté leur sentiment national en les précipitant dans une guerre qui donnait comme unique compensation de tant de ruines accumulées, la disparition de l'empire. Et de fait, après que toute la *bohème* bonapartiste et capitaliste fut sortie de Paris, le vrai parti de l'ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l'Union républicaine, s'enrôlant sous le drapeau de la Commune et le défendant contre les abominables calomnies de Thiers. La reconnaissance de cette majorité de la classe moyenne survivra-t-elle aux épreuves sévères du présent ? C'est là une question à laquelle le temps seul pourra répondre.

La Commune avait parfaitement raison lorsqu'elle disait aux paysans que sa victoire était leur seule espérance. De tous les mensonges éclos à Versailles et reproduits par les illustres pondeurs de copie de l'Europe entière, le plus insigne est l'assertion que les Ruraux représentaient les paysans de France. Imaginez donc l'affection que le paysan français doit porter aux hommes à qui, après 1815, il avait dû payer un milliard d'indemnité ! Aux yeux d'un paysan français, l'existence même d'un grand propriétaire foncier paraît un empiètement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait chargé son lopin de terre de l'impôt additionnel des quarante-cinq centimes, mais elle l'avait fait au nom de la Révolution ; tandis qu'à présent elle avait fomenté la guerre civile contre la Révolution, afin de transporter sur le dos du paysan la plus grande partie de la charge des cinq milliards à payer au Prussien. La Commune, au contraire, dans une de ses plus belles proclamations, avait déclaré que les vrais auteurs de la guerre en supporteraient seuls les frais. La Commune aurait délivré le

paysan de l'*impôt du sang*, lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait remplacé ses sangsues actuelles, le notaire, l'avocat, l'huissier et autres vampires ministériels, par des agents communaux salariés, élus par lui-même et responsables devant lui. Elle l'aurait délivré de la tyrannie du garde champêtre, du gendarme et du préfet ; elle aurait mis l'instruction par le maître d'école à la place de l'abêtissement par le prêtre. Or, le paysan français est avant tout calculateur. Il aurait trouvé tout à fait raisonnable que le salaire du prêtre fût fourni par les dons volontaires de ses paroissiens, au lieu d'être extorqué par le percepteur. Tels étaient les grands avantages immédiats offerts aux paysans de France par le règne de la Commune, et par ce règne seul. Il est donc tout à fait superflu de s'étendre ici sur les problèmes plus compliqués, mais capitaux, que la Commune avait la volonté et le pouvoir de résoudre en faveur du paysan, relatifs à l'accroissement constant de la dette hypothécaire, qui doit conduire à son éviction, à une époque rendue de plus en plus prochaine par le développement même de l'agriculture moderne et par la concurrence des agriculteurs capitalistes.

KARL MARX.

(Traduit par Charles Longuet.)

La Question syndicale en Belgique

LA SITUATION DES SYNDICATS BELGES

En Belgique, le mouvement syndical est venu vingt ans trop tard.

Pendant que les autres groupes économiques — coopératives et mutualités — croissent et se multiplient à l'infini et que l'organisation ouvrière, en général, grandit au sein de la société bourgeoise, les syndicats végètent lamentablement. Si l'on considère l'ensemble du pays, on peut même dire que leurs forces sont en décroissance.

L'industrie charbonnière occupe environ cent mille ouvriers, répartis dans les quatre bassins houillers de Liège, de Charleroi, du Centre et du Borinage. Le 25 décembre dernier, se réunissait à Charleroi, un Congrès national de mineurs. Les délégués examinèrent s'il n'y avait pas lieu, en présence de la période de prospérité sans précédent que traversait l'industrie charbonnière, d'exiger des patrons des augmentations de salaire et de déclarer la grève générale en cas de refus.

Ils durent reconnaître que la grève était condamnée à un véritable échec. Nulle part de trace d'organisation sérieuse. Il existe bien, dans quelques communes, des syndicats de trois ou quatre cents membres, mais les cotisations que l'on y paie sont dérisoires et, au bout de cinq ou six jours de chômage, les caisses de résistance seraient épuisées. Dans le bassin de Liège, qui compte

26,000 ouvriers mineurs, il y avait environ 300 syndiqués !

La grève fut remise à des temps meilleurs.

A Verviers et dans les environs, où l'on compte une population ouvrière de 30,000 tisserands et fileurs, c'est à peine s'il existe encore çà et là quelques noyaux d'organisation syndicale.

Dans l'industrie du transport, on ne connaît qu'un syndicat de cochers et de camionneurs à Bruxelles : il compte 200 membres. Signalons cependant les efforts que font les socialistes des grandes villes pour organiser les dockers. A Anvers, ils ont réussi à syndiquer 1,300 dockers sur 20,000 ; à Gand, 500 sur 2,000 ; et à Bruxelles, 50 sur 300.

LA STATISTIQUE

A Gand et à Bruxelles, les syndicats se sont maintenus. Dans cette dernière ville, ils sont même légèrement en progrès, ainsi que le prouve une enquête qui vient d'être faite par la Fédération bruxelloise du parti ouvrier. Il s'en faut cependant que ces syndicats puissent opposer une force de résistance sérieuse au patronat. Qu'on en juge :

Il existe actuellement 60 syndicats affiliés au parti ouvrier bruxellois. Ils comptent ensemble 5,834 membres.

En les classant au point de vue de leur effectif, on trouve :

Syndicats ayant 50 membres	18
— ayant de 50 à 100 membres	24
— ayant de 101 à 150 membres.	5
— ayant de 201 à 300 membres.	6
— ayant plus de 500 membres.	1

Quand on compare le nombre d'ouvriers syndiqués au

nombre d'ouvriers occupés dans les diverses professions, on trouve les proportions suivantes :

	Syndiqués.
	—
Menuisiers et charpentiers	5,5 p. 100
Ébénistes	2 —
Serruriers	8,5 —
Mécaniciens	9 —
Tailleurs . . . . (moins de)	1 —
Maçons et plafonneurs	4 —
Peintres	4 —
Boulangers.	16 —
Cochers, camionneurs	3 —

En 1891, la Fédération socialiste bruxelloise avait procédé à une enquête semblable. Le recensement qui vient d'être fait, prouve qu'en ces huit dernières années l'organisation syndicale à Bruxelles a réalisé un très léger progrès. En général, l'augmentation du nombre de syndiqués, comparée à l'ensemble des ouvriers du métier, varie entre 1 et 5 p. 100.

Il existe à Bruxelles une fédération du bronze qui comprend sept syndicats et qui est très solidement organisée. Elle comptait, à la fin de 1898, 790 membres sur 1,100 ouvriers environ occupés dans cette industrie.

A côté de ces syndicats socialistes il y en a deux qui ne s'occupent pas directement de politique, mais dont la grande majorité des membres sont socialistes : les gantiers et les typographes. L'Union des gantiers compte 700 membres, soit 93 p. 100 de syndiqués et l'Association des compositeurs-typographes plus de 1,400 membres ou 99 p. 100 d'associés.

Ces deux syndicats sont très solidement organisés, mais ils doivent surtout leur force à des circonstances locales ou spéciales.

Au surplus le syndicat des typographes est menacé par l'introduction des machines à composer dont l'usage se répand de plus en plus parmi les grands journaux quotidiens.

On pourrait fournir d'autres statistiques qui prouveraient qu'en Belgique l'organisation syndicale se fortifie quelque peu dans certaines industries, qu'elle est stationnaire ou en recul dans toutes les autres.

LES CAUSES

Quelles sont les causes du peu de progrès réalisé par la classe ouvrière dans le domaine de l'organisation syndicale ?

Les causes sont multiples. Et tout d'abord, comme nous le disions en commençant cet article, nous sommes venus beaucoup trop tard. On nous montre souvent en exemple les Trade-Unions anglaises; mais on oublie quelquefois que ces organisations ont pris naissance, il y a un siècle, en même temps que la grande industrie, qui n'a fait son apparition sur le continent que beaucoup plus tard.

Il y a, en second lieu, l'ignorance, l'indifférence des ouvriers, les petits salaires qui les empêchent de verser des cotisations sérieuses. L'organisation syndicale est surtout difficile chez les travailleurs dont la condition est la plus misérable. Les ouvriers syndiqués sont généralement ceux dont les salaires sont les plus élevés. Ils constituent l'élite du prolétariat.

En troisième lieu, l'ouvrier constate que l'intérêt matériel immédiat qu'il peut retirer d'un syndicat qui n'est pas fortement organisé, est devenu très précaire. Les coopératives lui fournissent les produits de première

nécessité à bon marché. Les mutualités lui procurent des secours en cas de maladie. Il entre très facilement dans les coopératives et les mutualités qui deviennent chaque jour plus puissantes. Mais que lui donne le syndicat en échange des cotisations qu'il verse? Combien y a-t-il d'Unions professionnelles qui accordent de sérieuses indemnités à leurs chômeurs et une pension à leurs vieux membres ?

Le but principal du syndicat, la résistance au patronat par la grève, est ruiné dans l'esprit des ouvriers. L'échec de la grande grève des mécaniciens anglais pour laquelle ces travailleurs avaient déployé tant de vaillance et de tactique savante, qui avait coûté tant de millions, qui avait été admirablement secondée, non seulement par toute la classe ouvrière d'Angleterre, mais encore par le prolétariat organisé du continent, ce douloureux échec a produit une impression profonde sur nos travailleurs syndiqués. Si un pareil mouvement échoue, que peut-on encore espérer de nos faibles syndicats avec leurs maigres ressources et leurs effectifs dérisoires ?

LES GRÈVES

La grève des mécaniciens ne venait que confirmer l'expérience de nos propres grèves. Chez nous aussi, la coalition des patrons a succédé à la coalition des ouvriers et nos statistiques prouvent que le nombre de grèves qui réussissent, même partiellement, diminue de plus en plus.

A Gand, en 1896, les patrons coalisés prononcèrent le lock-out de 2,000 mécaniciens. Les chômeurs, secondés par toute la classe ouvrière organisée de Belgique, luttèrent vaillamment, mais ils furent battus.

Quelques mois plus tard, à Bruxelles, 4,000 menuisiers abandonnèrent le travail, réclamant une augmentation de salaire. La grève avait été longuement préparée et habilement conduite. Les grévistes durent céder devant la puissance du syndicat des patrons.

Et cependant la solidarité de notre classe ouvrière est admirable. En ce moment même, 2,000 carriers soutiennent depuis deux mois, avec un courage, une ténacité, une énergie incroyables, une grève contre les maîtres de carrières des Ecaussines, dans le Hainaut. Les ouvriers de Soignies, petite ville des environs, viennent de faire savoir aux grévistes, par voie d'affiches, qu'ils recueilleront dans leurs familles 200 enfants de carriers, qu'ils entretiendront pendant toute la durée de la grève! Et cet exemple va être suivi par d'autres villes!

Et cependant, malgré tout, on s'attend, cette fois encore, à la défaite.

La résistance devient impossible. Nos syndicats les mieux organisés n'osent plus recourir à la grève, même dans les cas les plus légitimes.

L'Association des compositeurs-typographes de Bruxelles assiste presque impassible à l'introduction de la machine à composer dans les journaux. Or, la généralisation de l'emploi des machines à composer pourrait bien avoir pour résultat de disloquer cette association, la plus puissante et la mieux organisée des syndicats ouvriers de Belgique.

Les écrivains de l'avenir considéreront ces grandes luttes entre la classe ouvrière et le patronat comme des événements de premier ordre.

La grève des mécaniciens anglais marquera dans l'histoire de l'humanité une date aussi importante que les guerres de Napoléon Ier. Elle constituera le point de

départ d'une nouvelle orientation du mouvement ouvrier international.

LE ROLE DES SYNDICATS N'EST PAS FINI

Alors, dira-t-on, les syndicats sont devenus des rouages usés qu'il faut jeter ?

Non, au contraire, ils sont de plus en plus nécessaires. Seulement il faut les perfectionner, modifier leur tactique et les orienter vers d'autres buts.

La caisse de résistance ne doit plus rester la raison d'être essentielle et unique du syndicat. Cependant il faut la maintenir, d'abord parce que les ouvriers seront obligés, hélas! de recourir encore plus d'une fois à la grève. Ensuite parce qu'une forte encaisse est l'indice d'une organisation sérieuse et qu'une orgânisation sérieuse est la meilleure des mesures préventives contre les réductions de salaire.

Avant d'entrer en lutte avec un syndicat solidement organisé, les patrons réfléchissent aux pertes que la bataille va leur infliger. C'est dans les professions qui comptent le plus d'ouvriers syndiqués que l'on constate le moins de grèves.

Le Conseil général du parti ouvrier a institué une commission syndicale, spécialement chargée d'étudier toutes les questions relatives aux Unions professionnelles.

Cette commission a tenu, au mois de décembre dernier, une réunion dans laquelle on a recherché les moyens de maintenir et de relever les syndicats.

Voici les moyens qui y ont été préconisés :

1° Accorder aux syndiqués des avantages immédiats pour l'institution au sein de l'Union professionnelle de caisses de chômage et de caisses de retraite;

2° Instituer, dans la mesure du possible, des caisses à base de mutualité :

3° Prémunir les ouvriers contre la grève, arme dangereuse qui ne doit être employée que lorsque tous les moyens de conciliation ont été épuisés.

Mais il a été reconnu que les syndicats ne pouvaient plus uniquement borner là leur activité et que, sans cesser d'être des organismes de combat, ils doivent devenir des groupes d'études et d'éducation mutuelle, et que, par conséquent, il faut considérablement élargir leur rôle.

L'APPLICATION DES LOIS OUVRIÈRES

Les gouvernements les plus réactionnaires ont été obligés en ces derniers temps, par la force des circonstances, d'entrer dans la voie de la législation sociale.

En Belgique, nous avons depuis 1887 quelques modestes lois ouvrières. Elles étaient en vigueur depuis quelques années, lorsque des réclamations surgirent de toutes parts : les lois n'étaient pas appliquées. On organisa l'inspection du travail. Nouvelles réclamations. Les inspecteurs ne faisaient pas leur devoir, ils avertissaient les industriels de leur arrivée. Les lois ouvrières continuent à être violées impunément.

Des faits semblables ont été signalés dans tous les pays qui ont une législation sociale.

Eh bien, n'y a-t-il pas là pour le syndicat un rôle des plus utiles à remplir ? Qui mieux que lui est à même de contrôler l'application des lois qui intéressent plus spécialement les travailleurs ? Qui plus que lui peut plus impunément dénoncer leurs violations, soit au public par la voie des réunions publiques et de la presse, soit aux inspecteurs du travail, soit au gouvernement par l'intermédiaire des députés socialistes ?

Or, les lois ouvrières deviendront de plus en plus nombreuses à mesure que grandira le socialisme. Si l'on veut qu'elles sortent toute leur efficacité, il importe que leur application soit rigoureusement contrôlée. Pour organiser cette surveillance, nous ne voyons pas de meilleur organisme que le syndicat.

LA LÉGISLATION SOCIALE

Il y a mieux. La plupart de nos lois ouvrières ont été bâclées à la hâte, sans étude sérieuse et surtout sans matériaux suffisants. Elles ont des lacunes résultant souvent moins de la mauvaise volonté du législateur que de son ignorance de la vie des travailleurs. Elles sont toutes frappées de ce vice originel : les gouvernements bourgeois ne comprennent pas suffisamment les besoins et les aspirations de la classe ouvrière pour pouvoir légiférer efficacement en matière sociale, même lorsqu'ils ont le sincère désir de bien faire. L'élaboration de ces lois, au lieu de venir d'en haut, devrait venir d'en bas, et ici encore les syndicats ont un grand rôle à remplir.

Nous ne voulons pas dire que ce sont eux qui doivent rédiger les propositions de loi, mais ils peuvent très bien rassembler les matériaux nécessaires à leur élaboration. Grâce à leur expérience de la vie ouvrière, ils sauraient signaler les lacunes des lois existantes, dire sur quelle matière et dans quel sens on devrait légiférer. Quand un projet de loi intéressant spécialement les ouvriers est déposé au Parlement, les syndicats devraient en porter la discussion à l'ordre du jour de leur réunion, l'étudier, le faire examiner en tous sens, poser la question devant le public, communiquer leurs observations aux députés socialistes ou au gouvernement.

De même, un mandataire du prolétariat ne devrait

jamais déposer des propositions de loi sans en avoir conféré d'abord avec ses mandants, sans avoir mûrement étudié la question avec eux. Sinon, il s'expose à faire des propositions incomplètes, mal conçues, qui mécontenteront ceux-là mêmes dont il est chargé de défendre les intérêts.

C'est ce que la commission syndicale instituée par le Conseil général du parti ouvrier a compris. L'élaboration des lois ouvrières rentre dans ses attributions et, en ce moment même, elle discute le contrat de travail qui se trouve également en discussion à la Chambre.

L'ÉDUCATION INDUSTRIELLE DES OUVRIERS

Enfin le syndicat devrait avoir pour mission — au moins en partie — de faire l'éducation commerciale et industrielle des travailleurs.

Ce qui manque le plus au mouvement ouvrier belge, ce ne sont ni des orateurs ni des écrivains : ce sont des hommes capables d'administrer nos communes et de diriger des entreprises industrielles.

Nous avons créé des coopérations célèbres, qui font l'admiration des socialistes étrangers. C'est sur elles que repose tout notre mouvement socialiste. De nouvelles coopérations sortent de terre jusque dans les villages et, retranchés derrière ces forteresses, les travailleurs tirent à boulets rouges sur l'ennemi. Actuellement le parti ouvrier belge compte quatre-vingts sociétés coopératives affiliées. La *Maison du Peuple* de Bruxelles n'a pas moins de 14,000 familles affiliées et on connaît la puissance du *Progrès* de Jolimont et du *Vooruit* de Gand.

Les cléricaux, à leur tour, se sont mis — dans l'espoir de nous détruire — à organiser en sociétés coopératives les paysans et les ouvriers catholiques, ruinant ainsi, sans s'en douter, le système capitaliste.

Nous avons de plus la majorité des sièges dans plus de soixante-dix conseils communaux.

Pour diriger un tel mouvement, il nous faudrait des hommes instruits et capables.

Or, la plupart de nos coopératives, la plupart de nos communes sont administrées par des ouvriers, pleins de bonne volonté, mais qui font dix ou onze heures de travail par jour et qui n'ont reçu le plus souvent qu'une instruction rudimentaire. Aussi des fautes très grandes ont été commises, en divers endroits, et dans l'administration des communes, et dans l'administration de nos coopératives.

Et cependant ces coopératives résistent, et cependant elles prospèrent, ce qui prouve combien est supérieur au principe capitaliste le principe socialiste de la coopération.

Mais que de forces, que de ressources les ouvriers pourraient tirer de telles institutions, s'ils possédaient toutes les aptitudes nécessaires pour les administrer et pour les diriger! Un industriel nous disait récemment après une visite à la *Maison du Peuple* de Bruxelles : « Si je possédais une maison de commerce semblable à la vôtre, avec une clientèle aussi stable et aussi fidèle, j'aurais vite fait de doubler le chiffre de vos affaires et de ruiner tous vos concurrents ! »

Mais comment veut-on que des ouvriers puissent bien administrer des maisons de commerce qui font chaque année plusieurs millions d'affaires ? Ils n'en ont ni le temps ni les moyens. Ils savent produire, ils ne savent pas encore suffisamment diriger.

L'organisation syndicale ne saurait évidemment à elle seule donner toutes ces connaissances, mais elle peut y aider.

Beaucoup d'ouvriers — surtout ceux qui ne sont pas

organisés — ne connaissent de l'industrie dans laquelle ils sont occupés que ce qui les intéresse directement : leurs conditions de travail. Mais demandez combien d'ouvriers compte leur profession, quelles sont les conditions de travail de leurs compagnons, occupés dans une industrie similaire. où se trouvent les centres de production et de consommation des produits qu'ils fabriquent, quelles sont les causes des crises que leur profession traverse, quel avenir est réservé à leur industrie, et vous verrez. Non seulement les renseignements que vous recueillerez ainsi seront très incomplets, mais vous vous apercevrez qu'il y a telles de ces questions auxquelles ceux que vous interrogerez n'ont jamais songé. Dernièrement le secrétaire de la Fédération bruxelloise du parti ouvrier avait adressé un questionnaire de ce genre à 70 syndicats, il reçut 18 réponses plus ou moins convenables.

Et cependant ce sont là des connaissances que l'ouvrier devrait posséder et que le syndicat devrait lui donner.

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Il y a peut-être en Belgique cinq ou six syndicats qui ont donné cette forte éducation à leurs membres. Qu'une révolution économique éclate d'où le prolétariat sortirait victorieux, et ces syndicats seraient aptes, du jour au lendemain, à remplacer le patronat et à prendre la direction de leurs industries respectives.

C'est vers ce but que les travailleurs doivent tendre, car nous ne croyons pas à un État-Providence, organisant et réglementant toute la production humaine. Et s'il était possible, nous le repousserions encore, parce que, pour remplir sa mission, il serait obligé d'user d'un despotisme effrayant qui, bientôt, le rendrait insupportable à tous.

Une révolution se produisant dans l'état actuel des choses constituerait pour la classe ouvrière un effroyable désastre, par suite de l'anarchie économique qui en serait l'inévitable conséquence. Pour qu'elle sorte tous ses effets, il faut que les travailleurs soient plus instruits, qu'ils s'assimilent d'abord les aptitudes commerciales et industrielles de la bourgeoisie.

Au surplus, nous ne croyons plus guère à une soudaine et complète transformation sociale, mais à une transformation progressive de toutes les institutions humaines. Nous voyons surgir du milieu économique actuel, des syndicats, des coopératives, des mutualités. Nous considérons ces institutions comme des organismes qui finiront par avoir pour fonction la production et la distribution des richesses. Ce sont les embryons de la société de demain qui, en se développant, briseront leur enveloppe : le régime capitaliste.

C'est la pensée maîtresse du parti ouvrier belge dont l'action est double :

Organiser les travailleurs politiquement en vue de la conquête des pouvoirs publics, instrument indispensable pour réduire et pour détruire la puissance bourgeoise :

Créer et développer les œuvres économiques — syndicats, coopératives et mutualités — en prévision de l'avenir.

Auguste Dewinne.

Le Socialisme et l'Affaire Dreyfus [1]

(*Fin*)

III

Les socialistes se doivent la vérité. C'est la force de notre mouvement de ne puiser sa propre vertu que dans la libre critique de lui-même. Il faut se pénétrer de ce principe qu'*il n'y a pas de Raison d'État socialiste*. Chaque camarade a, non pas le droit, mais le devoir d'exprimer hautement son opinion sur les questions controversées de la doctrine et de la tactique. La liberté de discussion n'est pas seulement la *base démocratique* de notre action théorique et pratique, elle est encore la source de toute vie et de tout progrès. C'est dans cet esprit qu'on doit examiner l'action du parti socialiste dans l'Affaire Dreyfus.

Il n'est pas contestable que l'Affaire Dreyfus a surpris le socialisme français. Sans doute, tant qu'elle n'a eu qu'une répercussion minime dans la vie sociale, l'action du parti socialiste a été d'une énergie suffisante. On ne peut nier que le groupe parlementaire de l'ancienne Chambre, par son manifeste du 19 janvier 1898, par des interventions répétées à la tribune, ne soit intervenu dans la mesure exigée par les circonstances. Mais lorsque le caractère politique de l'Affaire s'est aggravé, et que les

---

(1) Voir le numéro du 15 février.

conflits se sont exaspérés, le socialisme français s'est trouvé désorienté. Et avant de s'être pleinement ressaisi, il a été en proie aux hésitations les plus contradictoires. En sorte que l'action du parti socialiste dans l'Affaire Dreyfus se divise naturellement en deux périodes : la période d'incertitude et la période d'action.

Durant la période d'incertitude — depuis le procès Zola jusqu'au suicide du colonel Henry — les forces socialistes se sont groupées en trois parties : une partie agissante, une partie hésitante, et une partie abstentionniste.

La *partie agissante* — c'est-à-dire celle qui s'est engagée sur le fond même de l'Affaire, — comprit d'une part Jaurès et la *Petite République* avec Gérault-Richard et une portion notable des Indépendants, d'autre part le *Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire,* avec Allemane, Joindy, etc.

Jaurès a été l'homme de la crise. Il a fait bénéficier le socialisme français de tout le profit qu'il pouvait tirer d'une époque si tragiquement révolutionnaire. Par lui, le mouvement socialiste est apparu comme un mouvement *réel*, que mène la *vie* et non le dogmatisme. Il en a montré le caractère profondément *humain*, et il a donné de la lutte des classes une conception non plus abstraite mais réaliste. Sa courageuse campagne de meetings, poursuivie au milieu des difficultés et des tiraillements, ses *Preuves,* monument admirable d'humanité émue et de logique prophétique, ont eu sur l'opinion publique une décisive influence. Il a jeté sur le socialisme français un éclat nouveau.

A côté de lui, faisant preuve du plus parfait *sens politique,* la *Petite République* — avec Gérault-Richard — a suivi les événements pas à pas, tiré des faits tout leur contenu révolutionnaire, combattu sans relâche la réaction

militariste et cléricale. Tandis que, se souvenant de son attitude aux temps troublés du premier Boulangisme, — alors qu'il était seul à agir dans le socialisme français qui s'abstenait, — le *Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire* a montré une fois encore que sa caractéristique était un merveilleux *instinct révolutionnaire.*

Cette intervention de la « partie agissante » du socialisme dans la « période d'incertitude » a été, à la fois courageuse et décisive : courageuse, parce qu'il a fallu mener la plus difficile des luttes contre l'opinion publique déchaînée et la démagogie débordante ; décisive, parce que la foi passionnée et la dialectique éloquente de Jaurès ont ébranlé les masses socialistes, et qu'aussi, sur le cours des événements, ses démonstrations lumineuses ont puissamment agi.

La *partie hésitante* du socialisme a été formée par le *Parti Socialiste Révolutionnaire.* Son action incertaine s'explique parce que sollicitée par deux directions contraires. D'une part, il voulait bien — conformément à sa politique traditionnelle — prendre, pour le plus grand intérêt du socialisme, une part active à l'agitation créée par l'Affaire. Mais d'autre part, il se refusait à sortir du terrain des généralités et à entrer dans le fond même de l'illégalité pour en analyser les éléments. Si bien qu'obligé de laisser à ses membres — qui se sont divisés sur cette question — pleine liberté d'allures, son activité s'est trouvée dispersée, et paralysée par là même. C'est cette position équivoque qu'après un premier manifeste, sanctionna le Congrès de Bourges du 11 septembre 1898, qui, tout en déclarant la guerre au militarisme et au cléricalisme, ne vit pas que le seul moyen pratique de les combattre était la discussion de l'Affaire *en elle-même.*

Les résolutions des Congrès déterminent la ligne générale de notre action. La formule n'a de sens que si elle est

illustrée par le fait. Décider de lutter n'est pas lutter, et les intentions ne sont pas des actes. Combattre, par exemple, le militarisme, cela ne peut vouloir dire, en l'espèce actuelle, que suivre dans ses détails l'Affaire Dreyfus, en donner l'explication, prendre les hommes qui y ont été mêlés et les faits qui la composent, mettre en lumière l'action des généraux et la corruption de l'État-Major, étaler toutes les tares de l'Armée, etc... On ne lutte qu'avec des faits particuliers.

D'ailleurs l'action du Parti Socialiste Révolutionnaire n'a pas été longtemps hésitante. A mesure que la situation est devenue plus grave, que le mouvement tournant de l'opinion s'est dessiné, il a commencé à agir. Il suffit de rappeler les conférences qu'il a organisées, les ordres du jour que ses groupes ont votés, et l'intervention au Parlement de ses députés, tels que Breton. Lorsque le suicide du colonel Henry est venu bouleverser la face des choses, le Parti Socialiste Révolutionnaire était prêt à s'engager pleinement dans la lutte.

La *partie abstentionniste* a été composée d'un côté par les éléments les plus prudents de l'extrême-droite du socialisme, tels que Millerand, et d'un autre côté par le *Parti Ouvrier Français*.

Les Indépendants qui, avec Millerand, préconisaient l'abstention du parti socialiste, mettaient en avant l'obscurité même de l'Affaire, le danger de s'aventurer sur ce terrain mouvant, et surtout la crainte de perdre une quantité trop grande d'électeurs. Ils se sont bornés d'ailleurs à suivre les mouvements de l'opinion publique, tels que les a successivement déterminés l'évolution de l'Affaire elle-même.

L'attitude du Parti Ouvrier Français offre un plus grand intérêt. C'est la seule fraction du socialisme qui ait mis à la base de son abstention, non plus une *discus-*

sion de fait, mais une *discussion de tactique*. Elle est aussi la seule dont les changements de posture aient été si marqués.

Jusqu'au lendemain des élections législatives, nos camarades du Parti Ouvrier Français furent parmi les partisans décidés de la révision du procès Dreyfus. On n'a qu'à rappeler et la résolution du Congrès régional de Roanne où furent votées, sous la présidence de Guesde, des félicitations à Zola « pour son acte héroïque », — et les conférences que donnèrent en sa faveur les propagandistes du Parti, tels que Zévaës, — et l'échec du député Chauvin, qui paya de son siège l'énergie de son attitude. Mais, après les élections générales, au moment où l'opinion en France devient plus que jamais hostile à la révision, nos camarades modifient brusquement leur ligne de conduite. Le vote de confiance au ministre de la guerre Cavaignac et le rejet de l'interpellation du socialiste Fournière par le groupe parlementaire du Parti furent les deux premiers actes marquants de cette évolution nouvelle. Le moment culminant en fut la publication par le *Socialiste* d'une *Déclaration* retentissante.

« Les prolétaires n'ont rien à faire dans cette bataille qui n'est pas la leur... Ils n'ont du dehors qu'à marquer les coups... Nous n'avons à être ni Esterhazystes ni Dreyfusards, mais à rester parti de classe, ne connaissant et ne combattant que la lutte de classe pour l'émancipation du travail et de l'humanité... » Tel est le principe que le Parti Ouvrier Français offrait à ses groupements comme règle de conduite. C'était l'application de la *grève générale* à l'action politique. Il y avait bien quelques phrases vagues invitant la classe ouvrière à « retourner contre l'ordre ou le désordre social les scandales » de l'Affaire. Mais, après les déclarations du début, ce

n'était là qu'un vœu platonique, plein d'équivoque, et sans portée pratique.

Il ne faut retenir de cette théorie abstentionniste — discutée plus haut — que la date de son apparition. Elle n'a été formulée qu'après que les élus du Parti eurent accordé leur confiance au ministre de la guerre Cavaignac. C'est là son plus grave tort. Elle peut laisser supposer qu'elle a été seulement émise en vue de légitimer l'action de députés trop prisonniers de leurs électeurs, et de les revêtir d'une sorte d'intangibilité, en les élevant au-dessus de toute critique et de tout contrôle de la masse.

D'ailleurs cette tactique resta lettre morte pour les régions industrielles où le Parti Ouvrier Français a ses plus forts groupements. Ceux-ci, livrés à eux-mêmes et guidés par leur simple conscience de classe, avaient spontanément agi dans le sens révolutionnaire. Le *Réveil du Nord* — l'organe quotidien du Parti, — traduisant les sentiments des ouvriers de Lille et de Roubaix, défendit avec une ardeur inlassable les droits de la personne humaine. Tandis que les groupes des régions petites-bourgeoises avaient une tendance à se laisser séduire par les phrases ronflantes de la démagogie militariste et antisémite.

Toutefois, cette attitude abstentionniste était trop contraire aux exigences de la réalité et à la politique du Parti Ouvrier Français — qui a toujours soutenu de ses votes les éléments avancés de la bourgeoisie contre les éléments réactionnaires — pour qu'elle durât longtemps. Un parti de lutte ne peut goûter, sur la rive, les douceurs du repos, pendant que devant lui se livrent les plus tragiques combats. L'inaction du Parti Ouvrier Français se changea, sous la pression des faits, en action continue. Et le même Parti, qui avait refusé de s'intéresser au

bourgeois Dreyfus, pour maintenir la liberté de la défense, s'intéressait au bourgeois Stappfer, pour sauvegarder la liberté de la pensée. Zévaës déposa en ce sens une interpellation.

Les faits donc secouaient l'inertie de nos camarades. Mais ce qui ne put manquer de leur ouvrir les yeux, ce furent les approbations qui vinrent à leur théorie abstentionniste du côté des nationalistes et des réactionnaires. L'*Intransigeant*, le *Gaulois*, la *Patrie*, en des éloges d'un lyrisme suspect, les félicitaient de leur attitude, qu'ils opposaient à celle de Jaurès. « *Notre passivité* — disait Kautsky au Congrès de Stuttgart — a *des conséquences pratiques autant que notre activité.* » Nos amis du Parti Ouvrier Français ont dû se rendre compte que la neutralité n'était pas une position tenable. Ils virent bientôt que leur action négative se transformait en action positive, — au profit des césariens de toute livrée.

Aussi le Congrès de Montluçon des 17, 18 et 19 septembre 1898 modifia-t-il la tactique préconisée jusqu'alors. En réponse à une note erronée, disant que le Congrès avait purement et simplement approuvé la *Déclaration* du mois de juillet, Lafargue écrivait dans la *Lanterne* du 24 septembre :

« Le Congrès de Montluçon, après une longue et vive discussion, a décidé, par un vote unanime, que *les militants du Parti Ouvrier ne devaient pas se borner à marquer les coups que se portent les deux fractions de la bourgeoisie,* guerroyant autour de la condamnation du capitaine Dreyfus, mais à s'armer des « scandales gouvernementaux, judiciaires et militaires » qu'elle étale aux yeux de tous, pour asséner des coups aux organisations militaires, judiciaires et parlementaires de la société capitaliste ».

Depuis ce moment, le Parti Ouvrier Français, poussé

dans l'action par les circonstances, entrera progressivement, et parfois comme à regret, dans la lutte engagée. Si bien qu'après le suicide du colonel Henry il déploiera toute son énergie et son action deviendra décisive. Le flot montant l'avait arraché au rivage et lancé en pleine mer.

Telle était, en face de l'Affaire Dreyfus, la situation respective des diverses fractions du socialisme français lorsque le suicide du colonel Henry précipita les événements, et fit passer le parti socialiste de la *période d'incertitude* à la *période d'action*. Le doute n'était plus possible sur le fond de l'Affaire, l'opinion publique opérait une brusque volte-face pendant que la réaction devenait plus menaçante. Il ne suffisait plus d'être sur la pente de l'action : il fallait agir. Le *Comité de Vigilance* fut formé sur l'initiative même du Parti Ouvrier Français, dans le but, disait Guesde, « de donner au pays l'impression d'un parti socialiste uni, *décidé à faire face à toute éventualité* ». « Le parti socialiste, disait encore le premier ordre du jour du Comité, ne permettra pas à la conspiration militariste de toucher aux trop rares libertés républicaines et il ne laissera pas la rue à ses réactions et à ses violences. »

Au Comité de Vigilance a succédé le *Comité d'Entente*, organisme permanent qui relie entre elles les forces agissantes du socialisme français. Dès ce moment, la lutte contre les puissances de réaction a été unitairement menée, soit dans le pays, grâce à l'action des fractions socialistes, soit au Parlement, grâce au groupe socialiste, et surtout à Fournière, Rouanet, Breton, etc. Pour ne rappeler que des événements récents, il n'est pas un socialiste digne de ce nom qui ait collaboré, avec les nationalistes, les antisémites et les monarchistes, à cette loi de coup d'État qu'est la *loi de dessaisissement*. Et lorsqu'à l'occasion de

l'élection du Président de la République les deux fractions ennemies de la bourgeoisie se sont livrées un décisif assaut, le socialisme tout entier s'est trouvé le soutien le plus décidé de la bourgeoisie libérale. Le *Socialiste*, qui autrefois recommandait l'abstention, avait raison de dire, dans son numéro du 26 février : « M. Loubet s'est trouvé le candidat des libéraux occasionnels et à temps. Les élus du Parti Ouvrier n'avaient pas à hésiter et n'ont pas hésité. *Ils ont voté pour le salut de la République, pour la sauvegarde des frêles garanties de libre examen, de libre contrôle, de libre discussion.* » Fidèle à sa mission, le socialisme a aidé à l'écrasement des facteurs réactionnaires et au triomphe des facteurs libéraux.

Troublé brusquement par la tourmente, le parti socialiste s'est donc — à la différence des autres partis — rapidement reconquis. Il a obéi aux injonctions des faits, et, en face de la bourgeoisie mortellement divisée, il dresse maintenant sa vivante unité.

IV

Les conséquences de l'Affaire Dreyfus — dans la mesure où il est possible de les déterminer — se sont manifestées à un double point de vue : à un point de vue général, et à un point de vue plus spécialement socialiste.

Du point de vue général, la bourgeoisie a prouvé en quelle considération elle tient les règles de justice et de droit dont elle couvre sa domination sociale. Brutalement, elle a arraché le voile, elle s'est montrée dans sa nudité, et elle a fait apparaître à quel point les rapports sociaux sont, non pas des rapports de droit, mais des rapports de force. Dans l'Affaire Dreyfus c'est la bourgeoisie elle-

même, violant la personnalité humaine, qui a méconnu la légalité, et ce sont les « partis subversifs » qui l'ont défendue. « L'ironie de l'histoire, a dit Engels, renverse tous les rôles. Nous, les « révolutionnaires », les « destructeurs », nous réussissons beaucoup mieux par les moyens légaux que par les moyens illégaux, par la destruction. Les partis d'ordre, comme ils se nomment, sombrent par la légalité même qu'ils ont créée. Ils crient désespérément avec Odilon-Barrot : « La légalité nous tue ! » Quant à nous, par cette légalité, nos muscles deviennent robustes, nos joues fraîches et notre mine est celle d'une éternelle santé. L'attitude actuelle des socialistes en est la plus belle illustration historique.

L'Affaire Dreyfus a jeté aussi un jour singulièrement vif sur l'état actuel de la bourgeoisie française. En France, la bourgeoisie en est arrivée à ce moment où elle ne peut plus supporter le régime républicain. Les vieux partis monarchiques et réactionnaires s'étaient *ralliés* à la république bourgeoise. — « forme politique sous laquelle ils peuvent dominer *en commun*, car cette république ne porte ni le nom des *Bourbons* ni le nom des *Orléans* : elle s'appelle simplement *Capital* ». Mais ils se sont cependant vite aperçus des dangers de la république. « Ils savent, dit Marx, en des pages qui semblent avoir été écrites pour la circonstance, que si la république complète leur domination politique, elle en ruine la base sociale dès le premier jour : la république les met ouvertement en face des classes opprimées et les force à lutter contre elle corps à corps, sans intermédiaire... » La domination de la propriété foncière et celle du capital — au même titre que celle de l'Église — ne souffrent pas un régime de libre discussion. Elles ont besoin d'un *gouvernement fort*.

Le sens du régime républicain nous apparaît donc

mieux, après la crise actuelle. Bourgeoisie et république sont deux termes antinomiques. Plus notre bourgeoisie française prendra conscience de ses intérêts de classe, plus elle luttera contre les institutions démocratiques. La république, en tant que manifestation politique, exprime bien, selon le mot de Marx, « *la forme sous laquelle s'accomplit le bouleversement de la société bourgeoise* ». La bourgeoisie le sait, et elle n'en veut plus. Le triomphe de la démocratie ne peut résulter que du triomphe du prolétariat.

Mais la conséquence la plus décisive peut-être de l'Affaire Dreyfus, c'est qu'elle a acculé la bourgeoisie à ce que Sorel a appelé une *catastrophe morale*. C'est un phénomène historique d'importance unique, que cette entrée en révolte contre la société dont ils étaient comme le couronnement, de l'élite des penseurs et des savants de la classe bourgeoise. Les meilleurs de la bourgeoisie ne croient plus en elle. Elle s'est immolée dans son cerveau et dans son cœur. Il se produit ainsi, aux approches des grandes transformations sociales, un profond ébranlement des esprits. L'ancien régime était ruiné dans les consciences avant de l'être dans les faits. La catastrophe morale précède toujours la catastrophe politique.

Il est enfin un dernier résultat général de la crise présente. La lutte contre l'Armée est devenue, en France, pour la première fois possible. Le sabre, l'idole sainte des partis de réaction et de démagogie, a pu être contesté. Et ce n'est pas une maigre conséquence. Nous sommes le pays le plus militariste du monde. Tout y a contribué chez nous. L'évolution de notre régime militaire a abouti à l'équivoque qui assimile l'armée nationale à la nation armée. On a voulu démocratiser l'armée : on a militarisé la démocratie. Nous sommes, en outre, un pays vaincu, où les souvenirs de la défaite ont été surexcités par les

partis politiques, et nulle part ailleurs qu'en France le patriotisme n'est à ce point hypertrophié. Et si on ne nous dit plus que nous sommes « le peuple élu de Dieu », on nous raconte toujours que nous sommes « le conducteur de l'humanité ». Si l'on ajoute enfin que la France est un pays de petite bourgeoisie, où la démagogie par conséquent a le triomphe facile, on se rendra pleinement compte de la portée de ce résultat.

Sans doute, la lutte contre l'Armée a été peut-être jusqu'ici faiblement menée. Il n'est pas toujours possible d'être assez courageux, comme un Urbain Gohier, pour assumer le discrédit qui s'attache à une telle campagne. Mais cependant les premiers pas sont faits. Les conseils de guerre, dernier vestige des juridictions d'exception, sont ébranlés : le Code militaire, fait pour des soudards professionnels, ne trouve guère plus de défenseurs ; la réduction du service militaire est une réforme de demain : et de toutes parts est affirmée la nécessité d'adapter l'organisme militaire aux exigences de la conscience moderne.

Ce sont là les principales conséquences de l'Affaire Dreyfus au point de vue général. Le péril est détourné, le développement intérieur de la forme politique républicaine est assuré ; et, en attendant qu'il réalise lui-même le pur régime démocratique, le *prolétariat est apparu comme la base nécessaire et comme la sauvegarde de la démocratie*.

Quant aux résultats qui s'en dégagent au point de vue socialiste, ils sont de deux sortes : d'ordre théorique et d'ordre pratique.

Le socialisme français — et ce sont là les résultats théoriques — sortira de la crise plus *réaliste*. Il aura une confiance moins superbe aux quatre ou cinq formules traditionnelles, et il se rendra compte qu'il ne suffit pas,

comme l'a dit Jaurès, de les prononcer pour résoudre les problèmes pratiques. La vie est plus complexe que ne le laissait supposer le formulaire habituel, et le mouvement historique ne ressemble pas à une chaîne de théorèmes. La lutte de classes prendra son sens concret. Les classes ne seront plus considérées comme des cercles concentriques qui ne se pénètrent ni ne s'influencent. Les conditions de développement du mouvement ouvrier se préciseront, par une conscience plus nette du milieu où il évolue. La belle désinvolture doctrinariste de la période des débuts a ses jours comptés. Dans l'Affaire Dreyfus, les formules se sont heurtées aux faits, et elles ont volé en éclats. C'est une *révolution de la méthode*.

De sorte que l'évolution doctrinale du socialisme français suivra celle du socialisme dans les autres pays. Le socialisme sera conçu comme *une question de tous les jours*. On cessera de vouloir sauter à pieds joints de la société capitaliste dans la société communiste, et on vivra de la vie présente. On se convaincra que le prolétariat n'a pas une existence extra-capitaliste, *et qu'il n'est de question se posant dans la société bourgeoise qui ne nécessite et comporte une solution socialiste*. La société capitaliste apparaîtra comme un plexus formidable de forces, dont on ne viendra pas aussi facilement à bout qu'on le croit, et les derniers restes de la tactique *révolutionnariste* disparaîtront peu à peu.

Le fait de soutenir la partie libérale de la bourgeoisie contre la partie rétrograde ne sera plus considéré comme une diminution du socialisme. On se souviendra davantage du vieux *Manifeste des Communistes* où Marx et Engels se sont gardés de tracer des schèmes simplistes ; où ils n'ont pas donné de la classe bourgeoise la représentation lassallienne qui ne voyait en elle qu'une seule masse réactionnaire ; et où ils ont conseillé à la partie

avancée du prolétariat de marcher toujours avec les facteurs libéraux de la bourgeoisie, contre les facteurs réactionnaires. Ce sera une transformation de la tactique.

Enfin, le caractère de classe du mouvement socialiste ne pourra plus annihiler son caractère humain. Ce n'est pas un retour à la vieille idéologie bourgeoise que d'introduire des préoccupations morales dans le socialisme. C'est simplement un acte de fidélité aux traditions de l'Internationale qui donnait comme mission aux partis socialistes la défense des opprimés et des faibles. Cela d'ailleurs n'ira pas sans profit. Grâce à l'attitude des socialistes dans l'Affaire Dreyfus, une grande partie des intellectuels de la bourgeoisie sont venus accroître nos rangs. Non pas peut-être ces savants qui avaient quitté subitement leur laboratoire et que leurs creusets ou leurs bocaux rappellent, mais les jeunes consciences que cette période tragique a profondément troublées. Le socialisme prend peu à peu à la bourgeoisie tout ce qui lui reste de beauté et de force.

Les résultats d'ordre pratique que le socialisme a tirés de l'Affaire Dreyfus ne sont pas moins importants que les résultats d'ordre théorique.

D'abord, la nécessité de la constitution d'un organisme socialiste unique s'est manifestée plus fortement que jamais. Il est certain qu'un parti unitaire de classe ne se serait pas ainsi laissé surprendre par les faits, et n'aurait pas permis une telle déperdition de forces. Cela a été si bien senti, et les circonstances l'ont à ce point imposé, que l'idée de l'*union socialiste* a pris corps au cours de l'Affaire et qu'ont été jetés les germes rudimentaires de la future organisation.

Ensuite, l'*épuration* du parti socialiste, le rejet des éléments nationalistes et antisémites a été une conséquence

non moins appréciable. Sans doute, les socialistes conscients savaient à quoi s'en tenir à l'égard de pareils éléments, mais ceux-ci étaient pourtant capables d'agir sur la partie non encore pleinement socialiste du prolétariat. De ce point de vue-là aussi, la constitution d'un parti unique s'impose. Il s'agira de délimiter les frontières du socialisme : les discours n'y suffisent pas, un organisme de classe est nécessaire.

Le dernier enseignement qu'au point de vue pratique le socialisme doit retirer de l'Affaire Dreyfus, c'est que l'union s'est réalisée sur le terrain des faits, et non des controverses doctrinales. La vie apparaît ainsi comme le grand terrain de conciliation. L'unité socialiste ne naîtra que du travail en commun. *L'action pratique rapproche, les discussions abstraites divisent.*

Telle a été l'action du socialisme français dans cette période de décomposition sociale intensive qu'a été l'Affaire Dreyfus. Il en a seul, il en pouvait seul tirer profit. Il a été en fin de compte à la hauteur de son rôle. La crise peut se poursuivre et les complications surgir : quoi qu'il arrive, la bourgeoisie en dissolution le trouvera prêt à user de ce qu'Engels appelait le seul droit historique du prolétariat : le droit à la révolution.

HUBERT LAGARDELLE.

La Situation Politique en Finlande

UN COUP D'ÉTAT

En ce moment se passent en Finlande des événements d'une gravité extrême, et dont les conséquences semblent devoir être incalculables tant pour le pays lui-même que pour l'empire russe. Ils sont en tout cas significatifs au plus haut degré de l'orientation actuelle de la politique intérieure du tsar.

Pour en mieux mesurer la portée, un court résumé historique est nécessaire. Après avoir conquis la Finlande sur la Suède, en 1804, Alexandre I[er] réunit à Borgo les représentants du pays, et là il promit « d'élever la Finlande au rang des nations ». Il accorda au grand duché une Constitution, des garanties d'autonomie, une espèce de gouvernement représentatif, une administration à part, représentée par un Sénat siégeant dans la capitale, et à Pétersbourg par un ministre secrétaire d'État de Finlande, chargé seul de traiter au Conseil les affaires du pays. Il jura, pour lui et ses successeurs, le maintien de ces libertés. Un pas de plus fut fait par Alexandre II qui, en 1863, réunit la première diète, en 1867 créa pour le grand duché une monnaie spéciale, organisa une poste, et en 1877 une armée finlandaise. A l'abri de ces garanties, le pays se développa économiquement et industriellement d'une manière brillante. Sa population s'accrut rapidement, son crédit devint un des plus solides, des économies. montant à l'heure présente à près de 100 millions, témoignèrent de sa prospérité financière. Helsingfors, sa capitale, compte, à côté d'une Université florissante, nombre de sociétés savantes et très actives. Bref, ce petit pays sut, par une administration prudente et aussi libérale qu'on peut la

concevoir dans les États du tsar, se faire une situation qu'envierait maint grand empire.

Mais l'existence, aux portes mêmes de Pétersbourg, de ce foyer de progrès et de vie porta vite ombrage au parti panslaviste. Dès le règne d'Alexandre II, la campagne commença dans la presse russe, à la cour, dans les conseils du prince, avec toute la mauvaise foi requise, contre les institutions et la population du grand duché. Tant que vécut Alexandre II, les nationalistes à outrance ne gagnèrent pas de terrain. Mais avec son successeur commencèrent les mauvais jours pour la Finlande. Alexandre III ne dissimula jamais son peu de sympathie pour les quelques libertés dont jouissait le pays. En 1893, un comité fut même réuni, qui élabora des projets de fusion, des réformes de la constitution finlandaise en vue de la mettre d'accord avec les lois du reste de l'empire. Pourtant les efforts du ministre de Finlande réussirent à écarter le danger. D'ailleurs, le tsar, quoique hostile à l'autonomie, avait une idée nette du fondement légal sur lequel elle s'appuyait; et en 1895 les travaux du comité s'arrêtèrent et allèrent dormir dans les cartons des archives.

Ce ne fut pourtant qu'un répit. Les panslavistes, et à leur tête le procureur général du Saint Synode, Pobedonostsef, réussirent à gagner le ministre de la guerre Vannovski, et un projet de réforme de l'armée finlandaise fut élaboré pendant les derniers temps du règne d'Alexandre III. La mort de l'empereur amena un nouveau retard. Nicolas II en montant sur le trône jura le maintien intégral de la constitution finlandaise. Ce qui n'empêcha pas le projet de loi d'être approuvé par lui. De nouveaux efforts du ministre de Finlande en avaient pourtant écarté la présentation, jusqu'au jour où le général Kouropatkin remplaça Vannovski comme ministre de la guerre. Jeune, énergique, il arrivait du Turkestan, avec des idées de gouvernement assez peu propres à être appliquées dans un pays de civilisation occidentale comme la Finlande. Il l'emporta cependant. Une diète extraordinaire fut convoquée pour examiner le projet de loi militaire.

Ce projet contient les plus grandes menaces pour l'autono-

mie finlandaise. Le contingent annuel et la durée du service y sont augmentés. Mais le plus grave est l'abolition de la clause stipulant que les Finlandais ne feront leur service qu'à l'intérieur du grand duché. Cette stipulation n'est pas aussi bizarre qu'il peut sembler au premier abord à des Français ; car, la population ne parlant que deux langues, suédois et finnois, il était matériellement impossible de lui faire accomplir le service militaire en Russie. Selon le projet actuel, au contraire, non seulement ces soldats qui ne comprennent pas un mot de russe pourraient être envoyés jusqu'en Sibérie, mais les officiers russes, qui ne parlent ni suédois ni finnois, auraient le droit de servir dans les troupes finlandaises. Cette clause est encore de plus grande portée que la précédente, car ces officiers russes deviendraient *ipso facto* citoyens finlandais, et, tout officier pouvant, en Russie, occuper un emploi civil, il y aurait là un détour habile permettant de russifier à bref délai toute l'administration du pays.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit, le 19 janvier, la diète extraordinaire, malgré le refus fait par le Sénat de Finlande de sanctionner le projet : première illégalité. Le discours du trône, les paroles prononcées par le nouveau gouverneur général de Finlande, la réponse impériale à un télégramme des États ne présageaient pas des intentions favorables au pays. Déjà, dans une interwiew, le gouverneur avait laissé entendre que la diète n'était convoquée que pour émettre un avis, mais que l'empereur déciderait ensuite. Pourtant, il était certain que les États repousseraient le projet. Que faire, puisque la constitution de 1809 leur donne le pouvoir législatif ? Vite on exhuma à Pétersbourg les projets du comité de 1893.

Une commission, composée exclusivement de Russes, se réunit pour les reprendre. Le travail fut achevé dans les premiers jours de février. On n'avait pas osé exclure le ministre de Finlande. Malgré son opposition et ses réserves formelles sur la légalité des travaux, l'ensemble des projets fut soumis à la ratification impériale. Au conseil d'Empire, on en fit un règlement, qui fut publié au journal officiel russe le vendredi

5/17 février, et envoyé au Sénat de Finlande pour être promulgué par lui dans le duché.

Pour en comprendre la portée, il est bon de rappeler les dispositions de la Constitution. Aucune loi ne peut être promulguée en Finlande, si elle n'a été examinée au préalable par le Sénat, qui donne son avis, puis votée par les États à leur session ordinaire, et envoyée, avec avis conforme, par le Sénat au ministre de Finlande, seul qualifié pour en traiter au conseil d'Empire. Il ressort de la Constitution qu'on ne peut légalement faire de règlements ou lois qui s'appliquent à la fois à la Russie et à la Finlande, au moins sans avoir suivi la voie législative que nous venons de décrire. Or le décret du 5/17 février, précédé d'un manifeste impérial, établit une distinction entre les lois touchant les intérêts généraux de l'Empire ou les relations de la Russie avec la Finlande, et les lois purement locales de Finlande. Pour les premières l'empereur se réserve la puissance législative dans toute l'étendue de l'Empire, y compris la Finlande. Toutes les modifications qu'il y aura lieu d'apporter à la Constitution finlandaise pour l'harmoniser avec les lois russes, seront élaborées, non plus par le ministre de Finlande (selon les termes précis de la Constitution de 1809) mais par le ministre compétent de l'Empire de concert avec celui de Finlande, et rapportées au conseil non par le deuxième mais par le premier (autre modifibation de la Constitution). Les États de Finlande et le Sénat pourront être consultés, mais purement consultés, sans que leur opposition lie le pouvoir du tsar qui pourra passer outre (contrairement aux termes de la Constitution).

Malgré les termes bienveillants de la lettre impériale, qui assure que ces mesures sont prises dans l'intérêt de la Finlande, « dont le bien-être ne peut résider que dans une union toujours plus étroite avec le reste de l'Empire », on ne peut se tromper sur le sens de ce décret. Déjà sa promulgation est contraire aux lois fondamentales de la Finlande, puisque ce règlement, qui tend à bouleverser le fonctionnement de l'autonomie finlandaise, n'a été ni élaboré, ni examiné par le Sénat et les États, ni rapporté par le ministre de

Finlande. Le Sénat de Finlande, invité à le promulguer, s'est divisé. Le procureur a fait ses réserves formelles, et il n'y a eu qu'une faible majorité pour l'acceptation. En revanche, le Sénat a décidé d'envoyer une députation à l'empereur pour attirer son attention bienveillante sur la portée de ce manifeste.

Il n'est pas douteux qu'avec une interprétation libérale du décret, on pourrait garder de l'espoir. Mais le vague même des termes est une menace de plus, surtout parce que c'est l'empereur qui se réserve de faire la distinction entre les « lois d'Empire » et les « lois locales ». De plus, l'administration russe ne semble pas portée à une interprétation favorable aux intérêts finlandais. La censure fonctionne avec une rigueur inusitée. Des règlements nouveaux interdisent aux journaux finlandais de s'occuper des affaires en cours et de commenter les projets de loi soumis aux États. La maladresse d'un censeur qui, traduisant en russe un article suédois, fit un contresens grossier, a amené la suppression par le gouverneur de deux journaux. En un mois, six numéros seulement d'un journal de Stockholm ont échappé aux rigueurs de la censure.

Aussi la population, déjà fort attristée par le projet de loi militaire, est-elle plongée dans la consternation. Le lendemain de la promulgation du dernier décret, une manifestation a eu lieu, avec le plus grand calme d'ailleurs, où l'un des orateurs, par une allusion habile, n'a prononcé que l'éloge du projet de désarmement émis par le tsar. Les journaux commentent la Constitution de 1809 ; sans prononcer le mot de coup d'État, ils montrent bien que telle est la chose en fait.

En revanche les panslavistes triomphent. Ils répandent les nouvelles les plus folles. Leur projet avait été bien préparé. La *Petite République*, trompée par un correspondant, avait annoncé des révoltes de troupes en Finlande : il n'y en a jamais eu l'ombre. On le voudrait en haut lieu ; le bruit court que la garde fait des manœuvres d'hiver (?) sur les frontières finlandaises.

Et le parti russe à Pétersbourg, exploitant l'antipathie du tsar pour le ministre de Finlande, sa piété filiale, son igno-

rance des événements réels et de la Constitution de Finlande, prépare d'autres projets de « lois d'Empire ». On va introduire les timbres russes en Finlande. Comme on les vendra en monnaie finlandaise, c'est une perte évaluée à 100,000 roubles par le ministre des finances. Le général Kouropatkin tient bon et le Trésor perdra la somme. Pas longtemps d'ailleurs, car on va réformer la monnaie, et introduire le rouble. Du coup, le crédit finlandais sera ruiné. En même temps, les conditions économiques seront bouleversées, car ce qu'on vend 1 mark (1 franc) se vendra ensuite 1 rouble, etc., etc. Il est question d'introduire le russe comme langue officielle et de chasser le suédois. Où s'arrêtera cette extension des « lois d'Empire » ? Il est difficile de le prévoir. En tout cas, voilà une population plongée dans le désespoir, son ascension économique arrêtée, pour la satisfaction de quelques panslavistes. Les plus cyniques du parti ne cachent pas leur intention. Ils reconnaissent la supériorité immense du peuple finlandais et de sa culture d'esprit, mais ils avouent qu'ils veulent arrêter ce progrès, et ralentir la marche, pour égaliser le niveau des sujets du tsar. Conception bizarre, qui prend pour mesure le plus bas degré de l'échelle, et trouve son triomphe dans l'écrasement d'un peuple !

J. Deck.

CHRONIQUE SOCIALE

LETTRE DE RUSSIE

Pétersbourg, 6 mars.

Chers camarades,

Toutes les facultés et les écoles supérieures de Pétersbourg et de Moscou (et quelques-unes en province) sont fermées. Une grande agitation règne parmi nous depuis quinze jours, non seulement parmi les révolutionnaires de toute nuance, parmi les socialistes et même parmi les simples « libéraux », mais aussi parmi les fils de la bourgeoisie réactionnaire, de la bureaucratie et de la noblesse, eux qui jusqu'ici restaient indifférents à nos souffrances et trop souvent hostiles à nos revendications. Ce n'est pas que toute la jeunesse russe ait enfin compris que ses intérêts sont communs. Les éléments qui la composent sont trop hétérogènes, puisqu'à côté d'un jeune comte dépensant des milliers de francs par mois on voit de pauvres diables venus d'un coin lointain de notre vaste pays, attirés par la fascination de la science et ne possédant que leur cerveau. Si le mouvement a pris une étendue si considérable, c'est que les revendications, qui réunissaient tant d'éléments disparates, étaient minimes. Il s'agissait de la conduite de la police à l'égard des citoyens en général et de la jeunesse intellectuelle en particulier.

L'agitation commença le 20 février. Le 13, le directeur des quatre facultés de Pétersbourg, craignant des troubles à l'occasion de l'anniversaire de notre Université, porta à notre connaissance une déclaration où l'on nous menaçait de l'intervention de la police, en cas de désordre. Il invoquait la loi, comme si dans un pays despotique la loi ne fait pas un avec la

force policière : selon le mot de Jésus, celui qui a créé la loi a le droit de la violer.

Lorsque, le jour de l'anniversaire, le directeur monta à la tribune, dans la grande salle de l'Université, pour prononcer son discours commémoratif, il fut accueilli par des sifflets et du bruit. Il ne put parler, et dut descendre, en présence de 2,000 étudiants, des professeurs et d'un public nombreux.

Dès le matin, le préfet de la ville avait couvert les rues de nombreux détachements à pied et à cheval. Au sortir de l'Université, les étudiants voulurent se disperser par petits groupes. Une partie voulut traverser le fleuve par le pont du Palais : il était barré. Ils se dirigèrent vers le pont voisin : ils le trouvèrent occupé par la force publique. Les gardes à cheval s'avancèrent alors sur les étudiants qui lancèrent quelques boules de neige sur les chevaux.

Les gardes se précipitèrent comme des brutes, sur les jeunes gens qui, sans armes, ne pouvaient se défendre. Ils frappèrent à coups redoublés de leurs fouets les étudiants, le public, les femmes. Un étudiant eut l'oreille arrachée.

C'était une attaque préméditée. La preuve en est qu'en temps ordinaire les gardes n'ont pas de fouet : ils les avaient donc reçus la veille. Ces fouets de plus laissèrent des traces profondes, malgré les pelisses. C'étaient des fouets d'une nature spéciale, probablement métalliques.

Les étudiants se réunirent dans la grande salle de l'Université et décidèrent en masse d'abandonner les cours dans le but de faire fermer l'Université : c'était leur seul moyen pour forcer l'attention du public et du gouvernement. Une députation des étudiants blessés se rendit ensuite chez le directeur, qui leur répondit, dit-on, « qu'il est utile parfois aux jeunes gens d'avoir la « gueule » cassée ». La conséquence de l'agitation fut que mille jeunes gens furent privés de leur carte d'étudiants et chassés de l'Université. Plus de deux cents reçurent l'ordre de quitter Pétersbourg, parmi lesquels s'en trouvaient quelques-uns qui n'avaient pris aucune part au mouvement.

Les jours suivants, les étudiants se réunirent encore à

l'Université, puis, après la fermeture, dans le grand restaurant des Facultés; chaque jour des bulletins secrets annonçaient l'état de la situation. Toutes les écoles supérieures et l'opinion publique étaient de notre côté. Une audience de l'empereur fut accordée à deux professeurs, et le Conseil des ministres dut s'occuper deux jours de ces affaires.

De leur côté, les organisateurs des troubles, c'est-à-dire le ministre de l'intérieur, le préfet de la ville et le ministre de l'instruction publique s'efforçaient de transporter la question sur le terrain politique. Leur but était de faire punir sévèrement la jeunesse et de justifier leur propre conduite. Mais la conduite correcte de nos camarades fit échouer ces tentatives. Le 4 mars, l'empereur ordonna de constituer, sous la présidence de l'ancien ministre de la guerre, une commission ayant pour but de faire une enquête et d'obliger les directeurs eux-mêmes à rétablir l'ordre sans l'intervention de la police. Et puis l'on nous a dit que c'était là une victoire !...

En 1848, la légion académique de Vienne marchait à la tête des travailleurs, pour revendiquer les libertés politiques. L'attitude des étudiants était joyeuse, leur cri était un cri d'espérance, car ils s'appuyaient sur la force des classes ouvrières et, grâce à cette force, ils espéraient obtenir ce qu'ils réclamaient. Nous, nous sommes seuls, et nos forces ne sont rien en face de celles du géant réactionnaire. Notre cri est un cri de désespoir. C'est le cri de la personnalité humaine outragée. Nous n'avons pas, nous autres, à espérer l'appui des forces d'en bas. Même contre les abominables abus de la police, c'est-à-dire pour obtenir seulement à notre profit le respect de la loi, il faut implorer grâce devant un trône maculé du sang de nos pères et de nos frères.... X.

ASSISTANCE

Le *Bulletin de l'Office du travail* (janvier 1899) donne la statistique des professions des hommes recueillis en 1897 dans les refuges municipaux et dans les asiles de l'hospitalité de nuit à Paris.

Sur 118,070 hommes recueillis dans les onze asiles, dont trois municipaux, on compte 113 professeurs, 101 instituteurs, 29 étudiants, 12 journalistes et hommes de lettres, 134 clercs de notaires et d'avoués, 29 interprètes, 39 géomètres, 4 architectes, 75 artistes dramatiques et lyriques, 38 musiciens, 13 gymnastes, 475 infirmiers.

On compte d'autre part 320 graveurs, 114 dessinateurs, 188 sculpteurs, 385 doreurs, 408 ouvriers d'arts divers et 3,362 employés de commerce, 1,475 comptables, 497 voyageurs et courtiers, 12 négociants, 8 pharmaciens.

Les refuges et asiles de nuit, en 1897, ont aussi abrité 16,470 femmes, parmi lesquelles 19 artistes, 56 employées de commerce, 93 garde-malades et infirmières, 4 gouvernantes, 32 institutrices.

Sur ces 137,329 individus des deux sexes hospitalisés, on compte 11,113 étrangers, et 126,216 Français, soit 92 p. 100.

Les refuges municipaux et la société philanthropique ont distingué parmi les Français ceux de la Seine et ceux des autres départements. Sur 47,017 individus reçus dans ces deux genres d'établissements, il y a 10,767 Parisiens, soit 23 p. 100, et 36,250 provinciaux.

ÉDUCATION

Conférences pour l'instruction ouvrière. — Depuis 1894 a eu lieu en France la « renaissance » des cours d'adultes et des veillées populaires. En 1894-1895 il y avait 8,288 cours d'adultes ; en 1897-1898 il y en a 30,368, sans compter 5,000 cours professés dans les sociétés d'instruction. Les conférences populaires ont monté pendant la même période de 10,379 à 117,752. L'Académie de Lille vient en tête. A Clermont, les professeurs se sont abouchés avec la fédération des chambres syndicales ouvrières et vont en dehors, à Moulins et à Riom.

A Lille, grâce à la municipalité ouvrière, qui prend les frais à sa charge, et à l'autorité académique, qui prête les salles d'école, on a institué des veillées, sur le modèle de celles de Paris dirigées par Maurice Bouchor, Bazet, etc. Des profes-

seurs du lycée et des facultés font des lectures commentées, récitent des scènes de comédie; des amateurs exécutent de la musique classique ou moderne. De plus, le groupe lillois a organisé des causeries de vingt minutes sur des questions d'hygiène, de physique, chimie, astronomie, éducation, morale, géographie, histoire, avec le concours des professeurs des facultés.

CONGRÈS

Congrès général des syndicats en Allemagne. — La Commission générale des syndicats allemands (siégeant à Hambourg) a lancé un appel convoquant les syndicats au troisième congrès général qui aura lieu le 8 mai 1899 à Francfort sur le Mein.

L'ordre du jour provisoire est ainsi conçu : 1° Organisation intérieure du congrès. 2° Rapport de la Commission générale et discussion des projets relatifs à : *a)* l'agitation : *b)* l'extension des pouvoirs de la Commission générale; *c)* secours de grève et statistique; *d)* question relative à l'organe central des syndicats allemands le *Correspondenzblatt.* — 3° Droit de coalition. — 4° Inspection du travail. — 5° Les tarifs syndicaux. — 6° Le placement. — 7° Secrétariat ouvrier. — 8° Rôle des Unions. — 9° Questions diverses.

D'après les décisions du dernier congrès tenu à Berlin du 4 au 8 mai 1896, ont le droit de participer au congrès toutes les organisations centrales et toutes les organisations locales qui ne peuvent s'organiser centralement. Sont exclus du congrès tous les syndicats qui sont en retard de trois trimestres pour le paiement de leur cotisations. Les syndicats ont droit à un délégué par 3,000 membres; — les syndicats de moins de 3,000 membres ont droit à un délégué. Les décisions importantes sont prises à la majorité des membres représentés.

J. Rivière.

Erratum. — Dans le numéro du 1er mars, p. 225, 22e ligne, au lieu de : Vers la même époque, en 1846, lire : A une époque postérieure, en 1866.

La Situation Économique en Serbie

L'*Annuaire statistique* du royaume de Serbie vient de paraître. Il importe de signaler aux lecteurs du *Mouvement Socialiste* quelques faits bien caractéristiques de la vie sociale de ce pays.

Tout d'abord, signalons l'extension des villes et la dépopulation relative de la campagne. De 235,887 en 1884 le nombre des habitants des villes s'élève aujourd'hui à 319,375, c'est-à-dire que le taux de l'augmentation de la population urbaine est, en onze ans, de 31.2 p. 100. Quant à l'accroissement de la population de la campagne, il est beaucoup plus lent : de 1,665,849 en 1884, il s'élève, en 1895, à 1,993,109, c'est-à-dire une augmentation de 19.7 p. 100.

En outre, les villes deviennent de plus en plus des centres prépondérants de la vie économique et des points d'attraction pour toute la population mâle et laborieuse. En effet, d'après le recensement de 1895, *pour 1,000 hommes il y avait dans les villes 744.4 femmes ;* au contraire, dans les campagnes, *pour 1,000 hommes. il y avait 971.5 femmes.* Or sur 100 individus habitant les villes 63.44 étaient âgés de 16 à 70 ans, tandis que leur proportion dans la campagne n'était que de 53.52 p. 100. Le centre d'attraction pour la population valide et laborieuse se trouve donc être les villes, tandis que les soins de la culture sont confiés aux femmes et aux infirmes.

De la classification des professions, il ressort que sur 433,496 chefs de famille ou personnes indépendantes 43,147 appartiennent à la classe ouvrière, ce qui représente une population de 209,708 individus, soit 11 p. 100 de la population totale.

Quant au mouvement des terres cultivées, malgré toute

l'importance de la question, les données nous manquent. Serait-ce parce que les résultats de l'enquête ont été trop gênants ? Nous n'en dirons rien, mais pour compléter le tableau, nous donnerons les chiffres obtenus en 1889. 1,154,890 hectares de l'étendue cultivée sont répartis entre 244.591 propriétaires, ce qui fait 4.7 hectares en moyenne par propriétaire. Mais 32.759 soit 13.39 p. 100 du nombre total des propriétaires possèdent moins d'un hectare chacun ; 69.586 soit 28.45 p. 100 possèdent 1 à 2.50 hectares ; 19,678 soit 8.05 p. 100, 2.51 à 3 hectares : 55,566 soit 22.71 p. 100, 3.1 à 5 hectares ; 49,679 soit 20.31 p. 100, 5.1 à 10 hectares ; 14,816 soit 6.03 p. 100, 10.1 à 20 hectares ; 2,424 soit 1 p. 100, 20.1 à 50 hectares, et 148 ou 0.06 p. 100 possèdent plus de 50 hectares chacun.

D'après les constatations officielles, une famille paysanne de 5 membres doit pour vivre posséder au moins 3 hectares de terre cultivée. Or, 102,345 propriétaires, soit 41.80 p. 100 du nombre total, possèdent moins de 2.50 hectares. C'est ce qui explique les ravages de la famine quelle que soit la récolte.

Il faut ajouter encore que le nombre des propriétaires dépourvus complètement de bêtes de trait (l'instrument principal dans l'agriculture, surtout pour les petits propriétaires) est de plus de 10 p. 100 du nombre total.

On a beaucoup parlé et écrit sur la *Zadrouga*, la fameuse grande famille patriarcale chez les Slaves du sud et principalement chez les Serbes. Tout le monde y voyait une panacée : les bourgeois et les réactionnaires y croyaient trouver une arme contre le socialisme ; les socialistes, au contraire, la montraient comme l'image vivante du communisme à venir. Mais combien les espoirs étaient vains ! Le dernier recensement nous le montre à l'évidence. C'est ainsi que les ménages d'une à trois personnes en 1895 se chiffraient par 73,709 ou 19.64 p. 100 du nombre total des ménages (ou familles), ceux de 4 à 5 membres 104,043 ou 27.73 p. 100 ; ceux de 6 à 10 membres, 163,304 ou 43.53 p. 100 ; ceux de 11 à 20 membres, 32,213 ou 8.58 p. 100 ; ceux de 21 à 30 membres, 1,755 ou 0.47 p. 100, et ceux qui dépassaient le nombre de 30 membres 172 ou 0.05 du nombre total des ménages. Notons

encore que le nombre des grandes familles qui ont plus de 30 membres comparé à celui de 1890 accuse une décroissance notable : de 1,977 en 1890 il descend à 1,927 en 1895.

Il est à remarquer que les grandes familles se rencontrent le plus souvent : 1° dans des contrées montagneuses où la pénétration de la civilisation moderne a été le plus difficile, et 2° dans les plaines où la concentration capitaliste de la propriété a atteint le degré le plus élevé, c'est-à-dire où des conditions géographiques et sociales favorables peuvent agir sur la forme de la famille et en empêcher la décomposition et l'éparpillement en petits groupes.

Dans les contrées montagneuses, la prospérité relative des grandes familles est due au manque d'influence de la civilisation moderne et du capital. Au contraire, dans les départements mi-montagneux du centre de la Serbie où la civilisation domine, leur décomposition saute aux yeux. C'est encore là que la petite propriété est aux abois sans que la formation de la grande propriété soit possible. On y voit ce bizarre phénomène : le milieu social rend possible la formation des gros propriétaires sans que le milieu naturel permette la formation des grandes propriétés. Dans les montagnes, c'est le même mouvement qui se dessine. De petits lopins de terre errent successivement de main en main sans pouvoir trouver un point de concentration, la situation géographique rendant presque impossible la grande propriété. Et je me permettrai de dire qu'ici la concentration agricole sous le régime capitaliste n'ira pas loin.

Dans les plaines, près de la Save et du Danube, au contraire, l'absorption de la petite propriété par la grande bat son plein. Aussi, c'est là que le prolétariat agricole, son corollaire, est le plus nombreux.

M. Popovitch.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

L'Antisémitisme, par M. Cesare Lombroso, un vol. in-18, de 149 pages; Paris, 1899; Giard et Brière, à 2 fr. 50). — Ce petit livre, pour lequel Paul Brousse a écrit une excellente préface, anéantit quelques-unes des prétentieuses « théories » sur lesquelles le cléricalisme antisémitique a fondé son action. Dans les trois premiers chapitres, M. Lombroso établit l'étiologie de l'antisémitisme, maladie endémique qui devient parfois épidémique. Il rejette certaines causes apparentes: peu d'affinité des races, richesse excessive des Juifs (près des sept huitièmes sont des prolétaires), exclusivisme des Juifs dû à leur Loi et à leur Talmud, différence de culte. Les véritables causes de l'antijudaïsme endémique sont « le secret plaisir qu'éprouve tout homme à se croire supérieur aux autres » (mobile de tous les « nationalismes »), la haine héritée des Romains qui eurent à lutter contre la résistance des Juifs, haine que l'organisation catholique de l'Occident, calquée sur l'Empire, adopta et conserva; aujourd'hui le Vatican et les Jésuites sont à la tête de l'antijudaïsme. En France, le parti clérical ne pardonne à la finance juive ni son adhésion à la République, ni l'appui prêté par les Juifs aux laïcisations récentes; la presse vendue au clergé, les journaux fondés par les congrégations exploitèrent les krachs de l'Union générale, du Comptoir d'escompte et du Panama; enfin, les cléricaux truquèrent contre un Juif incarnant tous les Juifs un procès de haute trahison. Les défauts des Juifs favorisent l'antisémitisme: dégénérés, névropathes, ambitieux, attachés à des rites religieux barbares ou stupides, souvent intolérants, faibles physiquement comme tous les commerçants, par suite rusés héréditairement, arrogants lorsqu'ils sont vainqueurs dans la lutte sociale, ils n'éveillent pas la sympathie. Aussi, l'endémie se transforme-t-elle facilement en épidémie; il suffit d'une manœuvre gouvernementale ou de l'action d'un parti sans scrupules: Bismarck excite l'antisémitisme parce que l'opposition allemande comprend des Juifs (Lasker entre autres); le tsar s'en sert contre les nihilistes et pour se disculper des famines qu'il a produites; dans chaque pays l'antisémitisme est suscité contre les partis réformistes; il se

développe davantage dans les peuples qui ont gardé vivace le sentiment chrétien. L'intervention des aliénés (Paasch, Ahlwardt, Morès) n'est pas inefficace (ch. III).

Que vaut la « doctrine » antisémitique? Elle s'appuie sur l'hétérogénéité de la *race* juive. Mais l'anthropologie démontre que les Juifs ne sont plus de purs sémites; à l'heure actuelle ils sont plus aryens que sémites; les soixante mille mesures et observations de Luschan donnent 50 p. 100 de brachycéphales nets et seulement 5 p. 100 de francs dolicocéphales : « L'antagonisme ethnique s'évanouit à la lumière de la crâniologie. » Les Juifs étant profondément imprégnés d'aryanisme, il n'est pas surprenant que leurs particularités ethniques, toutes contingentes, diminuent « à mesure que l'on avance de l'Est à l'Ouest. — des pays où les Juifs vivent isolés, aux contrées où ils se mêlent aux autres habitants » (Leroy-Beaulieu); ils s'assimilent rapidement à leurs concitoyens, précisément parce que leurs caractères spécifiques résultent seulement des conditions anciennes de leur existence. Le mélange des Juifs avec une race européenne ne pourrait donner de résultats mauvais, parce que la greffe d'une race sur une autre est toujours avantageuse. Aussi les Juifs ont-ils été utiles au progrès : les nombreux mélanges qu'ils représentent en sont la plus évidente raison. En fait, ils donnent une quantité anormale d'aliénés et d'hommes de talent; ils présentent fréquemment la tendance révolutionnaire. Economiquement enfin ils sont bienfaisants, et la preuve en est que de tout temps les gouvernements ne les ont chassés que pour les rappeler ensuite dans l'intérêt général du commerce.

Ce qu'il y a de plus gênant pour le lecteur de M. Lombroso. c'est que, tout en niant l'existence d'une race, l'auteur attribue aux Juifs des qualités et des défauts collectifs. Pour ce faire, M. Lombroso admet que le sang juif actuel contient un cinquième de sang sémite et que l'action des conditions sociales s'est exercée continuement sur les hommes de religion juive en Europe. De tout ceci résulte une certaine obscurité, d'ailleurs inhérente à l'idée de race. M. L.

Étude et Exposé des conditions du travail dans l'Industrie du Livre, par Lucien Dejean, professeur à l'Ecole de Typographie de Toulouse. — Il nous a été rarement donné de lire une étude aussi profonde et aussi simple, à la fois. C'est que l'auteur joint une expérience déjà longue à une compétence très grande de son métier. Dans l'exposé très clair qu'il fait des conditions du travail dans l'imprimerie, les observations qu'il formule posent autant de questions de détail, que le prolétariat doit résoudre. La question du travail aux pièces avec ses conséquences malheureuses sur le salarié, celles du travail à la journée, du despotisme et de l'anarchie dans la direction y sont étudiés. Enfin dans la commandite

réalisée par les «journalistes» grâce à leur puissance syndicale, l'auteur nous montre la solution de tous ces problèmes d'organisation intérieure du travail. L'auteur a grandement raison, et le tableau qu'il nous trace de la commandite avec ses conséquences heureuses sur la dignité et le salaire des typographes nous fait bien augurer des changements profonds que subiraient les sentiments de l'homme avec une meilleure organisation du travail.

Nous ne saurions trop recommander à tous les travailleurs la lecture de ce petit opuscule, c'est une photographie du salariat dans l'imprimerie; mais une photographie minutieuse : tous les rouages, les moindres détails y sont révélés. Ceux qui étudient les questions sociales le peuvent lire aussi, avec fruit, car l'auteur, au courant des théories socialistes, nous montre qu'elles ne sont pas du domaine du songe, puisque, se basant sur l'étude des faits, il est d'accord avec les théoriciens socialistes.

Le cadre qui nous est réservé est trop étroit pour que nous nous étendions sur toutes les questions examinées dans cette étude; nous ne ferons que les énumérer : l'apprentissage, l'institut du livre, la journée de huit heures, les adjudications, la retraite pour la vieillesse, l'inspection des imprimeries par les ouvriers, etc.

Enfin, cette étude que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs a reçu une consécration de compétence, la Fédération des Travailleurs du livre l'a fait présenter à ses adhérents. H. P.

Psychologie du Socialisme, par G. Le Bon (vol. in-8 de 496 pages. Alcan, éditeur. Paris, 1898). — L'auteur a écrit sur les sujets les plus divers; il a beaucoup voyagé; il sait énormément de choses : quand il parle de la statistique, de la population, des méthodes d'éducation, choses qui lui sont familières, il fait souvent des observations excellentes; mais il ne paraît avoir étudié ni l'économie, ni la question sociale. — Il soutient cette thèse, abandonnée par tout le monde, que la concurrence fait triompher les plus aptes. Par une curieuse ironie, des anthropologistes contemporains prétendent que dans notre société actuelle la concurrence produit une dégénérescence continue! La deuxième thèse du livre est plus sérieuse ; l'auteur prétend que le socialisme et la démocratie sont menacés de périr parce que les foules sont essentiellement conservatrices et qu'elles suivront l'aventurier audacieux ou obéiront à l'oligarchie qui aura l'énergie de les commander. Il fait à ce propos un grand éloge des masses, qui résistent aux *intellectuels* et défendent d'instinct les vrais intérêts du pays; c'est ce qui justifie à ses yeux le suffrage universel. Inutile de dire que l'apologie des *masses inconscientes* reste sans démonstration. L'auteur estime, cependant, que l'instinct ne suffit pas toujours, car il voudrait voir restaurer des armées professionnelles. — L'Université est souvent attaquée pour ses tendances libérales; les *intellectuels*, qu'elle engendre, ne plaisent pas à M. Le Bon; comme le général Mercier,

il parle des disputes qui divisaient Byzance en présence des Turcs. L'auteur, qui n'est pas général d'artillerie, sait fort bien que les disputes étaient l'œuvre d'abrutis qui ressemblaient fort aux antisémites et aux patriotes d'aujourd'hui. — Ce livre est, malgré tout, utile à lire. G. S.

La Définition du Socialisme, par Laterrade, sénateur du Gers (librairie de la *Revue Socialiste*, 78, passage Choiseul, Paris). — Prix : 10 centimes ; franco : 15 centimes ; le cent, franco : 7 fr. 50.

LES REVUES

The Social-Democrat (février). — Notre ami Belfort Bax rapporte un entretien intéressant qu'il a eu avec le défenseur des malheureux nègres de l'Afrique Centrale, M. Fox Bourne, dans lequel ce dernier flétrit les excès abominables des « colonisateurs » européens en général et anglais en particulier. John Ellam insiste sur la nécessité de réaliser l'unification des forces socialistes en Angleterre. Enfin nous trouvons dans ce numéro d'intéressants extraits d'un article de la *National Review* sur les retraites pour la vieillesse en Nouvelle-Zélande, où un projet de loi très radical a été proposé par le gouvernement en 1896 et repoussé plusieurs fois après des débats parlementaires fastidieux.

Quaterly Journal of Economics (janvier-février-mars). — Dans ce numéro, signalons une remarquable analyse critique du beau monument élevé par Sydney et Beatrice Webb à la gloire du trade-unionisme anglais. La première partie (l'*Histoire du Trade-Unionisme*) a paru en 1894 et a été traduite l'année dernière par Albert Métin. La deuxième, publiée l'an dernier sous le titre *Industrial Democracy*, comprend deux volumes se divisant en trois parties. La première traite de l'organisation trade-unioniste, dans la seconde les auteurs examinent ses buts et enfin, dans la troisième, s'efforcent d'en dégager la théorie.

L'auteur de cet article, M. Cummings, analyse longuement le nouvel ouvrage des Webb. Nous ne nous étendrons pas sur cette étude critique d'un livre dont nous donnerons prochainement un compte rendu. M. Cummings insiste beaucoup sur les applications que l'on pourrait faire, dans l'ordre politique, des méthodes employées par les trade-unions.

Contemporary Review (mars). — En même temps que le protectionnisme envahit l'un après l'autre chaque Etat européen, le nationalisme s'y manifeste sous des formes plus ou moins réactionnaires, mais presque partout avec une intensité aussi grande. Une des manifestations de l'esprit nationaliste est l'*impérialisme* qui est à l'heure actuelle la doctrine prédominante chez les

hommes d'Etat anglais et américains. En quelques pages, M. Lawson Walton, membre de la Chambre des Communes, en définit les principaux aspects dans le dernier numéro de la *Contemporary Review*. Cet article est une ardente apologie de l'*impérialisme*. Il est inévitable, selon M. Walton; c'est le résultat des efforts de toutes les générations antérieures. Il y a pour l'Angleterre, déclare-t-il, une question de vie ou de mort. Ou bien elle continuera à s'étendre ou au contraire elle deviendra « un empire du passé ». Vouloir qu'une nation se limite dans son expansion, c'est une sorte de *malthusianisme politique* aussi absurde et voué à un aussi grand échec que le malthusianisme proposé comme un remède économique. Quel est le *litle Englander* (« petit Anglais », c'est ainsi que les Impérialistes nomment leurs adversaires qu'ils accusent d'être partisans d'une « petite Angleterre ») qui osera dire à la race anglo-saxonne, tel Canut voulant arrêter les flots : « Jusqu'ici et pas plus loin »? L'auteur vante la sécurité procurée aux régions conquises, par la domination britannique, les avantages de son administration, les garanties de liberté que l'Angleterre assure à tous ceux qui vivent sous ses lois. M. Walton n'est opposé à l'expansion parallèle des autres nations européennes que si elles veulent établir autour de leurs colonies (comme c'est le cas pour la France) des murailles de Chine douanières.

Continuant son éloge de l'*impérialisme*, l'auteur déclare que ce système, que notre ami Hyndman flétrissait dernièrement dans la *Petite République* du nom de *politique de pirates*, est essentiellement pacifique.

Immédiatement après, sans doute pour affermir sa démonstration, il déclare que si l'*impérialisme* avait été la doctrine prédominante en Angleterre, il y a quelques années, on n'aurait pas méconnu les droits de l'Angleterre à Tunis, à Madagascar et en Chine. Autrement dit, la guerre aurait été déclarée aux puissances qui méconnaissaient les droits en question !...

En terminant, M. Walton nous donne très clairement et presque naïvement les véritables causes de l'*impérialisme*. L'école de Manchester, dit-il, était jadis essentiellement pacifique, parce que *paix* signifiait pour ce grand centre industriel *marchés ouverts et non troublés;* maintenant que ces marchés sont menacés, l'esprit industriel de Manchester est devenu un esprit *impérialiste* et belliqueux. Le Cobden-Club lui-même sacrifie à ces tendances. J. L.

Réforme sociale (16 janvier). — Les événements actuels donnent un certain piquant à l'article de M. Joly sur la « magistrature »; l'auteur a quelques mots plaisants sur M. Lebret, « homme habitué, paraît-il, de longue date à opérer généreusement beaucoup de sauvetages et qui à ce titre est parfaitement à sa place aujourd'hui même dans le poste de garde des sceaux ». Il l'accuse d'avoir protégé un notaire peu scrupuleux, qu'on a soupçonné d'avoir un peu

trop librement fouillé dans les papiers d'une vieille tante à héritage, et d'avoir forcé le procureur de la République à démissionner parce que celui-ci voulait faire son devoir.

(16 février). — Un des phénomènes sociaux les plus remarquables de notre époque est le réveil de la petite bourgeoisie; partout elle réclame une législation capable de la protéger; il y a une *question bourgeoise;* c'est ce qu'expose un professeur de l'Université de Gand, M. Pyfferoen. L'auteur montre de quelle importance est le maintien de la petite bourgeoisie au point de vue conservateur; sans elle on ne saurait guère réaliser ce que l'école de Le Play appelle la *paix sociale*. A Anvers et à Gand il s'est formé un *parti bourgeois*, qui lutte sur le terrain électoral; il se forme, de plus, des groupes petits-bourgeois rattachés au grand parti conservateur, dans l'espoir d'obtenir des lois favorables. On s'occupe de réglementer le colportage et les ventes publiques; on a évité que les Unions professionnelles ne pussent pas faire trop de tort au petit commerce et que les mutualités ne pussent ruiner les pharmaciens. L'auteur expose comment, en Allemagne, les conservateurs ont pris en main la défense de la petite industrie et du petit commerce.

Revue Politique et Parlementaire (février). — M. Block étudie le commerce des céréales en Amérique et en Europe; il montre quels progrès ont réalisés les Américains par leurs méthodes de nettoyage, de séparation par espèces; les prix de transport de Chicago à New-York sont trois fois plus faibles qu'en 1868. Dans l'Inde règne la plus belle routine et les céréales se vendent mal. En Allemagne le gouvernement a subventionné la création de magasins généraux *(elevators)* imités de ceux d'Amérique.

M. Jourdain fait une critique vive et souvent juste de l'administration des chemins de fer de l'Etat; il est curieux qu'on ne sache pas encore ce qu'ils ont coûté; les ruses de comptabilité paraissent fréquentes pour dissimuler les dépenses; le matériel semble mal utilisé et l'administration de l'Etat *imite* les compagnies au lieu de leur servir de modèle. Je crois cependant que cette régie a exercé une influence sur la compagnie d'Orléans et l'a amenée à abaisser ses tarifs; pour qui connaît la routine des grandes compagnies, il paraîtra douteux que cette réforme se fût faite sans l'initiative des chemins de fer de l'Etat.

Rivista popolare di politica, lettere e scienze sociali (15 février). — Notre collaborateur E. Ciccotti présente d'excellentes observations sur « la violence comme facteur de la vie sociale ». Plus les conflits sociaux deviennent aigus, plus il est nécessaire d'atténuer les formes de leur solution; la morale réprouve la violence et la morale n'est pas une abstraction, mais « un ensemble de règles d'action, fruit d'expériences séculaires, qui déterminent les condi-

tions concrètes du maintien et du progrès de la société ». On ne saurait admettre qu'un homme et une faction se fassent juges d'un conflit et prétendent le résoudre par la violence; — en fait, la violence ne produit jamais les résultats qu'on en attend; cet insuccès est encore plus marqué dans les États modernes plus compliqués que les États antiques; les changements ne peuvent résulter que d'une lente élaboration. — Aujourd'hui les gouvernements se montrent arbitraires, parce que la légalité les tue; la tactique légalitaire des révolutionnaires se trouve ainsi mise à une dure épreuve. Comment résister à l'arbitraire sans recourir à la violence? Le despotisme n'agit guère qu'à la surface; il ne peut changer ce qu'il y a de fondamental dans la vie sociale; il n'y a plus moyen de réprimer le pouvoir de la presse et d'empêcher la diffusion des idées; en Italie quelques *troupiers* (en français dans le texte) peuvent seuls croire le contraire; ce qui s'écrit dans un pays finit par pénétrer partout par une sorte d'*endosmose;* les paroles sont les « ombres des idées et des sentiments », qui dépendent des conditions de la vie sociale, et vouloir les supprimer c'est vouloir supprimer l'ombre d'un corps.

Enfin, toute tyrannie finit par provoquer la sympathie envers les persécutés; c'est le résultat d'un « sentiment de solidarité sociale, fécondé et développé par des expériences millénaires et par les besoins toujours renaissants de la conservation sociale ». Ce qu'il faut éviter c'est la résignation; il faut s'ingénier pour trouver des moyens nouveaux de propagande; « l'effort violent s'épuise; la résistance furieuse s'engourdit et se ramollit; l'action lente, tenace et incessante, avance et triomphe ». Cette manière de comprendre les choses est celle du socialisme marxiste; l'expérience de la Russie ne nous montre-t-elle pas que ses progrès industriels ont plus fait pour préparer l'avenir que les attentats nihilistes?

G. S.

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longuet.

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imp. G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont

Démocratie et Socialisme [1]

Que faut-il entendre par « démocratie »?

La réponse paraît très simple au premier abord : il n'y a, semble-t-il, qu'à traduire : « gouvernement du peuple ». Mais il suffit d'un instant de réflexion pour nous montrer que ce n'est là qu'une définition superficielle, purement formelle, tandis que presque tous ceux qui emploient aujourd'hui ce mot de démocratie entendent par là plus qu'une simple forme de gouvernement. Nous obtiendrons un sens plus précis, au moyen d'une définition négative, en traduisant « démocratie » par « absence de gouvernement de classe », et en désignant ainsi un état de société, où aucune classe ne s'élève, en vertu d'un privilège politique, au-dessus de l'ensemble des citoyens. Par là même nous avons expliqué pourquoi une corporation pourvue d'un monopole est en principe antidémocratique. Cette définition négative a de plus l'avantage d'écarter plus nettement que le terme « gouvernement du peuple » l'idée de l'oppression de l'individu par la majorité, qui répugne absolument à la conscience moderne. Nous considérons aujourd'hui l'oppression de la minorité par la majorité

(1) Nous donnons à titre de document, et afin de tenir le plus possible nos lecteurs au courant des controverses doctrinales qui continuent à agiter la pensée socialiste allemande, un extrait du livre tant attendu d'Edouard Bernstein, qui paraît en ce moment, sous ce titre : *Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie.*

Dans notre prochain numéro, nous publierons — ainsi qu'une analyse de l'ouvrage de Bernstein — un passage de *la réponse de Kautsky,* que vient de publier le *Vorwærts.*

comme « non démocratique », bien qu'au début on l'ait considérée comme parfaitement conciliable avec le gouvernement du peuple (1). Le concept actuel de « démocratie » implique en effet une représentation de droit — l'égalité des droits de tous les membres de la communauté, — et cette représentation limite le pouvoir du gouvernement de la majorité, qui est la seule expression concrète du

(1) Les théoriciens logiques du blanquisme ont toujours conçu la démocratie comme puissance oppressive. C'est ainsi que Hippolyte Castille met en tête de son Histoire de la deuxième République une introduction qui aboutit à une véritable apologie de la Terreur. « La société la plus parfaite », y est-il dit, « serait celle où la tyrannie appartiendrait à l'ensemble. Ce qui prouve au fond que la société la plus parfaite serait celle où il y aurait le moins de liberté dans le sens diabolique (c'est-à-dire individualiste) du mot... Ce que l'on appelle libertés politiques n'est qu'un beau nom dont on décore la juste tyrannie du nombre. Les libertés politiques ne sont que le sacrifice d'un certain nombre de libertés individuelles au dieu despotique des sociétés humaines, à la raison sociale, au contrat. » — « De cette époque (la période d'octobre 1793 à avril 1794 où furent guillotinés les uns après les autres les Girondins, les Hébertistes, les Dantonistes) date en réalité la renaissance du principe d'autorité, cet éternel rempart des sociétés humaines. Délivré des modérés et des ultras, à l'abri de tout conflit de pouvoirs, le Comité de salut public, gouvernement imposé par les circonstances, acquiert assez de force et d'unité pour rester maître de la situation et préserver la France des dangers d'une anarchie menaçante... Non, ce n'est pas l'autorité qui a tué la première République française, mais les parlementaires, les traîtres de Thermidor. Les républicains anarchistes et libéraux, dont la race grouillante couvre la France, propagent en vain la vieille calomnie. Robespierre reste un homme important, non par ses talents et par ses vertus, qui n'ont ici qu'un intérêt secondaire, mais par son sens de l'autorité, par son puissant instinct politique ».

Ce culte de Robespierre ne devait pas survivre au second Empire. La seconde génération de socialistes révolutionnaires blanquistes qui se leva vers 1865, était avant tout anticléricale : Robespierre leur semblait trop bourgeois, à cause de son déisme. Ils juraient par Hébert et Anacharsis Cloots. Mais à part cela, ils raisonnaient comme Castille, c'est-à-dire qu'ils poussaient jusqu'à ses dernières conséquences l'idée juste de la subordination des intérêts individuels à l'intérêt général.

gouvernement du peuple. Plus elle est enracinée, plus elle domine la conscience sociale, et plus « démocratie » devient synonyme de « maximum de liberté pour tous ».

Sans doute « démocratie » et « absence de lois » ne sont pas une seule et même chose. Ce n'est pas par l'absence de toute loi que la démocratie peut se distinguer d'autres systèmes politiques, mais par l'absence de lois qui créent ou reconnaissent des exceptions fondées sur la propriété, la naissance ou la confession religieuse; non pas par l'absence totale de lois qui restreignent les droits des individus, mais par la suppression de toutes les lois qui restreignent l'égalité des droits, le droit égal de tous. S'il est donc vrai que démocratie et anarchie sont choses absolument différentes, c'est ou ce serait d'autre part jouer sur les mots et tout confondre inintelligemment, que de parler de despotisme, de tyrannie, etc., à propos d'une constitution démocratique, sous prétexte que dans une démocratie, c'est la majorité qui décide et qu'on y exige de chacun qu'il se soumette à la loi de la majorité. Certes, la démocratie n'est pas une garantie absolue contre des lois qui peuvent paraître tyranniques à des individus. Mais à notre époque, on peut être à peu près sûr que la majorité d'une société démocratique ne fera pas de loi qui porte atteinte d'une façon durable à la liberté individuelle : en effet la majorité d'aujourd'hui peut être la minorité de demain et chaque loi oppressive pour la minorité menace les membres de la majorité provisoire.

Ce qui a pu être commis, au milieu de guerres civiles réelles, par la tyrannie de la majorité n'a rien de commun avec la domination de la majorité dans la démocratie moderne. En fait, il est arrivé au contraire, que plus les institutions démocratiques étaient anciennes dans un État et plus on respectait les minorités, plus on tenait compte de leurs droits, plus les luttes de partis perdaient

de leur acrimonie (1). Ceux qui ne peuvent se représenter la réalisation du socialisme sans un acte de violence, peuvent trouver là un argument contre la démocratie, et de fait il ne manque pas, dans la littérature socialiste, d'opinions émises en ce sens. Mais celui qui ne croit pas à cette utopie que les nations modernes, par l'effet d'une révolution prolongée, se diviseront en un nombre infini de groupes absolument indépendants, celui-là verra dans la démocratie plus qu'un moyen politique, plus qu'un instrument bon seulement, dans la main de la classe ouvrière, à exécuter le Capital.

La démocratie est à la fois moyen et fin. Elle est le moyen qui permet le triomphe du socialisme et elle est la forme sous laquelle il se réalise. Elle ne peut, il est vrai, faire des miracles. Elle ne peut, dans un pays, comme la Suisse, où le prolétariat industriel n'est qu'une minorité (il ne compte pas encore un demi-million d'ouvriers, sur une population adulte de 2 millions) lui transmettre la souveraineté politique. Elle ne peut pas non plus dans un pays comme l'Angleterre, où le prolétariat est la classe de beaucoup la plus nombreuse de la population, donner à ce prolétariat la direction de l'industrie, si d'une part il n'en a lui-même aucune envie, et si d'autre part il ne se sent pas encore à la hauteur de cette tâche. Mais en Angleterre comme en Suisse et de même en France, dans

(1) A ce point de vue, il est caractéristique que les attaques les plus violentes contre les blasphèmes dont je me suis rendu coupable envers la dictature du prolétariat, soient venues de membres de l'Etat le plus despotiquement gouverné de l'Europe — la Russie — et ont eu le plus d'écho en Saxe, — où les gouvernements ont sacrifié, dans l'intérêt de l'ordre, un droit de suffrage passablement démocratique à un système de suffrage injuste, qui fait élire la représentation nationale par trois classes distinctes. Au contraire, mes articles ont trouvé chez les socialistes de pays plus démocratiques, sinon toujours une approbation sans réserve, du moins un assentiment assez prononcé.

les pays scandinaves, aux États-Unis, etc., elle a montré sa puissance, comme instrument de progrès social. Celui qui ne s'en tient pas au titre, mais au contenu, trouvera, s'il étudie la législation anglaise depuis la réforme électorale de 1867 qui a donné aux ouvriers des villes le droit de suffrage, qu'il y a eu un progrès très marqué dans le sens du socialisme, sinon dans le socialisme même. L'école primaire publique n'existe à vrai dire dans les trois quarts du pays que depuis cette époque; jusqu'à cette date il n'y avait que des écoles privées et des écoles religieuses. Le nombre des élèves était en 1865 de 4.38. en 1896 il a été de 14.2 par 100 habitants; en 1872 l'État ne donnait que 15 millions; en 1896 il a dépensé 127 millions par an rien que pour les écoles élémentaires. L'administration, dans le comté et la commune, de l'instruction et de l'assistance publique a cessé d'être le monopole des classes possédantes et privilégiées, la masse des travailleurs y a le même droit de suffrage que le plus grand des landlords et le plus riche des capitalistes. Les contributions indirectes ont été constamment diminuées, les impôts directs sans cesse augmentés (en 1866 on prélevait en chiffre rond 120 millions, en 1898, 330 millions de marks d'impôt sur le revenu; il faut y ajouter un impôt supplémentaire d'au moins 80 à 100 millions dû à l'accroissement des droits de succession). La législation agraire a cessé de respecter le droit de propriété absolue du propriétaire foncier et le droit d'expropriation, qui jusqu'ici n'avait été admis que pour l'établissement de voies de communication ou pour des raisons d'hygiène, a été invoqué pour permettre des transformations dans l'exploitation. On connaît la différence de principe entre la politique de l'État vis-à-vis des ouvriers qu'il emploie directement et vis-à-vis de ceux qu'il emploie indirectement; et de même l'extension qui a été donnée depuis

1870 à la législation sur les fabriques. Tout cela et ce qui a été fait sur le continent où cet exemple a été plus ou moins suivi, nous le devons non pas exclusivement, mais essentiellement à la démocratie, ou à la part de démocratie dont disposent les pays en question. Et si sur quelques points particuliers la législation des pays les plus avancés au point de vue politique ne fait pas des progrès aussi rapides qu'elle peut en faire à l'occasion dans les pays relativement arriérés à ce point de vue, il n'y a pas en revanche dans les pays de démocratie enracinée de réaction dans cette voie.

La démocratie, bien qu'en fait elle n'ait pas encore supprimé les classes, implique en principe la suppression des classes. On parle du caractère conservateur de la démocratie et, en un sens, on a raison. L'absolutisme ou le demi-absolutisme trompe ses partisans comme ses adversaires sur l'étendue de leur pouvoir. De là, dans les pays où il domine, où subsistent encore ses traditions, les plans utopiques, les exagérations violentes de langage, la politique de zigzag, la crainte de la Révolution et l'espoir de l'oppression. Dans la démocratie les partis et les classes qui sont derrière ces partis reconnaissent rapidement les limites de leur pouvoir et ne se proposent chaque fois que ce qu'ils peuvent espérer raisonnablement obtenir, dans les circonstances données. Même quand ils affichent des prétentions un peu supérieures à ce qu'ils pensent au fond, pour pouvoir faire une concession au moment du compromis inévitable — et la démocratie est la grande école du compromis — ils ne le font qu'avec mesure. C'est ce qui fait que dans une démocratie même l'extrême gauche paraît conservatrice, et la réforme y semble, parce qu'elle est régulière, plus lente qu'elle n'est en réalité. Mais le sens en est impossible à méconnaître. Le droit de suffrage de la démocratie donne à son titulaire la participation

virtuelle à la direction de l'ensemble, et cette participation virtuelle doit à la longue mener à la participation effective. Pour une classe ouvrière peu nombreuse et d'une éducation peu développée, il peut sembler longtemps que le droit de suffrage universel n'est que le droit de choisir elle-même le « boucher »; mais avec l'accroissement des travailleurs et le progrès de leur conscience il devient l'instrument qui permet de transformer les représentants du peuple, de maîtres qu'ils sont, en serviteurs réels du peuple. Si les ouvriers anglais, qui votent aux élections législatives pour des membres des anciens partis, paraissent ainsi n'être que la queue des partis bourgeois, il n'en est pas moins vrai que dans les circonscriptions industrielles on voit la « queue » faire marcher la tête, plus souvent qu'elle ne se laisse traîner. Sans compter que l'extension du droit de suffrage en 1884, jointe à la réforme des représentations communales, a donné à la démocratie socialiste d'Angleterre droit de cité comme parti politique.

Et n'ést-ce pas, au fond, la même chose ailleurs? Le suffrage universel en Allemagne a pu un moment servir à Bismarck d'instrument, mais finalement il a forcé Bismarck à lui servir d'instrument. Il a pu, un bout de temps, rendre service aux Junkers des provinces à l'est de l'Elbe, mais il est depuis longtemps devenu un objet d'horreur pour ces mêmes Junkers. Il put permettre à Bismarck en 1878 de se forger l'arme de la loi contre les socialistes, mais il a émoussé et ébréché cette arme, jusqu'à ce qu'avec son aide on l'arracha des mains de Bismarck. Si Bismarck avait en 1878 créé, avec sa majorité d'alors, au lieu de sa loi de police, une loi d'exception de caractère politique qui eût retiré aux ouvriers le droit de suffrage, il aurait pour un bon bout de temps atteint la démocratie socialiste plus gravement qu'il ne l'a fait. Sans doute il aurait aussi, dans ce cas, atteint d'autres gens. En deux sens, on

se trouve placé devant cette alternative : révolution ou suffrage universel.

Mais le droit de suffrage universel n'est qu'un fragment de démocratie, un fragment qui, il est vrai, doit à la longue entraîner les autres avec soi, comme l'aimant attire à lui les paillettes dispersées. Cela ne va pas aussi vite que plus d'un le souhaite, mais néanmoins c'est en train. Et la démocratie socialiste ne peut mieux faire, pour aider à cette œuvre, que de se placer résolument, même en théorie, sur le terrain du suffrage universel, de la démocratie, avec toutes les conséquences qui en dérivent pour la tactique.

En pratique, c'est-à-dire dans l'action, elle l'a, somme toute, toujours fait. Mais les théoriciens ont souvent, dans leurs déclarations, répudié cette tactique et souvent, on la répudie encore aujourd'hui. Des phrases, rédigées à une époque où partout en Europe dominait sans restriction le privilège de la propriété, et qui, dans ces circonstances, étaient explicables et jusqu'à un certain point même justifiées, mais qui ne sont plus aujourd'hui qu'un poids mort, sont traitées avec le respect qu'elles mériteraient si le progrès du mouvement dépendait d'elles, et non de la connaissance vivante de ce qui peut être fait et de ce qui est urgent. Cela a-t-il un sens, par exemple, de maintenir la phrase de la « dictature du prolétariat », à une époque où partout les champions de la démocratie socialiste se placent pratiquement sur le terrain du travail parlementaire, de la représentation populaire proportionnelle et de la législation populaire, choses qui toutes excluent la dictature? Elle a si bien fait son temps aujourd'hui qu'on ne peut la concilier avec la réalité qu'en dépouillant le mot « dictature » de sa signification précise et en lui donnant je ne sais quel sens affaibli. Toute l'activité pratique de la démocratie socialiste tend à créer une situation, des conditions, qui permettent et garantissent le passage sans

secousses convulsives de l'organisation sociale moderne à une organisation plus haute. Dans la conscience d'être les pionniers d'une civilisation supérieure, ses partisans puisent toujours un nouvel enthousiasme et une nouvelle ardeur; c'est à elle aussi qu'il faut remonter pour justifier moralement l'expropriation sociale que l'on vise. La dictature d'une classe au contraire, caractérise une civilisation inférieure, et sans parler de l'efficacité et de la possibilité de la chose, il faut la considérer comme une régression : c'est par atavisme politique que renaît cette idée, que le passage de la société capitaliste à la société socialiste doit forcément s'effectuer selon les formes d'évolution d'une époque qui ne connaissait nullement ou ne connaissait que très imparfaitement les méthodes actuelles de propagande pour obtenir des lois, et qui ne possédait pas d'organes appropriés à cette fin.

. . . .

Il faudrait enfin recommander aussi de garder une certaine mesure dans les déclarations de guerre contre le « libéralisme ». Sans doute il est vrai que le grand mouvement libéral de l'époque contemporaine a profité en premier lieu à la bourgeoisie capitaliste, et les partis qui se sont intitulés libéraux étaient ou sont devenus peu à peu de simples gardes du corps du capitalisme. Entre ces partis et la démocratie socialiste, aucune entente n'est naturellement possible. Mais pour ce qui est du libéralisme considéré comme mouvement historique, le socialisme est non seulement son successeur dans le temps, mais encore son héritier légitime selon l'esprit, comme cela se voit pratiquement d'ailleurs, chaque fois que la démocratie socialiste est obligée de prendre position dans une question théorique. Partout où une revendication économique du programme socialiste devait recevoir satisfaction de telle manière ou dans

des circonstances telles, que l'évolution libérale en parût sérieusement menacée, la démocratie socialiste n'a jamais craint de s'y opposer. La garantie de la liberté politique lui a toujours paru au-dessus de l'application d'un postulat économique quelconque. Le développement et la protection de la personnalité libre est le but de toutes les mesures socialistes, même de celles qui ont une apparence de contrainte. En y regardant de plus près, on verra toujours qu'il s'agit en l'espèce d'une contrainte qui doit *accroître* la somme de liberté dans la société, qui doit donner *plus* de liberté qu'elle n'en enlève, et *élargir* le cercle où elle s'exerce. La loi qui fixe un maximum d'heures de travail par jour n'est au fond qu'une disposition qui assure un minimum de liberté, une défense de vendre sa liberté pour une durée supérieure à un certain nombre d'heures par jour ; le principe en est donc le même que celui qui a inspiré la loi — approuvée par tous les libéraux — qui défend d'aliéner d'une façon durable sa liberté individuelle. Ce n'est donc pas un hasard si le premier pays qui ait établi un maximum d'heures de travail par jour a été la nation la plus avancée au point de vue démocratique, la Suisse : la démocratie n'est que la forme politique du libéralisme. Comme il était une réaction contre l'oppression des peuples soumis à des institutions imposées du dehors ou ne se justifiant plus que par la tradition, le libéralisme avait cherché d'abord à réaliser ses deux principes de la souveraineté des générations et de la souveraineté des peuples ; ces deux principes avaient été l'éternel sujet de discussion de la philosophie du droit public du dix-septième et du dix-huitième siècles, jusqu'à ce que Rousseau les ait posés dans son *Contrat social* comme les conditions premières de la validité de toute Constitution : la Révolution française, dans la Constitution

démocratique de 1793, entièrement inspirée de Rousseau, proclama que ces principes étaient des droits inaliénables de l'homme (1).

La Constitution de 1793 était l'expression logique des idées libérales de l'époque, et pour voir combien peu elle s'oppose au socialisme, il suffit d'en parcourir rapidement le contenu. Aussi Babeuf et les Égaux virent-ils en elle un excellent point de départ pour la réalisation de leurs plans communistes : ils inscrivirent donc le rétablissement de la Constitution de 1793 en tête de leurs revendications. Ce qui plus tard se donna pour du libéralisme politique ne fut qu'un libéralisme affaibli et adapté aux conditions nouvelles, qui répondait ou suffisait aux besoins de la bourgeoisie capitaliste après la chute de l'ancien régime. En fait il n'y a pas une idée libérale qui ne soit en même temps partie intégrante du socialisme. Même le principe de la responsabilité personnelle en matière économique, qui paraît si éminemment manchestérien, ne peut à mon avis être théoriquement nié par le socialisme ; on ne conçoit pas non plus de circonstances telles qu'on puisse s'en passer dans la pratique. Sans responsabilité pas de liberté ; nous pouvons en théorie penser ce que nous voulons de la liberté d'action de l'homme ; en pratique nous sommes obligés de l'admettre comme le fondement de la loi morale, car cette condition seule rend possible une morale sociale. Et de même dans notre siècle de commerce, dans nos États qui comptent par millions, une vie sociale saine est impossible, si elle n'a pas pour condition la responsabilité personnelle en

---

(1) « La souveraineté réside dans le peuple. Elle est indivisible, imprescriptible et inaliénable. » (Art. 25.)

« Un peuple a toujours le droit de reviser, réformer et transformer sa Constitution. Aucune génération ne peut lier l'autre à ses lois. » (Art. 28.)

matière économique de tous les citoyens valides. La reconnaissance de la responsabilité personnelle en matière économique est ce que l'individu donne à la société en échange des services qu'elle lui a rendus ou offerts.

. . . .

La mission historique du libéralisme a été de briser les entraves que l'organisation économique du Moyen-Age qui supprimait la liberté et les institutions juridiques correspondantes mettaient au développement de la société. Le fait que le libéralisme s'est d'abord réalisé sous la forme du libéralisme bourgeois, n'empêche pas qu'il exprime en réalité un principe général de la société, d'une portée bien plus grande, et dont l'application intégrale sera le socialisme. Le socialisme ne créera aucun lien nouveau d'aucune espèce. L'individu doit être libre — non pas au sens métaphysique que rêvent les anarchistes, c'est-à-dire libre de toutes les obligations envers la société, — mais libre de toute contrainte économique dans son mouvement et dans le choix de sa profession. Une telle liberté n'est possible pour tous qu'au moyen de l'organisation.

En ce sens on pourrait nommer aussi le socialisme un libéralisme organisateur, car si on examine de plus près les organisations que veut le socialisme et comment il les veut, on trouvera que ce qui les distingue avant tout des constitutions féodales, qui leur ressemblent par leur apparence extérieure, est précisément leur libéralisme : leur institution démocratique. leur caractère accessible à tous. C'est pourquoi le syndicat qui tend à devenir une corporation fermée est sans doute un moyen de défense compréhensible pour un socialiste, contre la tendance du capitalisme à encombrer le marché du travail, mais en même temps par sa tendance à l'exclusion, et dans la mesure où il se laisse dominer par cette tendance, il est

une corporation non socialiste. Et l'on peut en dire autant du syndicat en tant qu'il est propriétaire d'une branche entière de production ; elle aurait la même tendance à l'exclusion que la « pure » société de production.

. . . .

Ce n'est pas un problème très simple que j'ai posé dans ce qui précède : il recèle au contraire toute une série de difficultés. L'égalité politique seule n'a pas suffi jusqu'ici à assurer l'évolution saine de sociétés, dont le centre de gravité se trouve dans les grandes villes. Elle n'est pas, comme le montre l'exemple de la France et des États-Unis, un remède infaillible contre le débordement de toutes sortes de parasitisme et de corruption sociale. S'il n'y avait pas dans une bonne partie du peuple français une si extraordinaire force de résistance, et si le pays n'avait pas une situation géographique si avantageuse, il y aurait longtemps que la France serait morte sous le fléau de la bureaucratie qui s'est abattu sur elle. En tout cas, ce fléau est une des causes qui expliquent pourquoi, malgré la haute activité intellectuelle des Français, l'évolution industrielle de la France est de plus en plus en retard sur celle des pays voisins. Si la démocratie ne doit pas engendrer plus de bureaucratie encore que l'absolutisme centralisateur, il faut la bâtir sur une vaste organisation administrative autonome, avec responsabilité personnelle correspondante en matière économique de toutes les unités administratives et des citoyens majeurs. Rien n'est plus nuisible à une évolution saine qu'une uniformité forcée et une trop grande part de protectionnisme. Cela rend plus difficile ou empêche toute distinction rationnelle entre les institutions viables et les institutions parasites. Si l'État, d'une part, supprime tous les obstacles légaux à l'organisation des producteurs, et transfère aux unions professionnelles, à des conditions nettement définies pour

les empêcher de dégénérer en corporations munies de monopoles, certains droits relatifs au contrôle de l'industrie, de manière à donner toutes garanties contre l'exploitation et le surmenage, et si d'autre part les institutions esquissées plus haut pourvoient à ce que personne ne soit obligé par le besoin urgent à aliéner son travail à des conditions indignes, alors il peut être indifférent à la société, si à côté des industries publiques ou coopératives il existe encore des entreprises, exploitées par des particuliers à leur profit personnel. Elles prendront d'elles-mêmes avec le temps le caractère de coopératives.

Créer les institutions décrites ou les développer, si elles sont déjà ébauchées, est la condition indispensable de ce que nous appelons la socialisation de la production. Sans elles, ce que l'on appelle la socialisation des moyens de production aurait vraisemblablement pour conséquence une perte énorme de forces productives, une série d'expériences dénuées de sens, une violence sans but; le gouvernement politique de la classe ouvrière ne pourrait s'établir que sous la forme d'un pouvoir central dictatorial et révolutionnaire, soutenu par la dictature terroriste de clubs révolutionnaires. C'est vaguement ainsi que se la représentaient les blanquistes, et c'est ainsi encore que la suppose le Manifeste Communiste et les publications faites à la même époque par ses rédacteurs. Mais « en présence des expériences pratiques de la Révolution de février et encore plus de la Commune de Paris, où le prolétariat a eu pour la première fois le pouvoir politique en main pendant deux mois », le programme révolutionnaire donné dans le Manifeste a « des parties vieillies ». « Notamment la Commune a prouvé que la classe ouvrière ne peut prendre purement et simplement possession du mécanisme de l'État pour le faire servir à ses propres fins. »

Ainsi s'exprimaient Marx et Engels en 1872 dans la préface de la nouvelle édition du Manifeste. Et ils renvoient à l'ouvrage *La guerre civile en France*, où ce point, disent-ils, est plus développé. Or, si nous ouvrons l'ouvrage cité et relisons le chapitre visé (c'est le troisième), nous trouvons un programme développé dont la partie politique présente dans ses traits essentiels la plus grande ressemblance avec le fédéralisme de Proudhon.

. . . .

Mais nous n'en sommes pas encore là, et ce n'est pas mon intention de dérouler sous vos yeux des images de l'avenir. Ce n'est pas ce qui se passera dans un avenir éloigné qui me tient à cœur, mais ce qui peut et doit arriver dans le présent pour le présent même et pour l'avenir le plus proche. Aussi je conclus par la proposition banale que le développement d'organes politiques et économiques de la démocratie est l'indispensable condition préalable de la réalisation du socialisme. Si l'on réplique qu'en Allemagne il y a fort peu d'espoir — autant dire aucun espoir — d'obtenir ce résultat sans catastrophe politique, que la bourgeoisie allemande devient tous les jours plus réactionnaire, cela est peut-être exact pour le moment, bien qu'il y ait des signes contraires. En tout cas cela ne peut pas durer longtemps. Ce qu'on nomme bourgeoisie est une classe composée de beaucoup d'éléments divers, de toutes sortes de groupes sociaux dont les intérêts ne sont pas les mêmes et s'opposent parfois. Ces groupes ne resteront alliés que s'ils se voient également opprimés ou également menacés.

Dans la situation présente il ne peut s'agir naturellement que du second cas, c'est-à-dire que la bourgeoisie pourrait former une masse uniformément réactionnaire, parce que tous ses éléments se sentiraient également menacés par la démocratie socialiste, les uns dans leurs

intérêts matériels, les autres dans leurs intérêts moraux : dans leur religion, leur patriotisme, leur désir d'éviter au pays les horreurs d'une révolution violente.

Or cela n'est pas nécessaire. Car la démocratie socialiste ne les menace pas également et ne menace personne individuellement : et elle-même n'a aucun enthousiasme pour une révolution violente générale dirigée contre toute la masse non prolétarienne indistinctement. Plus on le dira, plus on le prouvera nettement, et plus vite disparaîtra cette peur commune, car beaucoup d'éléments bourgeois se trouvent opprimés d'un autre côté, et aimeraient mieux faire front contre ceux qui pèsent sur la classe ouvrière que contre les ouvriers : ils préféreraient être les alliés de ceux-ci que de ceux-là. On dira que ce sont des recrues peu sûres. Mais c'est une mauvaise manière de dresser des alliés que de leur dire : Nous allons vous aider à manger l'ennemi, après quoi nous vous mangerons. Et puisqu'il ne s'agit en aucun cas d'expropriation générale, faite d'un seul coup et avec violence, cela ne nuirait certainement pas à l'évolution démocratique de donner congé, même dans le langage, à la légende surannée en fait, de l'ogre socialiste.

La féodalité, avec ses institutions rigides et ses privilèges, n'a pu être brisée presque partout que par la violence. Les institutions libérales de la société moderne se distinguent précisément des institutions féodales en ce qu'elles sont flexibles : on peut les transformer et les développer. Il n'est pas nécessaire de les briser; il suffit d'en assurer l'évolution progressive. Mais pour cela il faut une organisation et une action énergique : la dictature révolutionnaire n'est pas indispensable. « Comme la lutte des classes a pour but d'abolir toute différence de classe », écrivait il y a quelque temps (octobre 1897) un organe social-démocratique suisse, le *Vorwærts* de

Bâle, nous sommes logiquement forcés de supposer une période où il faudra commencer à réaliser ce but, cet idéal. La première pierre de cette œuvre progressive a été posé par notre évolution démocratique. Elle nous aide à substituer peu à peu l'achèvement de la démocratie sociale à la lutte des classes, et cette lutte disparaîtrait ainsi d'elle-même. » « La bourgeoisie, quelle qu'en soit la nuance, déclarait récemment le socialiste espagnol Pablo Iglesias, doit se persuader que nous ne voulons pas nous emparer du pouvoir par les mêmes moyens violents dont elle s'est servie jadis; nous ne voulons pas employer la force ni verser le sang : nos moyens seront des moyens légaux. tels qu'ils conviennent à la civilisation. » (*Vorwærts*, 16 oct. 1898). C'est par une conception analogue que l'organe directeur de l'*Independent Labour Party*, le *Labour Leader*, donnait son assentiment sans réserve aux observations de Vollmar sur la Commune de Paris. Or personne n'accusera cette feuille de tiédeur dans la lutte contre le capitalisme et les partis capitalistes. Et un autre organe de la démocratie ouvrière socialiste d'Angleterre, *The Clarion*, faisait suivre la reproduction d'un extrait de mon article sur la théorie de la catastrophe, dont il approuvait la tendance, du commentaire suivant :

« Création d'une vraie démocratie — c'est là, j'en suis sûr, le devoir le plus pressant, le devoir essentiel que nous avons devant nous. C'est la leçon que nous donnent dix années de campagne socialiste. C'est la doctrine qui se dégage de toutes mes connaissances et de toute mon expérience politique. Avant que le socialisme soit possible, il nous faut créer une nation de démocrates. »

EDOUARD BERNSTEIN.

(Traduit par Albert Lévy.)

La Nouvelle Maison du Peuple

DE BRUXELLES

Pâques socialistes, le 2 avril prochain. Les socialistes bruxellois ouvrent leur nouvelle maison. Dans l'énorme salle — où cinq mille hommes tiennent à l'aise — retentiront, pour la première fois, des paroles de fraternité et d'espoir.

Puissent nos camarades de France et d'ailleurs, venir nombreux à Bruxelles. S'il en est parmi eux qui ont encore des préventions contre le mouvement coopératif, ils pourront se convaincre que le prolétariat belge a de bonnes raisons pour considérer la coopération socialiste comme la plus formidable machine de guerre que l'on puisse opposer à la force capitaliste.

Il y a quinze ans, tout au plus, le Parti Ouvrier n'était rien, ou presque rien, à Bruxelles. Quelques groupes d'études, dernières survivances de l'Internationale; un petit nombre de syndicats, neutres pour la plupart; des mutualités, étrangères au mouvement socialiste; et, pour le surplus, une poussière humaine, sans cohésion et sans résistance.

Ceux qui, sur le modèle du *Vooruit,* créèrent la Maison du Peuple, n'étaient pas soixante, et disposaient d'un capital, péniblement amassé, de quelques centaines de francs (1884). Aujourd'hui, la grande coopérative bruxelloise possède pour près de deux millions d'immeubles. Elle a dix-huit mille membres. Ses deux boulangeries —

les plus puissantes du pays — produisent plus de deux cent mille kilos de pain par semaine, plus de dix millions de kilos par an!

Quelques chiffres seulement, pour marquer les étapes de cette marche progressive :

Années	Nombre des Membres	Pain consommé
—	—	—
		kilogr.
1889	2.500	1.260.000
1890	3.500	1.561.500
1891	4.750	2.965.000
1892	7.000	4.790.000
1893	8.000	4.950.000
1894	10.000	5.250.000
1895	12.000	6.450.000
1896	15.000	7.500.000
1898	18.000	10.000.000

Sans avoir la même importance, les autres rayons de la Maison du Peuple — épicerie, aunage, boucherie, commerce de charbons, cabaret — se trouvent également dans une situation excellente, et prendront, sans nul doute, un nouvel essor, dans les locaux agrandis.

La nouvelle Maison du Peuple — œuvre puissamment originale de l'architecte Horta — se trouve en plein cœur de la ville, sur le chemin des grandes manifestations qui, drainant le populeux quartier des Marolles, se déversent en torrents vers la place de l'Hôtel-de-Ville.

En bas, seront installés les magasins. Au premier étage, les bureaux, les salles de réunions, la bibliothèque, en un mot, les locaux d'usage quotidien. Au second, — innovation hardie et pourtant rationnelle, — la salle des grandes réunions, la vaste nef, aux membrures de fer, où l'on ne va pas tous les jours, et où, par conséquent, il importe peu que la montée soit longue.

Enfin, tout au sommet, à vingt-cinq mètres du sol, pareille au pont d'un paquebot géant, la terrasse, dominant la mer des toitures — au centre du triangle formé par la flèche de l'Hôtel-de-Ville, les tours massives de Sainte-Gudule, la lourde coupole du Palais de Justice.

L'ancienne Maison du Peuple, la disgracieuse chapelle évangélique transformée en local socialiste, est à quelques pas, au détour de la rue, si vieille, si vermoulue, si fatiguée par les milliers d'hommes qui, depuis dix ans, défilent sur ses escaliers, qu'à peine quittée par nous, son propriétaire devra l'abattre.

Ce ne sera pas sans un serrement de cœur que nous l'abandonnerons pour toujours, la vieille maison tant aimée, si remplie du souvenir de tant de luttes, de tant de joies, et aussi de tant de deuils!

Quand les églises étaient de bois, dit un proverbe de notre pays, les croyants étaient d'or!

Puissions-nous emporter et conserver intacts, dans notre église nouvelle, les dévouements, les convictions ardentes, la foi profonde des fondateurs — connus et inconnus, renommés ou obscurs.

C'est à eux, avant tout, que nous penserons, le 2 avril prochain, à tous ceux qui « s'étant levés avant les autres, ont peiné dans l'incertitude confuse de l'aube et sont disparus sans avoir la réconfortante joie de voir se lever le soleil ».

EMILE VANDERVELDE.

La Justice de Classe en Allemagne

UN JUGEMENT

Un verdict a souvent jeté sur la situation d'un pays et l'état moral d'une époque l'illumination d'un éclair. Veut-on mettre en relief d'une manière courte et frappante la lutte gigantesque de la liberté grandissante contre la puissance oppressive de l'Église enchaînée au dogme, on évoque le procès de Galilée. Et quelle fut l'importance de l'affaire Calas pour la France, c'est ce qu'il est inutile d'exposer : il suffit de le rappeler. De même, pour illustrer la situation de l'Allemagne actuelle, on invoquera toujours le procès qui vient de se dérouler devant la cour d'assises de Dresde.

Dresde est la capitale de cet État allemand, la Saxe, dans lequel l'évolution économique est la plus avancée et où les antagonismes sociaux sont passés à l'état le plus aigu. Si l'Angleterre a été le pays d'essai pour les pays du continent, on peut dire que la Saxe l'est pour l'Allemagne. Aussi faut-il suivre avec une attention toute particulière son développement. Que l'on se souvienne que l'énorme majorité de la population saxonne est socialiste, que la moitié des élus saxons du Reichstag sont des démocrates-socialistes, et en particulier l'élu de Dresde. C'est avec une fureur fanatique que la bourgeoisie

de Saxe se défend pied à pied contre les progrès de la démocratie socialiste. Il y a à peine trois ans, elle a *enlevé* d'un coup à la démocratie socialiste le droit de vote au *Landtag*. On médit en Allemagne des Saxons en leur prêtant une puissance de haine très développée : ce qui est vrai, c'est que la bourgeoisie saxonne n'a jamais laissé échapper une occasion de donner libre cours à une haine quasi-satanique contre la classe ouvrière organisée. Grâce à de petits procédés administratifs, la bureaucratie a eu pendant des années une politique de piqûres d'épingle, et l'art des tribunaux saxons pour interpréter la loi est célèbre par toute l'Allemagne.

Combien odieux ne dut pas être le jugement, qui pendant des semaines a tenu toute la classe ouvrière allemande en surexcitation, qui a donné lieu au Reichstag à des discussions violentes, et qui est devenu un événement politique d'une si grande importance !

J'ai esquissé plus haut en quelques traits l'état d'esprit de la bourgeoisie en Saxe ; il va sans dire qu'un tel milieu n'est pas sans exercer une influence sur la manière dont on interprète la loi. Sans aller jusqu'à dire que d'une manière générale les juges allemands donnent de propos délibéré une entorse aux lois, il n'en est pas moins vrai que les indices se font de plus en plus nombreux par lesquels se révèle chez eux aussi l'*esprit de justice de classe ;* car, comme l'a dit Marx, ce sont les conditions dans lesquelles vivent les hommes qui déterminent leur conscience. Et ici, s'ajoutant aux influences immédiates du milieu, il faut rappeler que l'année dernière l'Empereur, dans son fameux discours de Bielefeld, avait accentué certaines tendances de lutte contre la classe ouvrière organisée.

Mais arrivons maintenant à l'exposition de notre cas. A Lobtau, près de Dresde, des ouvriers du bâtiment avaient fêté la *Richtsfest* (1), et de grandes quantités de bière, jusqu'à ivresse, avaient été consommées. Lorsque ces ouvriers rentrèrent, ils remarquèrent qu'on travaillait encore sur un autre chantier; comme la journée de dix heures, obtenue après tant d'efforts, était déjà écoulée, ils s'introduisirent dans le chantier pour rappeler à ceux qui y travaillaient qu'ils devaient observer les dispositions générales sur la journée de travail. Discussion s'ensuivit d'abord avec l'entrepreneur, puis rixe. L'entrepreneur tira deux coups de revolver, sans d'ailleurs atteindre personne; mais la fureur des ouvriers ivres fut poussée, naturellement, à son paroxysme : ils le battirent jusqu'au sang, aux applaudissements d'une foule nombreuse, accourue au bruit, et qui criait : « Assassinez-le, tuez ce chien », et autres choses encore. La santé de l'entrepreneur n'éprouva d'ailleurs aucun dommage sérieux.

Personne ne voudra approuver l'attitude des ouvriers; personne ne sera surpris que pour leur violence ils aient été condamnés. Mais c'est la manière dont ils l'ont été, qui sort des règles de l'humanité. On les accusa d'avoir troublé la paix publique et de s'être livrés à une tentative d'assassinat, et ils furent traduits devant la cour d'assises.

Juridiquement, l'accusation ne se soutient pas, car d'une part l'accomplissement du délit qui consiste à troubler la paix publique suppose un *plan prémédité,* ce qui évidemment n'est pas le cas, et d'autre part, pour ce qui est des cris proférés par le peuple — cris qui lui sont

(1) Fête donnée par le propriétaire d'une maison lorsqu'elle est achevée.

familiers — on ne peut en conclure qu'il y ait eu tentative d'assassinat.

Aucun des accusés n'a nié les faits, tels que nous venons de les raconter : il y avait eu rixe à la suite d'ivresse. Mais qu'ont fait le ministère public et le tribunal? S'il était déjà étonnant que l'on traduisît ces ouvriers en cour d'assises, combien plus encore de voir le huis-clos le plus sévère appliqué à ce procès! Comme s'il se fût agi d'un crime contre la sûreté de l'État! Et les jurés — c'étaient des capitalistes, des agriculteurs, des fonctionnaires — s'empressèrent d'accepter tel quel le réquisitoire du ministère public : les neuf accusés furent condamnés à cinquante-trois ans de prison et à soixante et onze ans de privation des droits civils et politiques. Un cri d'indignation retentit par toute l'Allemagne. La presse flétrit le huis-clos et l'acte d'accusation de la façon la plus vive. Partout s'organisèrent des réunions de protestation, où l'on s'étouffait. Jamais jugement ne provoqua dans le peuple un tel soulèvement, et il fallait qu'il fût inique pour que les Allemands, si calmes et si difficiles à émouvoir, prissent ainsi cette cause à cœur avec une telle unanimité.

Le Parlement ne put laisser passer sous silence une telle monstruosité. Et, fait significatif, c'est le plus réactionnaire des réactionnaires, l'ennemi acharné des ouvriers allemands, le baron de Stumm, que nous appelons « l'excitateur » (*scharfmacher*), qui ouvrit la discussion. Il manifesta sa joie du verdict, et ses amis — les agrariens surtout — approuvèrent de leurs hurlements de joie une déclaration où se marquait une dégradation morale si profonde. Mais bonne réplique leur fut faite : le député de Dresde, notre ami le Dr Gradnauer, rédacteur au *Vorwærts*, et Wolfgang Heine, qui avait assisté au

procès comme défenseur, dans un débat qui dura deux jours, jugèrent les beautés du *Zuchhauskurs* (régime gouvernemental basé sur la prison), comme jamais on n'avait pu le faire au Reichstag. Avec une précision de maître, avec une logique implacable et une science inattaquable, ils réfutèrent les arguments de leurs adversaires. Personne, en Allemagne, parmi les gens honnêtes, ne doute plus que le jugement de Dresde n'ait été objectivement un jugement illégal. Les pauvres ouvriers, dont quelques-uns ne survivront pas probablement à cette peine affreuse, sont vengés : l'opinion publique les considère comme *les martyrs de leur classe*.

C'est ce que craignait le gouvernement saxon : au moment où l'indignation publique était montée à son plus haut degré, il fit savoir mystérieusement qu'il prouverait par la publication d'un compte rendu du procès que le jugement avait été bien jugé. Mais qu'apprit le public ? Ce compte rendu, paru dans un journal officieux, sans que personne en prît la responsabilité, n'était qu'un *faux vulgaire* : car il n'était que la reproduction de l'acte d'accusation ! — faux vulgaire pour « justifier » le verdict : *sapienti sat !* Même chez nous, dans un pays où la liberté de la presse est insuffisante, la cour d'assises de Dresde et le gouvernement saxon ont été jugés avec une netteté qui ne laisse rien à désirer.

La solidarité ouvrière se manifesta d'une façon splendide. En quelques semaines, les ouvriers ont réuni un capital assez important pour mettre à l'abri de la misère les familles des victimes du « régime de la prison ». L'impartialité nous oblige à reconnaître que de nombreux bourgeois ont ajouté leur obole : ce fut là l'unique terrain de conciliation en cette affaire.

Personne, parmi ceux qui suivent le mouvement social, ne peut passer inattentif devant ce jugement ; il montre

où l'on veut nous conduire en Allemagne. On essaie d'enrayer le mouvement socialiste par la *terreur*, sans tenir compte de l'expérience faite lors des *lois d'exception*. Mais à cette époque la terreur se matérialisait sous la forme de *lois d'exception ;* aujourd'hui c'est par des jugements de tribunaux qu'elle s'exprime d'une manière sensible : il y a là une différence capitale.

Ce n'est là qu'un jugement : mais comme en lui se révèle pour une bonne part le développement social de notre pays !

Dr Albert Südekum,
Rédacteur en chef de la *Frænkische Tagespost* (1).

---

(1) Organe socialiste de *Nuremberg*.

ALINE VALETTE

Hélas! depuis deux ans, l'implacable *Bûcheronne* décime impitoyablement l'avant-garde de nos militantes. Elle a frappé d'abord Éléonore Marx, puis Eugénie Potonié, ensuite Griess Truant, et, enfin, ces jours-ci, elle vient d'atteindre, encore en pleine jeunesse, Aline Valette.

C'est à Arcachon, la ville des pins, bercée par le sonore vent du large et par le douloureux rythme des vagues, que notre camarade, entre les bras de ses deux malheureux fils, s'est anéantie dans le *grand tout*.

La fin si prématurée d'Aline Valette est une perte énorme pour le socialisme, qui avait en elle une zélée et éclairée propagandiste. Rappelons ici ses brillants et nombreux états de service. Toute jeune, elle siégait au premier congrès du Parti Ouvrier français, qui, plus tard, la choisissait pour secrétaire.

Avec MM. Francolin et Camescasse et la dévouée et intelligente Marie Bonnevial, elle jeta les bases du syndicat des professeurs. Aline Valette appartenait d'ailleurs au corps enseignant. Elle professa, de remarquable façon, à l'école mixte d'enseignement théorique et pratique de la rue Ganneron. Elle fut encore secrétaire de la Fédération des sociétés féministes, qu'avait organisée Eugénie Potonié, inspectrice du travail des femmes de la ville de Paris, délicate fonction, dont elle s'acquitta à la satisfaction générale du monde des ateliers. Et enfin — titre qui lui semblait particulièrement précieux — membre du Conseil National du Parti Ouvrier français.

Aline Valette fut fondatrice et directrice d'un excellent journal de propagande : *L'Harmonie Sociale*, où elle posa, comme l'écrivait l'autre jour le citoyen G. Farjat, sur un ter-

rain socialiste la question des droits des femmes. Chroniqueuse brillante, témoignant de connaissances variées et approfondies, des questions économiques notamment, l'ardente adepte des théories marxistes collabora successivement à la *Revue Socialiste*, à la *Petite République*, au *Peuple* de Lyon, au *Matin* et à la *Fronde*. C'est dans l'organe du féminisme que parurent ses derniers écrits : un travail très documenté et très remarqué touchant le *travail des femmes* et une étude également fort intéressante sur les *Trade-Unions*.

Aline Valette ne maniait pas moins bien la parole que la plume. L'oratrice était aussi justement appréciée que l'écrivain. Apôtre de la foi syndicale, elle allait constamment prêcher l'association aux travailleuses. Les ouvrières des fabriques de Lille, Roubaix, Châtellerault, Romilly firent notamment un accueil enthousiaste à la vibrante conférencière révolutionnaire.

Comme on le voit, l'œuvre d'Aline Valette a été considérable et bienfaisante.

Et maintenant un souvenir ému et fidèle objective devant moi l'image de la chère camarade qui vient de s'évanouir dans l'*insondable abîme*... En un costume simple, pourtant coquet, une forme gracile, d'allure vive, portant haut une gracieuse tête fine auréolée de blonds cheveux frisés; le visage singulièrement vivant avec sa double expression : mélancolie infinie dans le joli bleu des prunelles, pétillante gaieté dans le sourire. Ah ! ce sourire, si gai, si jeune, il illumina jusqu'à la fin les lèvres pâles de la pauvre militante poitrinaire.

A ce propos, une anecdote caractéristique. C'était la dernière fois que la courageuse propagandiste parlait en public. Au milieu d'une frappante exposition du misérable sort de l'ouvrière, la voilà, soudain, prise de la terrible toux, qui secouait si cruellement son corps consumé par la fièvre.

— Ah ! chère citoyenne, s'écrièrent, anxieuses, plusieurs auditrices, qu'avez-vous donc ?

Entre deux quintes, Aline répondit, toujours souriante :

— J'ai... mes amies, que ma *boîte respiratoire* n'ira plus longtemps.

La gaieté d'Aline Valette, surtout dans les derniers mois de sa laborieuse carrière, c'était la gaieté d'une vaillante et d'une philosophe.

La blonde et frêle camarade de lutte que nous pleurons — ce « roseau pensant » possédait une psychologie peu ordinaire. Malgré sa virile et combative intelligence, elle avait su demeurer femme, dans la noble et charmante acception du mot; on peut ajouter que chez elle le cœur et le cerveau étaient en parfaite harmonie. Harmonie! ce mot évoque l'intégrale conception qu'avait Aline Valette du problème social, du problème humain, et qu'elle formulait dans ce sage conseil : « Faites l'harmonie en vos êtres, et que de toutes ces harmonies individuelles résulte l'harmonie universelle! »

Aline Valette nous a été enlevée avant d'avoir pu remplir toute sa tâche, mais, néanmoins, elle n'aura pas passé sans avoir utilement servi la cause de *l'intérêt général*. Avant de nous quitter elle a semé dans les milieux de misère de belles et fécondes pensées. Ces pensées sont aujourd'hui en floraison dans l'âme du prolétariat et bientôt elles porteront des fruits!

SORGUE.

La Politique en France

La vie et l'activité du parti socialiste ont été, ces deux derniers mois, absorbées surtout par les conséquences de l'Affaire Dreyfus. Celles-ci se sont déroulées tout naturellement par le simple jeu des forces contraires groupées autour de ce fait. Le contenu de l'Affaire Dreyfus ne pouvait, en effet, laisser intacte la position actuelle de l'État. Celui-ci devait prendre une forme ou plus libérale ou plus réactionnaire : il devait voir son caractère militaire et clérical diminuer ou augmenter, puisqu'il devait être l'instrument de l'une ou de l'autre des fractions bourgeoises. Une telle issue ne pouvait laisser les socialistes indifférents, et leur fraction parlementaire reprit au Parlement la lutte contre les nouvelles lois scélérates, comme autrefois elle l'avait menée contre le même ministère Dupuy.

C'était, d'ailleurs, si simple d'agir, pour un parti « d'action politique et économique », que la *Petite République* n'a pas eu à signaler une seule défection dans les rangs socialistes. Une seule voix discordante — ce qui s'explique, parce qu'elle vient de loin... d'Oxford, en Angleterre — dans tout le camp révolutionnaire s'est fait entendre, — voix qui paraît d'autant plus étrange qu'elle continue toute seule, en un singulier monologue. Nous la notons comme une de ces choses rares que l'on ne reverra plus, et parce que, à notre surprise, ce nouveau cours d'anarchisme a reçu asile dans l'organe même du Parti Ouvrier français. On peut y lire, en effet, que le parti socialiste « a une allure gauche et embarrassée lorsqu'il se mêle des questions nationales », parce qu'il y est « *hors de son terrain* ». Le socialiste ne peut donc être que « pur homme de classe » et il « n'est membre de la société que comme critique ». L'action, la défense politique et économique, où le parti socia-

liste s'essaye et tâtonnera longtemps encore, tout cela doit donc être laissé à la bourgeoisie, et les socialistes n'ont plus qu'à attendre, calmes et sereins, comme notre *professeur!* Les socialistes, eux, ont pensé avec Engels que c'est « dans les formes politiques que les *luttes de classes se meuvent et recueillent leurs résultats* ». Ils ont pensé que le prolétariat, dont la fortune politique dépend de celle des diverses fractions bourgeoises, ne peut ignorer celles-ci ni dans leurs antagonismes économiques, ni dans la traduction politique de ces derniers.

C'est d'abord à l'occasion des tentatives de dessaisissement de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation qu'ils eurent à agir. On se rappelle qu'après la chute de Brisson M. Félix Faure s'était empressé de confier le ministère à M. Dupuy, l'homme des lois scélérates, l'homme de la politique arbitraire et versatile qu'il a résumée lui-même dans ces mots : « Je change mon fusil d'épaule quand il me fatigue ». L'État-Major et la Présidence de la République comptaient avec raison sur cet homme pour entasser sur le crime juridique commis contre Dreyfus de nouveaux crimes, s'imaginant ainsi étouffer le premier. On se souvient que l'on avait dû remettre à la Cour de Cassation les dossiers secrets, c'est-à-dire les faux et les mensonges de l'État-Major. Celui-ci joua alors de la menace de la démission collective pour obliger le gouvernement à prévenir si possible la publication du dossier, à enlever à la Chambre criminelle, qui avait en main tous les éléments de l'Affaire, le droit d'en tirer toutes les conclusions nécessaires. C'était un véritable coup d'État que ce chantage exercé en masse par les généraux, et il leur fallait un autre coup d'État pour arriver à leur but. M. de Freycinet, ministre des généraux, plia, comme d'habitude, sous le premier, et M. Dupuy n'eut qu'à accomplir le second.

Il semblait difficile d'arriver à rayer de notre code le principe qui régit les lois de tous les peuples civilisés, le droit pour l'accusé d'être jugé par ses « juges naturels », c'est-à-dire par le tribunal qui connaît du délit au moment où il a été commis. Ce n'était pas chose facile de créer un tribunal d'exception, de « commissionner » des juges, sur les réclamations de

l'État-Major, et au moment précis où celui-ci venait de connaître, avec toute l'enquête de la Chambre criminelle, la situation qui allait lui être faite. Pour servir de pareils desseins et accomplir une telle violation des principes juridiques, M. Dupuy ne fut pas embarrassé. Il y avait un homme à la Cour de Cassation qui avait été fait président de la Chambre civile en échange de services de police, et qui avait déjà, sur l'ordre du gouvernement, laissé prescrire les vols du Panama. Cet homme, M. Quesnay de Beaurepaire, devait terminer sa carrière par un acte de haute police, et se faire l'écho de tous les mouchards contre la Chambre criminelle. Dupuy avait ainsi trouvé son *indicateur*, — dont le rapport ne pouvait, il est vrai, servir devant la Chambre où il avait été flétri, mais qui, revu et corrigé par le sénateur et premier président de la Cour de Cassation, M. Mazeau, entraîna le vote de la Chambre, grâce au silence de la fraction libérale. Seuls, les orateurs du parti socialiste et de l'extrême-gauche intervinrent, et ce projet fut voté par l'unanimité de la droite, les antisémites et la presque unanimité du centre.

Ce vote donna du ressort à la « Ligue de la Patrie Française ». Coppée, le poète des petites gens, embrassa Déroulède, le poète des petits soldats. Et cette Ligue, en même temps qu'elle scellait ainsi son union avec la « Ligue des Patriotes », se rapprochait, de l'aveu du royaliste Maurras, des comités monarchistes et plébiscitaires. Ces Ligues avaient déjà la police avec elles, et la « Ligue de la Patrie Française » s'occupa d'embaucher les officiers. Ce fut alors un sauve-qui-peut chez tous les conservateurs qui y étaient entrés, croyant y trouver un refuge contre les agitations des autres Ligues ; et M. de Freycinet, qui venait de faire poursuivre Urbain Gohier, que le jury acquitta, s'empressait de barrer la route au *pronunciamiento* en formation... par une circulaire,—lorsque Félix Faure mourut. L'Élysée, qui était le foyer de la conspiration, allait peut-être échapper à ceux qui avaient jusqu'ici si bien profité des craintes légitimes du président de la République.

Deux noms étaient en présence. L'un représentant sim-

plement la tradition républicaine moyenne, M. Loubet, qui, ministre, avait accepté d'être arbitre lors de la première grève de Carmaux, et dont le nom ne pouvait ainsi être considéré comme brutalement hostile à la démocratie. L'autre, M. Méline, le ministre d'hier, l'homme de la politique agrarienne et antidémocratique, qui avait laissé se développer, par peur du socialisme, la force cléricale et militaire. Les socialistes choisirent entre les deux, et leur choix devait porter sur l'homme dont l'influence serait le moins néfaste sur l'État. Ils votèrent pour M. Loubet, comme les antisémites, les réactionnaires et les hommes du centre votèrent pour Méline. L'attitude des socialistes a été ici encore unanime, et toute la presse, quotidienne comme la *Petite République*, hebdomadaire comme le *Socialiste* de nos camarades du Parti Ouvrier français, ont demandé aux élus de voter pour l'homme qui rendrait moins difficiles les conditions de vie et de lutte de notre parti.

La « Ligue de la Patrie Française » déclara qu'elle n'acceptait pas cette élection, les antisémites hurlèrent derrière la voiture présidentielle, sous les regards bienveillants de la police. On crut pouvoir compter aussi sur certains généraux pour tenter un coup d'État définitif et reconquérir l'Élysée une fois pour toutes.

On choisit le moment des funérailles de Félix Faure, les troupes étant ce jour-là toutes formées et la foule descendue dans les rues. Déroulède et son fidèle Pylade Marcel Habert tentèrent d'entraîner le général Roget. Mais les forces populaires sur lesquelles il fallait compter pour traverser Paris faisaient défaut, et les 150 ligueurs qui s'étaient mêlés aux soldats n'étaient pas pour donner confiance au général ni aux officiers. Cette descente à l'Élysée aurait plutôt ressemblé à une descente de la Courtille, et le général Roget dut rentrer à la caserne, où Déroulède le mit à une nouvelle épreuve : il refusa de sortir et l'obligea à l'arrêter.

Ce complot, qui échoua faute de cœur et de tête de la part de ceux qui l'avaient imaginé, aboutit d'abord à une instruction contre Déroulède et Marcel Habert ; instruction étrange, mais

qui fait comprendre le rôle des généraux : les prévenus y étaient, en effet, seuls à s'accuser, et les officiers et les généraux ne s'efforçaient que de les décharger, glorifiant le courage et la générosité de ceux qui leur avaient demandé de faire de leurs soldats des soldats de coup d'État.

La seconde conséquence de l'agitation créée par l'Affaire Dreyfus fut d'ouvrir une instruction contre les différentes Ligues, — les unes ne pouvant désormais plus servir à rien puisque leur but, le coup d'État, était raté, — l'autre, la « Ligue des droits de l'Homme » restant un organe de recrutement démocratique et libéral dans la bourgeoisie. On peut dire que Dupuy revit son précédent ministère; il avait fait voter les fameuses lois scélérates, et aujourd'hui il obtient, malgré l'opposition des radicaux socialistes et des libéraux du Sénat, un tribunal d'exception; il avait fait fermer la Bourse du Travail et dissoudre les syndicats, il fait aujourd'hui poursuivre les Ligues politiques et charger les faïenciers grévistes de Saint-Amand (Nord).

A cette politique d'arbitraire et de réaction violente, les socialistes continuent à répondre, comme au meeting de Londres, par des appels à la paix internationale. Avant de la réaliser complètement lui-même le jour où il sera maître de ses destinées, et par conséquent de celles de l'humanité, le prolétariat peut y travailler en combattant, dans chaque pays et à toute occasion, le militarisme et le cléricalisme. Dans l'Affaire Dreyfus il a eu précisément une merveilleuse occasion de les atteindre tour à tour, en les montrant dans leur action et dans leur développement.

A la Chambre, Vaillant a pu, lors de la discussion du budget de la guerre, donner la solution socialiste des milices nationales en place des armées permanentes. Montrant que nous subissions une crise aiguë de militarisme il a pu ajouter avec raison : « Ou le militarisme tuera la République, ou la République subordonnera le militarisme au pouvoir civil, *en attendant* qu'elle l'ait éliminé. »

L'histoire de ces derniers mois en est une éclatante preuve.

Paul Dramas.

CHRONIQUE D'ART

ART ET SOCIALISME

Le livre étant un des principaux moyens d'expansion des idées nouvelles, une chronique littéraire a naturellement sa place dans une revue qui poursuit une enquête sur le mouvement socialiste. Nous sentons davantage le besoin d'un avant-propos pour justifier une chronique d'art. N'est-il pas à craindre, en effet, ou qu'une telle chronique ne sorte du cadre de cette revue, ou qu'une telle revue n'impose à cette chronique un caractère bien exclusif?

Qu'on se rassure. Pour n'être pas déplacés ici, nos comptes rendus et nos jugements n'auront besoin que d'être sincères. Il existe en effet des liens secrets entre un idéal social et un idéal esthétique. Dans nos sympathies ou nos antipathies devant une œuvre peinte ou sculptée agissent des causes plus profondes que l'enchantement ou le déplaisir des yeux. Il y a des paysages libéraux et des paysages réactionnaires. Mais l'artiste ne doit pas être un théoricien, et le critique, sous peine de trahir l'artiste, doit, lui aussi, oublier ses théories. Nous ne serons donc pas exclusifs de parti-pris, mais confiants dans le mouvement spontané qui détermine notre choix. Nous inclinerions plutôt à nous montrer sévères pour ces œuvres qui semblent moins l'expression d'une vision originale des choses qu'une flatterie aux préoccupations contemporaines et dans lesquelles l'artiste paraît avoir oublié que la raison d'être de l'art est, avant tout, de réaliser la beauté.

Il ne nous suffit pas que cette chronique ne soit point déplacée ici. Nous voudrions qu'elle fût utile, qu'elle contri-

buât à dissiper la défiance que les artistes ou de délicats amateurs d'art nourrissent quelquefois à l'endroit du socialisme. Cette défiance n'est pas fondée. Elle ne peut reposer que sur un malentendu.

En quoi, en effet, la réalisation de l'idéal socialiste serait-elle contraire à l'art ? Tout au plus pourrait-on soutenir qu'elle lui est indifférente. Le socialisme ne supprimera pas la passion ; il ne supprimera pas la douleur. Quelque meilleure qu'il rende la vie, il laissera encore place au rêve. Il n'est pas, d'autre part, une doctrine sévère et triste, mais plutôt une doctrine de bonheur et de joie. Ceux qui le méconnaissent l'accusent, parce qu'il réclame pour tous la satisfaction des besoins premiers, de faire peu de cas des jouissances élevées. Mais il place ces jouissances mêmes au nombre des besoins premiers. Il n'est pas iconoclaste, et, s'il condamne le luxe, c'est dans la mesure seulement où le luxe de quelques-uns représente la misère du plus grand nombre. Peut-être priverait-il l'art de quelques bibelots d'étagère. Mais il voudrait que la vie de tous fût de plus en plus pénétrée de beauté. Craindrait-on enfin que, par un nivellement jaloux, il n'arrivât à constituer une société monotone et terne ? Mais ce serait avoir une conception étrange de la variété : à la variété artificielle qu'a créée et que maintient l'inégalité des classes, il substituera, en appelant tous les individus au développement le plus complet possible de leur être, une variété réelle et dont les sources seront profondes comme la vie même.

Comment l'idée peut-elle seulement venir que l'art soit menacé par une doctrine généreuse, ennemie uniquement de tout ce qui peut mutiler, asservir ou amoindrir l'homme ? Mais ne voit-on pas, de plus, combien les artistes ont à attendre directement du socialisme ? Il améliorera leur situation matérielle. Il leur donnera un vrai public.

De quelque brillants sophismes qu'on ait paré cette théorie, il n'est pas vrai que la misère et l'émulation soient favorables au développement des talents. Les vocations naturelles ne sont

point paresseuses. Si le génie triomphe des obstacles, l'habileté, le plus souvent, le devance. Et je ne vois pas pourquoi, sous le prétexte que les véritables forts arrivent toujours à la lumière on ferait bon marché des natures plus délicates, comme si les qualités éclatantes étaient seules estimables. Pour les génies puissants eux-mêmes, sait-on de quelles œuvres la société est à jamais privée par la dépense d'énergie que la lutte quotidienne leur impose? Un petit pâtre peut devenir aujourd'hui sculpteur à la mode ou grand peintre. Tel qui crayonnait des images naïves sur les murs d'un grenier a peint nos contemporaines les plus notables et fait des portraits en Amérique. Mais, pour quelques aptitudes que les événements ont secondées, sait-on combien sont demeurées mortes faute de circonstances favorables? Ces circonstances, le socialisme les multipliera par l'instruction intégrale. Qu'on ne craigne pas alors que les talents ne deviennent trop nombreux. Les arts industriels leur sont un champ ouvert. Et la pauvreté de notre ameublement, la laideur de nos rues prouvent assez qu'ils en manquent. Le socialisme permettra aux artistes de se révéler plus vite. Il facilitera leur développement. Il les libérera, autant que cela est possible, de la servitude du succès. Il leur permettra de concentrer tous leurs efforts dans la seule lutte qui importe, la lutte pour imposer à une matière indocile la forme qu'ils contemplent intérieurement.

J'ajoute qu'il leur donnera un vrai public. Si les huissiers en bas blancs des salons de la rue Volney ou de la rue Boissy-d'Anglas venaient quelque jour à laisser pénétrer dans leurs coquettes salles d'expositions des ouvriers vêtus de blouses ou de velours flottant, sans doute ces nouveaux juges verraient avec plus d'ahurissement que d'indignation toute cette peinture de « mercantis », ces attitudes banales et ces chairs de carton-pâte. Je crois même que les petites filles de M. Bouguereau exerceraient sur eux une fascination. Par contre, il y a de grandes chances pour qu'ils ne comprennent rien à l'art d'Eugène Carrière et qu'ils rient irrévérencieusement devant un paysage de Monet. L'initiation du peuple à la

beauté plastique est à faire. C'est parce qu'il a droit à sa part d'intelligence de cette beauté qu'il a droit à la culture et au loisir. Mais une fois son éducation faite, le vrai remède sera trouvé contre l'art faux, maniéré ou pédantesque. Avant de devenir ridiculement moralisatrice avec Greuze, la peinture du dix-huitième siècle ne se serait pas attardée si longtemps dans les insipides allégories et les paysages de Boucher, poudrés comme ses déesses, si une voix de bon sens venue du peuple eût interrompu les murmures flatteurs des pédants et des marquises. Cette voix se fit enfin entendre. Ce fut celle de Diderot. On reconnaît généralement qu'il est fort regrettable que les œuvres dramatiques aient au moins deux publics fort différents : celui qui « a fait ses classes » et celui qui ne les a pas faites. Une telle observation est encore plus juste quand il s'agit des arts et du dessin. Car il est plus difficile, sans éducation préalable, de comprendre cette convention très spéciale qui s'appelle la vérité en peinture et en sculpture que de comprendre un conflit d'actions humaines malgré les conventions du théâtre. Le socialisme constituera un grand public, un, malgré ses diversités, où l'on passera par mille degrés de l'intelligence et de l'imagination créatrices à l'émotion la plus passive ; grâce auquel l'atmosphère d'écoles, d'ateliers et de salons sera sans cesse renouvelée par un bon souffle venu du dehors. L'art deviendra ce qu'il doit être : un beau langage compréhensible à tous, un langage sain et robuste au lieu d'un jargon d'officine ou d'un zézaiement de boudoir.

Il n'y a donc rien dans le socialisme qui puisse répugner aux artistes. Je ne vois rien d'autre part dans la nature des artistes qui doive les éloigner du socialisme. Ils aiment le calme, la sécurité nécessaire aux longues et fécondes contemplations. Mais ils s'éprennent aussi de nouveautés quand ces nouveautés sont généreuses. On les dit un peu réactionnaires. Il leur est pénible que l'on détruise. Ils se retournent avec tendresse vers le passé. Mais ces regards en arrière ne sont qu'une manifestation de leur fructueuse inquiétude. Le présent ne les satisfait pas, et il faut qu'il en soit ainsi. Ils

aiment la vie. Mais ils l'aiment surtout en ce qu'elle les sollicite à un rêve de la vie. Ils tournent les yeux vers le passé parce que le passé leur offre des formes qu'ils modifient à leur gré. Mais ils aimeraient aussi bien l'avenir s'ils pouvaient l'imaginer.

La défiance des artistes à l'égard du socialisme n'est donc pas fondée en raison. Elle a seulement des causes historiques, et des causes bien simples : c'est que, jusqu'à présent, ce sont les classes dirigeantes seules qui ont pu s'occuper d'art. Ce sont les adversaires du socialisme qui disposent du succès et qui le paient. Quelque beaux noms que nous puissions citer pour justifier les socialistes de l'accusation d'indifférence pour l'art, il faut reconnaître que la plupart des militants de notre parti ont malheureusement peu de temps pour suivre ses manifestations. Mais ils travaillent pour ceux qui l'aiment. Et, tandis que leur œuvre se fait, nous voudrions que cette enquête intermittente sur l'art contemporain contribuât à établir des liens entre ceux qui préparent pour l'avenir une vie plus harmonieuse et ceux qui consolent la vie présente de l'harmonie qu'elle n'a pas.

EXPOSITIONS

Exposition Durand-Ruel. — Après celle « des Six », chez Georges Petit, l'exposition ouverte chez Durand-Ruel, du 1er au 31 mars, me paraît bien être le plus remarquable petit salon de cette saison. J'y ai vu avec regret quelques mauvaises imitations, à la fois prétentieuses et brutales, des maîtres de l'impressionnisme et quelques fantaisies mystiques rappelant les erreurs du salon de la Rose+Croix. Mais les œuvres médiocres y sont en petit nombre : mérite rare. Et, quant à la variété des efforts originaux, j'en ai pour preuve les noms d'Ibels et d'Hermann Paul, de Valloton, d'Albert André et de Georges d'Espagnat, de Rysselberghe, de Luce et de Petitjean, de H.-E. Cross et de Paul Signac.

Ibels, avec des « pêcheurs » — dont son dessin hardiment

simplifié rend à merveille les attitudes gauches et les épaules bercées par un continuel roulis, — révèle à ceux qui le connaissaient surtout comme dessinateur de fortes qualités de coloriste.

Hermann Paul en quelques crayons, gouaches ou peintures, nous redit son sentiment sur la société : il la voit bête. Mais il la peint avec délices, avec une saine et abondante ironie. Il n'a pas l'amertume de Forain. Il n'a pas son coup de crayon incisif. Mais il l'emporte par la souplesse et la variété. Au lieu de prêter à des types toujours les mêmes des réflexions plus ou moins variées, il élève des individus bien observés à la généralité de types. Ses compositions se passent de légendes. Les attitudes et les physionomies parlent d'elles-mêmes. Et quelles scènes de haute comédie : « Le Monsieur qui fait bâtir », « En visite », etc...

Ibels et Hermann Paul font, avec Valloton, l'intérêt de la première salle, assez sobre de lumière. Dans la seconde, la si vivante « promeneuse » d'Albert André, sur la robe de laquelle le reflet du ciel lutte avec l'ombre des feuilles, contraste avec les vierges japonaises de La Rochefoucauld. Dans la troisième, c'est le triomphe du pointillisme.

Luce. — A ses vues de Paris qui rappellent sans les égaler celles de Pissaro, toutes vibrantes du mouvement des foules, je préfère sa « Route » et ses « Pommiers à Bazincourt » : ciels lumineux, végétations drues, verdures franches : c'est bien la franchise et la santé qui caractérisent le talent de Luce. Ses œuvres font paraître un peu vaine l'habileté des virtuoses du pointillisme : Paul Signac et H.-E. Cross. La couleur de ces derniers est assurément merveilleuse. Mais on est tenté de leur en vouloir, alors qu'ils parlent si peu à l'âme, d'éblouir les yeux à tel point qu'en quittant leurs radieuses féeries nous trouvons presque ternes les « Pommiers de Bazincourt. »

Léon Deshairs.

L'Action des Municipalités socialistes

LA PROPRETÉ ET L'HYGIÈNE PUBLIQUES A LILLE (1)

L'hygiène est une grosse question dans une agglomération citadine de 230,000 habitants, avec ses nombreuses rues étroites, ses milliers d'habitations malsaines, à puits d'eau domestique contaminés par les matières des fosses d'aisance trop rapprochées, et son insuffisance d'eau propre à la consommation.

La municipalité socialiste de Lille cherche donc depuis deux ans le rachat d'un monopole de vidanges pour établir un service municipal gratuit; elle a lutté aussi contre les Compagnies monopoleuses du gaz pour essayer de faire rompre l'onéreux traité entre l'ancienne administration municipale opportuniste et les susdites compagnies d'éclairage; elle a adopté tout récemment un projet de captation des eaux; elle a transformé tout le service de propreté publique et organisé son Office sanitaire; enfin, elle s'est imposé le plus onéreux sacrifice pour doter la Ville de l'important service vaccinal de Pasteur.

Le service d'hygiène comprend, dans son organisation concrète, la propreté publique, l'Office sanitaire et son corollaire le service médical, les bains populaires, le curage des égouts, des canaux et des fosses d'aisance.

Ce service, en y comprenant le subside de 35,000 francs que la Ville accorde à l'Institut Pasteur par suite d'une convention, coûte 656,755 francs. Mais, comme on retrouve une recette totale de 62,800 francs sur certaines ressources ainsi énumérées : désinfections à domicile, 400 francs ; taxe des visites sanitaires, filles soumises et syphilitiques, 6,900 francs ; bains à prix

(1) Voir les numéros du 1er février et du 1er mars.

réduits et écoles de natation, 7,500 francs ; vente de fumiers et d'immondices, 48,000 francs ; — le service sanitaire ne coûte, en réalité, que 593,955 francs au budget municipal de 1898.

Les dépenses du service sanitaire se répartissent comme suit : propreté publique, 442,031 francs ; Office sanitaire, 30,900 francs ; Institut Pasteur, 35,000 francs ; service médical attaché à l'Office sanitaire, 39,000 francs ; bains populaires, 16,500 francs ; curage des canaux et des égouts, 62,400 francs ; vidange des fosses d'aisance des services de la Ville, 5,000 francs ; frais de bureaux, 5,850 francs ; frais d'habillement, 4,024 francs ; fournitures diverses, 16,050 francs.

La propreté publique laissait scandaleusement à désirer autrefois : les balayeurs étaient recrutés parmi les vieillards et les incurables qui se contentaient d'un salaire de 28 sous : on considérait ce salaire comme une aumône.

L'inconséquence des administrateurs municipaux bourgeois était si grande qu'ils considéraient le service de la propreté publique comme un service d'assistance publique.

On a fait, dans ce service, une réorganisation complète : aujourd'hui toutes les artères de la voie publique sont balayées par les balayeuses mécaniques et les ordures sont enlevées deux fois par jour par des hommes qui ont leur salaire élevé au taux normal des salaires à Lille.

Mais si, un jour ou l'autre, le pouvoir central autorise la ville de Lille à acheter l'établissement des vidanges inodores auquel l'ancienne municipalité avait accordé le monopole des vidanges, monopole qui constitue un impôt indirect sur les habitants, avec les chevaux et les tombereaux dont le service d'hygiène publique disposera, ainsi la propreté publique sera complète et le service des vidanges gratuit sera fait à la satisfaction de toute la population lilloise.

L'Office sanitaire est un service d'une très grande utilité : ses tableaux, graphiques et statistiques, nous tiennent au courant du mouvement de la population : naissances, mariages, divorces et décès ; de la démographie ; de la déclaration des maladies contagieuses et transmissibles ; des désinfections ; des analyses de l'eau : des travaux des inspecteurs sanitaires

et des commissions des logements insalubres; du service sanitaire des filles soumises; des saisies des denrées malsaines; des incendies à Lille et du relevé des accidents.

En outre, l'Office tient la main à ce que les commissions des logements insalubres fonctionnent régulièrement, à ce que l'inspection sanitaire soit rigoureusement faite dans les foires, aux abattoirs, dans les halles et marchés, à ce que l'inspection dans les écoles et les visites médicales des filles soumises ne laissent rien à désirer, à ce que le service médical de nuit soit sérieusement fait et à ce que le service des désinfections ne soit pas pris en défaut par l'épidémie dont la soudaineté est toujours à craindre.

La santé ouvrière est l'objet de la sollicitude spéciale de la municipalité actuelle qui livre aux écoliers des bains gratuits, et qui permet, par la confortable installation de ses services de bains et de natation, aux jeunes gens et adultes de se baigner à bon marché, voire même gratuitement.

L'exploitation des eaux d'Emmerin est faite par la Ville et lui coûte 125,400 francs. Mais comme la vente de l'eau rapporte en recettes 470,000 francs, c'est en somme, pour la Ville, le joli bénéfice de 344,600 francs. On a étudié, ai-je dit plus haut, le projet de fournir une importante contribution à la distribution d'eau actuelle. C'est notre ami Moreau, ingénieur de grand mérite, qui a été chargé par la municipalité de chercher des sources d'eau pure. Il en a trouvé et la commission compétente que la Ville avait chargée d'étudier cette importante question des eaux, s'est ralliée à une des propositions de cet ingénieur qui consiste à capter les eaux de Meurchin. Or, cette captation donnerait à la ville de Lille un débit partiel d'au moins 45,000 mètres cubes en moyenne. En y ajoutant les 20,000 mètres cubes des sources d'Emmerin, cela ferait un débit de 65,000 mètres cubes d'eau au minimum. On ne serait nullement gêné de fournir ainsi quotidiennement 100 litres d'eau à chaque habitant.

Le service d'éclairage se rattache aussi à l'hygiène : il coûte à la Ville 294,200 francs, dont 13,000 francs pour l'éclairage électrique et 187,000 francs pour l'éclairage de la voie publique.

Par suite d'une coupable imprévoyance, pour n'en pas dire plus, les prédécesseurs de la municipalité actuelle ont livré les intérêts présents et à venir de la Ville jusqu'au delà de 1900. De sorte que, pour avoir de la lumière électrique, comme pour le théâtre par exemple, il faut passer par les fourches caudines des Compagnies du Gaz qui, pour le très productif cadeau que l'ancienne édilité leur a fait, remboursent à la Ville environ 120,000 francs par an.

La Ville est en procès avec ces Compagnies d'éclairage ; elle voudrait pouvoir briser les contrats inconcevables qui la dépouillent, pour faire son éclairage elle-même ; elle voudrait créer son usine municipale d'éclairage.

La Ville, vendant la lumière comme elle vend l'eau, tirerait de ce fait quelques centaines de mille francs de plus, ce qui lui donnerait les moyens de réaliser plus vite et davantage les réformes compatibles avec les droits et les intérêts de la cité.

Cette hygiène communale est loin, cependant, d'être de l'hygiène sociale, de cette hygiène qui, d'après Proudhon, doit être « apparemment, pour chaque membre de la société, une éducation libérale, une instruction variée, une fonction lucrative, un travail modéré, un régime confortable ». Dans ce but, l'État, représenté par la commune, devrait prendre le droit absolu de s'occuper de l'habitation, de la maison hygiénique à bon marché, de reviser la loi sur les logis insalubres, des conditions à faire observer pour la salubrité des habitations et du permis d'habiter les nouvelles maisons, de l'hygiène alimentaire, du travail et des salaires, des maladies communes et des maladies du métier à faire disparaître dans la mesure du possible.

L'État n'en fera rien ou peu de chose, de sorte que la véritable hygiène sociale restera subordonnée à l'avènement du collectivisme.

H. Ghesquière,
Adjoint au maire de Lille.

CHRONIQUE SOCIALE

Le prolétariat agricole en France. — Les discussions qui se poursuivent depuis quelques mois sur l'enquête de 1892 à la Société de statistique de Paris nous apportent quelques données intéressantes sur la situation de la population agricole en France. Nous en extrayons les renseignements suivants sur le prolétariat agricole.

Les salariés dans l'agriculture sont au nombre de 6,663,135 et fournissent annuellement près de 2 milliards de journées de travail. Ils se répartissent en deux catégories : les domestiques et les journaliers.

Le nombre des domestiques qui était, en 1862, de 2,095,777, n'est plus, en 1892, que de 1,832,174, soit une différence en moins de 263,000.

De 1862 à 1892, le salaire normal des domestiques a légèrement augmenté. La moyenne des salaires annuels, en 1892, était la suivante : maîtres valets, 493 francs ; laboureurs et charretiers, 360 francs ; bouviers et bergers, 322 francs ; servantes, 202 francs.

Cette hausse légère peut avoir pour cause d'un côté la dépopulation graduelle des campagnes qui réduit l'offre de la main-d'œuvre domestique, de l'autre le perfectionnement de la technique agricole, qui exige des ouvriers plus habiles et plus intelligents que l'employeur paie un peu plus cher.

Les journaliers qui forment, avec leur famille, le reste du prolétariat rural employé dans l'agriculture, reçoivent des salaires très petits qui, depuis 1882, semblent décroître sensiblement comme le montrent les moyennes suivantes :

Salaires d'été, hommes non nourris : en 1862, 2 fr. 77 : en

1882, 3 fr. 11 ; en 1892, 2 fr. 94. — Femmes non nourries : en 1862, 1 fr. 73; en 1882, 1 fr. 87; en 1892, 1 fr. 78.

A ce salaire généralement insuffisant (car il est encore diminué par le chômage) s'ajoute parfois pour le journalier le profit qu'il tire de l'exploitation d'un petit fonds. D'après la récente statistique, les journaliers propriétaires seraient au nombre de 588,950, soit près de 600,000, mais le produit net de ces propriétés n'étant porté dans le tableau du produit net total que pour une somme de 26 millions, chaque famille de journalier ne retire de sa propriété qu'un revenu moyen annuel de 45 francs. C'est un insuffisant *capitalisme d'appoint*. D'ailleurs le nombre des journaliers propriétaires diminue et tombait de 1,134,490 en 1862 à 588,950 en 1892.

Le prolétariat agricole, qui forme la partie la plus nombreuse de la population agricole, ne touche sur les 10.085 millions du produit brut total de la production agricole que 3,967 millions de salaire, alors que la part des propriétaires fermiers et métayers qui, dans l'ensemble, sont moitié moins nombreux, est de 3,653 millions.

En résumé, il existe un prolétariat agricole nombreux encore mais décroissant.

Une partie de ce prolétariat, formée par les domestiques des fermes et surtout des grandes fermes, voit un peu s'accroître son salaire; cette partie se rapproche peu à peu des ouvriers industriels et pourra participer un jour à leur action socialiste.

L'autre partie, formée de journaliers que n'emploie point la classe si robuste des petits propriétaires faisant valoir directement, et que les gros cultivateurs remplacent de plus en plus par les machines : semeuses, faucheuses, arracheuses, moissonneuses, faneuses, batteuses, vit difficilement malgré son lambeau de propriété. Elle émigre vers les villes. Sans salaire fixe, à la merci de ses employeurs, elle a une conscience très confuse de sa condition et de ses intérêts. Elle n'est nulle part une force politique comme la classe des petits exploitants, et par conséquent elle est délaissée des propagandistes. On la dit inorganisable. Encore faudrait-il essayer.

Si elle ne peut être d'aucun secours à la marche actuelle du socialisme, néanmoins, par cela même qu'elle n'a généralement aucun instinct de propriété, son concours sera précieux au jour des réalisations socialistes dans l'agriculture.

Production et consommation du sucre. — En France, la campagne sucrière de 1898-99 qui vient de se terminer a produit 706,000 tonnes de sucre. La production des colonies étant évaluée à 111,000 tonnes, la production totale s'élève à 816,000 tonnes. Or la consommation du sucre n'étant en France que de 450,000 tonnes, les producteurs doivent chercher à l'extérieur l'écoulement des 366,000 tonnes en excédent.

Mais, d'une part, dans tous les pays producteurs de sucre, la consommation intérieure est déjà inférieure à la production nationale; d'autre part, les débouchés dans les pays non producteurs se comblent grâce à l'installation d'usines et au développement de la culture des plantes sucrières. L'Italie, l'Inde et surtout l'Amérique, seront bientôt fermées à l'importation du sucre.

L'industrie sucrière est pour ces raisons en état de crise permanente. En France, la situation est encore aggravée par le régime fiscal qui y a été introduit en 1884.

Ce régime, dit des primes à l'exportation, est tel que d'un côté il pousse le producteur à exporter le plus possible sur un marché extérieur toujours encombré, et que de l'autre il restreint le marché intérieur en l'accablant sous le poids d'un impôt exorbitant. Le sucre consommé en France est en effet frappé d'un droit équivalant environ au double de sa valeur commerciale.

Le sucre cependant est un aliment tout aussi important que le pain et la viande; sa consommation normale devrait être d'environ 50 kilogs par tête et par an. Or la moyenne de la consommation individuelle est en France de 13 kilogs 5. Ce chiffre est insuffisant, il pourrait être augmenté et le marché intérieur, étant donnée la puissance d'achat moyenne, pourrait être considérablement étendu si le prix du sucre était diminué. En Angleterre, en effet, où le sucre entre en toute franchise, la

consommation annuelle est de 41 kilogs par habitant, chiffre voisin de la normale.

L'intérêt général de la classe ouvrière réclame donc nettement la suppression d'un impôt qui pèse sur un aliment aussi nécessaire que le sucre; d'ailleurs, l'impôt supprimé et le large débouché intérieur ouvert, une période de prospérité peut s'ouvrir pour l'industrie sucrière, et le salaire, si faible actuellement, des ouvriers qu'elle emploie peut se relever.

Seuls les *gros sucriers*, qui à quelques-uns monopolisent l'exportation, peuvent trouver le régime des primes (et de l'impôt pour les payer) plus avantageux que le régime du dégrèvement total. Jusqu'ici ils ont su se faire défendre au Parlement où ils disposent d'une influence politique en disproportion avec l'étendue des intérêts qu'ils représentent. On n'a pas oublié la lutte, malheureusement infructueuse, qui fut menée contre eux à ce propos par les députés socialistes.

La lutte contre les grands magasins en Prusse. — Le gouvernement prussien a déjà élaboré, paraît-il, le projet relatif à l'imposition des grandes exploitations commerciales qu'attend depuis si longtemps le petit commerce agonisant.

D'après le bruit qui courait, il y a quelques mois, au sujet de la nouvelle loi, l'intention du gouvernement aurait été de frapper les grands magasins en basant l'impôt sur le chiffre d'affaires. Actuellement, ce projet serait abandonné.

D'après le *Konfektionær* de Berlin, où nous puisons nos renseignements, le nouvel impôt porterait à la fois sur les spécialités, le personnel et le loyer.

Seront frappés de l'impôt: 1° toutes les exploitations faisant commerce des objets qui rentrent dans trois au moins des cinq catégories de marchandises prévues par la loi et qui occupent plus de 25 employés; 2° les exploitations commerciales dont le loyer atteint ou dépasse un certain minimum déterminé par la loi; 3° les exploitations qui possèdent au moins trois succursales.

Les cinq spécialités sont les suivantes : 1° alimentation, droguerie, parfumerie, etc.; 2° objets de toilette et d'habille-

ment; 3° ameublement; 4° articles de ménage; 5° bijouterie, joaillerie.

Le minimum de loyer imposable sera :

	En Province	A Berlin
	—	—
	marks	marks
Pour 1 spécialité	30.000	50.000
Pour 2 spécialités	20.000	35.000
Pour 3 spécialités	12.000	20.000
Plus de 3 spécialités	6.000	6.000

L'impôt sur le loyer sera de 10 p. 100 de sa valeur pour une ou deux spécialités, de 15 p. 100 pour trois spécialités, et de 5 p. 100 en plus pour chaque spécialité au-dessus de trois.

L'impôt sur le personnel sera de 20 marks par an et par tête d'employé lorsque le nombre des employés dépassera 25, le nombre des spécialités étant inférieur à trois. Pour chaque spécialité en plus, l'impôt sera augmenté de 10 marks.

Ne paieront pas le nouvel impôt les coopératives qui ne vendent qu'à leurs membres et qui ne distribuent pas de dividendes, c'est-à-dire les coopératives qui, rentrant dans le § 5 de la loi sur les patentes, sont déjà exonérées d'impôts.

La place nous manque pour montrer les tendances de ce projet « petit-bourgeois », utopique et réactionnaire. D'ailleurs, un des prochains numéros du *Mouvement Socialiste* publiera un article sur la lutte du petit commerce contre les grands magasins et les coopératives.

La coopération en Angleterre. — Le *Board of Trade* vient de publier une série de renseignements très intéressants sur les progrès accomplis par la coopération en Angleterre pendant l'année 1898.

Si l'on excepte le Pays de Galles l'on constate que le chiffre d'affaires des coopératives anglaises s'est considérablement accru.

Le nombre des coopératives de consommation est de 1,153. Elles comptent 1,453,835 membres et leur chiffre d'affaires s'élève pour 1898 à 10,366,727 livres sterling soit plus de 250 millions de francs. Parmi ces 1,153 sociétés, 836

accusent un chiffre d'affaires plus élevé et 316 une diminution.

Les trois ou quatre fédérations comprenant les coopératives de production, et pour la vente en gros, ont eu de leur côté pendant la même année un chiffre d'affaires s'élevant à près de 5,000,000 de livres sterling soit 125 millions de francs. Elles sont également en pleine prospérité étant donné que leur chiffre d'affaires de 1898 dépasse de plus de 10 millions celui de l'année précédente. L'augmentation du chiffre d'affaires est surtout dû à l'ouverture par ces sociétés de nouveaux comptoirs. Trente-neuf sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles annoncent l'ouverture de 44 nouveaux comptoirs et 8 sociétés d'Ecosse et d'Irlande l'ouverture de 11.

Les statistiques sur le nombre et l'importance des coopératives fournies par le *Board of Trade* pour chaque région de l'Angleterre placent les comtés cotonniers du Lancashire et du Cheshire tout à fait en tête. Elles comptent en effet 176 coopératives avec 354,682 membres et indiquent un chiffre d'affaires de 2,467,315 livres sterling pour l'année 1898 soit plus de 50 millions de francs.

Viennent ensuite, suivant de très près, le Yorkshire avec 175 coopératives, 287,298 membres et un chiffre d'affaires de 1,984,468 livres sterling (environ 45 millions de francs), puis les comtés du Nord avec 117 sociétés, 193,115 membres et un chiffre d'affaires de 1,706,606 livres sterling.

Ensuite viennent les comtés du Centre et du Sud de l'Ecosse (notamment celles du Wholesale écossais dont parle A.-D. Bancel dans le dernier numéro du *Monde Ouvrier*).

Les coopératives de production se sont développées dans les mêmes régions. En Irlande existent 116 coopératives pour la production du beurre et 27 coopératives purement agricoles.

L'évolution industrielle au Japon. — M. Ariza, ancien directeur au ministère de l'agriculture et du commerce au Japon, a exposé dans une conférence faite récemment à Tokio le développement croissant de l'industrie au Japon.

Les objets manufacturés qui ne formaient en 1889 que

64 p. 100 des exportations du Japon en forment les 80 p. 100 en 1898.

Au contraire ces objets manufacturés qui, en 1889, formaient les 92 p. 100 des importations au Japon ne forment plus que les 60 p. 100 en 1898.

Les capitaux engagés dans les entreprises ont crû d'une façon énorme surtout depuis la guerre avec la Chine.

En 1895 le capital nominal engagé des entreprises était de 56 millions de yen (yen = 2 fr. 71); en 1898, de 151 millions de yen.

La consommation du charbon dans les usines est passée de 750,000 tonnes en 1898, à 1,555,000 tonnes en 1898.

M. Ariza fait ressortir en outre que le développement aurait été plus rapide encore si l'industrie japonaise avait été aidée par les capitaux étrangers. L'industrie souffre en effet du manque de capitaux, le capital versé ne représente toujours qu'une faible part du capital nominal.

Le commerce international en 1898. — Voici, d'après une statistique allemande, quelles ont été en 1898 les importations et exportations des principaux pays (en millions de marks) :

	Importations 1898	Différence avec 1897	Exportations 1898	Différence avec 1897
	—	—	—	—
Allemagne	5.477,6	+ 613,0	4.001,7	+ 215,5
Autriche-Hongrie.	1.412,5	+ 138,5	1.375,0	+ 67,4
Belgique	1.542,1	+ 106,5	1.548,1	+ 63,7
France.	3.501,0	+ 336,2	2.802,6	— 75,8
Grande-Bretagne .	9.412,0	+ 392,0	4.668,0	— 16,0
Etats-Unis	2.661,5	— 457,4	5.170,6	+ 561,9

C'est aux États-Unis que l'on note la plus forte augmentation des exportations. Un recul est à signaler pour la France et pour l'Angleterre, dont la position sur le marché est menacée par la concurrence des États-Unis et de l'Allemagne. Il est à prévoir que l'exportation de l'Allemagne, dont l'augmentation vient immédiatement après celle des États-Unis, égalera d'ici peu l'exportation de l'Angleterre.

J. Rivière.

REVUE CRITIQUE

LE SOCIALISME ET M. FAGUET (1)

Dans le nouveau livre de M. Faguet : *Questions politiques*, on trouve une longue étude sur le « socialisme en 1899 ». Il y a là un effort loyal pour comprendre le socialisme : il est seulement à regretter que M. Faguet, dont la documentation laisse singulièrement à désirer, n'ait guère consulté que deux livres, celui de M. Renard, et celui de M. Domela Nieuwenhuis, qui justement ne pouvaient guère le renseigner d'une manière exacte sur le mouvement même du socialisme : le premier, parce qu'il est fait d'un point de vue statique, et non historique, le second, parce qu'il est l'œuvre d'un socialiste anarchisant, et que les compagnons en général comprennent mal ce qu'est un mouvement prolétarien. Et c'est pourquoi, en somme, M. Faguet n'a pas saisi ce qui fait l'originalité du socialisme moderne. Il dit quelque part que le socialisme c'est de l'uchronie et qu'il ne se place pas dans le temps. Parole étrange, étant donné le caractère essentiellement historique du socialisme contemporain issu de Marx. C'est cette méconnaissance du caractère historique du socialisme qui amène notre auteur à mal interpréter une évolution d'ailleurs bien discernée : le socialisme est devenu un parti politique, il réclame des réformes partielles, il s'accommode des coopératives. M. Faguet ne voit dans cette transformation du mouvement socialiste qu'une sorte de « renoncement » à lui-même. Voyons donc ce qu'il en faut penser.

I. L'action politique semble à M. Faguet à la fois une contradiction et un danger : le danger n'est pas niable, mais c'est

(1) Émile Faguet, *Questions politiques* (Armand Colin et Cie).

une question de discipline intérieure dans le Parti ; contradictoire, non point : car une révolution est un fait essentiellement politique, il ne peut être question de « révolution économique » puisqu'elle se fait d'elle-même : ce sont les rapports juridiques et politiques, devenus inadéquats au mouvement des faits économiques, qu'il faut changer, ce qui n'est possible que par la conquête des pouvoirs publics. C'est pourquoi Marx, tout en déclarant dérivée la structure politique, préconisait la dictature politique du prolétariat.

Et cette action politique est justifiée, que l'on considère le but du mouvement ou le mouvement lui-même. Car le prolétariat, pour s'emparer de l'État, doit s'organiser, et pour s'organiser, il faut qu'il pèse sur la machine gouvernementale, afin d'accroître à la fois sa part de liberté politique et ses ressources de vie, conditions nécessaires de sa lutte contre la société actuelle. On conçoit donc que le Parti borne son action immédiate à demander des réformes partielles, compatibles avec le régime capitaliste, et destinées simplement à élever le niveau de la vie prolétarienne. Cette attitude pratique n'implique nullement l'abandon du but final : au récent congrès de Stuttgart, Kautsky a affirmé avec plus d'énergie que jamais l'idéal révolutionnaire, et cela, aux applaudissements enthousiastes de tout le congrès ; et, en France, le programme de Saint-Mandé, programme minimum cependant, et destiné à faire l'union de toutes les écoles, n'est pas moins net dans l'affirmation révolutionnaire.

Il n'y a donc dans le réalisme du socialisme actuel aucune trahison d'idéal. Il en va de même avec le mouvement coopératif : M. Faguet ne peut comprendre que les socialistes lui soient favorables sans renoncer à eux-mêmes. Il voit dans la coopération comme l'antidote du socialisme, et il se demande comment ce qui est contraire au socialisme pourrait y acheminer. La réponse est aisée : à proprement parler, aucune forme économique, par elle-même, n'est ni réactionnaire ni révolutionnaire : comme le dit Sorel, « la forme n'emporte pas le contenu, le contenu est ce que les hommes le font ». Si la coopération était l'opposé du socialisme, comment le mouve-

ment socialiste belge, par exemple, en aurait-il tiré le parti que l'on sait ? Les socialistes favorisent la coopération pour trois raisons : d'abord, la coopérative est un excellent moyen d'éducation économique pour la classe ouvrière, et cette éducation lui est indispensable puisqu'elle doit un jour prendre la direction économique de la société ; ensuite, les coopératives sont comme des laboratoires sociaux où, par la pratique vivante, s'élabore la conscience socialiste : la nouvelle éthique, que le socialisme implique, se construit ainsi lentement et profondément par le jeu même de la vie ouvrière ; enfin, même quand ces coopératives sont bourgeoises, elles sont un enseignement concret et comme la manifestation vivante de ce que peut la coordination dans l'économie, et c'est là en quelque sorte une leçon de choses socialiste, puisque, dans son essence, le socialisme est le passage de l'anarchie à l'organisation économique. Et si la forme n'emporte pas le contenu, elle est néanmoins comme le support matériel des constructions idéologiques, selon la profonde doctrine de Marx.

Encore donc « un abandonnement » qu'il faut abandonner ! Quant à l'atténuation que le socialisme actuel ferait de son caractère internationaliste, nous cherchons en vain ce qui a pu amener M. Faguet à l'affirmer ; le programme de Saint-Mandé comprend l'internationalisme, et la vie socialiste de tous les pays devient en fait chaque jour plus internationale. Suffit-il de citer une phrase de Bebel pour prouver le chauvinisme des socialistes allemands ? Sans doute, il se peut que la guerre éclatant, socialistes allemands et socialistes français soient obligés de marcher les uns contre les autres ; mais tout leur effort est précisément employé à conjurer ce conflit désastreux : en pénétrant le prolétariat de cette idée, que la guerre est un effet nécessaire du capitalisme, qu'elle ne disparaîtra qu'avec lui, nous combattons l'esprit militariste et nationaliste. Et si les socialistes allemands montrent de l'animosité à l'égard de la Russie, ce n'est pas par chauvinisme, mais parce que le tsarisme russe leur apparaît comme une puissance formidable de réaction. M. Faguet discerne fort bien que le socialisme implique l'internationalisme, et il faut l'en louer.

puisqu'il y a encore des « socialistes nationalistes ». Mais s'il voit fort bien le rapport, il s'en fait une idée inexacte : il croit à une opposition entre patriotisme et internationalisme, alors qu'elle n'existe qu'avec le nationalisme, et il est amené aussi à dire — c'est même à ce propos qu'il déclare le socialisme « uchronique » — que le socialisme ne pourrait se réaliser qu'une fois la paix universelle établie : mais c'est bien mal comprendre le mouvement réel des faits, puisque justement le socialisme est un facteur de réalisation de cette paix universelle.

Nous ne voyons donc nulle part le socialisme « s'abandonner », nous voyons au contraire le prolétariat prendre une conscience de plus en plus nette des conditions de son devenir : sans oublier son idéal, il s'efforce de se mettre mieux en état de le réaliser, parce qu'il ne croit plus à la puissance magique d'un décret parlementaire ni à l'efficacité miraculeuse des coups de force. Ce qui trompe M. Faguet, c'est encore une fois qu'il juge du socialisme actuel par le socialisme de 1848. Il ne voit pas que depuis cette époque le socialisme est en train de passer de l'utopie à la science, et s'il était plus au courant des controverses qui se livrent, par exemple en Allemagne, entre Bernstein et Kautsky, il verrait que ce qui s'accomplit aujourd'hui même, c'est une prise de conscience plus nette encore du sens réaliste de l'action socialiste. Car on peut dire que le marxisme lui-même a d'abord été compris d'une manière utopique; on en a fait une sorte de formulaire dogmatique, comprenant quelques lois simples et fatales, et conduisant en pratique à une sorte de quiétisme optimiste : de l'utopisme idéaliste on était tombé dans l'utopisme réaliste, on croyait que par un processus vertigineux le capitalisme allait se nier lui-même et engendrer le collectivisme comme par enchantement, et l'action socialiste se réduisait presque à prophétiser la catastrophe finale et à l'attendre. On s'aperçoit maintenant du simplisme de ce schéma, et ce qu'on appelle « crise » ou « décomposition » du marxisme n'est au fond qu'un retour à Marx, qui nous a laissé non des dogmes à catéchiser mais une méthode à appliquer. C'est ce passage du dogme à la

méthode que M. Faguet prend pour une abdication, et, de ce que le but n'est plus conçu comme un objet immobile de contemplative affirmation, posé devant nous, mais descend pour ainsi dire au cœur de l'action pour la diriger et la vivifier, il croit qu'on y renonce. Mais encore une fois le prolétariat ne renonce pas à son idéal : il se met mieux en état de le réaliser. Dira-t-on maintenant que le socialisme, en améliorant, dès cette société capitaliste, le sort de la classe ouvrière, s'enlève en quelque sorte à lui-même sa raison d'être? Mais quelle apparence que le prolétariat, après avoir pris une conscience de plus en plus vive de son existence en tant que classe, après avoir grandi par son propre effort au sein des cadres capitalistes, n'obtenant de l'État que ce qu'il en arrachait de par la puissance même de son organisation, finisse par croire en la bonté possible du régime capitaliste? Non, sa conscience devenue plus haute et plus exigeante en même temps que ses besoins étant plus éveillés, il fera éclater le moule désormais trop étroit pour lui. Car, en définitive, une révolution n'est que le dernier effort d'une classe en croissance pour briser les dernières entraves.

II. Toute la première partie de l'étude sur le « socialisme en soi » ne nous paraît pas non plus avoir une grande portée. Les objections que M. Faguet fait à l'organisation socialiste future ne sont pas nouvelles, ce sont celles qu'on répète à satiété : panfonctionnarisme, tyrannie collectiviste, langueur sociale générale, voilà assurément ce qu'un régime socialiste ne saurait éviter, puisque M. Faguet le dit encore après tant d'autres! A ces objections, on pourrait se dispenser de répondre, en les déclarant oiseuses, et faites d'un point de vue utopique. Les marxistes n'aiment guère se perdre en descriptions de l'état futur, et ils font preuve en cela, croyons-nous, d'un sens sociologique plus profond que tous nos beaux constructeurs de cités idéales. Néanmoins, comme l'homme n'est pas une pure intelligence, et que le sentiment est surtout ce qui meut l'action, il faut s'attacher à détruire les préventions sentimentales qui naissent d'une fausse interprétation ou même d'une absence de compréhension du devenir social.

Bien des objections sont faites parce qu'on ne sait pas se placer dans le mouvement même de l'histoire, et qu'on reste dans je ne sais quel intemporel, où plane je ne sais quelle nature humaine immuable et éternelle, et l'on arrive à reprocher à l'avenir socialiste des difficultés qui n'y peuvent être que si précisément, faisant abstraction du devenir, on y fait revivre encore le présent capitaliste. Ainsi M. Faguet ne voit dans le régime socialiste futur qu'une « immense langueur sociale »! Il est d'ailleurs le premier à reconnaître qu'aujourd'hui la vie est trop fiévreuse, emportée dans un tourbillon trop rapide et partant anormal : mais alors de deux choses l'une : ou il faut rêver avec Rousseau et Tolstoï un retour utopique aux anciennes formes sociales, où la civilisation agreste avait quelque chose de tranquille et de patriarcal; ou il faut avec les socialistes admettre l'évolution de la société vers un communisme synthétique, qui conciliera à la fois la fièvre de progrès qui caractérise la société industrielle avec le mouvement paisible et sain d'une société purement agricole.

Mais M. Faguet ne veut pas du communisme, parce que justement il n'arrive pas à faire cette synthèse : d'une part, de ce que l'aiguillon économique, si j'ose ainsi parler, stimulera moins chaque individu, il conclut à une langueur sociale générale, au lieu de conclure à une orientation nouvelle de la vie vers un plus grand développement moral et intellectuel, et de comprendre qu'en ce sens l'activité générale, pour revêtir une forme plus haute, ne sera pas moins vive et qu'aussi le socialisme n'est pas du tout une doctrine d'étouffement mais de liberté : il fera faire, comme dit Marx, à l'humanité le saut de la nécessité dans la liberté. Il ne voit pas non plus, d'autre part, que le caractère de la production socialiste étant d'être organique, par opposition à la production anarchique du capitalisme, les travaux individuels peuvent-être moindres économiquement, et le rendement social maximum être néanmoins obtenu. Il faut bien tenir compte de la connexité des deux facteurs : minimum de travail individuel, mais maximum de coordination, et ne pas poser l'un sans l'autre. Mais M. Faguet confond encore production socialiste avec production

étatiste : il ne comprend pas que la forme socialiste de la structure économique sortira, non d'un décret artificialiste de l'État, mais du développement organique et social du prolétariat, se préparant dès aujourd'hui par les syndicats et les coopératives à la direction économique de la société. Il partage en outre, avec beaucoup d'autres, ce préjugé que le socialisme n'est qu'une doctrine de répartition : mais cela est si faux que pour Marx le système de production implique le système de répartition ; les marxistes ne disent pas seulement que le capitalisme est injuste, ils disent surtout qu'il constitue un système de production inférieur. On voit par là combien comprennent mal le socialisme moderne ceux qui ne voient en lui qu'un mouvement de protestation juridique et morale, et qui par suite sont amenés à poser une sorte de dilemme utopique entre la justice et la richesse. Et c'est bien à cela qu'aboutit M. Faguet, puisqu'il va jusqu'à déclarer la justice une idée fausse, et c'est logique : voyant dans le communisme un appauvrissement général de l'humanité au nom de la justice, il se trouve acculé à choisir entre la justice et la richesse, et résolument il sacrifie la première.

Laissons donc à M. Faguet, et l'appauvrissement universel, et la langueur sociale, et la tyrannie que devrait amener le communisme. N'essayons pas non plus d'imaginer à l'avance tout le mécanisme de la société future, tentative qui dépasse les forces de l'imagination la mieux douée : le devenir a des ressources de création en qui il faut nous confier, et s'il nous est permis d'en dessiner à l'avance la courbe schématique, nous ne saurions, sans présomption ingénue, prétendre l'enfermer en des cadres rigides. Et disons, pour conclure, que si M. Faguet, mieux informé, s'était placé au point de vue marxiste du devenir prolétarien, les difficultés qu'il a soulevées se seraient d'elles-mêmes évanouies, et il aurait mieux saisi l'originalité et la profondeur du mouvement socialiste contemporain.

Edouard Berth.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

Les Juifs et nos contemporains, par M. François Bournand (un vol. in-8 de 316 pages ; Paris, sans date ; A. Pierret, 3 fr. 50.) — M. Bournand, auteur de pamphlets antijuifs, collaborateur de M. Raphaël Viau, dédie son ouvrage à un rédacteur de la *Libre Parole*, en demande l'épigraphe au concile de Latran, et en orne le frontispice du portrait de M. Drumont. C'est par le panégyrique du même M. Drumont que commence la série des opinions de *nos contemporains* assemblés par M. Bournand avec une partialité naïvement étalée. L'auteur ne se résout pas assez souvent à donner la parole à un antijuif de marque sans lui décerner de candides éloges, ou à laisser parler un socialiste, un libertaire, un radical, sans avoir produit contre sa sincérité des accusations plus ou moins franches. Mais, malgré le parti-pris, malgré le choix parfois bizarre des personnes consultées, ce petit recueil d'interviews et d'articles laisse parfois filtrer un filet de lumière. M. Bournand défend les d'Orléans d'être « pour les Juifs » ; il nous rappelle que Napoléon I[er] fut antisémite. Il s'efforce d'assimiler l'antijudaïsme à l'antisocialisme, ce qui est juste ; partant, il insinue ou il affirme (cela dépend des passages) que les socialistes sont achetés par les Juifs, en France comme en Allemagne. D'autre part, M. Bournand serait bien aise que l'antijudaïsme parût absolument pur de tout cléricalisme : il invoque, à ce propos, l'autorité de M. Henri Rochefort qui « ne pourra certes pas être accusé de jésuitisme et de religioniste » (*sic*), et celle des antijuifs algériens. Nous voilà convaincus. Malheureusement M. Bournand laisse passer le bout de l'oreille lorsqu'il recourt à l'autorité de Léon XIII : « L'*Osservatore romano* a publié un article sur l'antisémitisme déclarant que ce mouvement est inévitable parmi les nations chrétiennes et les peuples civilisés. Cet article, d'une forme très agressive, mérite d'autant plus d'être relevé étant donné (*sic*) que l'*Osservatore* est *un organe officiel du Vatican*... « Le judaïsme ne peut plus être « excusé ni réhabilité. Le Juif possède la plus grande partie de la « richesse mobilière et immobilière. L'argent et le grain s'amassent « dans ses coffres et ses greniers, etc... S'il est une nation qui a

« plus que toute autre le droit de se jeter dans l'antisémitisme, « c'est la France qui, ayant donné la première leurs droits poli- « tiques aux Juifs, a préparé la première sa servitude ». Voilà l'antisémitisme français officiellement soutenu par le Vatican. Dès lors, il faut choisir : ou l'antisémitisme est une question religieuse, ou le pape se reconnaît le droit d'intervenir dans la politique intérieure de la France. Dans les deux cas, le « nationalisme » antisémitique perd son très instable équilibre, pour choir soit dans la religion, soit dans l'internationalisme catholique. L'armée, chère aux Déroulède et aux Drumont, doit-elle un jour aller rétablir le pouvoir temporel ? L'antisémitisme ne serait-il qu'une préalable « expédition de Rome à l'intérieur ? » C'est à cette conclusion que nous amène la lecture du livre où M. Bournand fait de si touchants efforts pour nous persuader l'inverse. M. L.

Les conditions du travail chez les ouvriers en instruments de précision de Paris, par P. Delesalle (broch. in-18 de 35 pages, à la Bourse du Travail de Paris, 1899). — Cette brochure peut servir de modèle et il serait à désirer que beaucoup de monographies pareilles fussent publiées. Cette corporation est l'une de celles où l'avilissement du salaire a été le plus marqué : de 1860 à 1880 il y a eu beaucoup de travail ; et beaucoup d'ouvriers sont venus des métiers voisins ; on a beaucoup perfectionné l'outillage, on a introduit beaucoup d'apprentis ; la France a cessé d'avoir une supériorité dans la fabrication. Le syndicat ne peut arriver à soutenir son tarif de 80 centimes l'heure ; généralement on donne seulement 70 centimes. L'organisation du travail est surannée : avec des règlements sévères, les longues séances, les primes aux contremaîtres et l'abus du rabais aux adjudications ; les patrons sont tellement absurdes qu'ils préfèrent renvoyer des ouvriers que de réduire la durée du travail en morte-saison ; il est cependant établi qu'un travail de 10 heures est trop long. L'apprentissage est mal fait. La chambre syndicale comprend 1,600 membres et ne tardera pas à englober toute la corporation. G. S.

Socialisme et Philosophie, par A. Labriola (vol. in-18, de v-262 pages, Giard et Brière, éditeurs, Paris, 1899). — Ce volume fait suite aux *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*, du même auteur, publiés en 1897 ; on y trouve beaucoup de vues ingénieuses sur lesquelles il y a lieu d'appeler l'attention. « Le socialisme n'est ni une Eglise, ni une secte à laquelle il faut un dogme et une formule fixes » ; l'essence du marxisme est dans cette question : « Que faut-il penser, dire ou faire dans l'intérêt du prolétariat ? » (p. 48). — C'est faire preuve d'utopisme que d'affirmer que « la société future du collectivisme... *sera parce qu'elle doit être* » ; il ne faut pas oublier que « cet avenir doit être produit par des hommes [et dépend du] développement de leurs aptitudes » (p. 202).

Il faut se méfier des abstractions employées par les vulgarisateurs: « les conditions, les rapports, les corrélativités de coexistence économique deviennent [pour eux] quelque chose d'existant au-dessus de nous, comme si dans le problème il y avait d'autres données que des individus » (p. 87). Dans l'histoire des grands mouvements sociaux, il faut chercher à connaître, non seulement la structure économique, mais encore les doctrines que les novateurs emploient pour expliquer les faits dont on souffre et les solutions cherchées; ces doctrines se composent souvent de souvenirs plus ou moins fantaisistes du passé, qui sont choisis en raison d'affinités sentimentales (p. 174). L'auteur propose des définitions nouvelles du matérialisme historique: à la page 23 il dit qu'on y trouve: « une tendance philosophique dans la conception générale de la vie et du monde, une critique de l'économie et une interprétation de la politique, surtout de celle qui sert à la direction du mouvement ouvrier vers le socialisme »; à la page 91 il accuse davantage le caractère théorique de la doctrine et dit que le matérialisme historique « peut conduire et conduira certainement à modifier les courants de l'historiographie ». Il semble bien cependant que M. Labriola considère surtout cette doctrine au point de vue pratique; il écrit, par exemple: « le matérialisme historique, étant la *philosophie de la vie* et non des apparences et des réflexes idéologiques de celle-ci, dépasse l'antithèse de l'optimisme et du pessimisme » (p. 135); et ailleurs il dit que « l'essence du matérialisme historique [est] la philosophie de la *praxis* » (p. 73); par cette expression il paraît entendre l'activité humaine considérée avec ses motifs et ses représentations idéologiques; cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'à la page précédente il dit: « Au delà de notre configuration corporelle nous sentons notre propre moi comme la partie d'un *nous*, ce qui veut dire d'un état de mœurs, d'une institution, d'un Etat, d'une Eglise, d'une patrie, d'une tradition historique ». Il y a des parties difficiles à comprendre dans ce petit livre; l'auteur parle un peu trop comme si tout le monde était au courant de ses théories philosophiques sur l'essence et la connaissance.

A. D.

LES REVUES

Die Neue Zeit (mars 1899). — *Les Etats-Unis en 1898*, par M. Beer. — La politique étrangère des Etats-Unis se résume en ces deux principes, posés par Washington et Monroë: 1° L'Amérique doit — dans ses relations avec les nations étrangères — poursuivre deux buts: *a)* étendre le plus possible ses *relations commerciales* entre les deux mondes; *b)* nouer le plus possible des *relations politiques;* 2° L'Amérique ne doit appartenir qu'aux Américains, et nul Etat européen n'a le droit d'en coloniser une partie quelconque.

En 1898, il s'est produit un brusque changement dans la politique extérieure des Etats-Unis. L'industrie américaine s'est développée avec une telle rapidité que ses forces productives dépassent les besoins du marché intérieur, et cherchent une issue que seul peut lui donner le marché extérieur. C'est ainsi que les Etats-Unis se sont jetés dans la voie de l'*Impérialisme.*

La révolution de Cuba a été la meilleure occasion pour l'Impérialisme de se fortifier. Avec Cuba libre et les Philippines, s'ouvrent de nouveaux débouchés pour les produits des Etats-Unis; et l'ère glorieuse qui commence pour les armées américaines a fait même fléchir les hostilités des derniers anti-impérialistes, les partisans de l'argent. — Aussi les rapports politiques des Etats-Unis avec les autres pays se sont-ils modifiés. De plus en plus se précise l'alliance des Etats-Unis avec la Russie et l'Angleterre, tandis que s'aggravent leurs rapports avec la France et l'Allemagne.

L'Impérialisme exerce aussi son influence sur le mouvement socialiste américain. Les différences entre les deux grands partis — républicains et démocrates — s'effacent toujours plus, et les socialistes commencent à mener le combat sur le terrain de la lutte des classes. Le grand obstacle au développement du socialisme aux Etats-Unis réside surtout dans la *politique intérieure.* Les partis arrivant au pouvoir ont *le droit de patronage*, c'est-à-dire de changer de fond en comble le personnel administratif, jusqu'au dernier des employés, ce qui leur donne une influence inouïe.

Il n'y a pas plus d'un demi-million d'ouvriers professionnellement organisés, aux Etats-Unis. Les corporations — locales, nationales, fédérales — se sont réunies en une seule : *American Federation of Labour*, comptant 250,000 membres. Dans son dernier congrès — 18 décembre 1898 — une résolution sur la socialisation du sol et des moyens de production, a obtenu 49,300 voix sur 197,000 votants. C'est une minorité fort honorable, si l'on songe à la résistance que la *Federation of Labour* oppose aux idées socialistes. Jusqu'ici cette *Federation* n'a été, en effet, qu'un instrument électoral aux mains des deux partis bourgeois. Et c'est avec beaucoup d'hostilité qu'elle combat les tentatives faites par le parti socialiste pour créer des syndicats à esprit nettement socialiste. G. L.

The Social-Democrat (mars). — On a beaucoup exagéré les tendances démocratiques de cette curieuse secte protestante anglaise qu'est l'Armée du Salut. Une brochure d'un caractère « privé et confidentiel » du « général » Booth qu'a pu se procurer Walter Hart nous renseigne pleinement sur le caractère réactionnaire et antisocialiste de l'Armée du Salut. « Vous ne vous joindrez pas, dit M. Booth, à aucun de ces partis qui veulent changer le carac-

tère du gouvernement... Si vous êtes en Russie, vous serez partisan du gouvernement absolu du tsar ». Et il ajoute: « Vous n'avez rien à faire avec des systèmes politiques qui croient à la possibilité de régénérer l'humanité sans le concours actif de Dieu. » Cette brochure est destinée aux « officiers » de l'Armée du Salut.

Dans le même numéro, la dernière partie des souvenirs de voyage d'Engels de Paris à Berne, très pittoresques, pleins d'aperçus et de réflexions sur les paysans de Bourgogne. J. L.

Le Monde ouvrier (février et mars). — F. Pelloutier fait une vive critique de la loi votée l'année dernière sur les accidents; il la compare notamment à la loi similaire de Belgique et montre qu'elle n'est pas favorable aux travailleurs. Il semble que beaucoup de contestations pourront se produire si, postérieurement au règlement définitif de l'indemnité, l'incapacité de travail change de nature et de partielle devient totale. La loi italienne a fixé l'indemnité, en cas de mort, en capital et attribué ce capital à la famille, d'après les règles du Code civil; elle impose même le versement à une caisse spéciale s'il n'y a pas d'héritiers; la loi française détermine des pensions en faveur de la veuve, des enfants et des ascendants; le régime de pensions est calculé de telle sorte que les entrepreneurs aient intérêt à employer des célibataires et des étrangers dont la famille réside à l'étranger (ce cas est déjà fréquent dans le Nord). Il est regrettable que l'assistance judiciaire ne soit pas acquise de plein droit devant les cours d'appel; les petits tribunaux n'offrent aucune garantie aux ouvriers, surtout en pays minier.

Réforme sociale (1er mars). — M. V. Brants étudie comment s'applique en Allemagne la loi sur le travail des enfants. Depuis 1891, il est défendu d'employer dans les fabriques et ateliers à vapeur les enfants ayant moins de 13 ans ou ceux qui doivent encore fréquenter l'école; le travail ne peut excéder six heures par jour pour ceux qui ont moins de 14 ans. Depuis 1897 ces dispositions ont été étendues aux ateliers de confection et de lingerie. Jusqu'en 1891 le nombre des enfants de moins de 14 ans avait été en croissant et avait atteint 27,485; il serait tombé en 1896 à 5,318 pour se relever à 6,151 en 1897. Il est difficile de savoir ce qui se passe dans la petite industrie; des enquêtes privées, faites au moyen des instituteurs, montrent qu'il y a beaucoup d'abus de ce côté; à Dresde, 5,772 enfants sur 33,798 sont employés en dehors des fabriques, du jardinage et de la domesticité.

Journal des Economistes (mars). — M. Bellet rend compte des derniers progrès accomplis dans la navigation transatlantique; le *Kaiser Wilhem der grosse* a 197 mètres de long, 20 de large et 8,53 de tirant d'eau; il consomme 550 tonnes de charbon par jour et fait la traversée à raison de 40 kilomètres à l'heure; il peut prendre

1,700 passagers. Il va être dépassé par l'*Oceanic*, construit en Angleterre, qui aura 215 mètres de long. Le même auteur signale les nouvelles constructions américaines en fer et ciment, qui sont à l'épreuve des incendies; le fer ainsi protégé pouvant rester longtemps sans se ramollir. — On parle souvent du Japon comme d'un pays devenu tout à fait industriel; il faut beaucoup en rabattre: en fait les capitaux sont rares; il y a beaucoup de sociétés ayant peu d'argent et conduites avec un esprit mesquin; l'esprit du pays est encore tout féodal. Pour faire face aux difficultés financières résultant des armements excessifs, on a dû augmenter l'impôt foncier, qui avait été fort réduit en 1874, quand l'impôt payé en nature fut converti en impôt payé en argent.

Rivista critica del socialismo (mars). — Le professeur catholique Talamo ayant soutenu que le socialisme ne peut se passer des principes posés par le christianisme, Merlino lui répond. La morale chrétienne est abstraite: elle ne s'occupe que du salut des individus et non des Etats sociaux; elle est trop fataliste avec son dogme de la Providence. L'Eglise est fondée sur le principe de hiérarchie; et ce principe est la cause principale des désordres sociaux. En pratique la morale des théologiens est pleine de douceur pour les forts et de rudesse pour les faibles. Dans son argumentation le professeur Talamo n'a pas d'ailleurs parlé de ce que fait l'Eglise, mais seulement des préceptes évangéliques : or ceux-ci ne ressemblent pas du tout à la morale pratique des catholiques. L'Eglise n'a appuyé aucun mouvement social sauf en Irlande, parce que le clergé a trouvé avantage à combattre les *landlords* anglais; elle s'est aperçue qu'il y a une question sociale depuis que le socialisme remue les âmes; aujourd'hui, pour ramener les paysans, elle s'efforce de créer des caisses rurales. « Elle mène depuis des années une campagne pour la restauration du pouvoir temporel du pape; elle n'en a mené aucune en faveur des classes ouvrières ».

G. S.

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longuet.

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imp. G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont

Démocratie et Lutte de Classes [1]

RÉPONSE A BERNSTEIN

La démocratie est la condition indispensable du socialisme : là-dessus nous serons sans doute tous d'accord avec Bernstein. En revanche, nous ne pouvons donner notre adhésion entière aux affirmations suivantes, empruntées à sa Déclaration de Stuttgart (2) :

« Pour conquérir le pouvoir politique, il faut des droits politiques : et la question de tactique la plus importante qu'ait à résoudre en ce moment la démocratie socialiste allemande me paraît être celle de trouver la meilleure voie pour accroître les droits politiques et économiques des ouvriers allemands. Si l'on ne donne pas à cette question une solution satisfaisante, toute discussion sur d'autres points ne pourra être au fond que déclamation. »

On pourrait retourner la première proposition et dire :

(1) Nous donnons, comme nous l'avions annoncé, une partie (la troisième) de la réponse de Kautsky à Bernstein, parue dans le *Vorwærts* du 18 mars 1899. C'est celle qui correspond le plus à l'extrait du livre de Bernstein qui a été publié dans notre précédent numéro.

Bernstein a de nouveau répondu dans le *Vorwærts*, et la discussion se poursuit toujours, — avec Kautsky dans la *Neue Zeit*, avec Parvus dans la *Sæchsische Arbeiterzeitung* de Dresde, avec Rosa Luxemburg dans la *Leipziger Volkszeitung* de Leipzig. Quand cette controverse sera terminée, nous en ferons pour nos lecteurs une analyse critique.

(2) Se reporter à la brochure d'*Edgard Milhaud* sur le *Congrès socialiste de Stuttgart*.

« Pour conquérir des droits politiques il faut avoir le pouvoir politique. » Mais alors la meilleure voie pour accroître les droits des ouvriers est d'accroître ce pouvoir. C'est ce que le prolétariat allemand a reconnu depuis longtemps, et il a agi dans ce sens sans déclamation aucune. Il s'applique infatigablement à augmenter son pouvoir par la propagande et l'organisation, en profitant de tous les droits qui lui sont reconnus. Il ne manque aucune occasion de conquérir une position au Reichstag, au Landtag, au conseil municipal, dans l'administration des caisses de secours, aux conseils de prud'hommes; il cherche à tirer profit de chaque acte législatif. En ce sens la démocratie socialiste allemande a été de tout temps un parti réformiste. Ce que dit Bernstein dans sa brochure sur les espérances et les devoirs qui se présentent à nous sur ce terrain, est souvent très juste et toujours suggestif; mais il n'apporte rien de vraiment neuf. Si Bernstein n'a voulu parler que de cette voie pour accroître le pouvoir et les droits du prolétariat, on pourrait approuver dans ses grandes lignes la tactique qu'il propose, malgré toutes les divergences de doctrine. Mais alors il était tout à fait superflu de parler d'une question de tactique qui resterait ouverte, que la démocratie socialiste aurait à résoudre, et sans laquelle tout le reste ne serait au fond que « déclamation ». Bernstein n'aurait pas parlé ainsi, s'il n'avait pensé avoir trouvé une voie nouvelle, particulière, et promettant un succès meilleur pour acquérir des droits nouveaux. Mais avant d'examiner de plus près cette nouvelle voie de progrès démocratique, il nous faut jeter un regard sur sa définition de la démocratie.

La traduction du mot « démocratie » par « souveraineté du peuple » ne donne, à son avis, qu'une définition superficielle, purement formelle. Il traduirait volontiers « dé-

mocratie par *absence de gouvernement de classes,* en désignant ainsi un état social, où aucune classe ne pourrait, en vertu d'un privilège politique, s'opposer à l'ensemble».

Bernstein identifie donc absence de privilèges politiques et absence de gouvernement de classe. Or, ne voyons-nous pas actuellement un gouvernement de classe subsister aussi bien dans les États démocratiques que dans les États non démocratiques, parfois même mieux? A vrai dire, le gouvernement de la classe bourgeoise est moins établi en Russie qu'en Belgique, par exemple. Ce que Bernstein entend par absence de gouvernement de classe n'est manifestement pas autre chose que l'égalité des droits de tous les citoyens.

Mais ce n'est là qu'un côté de la démocratie. L'égalité de droits est possible même sans démocratie, sous le despotisme. Il faut joindre à l'égalité de droits la *soumission du gouvernement à la volonté du peuple*, pour qu'on puisse parler de démocratie. Bernstein a négligé complètement ce côté de la démocratie, et cependant en pratique ce côté est de plus en plus important pour nous.

Si nous pouvons parler d'un progrès dans le sens démocratique accompli en ces dernières années, il ne peut s'agir que d'un progrès dans le sens de l'égalité des droits, notamment de l'extension du droit de suffrage à la classe ouvrière. Même dans ce sens le progrès est bien faible, instable, et ce qu'on gagne d'un côté est bien vite perdu de l'autre, — voyez plutôt la Saxe. Quoi qu'il en soit, on constate quelque progrès dans le sens de l'égalité des droits. En revanche, la réaction est rapide et nettement marquée dans l'autre sens : les gouvernements dépendent de moins en moins des parlements et de la volonté populaire. C'est justement dans les pays où le droit de suffrage a reçu plus d'extension, en ces derniers temps, que ceci apparaît le plus clairement : en Autriche, en Italie.

même dans la Belgique constitutionnelle, où le roi fait de plus en plus de politique personnelle.

Je ne comprends vraiment pas comment Bernstein a pu écrire que le suffrage universel a « forcé Bismarck à lui servir d'instrument ». Il est bien loin, hélas! d'avoir une telle puissance, ne fût-ce que sur un Hohenlohe. Le Reichstag a-t-il jamais arraché quoi que ce soit à un chancelier de l'Empire? Non, pas même une indemnité parlementaire.

Le pouvoir croissant des gouvernements qui s'oppose à la volonté populaire, c'est là le grand danger, qui menace l'évolution de l'Europe. C'est un phénomène qu'on peut observer sur tout le continent européen jusqu'en Russie — exception faite pour quelques petits pays de constitution particulière, comme la Suisse, la Hollande, la Norvège, pays dont aucun n'a une forte armée permanente.

L'accroissement des armées permanentes est une des causes du pouvoir croissant d'un gouvernement : cela augmente non seulement sa puissance physique, mais encore sa puissance économique — et même encore parfois sa puissance « morale », — si l'on peut s'exprimer ainsi.

L'autre cause de l'accroissement du pouvoir des gouvernements est l'écroulement de la démocratie bourgeoise. Petite et grande bourgeoisie ont cessé de la soutenir.

Le seul parti qui fasse une opposition vigoureuse à l'absolutisme des gouvernements est la démocratie prolétarienne. C'est entre ces deux puissances que se jouera la partie décisive dont la démocratie est l'enjeu. Même s'il était possible, partout, d'arriver sur tous les domaines par un progrès continu et pas à pas à l'entière *égalité des droits*, cela ne nous épargnerait pas la grande bataille décisive qui soumettra la *force des gouvernements* à la volonté du peuple.

Cela ne veut pas dire du tout que nous spéculions sur

des catastrophes, que notre tactique soit dirigée en vue de catastrophes. C'est au contraire l'argument le plus puissant qui nous pousse à l'action légale, au travail de réformes, c'est-à-dire à cette forme d'activité qui peut accroître et consolider notre puissance: c'est pour cela que nous ne manquons aucune occasion de développer légalement notre organisation, de gagner de nouvelles positions, d'acquérir de l'expérience, et d'inspirer à la masse populaire de l'enthousiasme pour notre idée. Notre mission n'est pas de provoquer des catastrophes, mais au contraire d'éviter de fournir tout prétexte à de semblables crises, et de faire en sorte d'attirer à nous la majorité de la masse populaire qui prend part à l'action politique, jusqu'à ce qu'enfin les classes dirigeantes perdent la foi en elles-mêmes, et que leur écroulement devienne inéluctable.

Bernstein conçoit tout à fait autrement l'évolution démocratique. Il appelle le suffrage universel un fragment de démocratie « qui, à la longue, entraîne forcément les autres après lui, comme l'aimant attire les paillettes dispersées. Sans doute cela va plus lentement que plus d'un le souhaite, mais *malgré tout c'est en train.* » En tout cas, cela ne va pas vite : depuis un quart de siècle le suffrage universel en Allemagne n'a pas attiré à lui un autre fragment de démocratie dont il vaille la peine de parler : au contraire, il est plus d'un fragment de démocratie qui pendant ce temps-là a disparu en Allemagne. Même le plus modéré des démocrates allemands accorde que nous sommes en pleine réaction. Mais Bernstein trouve que, si le suffrage universel n'entraîne pas vite après lui les autres fragments de la démocratie, il ne les entraîne pas moins sûrement. Si cela ne va pas plus vite, la faute en est à la démocratie socialiste et à sa tactique absurde

vis-à-vis de la bourgeoisie. Si l'on oppose à Bernstein que nous avons fort peu de chances en Allemagne — autant dire aucune — de conquérir la démocratie sans catastrophe politique, que la bourgeoisie allemande devient toujours plus réactionnaire, il nous réplique : « C'est peut-être juste pour le moment, bien qu'il y ait plus d'un signe contraire. Mais cela ne peut pas durer longtemps. Ce qu'on nomme bourgeoisie est une classe composée de toutes sortes d'éléments dont les intérêts sont très différents, parfois même opposés. Ces éléments ne resteront unis à la longue que s'ils se voient ou également opprimés ou également menacés. Dans le cas présent, il ne peut s'agir naturellement que du second cas : autrement dit la bourgeoisie peut former une masse uniformément réactionnaire, si tous les éléments qui la composent se sentent également menacés par la démocratie socialiste, les uns dans leurs intérêts matériels, les autres dans leurs intérêts moraux : dans leur religion, dans leur patriotisme, dans leur désir d'épargner au pays les horreurs d'une révolution violente.

« Or cela n'est pas nécessaire. Car la démocratie socialiste ne les menace pas également ; elle ne menace personne individuellement, et elle ne souhaite nullement une révolution violente contre toute la masse non prolétarienne indistinctement. Plus on le dira et plus on le prouvera nettement, et plus vite s'évanouira cette crainte commune, car beaucoup d'éléments bourgeois se sentent opprimés d'un autre côté et feraient front plus volontiers contre ceux qui pèsent sur la classe ouvrière aussi bien que sur eux, que contre les ouvriers : ils préféreraient être les alliés de ceux-ci que de ceux-là. Ce sont sans doute des recrues peu sûres. Mais c'est une mauvaise méthode pour gagner des alliés, que de leur déclarer : nous voulons vous aider à manger l'ennemi, après quoi

nous nous empresserons de vous dévorer. Donc, comme il ne s'agit aucunement d'une expropriation violente générale et simultanée, mais seulement d'une translation progressive par l'organisation et la loi, ce ne serait sûrement pas entraver l'évolution démocratique que de donner congé, même en théorie, à la légende, surannée en fait, de l'ogre socialiste. »

Autrement dit, si la bourgeoisie est réactionnaire en Allemagne, si nous ne pouvons arriver à la démocratie sans catastrophe, la faute en est à la démocratie socialiste ; qu'elle change d'attitude vis-à-vis de la bourgeoisie, et la réaction s'évanouit : nous arriverons à la démocratie par des voies pacifiques !

Partant de cette idée, Bernstein dit ailleurs :

« Une telle évolution (par bonds) n'est pas dans l'intérêt de la classe ouvrière ; elle ne peut pas non plus paraître désirable à ceux des adversaires de la démocratie socialiste qui en sont venus à reconnaître que l'organisation sociale actuelle n'est pas faite pour toute éternité, mais qu'elle est soumise à la loi de la transformation, et qu'on ne peut éviter une série de catastrophes avec toutes ses horreurs et ses ravages qu'en adaptant le droit politique aux conditions nouvelles de la production et du commerce et en tenant compte de l'évolution des classes. Et *le nombre* de ceux qui le comprennent *croît constamment*. Leur influence serait bien plus grande qu'elle n'est aujourd'hui, si la démocratie socialiste avait le courage de s'émanciper d'une phraséologie réellement surannée, et de vouloir paraître, ce qu'elle est en réalité aujourd'hui : *un parti réformiste démocratique socialiste.* »

Et deux pages plus loin, il dit :

« Pour le reste, je le répète : plus la démocratie socialiste se décidera à vouloir paraître ce qu'elle est, et plus

croîtront ses chances de faire aboutir des réformes politiques. La crainte est sans doute un grand facteur en politique, mais on se trompe si l'on croit qu'on peut tout par l'intimidation. Ce n'est pas quand l'agitation chartiste se montrait le plus révolutionnaire que les travailleurs anglais obtinrent le droit de vote, mais quand les mots d'ordre révolutionnaires ne furent plus entendus et que les ouvriers firent alliance avec la bourgeoisie radicale pour obtenir des réformes. Et si l'on m'objecte qu'une marche analogue est impossible en Allemagne, je prie instamment que l'on veuille bien rechercher dans quels termes s'exprimait il y a quinze ou vingt ans la presse libérale au sujet des luttes syndicales et de la législation ouvrière ; que l'on se rappelle comment parlaient au Reichstag les représentants des partis libéraux et comment ils votaient sur ces questions. On accordera peut-être alors que le phénomène le plus caractéristique dans l'évolution de la bourgeoisie allemande n'est pas la réaction politique. »

Voilà donc la voie où Bernstein veut nous engager.

Le prolétariat doit faire alliance avec la bourgeoisie pour conquérir la démocratie. Déjà le Manifeste communiste recommandait au prolétariat de soutenir la bourgeoisie, quand elle se montre révolutionnaire. Depuis les partis socialistes des différents pays ont souvent agi de concert avec les partis libéraux pour atteindre un but précis, sans que de telles alliances aient fait scandale.

Mais il est évident que ce n'est pas seulement cela que demande Bernstein. Si je saisis bien, il nous demande de choisir une tactique qui n'effraie pas la bourgeoisie : nous devons tendre au contraire à nous attirer la sympathie de quelques-uns de ses éléments. Nous le pouvons, en cessant de nous servir de la phraséologie révolutionnaire,

par laquelle tous « les éléments de la bourgeoisie se sentent également menacés ».

Bernstein ne nous dit pas malheureusement quels sont les éléments de la bourgeoisie que nous devons attirer à nous. Il faut pourtant qu'il admette que ces éléments constituent une couche sociale large, vigoureuse, résolument démocratique; sans cela il ne pourrait pas attribuer à leur concours sympathique une influence si puissante sur l'évolution démocratique. Je me suis en vain efforcé de découvrir ces éléments.

Mais admettons qu'ils existent, et qu'un malentendu seul les éloigne de la démocratie socialiste. Ce sont nos phrases révolutionnaires, dont le ton n'est nullement en harmonie avec notre façon d'agir, qui les effraient. De quelles phrases s'agit-il? Bernstein laisse entendre que plusieurs de ceux qu'il faut gagner à notre cause se sentent menacés dans leur religion et dans leur patriotisme, et que cela est inutile.

Mais est-ce que la démocratie socialiste fait de la propagande antireligieuse? Ne déclare-t-elle pas à chaque occasion que la religion est affaire privée? Que devons-nous faire de plus? Et le patriotisme? Mais qu'est-ce donc que le patriotisme? Si patriotisme signifie enthousiasme pour notre situation actuelle ou chauvinisme, nous ne pouvons donner notre adhésion. Mais si patriotisme signifie effort pour rendre sa nation heureuse et florissante, il n'y a pas de meilleurs patriotes que nous.

Quand il s'est agi de railler la religion et de critiquer notre situation intérieure, la démocratie bourgeoise s'est montrée jadis autrement énergique que la démocratie socialiste. Dans ce jeu, nous ne sommes que des enfants à côté de ce qu'elle fut. Quand il nous échappe une fois un mot un peu vif à ce sujet, c'est sûrement une citation empruntée à la littérature de la démocratie bourgeoise

d'avant 1848. Pourquoi la bourgeoisie ne se sauva-t-elle pas alors devant ces attaques contre la religion et le patriotisme, sous les ailes de la réaction?

C'est que la situation est tout autre que Bernstein se l'imagine. Ce n'est pas parce que nous attaquons les religions et le patriotisme, que le bourgeois devient réactionnaire, mais au contraire, c'est parce qu'il devient réactionnaire qu'il se plaint de nos attaques contre la religion et le patriotisme.

Mais la légende de l' « ogre socialiste »? Ne pousse-t-elle pas le bourgeois dans les rangs de la réaction, et n'est-elle pas complètement surannée? Cela dépend de ce qu'on entend par là. Dans le livre de Bernstein cela n'est pas très clair. Il la trouve surannée « parce qu'il ne s'agit aucunement d'une expropriation violente, générale et simultanée, mais d'une translation progressive par l'organisation et la loi ». Si dans cette phrase, le mot essentiel est *expropriation*, Bernstein a lui-même reproduit encore la légende surannée de l'ogre socialiste dans sa déclaration de Stuttgart, où il dit: « L'expropriation des capitalistes est une des revendications du programme de la démocratie socialiste, et personne n'en conteste la nécessité. »

Ou bien les mots essentiels dans la pensée de Bernstein, sont-il les mots « violente, générale et simultanée »? Je crains que les capitalistes ne voient pas de différence entre une expropriation successive et une expropriation en bloc: et cela les intéressera peu sans doute de savoir si cette expropriation se fera par l'organisation, par la voie légale ou par un autre moyen.

Et puis, qu'y pouvons-nous? Avons-nous jamais déclaré que l'expropriation sera forcément violente, générale et en bloc? Notre programme ne dit rien là-dessus, et cela pour l'excellente raison qu'on n'en peut rien dire. Nous pouvons sans doute reconnaître dans une certaine

mesure le sens de l'évolution, mais prescrire formellement aux socialistes de l'avenir la manière dont ils devront s'arranger avec leurs adversaires, nous ne le pouvons pourtant pas. Il y en a sans doute peu parmi nous, qui ne soient pas partisans d'une translation par l'organisation et par la loi. Mais une révolution dans le sens de la translation, serait aujourd'hui aussi dénuée d'objet qu'une révolution dans le sens contraire.

Bernstein trouve « que c'est une mauvaise méthode pour gagner des alliés que de leur déclarer : nous allons vous aider à manger l'ennemi, après quoi nous nous empresserons de vous dévorer ». Mais à quelle fin voulons-nous donc conquérir la démocratie, si ce n'est pour mettre un terme à l'exploitation capitaliste ? Bernstein lui-même déclare que la démocratie mène aujourd'hui au socialisme. Les bourgeois avisés le savent aussi, et c'est pour cela qu'ils ne sont pas favorables à la démocratie. Si l'on veut en faire des démocrates, il faut en même temps en faire des socialistes, les convaincre de la nécessité de supprimer la propriété capitaliste des moyens de production.

Mais quels sont les « éléments de la bourgeoisie » qui pourraient se sentir atteints par la légende de l'ogre socialiste ? S'agit-il des médecins, instituteurs, ingénieurs ou petits-bourgeois ? Non, il s'agit de *capitalistes*. Bernstein croit-il qu'en sacrifiant la légende de l'ogre socialiste, il fera que les éléments capitalistes de la bourgeoisie deviendront des alliés, plus sûrs qu'auparavant, du prolétariat dans la lutte sociale ?

Il aurait dû désigner d'une façon plus précise les éléments bourgeois sur lesquels il compte.

Mais admettons qu'on réussisse à dissiper les angoisses de la bourgeoisie au sujet de l'expropriation, qu'on

réussisse même à lui présenter le socialisme comme l'achèvement du libéralisme.

Je crains que même alors ne subsiste l'opposition entre bourgeoisie et prolétariat. Ce ne sont pas de pures phrases qui créent des oppositions sociales et politiques. Ce qui excite la bourgeoisie contre nous, ce ne sont pas nos *paroles*, mais nos *actes*. Ce ne sont pas les allusions que fait à l'occasion tel ou tel agitateur aux choses que nous réserve l'avenir, qui nous aliènent la bourgeoisie : c'est au contraire précisément cette activité pratique que Bernstein nous recommande si chaudement sous le nom d'activité réformatrice. Qu'est-ce aujourd'hui qu'une réforme politique ou sociale, sinon un accroissement de la force ou du domaine de la classe ouvrière, un affaiblissement ou une limitation de la puissance de la bourgeoisie ? Dans chacune de nos luttes, politique ou économique, l'adversaire que nous rencontrons est la bourgeoisie. Ce n'est pas toujours toute la bourgeoisie ; ce n'est pas toujours la même fraction de la bourgeoisie : dans plus d'une lutte, une fraction nous sert d'atout contre l'autre. Mais l'*ensemble* de nos luttes pratiques est dirigée contre la *masse* de la bourgeoisie.

Bernstein rappelle ce que disaient ou écrivaient, il y a 15 ou 20 ans, les libéraux allemands sur les luttes syndicales et la législation ouvrière, et compare avec ces déclarations celles qu'ils font aujourd'hui. Il ne parle pas bien entendu des nationaux-libéraux, mais des progressistes. Sans doute plusieurs parmi ceux-ci ont appris quelque chose et ne se placent plus sur le terrain miné qu'ils occupaient jadis. Mais si la sympathie pour les ouvriers croît dans la démocratie bourgeoise, elle disparaît bien plus rapidement dans les partis conservateurs, où elle fait place à la plus intraitable hostilité à l'égard des ouvriers : et plus rapidement aussi s'accomplit la

désertion de la bourgeoisie qui quitte les rangs des partis libéraux.

Mais l'Angleterre! Ce n'est pas grâce au chartisme que les ouvriers anglais ont acquis le droit de suffrage: ils l'acquirent seulement quand les mots d'ordre révolutionnaires ne furent plus répétés, quand les prolétaires firent alliance avec la bourgeoisie radicale pour obtenir des réformes!

Bernstein ne soutiendra pas sans doute que les chartistes n'ont rien obtenu. La loi des dix heures est pour une grande part leur œuvre. Si plus tard, vers 1865, les libéraux ont cherché à se servir de l'aristocratie ouvrière contre les conservateurs, et ont pris l'initiative de lui faire obtenir le droit de suffrage, nous avons vu Bismarck à la même époque donner à la classe ouvrière en Allemagne un droit de suffrage encore bien plus étendu, pour faire échec à la bourgeoisie libérale. Ce sont là des plaisanteries que pouvaient encore se permettre alors les classes dirigeantes. Elles ne prouvent rien, sinon que le prolétariat n'avait pas encore de force dans un pays, et pas encore d'autonomie dans l'autre. Qu'on n'oublie pas que la réforme électorale anglaise de 1867, aussi bien que la réforme ultérieure de 1885, est due non pas à l'*alliance* d'un prolétariat autonome avec la bourgeoisie libérale, mais à la *soumission* du prolétariat qui se laissa *mener* par la bourgeoisie. L' « alliance » consista en ceci que les travailleurs devinrent libéraux « de corps et d'âme ».

Mais c'étaient des circonstances tout à fait spéciales qui permettaient cette alliance. Si Marx a trouvé, en Angleterre, entre 1860 et 1870, le type de l'organisation capitaliste de la production, il ne s'ensuit pas que nous devions nous laisser séduire par cette idée, que l'évolution politique particulière à l'Angleterre doit servir de modèle en tous points à l'évolution politique du reste de l'Europe.

Depuis le temps des Stuarts, l'évolution de l'Angleterre a suivi une voie particulière, et ce serait la pire des routines que de transporter purement et simplement en Allemagne les rapports qui se sont établis en Angleterre entre la bourgeoisie et le prolétariat : nous avons, nous, une tout autre bourgeoisie, et aussi un tout autre prolétariat, des traditions politiques et une situation intérieure tout à fait différentes.

Il m'est impossible d'en donner ici une démonstration plus précise : j'ai déjà dépassé les limites qui m'étaient prescrites.

Mais bien que des circonstances, qui ne se retrouveront nulle part, aient favorisé en Angleterre pour un certain temps l'alliance entre le radicalisme bourgeois et le prolétariat, et aient retardé l'autonomie du parti ouvrier, il n'en est pas moins vrai que même en Angleterre cette alliance n'a pas donné à la longue de résultats brillants pour le parti qui en a pris l'initiative.

Le puissant prolétariat anglais uni au puissant libéralisme anglais, — cela ne devait-il pas donner un parti d'une ardeur aux réformes et d'une force irrésistibles? Or le parti libéral n'a été le maître que peu de temps, et aujourd'hui il est à terre, sans force, sans secours, désuni et brisé. Voilà le résultat final de l'alliance entre la bourgeoisie radicale et le prolétariat.

Le parti libéral ne pouvait compter sur les voix des travailleurs sans leur offrir quelque chose : beaucoup de promesses, peu d'actes. Mais ces misérables concessions ont suffi déjà à exciter contre le libéralisme des couches toujours plus étendues de la bourgeoisie qui se sont détournées du parti libéral. Si le parti conservateur est aujourd'hui en Angleterre une puissance si fière, il le doit avant tout à la désertion de l'ancienne bourgeoisie libérale.

Le *parti libéral* peut faire alliance avec le prolétariat, mais non pas la *bourgeoisie*.

Mais à l'intérieur même du parti croissent les oppositions; les rivalités personnelles entre les chefs qui désorganisent toute armée battue se compliquent d'un désaccord de principe entre les hommes avancés favorables au prolétariat et les politiciens qui penchent du côté de la bourgeoisie, trouvant qu'il ne faut pas heurter de front et blesser toujours davantage l'élément bourgeois du parti. Le parti libéral ne peut plus devenir un parti bourgeois : il dépend trop des travailleurs; il n'a pas non plus la force de se transformer en un vrai parti ouvrier; il est trop bourgeois. Il meurt de cette impuissance.

Et l'alliance entre la bourgeoisie et le prolétariat n'a pas seulement ruiné le parti qui l'a tentée, elle a aussi diminué la capacité politique de la classe ouvrière qui l'a acceptée. Elle a habitué les travailleurs à laisser payer par des bourgeois les frais de ses luttes politiques, elle a fait disparaître en eux l'esprit de sacrifice politique, et les a mis pour tout ce qui touche à la politique dans la dépendance non seulement morale, mais matérielle de la bourgeoisie. Et cette alliance n'a été possible qu'à cette condition que le prolétariat se déshabituât de toute politique de classe ayant en vue l'avenir : le prolétariat a donc dû adorer le succès du moment, et au lieu de défendre les grands intérêts communs de la classe ouvrière, on a défendu de mesquins intérêts particuliers, qui, à l'intérieur du prolétariat, s'opposent souvent les uns aux autres.

Ainsi ce ne fut pas seulement le parti libéral qui se désagrégea, mais encore la classe ouvrière elle-même. C'est ce qui explique que la classe ouvrière anglaise, de beaucoup la plus forte du monde par le nombre et l'organisation économique, est loin cependant d'avoir la puis-

sance politique qui lui revient étant donnés le développement économique et la liberté politique de l'Angleterre : de là vient aussi qu'elle fait de la puissance dont elle dispose un usage aussi insuffisant. Elle ne réussit même pas à créer une agitation concertée et menée avec décision sur des questions aussi « pratiques » que la journée de huit heures, le suffrage universel, la suppression de la Chambre des Lords, la nationalisation des chemins de fer.

Elle a payé cher l'alliance avec la bourgeoisie radicale. Mais rien que l'aspiration à une telle alliance coûterait encore plus cher à la démocratie socialiste allemande. Cela lui vaudrait la décadence sans grandeur préalable, les inconvénients sans les avantages, la désorganisation et la confusion à l'intérieur, sans que de nouvelles forces lui viennent du dehors : car cette bourgeoisie radicale, dont l'alliance avec le prolétariat pourrait lui donner la liberté démocratique et la réforme sociale, elle n'existe pas en Allemagne, si ce n'est sous la forme d'un état-major de généraux sans armée.

La voie anglaise, que nous propose Bernstein, est impraticable pour la démocratie socialiste allemande, non seulement pour des raisons de théorie socialiste, mais encore pour des raisons stratégiques. Elle mènerait à la dissolution de notre parti.

Bernstein crie à notre parti : « Aie le courage de *paraître* ce que tu *es* » ; mais ce qu'il lui propose n'est en réalité rien moins que de cesser d'*être* ce qu'il *est*. Si nous suivons Bernstein, nous jetons par dessus bord bien plus que quelques expressions sanguinaires. Nous jetterons par dessus bord non seulement la théorie qui nous a guidés jusqu'ici, mais encore la pratique, notre programme et notre tactique, notre but final et notre mouvement. —

pour recevoir, en échange, un socialisme sans fondements solides, sans délimitation nette d'avec le libéralisme, — et l'espoir de la bienveillance de la bourgeoisie radicale allemande.

Certes, c'était le droit indiscutable de Bernstein, de critiquer le programme et la tactique, et, sans nul doute, il ne s'est inspiré que de l'intérêt du prolétariat et de l'évolution sociale. Je n'éprouve d'ailleurs pas le moins du monde le besoin de crier à la trahison et d'exciter l'indignation générale contre son livre.

Je ne m'imagine pas non plus avoir dit le dernier mot dans mon article si long si l'on considère la place dont je dispose, si court étant donné le nombre des questions controversées. Dans des questions si compliquées, il n'y a pas de solution définitive.

Mais il y a un résultat définitif que peut atteindre la critique : c'est de préciser les *oppositions*. Avant de discuter sur des oppositions, il faut voir nettement quelle en est la nature et sur quels points elles portent. Avant de discuter le pamphlet de Bernstein, il faut savoir nettement s'il est dirigé seulement contre des phrases révolutionnaires surannées, ou contre la manière d'être réelle de notre parti. Si ma critique a apporté quelque clarté à ce sujet, elle a atteint son but.

Karl Kautsky

(Traduit par Albert Lévy)

L'UNITÉ ITALIENNE

Peu de faits dans l'histoire se sont accomplis en suscitant un tel concours de sympathies, tant d'enthousiasme, au milieu de tant d'exploits héroïques et de souffrances vaillamment supportées que l'*Unité Italienne*. L'heureux coup d'œil d'un roi, l'action prévoyante d'un homme d'État avaient contribué à écarter de l'entreprise les craintes que pouvait éveiller un mouvement purement révolutionnaire; la fermeté idéale d'un apôtre comme Joseph Mazzini; les prouesses d'un capitaine comme Joseph Garibaldi lui avaient donné une allure d'épopée et de légende; les armes victorieuses de la France lui avaient fourni l'appui et le patronage de la plus formidable puissance européenne: et ainsi le rêve et l'aspiration des siècles devenaient une heureuse réalité qui semblait capable de défier tous les efforts du temps.

C'est à peine si quelque voix discordante, dans les premiers temps de la formation du nouveau royaume, osait émettre un doute sur l'utilité du régime unitaire; ceux qui émettaient ces doutes le faisaient sans confiance dans l'avenir et sans grand espoir de voir se produire un changement.

L'expulsion de l'étranger, qui avait paru être et avait été effectivement le plus urgent des problèmes de cette époque, avait fini par absorber tous les autres. Cette idée avait donné une supériorité indiscutée à cette forme politique qui semblait la plus capable d'unir étroitement

toutes les forces du pays et de leur imprimer une direction une et sûre.

Le mouvement républicain qui longtemps avait rassemblé toutes les espérances de salut, tant extérieur qu'intérieur, les tendances nationales aussi bien que les tendances libérales, perdit beaucoup de sa force et de ses chances de succès en face de la dynastie de Savoie : et on vit la majorité du parti républicain, Garibaldi en tête, combattre, pendant les guerres de l'indépendance, à l'ombre du drapeau royal.

Mais l'unité se réalisait dans des conditions extrêmement défavorables.

La nature même du pays introduisait dans la vie italienne un esprit de particularisme et d'indépendance réciproque entre les diverses régions.

Dans un pays comme l'Italie, divisé dans toute sa longueur par la chaîne des Apennins, et découpé à l'extrême par leurs contreforts en vallées, gorges, terrasses, la vie se déroulait en autant de cercles fermés, en autant d'unités distinctes.

Les trois mers qui enveloppent l'Italie et lui constituent une vraie frontière naturelle, offrent des débouchés indépendants aux diverses régions et ouvrent aux villes placées sur cette longue ligne de côtes des moyens de vie autonome ; si bien que de Gênes à Venise, partout où il y a eu un port ou seulement une plage pour aborder facilement, se sont élevées jadis des villes commerçantes, jouissant, le plus souvent, de gouvernements républicains.

La longue et laborieuse histoire de l'Italie, de cette Italie morcelée en tant d'États et de seigneuries, qui fut le théâtre des luttes européennes, avait confirmé, perpétué, développé ces caractères et ces différences locales,

qui, même au milieu des enthousiasmes de l'indépendance conquise, trouvèrent dans le royaume unifié un champ de bataille et des raisons de conflits.

A certains égards, l'unification avait eu les apparences d'une annexion. Le royaume subalpin, qui était le champion du mouvement national et du système représentatif, avait donné ses institutions politiques, administratives, militaires, une grande partie de sa législation au reste de l'Italie; et celle-ci souvent trouvait maladroite et répugnante cette habitude de réglementation à outrance, cette législation fréquemment travestie dans un jargon où l'on avait peine à reconnaître la douce langue italienne.

Les caresses que se firent les frères du Nord et les frères du Sud furent parfois, et notamment dans cette première époque de l'union, des caresses de chat; mais le souvenir encore récent de la domination étrangère, l'enthousiasme pour l'indépendance reconquise, les promesses flatteuses d'un avenir qu'on voyait tout en rose avaient donné naissance à une véritable religion de l'unité, qui eut et a encore — suivant le mot de Colajanni — ses « bigots ».

L'antagonisme qui s'observe ordinairement entre les régions différentes d'un même État, spécialement entre les régions méridionales et septentrionales, va s'atténuant dans d'autres pays par suite d'une union et d'une fusion séculaires, favorisées et affermies par une longue série d'échanges, de croisements, d'intérêts communs, de traditions communes.

La tâche et la mission de l'Italie nouvelle auraient dû être précisément de travailler à la fusion. Mais la fusion la plus utile et la plus effective ne pouvait venir que d'un développement économique, autant que possible uniforme, capable de faire disparaître les différences trop criantes, les contrastes trop vifs et les manières de vivre trop disparates.

Le temps passait ; la paix durait ; et si en vue de cet objectif si nécessaire d'unification, l'Italie devait se considérer comme destinée à la vie pacifique, le principe même, au nom duquel on l'avait reconstituée comme nation, semblait l'appeler à la guerre.

Accomplir l'unité, ramener surtout Venise et Rome, tel fut le but de la vie nationale durant sa première période ; six années seulement après l'unification l'Italie se trouvait lancée dans une guerre contre l'Autriche ; et comme elle tenait ses regards fixés sur Rome on pouvait dire que la guerre était toujours latente.

La proclamation de Rome comme capitale fut pour l'Italie l'épilogue de dix années de vie enfiévrée, de reconstruction hâtive, de politique orientée surtout, sinon uniquement, vers la question des moyens propres à réaliser l'unité nationale.

Une fois Venise reconquise et Rome reprise, la question de l'unité nationale parut entièrement résolue. Les partis d'opposition au parti gouvernemental prirent pour programme la diminution des impôts, l'extension du droit électoral, le développement des institutions monarchiques de l'État dans le sens le plus démocratique.

Le parti républicain, après les premières années du nouveau règne, avait reparu et s'était fortifié, cherchant et trouvant sa raison de vivre et son foyer d'action dans le malaise croissant, dans les abus d'un régime fiscal qui devenait toujours plus âpre, dans les désillusions provoquées par une guerre malheureuse et par le nouveau régime lui-même. Chacune de ces causes, sans donner au parti républicain le moyen de compromettre l'existence de la monarchie, le rendit capable d'inspirer tout au moins au pouvoir, en certaines heures, de graves préoccupations.

Mais la prise de Rome et surtout l'avènement au pouvoir

d'un parti de réforme, d'un parti démocratique, enleva au parti républicain ses moyens de séduction et d'action. Rigoureusement soumis à la tradition unitaire de Mazzini, il ne sut pas se créer une nouvelle raison de vivre et il en vint rapidement à décliner; beaucoup de ses meilleurs champions, ou bien adhérèrent franchement aux institutions monarchiques, ou bien se retirèrent à l'écart, se bornant à conserver et à adorer, comme dans une vie contemplative, l'idéal républicain.

Mais l'Italie monarchique ne profita pas de cette trève de Dieu pour arriver à une véritable réorganisation intérieure et à un développement tranquille de ses énergies.

Les nouvelles conditions de la politique étrangère, la hardiesse imprévoyante de l'élément dirigeant, de mauvaises inspirations dynastiques donnèrent à l'Italie une conception trop optimiste de sa fonction de grande puissance. Elles la conduisirent à des alliances compromettantes, à des armements excessifs, d'où le pays devait forcément sortir à la longue appauvri et diminué.

En même temps, envahie par la marée capitaliste, à laquelle elle n'était pas préparée, et contre laquelle elle était mal garantie, l'Italie entrait dans le stade classique des pays qui souffrent à la fois du développement du capitalisme et de l'insuffisance de ce développement. Elle en ressentait tous les plus tristes effets dans une série de désastres matériels et moraux, dans des entreprises coloniales tragiques et comiques en même temps, dans des crises de toute espèce, depuis la crise agricole jusqu'à la crise des banques, dans une perturbation profonde de sa vie politique, judiciaire, morale.

La raison économique de cette crise générale était si évidente et si visible que le socialisme (doctrine qui l'expliquait et en montrait la solution) s'ouvrit rapidement

un chemin ; on vit surgir et croître rapidement un parti socialiste relativement fort qui a pris et qui tient une place dans le mouvement socialiste européen. Ce parti (étant données les conditions de sa naissance et l'état du pays) s'était développé surtout aux dépens du parti radical et républicain dont il s'était assimilé les éléments les plus actifs, fatigués et désabusés de cette lutte vaine où s'épuisaient les partis. C'est l'une des raisons pour lesquelles le parti socialiste italien trouve un si grand nombre de ses adhérents dans la petite bourgeoisie, le prolétariat intellectuel, les employés, dans cette catégorie sociale, en un mot, qui ailleurs va grossir les rangs du parti radical. De là un inconvénient : non seulement le parti socialiste italien ne se trouva pas en face de partis bourgeois puissants, éclairés, décidés à lui tenir tête en fondant de continuelles réformes ; mais il eut affaire à une bourgeoisie divisée en factions et en coteries, qui ne constituait pas même une véritable classe, et procédait à tâtons sans avoir la conception nette d'une direction politique, ni d'une politique économique, sans avoir conscience de son intérêt bien entendu ni de celui du pays, au milieu d'alternatives continuelles de tolérance et de réactions lâches et criminelles.

Dans ces conditions, au lieu de tendre vers un développement économique plus ou moins uniforme, capable d'atténuer les différences les plus marquées, les régions de l'Italie voyaient toujours diminuer leur équilibre réciproque. Leur union, leur coexistence, devenait toujours plus difficile et ne se maintenait qu'à force de compromis et d'expédients.

Les régions de la vallée du Pô, destinées par leur position géographique au commerce et à l'industrie, devaient éprouver le besoin d'un régime douanier, d'une législation sociale, d'une vie politique tout à fait différentes de celles que réclamaient avec raison d'autres régions, surtout

les régions méridionales. Et cependant elles devaient vivre sous une loi unique, liées par un même traité, conduites dans une même direction qui naturellement ne pouvait répondre à toutes les exigences.

Ce mal déjà grave, les empiriques placés à la tête des affaires italiennes l'avaient traité par le pire des moyens : par un régime réactionnaire d'oppression directe.

Toute la politique italienne actuelle repose sur une « *association de secours mutuel* » entre les coteries du Nord et celles du Sud ; sur une association hybride qu'Enrico Ferri dénonçait avec éloquence à la Chambre : les forces inconscientes du Nord et du Sud sont employées réciproquement par le Sud et par le Nord pour empêcher tout développement de vie civile.

Le régime politique actuel de l'Italie repose exclusivement sur la force des armes et sur la méprise, momentanée assurément, de ceux qui sont disposés à les employer contre eux-mêmes. Avec une naïveté folle et répugnante, la réaction étend le régime du militarisme à toute activité sociale, reproduisant trait pour trait l'organisation politico-administrative de l'empire romain en décadence, se flattant vainement de créer par cet esclavage nouveau un obstacle insurmontable à l'invincible progrès.

Les troubles de mai à Milan, sans importance véritable en eux-mêmes, exagérés par la coterie locale désireuse d'en profiter, constituent le point de départ de ce mouvement franchement réactionnaire. Jugés de ce point de vue, ils ont un réel intérêt historique.

Par les mesures dont ils ont fourni le prétexte, par les discussions qu'ils ont soulevées, les troubles de mai ont remis en question l'unité italienne et provoqué un mouvement fédéraliste.

La tradition fédérale, conservée avec tant de hauteur et

d'énergie par Carlo Cattaneo, s'était de jour en jour affaiblie et endormie même en Lombardie; et là, rétablie quelques années plus tard par un publiciste de talent, Dario Papa, elle n'avait pas obtenu un succès beaucoup plus grand qu'au temps de la propagande d'Alberto Mario, l'antique champion de la démocratie, et de Napoléon Colajanni, le député et l'écrivain bien connu.

Mais dans cette dernière phase de la vie italienne, le jeu devint trop facile à comprendre, et on vit qu'il s'agissait d'employer le Nord et le Sud à se nuire réciproquement et de réduire l'un en servitude par l'autre : alors la tendance fédéraliste dut nécessairement renaître avec l'espoir d'un avenir meilleur.

Avec le fédéralisme, le parti républicain retrouve les forces qui ne lui manquaient que trop et qui l'avaient abandonné surtout après la prise de Rome et la révolution parlementaire du 18 mars 1876. S'il retrouve des hommes capables, moins épris de rhétorique, plus attachés aux études pratiques, il pourra représenter encore en Italie une force vivante et avoir des chances de succès.

Beaucoup de choses semblent le favoriser.

La majorité du public souffre d'une politique étrangère qu'elle trouve ruineuse pour le pays et qui ne répond pas à ses désirs. Elle recherche avec indignation les causes des désastres coloniaux; dans beaucoup d'affaires, elle voit de pures intrigues d'antichambre et d'alcôve. En outre elle ne sent pas la nécessité de pouvoirs irresponsables, qu'elle trouve aussi trop coûteux.

D'autre part, beaucoup pensent que dans un pays comme l'Italie, si riche en illettrés, si dépourvu d'une presse ayant une action civilisatrice, avec des communications rendues difficiles par la forme de la péninsule qui s'étend toute en longueur, et par d'autres raisons aussi,

— beaucoup pensent, dis-je, qu'il n'y a pas encore de véritable vie nationale, et que le régime unitaire fait seulement l'effet d'un boulet énorme qui, avec sa chaîne, entrave les mouvements et les progrès des différentes parties.

Beaucoup commencent à croire qu'un État fédéral comme la Suisse concilierait tous les avantages de l'unité avec ceux de l'autonomie régionale, qui fait l'éducation des masses et pourvoit aux intérêts locaux.

Ces coteries bourgeoises ou demi-féodales du Nord et du Sud, qui n'ont pu réussir encore à constituer une classe, tomberaient soudain si on les laissait à la merci de leur milieu provincial, et si elles ne trouvaient ni approbation ni soutien dans le pouvoir central. Le Midi lui-même trouverait probablement, par lui seul, un remède à ses maux et des énergies pour renaître de son abattement. Filippo Turati, le socialiste de talent, prisonnier aujourd'hui à Pallanza de l'oligarchie dominante, avait raison lorsque, dans un discours parlementaire, il résumait dans ce cri les intérêts de la Sicile : « Donnez la liberté à la Sicile ! »

Toutes les régions de l'Italie, au Nord comme au Sud, trouveraient dans le champ de leurs expériences la science exacte de leurs maux et l'énergie nécessaire pour les atténuer, sinon pour les supprimer ; elles ne seraient pas retenues dans ce lit de Procuste, dans cette uniformité grise et tyrannique, qui n'a qu'une règle unique pour des cas différents, qui paralyse, qui neutralise, par le jeu des intérêts opposés, les efforts divergents des provinces réclamant l'amélioration et le progrès sans réussir à le réaliser.

Freeman (l'un des rares écrivains qui, en 1863, ne se montraient pas absolument persuadés de l'excellence du

régime unitaire pour l'Italie) fait remarquer, dans son œuvre classique, que l'avantage véritable et essentiel de ce régime consistait en réalité dans une puissance plus grande de sa force offensive et défensive.

De fait les États fédéraux sont arrivés, même à cet égard, à un résultat qui, dès ce moment, n'avait pas échappé à Freeman et qui maintenant lui paraîtrait encore plus digne de remarque.

Quoi qu'il en soit, puisque l'Italie, même de sa nature, doit renoncer à toute action offensive, puisque la possibilité d'une guerre étrangère où elle aurait à se défendre se fait de plus en plus lointaine, par cela même disparaît la plus grande raison d'être du régime unitaire. Un régime fédéral, n'ayant en vue et ne préparant que la défensive, aurait le mérite inappréciable de faciliter pour l'Italie ce qui devrait être son but le plus proche et la première condition de son bien-être : la diminution des dépenses ruineuses qu'elle fait pour son armée.

Mais l'Italie parviendra-t-elle à transformer en fédéralisme son régime unitaire ? et comment ?

Il est difficile de parler en prophète, et surtout de fixer un terme et de présager le mode de transformations déterminées. Il est certain que l'Italie se trouve dans des conditions extraordinairement pénibles ; et ces conditions, sous certains rapports, sont un excitant pour la pousser à sortir de cet état.

Il y a une chose que je ne crois pas : c'est que le régime fédéraliste puisse surgir du jour au lendemain, à la suite d'une commotion violente, résulter d'un plan préconçu qui devrait de lui-même se réaliser. Je crois pour ma part que le sentiment du besoin de l'autonomie locale, de jour en jour plus vivant et plus fort, exercera une pression continue qui se traduira par une décentralisation continuelle et progressive, par le recrutement territorial et

par d'autres réformes destinées à préparer une constitution fédérale en temps opportun.

A défaut de cette préparation, les événements même, qui, comme le désastre d'Adua, sembleraient pouvoir causer un profond changement politique, resteront peut-être sans effet.

En Italie, la bourgeoisie est souvent indifférente à la vie politique; plus souvent encore, elle est paresseuse à réclamer ses droits; avant tout, elle se défie du prolétariat inculte qui, dans certains endroits, est à moitié barbare. C'est pourquoi en Italie tous les changements politiques possibles doivent, pour réussir, être rapides, et se produire sans secousses qui puissent troubler profondément la vie sociale.

Tous les autres efforts, tentés par des moyens divers, ne seraient, si je ne me trompe, qu'une tentative vaine, suivie promptement d'une réaction illimitée et funeste.

C'est dans ce travail graduel de transformation préparant l'avenir que le socialisme italien, soucieux de diminuer les maux présents et obligé de constituer pour se développer un milieu favorable, pourrait être amené à appuyer et à soutenir un parti républicain digne d'estime, ayant conscience de sa mission et sagement inspiré.

Ettore Ciccotti

« Les Ennemis de l'Ame française »

Il y a quelque temps, M. Brunetière a prononcé à Lille une grande harangue contre « les ennemis de l'âme française » (1); faisant appel à toutes les vieilles idées de haine, prêchant en faveur du militarisme et voulant ramener le pays aux bons temps de la domination cléricale, il a parlé sous les auspices de « l'Union de la paix sociale ! » Il y a vraiment de singulières ironies dans les mots; et si nous sommes des ennemis de « l'âme française », nous ne sommes pas les ennemis de la langue au point d'employer les expressions les plus claires à contre-sens : nous n'appelons pas *apaiser* ce qu'on nommait jadis s'incliner devant les mouchards; nous ne parlons pas de « paix sociale » quand nous pensons à la Révolution.

Dans sa diatribe, M. Brunetière a commencé par moi; il m'a fait beaucoup d'honneur vraiment; il a parlé de « cet énergumène qui reprochait récemment à l'Université de faire concurrence à l'Église pour propager le culte idiot de Jeanne d'Arc »; et il a ajouté qu'il ne « nommerait pas l'auteur de ces paroles beaucoup plus ridicules, en vérité, qu'odieuses », destinées, pensait-il, à « attirer l'attention ou à exaspérer le bourgeois ». Je ne suis pas bien sûr de comprendre ce que le directeur de la *Revue des Deux Mondes* a voulu dire; car je le soupçonne fort d'avoir un grand mépris pour le bourgeois et d'estimer, comme Flaubert, que le bourgeois est l'homme qui pense bassement. Je n'avais pas l'intention d'exaspérer les lecteurs de M. Rod et les gens qui trouvent de l'esprit à M. Doumic,

---

(1) Voir la *Réforme Sociale* du 1er avril. Cette revue est le « bulletin de la société d'économie sociale et des unions de la paix sociale, fondées par P.-F. Le Play ».

j'ai de ces abrutis la triste opinion que M. Brunetière en a lui-même.

Mais je ne voudrais pas que les lecteurs du *Mouvement socialiste* puissent croire que je me suis amusé à lancer un paradoxe, pour faire une bravade anti-cléricale; je n'ai pas les mêmes habitudes que M. Brunetière; je parle seulement de choses que j'ai étudiées. J'ai lu le procès de Jeanne d'Arc et j'ai vu qu'elle avait été entre les mains du duc d'Alençon, et des Armagnacs en général, un instrument docile; qu'elle avait été exhibée avec autant d'habileté que peuvent l'être aujourd'hui les *médiums* par leurs montreurs; qu'elle avait servi à jouer des farces grossières, comme celle de la couronne apportée par l'ange et remise au roi. Toutes les personnes qui ont des connaissances psychologiques savent, d'ailleurs, que sa constitution la rendait parfaitement apte au rôle qu'on lui a fait remplir.

Mais laissons ces détails et revenons à la conférence : l'orateur a fortement utilisé mon article. J'avais dit que « *les traditions de la patrie française* » étaient symbolisées dans Louis XIV et Napoléon; qu'elles consistaient dans une littérature d'État, une religion d'État, une morale d'État; que les ligueurs poursuivaient la domination de la nation par l'armée dite nationale, c'est-à-dire par les professionnels du militarisme.

M. Brunetière proclame bien haut qu'il faut, pour être patriote, respecter la tradition littéraire; et il s'est longuement étendu sur la nécessité de baser la culture sur les œuvres du règne de Louis XIV; il s'est insurgé contre ceux qui parlent mal de Napoléon; — et comme ce savant académicien est coutumier d'erreurs historiques, il a affirmé que jamais en Allemagne on n'a parlé de Frédéric, ni en Angleterre d'Henri VIII ou d'Élisabeth, avec la liberté que nous prenons pour parler de Louis XIV et de Napoléon : vraiment, on est bien mal renseigné sur la littérature étrangère à la *Revue des Deux Mondes !*

Nous avons une *belle* tradition militaire à continuer: c'est la tradition de *la guerre permanente contre les plus faibles.*

Il a même cru devoir remonter jusqu'au roi Clodion, chef chevelu des bandes franques qui ravagèrent la Gaule, et aux anciens Gaulois, qui firent des incursions de pillage si fructueuses en Grèce et en Italie. Il est regrettable qu'il n'ait pas montré comment l'expédition de Madagascar se rattache à cette tradition de pirates; les exploits du général Galliéni n'auraient pas déparé l'histoire de Clodion.

Notre auteur a fait, au sujet de la philosophie de la guerre, une trouvaille assez curieuse; il a observé qu'au début des règnes de Louis XIV et de Napoléon III il y eut à la fois des expéditions militaires heureuses et un grand essor commercial. « Quelle est, s'écrie-t-il, la nature de cette relation entre la prospérité matérielle et la force militaire? Messieurs, je ne saurais le dire. » Le problème n'est, cependant, pas difficile à résoudre! C'est qu'à ces deux époques la France était extrêmement riche et qu'elle était capable de *payer sa gloire*, comme on disait sous l'Empire: c'est l'argent qui donnait à Louis XIV une supériorité écrasante sur l'Espagne et sur l'Autriche; c'est l'argent, plus encore que la valeur de l'armée d'Afrique, qui triompha de la Russie en Crimée. Tout écolier sait cela; je ne fais pas à M. Brunetière l'injure de supposer un instant qu'il ait sérieusement eu des doutes.

Nous avons encore une autre tradition; et je crois que celle-là est la bonne! — De tout temps la France a été la fille aînée de l'Église; quand on malmène les catholiques en France, cela fait de la peine aux évêques d'Amérique et à ce bon évêque de Saint-Paul en Minnesota, le sympathique Ireland, l'ami du peuple et de la liberté; n'est-il pas affreux en vérité de faire de la peine à un si saint homme! Je pourrais demander à M. Brunetière s'il prend, vraiment, au sérieux ce représentant du charlatanisme qu'on nomme *démocratie catholique*, dont rougissent les catholiques sérieux; il me répondrait peut-être que cela fait très bien à Lille et qu'il n'était pas obligé de respecter des auditeurs aussi bêtes que ceux qu'avait racolés l'« Union de la paix sociale ».

Mais enfin que veut-on de nous? Jusqu'ici le gouvernement français n'a pas cessé de protéger les cléricaux à l'étranger;

à chaque instant l'honneur du drapeau exige que l'on envoie des expéditions pour permettre aux missionnaires de continuer leur petit commerce; la conquête de Madagascar n'a pas été sans profit pour les congrégations religieuses, à ce qu'on assure. Ce sont les libéraux qui auraient le droit de se révolter contre une politique aussi ignoble; ils pourraient bien invoquer aussi des traditions qui ne remonteraient pas à Clodion, mais qui seraient encore assez respectables.

Ce que veut le parti clérical n'est un mystère pour personne; et maintenant que la « Ligue de la Patrie française » a si clairement proclamé ses principes, il est facile de voir où l'on nous conduit. Tant que le pouvoir temporel du pape ne sera pas restauré, l'Église sera malheureuse et l'évêque de Saint-Paul ne sera pas tout à fait content de la France; il faudrait avoir un cœur de rocher pour être insensible aux plaies de l'Église, pour ne pas combler les vœux du *grand pape ami des ouvriers*. Et puis ce ne serait pas très difficile; Ménélick a bien battu les Italiens; Jamont serait peut-être en état de rivaliser avec les nègres; la gloire serait grande, le pillage facile et le danger petit; — les armées professionnelles apprécient beaucoup les victoires remportées sur un ennemi peu dangereux.

Mais pourquoi M. Brunetière n'a-t-il pas conclu? Aurait-il cru que les bonnes âmes de Lille le comprendraient à moitié? Ou bien y aurait-il quelque tirage entre les membres du comité de la « Patrie française »? Peut-être. Eh parbleu! dans ce comité il y a M. Giard, ancien député ultra-extrême-gauche, qui posa jadis au socialiste (d'autres disent à l'anarchiste; il n'a jamais bien su lui-même). Ce bon M. Giard n'est probablement pas encore allé se confesser et il n'est pas encore tout à fait converti, mais il faut espérer que cela viendra. Attendons.

Verax

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOL

LE SEPTIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL CONTRE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Le congrès qui vient de se tenir à Paris, du 4 au 9 avril, est une véritable étape dans la lutte contre l'alcoolisme. D'une part, il semble indiquer, en effet, une compréhension plus large et plus vraie de ce qu'est ce phénomène social ; d'autre part — et c'est là sa caractéristique essentielle — il marque *l'entrée en ligne du Parti socialiste, en tant que parti de classe, dans une question qui était restée jusqu'ici un peu en dehors de son action.*

Certes, nous n'ignorons pas que depuis longtemps déjà, le Parti Ouvrier belge avait commencé la lutte contre l'alcool. En novembre 1898, sous l'impulsion de notre ami Vandervelde, la *Ligue nationale socialiste antialcoolique* était créée. Et nous notons dans ses statuts :

Article premier. — La Ligue a pour but de combattre l'usage de l'alcool comme boisson, soit indirectement, par la diffusion de la presse, et autres œuvres d'éducation sociale...

Art. 2. — La qualité de membre de la Ligue est liée à l'abstinence totale de toute boisson alcoolique, ou tout au moins de toute boisson distillée (genièvre et autres liqueurs)...

Art. 3. — La Ligue est affiliée au Parti Ouvrier belge... (1).

Nous n'ignorons pas non plus qu'en France, au dernier congrès corporatif de Rennes (1898), la question de l'alcoolisme

(1) *Le Peuple*, de Bruxelles, 25 novembre 1898.

avait été mise à l'ordre du jour, et le rapport des citoyens Guyot et François se terminait par ces mots :

Le plus efficace et même le seul remède serait dans une amélioration des conditions du travail, au point de vue de l'hygiène dans l'atelier et le magasin, une augmentation du salaire qui permettrait une alimentation plus saine et moins frelatée, la suppression du chômage qui abat et du surmenage qui excite, en un mot la suppression de la misère;

Outre ces mesures qui sont d'ordre social, nous réclamons également des mesures contre les trafiquants de l'empoisonnement public;

Rectification de l'alcool;

Limitation de la tolérance d'impureté;

Interdiction de fabriquer et de mettre en vente des essences reconnues nuisibles à la santé;

Responsabilité des négociants en gros;

Recherche des moyens pratiques pour assurer le contrôle public.

Mais nous savons aussi que la grande majorité du prolétariat restait indifférente à cette question, et même que certains « chefs » du mouvement socialiste se refusaient sur ce terrain à aucune action spéciale, affirmant que l'alcoolisme n'était que la résultante de la misère, que la conséquence fatale du régime capitaliste, devant fatalement disparaître avec le régime capitaliste. Il n'y avait, semblait-il, qu'à attendre!

L'entrée dans les congrès officiels bourgeois d'éléments socialistes, apportant la doctrine et la solution socialistes, est un fait d'une importance telle qu'il ne saurait passer inaperçu du prolétariat.

Les travaux du congrès sont trop nombreux et trop divers pour pouvoir être tous relevés ici (1).

Notons simplement deux faits :

a) Dès le début, le congrès se divisa en deux parties : d'une part, les *abstinents,* dont le but est de supprimer l'usage, même thérapeutique, des boissons alcooliques quelles qu'elles soient, distillées ou fermentées; de l'autre, les *tempérants*

---

(1) Nous nous proposons d'ailleurs de revenir sur cette question de l'alcoolisme ici même, en une étude prochaine.

qui admettent la consommation modérée des boissons fermentées : bière, vin, cidre. Les premiers, les plus nombreux, étaient surtout représentés par les Anglo-Saxons et les Suisses; les seconds par les Belges et les Français;

b) Des discussions qui s'élevèrent au sujet des différents moyens (répressifs, fiscaux, persuasifs) de lutte contre la consommation de l'alcool, il résulte pour un observateur non prévenu, que les mesures prises jusqu'ici dans les différents pays n'ont pas donné tous les résultats que certains en attendaient. Cependant les œuvres de relèvement intellectuel et moral de l'individu méritent de retenir toute notre attention, quoiqu'elles n'aient pu encore agir que dans des limites très restreintes.

Le congrès, par principe, se refusant à tout vote de vœu ou de résolution, ces discussions restèrent dans le domaine de simples échanges de vues et d'idées, — sans aboutir, parce qu'elles ne le pouvaient pas, à aucune décision pratique.

Mais tout l'intérêt du congrès allait porter sur les quatre questions suivantes qui formaient la base même de son ordre du jour :

1° Rôle de la jeunesse universitaire dans la lutte contre l'alcoolisme;
2° Rôle de l'enseignement et surtout de l'enseignement primaire;
3° L'alcoolisme et les conditions du travail chez l'ouvrier;
4° L'alcoolisme dans l'armée.

Chacune de ces questions devait occuper une longue séance.

a) Dans la discussion un peu longue et assez confuse qui s'éleva à propos du *rôle que devait jouer l'enseignement dans la lutte contre l'alcool*, il fut beaucoup question des sociétés de tempérance à créer entre élèves, entre instituteurs. Mais nous notons spécialement les vœux suivants, pleins de bon sens, présentés par M. Petit, inspecteur général de l'instruction publique :

Considérant que l'âge de l'adolescence est celui surtout où il convient de combattre l'abus de l'alcool, il est urgent que :
L'éducation populaire, sous toutes ses formes : cours d'adultes,

lectures, conférences, associations d'anciens élèves, patronage sociétés de tir, de gymnastique, d'instruction populaire, so orientée nettement dans le sens d'une active et systématiqu propagande contre l'alcoolisme;

2° Les instituteurs, les amis de l'école prolongée prêter leur concours aux efforts tentés par les promoteurs de la lutt contre l'abus des boissons alcooliques.

b) L'étude de l'*alcoolisme dans l'armée* nous valut u rapport dans lequel le lieutenant Guieysse incrimine l'isole ment, qui pèse sur le soldat encaserné, et le peu de confor des casernes. Mais il se dépêche d'ajouter — ce qui n manque pas de piquant — que si le soldat s'ennuie, c'est qu le temps de service actuel est trop court! Et que, depuis l création de réfectoires avec assiettes, verres, etc., la situatio matérielle du soldat s'est beaucoup améliorée!

Quant à l'influence de l'armée sur l'alcoolisme, elle s résume, pour notre lieutenant, en ceci : « Dans l'armée, le forts se fortifient, les faibles s'affaiblissent!... Ce sont le faibles qui boivent... Ne sortent alcooliques de l'armée qu ceux qui déjà auparavant avaient une tendance à s'alcoo liser... » Et immédiatement, comme exemple, il cite le ca d'un homme sobre avant son arrivée au service et qui meur soldat alcoolique!...

Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'appuyer l'idé qu'il a émise : *créer dans chaque caserne des cercles d soldats, des salles de jeu et de bibliothèque, où les homme pourront se réfugier pour lire, travailler ou se distrair sans être obligés de passer par la cantine.*

c) Mais c'étaient la première et la troisième questions qu allaient surtout permettre à la discussion de s'élargir et d s'élever.

C'est d'abord M. Buisson, professeur de pédagogie à la Sor bonne, qui, à propos de la première question, nous montr que l'alcoolisation n'est pas, en général, due au simple dési d'absorber de l'alcool, mais a sa cause dans un double besoi de l'homme : besoin de sociabilité qui pousse l'ouvrier à alle causer de ses aspirations, de ses espérances, avec ses cama rades, là où il sait les trouver, c'est-à-dire au cabaret; besoi

d'oubli, d'oubli de sa fatigue et de sa misère, oubli que lui donne si facilement, mais si perfidement, l'alcool.

« La question de l'alcoolisme, dit-il, est intimement liée à la question sociale. » Et plus loin : « Il y a une misère sociale qui est le fait de notre organisation sociale... L'ouvrier ne vit pas la vie qu'il a le droit de vivre ! »

C'est dans la conscience de ces faits que la jeunesse doit, selon lui, chercher son rôle. « La jeunesse doit être démocratique. » « Elle doit aller au peuple. » « Nos étudiants ne doivent pas oublier qu'ils ont eu le bonheur d'étudier quand leurs camarades ouvriers devaient déjà gagner leur vie... Ils doivent rendre à la société d'autant plus qu'ils en ont reçu. »

d) Puis notre ami Vandervelde (un des rapporteurs de la troisième question), en un discours « fait de science, d'érudition, de loyauté et d'éloquence » (compte rendu du *Figaro)*, et dont nous ne pouvons qu'indiquer à peine quelques points essentiels, va pousser plus loin encore l'étude des causes de l'alcoolisme. En une analyse fine, serrée, approfondie, il en étudie les causes économiques (de production, de vente et de consommation), il dit comment l'alcoolisme évolue avec le développement industriel, quel intérêt a le prolétariat à la destruction du fléau, et montre, dans une magistrale péroraison, le socialisme ayant raison de l'alcoolisme, *et par l'amélioration matérielle et intellectuelle des classes travailleuses, et par le haut idéal moral dont il imprègne l'individu.*

Les bourgeois disent : « L'alcoolisme est la cause de la misère ! » C'est une erreur. Mais il est faux aussi de dire : « L'alcoolisme est causé par la misère ! »

Certes, s'il faut tenir compte de l'influence du climat, de la race, des mœurs, il est indéniable que la véritable cause de l'alcoolisme est la résultante du milieu économique. Mais la question est beaucoup plus complexe que ne le croient généralement certains socialistes qui disent : « L'alcoolisme, conséquence *fatale* du régime capitaliste, se développe avec ce régime et ne disparaîtra qu'avec lui ! »

Étudie-t-on les faits, on reconnait ceci :

1° *Ce ne sont pas les populations les plus misérables, ce ne*

sont pas les ouvriers qui gagnent les plus bas salaires qui boivent le plus, protégés qu'ils sont contre l'alcool par leur misère même, — qui ne leur permet pas de s'en procurer;

2° D'autre part, ce n'est pas non plus chez les hommes qui gagnent les plus hauts salaires que l'on note l'alcoolisme. Leur développement intellectuel et moral est déjà suffisant pour les en préserver.

Là où sévit l'alcoolisme, c'est dans cette classe intermédiaire de prolétaires qui commencent à vivre de la vie industrielle. Les salaires sont plus élevés. Le frein matériel n'agit plus: le frein intellectuel et moral n'agit pas encore.

L'alcoolisme est la conséquence et la caractéristique d'une étape du développement capitaliste; et si l'on ne peut pas dire : la misère est la cause de l'alcoolisme, — la conclusion n'en est pas moins celle-ci : seules, de meilleures conditions matérielles pourront avoir raison de l'alcoolisme.

Et c'est cette amélioration matérielle et intellectuelle de la situation du prolétariat que poursuit le socialisme.

Nous n'ajouterons qu'un mot.

Vandervelde a dit : « *Des ouvriers qui se remplissent de genièvre ne sont pas capables de marcher avec nous à la conquête d'un avenir meilleur. Ceux qui aspirent à la direction morale d'un peuple doivent se maîtriser tout d'abord!* »

La conclusion de Vandervelde est la nôtre. Il faut que le socialisme français, — qui, nous avons le regret de le constater, n'était pas représenté effectivement à ce congrès, — au lieu de rester contemplatif en face de si graves dangers sociaux, en attendant paisiblement la venue de la société collectiviste, prenne une conscience plus *réaliste* de son action pratique et quotidienne. Ainsi que l'écrivait naguère le citoyen Millerand : « Le devoir comme l'intérêt de notre parti est de tout faire pour arracher à l'abrutissement alcoolique les masses laborieuses, et nous espérons qu'avant peu la France, comme la Belgique, aura sa *Ligue socialiste antialcoolique.* »

Désiré Verhaeghe
Interne des Hôpitaux de Lille

ENQUÊTES ET MONOGRAPHIES

L'AGRICULTURE DANS L'OUEST DE LA FRANCE (1)

La culture est faite :

1° Par des grands propriétaires faisant valoir leurs terres au moyen de domestiques à l'année et de journaliers dirigés par un régisseur. Le nombre des propriétés ainsi gérées a été successivement de 18 en 1852, 99 en 1862, 118 en 1882 et de 57 en 1892.

2° Par de moyens propriétaires faisant valoir au moyen de domestiques et de journaliers dirigés par un maître valet servant de contre-maître. Le nombre de ces propriétés qui était de 8 en 1852, et de 193 en 1862 est passé à 2,005 en 1892.

3° Par de petits propriétaires laboureurs cultivant eux-mêmes leurs terres avec l'aide de leur famille, avec ou sans domestique. Le nombre de ces deux dernières catégories était en 1892 de 30,226.

4° Par des fermiers de deux sortes : les grands fermiers se trouvent dans le Nord où l'on fait de l'élevage et où l'on offre des céréales ; les bordiers dans le pays vignoble et aux environs de Nantes où la population est très dense et où l'on fait la culture intensive. Il y avait, en 1892, 25,456 fermiers dont 21,300 ayant des baux écrits, chiffres sensiblement égaux à ceux de l'enquête de 1882.

5° Par des métayers dont le nombre a tendance à croître : il était de 10,025 en 1852, de 9,519 en 1862, de 9,246 en 1882 et de

(1) Voir le numéro du 15 février.

10,263 en 1892. En 1862, il y avait 28.1 p. 100 de métayers contre 71.9 de fermiers; en 1882, 29.77 p. 100 de métayers contre 70.23 de fermiers; en 1892 la proportion des métayers dépasse 30 p. 100, et M. Paul Arnault au Congrès de l'association pour l'avancement des sciences prétend qu'à l'heure actuelle 30 p. 100 des terres du département sont exploités par métayage.

6° Par les complanteurs, qui étaient 11,000 en 1895. Il n'existe de complanteurs ou colons de vignes à complants que dans la Loire-Inférieure et dans les départements limitrophes. Les vignes à complants ont été introduites au dixième siècle par les moines dans les Marches du Poitou qui séparaient la France de la Bretagne. Des landes et des coteaux couverts de broussailles ont été concédés à perpétuité et à jamais aux complanteurs et à leurs descendants, à charge d'y planter de la vigne, de la cultiver et de donner le quart du fruit au monastère ou au seigneur qui faisait la concession. Quand la propriété foncière fut introduite, à partir surtout des règnes de Louis XIV et de Louis XV, on commença à battre en brèche les droits de propriété des complanteurs, car la bourgeoisie s'élevait au détriment de la noblesse et des paysans. La Révolution affranchit les paysans de la redevance des complants, mais ceux de la Loire-Inférieure et de la Vendée n'en profitèrent qu'en partie par suite de la guerre des chouans. Depuis, les jurisconsultes nantais, presque tous propriétaires, torturèrent les textes pour contester le droit de propriété des complanteurs, si bien que lorsque le phylloxéra envahit le pays nantais, les propriétaires essayèrent de faire prévaloir l'idée que les colons ne possédaient que les ceps et voulurent évincer ceux dont les vignes étaient détruites. Les complanteurs menacèrent d'employer la violence; mais bien conseillés, ils constituèrent des syndicats qui s'étendirent sur les cinq cantons du pays vignoble et obtinrent, à force de démarches et malgré des embûches de toutes sortes, le vote d'une loi qui leur permit de replanter les vignes phylloxérées. Une inique spoliation qui aurait occasionné des crimes agraires fut évitée. mais le Parlement accorda cependant aux

propriétaires un droit abusif de préemption sur les vignes phylloxérées que les colons veulent vendre. Les complanteurs ont senti la nécessité pour eux de rester unis en syndicats.

En 1892 la proportion de la superficie cultivée donnait :

35.25 p. 100 pour le faire valoir direct ;
10.08 p. 100 pour le métayage ;
54.67 p. 100 pour le fermage.

Si l'on additionne le nombre des terres confiées aux fermiers et aux métayers, le fermage y entre pour 84.42 p. 100 et le métayage pour 15.58.

D'après M. Paul Arnault, la plupart des fermiers renoncent à ce genre de bail et demandent à devenir métayers à moitié fruit ; il affirme qu'à l'heure actuelle 30 p. 100 des terres sont exploitées par métayage au lieu des 10 p. 100 relevées dans l'enquête décennale de 1892. Tout en constatant que ce mouvement est exact, nous ne savons pas si le chiffre énoncé par M. Paul Arnault est fondé, car il ne dit pas sur quelles données il l'a établi.

La valeur des terres a tendance à diminuer ; ainsi le recensement de 1892 donne comme moyenne pour la première classe : terres labourables 2,759 francs, prairies 3,425 francs, vignes 2,872 francs, futaies 2,833 francs, taillis 1,812 francs, tandis que les chiffres de 1882 étaient : terres labourables 3,300 francs, prairies 3,900 francs, vignes 3,760 francs, futaies 3,195 francs, taillis 2,140 francs.

Le prix du fermage a diminué également de 1882 à 1892. Pour la première classe la moyenne a passé de 86 à 76 francs l'hectare en ce qui concerne les terres de labour. Par contre les prairies naturelles sont montées de 113 à 115 francs et même 120 francs l'hectare. Malgré la diminution du fermage des terres labourables, le prix est encore trop élevé pour que les fermiers puissent se tirer d'affaire et c'est pour cela qu'ils demandent à devenir métayers.

Il est employé des domestiques à l'année dans les métairies et les grandes fermes, ainsi que chez les grands propriétaires.

Voici le taux de leurs gages suivant les trois derniers recensements.

	1862	1882	1892
	—	—	—
Maîtres valets.	347	363	369
Laboureurs	193	265	267
Bouviers	207	215	236
Bergers	126	175	216
Domestiques mâles	240	284	217
Servantes.	111	150	134

Les journaliers sont nourris ou non nourris. Voici leurs salaires moyens en 1882 et 1892 (en francs par jour).

1° NOURRIS

	En été		En hiver	
	en 1882	en 1892	en 1882	en 1892
	—	—	—	—
Hommes	1,54	1,47	1,18	1,11
Femmes	0,86	0,80	0,64	0,61
Enfants	0,54	0,46	0,43	0,34

2° NON NOURRIS

	En été		En hiver	
	en 1882	en 1892	en 1882	en 1892
	—	—	—	—
Hommes	2,62	2,40	1,97	1,86
Femmes	1,46	1,18	1,14	1,07
Enfants	1, »	0,89	0,78	0,57

Le travail qu'on exige des domestiques à gages et des journaliers est très dur ; ils doivent être aux champs de la pointe du jour jusqu'à ses dernières lueurs ; il leur faut encore soigner les animaux avant l'aube et après le souper. Ils font quatre repas par jour dont le principal est celui de midi ; ils boivent de la piquette ou du petit cidre ; l'été ils ont deux heures pour « faire maaienne » (la méridienne).

Dans le pays vignoble, les vignes sont faites à la tâche à raison de 6 fr. 50 à 7 francs l'hommée (il y a de vingt à vingt et une hommées à l'hectare, suivant les communes) ou de 10 francs le journal (il y a quinze journaux à l'hectare), moyennant quoi le tâcheron fait toutes les façons de l'année. Les bordiers paient généralement leur fermage en prenant à

tâche le nombre d'hommées ou de journaux nécessaires pour obtenir l'argent qu'il leur faut.

L'habitation des laboureurs est très rudimentaire; elle se compose généralement d'un corps de bâtiment très long divisé en trois parties; au centre, une grande chambre servant d'habitation à la famille et ayant deux portes placées l'une devant l'autre, l'une sur le devant, l'autre sur le derrière de la maison; une petite ouverture servant de fenêtre existe à côté de la porte de devant. On étale du chaume devant les portes, sur lequel on vide les eaux ménagères afin de le convertir en fumier et de l'ajouter une fois pourri à celui qu'on retire de l'étable. Celle-ci est contiguë à la chambre d'habitation à l'une des extrémités de la maison; à l'autre se trouve un magasin servant à serrer les instruments aratoires, le vin, le cidre et les provisions. Dans le pays vignoble, il y a généralement un deuxième magasin où se trouve le pressoir; mais celui-ci se trouve quelquefois dans le magasin aux provisions. Dans un coin du corps de bâtiment est la soue du cochon faisant saillie.

Devant la maison on trouve le fumier, les meules de foin et de paille exposés à l'air libre.

Depuis quelques années, on commence à construire des maisons plus confortables dans lesquelles les laboureurs ne sont plus parqués dans la promiscuité d'une seule chambre; mais c'est surtout dans les grandes fermes et métairies que la grande masse des fermiers et des bordiers continuent à être logés dans des conditions d'hygiène détestables. Le mouvement d'émigration de la population des campagnes vers les villes, qui est général en France, se produit dans la Loire-Inférieure. Ainsi, de 1882 à 1892, le rapport de la population agricole à la population générale est tombé pour la France de 48.44 p. 100 à 45.47 p. 100 et pour la Loire-Inférieure de 55 p. 100 à 52.42 p. 100.

Il y avait dans le département : en 1852 : 80.784 familles de propriétaires, fermiers, etc. et 41,642 domestiques de ferme, soit en tout 122,426; en 1882 : 80,618 familles de propriétaires, fermiers, etc., et 48,307 domestiques, soit en tout 128,925; en 1892 : 80,754 familles de propriétaires, fermiers, etc., et 41,642 domestiques, soit en tout 122,396.

Depuis 1892, l'émigration s'est encore accentuée; du reste, les commerçants, les industriels et même les administrations y prêtent la main.

En effet, le patronat urbain est enchanté de donner la préférence à de forts gaillards venant de la campagne, habitués à d'interminables journées de travail; tous les cochers, camionneurs, garçons marchands de vin ou épiciers, la plupart des manœuvres des fabriques d'engrais, des chantiers de construction, des raffineries, des savonneries, des huileries, etc., sont des campagnards; les villes prennent parmi eux les gardiens municipaux et les employés d'octroi; les hospices, leurs infirmiers.

A cette facilité de s'employer en ville correspond la difficulté pour les paysans de trouver un établissement à la campagne; les propriétaires ont une préférence marquée pour les grandes fermes et métairies qui leur présentent plus de garanties de paiement ou de produit, par suite de la diminution des bras nécessaires et des frais de main-d'œuvre. Ajoutez à cela la ruine de la très petite propriété, que nous avons signalée plus haut, et vous constaterez que le mouvement de concentration des exploitations agricoles est largement commencé et ne s'arrêtera plus.

Le mouvement s'accélérera lorsque le Crédit Foncier, qui a eu déjà des « laissés pour compte » par suite de la ruine des propriétaires auxquels il avait prêté, obtiendra des pouvoirs publics des modifications législatives du régime de la propriété, qui lui permettront de faire des exploitations agricoles de vastes entreprises capitalistes.

Il nous reste à dire quelques mots des mœurs et du caractère que les qualités de race, les traditions et les conditions d'existence ont donnés à notre population rurale.

Les paysans de la Loire-Inférieure sont simples, patients, durs à leur corps, attachés à leur famille et à leurs traditions; ils travaillent lentement, mais longtemps; ils sont d'une grande frugalité, qui, du reste, leur est imposée par leur pauvreté. Comme tous les Bretons, ils sont quelque peu ombrageux et ils ne se livrent pas facilement. Le clergé a profité habilement de leur tendance d'esprit pour les mettre en méfiance contre les

idées modernes, et il est parvenu à maintenir le pays très en retard au point de vue républicain.

Aura-t-il le même succès vis-à-vis du socialisme? Nous ne le croyons pas. D'abord, toutes les formes du communisme n'ont pas disparu ; ainsi, la plus grande partie des prairies naturelles sont communes pour le pacage après la fauche ; les paysans font le battage des grains en commun, et se prêtent main-forte pour les vendanges. Les Bretons n'ont jamais été égoïstes : qu'un parent ou un ami vienne les voir, il est sûr de trouver une hospitalité cordiale, les étrangers de même.

De plus, les petits propriétaires, qui sont nombreux, sentent leur propriété menacée, et c'est avec eux qu'on a chance de faire prendre l'idée socialiste ; ils deviennent même révolutionnaires comme on l'a vu en 1789.

Les conditions d'existence des paysans de la Loire-Inférieure sont aggravées par les facteurs sociaux suivants :

1° Le prêtre. — Il pratique la dîme comme dans le bon vieux temps en envoyant les marguilliers courir de ménage en ménage ; la femme, toujours plus craintive que l'homme, donne largement de peur d'être citée au prône ou remarquée par ses voisines ; elle force la main à son mari s'il a des velléités de résistance.

2° Le médecin. — Avec les mauvaises conditions d'habitation des paysans, l'hygiène est déplorable, surtout pour les femmes et les enfants, qui restent plus que les hommes dans les maisons malsaines que nous avons décrites. De là, des maladies fréquentes ; à la campagne, par suite de l'éloignement, les visites de médecins coûtent cher, les médicaments aussi ; les économies et quelquefois même les récoltes s'en vont pour payer les frais de maladie. Cela explique pourquoi tant de paysans se servent de recettes conservées par les bonnes femmes et ont recours à des charlatans qui font de la médecine clandestine.

3° L'homme de loi. — Il est facile de comprendre qu'avec une petite propriété qui se pulvérise, ne nourrit plus son homme et l'accule à la gêne, il se produira des difficultés de voisinage. D'un autre côté, il y a des propriétaires exigeants et

processifs, surtout ceux qui sont des paysans enrichis. Les affaires s'arrangent mal devant les juges de paix, car ceux-ci ne savent pas garder leur indépendance vis-à-vis des propriétaires. M. le juge de paix a la prétention d'être un bourgeois implanté dans le pays et, comme tel, il ne fréquente que les propriétaires ; ceux-ci l'invitent à dîner, au grand détriment de son impartialité. Le malheureux paysan doit avoir recours alors à l'avoué, à l'avocat et porter sa cause devant le tribunal civil ; de là, des voyages continuels à la ville, des pertes de temps et des frais énormes. Nous avons vu des intérêts de quelques francs attirer des centaines de francs de frais judiciaires.

4° L'usure. — On ne prête qu'aux riches ; le pauvre paysan, quand il a recours à l'emprunt pour les petites sommes dont il a besoin, paie un taux énorme aggravé par les droits fixes.

5° Le fisc. — Nous n'indiquons qu'en passant les frais ruineux qu'occasionnent la licitation des biens de mineurs et les ventes par autorité de justice ; ils arrivent à dépasser de beaucoup la valeur des propriétés quand celle-ci atteint moins de 500 à 600 francs.

Avec tant de causes de destruction, c'est vraiment merveille que la petite propriété rurale existe encore en France. Il a fallu toute l'âpreté au travail, la frugalité, l'économie et l'esprit d'ordre de nos paysans pour qu'il en existe encore trace. Elle a bien diminué, d'ailleurs, de ce qu'elle était avant 1789 et nous ne sommes plus au temps où Arthur Young écrivait : « Les paysans ont, partout en France, de petites propriétés, à un point dont nous n'avons pas idée. Le nombre en est si grand que je croirais qu'il comprend un tiers du royaume. »

Dans son imprévoyant égoïsme, la bourgeoisie n'a pas su respecter la petite propriété paysanne. Elle savait pourtant que c'était sa sauvegarde, car depuis cent ans tous les réacteurs qui sont passés au pouvoir, légitimistes, orléanistes, impérialistes, cléricaux, opportunistes ou ralliés, ont affirmé que c'était dans les propriétaires paysans que résidaient les forces conservatrices du pays.

Ces forces-là sont prêtes à passer au socialisme.

C. Brunellière

CHRONIQUE SOCIALE

La question du travail des enfants dans les fabriques en Angleterre. — Le Parlement a voté en deuxième lecture, par 317 voix contre 59, le projet du député libéral Robson tendant à élever l'âge d'admission des enfants dans les fabriques.

D'après la loi actuelle, les enfants sont admis à partir de 11 ans et soumis au régime du demi-temps *(halftime)*. Sous ce régime les enfants travaillent une demi-journée chaque jour et consacrent le reste de leur temps à leurs *obligations scolaires*. D'après le projet Robson, aucun enfant au-dessous de 12 ans ne pourrait être ni partiellement, ni complètement libéré de ses obligations scolaires. Dans trois ans, l'âge d'admission à la fabrique serait fixé à 13 ans.

Ce projet est soutenu par l'immense majorité des ouvriers organisés et par les socialistes, mais il est combattu, et ceci est intéressant à noter, par les ouvriers textiles du Lancashire, qui l'ont repoussé à plusieurs reprises. Le referendum du 16 novembre 1897 a donné 69,959 voix contre et 3,429 voix pour.

Cette opposition s'expliquerait par l'esprit d'économie qui est très développé parmi les ouvriers du Lancashire, et qui les pousse à craindre que le projet Robson ne diminue le revenu total de leurs familles. Cependant la situation économique de la grande majorité des familles n'est pas telle qu'elle puisse excuser l'exploitation du travail des enfants par leurs parents. Ainsi le directeur d'une école à Greathorton (Yorkshire) a calculé que le revenu moyen des familles des enfants qui fréquentaient son école était de 3 livres (1) par semaine.

---

(1) La livre anglaise vaut 25 francs.

Dans le Lancashire, il n'est pas rare de voir des familles gagnant 5 livres par semaine. Or, on ne peut considérer comme une diminution notable de ces revenus, la perte des salaires des enfants qui est en moyenne de 3 shillings (1).

D'autre part, l'enquête faite par le *Daily News* sur « la question du travail des enfants » a montré que, parmi les enfants dont les pères étaient des ouvriers relativement bien situés, la proportion de ceux qui travaillaient en fabrique était plus considérable que parmi les enfants qui n'avaient plus de père.

Les adversaires du projet Robson prétendent que ce projet aurait pour résultat d'amener soit une baisse des salaires, soit une augmentation des frais de production qui affaiblirait la force de l'industrie dans la concurrence. Ils prétendent aussi qu'étant données la qualité et la finesse des produits de l'industrie anglaise, il est nécessaire de former de très bonne heure l'habileté et l'agilité des doigts des enfants.

Ces arguments ont été notamment soutenus par une partie des ouvriers syndiqués des comtés du Nord (Lancashire, Yorkshire) mais leur portée s'affaiblit singulièrement si l'on considère que l'énorme majorité des fabricants est favorable ou tout au moins indifférente au projet Robson. Ainsi, à Bolton, où 80 p. 100 des ouvriers se sont prononcés contre ce projet, M. G. Harwood, député libéral et fabricant, en est un des partisans convaincus et, depuis plusieurs années, il n'emploie plus dans sa fabrique d'enfants soumis au régime du demi-temps.

Les arguments donnés par les ouvriers ne sont donc pas très solides : en réalité, ce sont les conditions particulières de l'organisation du travail dans l'industrie textile qui expliquent leur attitude.

Dans les filatures, l'ouvrier fileur conduit deux métiers, et il a sous ses ordres trois rattacheurs, dont un adulte qui travaille toute la journée et deux enfants qui travaillent au demi-temps. Le projet Robson amènerait le remplacement de ces

(1) Le shilling vaut 1 fr. 25.

deux enfants par un rattacheur adulte. D'après Maudsley qui est l'un des chefs des ouvriers textiles, ce changement ne serait pas indifférent.

La plupart des enfants, en effet, ne tardent pas à quitter la fabrique pour exercer des métiers variés : ils ne sont dans la filature que des « oiseaux de passage ». Il n'en est pas de même des rattacheurs adultes qui, ayant choisi définitivement leur profession, cherchent tous à devenir ouvriers fileurs. La suppression du régime du demi-temps, en doublant le nombre des rattacheurs adultes, aurait pour effet d'encombrer le métier, et les ouvriers fileurs craignent que leur situation ne soit ainsi compromise.

La question se ramènerait donc à la question de la limitation du nombre des apprentis. On comprend dans ces conditions que les fabricants aient fait bon accueil au projet Robson.

La situation est un peu différente dans les tissages. Les deux tiers des ouvriers tisseurs sont des femmes ou des filles qui travaillent aux pièces.

Les ouvrières conduisent quatre ou six métiers, suivant la nature du tissu, et elles se font aider par une petite fille qui travaille au demi-temps. Le projet Robson, en leur enlevant cette auxiliaire, les forcerait à conduire moins de métiers, ce qui donnerait du travail à un plus grand nombre d'ouvriers.

En résulterait-il une hausse de salaires ?

Les ouvriers tisseurs ne le croient pas. Ils pensent que la diminution du nombre des métiers conduits par chaque ouvrier rendrait le travail plus intensif, partant plus pénible ; mais, selon eux, la situation du marché mondial et la concurrence que subit l'industrie anglaise, surtout en Orient, ne permet pas en ce moment une augmentation de salaires.

Les ouvriers ajoutent que les enfants ont besoin d'apprendre le métier de très bonne heure. C'est aussi l'opinion d'un fabricant ; mais il pense que le développement de l'habileté et de l'agilité des doigts des enfants pourrait se faire à l'école.

Dans l'industrie lainière la plupart des ouvriers sont plutôt partisans de la suppression du demi-temps.

Au double point de vue du développement physique et de

l'instruction des enfants, le régime actuel aurait donné de mauvais résultats. Les enfants qui sont soumis au régime du demi-temps sont moins bien notés que ceux qui restent à l'école toute la journée. Ils sont manifestement inférieurs aux examens et aux concours. D'autre part, les médecins ont constaté qu'ils sont physiquement moins développés. Le Dr Torrop, médecin à Haywood (Lancashire), a observé que les enfants soumis au demi-temps pesaient un poids moindre que les autres et que la différence de poids s'accentuait au fur et à mesure qu'ils avançaient en âge. De 7.5 p. 100 à 11 ans, la différence de poids s'élève à 11.2 p. 100 à 12 ans, à 15.7 p. 100 à 13 ans, à 19 p. 100 à 14 ans, à 26.5 p. 100 à 15 ans.

Le rapporteur du *Daily News* a constaté des faits du même genre dans les comtés qu'il a visités.

Ceci ne veut pas dire que la combinaison du travail industriel et de l'instruction soit mauvaise; mais, avec le système en vigueur, elle est appliquée à des enfants trop jeunes et la durée du travail est trop grande. Lorsque l'enfant a travaillé physiquement pendant six heures, il ne peut donner un travail intellectuel sérieux.

Au dernier Congrès des Trade-Unions, les ouvriers ont eux-mêmes proposé de réduire le travail industriel à quatre heures pour les enfants de 11 à 13 ans.

Le rapport du Comité central de la démocratie-socialiste saxonne. — Nous résumons brièvement les parties les plus intéressantes du dernier rapport annuel du Comité central de la démocratie-socialiste saxonne, soumis au Congrès du parti, qui se tient actuellement à Crimmitschau et dont un prochain numéro du *Mouvement socialiste* donnera un compte rendu détaillé.

L'agitation a été extrêmement vive pendant le courant de l'année dernière, surtout par suite des élections au Reichstag. Le nombre de manifestes et autres écrits distribués pendant la période électorale s'élève à 147; ils ont été répandus à plus de quatre millions d'exemplaires. Non moins énergique a été l'agitation *orale :* dans les vingt circonscriptions qui ont

envoyé des rapports (3 circonscriptions n'en ont pas envoyé), ont eu lieu en tout 459 réunions électorales socialistes. Ne sont pas comprises dans ce nombre 36 réunions interdites par la police. Les frais d'élections se sont élevés dans les 23 circonscriptions de la Saxe à 84,481 marks (plus de 100,000 francs.)

Le résultat de cette agitation électorale a été la victoire socialiste dans 11 circonscriptions sur 23, la conquête de quatre nouveaux sièges et une augmentation du nombre de voix socialistes de près de 30,000. D'ailleurs, le tableau ci-dessous donnera une idée exacte du rapport numérique des partis bourgeois et du parti socialiste en Saxe :

Années des élections	VOIX BOURGEOISES en chiffres absolues	p. 100	VOIX SOCIALISTES en chiffres absolues	p. 100
—	—	—	—	—
1890. . . .	330.479	57,9	241.187	42,1
1893. . . .	320.923	54,3	270.654	45,7
1898. . . .	305.671	50,6	299.190	49,4

Ce tableau se résume en deux mots : baisse continue du nombre des voix bourgeoises et croissance non moins continue du nombre des voix socialistes.

Personne n'accusera de témérité le Comité central du parti saxon, lorsque celui-ci espère qu'aux prochaines élections le parti socialiste obtiendra la majorité absolue des suffrages des électeurs de ce pays.

La deuxième partie du rapport est consacrée aux persécutions et aux tracasseries auxquelles la classe ouvrière est en butte en Saxe de la part des autorités et des magistrats bourgeois. La rubrique la plus importante a trait aux peines édictées pour les soi-disant attentats à la « liberté du travail ». Le nombre des personnes condamnées dans le courant de l'année dernière pour avoir attenté à la liberté du travail s'élève à 58; elles ont été condamnées ensemble à 53 ans de réclusion, 17 ans, 4 mois et 3 jours de prison et 73 ans de perte des droits politiques et civils. Si on y ajoute les délits de moindre importance, on obtiendra le total de 168 personnes ayant en tout à subir 53 ans de réclusion, 20 ans, 4 mois, 3 semaines et 8 jours de prison ;

73 ans de pertes des droits politiques et civils et 4,000 marks (6,000 francs) d'amende.

Il est inutile d'ajouter que toutes ces mesures employées en vue de « maintenir l'ordre » n'ont pas du tout eu les résultats auxquels s'attendait la bourgeoisie, c'est-à-dire la désorganisation de la classe ouvrière. Loin de là ; elles n'ont contribué qu'à resserrer davantage encore les liens de solidarité qui unissaient les membres de la classe ouvrière. Un seul exemple suffira pour le prouver : ce sont les résultats de la souscription ouverte dans les journaux socialistes au profit des 9 ouvriers condamnés à 53 ans de réclusion par la Cour d'assises de Dresde. (Nous renvoyons pour les détails au remarquable article de notre ami le Dr Südekum, paru dans le numéro 6 du *Mouvement Socialiste*). En moins de 6 semaines la classe ouvrière allemande a réuni 100,000 marks (125,000 francs) ; sur cette somme 27,000 marks (33,650 francs) ont été donnés par les ouvriers saxons et là dessus 20,000 marks (25,000 francs) par les ouvriers de Dresde et de la banlieue.

En automne 1898 ont eu lieu de nouveau en Saxe les élections communales qui se font tous les deux ans dans différentes parties du pays. Le parti socialiste a participé à ces élections dans 220 communes et a fait passer 268 candidats en Saxe. Le parti socialiste possède actuellement en Saxe 736 conseillers municipaux répartis dans 314 communes.

Les élections au Reichstag, de même que les élections municipales, ont naturellement entraîné de grandes dépenses ; néanmoins la situation financière du parti saxon a été si splendide que, malgré toutes ces dépenses, il a été encore à même d'envoyer 8,600 marks (plus de 10,000 francs) à la caisse centrale du parti socialiste allemand, à Berlin.

Les recettes de la caisse centrale du parti saxon pour l'année courante se sont élevées à 26,568 marks (environ 33,000 francs), les dépenses à 25,325 marks (environ 31,000 francs), de sorte qu'il reste encore un surplus de 1,260 marks.

J. Rivière

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemocratie, par Ed. Bernstein (Stuttgart; Dietz 1899). — Nous ne pouvons — en une brève notice bibliographique — exposer les diverses phases de la discussion engagée en Allemagne entre Bernstein et les marxistes, et qui a abouti à la publication de ce livre, — dont un extrait a paru dans notre dernier numéro. Nous ne pouvons davantage en faire ici une analyse critique. Il faut attendre que les polémiques soient closes, et que les diverses réponses à Bernstein se soient fait jour. Alors seulement le *Mouvement Socialiste* pourra donner plus qu'un sec compte-rendu.

Le livre de Bernstein se compose de deux parties : 1° une critique du marxisme officiel ; 2° une critique du programme et de la tactique de la démocratie socialiste allemande.

Bernstein constate d'abord qu'il y a eu dans la pensée de Marx et d'Engels une évolution. Les démentis qu'infligeaient à leur système la science et les événements les forçaient à l'élargir peu à peu et à la compléter. De la philosophie matérialiste de l'histoire — sorte de calvinisme sans Dieu — il ne restait plus que l'idée de l'importance du facteur économique dans l'évolution des sociétés humaines. L'échec de la Révolution de 1848 et de la Commune avaient prouvé l'impuissance du prolétariat à diriger l'Etat par une dictature terroriste.

Mais Marx était lui-même le prisonnier de son système ; il s'était pris dans les filets de la dialectique hégélienne. Et dans sa théorie subsista une contradiction intérieure, un dualisme. Le devoir des disciples de Marx est de séparer nettement ce qui demeure vrai dans son système de ce qui n'est plus que formule sans vie. Il faut rejeter d'abord toutes les phrases révolutionnaires, tout ce qui reste de blanquisme dans le marxisme. Il faut reconnaître ensuite que l'évolution économique ne confirme que bien lentement les prévisions de Marx, si même elle les confirme. Le capital ne se concentre pas dans la main de quelques « magnats », il se disperse sous forme d'actions. Les classes moyennes ne font pas mine de disparaître. Les crises périodiques dues à la surproduction se font attendre et il semble bien que la crise finale, la grande catastrophe du capitalisme bourgeois, n'aura jamais lieu.

2° Il faut donc, au lieu de compter sur cette catastrophe ou sur une révolution quelconque, se placer résolument sur le terrain du travail pacifique et des réformes progressives. Il faut chercher à multiplier les lois de protection ouvrière, encourager toutes les associations coopératives, développer les institutions démocratiques, relever le niveau intellectuel et moral du prolétariat, attacher en d'autres termes plus d'importance au mouvement socialiste qu'au but final.

Bernstein affirme d'ailleurs que la démocratie socialiste allemande a toujours suivi cette tactique : mais il voudrait qu'elle mette sa théorie d'accord avec sa pratique, qu'elle ait le courage de paraître ce qu'elle est : un parti réformiste et non révolutionnaire, un parti socialiste démocratique et non un parti antilibéral et mangeur de bourgeois. Elle pourrait ainsi s'attirer les sympathies des libéraux allemands et obtenir les réformes que les ouvriers ont obtenues en Angleterre. A. L.

Si les institutions sociales sont un mal social, par Ch. Gide (broch. in-8 de 17 pages, Larose, éditeur, Paris 1899). — Cette brochure contient la leçon d'ouverture du cours d'économie sociale comparée, professé à la faculté de droit de Paris, par M. Ch. Gide. Il y a quelques années, beaucoup d'économistes pensaient que les coopératives, mutualités, syndicats étaient des *illusions*, voire même des *maux sociaux* : cette attitude était d'autant plus singulière que ces institutions exigent un prodigieux développement d'énergies individuelles. — Quelques personnes croient que les améliorations apportées à la vie ouvrière « serviront à endormir le peuple »; c'est une erreur, les institutions sociales « n'ajournent point l'heure des revendications; elles l'avancent au contraire »; l'auteur pense qu'elles forment la base de la révolution sociale. — « De la cité sociale future nous pouvons dire : Elle se bâtit jour après jour, chacun apportant sa petite pierre. Et nous pouvons ajouter : Elle est au dedans de nous! » Dans la voie des réformes les échecs ne prouvent rien; mais le succès d'une seule expérience bien conduite prouve beaucoup.

Contro l'utopia reazionaria, par E. Ferri (broch. in-8 de 53 pages). — Eloquent discours du grand socialiste italien, prononcé dans la discussion des lois de répression. Les réactionnaires promettent toujours que les classes dirigeantes sauront remplir leur *devoir social*, quand l'ordre sera assuré; voilà vingt ans que l'on crie : « marchons et faisons des réformes »; mais on ne fait rien. Les classes dirigeantes ont besoin d'être poussées en avant par les organisations ouvrières. Là où les paysans ont pu forcer les propriétaires à élever leurs salaires, ceux-ci ont amélioré leurs cultures; cela s'est produit dans le pays de Mantoue, que représente Ferri; en Angleterre les hauts salaires n'ont pas ruiné l'industrie. Il y a une voie sur laquelle les diverses classes peuvent marcher d'ac-

cord un certain temps; la bourgeoisie italienne est encore dans l'enfance; les socialistes voudraient l'aider à se développer, à acquérir une véritable vie propre, à conquérir le gouvernement. Cette tactique est d'autant plus raisonnable que le Piémont est le pays où la bourgeoisie est à la fois la plus développée et la plus libérale; ses représentants sont généralement opposés aux lois de réaction. L'orateur convie ses collègues à profiter de l'expérience acquise pour aborder enfin les réformes économiques. G. S.

LES REVUES

Die neue Zeit (mars 1899). — Dans son dernier article contre Schippel, Kautsky précise la position des social-démocrates vis-à-vis de la question des milices. « Certes, écrit-il, la social-démocratie aura raison contre ses ennemis, même sous le système actuel des armées régulières, et cela, non seulement sans les milices, mais même si elle était privée du suffrage universel, du droit de coalition, de la liberté de la presse, de toute loi constitutionnelle. Ne fait-elle pas des progrès en Russie?... Mais je ne comprends pas ce que cela prouve contre le système des milices? Au même titre qu'un régime démocratique, les milices ne sont pas pour nous une condition *sine qua non* de la victoire, mais une de ces institutions qui font la lutte la moins brutale possible, et qui exigent le moins de sacrifices.

« Si nous revendiquons, en place des armées régulières, des milices, c'est parce que nous entendons sous ce mot l'armement du peuple tout entier, l'enseignement militaire pour le peuple tout entier, la suppression des privilèges des officiers, et une courte durée du service militaire... »

Kausky conclut : « Si Schippel pense que notre attitude à l'égard des armées régulières n'est pas une question de principe, les milices n'étant pas une institution socialiste, je dois lui faire remarquer que nous ne sommes pas seulement des *socialistes*, mais aussi des *démocrates*, et que nous formulons nos principes non seulement pour l'Etat futur, mais aussi pour l'Etat actuel.

« Et l'armée régulière n'est pas pour nous un cadavre qu'on peut disséquer tranquillement, mais, au contraire, une institution vivante, par laquelle les classes dirigeantes menacent de plus en plus le prolétariat, et qui, hier encore, faisait couler le sang de nos frères d'Italie, malgré le service militaire obligatoire. Pour moi, il n'est pas d'institution plus dangereuse pour le prolétariat militant du continent européen, il n'est pas non plus d'institution que nous devions combattre avec autant d'énergie dans notre propagande, — que le militarisme. » G. L.

Revue Socialiste (mars). — Le député socialiste Gatti étudie les relations qui existent entre les partis politiques italiens et les so-

ciétés agricoles. Le parti qui est au pouvoir n'a rien fait pour l'agriculture; il l'a écrasée d'impôts et n'a pas cherché à organiser sérieusement les associations; — parmi les radicaux, Guerci est le seul qui se soit occupé de ces questions (dans la province de Parme); — les socialistes n'ont pu encore se décider à abandonner la théorie qui affirme la rapide disparition de la petite propriété et n'ont pas adopté de programme capable de leur gagner les sympathies des paysans; — les catholiques, déjà très puissants dans les villes (comme le montrent les élections municipales), cherchent à dominer dans les campagnes, où ils organisent des caisses de crédit. L'auteur nous apprend que les socialistes italiens sont tous d'accord sur ce principe que le régime socialiste est incompatible avec la petite propriété; celle-ci, d'après eux, ne peut être considérée comme un instrument de travail, mais bien comme un instrument de production et, par suite, est destinée à revenir à la collectivité. Cette opinion est d'autant plus curieuse à noter que Gatti est partisan d'un programme agraire assez analogue à celui du Parti ouvrier français.

Vandervelde expose les résultats généraux de l'enquête, qu'il a poursuivie dans le Brabant, sur la constitution de la propriété rurale. Cet article complète ce qu'il a déjà dit sur cette question dans sa conférence sur les « Villes Tentaculaires » (voir *Mouvement* des 1er et 15 février). Il nous donne, de plus, de curieux renseignements sur l'histoire des grands domaines et nous montre comment la grande propriété actuelle dérive de celle de l'ancien régime. A noter l'extension prise par les forêts depuis 15 ans : sur une surface de 300,000 hectares, que contient le Brabant, leur superficie a passé de 28,000 à 29,000 hectares. La propriété moyenne, par suite de l'avilissement des prix des denrées agricoles, tend à disparaître: d'une part elle sert à agrandir les grands domaines voisins de Bruxelles (soit pour augmenter les parcs, soit pour servir à la spéculation sur les terrains à bâtir) et d'autre part elle se morcelle en petits lopins, cultivés par des ouvriers urbains logés à la campagne.

Revue politique et parlementaire (mars). — M. L. Paoli étudie *le mal de l'Algérie* et indique des remèdes singuliers. Il propose, comme tout le monde, de simplifier les rouages administratifs; mais tout le monde est d'accord pour ne rien changer; — ce doit être aussi l'avis de l'auteur, qui est, je crois, fonctionnaire peu occupé à Alger. Il s'effraie beaucoup de l'immigration des étrangers et de la fécondité des familles espagnoles : on devrait être heureux de voir des colons laborieux et féconds venir s'implanter dans un pays neuf; M. Paoli voudrait voir adopter une politique imitée de celle du Transvaal. Peut-être croit-il à la supériorité de la race gauloise?

Dans le même numéro, article extravagant de M. Baschmakoff sur la Russie; l'auteur est incapable de raisonner; il nous raconte des romans de fonctionnaire abruti sur les beautés de la civilisa-

tion tsarienne. Il ose faire l'apologie de l'affreux Mouravieff, la brute de Vilna, et parler des efforts que ce sauvage a faits pour assurer la justice au peuple. Il y a trente ans, aucune revue française n'aurait accueilli de pareilles inepties. G. S.

Nastschala. (*Le commencement*). — Le premier numéro de cette nouvelle revue russe, portant la date de janvier-février, ne put paraître, après une longue attente, que dans les premiers jours de mars. Le but de cette revue — autour de laquelle sont venus se grouper les jeunes écrivains marxistes de Russie — est d'appliquer la méthode marxiste à l'étude des questions économiques et sociales de la vie russe.

Nous indiquons très brièvement le contenu de ce premier numéro. Des articles consacrés à la Russie, il ressort que la grande industrie y progresse rapidement et que s'y développe aussi la grande propriété. La lutte des classes, accentuée dans les milieux urbains, par l'extension du capitalisme, pénètre de plus en plus dans les coins lointains des milieux ruraux, où elle différencie la masse des paysans, et où elle augmente l'antagonisme entre les propriétaires fonciers et les ouvriers de la terre. Dans les provinces centrales, la famine a l'air d'être un phénomène d'ordre naturel, et comme l'avant-coureur de la révolution technique de l'agriculture. Toutes les tentatives d'atténuer la lutte des classes par des artèles sont des tentatives réactionnaires : d'ailleurs elles échouent toujours. Quant à la communauté rurale, elle n'est qu'un produit du droit de servage, et constitue un moyen d'exploiter les paysans en masse.

Les marxistes qui se sont groupés autour de cette revue affirment un optimisme absolu, quant aux destinés prochaines de la Russie. « Comme par d'épaisses ténèbres, dit Yonoff, la plaine russe est couverte de la poussière soulevée par les machines rurales et de la fumée des usines. C'est un air insupportable qu'on commence à y respirer... Mais il faut se faire à cette idée qu'il est nécessaire de passer par ces ténèbres. C'est là l'unique chemin de la terre promise, et plus vite nous marcherons, et moins nous aurons à supporter de vaines souffrances et à faire d'inutiles victimes. »

Cette conclusion s'appuie sur ce que la superstructure sociale d'une période donnée — c'est-à-dire les formes politiques et la culture en général — correspond au développement économique de cette période; et sur ce que — par conséquent — la liberté politique est une nécessité logique de l'extension de la grande industrie.

Mais tout cela, ce n'est qu'une hypothèse scientifique, ayant à sa base beaucoup de faits connus, mais modifiable avec ces faits.

M. I.

SCRUPULES

(NOUVELLE)

La nuit dernière, je dormais profondément, quand je fus réveillé, en sursaut, par un grand bruit : quelque chose, comme la chute d'un meuble, dans la pièce voisine. En même temps, la pendule sonna quatre heures, et mon chat se mit à miauler, lamentablement.

Je sautai à bas du lit et, vivement, sans précautions, avec une intrépidité qu'explique seule l'ardeur de mes convictions conservatrices, j'ouvris la porte et pénétrai dans la pièce. Elle était tout éclairée, et ce que j'aperçus d'abord, ce fut un monsieur, fort élégant, en tenue de soirée, décoré, ma foi !... et qui bourrait d'objets précieux une jolie valise en cuir jaune. La valise ne m'appartenait pas, mais les objets précieux étaient bien à moi, ce qui me parut une opération contradictoire et malséante, contre laquelle je me disposai à protester.

Bien que je ne connusse pas, du tout, ce monsieur, il avait pourtant un visage qui m'était familier et, comme on en rencontre sur les boulevards, au théâtre, dans les restaurants de nuit, aux fêtes religieuses et patriotiques, un de ces visages corrects et soignés qui vous font dire de ceux à qui ils appartiennent : « Ça doit être un homme de cercle ! »

Prétendre que je n'eusse pas le moindre étonnement de voir, chez moi, à quatre heures du matin, un monsieur, en habit, et que je n'avais pas convié à y venir, cela serait exagéré. Mais cet étonnement ne se doublait d'aucun autre sentiment, frayeur ou colère, dont s'accompagnent ordinairement ces visites nocturnes. L'air d'élégance et de

bonne humeur de ce « clubman » m'avait tout de suite rassuré, car, je dois le confesser, je ne m'attendais à rien de tel, et je craignais plutôt de me trouver face à face avec une horrible brute de cambrioleur, et qu'il fallût me livrer contre lui à des actes de violence défensive, pour lesquels je ne me sens pas d'inclination et dont on ne sait pas toujours comment ils finissent.

A ma vue, l'élégant inconnu s'était interrompu dans son travail, et, avec un sourire d'une ironie bienveillante, il me dit :

— Excusez-moi, monsieur, de vous avoir si impoliment réveillé. Mais ce n'est pas tout à fait de ma faute... Vous avez des meubles bien sensitifs, vraiment, et que l'approche de la plus légère pince-monseigneur fait aussitôt tomber en pâmoison.

Je vis alors que la pièce était toute bouleversée ; des tiroirs ouverts et vidés, des vitrines fracturées, un petit secrétaire empire où je cache mes valeurs et mes bijoux de famille, piteusement renversé sur le tapis... un vrai pillage, enfin ! Et pendant que je faisais ces constatations, le trop matinal visiteur, en continuant de bourrer sa valise, me disait de sa voix bien timbrée :

— Oh ! ces meubles modernes ! Comme ils ont l'âme fragile, n'est-ce pas ? Je crois qu'ils sont atteints, eux aussi, de la maladie du siècle, et qu'ils sont neurasthéniques, comme tout le monde...

Il eut un petit rire, discret et charmant, qui ne me blessa point et où se révélait, à tout prendre, un homme de la meilleure éducation... Ma foi, c'est chose si rare aujourd'hui !... Je me décidai à intervenir, ne voulant pas me montrer inférieur à lui en bonne grâce...

— A qui ai-je l'honneur de parler ?... fis-je.

Et je suivais d'un regard moins inquiet les manœuvres du nocturne visiteur, tandis qu'un courant d'air, produit

par les portes ouvertes, agitait ridiculement les pans de ma chemise.

— Mon Dieu! répondit ce parfait gentleman sur un ton dégagé, mon nom vous serait peut-être, en ce moment, une surprise trop vive... D'ailleurs, ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux réserver, pour une occasion, moins étrange, une présentation que je souhaite prochaine et que, du reste, je puis vous l'avouer, je ne cherchais nullement aujourd'hui... bien que rien ne puisse m'être plus agréable, croyez-le... Je voudrais, si vous y consentez, garder, pour l'instant, le plus strict incognito...

— Soit, monsieur... Je serais désolé de vous désobliger... Mais, tout ceci ne m'explique pas...

— Ma présence chez vous, à une heure aussi exagérée, et dans un tel désordre?

— C'est cela!... Et je vous saurais gré...

— Comment donc!... acquiesça l'élégant inconnu... votre curiosité est fort légitime, et je ne songe pas à m'y soustraire... Mais pardon!... puisque vous désirez que nous fassions un petit bout de causerie, ne pensez-vous pas qu'il serait prudent à vous de passer un vêtement de chambre... votre déshabillé me navre... Il fait froid ici... et l'on a vite fait d'attraper la grippe, en ces temps bizarres...

— C'est juste... et vous avez toutes les délicatesses... Veuillez donc m'excuser une minute...

— Faites, monsieur, faites...

Je gagnai mon cabinet de toilette, où j'endossai rapidement une robe de chambre, et je revins auprès de l'inconnu qui, durant ma courte absence, avait tenté de remettre un peu d'ordre, dans la pièce, encombrée de ses effractions...

— Laissez, monsieur, laissez, je vous prie... Mon domestique rangera tout cela, demain... ne vous donnez pas cette peine...

Je lui offris un siège... j'en pris un moi-même et, ayant allumé un cigare, je lui dis sur un ton encourageant :

— Monsieur, je vous écoute!...

Le clubman eût pu se recueillir, comme font tous les héros de roman, avant de conter leur histoire... Il évita, en homme d'esprit, cette banalité, et, tout de suite, il commença :

— Monsieur, je suis un voleur... un voleur professionnel... disons le mot, si vous voulez, un cambrioleur... Vous l'avez sans doute deviné ?

— Parfaitement!...

— Cela fait honneur à votre perspicacité...

— Mon Dieu!...

— Je vous en prie!... Donc, je suis un voleur...

Je m'inclinai... Il continua :

— Je ne me suis décidé à embrasser cette position sociale qu'après avoir bien constaté que, dans les temps troublés où nous vivons, elle était encore la plus franche, la plus loyale... tranchons le mot... la plus honnête de toutes!...

— Voilà, dis-je, un charmant paradoxe!...

— Nullement, monsieur, je vous assure... Et ce serait mal reconnaître votre si cordiale hospitalité que de ne pas vous parler sérieusement... Le vol, monsieur, — et je dis le vol comme je dirais le barreau, la littérature, la peinture, la médecine, l'industrie, la religion, — le vol fut une carrière décriée, parce que tous ceux qui s'y destinèrent jusqu'ici n'étaient, la plupart, que d'odieuses brutes, de répugnants vagabonds, des gens sans éducation et sans élégance... Or, je prétends lui redonner un lustre auquel elle a droit et faire du vol une carrière libérale, honorable et enviée...

— Je ne demande pas mieux, car je suis pour les réformes sociales... Mais je ne serais pas fâché de savoir comment vous arriverez à celle-ci...

— De la façon la plus simple... Ne nous payons pas de mots, monsieur, et envisageons la vie telle qu'elle est... Le vol est l'unique préoccupation de l'homme... On ne choisit une profession, quelle qu'elle soit, remarquez-le bien, que parce qu'elle nous permet de voler plus ou moins et selon nos aptitudes, mais enfin de voler quelque chose à quelqu'un, légalement...

— Oh!... Oh!... m'écriai-je... Vous manquez de logique... Et ceux qui, comme moi, n'ont pas de profession?...

— On a toujours une profession!... répliqua l'inconnu, d'une voix grave... Et ce sont précisément ceux-là qui ne semblent rien faire, qui sont les plus dangereux et les plus hypocrites voleurs...

Et, avec une grâce souriante, mais dans laquelle on sentait une fermeté pleine de menaces, il ajouta :

— Voyons, monsieur, vous avez l'esprit trop avisé, vous savez trop bien ce que cache le fallacieux décor de nos vertus et de notre honneur, pour que je sois forcé d'appuyer mon dire d'exemples probatoires et de concluantes énumérations...

Ces paroles m'avaient glacé... Pourtant je crus devoir montrer qu'elles me flattaient trop dans mes prétentions — d'ailleurs justifiées — à la psychologie et à la connaissance des sciences sociales, pour que je ne les accueillisse point par un : « Évidemment! » péremptoire et supérieur. L'élégant cambrioleur, encouragé, poursuivit avec des gestes plus intimes et confidentiels...

— Je ne veux vous parler que de ce qui me concerne... Je serai très bref, du reste... J'ai débuté dans le haut commerce... Mais les sales besognes que, nécessairement, je dus accomplir, les ruses maléficieuses, les ignobles tromperies, les sophistications effrontées, les faux poids répugnèrent vite à mon instinctive délicatesse, à ma na-

ture franche, empreinte de tant de cordialité et de tant de scrupules... Je quittai le commerce pour la finance... La finance me dégoûta... Hélas!... je ne pus me plier à lancer des affaires inexistantes, à émettre de faux papiers et de faux métaux, à organiser de fausses mines, de faux isthmes, de faux charbonnages... des cuirs en carton, des ciments en mie de pain et des matières de guerre en papier mâché!... Penser perpétuellement à canaliser l'argent des autres vers mes coffres, à m'enrichir de la ruine lente, progressive de mes actionnaires et de mes clients, grâce à la vertu d'éblouissants prospectus et à la légalité de merveilleuses combinaisons capitalistes, devant lesquelles eût bronché l'âme, pourtant hardie, de Cartouche, tout cela me fut une opération inacceptable, à quoi se refusa mon esprit, ennemi du mensonge... Je pensai alors au journalisme... et j'entrai, suivant en cela mes préjugés mondains et mes convictions religieuses, dans la presse patriotique... Il ne me fallut pas un mois pour me convaincre de l'absolue sordidité de mon métier, et que, à moins de me livrer, non seulement contre les personnes, mais contre la patrie elle-même, à des chantages répugnants et compliqués, ce journalisme-là ne nourrissait pas son homme... J'essayai de la politique...

Ici, je ne pus m'empêcher de pousser un rire sonore, qui menaça de s'éterniser.

— C'est cela, approuva le séduisant gentleman, n'en disons pas autre chose!... Bref, j'épuisai, l'une après l'autre, tout ce que la vie publique ou privée peut offrir de professions sortables et de nobles carrières à un jeune homme actif, intelligent et délicat, comme je suis. Je vis clairement que le vol — de quelque nom qu'on l'affuble — était le but unique et l'unique ressort de toutes les activités humaines, mais combien déformé, dissimulé, et par conséquent, combien plus dangereux!... Je me fis donc le rai-

sonnement suivant : « Puisque l'homme ne peut pas échapper à cette loi fatale du vol, il serait beaucoup plus honorable qu'il le pratiquât loyalement, et qu'il n'entourât pas son naturel désir de s'approprier le bien d'autrui, d'excuses pompeuses, de qualités illusoires et de titres redondants, dont la parure euphémique ne trompe plus personne ». Alors, tous les jours, je volai ; je pénétrai la nuit, dans des intérieurs riches ; je prélevai, une fois pour toutes, sur les caisses de mes concitoyens, ce que je juge nécessaire à l'expansion de mes besoins, au développement de ma personnalité humaine. Cela me demande quelques heures, par nuit, entre une causerie au cercle, et un flirt au bal... Hormis ce temps, je vis comme tout le monde... Je suis d'un club élégant... j'ai de belles relations... Le ministre m'a décoré tout récemment... Et quand j'ai fait un bon coup, je suis accessible à toutes les générosités... Enfin, monsieur, je ne trompe personne... Pour pénétrer chez vous, je ne prends pas le masque d'un avocat, d'un banquier, d'un marchand de chevaux... Je fais loyalement, directement ce que tout le monde pratique par des détours tortueux et des voies ignominieuses. Enfin, ma conscience délivrée ne me reproche plus rien, car, de tous les êtres que je connus, je suis le seul qui ait courageusement conformé ses actes à ses idées, et adapté hermétiquement sa nature à la signification réelle de la vie !... Je suis l'Honnête Homme !...

Les bougies pâlissaient, le jour entrait par les fentes des persiennes... J'offris à l'élégant inconnu de partager mon déjeuner du matin ; mais, il objecta qu'il était en habit et qu'il ne voulait pas m'offusquer par une telle incorrection... Il reprit sa valise vide et il partit...

OCTAVE MIRBEAU

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGUET

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont

La Leçon des Fêtes de Bruxelles

Les belles fêtes par lesquelles le parti ouvrier belge a inauguré son admirable Maison du Peuple nous ont donné à tous une impression de sérénité et de force. Nous avons eu le sentiment d'un parti en pleine croissance qui marche d'un pas ferme et le front haut. La nouvelle Maison du Peuple, construite grâce au crédit des puissantes coopératives belges, résume en une architecture à la fois symbolique et vivante les idées essentielles du parti. Vandervelde, dans le discours où il a souhaité la bienvenue aux camarades étrangers, a admirablement marqué le sens varié et un de cette œuvre complète. En bas, les grands magasins de vente, et aussi la grande salle de rafraîchissements, d'où l'alcool est exclu. Au premier étage, la salle pour les travaux des commissions, des syndicats, des coopératives ; au deuxième étage, la vaste et belle salle, aux vigoureuses nervures, pour les grandes réunions, les fêtes, les exécutions musicales ; et tout en haut de l'édifice, le balcon, la terrasse métallique d'où le prolétaire plonge son regard sur Bruxelles et sur la vaste étendue des campagnes, et prend possession par la pensée du pays qu'il doit conquérir.

Lorsque nous sommes arrivés au pied de l'édifice, et que nous avons vu là-haut les prolétaires belges saluant de leurs acclamations les bannières rouges du cortège, il m'a semblé que le prolétariat socialiste était le vrai Solness le Constructeur, celui qui, après avoir édifié une haute tour inconnue, ne serait pas pris de vertige et ne jetterait

à l'abîme que ses ignorances et ses misères. Et lorsque le lendemain, dans la salle des fêtes, un chœur de fils d'ouvriers a chanté de belles pages de Wagner, lorsque le peuple, dans une maison bien à lui, a affirmé que la beauté aussi était à lui et qu'il saurait en élargir le culte, nous avons eu un moment, mieux que la vision, la sensation de l'avenir : il nous a paru qu'un fragment de la société nouvelle était réalisé par une de ces anticipations hardies où l'histoire, comme les nations, essaie ses forces.

Mais surtout, nous tous, socialistes français, nous avons rapporté de ces fêtes le ferme dessein de hâter le pas pour rejoindre nos camarades belges. Les choses sont en bonne voie. La force du socialisme belge lui vient de son unité politique et de sa puissante organisation coopérative toute pénétrée de socialisme. Or, en France, l'entente socialiste s'achemine tous les jours nécessairement vers l'unité socialiste. Le Comité d'entente, bien qu'il se réunisse fréquemment et tienne de longues séances, suffit à peine à la variété, à l'urgence des questions qui s'offrent ou qui s'imposent à lui de toute part. La vie afflue en lui, et il deviendra ainsi tout naturellement un organe d'unité.

En même temps, un grand élan va être imprimé partout, dans tous les cantons, dans toutes les communes, au mouvement coopératif. Des coopératives nouvelles seront créées, et l'esprit socialiste sera affirmé plus nettement dans les coopératives existantes.

Je considère, pour ma part, que c'est l'œuvre la plus haute, la plus féconde à laquelle puissent se vouer maintenant les militants socialistes. Donner à la classe ouvrière une part de puissance économique, l'habituer à la gestion pratique de grands intérêts, préparer aussi les administrateurs de la société de demain, et dès aujourd'hui initier le prolétariat à la vie collective, lui faire une loi morale

et une habitude de cœur de consacrer une partie des bénéfices de la coopération à des œuvres d'intérêt ouvrier général, c'est faire du communisme une force concrète et un idéal familier. Du coup, la synthèse est faite de Bernstein et de Kautsky : ou plutôt le parti socialiste démontre une fois de plus et par des œuvres toujours plus vastes et plus hautes, qu'il sait et veut agir dans la réalité présente, mais en se dirigeant toujours vers l'idéal révolutionnaire de la propriété communiste.

Du coup aussi, l'apparent paradoxe de la révolution sociale ouvrière est résolu. Jusqu'ici, même dans les périodes barbares où la pure force physique a semblé dominante, toutes les grandes révolutions ont été la substitution d'une forme de propriété à une autre forme de propriété. Et une forme de propriété n'est tombée que lorsqu'une forme de propriété nouvelle a été prête, quand de nouveaux cadres de propriété ont pu recueillir et fixer pour un temps la vaste agitation humaine. Fustel de Coulanges a démontré que la propriété féodale était en germe dans la forme dernière de la propriété romaine. Lorsqu'à la fin du dix-huitième siècle, la Révolution française a éclaté, la propriété bourgeoise et capitaliste était déjà constituée. Elle n'avait plus qu'à s'élargir pour devenir la base du monde nouveau. Au contraire, la révolution sociale du prolétariat aura pour effet d'amener au pouvoir non plus les détenteurs d'une nouvelle forme de propriété, mais les sans-propriété. Pour la première fois, c'est la *non-propriété* qui fera sa révolution : c'est là, pour la révolution prolétarienne, une incomparable noblesse : par là elle est, comme l'a remarqué Lassalle, vraiment humaine. Car elle demandera aux hommes, pour les appeler tous aux joies du travail affranchi, simplement ceci : Êtes-vous des hommes ? Oui, admirable noblesse et grandeur morale ; mais aussi difficulté sans précédent. Le

monde perdant la base accoutumée de la propriété aura peur de s'abîmer dans le vide. Heureusement il y a aujourd'hui deux forces qui sont, pour le prolétariat révolutionnaire, l'équivalent de ce que fut autrefois, pour les autres classes révolutionnaires, la propriété. D'abord, par le régime même de la grande industrie, les prolétaires sont groupés et ils sont animés. Ils ont conscience de leur nombre, de leur force, de leur puissance possible. Et leur cerveau pense. Force du nombre, force de la pensée, ce sont là de beaux outils de révolution. En second lieu, la nation, comme telle, est plus fortement constituée qu'elle ne le fut jamais. Du plus humble hameau à la capitale, des réseaux multiples assurent la circulation incessante de la vie. Que cette nation, dont l'unité technique se développe tous les jours, aboutisse enfin à l'unité de propriété, il n'y aura pas là scandale. Et voilà la seconde puissance révolutionnaire qui travaille pour nous.

Mais comme le passage du système capitaliste à l'ordre socialiste sera facilité, si dès maintenant le prolétariat crée partout, par de grandes coopératives fédérées, ayant leurs vastes locaux, leur Maison du Peuple, des centres, des ébauches de propriété commune ! Le prolétariat aura ainsi, sous une forme quasi-communiste, *le prestige de la propriété*, et tous les hésitants, tous les timorés, tous ceux qui aiment à ne confier leur destin qu'à des puissances vérifiées entreront peu à peu dans le mouvement prolétarien.

Commençons à créer dans le désordre capitaliste des centres de cristallisation communiste. Une légère secousse suffira alors pour précipiter en communisme toute la masse de la propriété. Ce sera la révolution.

JEAN JAURÈS

A propos du Livre de Bernstein

Cher citoyen Lagardelle,

Le livre de Bernstein, sur lequel vous me demandez de donner mon opinion, je viens à peine d'en terminer la lecture, et, pour dire vrai, je ne l'ai lu que très rapidement, et beaucoup plus pour moi-même que pour en parler. Je n'ai pas eu non plus le temps de lire, avec le soin voulu, les nombreux articles de polémique qui ont été écrits en réponse à ce livre, et notamment ceux de Kautsky, Adler, Parvus et Rosa Luxemburg.

Si l'on envisage la question du point de vue de la *démocratie socialiste* allemande — et c'est là, comme je vous l'ai écrit le 21 décembre dernier, ce qui importe avant tout, — il me semble qu'il ne naîtra, autour des idées et du nom de Bernstein, aucun courant nouveau, aucun mouvement nouveau, et que ce parti, qui a triomphé de tant de résistances et surmonté tant de difficultés, sortira de cette discussion plus fort et avec une conscience plus nette de ses fins. Ce qu'on appelle pompeusement la *crise du marxisme* ne pourrait avoir d'importance, selon moi, au point de vue pratique en général et politique en particulier, que pour l'Allemagne, parce qu'en Allemagne seulement il y a eu véritablement pénétration du mouvement *ouvrier socialiste* et du *marxisme*, et presque une fusion parfaite. Et c'est pour cela que la discussion du livre de Bernstein regarde presque exclusivement les Allemands.

Il me semble difficile de comprendre — et surtout pour un étranger comme moi — la répercussion que cette discussion sur les principes du socialisme pourrait avoir en France, où les organisations socialistes sont au nombre de cinq, et représentent chacune des couches différentes du mouvement prolétarien et des phases diverses de la tradition révolutionnaire. Si l'on fait une exception pour l'organisation qui s'intitule *marxiste,* il me semble que les quatre autres ne se sentiront que fort peu touchées par cette question, qui pour les Allemands pénètre dans le vif même de leur vie pratique. Et si l'*union,* en si bonne voie déjà, de toutes vos fractions se consolide, ce ne sera certainement pas au nom et par la vertu des définitions doctrinales, mais seulement par le fait des conditions intrinsèques au mouvement lui-même, et de la situation politique générale de la France. L'Affaire a été déjà suffisamment pleine d'enseignements, même pour la *politique du socialisme.*

Dans ces conditions, comment pourrais-je donner aux Français mon opinion sur cette question qui a soulevé en Allemagne une polémique si vive, alors que je n'ai pas une idée exacte et bien précise du tempérament et des humeurs de ces différents partis? Je ne puis donc accepter votre invitation d'écrire pour le *Mouvement socialiste* un article de quinze pages. J'écrirai certainement pour votre revue un article de quinze pages lorsque l'occasion s'en présentera, serait-ce même à propos d'un livre; mais l'ouvrage de Bernstein, qui se propose toute une *réforme* du socialisme... peut-il véritablement être l'objet d'un simple compte rendu ?

Ce qu'il faudrait faire, c'est discuter, c'est analyser, c'est lutter pied à pied. Et tout cela suppose que l'on discute et que l'on lutte dans l'intérêt d'un parti, sur un terrain connu, en s'appuyant sur une tradition d'expériences et

d'action. Lisez les articles que le livre a provoqués en Allemagne — j'ai en ce moment sous les yeux les articles très vifs et très pénétrants de Rosa Luxemburg, dans la *Leipziger Volkszeitung;* — ne semble-t-il pas vraiment que c'est la réaction directe et immédiate d'un corps vivant qui s'affirme par cette réaction même? On comprend alors que l'affirmation répétée des principes n'est pas de l'obstination doctrinale, mais que c'est la vie du corps lui-même qui, nourri de ces principes devenus sa chair et son sang, défend en eux ses critères, ses principes directeurs, sa manière d'agir, son être propre en un mot.

Quant à se mettre au-dessus de ces conditions positives, quant à se placer au point de vue factice d'un spectateur impartial, d'un arbitre entre les partis, du chercheur désintéressé de la vérité, c'est là sans doute une belle occasion et un travail bien digne d'un écrivain à la recherche de l'article à faire, mais *ce n'est pas là le fait de notre cause.*

En un mot, pour me résumer, les idées de ceux qui prennent part à la lutte supposent que la lutte est nécessaire et actuelle.

Il en est, il est vrai, qui à tout bout de champ se mettent à discuter à nouveau la *théorie de la valeur,* la *dialectique*, le *matérialisme historique*, la *lutte des classes*, l'*hypothèse catastrophique*, l'*avenir du monde* et la *société future*. Mais pouvons-nous vraiment nous laisser imposer, et tous les jours, l'obligation de faire une revision critique, heure par heure, de toute l'*encyclopédie?* A ce point de vue formel, le livre de Bernstein a le tort grave d'être trop *encyclopédique*. Si l'auteur avait entamé directement la discussion de l'action pratique, et par suite de l'attitude politique du parti, étant données les conditions particulières de l'Allemagne, sur laquelle nous tous qui ne sommes pas Allemands pouvons aussi

être mal renseignés, il aurait fait une œuvre plus utile et plus utilisable, ou tout au moins plus facile à discuter. Mais il a écrit tout une profession de foi, *ab imis fundamentis*, et il met ainsi ceux qui veulent le combattre dans la nécessité d'écrire tout un livre, ce qui est une affaire de longue haleine.

Quant à moi personnellement, je suis trop en cause et je n'aime pas me répéter. Il y a quelques jours à peine j'ai présenté au public français un deuxième petit essai sur le *matérialisme historique*, après en avoir fait, autant qu'il était en moi, une *revision critique*. Je suis moi-même parmi ceux qui doivent être jugés, et ne puis me ranger parmi les juges. Et alors que j'attends le jugement des autres, y compris celui du *Mouvement Socialiste*, et parce que je ne suis pas un publiciste de profession, je ne veux pas faire comme ces prédicateurs de carême qui s'en vont, de ville en ville, de village en village, répétant le même sermon.

En ce qui concerne l'Italie, vous pouvez être certain que son petit et modeste *parti socialiste* (c'est ainsi qu'il me faut le désigner à côté de la colossale démocratie socialiste allemande) pourra peut-être être écrasé par bien des causes extérieures, mais il ne courra pas de lui-même le danger et il n'aura pas la tentation de se scinder en différents courants. Tel est le fait — et il n'a pas besoin d'explications. Ce jugement a d'autant plus de poids que je prends un intérêt égal au mouvement socialiste de tous les pays, et que je n'ai aucun titre ni aucun mérite particulier à avoir contribué à faire de ce parti ce qu'il est. Ce parti ne traversera aucune *crise*, alors qu'en ce moment-ci il lutte pour défendre son existence même. Il est donc très difficile que les luttes théoriques et politiques de l'Allemagne aient ici un écho puissant et une répercussion durable.

Comme vous le voyez, si je me refuse à écrire l'article, ce n'est point par paresse. Mais pourquoi ne publieriez-vous pas cette lettre? N'est-ce pas la façon la plus naturelle d'exprimer des sentiments sincères? La *posè* de l'article n'en déforme-t-elle pas parfois l'expression vraie?

Je crois fermement que le socialisme des pays latins a encore une bonne digestion d'utopie à faire, et la discussion actuelle ne lui sera pas inutile. Je crois également que le socialisme est toujours, et partout, infecté d'éléments simplement radicaux, réformistes incertains et grossièrement révolutionnaires, et cette discussion permettra une nouvellé élimination.

Quelle coïncidence! Dans un des derniers numéros de ce *Sozialdemokrat*, qui a été le mémorable organe de combat du parti allemand sous le régime de la loi d'exception — imprimé d'abord à Zurich et transporté ensuite à Londres, comme vous le savez, — on lit : « Si la démocratie socialiste allemande se laissait jamais aller à des transactions, le *Sozialdemokrat* renaîtrait pour protester. » Neuf années ne se sont pas encore écoulées, et le *Sozialdemokrat*, — non pas cette modeste petite feuille de papier si léger, mais toute une légion de grands journaux, — s'élève pour protester en Allemagne même contre Bernstein, en exil maintenant encore, qui fut le courageux et habile rédacteur du *Sozialdemokrat* batailleur de 1879-1890! Qui de nous oserait faire des prédictions certaines sur l'avenir, quand la vie de tous les jours nous prépare et nous fournit de pareilles surprises?

En vérité, derrière tout ce bruit de dispute il y a une question grave et essentielle. Les espérances ardentes, très vives, hâtives d'il y a quelques années — ces attentes aux détails et aux contours trop précis — viennent se heurter maintenant aux résistances les plus compliquées des rapports économiques, et aux rouages les plus em-

brouillés du monde politique. Et ceux qui ne peuvent pas mettre leur *temps psychologique* (c'est-à-dire la patience et l'esprit d'observation) à l'unisson des rythmes du *temps des choses*, s'arrêtent à mi-chemin et déraillent. Les *prolétaires* seuls peuvent compter sur le temps indéfini, et leur nombre seul s'augmente indéfiniment. Que le monde capitaliste se complique autant qu'il le voudra, il ne pourra pas ne pas les multiplier et les éduquer.

La *crise du marxisme* n'est que le symptôme d'un fait très simple, et si compréhensible : certains *s'en vont* et d'autres *s'affaissent* en route. Souhaitons aux premiers bon voyage, et donnons à ceux-ci un bon cordial. Quant à ceux qui se servent de cette expression comme d'une phrase à effet, comme d'un prétexte ou d'un moyen commode pour des *insinuations*, — nous pouvons nous contenter d'en rire.

Antonio Labriola

Rome, 15 avril 1899.

LA

Réduction de la Journée de Travail

Le premier Congrès de l'Internationale, tenu à Genève en 1866, déclarait que « la condition première, sans laquelle toute tentative d'amélioration et d'émancipation échouerait, est la limitation légale de la journée de travail. » Depuis, les travailleurs de tous les pays n'ont pas cessé de considérer la journée de huit heures comme la plus importante de leurs revendications immédiates.

Dans ces dernières années, grâce surtout au Congrès international de Paris de 1889, une plus grande cohésion a été donnée aux agitations déjà existantes dans tous les pays industriels: un mouvement ouvrier international en faveur d'une réglementation internationale du travail a été organisé. Les Trois-Huit sont devenus le mot d'ordre de la manifestation mondiale du Premier Mai.

I

LA PRODUCTION

Il importe de dissiper immédiatement une équivoque, couramment répandue, au sujet de la réglementation du travail par voie d'entente internationale.

Certains fabricants se déclarent partisans de la réduction de la durée du travail; mais à les entendre, cette réduction compromettrait la prospérité de l'industrie nationale, si, par la voie d'une entente internationale, la même réduction n'était pas imposée à leurs concurrents étrangers. Une adhésion sans portée à l'idée d'une législation inter-

nationale devient pour eux un moyen, qu'ils jugent habile, pour écarter toute réglementation nationale.

Ils oublient qu'il n'y a pas opposition, mais accord fondamental, dans les revendications ouvrières, entre la réglementation internationale du travail et les réglementations nationales. Plus la législation sera avancée dans chaque pays, plus l'entente internationale sera facilitée ; et cette entente une fois réalisée permettra d'obtenir, dans chaque pays, des concessions encore plus importantes. Pour la classe ouvrière, la poursuite d'un but éloigné ne signifie nullement l'abandon des buts immédiats, et si certains industriels ont pensé que l'idée d'une entente internationale amoindrirait, dans chaque pays, la force du mouvement ouvrier pour une législation nationale, ils se sont trompés.

On prétend que la réduction de la durée du travail, en amenant une diminution de la production, aurait pour conséquence, ou bien une baisse des salaires, ou bien une hausse des prix qui ne permettrait pas à l'industrie de lutter, avec avantage, sur le marché international.

Telle est l'objection à laquelle se heurtent toujours les tentatives faites pour réduire la journée de travail.

Les faits vont répondre.

Dans la seconde moitié de ce siècle, la législation du travail a pris, dans la plupart des pays industriels, un assez large développement. Des lois limitant la durée du travail ont été votées, et on ne peut nier que, dans une certaine mesure, elles aient été appliquées. Croit-on que ce développement de la législation ouvrière aurait pu se produire s'il avait compromis la prospérité de l'industrie ? Est-ce que patrons et ouvriers ne se seraient pas levés ensemble pour protester contre une législation qui aurait jeté les uns dans la misère, et qui aurait ruiné les autres ? Or, s'il est

vrai que l'application de chacune de ces lois a presque toujours amené la protestation des industriels, cette protestation a toujours été momentanée.

Donnons quelques exemples.

En Angleterre, l'agitation en faveur de la journée de dix heures avait commencé en 1830. Un Act fixant cette durée fut déposé au Parlement en 1847. Ce projet ne s'appliquait qu'aux industries textiles, et il ne visait que le travail des enfants et des femmes; mais, étant données les conditions du travail dans l'industrie textile, il était certain que, dans la pratique, la réduction à dix heures de la journée de travail des femmes devait entraîner la même réduction pour tous les ouvriers.

Ce projet rencontra de vives oppositions. Entre autres orateurs, Sir James Graham, secrétaire de l'Intérieur, fit un long discours pour prouver que cette mesure ruinerait le commerce d'exportation. Pendant les débats, on affirmait couramment que les salaires diminueraient au moins de 16 p. 100. Sir James Graham et M. Cardwell pensaient tous deux que la baisse serait de 25 p. 100.

En dépit de ces prédictions pessimistes, la loi fut votée. Moins de quinze ans après, ses effets étaient tels que, dans beaucoup de cas, ses adversaires les plus acharnés en devinrent les avocats. En 1859, M. Baker, qui avait acquis une grande expérience comme inspecteur du travail, déclarait au Congrès des sciences sociales, tenu à Bradford, que « malgré la diminution des heures de travail, les salaires avaient augmenté dans certains cas de 40 p. 100, et généralement de 12 p. 100, sans que cette réduction des heures de travail et cet accroissement des salaires eussent diminué en rien la production textile, ni causé le moindre tort à la prospérité nationale ». A l'appui de cette affirmation, il montrait l'accroissement notable de la production manufacturière et de la prospérité commer-

ciale, en calculant que l'étendue des affaires avait presque doublé de 1844 à 1858.

En 1860, fut présenté un Bill pour étendre cette législation aux imprimeries pour étoffes (1). A cette occasion, Sir James Graham prononça les paroles suivantes : « J'ai une confession à faire à la Chambre. L'expérience a montré, à ma grande satisfaction, que beaucoup des prédictions faites contre le Factory Bill ne se sont pas réalisées, et que, en somme, cette grande mesure a contribué à l'amélioration des classes laborieuses, sans faire tort aux patrons ; par mon vote de ce soir, je m'efforcerai de réparer l'opposition que j'ai faite autrefois au Factory Bill. » Sir Thomas Bazley, grand manufacturier de Manchester, se leva alors et attesta les avantages très grands et inattendus qui avaient résulté du Factory Act. Ce sont là des témoignages officiels qu'on peut retrouver tout au long dans les débats parlementaires de cette époque (2).

Voilà quels ont été en Angleterre les résultats des lois réduisant la durée du travail. On objectera que l'Angleterre se trouvait dans des conditions exceptionnelles pour lutter contre la concurrence étrangère, ayant chez elle de la houille et du fer, une puissante marine marchande, une avance industrielle considérable sur les autres pays. Soit. Prenons d'autres exemples.

En Suisse, une loi fédérale du 23 mars 1877 fixa à onze heures la journée maxima des adultes travaillant dans les fabriques.

Notons qu'à cette époque la durée de la journée de travail n'était pas limitée dans les pays voisins, en

(1) Depuis, la limitation de la journée de travail des femmes et des enfants a été étendue successivement aux autres industries. En 1878, la législation a été refondue en entier et codifiée sous la forme d'une loi unique.

(2) Voir *Bulletin de l'Office du Travail*, 1894, p. 79.

Allemagne, en Italie, en France, en Autriche, soit qu'il n'existât pas de législation, soit qu'elle ne fût pas appliquée. En France, le Décret-Loi du 9 septembre 1848 limitait à douze heures la journée de travail des adultes, mais il était resté lettre morte. Il ne fut dressé, en effet, de 1848 à 1883, qu'un seul procès-verbal pour contravention à la loi de 1848.

La limitation de la journée de travail à onze heures était sérieuse, car la journée de treize heures était, en Suisse, la journée normale, régulière. Les industriels protestèrent, avec violence, jusqu'en 1880. Les patrons en étaient arrivés à déclarer que, rien que pour les filatures de coton, la loi faisait perdre 1,200,000 francs aux patrons, et 600,000 francs aux ouvriers. « Un an encore, disait une brochure, et l'industrie ne pourra plus lutter contre la concurrence étrangère. » Malgré ces récriminations, la loi fut sérieusement appliquée par les inspecteurs qui avaient trouvé de sérieux auxiliaires dans les ouvriers. Ceux-ci avaient formé des comités de vigilance pour surveiller la stricte application de la loi.

La prospérité de l'industrie suisse ne fut pas compromise. De 1878 à 1886, l'exportation des fils de coton a dépassé de 45 p. 100 la moyenne de 1870 à 1878, pendant que l'importation n'augmentait que de 40 p. 100. La moyenne du coton employé annuellement par les fabriques suisses a été de 1878 à 1886 de 9 p. 100 supérieure à celle constatée de 1870 à 1877 (1).

Citons encore l'exemple du Massachusetts (États-Unis) qui est tout à fait caractéristique.

En 1874, une loi de dix heures fut votée dans cet État, bien que ses industries textiles fussent exposées à

---

(1) Raoul Jay. La limitation légale de la journée de travail en Suisse. *Revue d'économie politique*, 1891.

la concurrence non seulement de l'Angleterre, mais surtout des États voisins dans lesquels, à ce moment, n'existait absolument aucune restriction des heures de travail.

Six ans après, en 1880, M. Etward Atkinson, de Boston, partisan bien connu de la liberté complète de l'industrie, déposa devant la commission parlementaire du travail que « cette loi était préjudiciable aux ouvriers parce qu'elle les obligeait à travailler un onzième de moins que les ouvriers des autres États ».

Le Parlement chargea M. Carroll D. Wright, alors chef du bureau du travail du Massachusetts, de faire une enquête sur les heures de travail et les salaires dans les différents États.

M. Carroll D. Wright résume de la façon suivante les résultats de son enquête : « Il apparaît que le Massachusetts, en dix heures, produit autant et même davantage, par homme, par métier ou par broche, que les autres États en onze heures; les salaires sont aussi élevés, sinon plus que dans les autres États. » La moyenne des salaires du Massachusetts dépassait de 3 fr. 25 par semaine la moyenne des salaires des autres États de l'Union. En 1831 le produit de l'industrie cotonnière représentait dans ce seul État 12.891,000 dollars, soit presque la moitié de la production totale des États-Unis. En 1880, le Massachusetts produisait pour 72,291,601 dollars, soit encore la même proportion par rapport au total. Encouragés par ces résultats, les États de Rhode-Island, New-Hampshire, Maine et Vermont, qui jusqu'alors avaient été opposés à la loi de dix heures, l'adoptèrent à leur tour (1).

Jamais, en aucun pays, la réduction de la durée du travail n'a été suivie d'une réduction durable de la pro-

(1) *Bulletin de l'Office du Travail*, 1894, p. 80.

duction. Au lendemain de l'application des lois, la production par tête d'ouvrier a parfois diminué. Mais cette diminution n'a jamais été proportionnelle à la diminution de la durée du travail, et elle a été rapidement compensée soit par le perfectionnement du machinisme, soit par le développement de la capacité physique et intellectuelle des ouvriers.

Dans ces dernières années, les journées de neuf heures, de huit heures ont été introduites avec avantage dans de nombreux établissements privés. La plus célèbre de ces expériences est celle de M. Mathers, grand constructeur de machines, qui en 1893 introduisit dans ses ateliers, occupant 1,000 ouvriers, la semaine de quarante-huit heures. Un an après il comparait les résultats obtenus aux six années précédentes et il constatait une *augmentation considérable* de la production.

Encouragé par le succès des expériences privées, le gouvernement anglais a introduit progressivement, à partir de 1893, la journée de huit heures dans les établissements de l'État. En 1897 le nombre des ouvriers anglais bénéficiant de la journée de huit heures était d'environ 46,000 pour les établissements publics et de 21,000 pour l'industrie privée (1).

Les excellents résultats obtenus, au point de vue de la production, par la réduction de la durée du travail sont dus à l'action de trois causes principales : 1° augmentation de la productivité de l'ouvrier ; 2° perfectionnement du machinisme ; 3° meilleure organisation du travail.

L'augmentation de la productivité de l'ouvrier, la création d'un type supérieur de travailleur paraît être le facteur le plus important. Dans beaucoup de cas, en effet,

---

(1) Board of trade. *Fith annual report on changes in wages and hours of labour 1897*. Londres, 1898.

le maintien de la production a pu être obtenu sans changement dans l'outillage. D'un autre côté, — et ceci fait bien ressortir la part personnelle de l'ouvrier, — ce n'est que graduellement que la production ancienne se trouve de nouveau obtenue et dépassée.

Dans l'expérience de M. Mathers, par exemple, les ouvriers qui étaient payés aux pièces (la rémunération de chaque pièce restant la même) virent leurs salaires journaliers baisser de 1,76 p. 100 pendant le premier tiers de l'année. Cette baisse n'était plus que de 1,58 pendant le deuxième tiers et de 0,78 pendant le troisième (1).

L'expérience inverse a été faite. Le directeur d'une grande fabrique du Massachusetts, occupant 1,200 ouvriers, rapporte qu'à certaines époques de presse, il avait prolongé la durée du travail jusqu'à neuf heures du soir. Pendant le premier mois, il constatait une augmentation matérielle du travail. Plus tard, néanmoins, l'ouvrier devenait moins attentif, la production baissait et la qualité des produits devenait inférieure (2).

Au fur et à mesure que le travail se prolonge l'attention diminue, les malfaçons augmentent. Les premières heures de la journée sont employées à recommencer le travail mal exécuté des dernières heures de la veille. La production réduite de la fin des longues journées n'arrive pas le plus souvent à compenser certains frais généraux, tels que l'usure des machines, le graissage, etc., qui sont

---

(1) *Bulletin de l'Office du Travail*, 1894, p. 198.

(2) Ch. Rist. *La journée de travail de l'ouvrier adulte en France et sa limitation par la loi* (1898). — On trouvera dans cet ouvrage des renseignements complets et une excellente bibliographie de la question.

Nous renvoyons également à la remarquable brochure de Karl Kautsky : *Der Arbeiterschutz besonders die internationale Arbeiterschutz-Gesetzgebung und der Achtstundenlag*, que nous avons largement utilisée.

strictement proportionnels à la durée du travail, ou que la prolongation du travail fait seule apparaître (éclairage).

Enfin, ce que ne peut réaliser à elle seule l'augmentation de la productivité de l'ouvrier est facilement obtenu par l'introduction de machines nouvelles, d'un outillage perfectionné que le développement de l'habileté technique de l'ouvrier permet d'utiliser.

Il est certain que les améliorations qu'exige une réduction importante de la durée du travail, nécessitent parfois une avance de capitaux qui dépasse les forces de maint petit capitaliste. La journée de travail normale, comme tout changement dans le mode de production moderne, supprimera une série de petits patrons qui ne végétaient qu'avec difficulté. Mais ils devraient disparaître tôt ou tard et faut-il vraiment s'attendrir au sujet de la disparition d'entreprises qui ne pouvaient subsister qu'en ruinant la santé d'une partie de la classe ouvrière? (1).

Les petits capitalistes, incapables de supporter la concurrence, sont les adversaires les plus acharnés de la réduction de la durée du travail. Mais leurs intérêts ne se confondent pas avec les intérêts de l'industrie. Quelle que soit la façon dont la limitation de la journée de travail frappe certains fabricants, elle ne nuit pas à l'industrie dans son ensemble; au contraire, elle lui donne un nouvel essor. Elle ne supprime que ce qui n'est plus apte à vivre, ce qui est un obstacle au progrès économique. Loin d'entraver la production, la législation du travail devient un puissant levier de son développement.

(A suivre.) LOUIS BOSQUET

---

(1) D'après l'enquête de l'Office du Travail (Salaires et Durée du travail dans l'Industrie française. T. IV, p. 99 et p. 164), les salaires sont plus bas et les journées plus longues dans la petite industrie

La Théorie et la Tactique Socialistes

D'APRÈS BERNSTEIN (1)

Depuis le congrès de Stuttgart, il y a eu un arrêt dans la discussion que Bernstein avait provoquée sur la doctrine fondamentale de la démocratie socialiste. Mais aujourd'hui il répond au souhait que nous lui avons exprimé nous aussi, et il nous expose ses idées avec suite dans un petit livre qui vient de paraître. Amis et adversaires attendaient cet ouvrage avec impatience; mais le contenu en est si riche, qu'on peut presque dire qu'il donne plus encore qu'il ne promettait. Il renferme à la fois une critique des théories fondamentales de la démocratie socialiste, de la conception matérialiste de l'histoire et de la théorie de la valeur, — et une critique du programme et de la tactique du parti. C'était une tâche presque impossible de faire tenir tout cela dans le cadre de quelques feuilles. Bernstein s'en est acquitté dans une mesure qui, somme toute, paraît respectable, et l'on ne trouverait pas facilement dans la littérature socialiste un livre aussi suggestif, aussi agressif et aussi provocant que le sien. C'est un grand mérite dont il faut lui savoir gré et nous pouvons aujourd'hui répéter avec plus de force le mot de Kautsky à Stuttgart: « Soyons-lui-en reconnaissants. » Bernstein se fait l'interprète de la critique que le parti fait de lui-même, et plus cet examen de conscience est sévère, plus les effets en sont bienfaisants.

---

(1) Après avoir publié, dans nos deux précédents numéros, deux extraits de la discussion Bernstein-Kautsky, nous croyons utile de donner l'opinion du représentant le plus autorisé de la social-démocratie d'Autriche, qui a paru dans l'*Arbeiter-Zeitung* de Vienne du 2 avril dernier.

Si nous avions quelque chose à lui reprocher à cet égard, ce serait seulement de n'avoir dirigé, sur quelques points assez importants, que des attaques indirectes. S'il n'a pas développé une attaque de front, cela tient souvent au manque de place : mais nous nous sentons parfois blessés des ménagements qu'il paraît garder. Les socialistes sont loin d'avoir la susceptibilité que nous attribuent nos adversaires et que Bernstein lui aussi nous suppose à l'occasion. Il a, d'une main puissante, jeté une pierre dans les eaux parfois stagnantes de la discussion théorique dans le parti : que la réaction puissante, qui commence aujourd'hui, soit sa récompense bien méritée.

Ces remerciements que j'adresse à Bernstein, je les exprime sincèrement et cordialement, bien qu'à mon avis son ouvrage contienne, à côté de plusieurs développements d'une justesse incontestable, un grand nombre d'affirmations ni prouvées ni fondées, et bien que les conclusions pratiques, auxquelles il arrive, me paraissent fausses de point en point.

Je ne puis m'occuper ici de ses objections contre la théorie et je ne m'en occuperai pas : je laisse à de plus compétents que moi le soin d'y répondre : Karl Kautsky, entre autres, dans la *Neue Zeit* s'en acquitte fort bien. Je veux dire seulement que les arguments de Bernstein sont plus séduisants que solides. Quand il démontre, longuement, que le matérialisme historique ne peut-être l'automatisme historique et qu'en fin de compte Marx et Engels ne l'entendaient pas ainsi, il ne fait sans doute qu'enfoncer des portes ouvertes, occupation à laquelle il se livre dans chaque chapitre, avec une ardeur véritable. Mais quand il découvre que les « facteurs moraux » ont aujourd'hui plus de puissance que jamais dans l'évolution, cette découverte est l'origine de ses grandes erreurs de tactique, qui proviennent de ce que, par une illusion singulière, il croit à l'influence plus décisive que jamais de « l'intérêt général » et de « l'éthique » sur le rôle politique et économique des classes dirigeantes. Nous n'avons aucune raison de trop redouter les critiques dirigées contre des points particuliers de la théorie.

En premier lieu la doctrine générale de la démocratie socia-

liste n'est pas fragile comme un petit flacon de Bologne qui tombe en poussière à la plus petite fêlure; ce n'est pas non plus un édifice dogmatique, que la foi aveugle consolide, et qui chancellerait dès que le doute viendrait à ébranler telle ou telle de ses assises. C'est au contraire une méthode pour arriver à la connaissance de la vérité, et un système vivant et organique de connaissances acquises : la validité en est garantie non par leur caractère intangible, mais par leur résistance à une critique constante. En second lieu, le mouvement prolétarien ne dépend pas essentiellement de la théorie que nous en faisons; ce serait plutôt le contraire. Ici encore, ce n'est pas « la conscience des hommes qui détermine leur manière d'être » : la théorie socialiste est au contraire une sorte de construction que le progrès de l'évolution du prolétariat doit renverser. Il faut se placer au point de vue du matérialisme même pour comprendre l'histoire intérieure du mouvement prolétarien. Sans doute il y a ici comme ailleurs action réciproque, mais somme toute, la théorie ne pourra jamais, quelle que soit son influence sur la pratique, prescrire au mouvement sa voie : elle ne pourra qu'en éclairer la route.

Pour cette raison déjà, les discussions sur les questions théoriques, fort importantes en soi, que soulève Bernstein — sans avoir d'ailleurs même la prétention de donner des solutions définitives — ne sauraient nous émouvoir outre mesure. On peut sans doute se féliciter de voir des socialistes instruits discuter avec ardeur, dans les feuilles allemandes du parti, sur des questions bien plus générales encore, sur des questions métaphysiques, comme en ces derniers temps; nous voulons parler surtout de la violente discussion qui s'est engagée sur les rapports du matérialisme historique avec la théorie de la connaissance et autour du mot d'ordre qui a été donné : « Revenons à Kant ! » La possibilité même de telles discussions est sans doute un indice très favorable qui témoigne de la haute culture et de l'activité intellectuelle des travailleurs allemands; mais ce n'est pas sur le terrain du parti que de telles questions peuvent se résoudre : car, si l'on peut douter du caractère transcendantal et métaphysique de ces questions, on ne peut du

moins contester qu'elles sont du domaine de la métapolitique, qu'elles sont en dehors de toute politique. Si nous autres soldats échauffés par la bataille de la lutte des classes, nous nous engageons dans de telles discussions, nous risquons d'y apporter des habitudes militaires — je vous renvoie non seulement à Pléchanow, mais encore à Bernstein — qui troublent d'une manière inquiétante la sérénité de notre philosophie. C'est pourquoi nous n'insisterons ni sur les attaques dirigées par Bernstein contre Hegel et la dialectique, ni sur l'énergique riposte de Pléchanow en présence de la renaissance du kantisme.

Mais quand Bernstein veut par ses considérations modifier la tactique du parti, c'est une autre question. Le chapitre « Le Marxisme et la dialectique hégélienne », où il critique la tactique politique de Marx et d'Engels, appartient déjà à cet ordre d'idées. Si la tactique de la démocratie socialiste doit subir une transformation radicale, il faudrait pourtant démontrer d'abord que cette transformation est nécessaire. Mais comme Bernstein assure à plusieurs reprises qu'il n'y voit rien à reprendre pour le moment, c'est donc que les fautes de tactique dont il s'agit appartiennent au domaine du passé : ce sont les erreurs anciennes qu'il veut relever.

Bernstein suit parfois dans son réquisitoire contre Marx et Engels une méthode dont des procureurs ambitieux pourraient être jaloux. Il veut prouver que ces deux hommes, pris sans espoir de délivrance dans les filets de la dialectique hégélienne, n'ont pu se débarrasser du blanquisme, qu'ils n'ont pu se défaire de « l'idée de la conquête du pouvoir politique par des coups de main révolutionnaires » — bien plus : qu'ils ont eu « vraiment foi en la miraculeuse puissance créatrice de la force » et que « la doctrine, qui considère le facteur économique comme le facteur qui détermine l'évolution de la société, capitule devant la théorie qui exalte le culte de la force ».

Nous n'insisterons pas sur les documents de la période révolutionnaire d'avant 1850, que Bernstein cite à l'appui de cette thèse grotesque, bien que même pour cette période on

pourrait bien plus facilement démontrer la thèse diamétralement opposée. Mais Bernstein prétend démontrer que ce culte de la force a duré jusqu'à la grande conversion marquée par la préface d'Engels aux *Luttes des classes* parue en 1895.

Et qu'apporte-t-il à l'appui de cette thèse? Purement et simplement ce fait, qu'Engels a joint en 1885 à la réimpression des *Révélations de Marx sur le procès des communistes à Cologne* un document de 1850, une circulaire qu'avaient rédigée à cette date Marx et Engels au nom du comité central de l'alliance communiste, et où se trouvait définie la tactique des communistes pour le cas d'une renaissance de la Révolution et de la victoire de la petite bourgeoisie que l'on espérait alors. Soit dit en passant, les rédacteurs de cette « adresse » ont reconnu quelques mois plus tard « qu'il ne pouvait être question d'une révolution réelle » et ils ont exprimé cette conviction dans la revue : la *Rheinische Zeitung*.

Or, en 1885, Engels non seulement fait réimprimer cette circulaire, mais il dit dans l'introduction : « Elle offre encore de l'intérêt aujourd'hui parce qu'au premier bouleversement politique, qui ne saurait tarder — c'était là la grave erreur d'Engels — c'est la petite bourgeoisie démocratique qui infailliblement doit arriver d'abord au pouvoir. » Et il ajoute ces mots, qui constituent la preuve de Bernstein : « Bien des choses qui y sont dites conviennent encore à la situation présente. » On peut sans doute — et c'est facile — se moquer de la fausse prophétie d'Engels ; on peut aussi contester que la petite bourgeoisie allemande de 1885 soit la même que celle de 1850, et l'on peut nier pour cette raison que la vieille circulaire « convienne encore à la situation présente ». Mais admettre que Marx et Engels ont voulu conseiller aux ouvriers socialistes d'Allemagne, qui en 1885 disposaient d'environ 800,000 voix, une *tactique* analogue « en principe » à celle qu'ils avaient recommandée aux deux ou trois cents membres de la secrète alliance communiste, c'est aller un peu loin. Et cependant c'est cette hypothèse qui, en fait, est la seule preuve que produise Bernstein pour établir que Marx et Engels se sont obstinés dans le blanquisme. Pourquoi

donc est-il toujours réservé aux gens les plus intelligents de dire les plus grandes bêtises ?

On pouvait s'attendre à voir Bernstein développer ses attaques contre la théorie de la catastrophe et les justifier par des arguments solides. Malheureusement on ne voit pas qu'il ait apporté quelque chose de nouveau : il ne fait au fond que reproduire ses statistiques et en ajouter d'autres aussi peu convaincantes. L'écroulement du système de production capitaliste lui paraît indéfiniment ajourné, parce que la grande industrie ne l'emporte pas aussi rapidement que la théorie le laissait espérer, et parce que le nombre des capitalistes, au lieu de diminuer, augmente. Sur le premier point, Karl Kautsky a répondu déjà d'une façon décisive dans le premier des trois articles qu'il a consacrés dans le *Vorwærts* à la critique de Bernstein (1). On peut ajouter que les chiffres de Bernstein, même s'ils prouvaient que la petite industrie résiste relativement assez longtemps, ne montrent pas du tout et ne peuvent pas montrer les transformations radicales qu'a subies le caractère des industries, même quand il n'y a pas eu de grandes modifications extérieures. Le capitalisme, et Bernstein le sait fort bien, a complètement modifié la nature, la fonction économique d'une très grande partie des petites industries. Les chiffres de la statistique des industries ne montrent pas que l'industrie du tailleur ayant une clientèle propre en 1885 s'est transformée en l'industrie du petit contremaître tailleur qui travaille en 1895 pour une maison de confection ; le petit commerçant indépendant de jadis est devenu dans une large mesure l'agent subalterne de quelques grandes maisons ou même d'une seule. Ce sont là des transformations évidentes, que connaît tout homme renseigné, qui sont caractéristiques du caractère général de l'état économique, mais dont les chiffres de la statistique ne peuvent rien dire.

Mais Bernstein ne trouve pas seulement que la concen-

---

(1) Cf. le *Vorwærts* du 16, 17 et 18 mars. La réplique de Bernstein dans le *Vorwærts* du 26 mars ne ruine nullement les arguments de Kautsky.

tration des entreprises industrielles se fait très lentement ; il expose aussi longuement que le nombre des capitalistes augmente, tandis que Marx parle du nombre « constamment décroissant des magnats capitalistes ». On peut faire observer d'abord qu'il n'est pas très surprenant de voir le nombre des capitalistes augmenter avec le développement du capitalisme : il y a probablement dans le plus petit comté d'Angleterre un plus grand nombre de spécimens de cette intéressante espèce d'hommes que sur toute l'étendue du grand pays de Galicie.

Ce fait n'était pas ignoré de Marx non plus, mais Bernstein prouve qu'il n'en a pas assez tenu compte. Quand Marx expose que « l'accroissement des capitaux par le fonctionnement même est contrecarré par la formation de nouveaux capitaux et par la désagrégation d'anciens capitaux », quand il remarque qu'il en résulte « qu'avec l'accumulation du capital le nombre des capitalistes croît plus ou moins », cela est assez clair. Mais Bernstein reproche à Marx de n'avoir plus parlé à la fin de son premier volume que « du nombre constamment décroissant des magnats capitalistes ». Pour nous, cela montre seulement que Marx faisait à bon droit une différence entre les capitalistes ordinaires, qui sont la chair à canon de la concentration, et les magnats capitalistes, qui sont les vainqueurs de la bataille. Bernstein ne tient aucun compte de cette différence ; et cet homme, d'ordinaire si méticuleux, se trouve ainsi amené aux conclusions les plus bouffonnes. C'est ainsi qu'il enregistre, comme une découverte très importante, ce fait que les parts du trust anglais du fil à coudre se trouvent dispersées dans les mains de 123,000 actionnaires, parmi lesquels il y a par exemple 6,000 possesseurs d'actions de première émission avec un « capital moyen » de 1,200 marks. Que signifient ces chiffres, dont la source d'ailleurs ne nous est pas indiquée ? Bernstein sait aussi bien que nous qu'il est fort possible, et même fort vraisemblable, que sur ce capital total de 7 millions représenté par les actions de première émission il y a 5 millions de marks qui se trouvent dans les mains mettons de 10 personnes, tandis que les 5,990 autres « capitalistes moyens » dignes d'envie, possè-

dent chacun une ou deux actions de première émission valant de 200 à 400 marks. La propriété particulière du capital qui consiste en ce qu'il donne le commandement sur le travail est simplement anéantie pour ces capitalistes-nains, et c'est cela cependant qui importe dans cette suite d'idées. Mais Bernstein nous raconte très sérieusement qu'en Angleterre le capital représenté par des actions, d'une valeur totale de 22,290 millions de marks, est réparti entre plus d'un million d'actionnaires, ce qui donne à vrai dire une classe très respectable de capitalistes moyens, à raison de 20,000 marks par homme. Cela nous rappelle déjà les preuves fameuses de l'accroissement du bien-être dans le peuple, fondées sur l'augmentation des dépôts aux caisses d'épargne.

Nous avons choisi quelques exemples pour montrer jusqu'où Bernstein se laisse entraîner à l'occasion par son ardeur à prouver que tout s'est passé autrement qu'on ne l'espérait. Sans doute la classe capitaliste est assez nombreuse pour résister énergiquement à un progrès rapide du socialisme : c'est ce que nous sentons fort bien à chaque pas. Mais l'optimisme de Bernstein — optimisme dans le sens de la conservation de l'organisation capitaliste de la société — provient encore pour une large part de cette idée, dont il s'inspire consciemment et encore plus inconsciemment, qu'une grande crise est impossible ou du moins très invraisemblable dans un délai dont le terme échappe à nos prévisions.

En tant que le livre de Bernstein exprime une disposition particulière — et il exprime à un haut degré une disposition actuelle — on peut dire que ce livre n'est que le reflet de l'ère de prospérité industrielle dans laquelle nous vivons. Les conséquences s'en font sentir aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique; et elle a atteint une durée et un degré qui n'avaient pas été atteints depuis vingt-cinq ans. Bernstein expose, comme l'avait déjà fait Engels, les arguments qui rendent invraisemblable l'hypothèse d'une crise générale. Mais il ne faut pourtant pas oublier que cette prospérité résulte, au moins en partie, de causes dont l'action ne peut être durable. Pour ne

citer qu'un exemple, une de ces causes est l'introduction de l'électricité dans la technique, avec toutes ses conséquences. On peut dire que présentement une grande partie du machinisme industriel du monde est en train de se transformer par l'électricité : quand cette opération sera terminée, — et nous pouvons en prévoir le terme, — la fin s'en fera nettement sentir. Mais s'il survient une crise malgré l'extension énorme du marché du monde, dont nous sommes témoins, elle sera plus terrible que jamais ; elle causera plus de ravages que jamais : et ce ne sera pas seulement la classe ouvrière qui en subira les conséquences, mais encore ces classes moyennes dont on prétend que le nombre s'accroît et la situation s'améliore — double progrès qui exclut aux yeux de Bernstein l'hypothèse d'une catastrophe.

Mais qu'il y ait ou non crise ou catastrophe, il y a un point sur lequel nous sommes tous fixés, et Bernstein avec nous, c'est que l'organisation capitaliste doit faire place et fera place à l'organisation socialiste. Bernstein considère cette évolution comme une nécessité morale, et non comme une nécessité économique : c'est ici que Bernstein rompt de la façon la plus nette avec la théorie du marxisme, sans paraître s'être rendu parfaitement compte de l'importance de cette rupture radicale. Il est même remarquable qu'on ne trouve dans son livre qu'une seule page où cette opinion soit indiquée en passant ; il a fallu les articles de Kautsky dans le *Vorwærts* pour le décider à l'exprimer catégoriquement dans sa réponse. Nous reconnaissons aussi que si Bernstein s'est efforcé de produire beaucoup d'arguments pour établir que l'évolution économique qui mène au socialisme est une évolution lente, on ne trouverait pas dans son livre la moindre trace d'un argument pour établir que l'évolution économique peut aboutir à une autre issue qu'à la chute du capitalisme. Mais laissons de côté pour le moment la question de savoir si cette chute du capitalisme et la victoire du socialisme sont inévitables pour des raisons purement économiques, ce que Bernstein nie, — ou si l'avènement du socialisme est essentiellement une exigence de la conscience du droit, un progrès exigé par la civilisation,

comme le prétend Bernstein. C'est précisément ici, au contraire, que commence le mérite incontestable du travail de pensée qu'il a fourni pour la démocratie socialiste : c'est ici aussi qu'il devient nécessaire de protester de la manière la plus sérieuse contre des points essentiels de sa thèse.

Le livre de Bernstein continue l'œuvre entreprise dans la série d'articles si discutés, publiés dans la *Neue Zeit* sous le titre de « Problèmes du socialisme ». Bernstein cherche à considérer du point de vue réaliste et à étudier en détail les différentes tâches qui incombent au prolétariat dans le passage du capitalisme au socialisme. Il procède avec une timidité exagérée et paraît notamment être poursuivi par cette idée fixe, que le futur gouvernement prolétarien ferait autant de bêtises que possible et décidera par exemple, dans une séance de nuit un peu longue, par voie de décret, la transformation instantanée de l'organisation capitaliste en organisation socialiste. A notre avis, on n'est pas du tout obligé de se représenter la dictature du prolétariat avec une telle dose de naïveté. La révolution ne peut se faire tout à coup ni tout d'un coup : c'est ce que chacun comprendra en y réfléchissant un peu. Et si même dans les pays que le capitalisme a bouleversés de fond en comble et où il a fait le plus de progrès, nous avons affaire encore aujourd'hui à des restes nullement négligeables de féodalité, nous devons sans doute nous attendre à voir des éléments d'organisation capitaliste et des formes de production survivre et demeurer au milieu du socialisme futur. Il faut sans doute savoir gré à Bernstein de nous indiquer clairement toutes les difficultés de cette révolution, de nous montrer quel devra être le degré de maturité de la classe ouvrière pour qu'elle soit à la hauteur de sa tâche, et, surtout ce qui nous paraît essentiel, de nous faire voir en détail quel travail préparatoire est aujourd'hui possible avec succès. Chacun lira avec profit, bien qu'on y trouve beaucoup de choses déjà connues, ses chapitres si suggestifs sur les résultats que peuvent donner les sociétés coopératives et les syndicats et sur le socialisme communal.

Mais Bernstein souhaite aussi un changement de front dans

la tactique du parti et c'est ici que son mérite cesse et que commence son inexcusable erreur. C'est d'abord sa manie d'enfoncer des portes ouvertes qui devient ici réellement dangereuse. Il était tout à fait superflu de faire un cours à la démocratie socialiste sur le peu de succès qu'on doit attendre de la tactique fondée sur la violence, et sur le caractère immoral de cette tactique. Il sait bien lui-même, puisqu'il le répète sans cesse, que les œuvres du parti n'ont rien à faire avec une tactique quelconque qui serait fondée sur la violence, et il devrait savoir aussi que nos paroles sont exemptes de tout appel déclamatoire à la violence. Que veut donc Bernstein? C'est à un mot qu'il en veut, au mot « révolution »; c'est ce mot qu'il poursuit et qu'il veut expulser du vocabulaire du parti. Que Bernstein me pardonne, ici il devient simplement puéril. Il commence par définir le mot révolution comme peuvent seuls encore le définir de très vieux procureurs, comme « synonyme d'émeute, de violence extralégale »; puis il déconseille longuement l'usage de ce mot si finement défini. Bien plus, il admet manifestement que cette abstinence qu'il prêche a des vertus mystérieuses et occultes d'une nature toute particulière et d'une efficacité singulière. Si la démocratie socialiste renonce au nom de parti révolutionnaire, si elle se résout à s'intituler « parti réformiste démocratique socialiste », alors les trésors de morale latents au sein des classes dirigeantes pourront se dégager : nous verrons alors l'influence des gens avisés et bien élevés croître à tel point que l'organisation d'institutions démocratiques sera assurée. Bien plus, à cette question d'*actualité :* comment pouvons-nous détruire le système d'élection par classes, obtenir l'organisation démocratique de la commune, empêcher qu'on retire au peuple, comme on en a l'intention, le droit d'élire le Reichstag? Bernstein ne voit pas d'autre solution que la renonciation au mot « révolution ». De telles puérilités ne peuvent venir à l'esprit d'hommes intelligents que s'ils restent assis, loin du monde, à la table de travail d'un cottage anglais.

Mais aurions-nous par hasard, tous tant que nous sommes,

mal compris Bernstein? ou n'était-ce qu'un moment de lucidité qui lui faisait écrire à la page 183 de son livre : « Dès qu'une nation est arrivée à un état politique où le *droit de la minorité possédante a cessé d'être un obstacle sérieux au progrès social,* où l'action politique négative passe au second plan et où l'action positive passe au premier, *l'appel à la violence révolutionnaire n'est plus qu'une phrase vide de sens.* On peut renverser un gouvernement, une minorité privilégiée, on ne peut renverser un peuple. » Bernstein considère-t-il réellement comme une nation de ce genre l'Allemagne, le pays du discours sur le Zuchthaus (prison) et du jugement de Lœbtau (1)? Ou l'appel à la violence révolutionnaire est-il encore autre chose qu'une phrase vide de sens? Non? Sans doute Bernstein considère tous ces incidents et les incidents analogues en Autriche, en Hongrie, en Italie, comme des « mouvements de réaction convulsifs et passagers » sur lesquels on ne saurait fonder une théorie historique. Soit, mais on ne fonde pas la tactique d'un parti sur des conceptions *ex specie æternitatis,* sur des abstractions qui disposent de siècles, sans parler qu'elles sont radicalement fausses.

C'est la vieille fable inoffensive du manteau du voyageur, du vent et du soleil que Bernstein nous sert là. Nous devons, à force de flatteries, amener les gouvernants à renoncer à leurs privilèges, et les décider par la douceur à nous octroyer des institutions démocratiques! et c'est pour arriver à ce résultat plutôt invraisemblable que nous devons égarer la classe ouvrière et lui donner le change? C'est cela, rien de plus, rien de moins, que nous propose le citoyen Bernstein. Aucun socialiste n'est assez peu raisonnable pour faire appel à la force que nous n'avons pas; mais aucun socialiste, qui vit la vie des ouvriers, ne voudra et ne pourra renoncer à leur dire que leur travail politique quotidien, leur organisation dans les syndicats, leur activité sur tous les points où nos institutions donnent tant soit peu accès à la démocratie, ont

---

(1) Voir à ce sujet l'article du Dr A. Südekum. *Mouvement socialiste* du 1er avril.

une signification réellement révolutionnaire, non pas dans le sens policier adopté par Bernstein, mais dans le sens qui ressort de chaque ligne de son propre ouvrage. Oui, l'activité socialiste est un travail conscient pour la révolution, pour la transformation socialiste de la société. Préparer les travailleurs au rôle qui leur est non seulement réservé, comme nous en sommes fermement convaincus, par la nécessité historique, mais encore qui leur est imposé, comme le dit Bernstein, par leur conscience du droit et leur volonté morale, c'est faire de l'action révolutionnaire; il faut que les travailleurs le sachent. Si nous dissimulions cet état de choses, nous ne donnerions sans doute pas le change aux adversaires, comme l'admet Bernstein, qui est par trop malin, mais nous égarerions les ouvriers, ou plutôt ils ne nous comprendraient plus. Et c'est ce qu'il y a plus de clair dans l'affaire. Par bonheur, ces considérations de Bernstein n'auront pas la moindre influence dans la classe ouvrière et la masse du parti repoussera cette singulière prétention. Bernstein se trompe, s'il croit que notre mouvement manque en ce moment de sage modération. S'il lui manque quelque chose, c'est au contraire la vue d'ensemble, le large horizon. L'activité pratique risque de devenir une routine, avec tout ce que ce mot implique de terre-à-terre et de paresse dans la pensée. Et si l'ouvrage de Bernstein a incontestablement du mérite où il a raison, il a doublement du mérite sur ce point où il a mille fois tort. Il signale un danger que court le mouvement socialiste, et il provoquera une réaction puissante, non pas en faveur de la tactique qu'il nous recommande, mais contre cette tactique.

Dr Victor Adler

(Traduit par Albert Lévy.)

La Grève de Saint-Amand

Les incidents de la lutte entre le capital et le travail sont si nombreux et si complexes qu'il n'est pas toujours possible d'en dégager sur l'instant toute la signification.

Telle a été, — à quelques pas de Lille et de Roubaix, — cette grève de Saint-Amand, sur laquelle on a trop peu appelé l'attention de l'opinion socialiste, et dont nous ne pouvons pas dans cette Revue ne pas dire un mot.

Les ouvriers faïenciers de Wandignies-Hamages, près de Valenciennes, s'étaient mis en grève, à la suite d'une réduction de salaires. Les faïenciers de Saint-Amand, quoique nullement atteints, suivirent leur exemple, par esprit de solidarité.

Mais les ouvriers de Hamages, nullement soutenus par une organisation syndicale, cédèrent bientôt, et reprirent le travail. De sorte qu'abandonnés par ceux-là même pour qui ils s'étaient sacrifiés, les faïenciers de Saint-Amand durent à leur tour rentrer à l'usine.

Le travail était à peine repris que les ouvriers de l'usine Folscheid apprirent que sept d'entre eux — dont cinq membres de la Commission syndicale et deux militants socialistes — étaient renvoyés *sans motif.* La provocation était évidente, l'atteinte à la loi sur les syndicats directe.

Quoique réduits à bout de forces par plusieurs semaines de grève, les faïenciers de Saint-Amand, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, se croisèrent à nouveau les bras, résolus à défendre le droit à la vie de sept d'entre eux et garantir les libertés syndicales. A eux d'ailleurs se joignirent aussitôt les ouvriers de l'usine Lebacqz et Bouchard, — car Saint-Amand compte deux faïenceries.

Dès la première heure, la presse bourgeoise travestit avec un cynisme écœurant et les causes et les faits de la grève,

tandis que les journaux socialistes le *Réveil du Nord* et l'*Égalité de Roubaix-Tourcoing*, et surtout leur directeur, le citoyen Siauve-Evausy, se portaient au secours des grévistes. On fit appel à la solidarité des ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais, on lança des listes de souscription, on organisa meetings sur conférences, les syndicats souscrivirent, les coopératives donnèrent, et bientôt l'argent vint de tous côtés.

Perdus dans l'opinion publique, — facteur puissant dans les grèves, — les patrons cherchèrent, pour remonter le courant, à provoquer des troubles. Aux soixante gendarmes à pied qu'ils avaient à leur disposition, ils firent adjoindre des gendarmes à cheval. Pendant que MM. Folscheid et Cie déclaraient que si, dans trois jours, les grévistes ne cédaient pas, les faïenceries seraient fermées pour un an ! Exaspérer les grévistes, tenter un nouveau Fourmies, tel était le guet-apens tendu aux ouvriers, et que démasqua le citoyen Siauve-Evausy, en un article vibrant du *Réveil du Nord*.

On ne put éviter pourtant les « représailles ». Un matin, vers six heures et demie, les grévistes se rendirent aux abords de la faïencerie Lebacqz et Bouchard, prêts à manifester contre ceux de leurs camarades qui avaient repris le travail. Les gendarmes à cheval barraient la route et le pont de Valenciennes. Les ouvriers étaient calmes. Aucune violence ne fut commise. Tout à coup, sous prétexte de dégager la rue, les gendarmes chargèrent, bride abattue. Une vieille femme de 75 ans fut piétinée par les chevaux. On la releva : elle avait une plaie béante à la face et un bras cassé. Les charges se succédèrent et les brutalités s'accrurent. Revolver au poing, les gendarmes allaient tirer sur la foule. Le calme des ouvriers sauva tout : ils se retirèrent; tandis que, télégraphiquement, Siauve-Evausy réclamait et obtenait l'intervention des députés républicains du Nord, pour faire retirer les gendarmes à cheval. On n'osa pas refuser.

Les gendarmes disparus, le calme se rétablit. Si bien qu'après une entrevue avec les patrons Lebacqz et Bouchard, il fut décidé que « les ouvriers de la faïencerie Lebacqz et Bouchard, ne s'étant mis en grève que pour se solidariser avec

leurs camarades de l'usine Folscheid, luttant pour la défense du droit syndical, il y avait lieu, pour eux, de reprendre le travail, *à condition qu'aucun renvoi ne serait opéré, et qu'aucune marchandise ne serait livrée à MM. Folscheid et Cie.*»

Restaient les ouvriers de l'usine Folschéid. Les sept ouvriers congédiés offrirent de se sacrifier, et invitèrent leurs camarades à reprendre le travail. Le Comité refusa. Cependant, après discussion, on décida que « le travail serait repris, *à la condition que les congédiés seraient dédommagés,* et qu'il serait alloué 200 francs d'indemnité de renvoi ».

La grève était finie. Les ouvriers triomphaient.

La grève de Saint-Amand est un exemple à retenir. Les ouvriers ont vaincu, parce qu'à l'esprit de solidarité et de sacrifice ils ont joint une conscience nette de la lutte de classe, sous sa triple forme : *politique, syndicale, coopérative.*

Action politique, puisque ce sont d'une part les journaux et les militants socialistes du Nord qui ont pris jusqu'au bout la défense des grévistes; et que, d'autre part, c'est grâce à la pression exercée par les groupements syndicaux sur les représentants politiques de la région, que la victoire a été obtenue.

Action syndicale, puisque — sans compter la puissance effective et morale inhérente au groupement corporatif — les syndicats du Nord ont compris un de leurs rôles essentiels, qui est de peser sur les pouvoirs actuels, pour obtenir le respect de la législation ouvrière existante, — en attendant le jour où, élaborant les lois qu'en leur nom leurs délégués politiques présenteront aux Parlements, ils fassent eux-mêmes la législation ouvrière future.

Action coopérative, puisque quatre coopératives — au minimum — ont jeté leurs gros sous dans la bourse vide des grévistes, et ont montré ainsi le merveilleux instrument de lutte qu'elles sont.

Le triomphe du prolétariat, dans les luttes immédiates comme dans la lutte définitive, ne peut être qu'au prix de la combinaison étroite de ces trois actions : politique, syndicale, coopérative. C'est l'enseignement que comporte la grève de Saint-Amand.

IVO VAN WÆREBEKE

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

L'ANNEAU D'AMÉTHYSTE (1)

Il ne suffirait pas, pour que le *Mouvement Socialiste* pût et dût s'intéresser à cet *Anneau d'améthyste*, que ce fût un précieux et délicat joyau ; il ne suffirait pas qu'on retrouvât, dans cette œuvre charmante et forte, les qualités d'un maître qu'on ne peut plus guère louer qu'en répétant d'anciennes louanges : elle nous apporte sur l'« histoire contemporaine » et sur l'état de notre société un document de première importance, dont il nous sera sans doute permis, à nous, de tirer quelques conclusions. Ce document, c'est le témoignage de l'observateur, du philosophe et de l'historien qu'est Anatole France, sur la bourgeoisie française d'aujourd'hui ; ou, plus exactement, c'est le témoignage de cette bourgeoisie même, qui vient déposer devant lui, en toute vérité, de sa décrépitude et de sa décomposition.

Des scènes, agréablement et habilement agencées, détachons les aveux, groupons les faits.

Il n'existe plus aujourd'hui, au-dessus de la foule indistincte du peuple, les classes séparées et hiérarchisées qui avaient survécu jusqu'au milieu de ce siècle : noblesse d'origine féodale, noblesse d'origine bourgeoise, bourgeoisie; elles se sont fondues dans une classe de mêmes intérêts et de même esprit, qui est la bourgeoisie contemporaine. Il est impossible de rien trouver qui différencie socialement les descendants de

(1) Anatole France, *L'Anneau d'améthyste* (Calmann-Lévy).

la vieille famille de Brécé, les juifs autrichiens Gutenberg et Wallstein, qui ont reçu, avec la conversion, noblesse et nom français, ou les Dellion, notables de province riches et infatués. L'appauvrissement intellectuel et moral, la vie bête, le souci de conserver les avantages acquis de longue ou de récente date confondent ces trois ou quatre castes, autrefois disparates et au moins brillantes, dans l'uniformité terne de leurs passions et de leurs jouissances. L'unité s'est faite aussi entre les différentes catégories sociales qui, remplies autrefois comme aujourd'hui par la bourgeoisie, ajoutaient alors à l'esprit bourgeois quelque chose de particulier et quelquefois d'assez indépendant qui s'est effacé devant lui. Sans doute M. Lerond conserve une âme de substitut, « jubilant à la vue d'un mur, de la chose sourde, muette et sombre qui rappelait à sa pensée ravie les idées de prison, de cachot, de peines subies, de vindicte sociale, de code, de loi, de justice, de morale, un mur ! »; et sans doute aussi la pensée du général Cartier de Chalmot offre, en sa naïveté, les symptômes inquiétants d'affaiblissement que nous sommes habitués à rencontrer chez la plupart des militaires de ce grade; et la souple et matoise personne de l'abbé Guitrel présente tout ce que les nécessités d'une situation modifiée ont révélé de ressources encore inconnues dans le clergé contemporain : néanmoins, tous ces gens, clergé, magistrature, armée, ayant pris conscience de leur union dans le partage de la domination sociale et devant les dangers qui menacent cette domination, subordonnent sans hésitation les intérêts de leur caste à ceux de leur classe, et, avec une discipline admirable, oublient ce qui pourrait les diviser pour ne retenir que ce qui les unit, la défense des inégalités, des sottises publiques, des préjugés et des erreurs sur quoi se fondent, en l'absence de tout droit, leur prérogative et leur pouvoir de fait.

Les circonstances dans lesquelles la France se trouve depuis plus d'un an ont rendu l'observation de ces faits particulièrement instructive. La crise capitale où la classe bourgeoise et les castes qu'elle alimente ont été précipitées par l'Affaire

Dreyfus offrait une occasion unique d'en apprécier la signification. Anatole France a saisi cette occasion, et il s'est fait le chroniqueur attentif de cette période dramatique et décisive. Il a vu, en face d'une condamnation illégale et injuste, la masse de la bourgeoisie, moins une minorité d'irréguliers, demeurer compacte et inébranlable dans une belle résistance d'imbécillité et de lâcheté, et il s'est plu à noter les progrès et les transformations de cette imbécillité et de cette lâcheté ; mais surtout, au dessus de la masse imbécile et lâche, il a vu les grands corps qui la dirigent ou la soutiennent, clergé, armée, magistrature, conduire la lutte pour l'iniquité avec l'ardeur que donne la conscience du danger couru ; il a démêlé, avec une impitoyable ironie, leur complicité intéressée dans l'œuvre du mal, leur mauvaise foi, les motifs secrets de leur entente.

« Je le répète, dit M. de Brécé, l'agitation soulevée autour de cette affaire n'est et ne peut être qu'une manœuvre exécrable des ennemis de la France.

— Et de la religion, ajouta doucement M. l'abbé Guitrel, et de la religion. On ne saurait être un bon Français sans être un bon chrétien. Et nous voyons que le scandale est soulevé principalement par des libres penseurs, par des francs-maçons, par des protestants. » (P. 71.)

« En thèse générale, dit M. Lerond, une erreur judiciaire est la chose la plus invraisemblable. Je dirai même que c'est une chose impossible, tant la loi offre de garanties aux accusés. Je le dis pour la justice civile. Je le dis aussi pour la justice militaire. » (P. 21-22.)

« Moi, dit M. Mazure, je suis un vieux jacobin, je maintiens les conseils de guerre et je place les généraux sous l'autorité d'un comité de salut public. Il n'y a rien de tel pour les décider à remporter des victoires. » (P. 150.)

Et ainsi des autres. Toutes les puissances d'immobilité et de réaction coalisées mettent en commun ce qui reste à chacune d'elles, après la perte de tout idéal, d'égoïsme inquiet, d'aveugle violence, et cette contraction des corps que la vie délaisse et qui ne veulent pas mourir.

Tout doit-il donc mourir dans cette bourgeoisie décomposée ? Il ne semble pas. A côté des Brécé, des Lerond et des Guitrel demeure M. Bergeret, et M. Bergeret, c'est l'intelligence parfaitement lucide et indépendante : y a-t-il en elle un gage de salut? Peut-être. Il faut d'abord qu'implacablement le parti d'intelligence qui reste encore dans la bourgeoisie s'en détache, et qu'il en reconnaisse l'état réel et désespéré : cela, c'est ce que fait très bien M. Bergeret. Il faut qu'ensuite il l'abandonne, et c'est à quoi consentiront peut-être, avec ou sans regret, les Anatole France. Il faut enfin qu'il s'attache à l'action. Ni les spéculations de M. Bergeret, ni l'anarchisme d'Anatole France ne suffisent. Si la bourgeoisie intelligente veut vivre, elle doit faire le sacrifice de ce qui, en elle, est du passé et du mal, pour développer ce qui, en elle et autour d'elle, est de l'avenir et du mieux : qu'elle se débarrasse des vieilles formes sociales, pour revêtir les nouvelles, qui sont prêtes et attendent; c'est pour elle condition de vie, « l'histoire contemporaine » le démontre. M. Bergeret et son interprète l'ont-ils compris ? Leur clairvoyance nous le fait supposer. Mais quand le diront-ils?

H. Bourgin

L'Action des Municipalités socialistes

LES TRAVAUX COMMUNAUX A LILLE (1)

Le service des travaux est, dans une ville de l'importance de Lille, celui qui exige le plus d'efforts quotidiens et une très grande compétence technique dans l'art de joindre l'utile à l'agréable.

Détruire les vieux quartiers, faire de longues et larges artères, établir ici et là des squares et jardins publics, créer les boulevards et les places, construire les écoles, les crèches, les marchés couverts, les maternités et autres bâtiments que réclame la nécessité communale, s'occuper des habitations ouvrières à bon marché et de tous les grands travaux qu'impose de plus en plus à la prévoyance édilitaire le développement organique de la Cité, telles sont, en dehors des travaux ordinaires, des services d'entretien, de voirie et des bâtiments municipaux, les grandes lignes de l'un des grands services de la Ville.

En 1898, dans le budget primitif, la prévision des dépenses s'élevait à 729,514 fr. 50 dont 58,300 francs pour le service actif, les bureaux et la direction des travaux municicipaux proprement dits, et 7,235 fr. 50, en sus pour frais de bureau et d'habillement et fournitures diverses, soit 65,535 fr. 50; 9,000 francs de comptabilité des travaux; 28,500 francs d'assurances contre l'incendie des bâtiments communaux; 54,300 francs de chauffage des établissements municipaux; 10,800 francs d'entretien des calorifères et des horloges publiques; 230,000 francs d'entretien des propriétés communales; 77,010 francs d'entretien des jardins et promenades publics; 3,700 francs d'éclairage des châlets et des horloges;

(1) Voir les numéros des 1er février, 1er mars et 1er avril.

2,500 francs d'entretien des chèvres du jardin Vauban; 31,709 francs d'entretien des chemins vicinaux et de grande communication; 22,000 francs d'entretien des aqueducs et 109,800 francs d'entretien des chaussées pavées; 30,000 francs de travaux de pavage et de canalisation exécutés par la Ville pour le compte de la compagnie du gaz, de l'entrepreneur des eaux et de particuliers; 43,000 francs d'entretien des chaussées empierrées et de restauration des urinoirs; 700 francs d'entretien des bornes postales et des pompes publiques; 2,000 francs de prix et frais d'achat des terrains réunis à la voie publique pour cause d'alignement; et 5,360 francs aux agents des Ponts et Chaussées chargés de certains services de la Ville. Avec le curage des égouts et des canaux dont le coût s'élève à 63,200 francs; les 3,000 francs d'entretien du réseau téléphonique municipal; les 14,000 francs des fournitures et réparations du matériel des classes, du mobilier, des logements et des bâtiments municipaux; et 5,065 fr. 75 de frais divers sans compter l'éclairage des services à la mairie, — le total des dépenses s'élève en réalité à 814,780 fr. 25.

Mais le service des travaux a aussi ses recettes qui s'établissent comme suit: 32,000 francs du centime sur le principal des quatre contributions directes pour l'entretien des chemins vicinaux; 15,500 francs de location de propriétés communales; 11,110 francs de redevances annuelles pour tolérances accordées sur ou sous la voie publique; 27,000 francs de redevances des tramways; 2,348 fr. 80 de subvention du département du Nord en faveur des chemins vicinaux pour travaux d'achèvement; 30,000 francs de remboursement par la compagnie du gaz, etc., des frais de pavage et de canalisation exécutés par la Ville; 25,000 francs du prix des parties de la voie publique cédées aux riverains pour cause d'alignement et produit des ventes de terrains et de bâtiments; 10,000 francs du produit des 9 p. 100 payés par les acheteurs et les adjudicataires pour les frais de vente de terrains, soit un total de recettes, avec les 2,700 francs de recettes diverses, tant ordinaires qu'extraordinaires, de 158,423 fr. 80.

Le service des travaux a donc, pour son fonctionnement

ordinaire et régulier, un budget de dépenses qui atteint presque un million.

Ce service se confondait, avant 1896, avec le service de l'hygiène; ils ont été séparés et forment aujourd'hui des services spéciaux fonctionnant à présent sans entraves, avec toute la latitude d'allure nécessaire au bien public.

Nous ne parlerons pas ici des salaires augmentés des employés et des ouvriers de ce service municipal: la question du travail sera l'objet d'une enquête spéciale s'étendant à tous les services municipaux.

Voici, au point de vue local, les travaux faits par la municipalité actuelle, et dont l'énumération seule prouvera l'activité considérable qu'elle dépense dans une ville où depuis quinze ans tout laissait à désirer.

La municipalité bourgeoise avait la manie des constructions luxueuses qui coûtaient des millions et dont le dépassement extraordinaire des crédits dénotait le gaspillage et l'incurie d'une façon incroyable.

La municipalité socialiste est arrivée à temps à la mairie pour empêcher la construction d'un palais pour le Conservatoire de musique qui devait coûter trois millions; elle a préféré arranger convenablement l'ancien Conservatoire et les Écoles académiques et faire ainsi une économie notable de deux milllions et demi. Ce n'est donc pas trop mal.

Le palais des Beaux-Arts qui est le modèle de l'impéritie et de l'incapacité de l'édilité précédente, ce palais suintant l'humidité de toutes parts et qui gâtait nos œuvres d'art malgré les cinq millions qu'il a coûtés, a été transformé enfin, par la municipalité actuelle, en un musée où peuvent séjourner les tableaux sans danger.

Il aura fallu pour cela le passage des *barbares* à la mairie!

Les bâtiments municipaux étaient dans un état de vétusté déshonorant pour une ville comme Lille: les Marchés étaient ignobles, le Théâtre repoussant, la Mairie dégoûtante; à la Halle aux sucres, l'eau perçant à travers les toits faisait du sirop dans les ruisseaux; à l'Entrepôt des Douanes, c'était le café qui recevait la pluie. Dans les magasins de la Ville pour-

rissaient les choses les plus invraisemblables. Tout cela a été remis en bon ordre; et ne pouvant tout faire en un jour, les réparations des bâtiments se font par séries.

Le Grand-Théâtre est aujourd'hui arrangé pour assurer la sécurité la plus parfaite possible, et l'éclairage électrique y est installé au grand contentement des nombreux amateurs d'art scénique.

Avec un legs dont l'ancienne municipalité ne savait que faire, on a créé un joli square derrière la statue de Faidherbe; cinq places ont été entourées d'arbres et quelques-unes ont un kiosque où viennent, pendant le beau temps, les sociétés musicales subventionnées, divertir les habitants de ces quartiers pauvres par des concerts gratuits. Avec le reste du legs, on a créé un square et une grande place avec kiosque et ceinture d'arbres.

L'autorité supérieure est saisie du projet d'établissement des tramways électriques voté il y a quelque temps par la municipalité socialiste, et du projet de déclassement des fortifications dont la conséquence sera des plus heureuses pour la population lilloise, — qui trouvera ainsi, grâce à son édilité prévoyante, du travail, par suite de l'installation de nouvelles usines, du logement salubre et à bon marché par suite de la construction des habitations à bon marché, et de l'air par suite de la création de grandes artères et de jardins publics.

L'abattoir, que l'on voulait agrandir depuis plus de quinze ans, service sanitaire qui sera complété par un marché couvert qui abritera plus de mille bœufs, avec voie ferrée pour le transport des bestiaux, ce qui contribuera par l'abondance des bêtes à abattre à la diminution du prix de la viande, cet abattoir, dis-je, est actuellement l'objet de grands travaux.

Le pavé de Lille est défectueux à l'excès: il faudrait vingt millions pour paver notre ville convenablement. Des essais de pavage ont été faits dans certaines rues très fréquentées par les piétons et les voitures, et, dans le prochain emprunt, une dépense de quelques millions sera inscrite pour paver les artères principales de notre cité. Et comme quantité de rues particulières ne sont ni pavées, ni aqueducquées, ni éclairées,

la municipalité, qui ne laisse plus créer de rues particulières qu'à la condition que les propriétaires consentent à les paver et aqueducquer (la Ville voulant éclairer à ses frais), prendra sur les prochaines ressources de quoi y faire les travaux nécessaires avec le concours des propriétaires riverains.

Des bancs et des abris dans les promenades et le Bois-de-la-Deûle, des urinoirs et des bouches d'eau par ci par là, des réverbères et des bouches d'égout partout où la nécessité s'impose, tout, jusque dans les mille et un détails, montre l'intérêt que la municipalité apporte à la collectivité lilloise.

En prévision des grands travaux de l'avenir, des crédits sont inscrits sur un état du prochain emprunt ; mais, étant donné le peu de temps qui reste à la municipalité socialiste pour terminer son mandat, on ne pourra songer à la réalisation d'une partie de ces travaux municipaux que pendant la prochaine période municipale.

Dans nos prochaines enquêtes, il sera question des halles et marchés, c'est-à-dire du ventre de Lille, des fêtes publiques, et du service des incendies, du contentieux et de l'état-civil, des cimetières, des finances et du contrôle, de l'administration et de la police : nous aurons ainsi fait une enquête générale sur tout l'ensemble de la vie municipale.

Toutes les enquêtes qui ont paru jusqu'à présent dans le *Mouvement socialiste* sur l'œuvre de la municipalité socialiste lilloise, enquêtes sincères, faites en dehors de tout esprit d'exagération, font déjà suffisamment comprendre ce que peut faire une démocratie animée du très vif désir d'administrer la chose publique pour le bien-être de tous.

Les bourgeois, aveuglés par l'esprit de parti ou de classe, auront beau mentir et nier l'œuvre municipale socialiste de Lille, les faits sont là qui crèvent les yeux.

Cette œuvre, c'est le bloc solide, indestructible, c'est la leçon de choses infligée aux bourgeois réactionnaires les empêchant d'affirmer, comme jadis, avant les élections municipales de 1896, l'incapacité administrative des prolétaires.

H. Ghesquière
Adjoint au maire de Lille

CHRONIQUE SOCIALE

CONGRÈS OUVRIERS

ALLEMAGNE

Aux environs de Pâques, en Allemagne, c'est l'époque des congrès. Cette année, comme les années précédentes, de nombreux congrès corporatifs se sont tenus dans ce pays.

Le manque de place nous empêche malheureusement de donner sur ces assemblées ouvrières des renseignements aussi détaillés que nous aurions désiré ; nous espérons pourtant que, malgré leur caractère quelque peu sommaire, les faits qui suivent et qui ont trait aux principaux parmi ces congrès donneront une idée assez exacte de la situation de ces corporations.

I. — *Congrès pour la protection des ouvriers du bâtiment.* — A Berlin s'est tenu, du 19 au 21 mars, un congrès spécial pour la protection des ouvriers du bâtiment. Les divers métiers que comprend cette catégorie y ont été représentés par 314 délégués. Les corporations qui ont envoyé le plus de délégués sont celle des maçons et celle des charpentiers ; en outre, le groupe socialiste du Reichstag a été représenté par trois députés.

Parmi les nombreuses résolutions prises par le congrès, nous ne signalerons que celles qui s'occupent des adjudications de travaux publics et celles qui ont trait aux mesures protectrices contre les accidents de travail.

Pour ce qui est des adjudications de travaux publics le congrès demande : 1) de limiter autant que possible les adjudi-

cations des travaux de construction entrepris par l'Empire, les États et les communes, de façon à ce que, dans un avenir proche, ce système soit complètement abandonné et remplacé par la *mise en régie* desdits travaux. Ces travaux devraient être alors confiés aux organisations des ouvriers du bâtiment et seraient payés de façon à ce que les salaires et les conditions de travail pratiqués dans la localité où le travail s'effectue, soient considérés comme un *minimum.*

2) Dans tous les cas où le système des adjudications ne peut pas être abandonné actuellement encore, des clauses doivent être introduites dans les cahiers des charges, en vertu desquelles les entrepreneurs seront obligés à se conformer aux salaires et conditions de travail pratiqués dans la localité, et à employer de préférence les ouvriers habitant cette localité.

3) En cas de désaccord entre les entrepreneurs et les ouvriers sur la question de savoir quels sont les salaires et les conditions de travail dans une localité donnée, les autorités qui adjugent les travaux doivent demander un rapport sur cette question à l'organisation ouvrière compétente.

Les décisions prises par le congrès au sujet des mesures protectrices contre les accidents de travail constatent d'abord l'insuffisance de la législation actuellement en vigueur, qui d'ailleurs n'est même pas appliquée sérieusement.

D'après le congrès, il y aurait deux moyens pour remédier aux inconvénients actuels :

a) Soit par une législation sur les ouvriers du bâtiment, unique pour tout l'Empire, et qui contiendrait toutes les dispositions normales ayant pour but de prévenir les accidents;

b) Soit par une addition à la loi sur l'assurance contre les accidents, en vertu de laquelle toutes les entreprises de construction qui tombent sous cette loi seraient soumises à un contrôle spécial.

Seraient chargées de ce contrôle des commissions spéciales composées de représentants des syndicats patronaux et des organisations ouvrières, sous la direction de fonctionnaires de l'État ayant des connaissances spéciales. C'est à elles qu'incomberait le devoir de prescrire les mesures nécessaires en

vue de prévenir les accidents et aussi de faire l'enquête sur un accident survenu, etc.

Au point de vue des mesures à prendre afin de réaliser les vœux formulés, le congrès a décidé que la commission pour la protection des ouvriers du bâtiment, qui a son siège social à Hambourg, continuera à exister et sera considérée comme commission centrale. C'est elle qui est chargée de faire tout ce qui est nécessaire pour que les décisions prises par le congrès ne restent pas lettre morte. C'est à elle aussi qu'incombe le devoir de réunir toutes les données relatives aux conditions dans lesquelles sont effectués, aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger, les travaux de construction entrepris par l'État et les communes. La commission centrale a aussi le droit, si la nécessité s'en présente, de convoquer en congrès les ouvriers du bâtiment.

II. — *Congrès des ouvriers mineurs et métallurgistes.* — Le *congrès des ouvriers mineurs et métallurgistes* a été tenu à *Halle.* Il s'est divisé en deux parties. Le 1er avril a eu lieu la *dixième assemblée générale des délégués de l'Union des ouvriers mineurs et métallurgistes*, et ce n'est que le lendemain qu'a commencé le congrès proprement dit.

L'*Union des ouvriers mineurs et métallurgistes* est la plus ancienne des organisations corporatives existantes de cette catégorie et probablement aussi la plus forte (1); elle compte 23,600 adhérents, sans compter les 4,000 ouvriers abonnés à l'organe de l'*Union*, qui ne peuvent donner leur adhésion officielle à l'organisation, pour ne pas compromettre leur situation. L'organe officiel de l'Union, la *Deutsche Berg-und Hüttenarbeiterzeitung* (la Gazette allemande des ouvriers mineurs et métallurgistes), paraît à Bochum; son tirage s'élève à 28,500 exemplaires; un autre organe le *Gornik* (le Mineur) pa-

---

(1) Nous disons *probablement*, car il existe en Allemagne une *Association corporative des ouvriers mineurs chrétiens* (Gewerkverein christlicher Bergarbeiter) qui prétend compter 28,000 adhérents; mais il faudrait vérifier, car ce chiffre nous paraît fortement exagéré. Cette Association chrétienne a été fondée en 1894.

raissant en polonais, a un tirage de 4,500 exemplaires. La fortune de l'*Union* est évaluée actuellement à 38,000 marks (47,500 francs).

L'assemblée générale de l'*Union* s'est presque exclusivement occupée des questions relatives à l'organisation. Le président, le citoyen Mœller, a longuement parlé des difficultés contre lesquelles l'*Union* avait à lutter; ces difficultés ont été tellement grandes que l'on craignait, pendant un moment, la disparition de cette organisation. Heureusement ces craintes ne se sont pas réalisées, et aujourd'hui, quoiqu'il y ait encore bien des choses à faire pour que tout fonctionne bien, l'existence de l'*Union* est non seulement assurée, mais celle-ci s'étend de plus en plus. Parmi les nouvelles adhésions, il faut surtout mentionner les ardoisiers de la Thuringe et les ouvriers des salines de Bernburg; elle a aussi pris pied en Lorraine, dans le Harz et dans la province de Hesse-Nassau.

Le malaise dont l'*Union* souffre actuellement le plus, ce sont les fluctuations continuelles des membres. Ainsi, au cours de l'année dernière, il y a eu 16,000 adhésions et 9,000 démissions. Afin de remédier à ces fluctuations, le citoyen Mœller propose de donner une plus grande latitude au système de secours accordés par l'*Union*. Pour commencer, il serait bon d'instituer un secours d'enterrement obligatoire de 30 marks (37 fr. 50); il faudra aussi à cet effet augmenter les cotisations de 0,10 pfennigs (0 fr. 12). Cet élargissement de l'assistance est nécessaire afin de retenir les indifférents et les peu conscients qui demandent des avantages palpables. Un autre moyen ayant pour but d'étendre l'action de l'*Union* serait la création de secrétariats ouvriers dans les différents bassins, et la nomination d' « hommes de confiance » dans les différents districts.

.L'assemblée a adopté toutes les propositions du citoyen Mœller et a réélu l'ancien comité directeur.

Le *congrès proprement dit,* qui s'est tenu le lendemain et qui a duré deux jours, comptait 73 délégués, dont deux saxons, 19 du centre, 1 de la Haute-Silésie, 3 de la Basse-Silésie, 1 du bassin de la Saar et 42 du bassin de la Ruhr.

L'Association des ouvriers mineurs chrétiens n'a pas été représentée. La plus grande partie de la discussion a été consacrée à la législation ouvrière. Dans son rapport sur la question : « Quels ont été les progrès faits sur la législation protectrice des ouvriers mineurs en 1898 ? », le rapporteur, le citoyen Mœller, a constaté que, loin d'avoir progressé, la protection du travail dans les mines a plutôt subi un recul. Ce qui est surtout mauvais, c'est tout ce qui se rapporte aux mesures hygiéniques ayant pour but de protéger la santé et la vie de l'ouvrier. Les réclamations et les plaintes des ouvriers ne servent à rien; les administrations des mines passent systématiquement outre sur tout ce qu'ils demandent. On ne peut pas non plus compter sur les inspecteurs officiels. Plus d'une fois, les ouvriers ont pu constater que l'administration était d'avance prévenue d'une inspection qui devait avoir lieu, et de cette façon avait largement le temps de mettre tout en ordre. Il n'y a qu'un moyen pour remédier à tout cela, c'est la création d'*aides inspecteurs*, élus par les ouvriers. Une proposition en ce sens a été adoptée par le congrès.

Le congrès s'est en outre prononcé en faveur : 1) d'une loi fixant à 8 heures la journée maximum de travail; 2) d'une loi réglant le travail des femmes; 3) de la suppression du travail à la tâche; 4) de la fixation d'un salaire moyen de 5 marks (6 fr. 25), ce qui ne serait pas du tout exagéré, étant donnée l'augmentation continuelle des dividendes des mines et des usines métallurgiques; 5) de l'envoi de trois délégués au dixième congrès international des mineurs, qui doit se réunir cette année, à Bruxelles.

III. — *Le quatrième congrès de l'Union des ouvriers de l'industrie des métaux.* — Comme l'Union des mineurs, l'*Union des ouvriers de l'industrie des métaux* a également tenu ses assises à Halle. C'est le quatrième congrès des ouvriers de cette catégorie. Il ressort du rapport que le bureau a présenté au congrès, que l'Union des ouvriers de l'industrie des métaux a compté, à la fin de l'année qui vient de s'écouler, 75,431 adhérents; elle est donc actuellement la plus forte organisation corporative d'Allemagne. Elle n'a pourtant que huit années

d'existence. Au moment de sa fondation, en 1891, elle comptait à peine 23,000 adhérents. La fortune de l'Union s'élève actuellement à 391,360 marks (près de 500,000 francs).

L'objet principal des débats a été la question des secours en cas de chômage. Après une longue discussion à laquelle ont surtout pris part le secrétaire de l'Union, le citoyen Reichel (pour) et le citoyen Ehrler (contre), le congrès s'est prononcé, par 108 voix contre 29, pour une caisse de secours aux sans-travail. A cet effet les cotisations hebdomadaires des adhérents hommes seront élevées de 0,20 pfennigs (0 fr. 25) à 0,30 pfennigs (0 fr. 37) et celles des femmes de 0,05 pfennigs (0 fr. 07) à 0,10 pfennigs (0 fr. 12). Au prochain congrès sera discutée la question de la division régionale de l'Union et celle de la création des employés régionaux rétribués. L'Union enverra 12 délégués au congrès général des syndicats allemands qui se tiendra à Francfort-sur-le-Mein le 8 mai. Aux séances du congrès assistait un délégué des ouvriers des métaux danois.

IV. — *Congrès des employés de commerce, des ouvriers des transports et des moyens de communication.* — Ce congrès a été tenu à Leipzig. Y ont assisté 43 délégués représentant environ 10,000 ouvriers organisés. Un désaccord existe parmi les ouvriers de ces catégories, au sujet du mode d'organisation, les uns étant pour une organisation locale, les autres pour une organisation nationale. Sur les 43 délégués, 28 ont été pour la centralisation et 15 pour les organisations locales. Après de longues discussions, le congrès s'est prononcé en faveur de la centralisation; on a accordé aux organisations locales un délai de six mois pour s'organiser sur une base centraliste. Une autre question longuement débattue a été celle des secours en cas de chômage; le congrès s'est prononcé pour le maintien de ces secours. Une réunion a été aussi prise en faveur de l'extension à toutes les catégories des transports et des moyens de communication de l'assurance contre les accidents de travail.

V. — *Le congrès des ouvriers peaussiers.* — L'*Union des ouvriers peaussiers* a tenu son dixième congrès à Halberstadt.

Le congrès comptait 21 délégués, représentant 5,000 ouvriers. Le rapport du bureau de l'Union constate que l'industrie des peaux subit actuellement une crise profonde provoquée par la politique douanière des États-Unis; cette crise est naturellement accompagnée d'un chômage tel qu'on n'en a pas vu de semblable depuis des années. Malgré tout, l'Union continue à croître et dans le courant des deux dernières années, le nombre des adhérents s'est élevé de 4,200 à 5,000. Ici, encore, la question des secours en cas de chômage a été débattue. Une proposition relative à la création d'une telle caisse a été, il est vrai, rejetée par le congrès, mais il a été en même temps décidé que la question serait soumise au *referendum* des membres de l'Union. Le congrès s'est aussi occupé de la question des placements. Il a été décidé de créer trois bureaux de placement centraux : l'un pour le Nord, à Hambourg, — l'autre pour le Centre, à Berlin,— et le troisième pour le Sud, à Stuttgart-Esslingen. Des délégués seront envoyés au congrès international des ouvriers de l'industrie des peaux qui doit se réunir cette année à Vienne; ils auront pour mandat de voter contre l'organisation internationale des secours de grève.

VI. — *Cinquième congrès des ouvriers maçons.* — Citons encore le cinquième congrès des ouvriers maçons qui s'est tenu à Berlin immédiatement après le congrès pour la protection des ouvriers du bâtiment. Le syndicat des maçons est un des plus nombreux en Allemagne. Il compte actuellement 60,175 membres, tandis qu'il n'en comptait en 1897 que 42,652. Sa fortune s'élevait à la fin de l'année qui vient de s'écouler à plus de 300,000 francs.

Parmi les décisions prises à ce congrès, les plus intéressantes sont : 1) une décision en faveur des contrats collectifs de travail; 2) une décision contre le travail à la tâche. Toutefois, au sujet de ce dernier point, il est à retenir que, tout en se prononçant contre ce genre de travail, le congrès a repoussé une proposition en faveur d'une *loi* interdisant le travail à la tâche.

VII. — *Autres congrès.* — Nous ne ferons que mentionner les congrès des *ouvriers organisés localement* (par opposition aux

ouvriers organisés nationalement qui sont l'immense majorité en Allemagne) qui s'est tenu à Brunswick ; le congrès des *ouvriers travaillant le bois sur les chantiers*, qui s'est réuni à Hambourg, le congrès des *ouvriers confiseurs et catégories similaires*, etc., etc.

GRANDE-BRETAGNE

I. — *Le septième congrès de l'Independent Labour Party.* — Le lundi et le mardi après Pâques s'est tenu à Leeds le septième congrès annuel du *Parti Indépendant du Travail.* Le congrès comptait 95 délégués. Les résolutions suivantes y ont été prises.

1) Afin d'éviter tout éparpillement de forces, le Parti ne présentera aux prochaines élections au Parlement que 25 candidats ; dont 4 en Écosse, dans le Lancashire et dans le Yorkshire, 3 dans les comtés du Centre et dans ceux de l'Ouest, 2 dans le Nord-Est, à Londres et dans le Sud, et un candidat dans l'Est.

2) Le Parti mènera la lutte électorale indépendamment des partis bourgeois. L'attitude à suivre dans les circonscriptions où il n'y aura pas de candidat socialiste sera déterminé par le « Comité exécutif national ». — Une proposition préconisant l'abstention a été repoussée à une forte majorité.

3) Le Parti doit faire son possible afin de marcher aux élections législatives et communales la main dans la main avec les syndicats, les coopératives et les socialistes des autres nuances.

4) Le « Comité exécutif national » est chargé d'entrer en pourparlers au sujet d'une fédération avec la *Social democratic Federation.* Cette proposition a été adoptée par 84 voix contre 29 pour une *fusion* complète des deux organisations.

5) A l'élection du Comité exécutif, le citoyen Keir Hardie a été élu à l'unanimité président du dit comité. Toutefois il est à noter qu'une décision a été prise en vertu de laquelle dorénavant personne ne pourra occuper ce poste plus de trois ans de suite. Les autres membres du comité sont les citoyens Bruce Glasier, P. Snowdon, Russel Smart, J. R. Macdonald, G. Parker, Jos. Burgess.

II. — *Congrès des ouvriers et socialistes faisant partie des autorités locales.* — Trois jours avant le congrès de l'*Independent Labour Party*, s'est tenu également à Leeds un *congrès des ouvriers et socialistes faisant partie des autorités locales* (conseils communaux, conseils des pauvres, conseils de l'enseignement, etc...). Le but de ce congrès était d'amener un échange de vues sur les expériences déjà faites et sur les questions qui se discutent actuellement. Aucune décision ferme ne devait être prise.

Les débats qui ont eu lieu à cette conférence ont été très animés. Une discussion fort vive a été provoquée par une thèse que soutenait, dans son rapport sur le rôle des représentants ouvriers dans les conseils communaux, le citoyen Sydney Webb, président du congrès. D'après Webb, les socialistes avaient tort lorsqu'ils combattaient les traitements élevés des hauts fonctionnaires. Les communes ont tout intérêt à posséder les gens les plus capables à remplir les différentes fonctions. On ne peut avoir à sa disposition ces gens qu'en leur accordant des émoluments convenables, selon le taux courant du marché pour chacune de ces fontions. Cette thèse a été vivement combattue par la plupart des représentants de la *Social democratic Federation* et de l'*Independent Labour Party*. Ces citoyens faisaient valoir que les représentants ouvriers n'avaient à s'occuper que des intérêts de la classe qu'ils représentent ; quant aux gens qui touchent des traitements élevés, on n'a qu'à les laisser se défendre eux-mêmes. En principe, les socialistes doivent être contre les traitements exorbitants, tels qu'on les paye aujourd'hui. Ont parlé en faveur de la thèse de Webb, le citoyen Brocklehurst de l'*Independent Labour Party*, et le citoyen W. Crookes, membre du conseil de comté de Londres. Ce dernier citoyen a soulevé l'hilarité générale en racontant qu'il était actuellement président du conseil des pauvres, dans le même arrondissement de Londres (Poplar, dans l'East-End) dans lequel il avait été envoyé en 1861 au *workhouse*. A noter encore, dans le même débat, une déclaration du citoyen Godbold, conseiller municipal de West-Ham, qui a déclaré que les représentants

ouvriers de West-Ham sont déjà arrivés à réaliser tout leur programme municipal, et qu'ils souffraient actuellement d'une sorte d'*aprogrammie*. Presque tous les délégués du congrès ont déclaré que les attributions légales des administrations locales étaient insuffisantes. L'extension de ces attributions était donc la condition préalable de tout progrès efficace de l'action municipale.

Une conférence fort intéressante contre l'alcoolisme a été faite par un conseiller socialiste de Manchester. Le citoyen Johnston propose la municipalisation de la vente des alcools. — On a aussi entendu une conférence relative à l'assurance contre la vieillesse du citoyen W. Crooks, membre du conseil de comté de Londres. Le citoyen Crooks est partisan des projets du statisticien Booth. Nous serons amené à reparler de ces projets dans une prochaine chronique.

Notons, avant de terminer, l'incident suivant, qui s'est produit au cours du congrès et qui est fort caractéristique, en ce sens qu'il montre bien l'importance de plus en plus grandissante, même aux yeux des représentants de la bourgeoisie, du mouvement ouvrier en Angleterre. A la première de ses séances, le congrès a constaté que le maire de Leeds a tenu comme au-dessous de sa dignité de souhaiter officiellement la bienvenue au congrès socialiste. Mais cette morgue du représentant de la bourgeoisie de Leeds n'a pas été de longue durée. Dès le lendemain une lettre du maire parvenait au bureau du congrès, dans laquelle il s'excusait de son absence, et invoquait comme prétexte l'incommodité de l'heure du congrès.

SUISSE

Le congrès de l'Union ouvrière suisse. — A Lucerne s'est tenu, le 3 avril, le cinquième congrès de l'*Union ouvrière suisse*. Cette Union est une organisation unique dans son genre, en ce sens qu'à côté des syndicats ouvriers (50,000 syndiqués) et des associations socialistes (45,000 membres), on y trouve les associations ouvrières catholiques (22,000 adhérents) et les caisses de secours en cas de maladie (57,000 membres). Cette année, ce congrès comptait 518 délégués,

représentant 184,000 ouvriers. Les questions discutées ont été au nombre de trois : 1) l'organisation syndicale; 2) l'assurance contre le chômage; 3) le placement ouvrier.

Le rapporteur pour le premier point a été le citoyen Greulich, secrétaire ouvrier suisse. Le citoyen Greulich commence par un exposé de la nécessité pour les ouvriers de l'organisation syndicale. On dit que la situation de la classe ouvrière s'est améliorée. Cela se peut, mais là n'est pas du tout la question; ce qu'il importe, c'est de savoir si les progrès dans l'amélioration de la situation de la classe ouvrière ont tenu le pas à la rapidité de l'accroissement de la richesse nationale; or cela n'est pas le cas. Le rapporteur nous montre, à l'aide de données statistiques officielles, comment la Suisse est devenue, depuis 1882, d'un pays agricole, un pays industriel. Les syndicats sont les premières organisations sérieuses de la classe ouvrière; or la Suisse, aujourd'hui pays industriel, ne possède qu'environ 50,000 ouvriers organisés, tandis que dans le Danemark les organisations corporatives ouvrières comptent 80,000 adhérents. Le patronat suisse est beaucoup mieux organisé que la classe ouvrière; ainsi, dans la boulangerie, dans l'industrie des machines, dans l'industrie textile et dans plusieurs autres industries, presque la totalité des patrons fait partie des syndicats patronaux. Et pourtant l'organisation ouvrière est autrement utile à la société que l'organisation patronale.

D'après le rapporteur, la meilleure forme de l'organisation est l'organisation centralisée à l'aide de grandes unions corporatives nationales, réunies entre elles en une seule fédération générale. Une telle fédération existe actuellement en Suisse, c'est la *Fédération des syndicats suisses*. Fondée en 1887, et n'ayant au moment de sa fondation que 2,000 membres, elle compte aujourd'hui 20,000 adhérents. C'est un progrès, mais cela ne suffit pas. Il faut donc que toutes les organisations adhérentes à l'*Union ouvrière suisse*, aussi bien les socialistes que les catholiques, donnent leur appui matériel et moral à l'organisation syndicale. A cet effet, la base sur laquelle est formée la Fédération des syndicats devra être

neutre (1) au point de vue politique et religieux; les luttes religieuses doivent cesser dans les syndicats. De cette façon, on pourra, si l'on travaille ferme, réunir 100,000 ouvriers dans la Fédération des syndicats d'ici à 1902.

Après le rapporteur, ont pris la parole : pour défendre la thèse de la neutralité religieuse des syndicats, le professeur Beck, de l'Université catholique de Fribourg; le citoyen Lang, un des membres les plus en vue du parti socialiste suisse; pour la combattre, le citoyen Fürholz, le citoyen Bocksberger, membre du comité fédéral de la Fédération des syndicats, et le citoyen Calonne, secrétaire de cette Fédération. Pourtant, après une réponse du citoyen Greulich, le congrès adopte à *l'unanimité* un ordre du jour déposé par ce dernier, sanctionnant la thèse de *la neutralité politique et religieuse des syndicats*, et invitant la Fédération des syndicats à se placer sur ce terrain. Il s'agit maintenant de savoir quelle sera la réponse de cette organisation.

Le rapporteur pour le deuxième et le troisième point de l'ordre du jour a été le conseiller national le docteur Hofmann. Après avoir esquissé les principales causes du chômage (crises économiques, travail de saison, absorption de la petite industrie par la grande) et les différents moyens qui ont été préconisés pour venir en aide aux ouvriers atteints par le chômage (colonies ouvrières, travaux publics, etc.), l'orateur se déclare partisan de l'assurance contre le chômage. Il développe ensuite les raisons d'ordre local et personnel pour lesquelles les essais faits avec l'assurance contre le chômage à Berne et à Saint-Gall n'ont pas abouti, et dépose un ordre du jour en faveur de l'assurance contre le chômage et qui contient les bases principales suivantes d'une telle assurance :

a) L'assurance obligatoire contre le chômage doit être limitée aux catégories autant que possible similaires des ouvriers qui sont le plus souvent atteints par le chômage (en

(1) La Fédération des syndicats suisses a des tendances nettement socialistes; ses statuts reconnaissent la nécessité de la socialisation des moyens de production; son organe, l'*Arbeiterstimme*, accuse également des tendances socialistes et libres-penseuses.

premier lieu les ouvriers travaillant à saisons déterminées) et doit être adaptée aux conditions locales et de métier. Un maximum d'âge (60 ans) est nécessaire. Les ouvriers qui sont estropiés ou dont la capacité de travail est limitée sont en dehors de l'obligation à l'assurance.

b) A côté des caisses communales, destinées à la plus grande partie des couches de travailleurs atteints par le chômage, on doit également soutenir par des subventions communales ou de l'État les caisses corporatives.

c) Les contributions des communes ou des cantons doivent être calculées selon un rapport déterminé avec les dépenses de la caisse.

d) Il faut mettre comme condition à la participation aux avantages de l'assurance un minimum donné de temps de paiement. L'assurance est à compléter par une politique ouvrière systématique des communes et des cantons, par l'établissement de rapports constants entre les différentes caisses et en organisant un bon placement ouvrier.

e) Il faut diminuer les primes des assurés qui, pendant un certain temps, ont appartenu à la caisse sans en avoir profité.

f) L'administration doit être laissée autant que possible entre les mains des assurés. Tout au moins, ils doivent avoir le droit de voter pour la nomination de l'administrateur et des autres fonctionnaires.

Quant au *placement des ouvriers*, le rapporteur déclare qu'il faut considérer comme placement idéal un placement, mis sans doute sous le contrôle de patrons, mais entre les mains des ouvriers. Toutes les discussions seraient résolues par une commission mixte. Tant que cet idéal ne sera pas atteint, il faut se résoudre à soutenir des bureaux de placement mixtes.

Le congrès a adopté sans controverse les conclusions du rapporteur. La question de l'assurance contre la maladie et les accidents sera discutée dans un congrès extraordinaire, spécialement convoqué. Après avoir adopté un ordre du jour fort énergique flétrissant le gouvernement fédéral qui a expulsé de Suisse de nombreux socialistes italiens, le congrès a été clos.

J. Rivière

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

L'éducation nouvelle, par E. Demolins (vol. in-12 de XII-301 pages, Firmin-Didot éditeur, Paris, 1898). — Il se produit, en ce moment, un fort courant dans la société bourgeoise en vue du rajeunissement des méthodes éducatives : un comité s'est formé pour établir à Verneuil (Eure) une école sur les modèles anglais : le programme de la nouvelle éducation est développé, avec beaucoup de chaleur, par M. Demolins. Il voudrait réduire au strict nécessaire le temps employé aux langues mortes et propose l'emploi d'une discipline propre à apprendre assez de grec et de latin pour être de la force des lycéens ; — il n'admet pas la division de l'enseignement en spécialités; il veut qu'un seul professeur s'occupe de toute une classe (comme cela se faisait autrefois dans les collèges); — il demande que le maître soit le collaborateur des élèves et non plus une sorte d'*officier;* — il s'agirait surtout de développer chez les jeunes gens les qualités d'invention et de combinaison par l'exécution de travaux imaginés par eux et exécutés en collaboration avec les professeurs. Tout cela semble très faisable; mais je ne crois pas que ces réformes puissent jamais se généraliser; l'esprit *uniformisateur* de la bourgeoisie française s'opposera à une éducation aussi individualiste; elle réussira tant que l'école aura peu d'élèves et qu'il y sera exercé une sévère sélection; la bourgeoisie française veut que ses enfants soient élevés par la docilité et tient à ce qu'ils ne dépassent pas trop l'ânerie générale, chère aux collaborateurs de M. Brunetière.

Histoire des doctrines économiques, par J. Rambaud (vol. in-8 de 512 pages, Larose éditeur, Paris, 1899).— L'auteur est professeur à la faculté catholique de droit de Lyon ; c'est un polémiste ardent; mais il est, généralement, bien informé; les questions importantes sont traitées avec ampleur; ainsi 44 pages sont consacrées aux physiocrates, 18 pages à Stuart-Mill; le livre IV relatif au socialisme contient 135 pages dont 16 sur Marx. Les camarades consulteront surtout ce livre avec fruit pour savoir ce qu'il y a au fond du socialisme chrétien, de la démocratie catholique; on a fait parfois grand bruit autour de ces inventions nouvelles et ceux qui ont

lu le *Devenir social* de l'année 1898 peuvent se rappeler des dissertations contre le capitalisme et en l'honneur du *grand pape* Léon XIII. M. Rambaud connaît les personnages et les doctrines de ce mouvement; il ne les prend pas au sérieux : leurs formules « ont le grand avantage de leur permettre d'une part de déclamer contre la société contemporaine, d'autre part de leur permettre de continuer, *en sécurité de conscience,* à gérer leur fortune comme tout le monde et à payer les salaires de leurs ouvriers comme tout le monde » (p. 454). Il montre par quels contresens et par quelle inintelligence des thèses catholiques on a pu établir les thèses du socialisme chrétien. Il ne s'agit que d'attraper les naïfs : c'est ce qui résulte des déclarations très franches de M. Rambaud. *G. Sorel.*

Le Catéchisme de l'ouvrier, par Baggio. — *Les maux de la vie ouvrière, leurs causes et leurs remèdes, ou le socialisme pratique dans et par l'évolution naturelle.* — Excellente brochure de 130 pages que son prix modique de 0 fr. 50 met à la portée de toutes les bourses. L'auteur, notre ami Ch. Baggio de Carvin (Pas-de-Calais), sous la forme d'un dialogue entre l'ouvrier socialiste Pierre et son cousin Jean, passe en revue, dans une langue très simple, le détail de la vie de l'ouvrier des villes et des champs. Il fait toucher du doigt les misères de la situation du salarié depuis son enfance et se trouve tout naturellement amené à en faire saisir les causes économiques et politiques. Il est conduit à discuter les remèdes proposés par les différentes écoles bourgeoises; et, de leur comparaison avec la solution socialiste, il résulte que tous les avantages sont à cette dernière qui permettra « l'élévation intellectuelle, artistique et morale, en même temps que le bien-être de tous ». Pour cela l'organisation des ouvriers en parti de classe est nécessaire en vue de leur défense économique à l'aide des syndicats et corporations ouvrières et agricoles, comme de leur action politique pour conquérir le pouvoir et établir une république démocratique qui en finira avec « les abus des conseils de guerre et les dangers du militarisme et du cléricalisme ». C'est ainsi qu'en organisant « la vie socialiste » dans toutes les branches de l'activité économique et politique on arrivera à la société socialiste. *Paul Dramas.*

La Justice par l'Etat, par Paul Lapie (Alcan). — Sous une forme modeste, M. Lapie nous donne l'exposé de toute une révolution. Après s'être demandé en quoi pouvait consister un idéal social, et avoir conçu cet idéal d'une part comme résultant d'une aspiration de la conscience vers une fin désirée, d'autre part appuyant cette téléologie sur les données de l'expérience, moyens scientifiques nécessaires pour réaliser l'idéal rêvé, M. Lapie critique l'Etatisme et le rôle de l'Etat, militariste, policier ou capitaliste. Militariste, policier ou capitaliste, l'Etat subordonne tout à la con-

quête, à l'ordre ou Raison d'Etat et à la richesse, négligeant toujours les intérêts individuels : aussi « sous toutes ses formes, l'Etat pour l'Etat, arbitraire, autoritaire, est injuste ». Passant à la critique de l'Individualisme, ou théorie de l'Etat *pour* l'individu, M. Lapie nous montre que sous prétexte d'imposer à l'individu le bonheur et la vertu, l'Etat entrave sa liberté et ses plaisirs, et « voulant former des individus, leur enlève leur individualité ». L'Etat, pour M. Lapie, a un autre rôle, une autre fin, qu'a posée la déclaration des Droits de l'Homme : la Justice. Or, non seulement la Justice n'est pas la fin de l'Etat, mais ceux-là même qui dans l'Etat actuel font profession de l'administrer ne nous en offrent le plus souvent qu'une parodie. Pour transformer cette organisation défectueuse et donner à l'Etat son véritable rôle, il faut d'abord que la représentation nationale représente non la majorité, mais l'unanimité de la nation. Aussi M. Lapie nous propose une organisation politique et administrative, basée sur un système d'arbitrage, dans laquelle la minorité serait aussi représentée. Puis, passant en revue les fonctions de l'Etat, fonctions judiciaires, militaires, philanthropiques, pédagogiques, économiques, il nous expose comment, par un système d'arbitrage, on pourrait rendre la justice plus impartiale et éclairée, écarter les dangers qu'offre à une république une armée trop puissante, donner aux citoyens le « droit à la vie » par une magistrature philanthropique et les moyens de développer leurs talents par une magistrature pédagogique, et supprimer ainsi les causes d'injustices sociales. Enfin, résoudre le problème économique en assurant à chacun son emploi et le fruit de son travail par la magistrature économique. Tel est le programme exposé par M. Lapie dans son livre, livre instructif et amusant, car M. Lapie n'a manqué aucune occasion de montrer, avec une fine ironie, à propos des affaires qui passionnent aujourd'hui tous les esprits, les défauts de notre administration politique, judiciaire et sociale. *Bernard Monod.*

La ipocrisia reazionaria, par L. Bissolati (broch. in-8° de 41 pages). — C'est un discours prononcé à la Chambre des députés d'Italie par le vaillant directeur de l'*Avanti* au nom du groupe parlementaire socialiste. Discours éloquent et habile, en même temps que protestation indignée et courageuse contre les projets de loi présentés par M. Pelloux. Les paroles du représentant de Pescorolo acquièrent aujourd'hui une grande importance. En effet, une commission parlementaire recrutée sur les bancs de la majorité, non satisfaite des mesures liberticides réclamées par le gouvernement contre la presse, les associations et les ouvriers de l'Etat, vient de les aggraver d'une manière monstrueuse. Et tout cela se fait hypocritement, parce qu'on sait être hors la loi, parce qu'on sent avoir contre soi la meilleure partie de la nation. Le gouvernement prétend vouloir enrayer exclusivement la propa-

gande subversive révolutionnaire des associations politiques, socialistes et républicaines. Bissolati démontre d'une façon péremptoire que c'est aux syndicats professionnels et aux coopératives qu'on en veut. Dans les campagnes et dans les petites villes de province on craint ces dernières, de même que dans les grandes villes les industriels cherchent à briser les syndicats. Lorsqu'un parti est organisé et qu'est formée la conscience de ses adeptes, ni les persécutions policières, ni les condamnations énormes des tribunaux, fussent-ils même les inoubliables conseils de guerre qui ont siégé à Milan après les événements du mois de mai dernier, ne peuvent en arrêter l'essor fatal. Mais le cas est différent pour les associations économiques, d'autant plus que le gouvernement de généraux et d'amiraux dont jouit actuellement l'Italie s'est réservé le droit, en s'emparant des fonds des associations dissoutes, d'en faire l'usage que bon lui semble. Le danger de ces procédés est évident même et surtout pour les classes dirigeantes, mais les belles pages dans lesquelles Bissolati le dénonce n'auront pas la chance d'y parer. La bourgeoisie de l'Italie du Nord et du Centre est sourde à la voix de son propre devoir de classe et, dans les autres régions de la péninsule, il n'y a pas plus de bourgeoisie que de véritable prolétariat. Une classe, un clan restreint de grands propriétaires fonciers entouré de clientèles et puis la misère infinie de pauvres diables qui se révoltent quelquefois, exaspérés par la faim, et marchent contre la mitraille au cri de : Vive le roi !

G. Pinardi.

LES REVUES

Die Neue Zeit (avril 1899). — Kautsky critique — dans trois articles successifs — la partie de théorie pure du livre de Bernstein : il se limite aux questions philosophiques et économiques, car, sur les questions de tactique et de politique, il a répondu, comme nos lecteurs le savent, dans le *Vorwærts*. — Pour Bernstein, dit Kautsky, le marxisme doit être reconstitué de fond en comble, car en lui se sont accumulées trop de contradictions, qui ne pourraient manquer de l'acculer à la banqueroute. Or, le marxisme que critique Bernstein est tout ce qu'on voudra, sauf le marxisme. Les contradictions internes au marxisme, Bernstein les voit : d'abord entre les écrits de Marx et ceux d'Engels ; ensuite dans les écrits de chacun d'eux, surtout d'Engels. Ce sont ces prétendues contradictions que réfute Kautsky. Bernstein croit que la conception première de Marx sur le matérialisme historique, exprimée par lui dans la *Critique de l'économie politique*, se trouve déjà limitée dans le *Capital* ainsi que dans l'*Anti-Dühring* d'Engels. Mais Bernstein confond tout d'abord deux choses tout à fait différentes : le déterminisme et l'idée que le dé-

veloppement des forces productives est la force impulsive et déterminante des phénomènes sociaux. Est matérialiste — affirme l'auteur des *Principes* — quiconque croit à la nécessité dans l'histoire. Mais Hegel, mais Buckle, mais d'autres philosophes qui admettent la nécessité dans l'histoire sont-ils par cela même matérialistes? Personne ne le soutiendra. Qui dit déterminisme ne dit pas matérialisme économique, mais c'est le matérialisme qui implique le déterminisme. Admettre le déterminisme dans le marxisme, ce n'est pas lui enlever son essence scientifique, comme le croit Bernstein; bien au contraire. « La grande œuvre de Marx et d'Engels — dit Kautsky — consiste justement en ce qu'ils ont, avec un plus grand succès que leurs prédécesseurs, enfermé l'histoire dans le règne de nécessité et par cela même ont érigé l'histoire en science. » De plus Bernstein constate que tandis que Marx fait du mode de production une *condition* de la vie sociale, Engels « au contraire » admet le mode de production comme la *dernière instance*. Mais, répond Kautsky, où est ici la contradiction? Est-ce que ce n'est pas la même chose? Pour Kautsky, Bernstein, dans son chapitre sur le matérialisme historique, est plus heureux que partout ailleurs. Ici, au moins, il ne se borne pas à détruire, il crée de toutes pièces. Mais, ce qu'il crée, c'est du plus pur éclectisme. Dans les chapitres sur la *dialectique* et la *théorie de la valeur* il est tellement obscur qu'on ne sait pas en fin de compte ce qu'il veut dire. Il déclare que le marxisme doit se débarrasser de la dialectique, mais il ne dit pas en quoi consiste le crime de cette dernière. Il trouve chez Marx des affirmations audacieuses et prématurées, et il les explique par les constructions purement idéelles, qui guident Marx dans ses recherches scientifiques. Bernstein ignore-t-il donc, dit Kautsky, que la dialectique idéelle de Marx n'est que le reflet de la dialectique des choses elles-mêmes? De même pour la théorie de la valeur Bernstein confond la théorie fondant la valeur sur le travail avec la théorie de l'*utilité-limite;* il affirme que la théorie de la valeur de Marx est une pure construction abstraite; mais c'est ce qu'on peut justement dire sur la théorie de l'utilité-limite! Tandis que celle-là découvre le caractère fétichiste des marchandises, celle-ci parle des rapports des hommes et des choses. Il résulte de la théorie de la lutte des classes une façon déterminée d'envisager les rapports politiques et de résoudre les problèmes de la social-démocratie.

Bernstein constate que la solidarité de classe du prolétariat et la lutte du prolétariat contre les capitalistes sont choses insignifiantes. D'où Bernstein tire-t-il cette conclusion? De l'exemple des ouvriers anglais. Il affirme qu'en Angleterre, dans le milieu ouvrier, le sentiment de la hiérarchie l'emporte de beaucoup sur le sentiment de la solidarité. Mais, répond Kautsky, ce n'est pas la hiérarchie parmi les ouvriers qui existe en Angleterre, c'est la hiérarchie

des métiers. D'ailleurs, l'Angleterre c'est l'exception. « Là, grâce à son union avec la bourgeoisie radicale, le prolétariat n'a pas créé un mouvement politique indépendant et les théories du libéralisme ne sont pas précisément faites pour éveiller la conscience de solidarité chez les ouvriers. » *Gabriel Sombart.*

Contemporary Review (mars). — Nous avons déjà analysé l'article de M. Lawson Walton sur l'*impérialisme*. Il convient aussi de signaler dans ce même numéro un article de M. Macrosty sur la concentration capitaliste en Angleterre. Les faits et les chiffres fournis par l'auteur sont tout à fait remarquables. La gigantesque maison *Spiero and Pond*, qui dépasse en importance Félix Potin, réalise, déclare l'auteur, quelques-uns des rêves de Bellamy. Ses bénéfices nets, qui étaient d'environ 1,800,000 francs en 1890, atteignent près de 4,000,000 en 1897. Presque tout le commerce des comestibles, du lait à Londres, des restaurants populaires, du tabac sont entre les mains de quelques compagnies financières.

Dans la métallurgie, même phénomène. La maison Armstrong tend à concentrer toute l'industrie de l'acier. Enfin, dans l'industrie textile, nous voyons la maison Coats, fondée en 1800 avec un capital de plus de 130 millions de francs, absorber successivement toutes les autres industries textiles. L'auteur conclut à l'étatisation de tous les grands monopoles. *Jean Longuet.*

Humanité nouvelle (mars). — M. J. Bloch étudie les relations qui existent aujourd'hui en Allemagne, entre socialistes et anarchistes: aucune différence théorique essentielle ne subsiste entre eux, soit qu'il s'agisse d'expliquer les phénomènes sociaux actuels, soit qu'il s'agisse de se représenter la société communiste; les différences se bornent à ceci : les premiers ont une grande confiance dans les nécessités historiques, les seconds croient que la transformation sociale sera l'œuvre d'hommes devenus intelligents. Sur la tactique à suivre, il n'y a désaccord que sur le parlementarisme et sur l'utilité d'une législation ouvrière ; mais il faut noter que, d'après l'auteur, tout le monde accepterait la propagande électorale et reconnaîtrait l'utilité d'une agitation parlementaire. On pourrait trouver un terrain excellent d'entente, en s'appliquant au développement des syndicats et « des associations de consommation, qui devrait prouver la possibilité d'associations de production ». L'auteur blâme les anarchistes allemands de se tenir à l'écart du mouvement socialiste : « Que le mot d'ordre soit : Marchons unis ; combattons unis ! »

Revue politique et parlementaire (avril). — Mme Lily-Braun-Gizycki expose la situation du féminisme en Allemagne ; ce pays était celui où les mœurs s'opposaient le plus à l'émancipation de la femme ; d'après l'auteur la cause essentielle de cette infériorité

vient des idées de Luther (cette opinion me semble un peu exagérée). L'agitation faite jusqu'à présent n'a pas obtenu de grands résultats; le gouvernement refuse aux femmes l'accès à la profession de médecin; cependant la loi a reconnu à la femme le droit de faire librement des conventions pour son travail et de disposer des fruits qu'elle en retire. La stérilité des efforts tentés a rejeté vers le socialisme beaucoup de champions du féminisme, notamment la comtesse Guillaume-Schack et l'auteur de l'article. La position des ouvrières est très misérable en Allemagne; on s'occupa de créer une agitation autour des faits d'exploitation; on demanda « qu'on interdit aux femmes le travail de l'usine, en tant que celui-ci présentait du danger en vue de leur sexe et que l'on fît des lois pour protéger la vie et la santé des ouvrières »; on fonda des syndicats d'ouvrières; on réclama la nomination d'inspectrices du travail. La police prussienne prit violemment parti contre le mouvement féministe; les associations furent dissoutes, mais sans que cela pût arrêter la marche en avant. Le parti socialiste a tiré un très grand profit de l'appui qu'il donna aux féministes, parce que les femmes font pour lui une propagande très active. Article remarquable où il y a beaucoup à puiser pour la France.

Ch. Cornelissen raconte les souffrances subies par les prisonniers politiques en Hollande où le régime pénitentiaire est d'une brutalité *scientifique* tout à fait particulière : le gouvernement hollandais, interpellé à la suite d'une enquête faite par une revue, déclara que le régime est trop humain.

Riforma sociale (mars). — Le député Chindamo dit qu'il faudrait se mettre résolument à réformer le système fiscal des octrois qui est si onéreux pour la population et qui coûte si cher; d'après ses calculs, près de la moitié de cet impôt est perdu pour l'Etat et les communes; il voudrait que le vin et le bétail fussent soumis à un impôt direct modéré; que la loi sur les distilleries fût revisée pour favoriser les agriculteurs; que les communes remplaçassent l'octroi par des impôts sur le revenu. Une réforme semble d'autant plus urgente que les renseignements officiels sur l'agriculture semblent indiquer une décadence en Italie, alors qu'en France il y a progrès.

G. Sorel.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGUET

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont — 592

Le Militarisme et la Démocratie socialiste

Le développement que tous les grands États de l'Europe ont donné, dans ces quarante dernières années, à leurs armements sur terre et sur mer, est hors de proportion avec tout ce qui avait été fait antérieurement en ce sens. Et ce qui est caractéristique, c'est que cet accroissement continu des armements a été favorisé par l'assentiment de la classe même qui jadis, pour des raisons politiques, économiques et financières, s'était opposée énergiquement à l'institution de grandes armées permanentes, à savoir la bourgeoisie.

La bourgeoisie était, au point de vue politique, opposée à l'institution de grandes armées permanentes, parce que cette institution représentait un accroissement de la puissance des princes et du gouvernement. Du moment que le gouvernement avait le droit absolu de disposer de l'armée comme il l'entendait, ajouter à la force de l'armée, c'était affaiblir d'autant le peuple, qui pouvait entrer en conflit avec le gouvernement au sujet de son influence sur les destinées de l'État. De là vient qu'on s'efforça partout d'instituer, à côté des armées permanentes que l'on croyait indispensables pour défendre l'État contre l'étranger, une garde dite nationale, qui n'était pas une milice populaire, mais qui pouvait du moins servir jusqu'à un certain point de garantie contre l'arbitraire des princes et des gouvernements. On finit d'ailleurs par renoncer volontairement

à cette institution, au fur et à mesure que disparaissait le danger de conflits sérieux entre le gouvernement et la bourgeoisie : les gouvernements se transformaient en effet peu à peu jusqu'à n'être plus que les représentants et les défenseurs des intérêts bourgeois.

La bourgeoisie avait, en second lieu, combattu les grandes armées permanentes pour des raisons économiques, parce que la force de travail absorbée par l'armée était soustraite à l'exploitation capitaliste et menaçait ainsi d'enrayer l'évolution économique. Mais les progrès techniques ont permis de réduire constamment la somme de travail due à la force humaine ; les moyens de communication actuels ont permis de faire venir des ouvriers de l'étranger, quand la main-d'œuvre fait défaut à l'intérieur ; ces ouvriers étrangers ont de plus l'avantage d'être moins exigeants et plus soumis aux entrepreneurs : la bourgeoisie fut donc rassurée de ce côté.

La bourgeoisie avait redouté enfin, au point de vue financier, de voir croître les impôts : les classes dirigeantes aiment à augmenter les recettes, elles n'aiment pas que l'État en prélève une trop grande part. Mais l'extension des impôts indirects et plus particulièrement celle du système protecteur auquel se sont de plus en plus ralliés, dans ces dernières années, tous les grands États de l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, ont triomphé de ces scrupules financiers d'autrefois. D'après la manière dont l'État équilibre actuellement son budget, ce ne sont pas en effet les classes dirigeantes qui s'imposent les plus grands sacrifices pour l'entretien des armées permanentes; c'est sur la classe ouvrière, sur la petite bourgeoisie et sur les paysans qu'en retombent surtout les charges. Et ce ne sont pas seulement les charges pécuniaires qui retombent surtout sur les classes sociales; mais c'est sur elles aussi que pèse surtout l'impôt du sang;

puisque ce sont les hommes de ces classes et leurs fils qui forment la partie de beaucoup la plus nombreuse de l'armée. Les grades supérieurs au contraire sont, dans les armées de tous les États de l'Europe, réservés aux classes dirigeantes : c'est la noblesse et la bourgeoisie qui disposent de toutes les places donnant droit au commandement, de sorte que, pour la noblesse et la bourgeoisie, l'armée est devenue une institution où la plupart des fils de famille trouvent à *se caser*.

Cette manière de former et d'organiser les armées en fait aussi un *instrument* qui sert, dans la main des *gouvernements de classe*, à combattre et à étouffer les revendications inopportunes des classes laborieuses. Si ces revendications deviennent trop pressantes et si elles gênent les classes dirigeantes et les pouvoirs établis, on oppose aujourd'hui à la classe ouvrière, de même qu'on opposait jadis à la bourgeoisie, cette *ultima ratio* qu'est l'armée. Ce caractère de l'armée a été très nettement mis en relief par le fameux discours de l'empereur Guillaume II aux nouvelles recrues de la garnison de Berlin. Il leur cria un jour, en faisant allusion à l'action et au but de la démocratie socialiste : « Si je l'ordonne, vous devez sans hésiter tirer sur père et mère. » C'est clair et catégorique.

Or, si la bourgoisie a renoncé pour les raisons que j'ai indiquées, à l'opposition qu'elle avait faite au militarisme, si elle considère au contraire aujourd'hui que cette institution est nécessaire pour maintenir sa domination de classe, cela prouve d'une manière évidente et indubitable que la classe ouvrière, et plus particulièrement la démocratie socialiste, qui est la représentation politique de cette classe, a toutes les raisons de se montrer hostile au militarisme et de la combattre aussi énergiquement que possible.

Le développement qu'a pris le militarisme, surtout dans

ces quarante dernières années, rend plus nécessaire encore une telle attitude.

L'initiative d'une transformation radicale du militarisme en Europe vient de Prusse, où dès 1861 fut proposée la nouvelle organisation militaire. Les représentants du peuple prussien, tout en ne faisant guère valoir que des considérations purement parlementaires, combattirent cette loi pendant cinq ans. Mais après les guerres victorieuses de 1864 (Schleswig-Holstein) et de 1866 (guerre entre la Prusse et l'Autriche) la loi fut adoptée. La bourgeoisie prussienne, et par suite la bourgoisie allemande, ne pouvait plus dès lors s'opposer au développement ultérieur du militarisme.

Les conséquences de la guerre franco-allemande de 1870-1871 favorisèrent le développement du militarisme aussi bien en France qu'en Allemagne. La France fut forcée de suivre l'exemple de l'Allemagne et de réorganiser son armée au moyen du service militaire obligatoire. Suivant toujours l'exemple de l'Allemagne, elle renforça les effectifs et les cadres, et améliora l'armement. Comme d'autre part, la France tenait à reconquérir l'Alsace-Lorraine annexée, et que la revanche était douteuse si la France restait seule, il s'ensuivit cette alliance franco-russe que nous appellerions volontiers une alliance « naturelle » dans les circonstances données, puisqu'aussi bien les représentants de la démocratie socialiste allemande avaient déjà, au moment où ils combattaient au Reichstag l'annexion de l'Alsace-Lorraine, prédit ce résultat.

Une autre conséquence des événements de 1870-1871 fut la fondation de la Triple-Alliance et la rivalité continue des armements entre la Duplice et la Triplice, sur terre d'abord, puis bientôt aussi bien sur mer que sur terre. On pourra juger de la progression de ces armements par

quelques chiffres du budget de la guerre et de la marine de l'Allemagne, qui peut servir de type pour caractériser l'évolution qui s'est produite d'une manière analogue dans tous les Etats concurrents.

L'effectif des hommes (sous-officiers compris) s'élevait en Allemagne :

En 1872	au nombre de	350.000
En 1874	—	401.660
En 1890	—	557,100

De 1874 à 1898 l'armée s'était donc accrue, sans compter les volontaires d'un an (environ 10,000 hommes) et les officiers et fonctionnaires militaires (environ 30,000 hommes), de 155,160 hommes, soit 38.7 p. 100, tandis que dans le même laps de temps, la population ne s'était accrue que de 25 p. 100. Plus rapide encore fut la progression des dépenses. Le budget des dépenses — sans compter les dépenses dites exceptionnelles et extraordinaires — se chiffrait en 1875 par 318 millions 1/2, en 1898 par 512 millions. L'accroissement des dépenses, dans ce laps de temps, est donc de 193 millions, soit 60 p. 100 en chiffres ronds. L'accroissement du budget des dépenses de la marine, dans le même laps de temps, est de 259 p. 100. Au total, les budgets de la guerre et de la marine — si *nous y comprenons* les dépenses exceptionnelles et extraordinaires, les pensions de retraite et les intérêts de la Dette nationale pour les armements de la guerre et de la marine — se chiffrent en Allemagne, pour l'année 1898, par 907 millions de marks en chiffres ronds, soit 1,144 millions de francs.

Et ces dépenses vont continuer à croître par suite de la réorganisation de la guerre et de la marine, à laquelle le Reichstag a déjà donné son consentement.

Cette progression du militarisme dans tous les grands

Etats de l'Europe n'est pas marquée seulement par l'accroissement des effectifs, qui atteignent presque leur maximum, mais encore par une amélioration rapide de l'armement et de tous les moyens d'attaque et de défense qu'on a combinés avec l'aide des connaissances scientifiques les plus élevées et avec une adresse technique consommée, qui a entraîné du même coup une révolution dans la stratégie et dans la tactique. Et nous ne pouvons encore prévoir aucun terme à ce progrès dans l'organisation des tueries humaines, car tous les Etats sans exception rivalisent d'ardeur sur ce terrain, comme s'il s'agissait de sauvegarder les fins suprêmes de la civilisation, et aucune œuvre réellement utile au progrès de la civilisation ne dispose de ressources comparables à celles qui sont consacrées à la préparation de la guerre. Nous voyons au contraire que le militarisme, en exigeant des dépenses énormes qui croissent d'année en année, fait un tort grave à toutes les œuvres que la civilisation impose à la société et que celle-ci est forcée de négliger. L'instruction publique, l'éducation du peuple, l'hygiène publique, la protection des ouvriers, l'assistance publique, etc., etc., sont autant de tâches que l'on néglige partout.

La situation qu'a créée peu à peu cette évolution est telle que dans le fameux manifeste russe pour la paix, on a pu lire : « Si cette situation se prolongeait, elle mènerait fatalement à la catastrophe même que l'on veut éviter, catastrophe si terrible que chaque homme se met à trembler, rien qu'à l'idée de telles horreurs. » Et cependant rien ne fait prévoir que cette situation se modifiera d'une façon sensible d'ici quelque temps : en tout cas, ce n'est sûrement pas la conférence de la paix qu'on est en train d'organiser qui y changera quelque chose ; car le résultat en sera sans doute absolument négatif, du moins en ce qui concerne une limitation quelconque des armements.

On ne pourrait arriver à un résultat positif que si tous les intéressés s'engageaient à renoncer dorénavant à tout emploi de la force en vue d'une conquête ou d'une extension quelconque de leur puissance et à ne plus délimiter ni étendre leurs sphères d'action que par voie d'entente pacifique ou par suite de décision arbitrale. On pourrait sans doute arriver ainsi à rendre les armées permanentes et les flottes de guerre plus ou moins superflues; mais toutes les puissances sans exception se refusent à une convention de ce genre.

Elles s'y refusent, d'une part. comme nous l'avons vu, parce que ces organisations militaires ont pris le caractère d'une institution de classe, et sont devenues l'instrument le plus remarquable qui serve à maintenir la domination d'une classe, — d'autre part parce qu'elles assurent à une part considérable des membres des classes dirigeantes une position agréable et une grande influence, aussi bien au point de vue social qu'au point de vue politique, — et enfin, parce qu'à la conservation et au développement du militarisme est liée de la façon la plus étroite l'existence de véritables branches d'industrie. Ce sont ces intérêts économiques qui déterminent d'une manière décisive l'action des cercles influents de grands entrepreneurs et aussi du pouvoir central. Il n'y a donc pas à espérer de ce côté une modification sensible de l'état de choses actuel.

Et cependant l'évolution intérieure même du militarisme le mène à sa ruine. Le militarisme doit premièrement servir de garantie et assurer la puissance des nations à l'extérieur. Or, les dangers d'une guerre européenne générale, — tueries en masse, anéantissement d'existences humaines, sacrifices économiques et financiers. bouleversements qui en résultent —, sont si graves qu'une catastrophe sociale universelle, renversant tout de fond en comble, peut

en être la conséquence. Cette crainte a pénétré dans les cercles les plus haut placés : c'est ce qui ressort de la phrase du manifeste russe que j'ai citée. On continuera donc à accroître les armements; mais en même temps on fera tout pour éviter une grande guerre. Il y a là une contradiction dont un jour ou l'autre tout le monde s'apercevra et qui tuera le militarisme.

En second lieu, le militarisme doit servir à maintenir la domination de classe. Or, dans un temps donné, il deviendra impropre à cet usage. La force présente des armées a pour condition le service militaire obligatoire, qu'on ne pourra plus supprimer. Or, les ouvriers de la ville et de la campagne, qui forment une majorité écrasante parmi les soldats, sont de plus en plus gagnés aux idées socialistes : l'armée servira donc de moins en moins à maintenir la domination de classe, jusqu'à ce qu'un jour elle se refuse absolument à ce service. Elle n'exécutera plus l'ordre de tirer sur père et mère : elle ne sera plus dès lors un instrument dans la main d'un gouvernement de classe.

On voit qu'ici encore l'évolution mène au socialisme. Mais ce n'est pas une raison pour se croiser les bras : il faut, dans la mesure de nos forces, préparer la voie à l'évolution, en travaillant à rendre plus démocratique l'organisation intérieure de l'armée. Aux armées permanentes, où le service dure des années et peut facilement détacher du peuple les fils du peuple, il faut substituer une armée populaire, où le service sera aussi court que possible; on préparera, dès la jeunesse, les soldats au service; cette sorte d'instruction militaire devra être considérée comme *une branche de l'éducation physique*. Il s'agit de créer une organisation militaire, où le commandement sera entre les mains des plus capables, et qui n'aura pas d'autre but que de défendre la patrie, dans le cas d'une agression

frivole de l'étranger. Dans les luttes politiques intérieures, l'armée n'aura pas d'autre rôle que de mettre à la porte les amateurs de coups d'État et les partisans de la violence.

D'une manière plus générale, nous devons travailler à faire pénétrer les idées socialistes dans des couches de plus en plus profondes de la population ; nous devons tâcher de faire admettre en principe et de faire dominer dans la politique extérieure de la nation l'idée de la réconciliation et de la fraternité des peuples. Il faut enfin que dorénavant les litiges des peuples soient soumis à une juridiction analogue à celles dont les citoyens de tous les États civilisés sont forcés de respecter les décisions, à la juridiction d'un tribunal dont les membres seront les représentants impartiaux des États non intéressés, et qui jugera en conscience.

Le but que se propose la démocratie socialiste, en prenant position contre le militarisme, est ainsi nettement indiqué. Pour l'atteindre, il faudra livrer encore de rudes combats ; mais la bonne volonté, de notre côté, et le progrès de l'évolution, de l'autre, nous garantissent la victoire.

AUGUSTE BEBEL

(Traduit par Albert Lévy)

L'Influence des Villes sur les Campagnes

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DANS LES PROVINCES D'ANVERS ET DE LIMBOURG

La plaine sablonneuse de la Campine, d'une superficie d'environ 350,000 hectares, constitue la plus grande partie des provinces d'Anvers et de Limbourg.

Malgré les vastes travaux d'irrigation et de défrichement entrepris depuis un demi-siècle (1), cette région répond encore surtout, dans sa partie orientale, à la description qu'en donnait l'ingénieur Delacroix, dans un rapport au Gouvernement français (1859) : « Des centres de culture peu étendus et groupés autour des villages ; quelques bois et pinières, répandus çà et là ; des bruyères et des terres incultes, formant comme le fond sur lequel se détachent les terres cultivées ; les bois diminuant d'importance, les bruyères s'agrandissant au fur et à mesure qu'on s'élève — vers la crête de partage de l'Escaut et de la Meuse, — tel est le tableau, en raccourci, et pour ainsi dire à vol d'oiseau, que présente la Campine » (2).

---

(1) V. Lebens. Les irrigations de la Campine. *Annales des Travaux publics de Belgique,* octobre 1897.

(2) Delacroix. *Défrichement des terrains incultes dans la Campine belge,* p. 10, Paris, Imprimerie impériale, 1860.

La densité de la population, dans les arrondissements campiniens proprement dits, — Turnhout et Maeseyck, — reste inférieure à 100 habitants par kilomètre carré (1). Le mode de faire valoir dominant est celui de la petite culture, à la fois intensive et extensive, en ce sens que la lande vient en aide aux champs cultivés : « Chaque exploitation dispose, soit d'un certain nombre d'hectares en friche, appartenant au propriétaire, soit de l'usage d'une partie indivise des landes communales ; c'est au moyen des éléments de fertilité empruntés à la bruyère que le cultivateur amène à un haut degré de productivité la terre qu'il tient en culture permanente, malgré sa stérilité naturelle. Les troupeaux pâturent sur le terrain vague ; on en découpe, tous les quinze ou vingt ans, la superficie en mottes, qui servent de litière au bétail et de combustible au foyer. Ainsi converties en fumier ou en cendres, elles remplacent l'engrais que le cultivateur flamand achète au loin » (2).

Au point de vue du régime de la propriété, la Campine est caractérisée par la prédominance du faire valoir direct, l'extension considérable des communaux et — dans la province d'Anvers — le nombre relativement grand des propriétés de plus de 100 hectares, appartenant à des particuliers et couvertes, pour la plupart, de bois et de sapins.

Nous nous proposons d'étudier ici l'influence du développement d'Anvers et des autres villes, des progrès de l'industrie et de l'extension des moyens de transport, sur cette répartition de la propriété foncière.

---

(1) *Annuaire statistique de la Belgique*, 1896. Cartogramme II. Bruxelles, 1897.

(2) De Laveleye. *L'Agriculture belge*. Rapport au congrès agricole international de Paris, p. XXXVII. Bruxelles, 1878.

I

LA PROVINCE D'ANVERS

La province d'Anvers, tout entière, à l'exception des polders qui bordent l'Escaut, appartient à la région sablonneuse ; mais, tandis que les cantons du nord et de l'est présentent encore tous les caractères de la Campine, avec ses bruyères parsemées de bois de sapins, de dunes imparfaitement fixées, de tourbières et de marécages, les cantons du sud-ouest ont été conquis depuis longtemps par la culture intensive et sont aussi bien cultivés que les plus belles terres du pays de Waes.

Dans les districts agricoles 3, 4, 7, 8, qui comprennent les cantons de Santhoven, Brecht, Moll, Hoogstraeten, Arendonck et Turnhout, les terrains incultes occupent de 10 à 30 p. 100 du territoire et les sapinières en couvrent à peu près autant. Il en est de même, à un moindre degré, du 9e district (Herenthals et Westerloo).

Dans les districts 1, 2, 5, 6, au contraire, qui comprennent les cantons d'Eeckeren, Puers, Contich, Heyst-op-den-Berg, Duffel, Lierre, Anvers, Malines et Boom, les bruyères sont en voie de disparition, ou bien ont complètement disparu. Aux environs d'Anvers, bien que les terres soient très maigres, on a pu, grâce au voisinage de la ville, communiquer une très grande fertilité au sol et lui appliquer, à peu près, les procédés de la culture maraîchère. Dans le petit Brabant (cantons de Malines et de Puers), on trouve des prairies magnifiques ; les cultures industrielles sont aussi développées que dans les Flandres et dans toute la région sud-ouest, l'extrême division des cultures a retenti sur la division des propriétés : les communaux sont fort réduits, ou ont été complètement aliénés ; les grosses cotes foncières sont assez rares ; l'étendue

des terres exploitées en location l'emporte, de beaucoup, sur celles des terres exploitées en faire valoir direct ; bref, la propriété capitaliste, exploitée par des fermiers locataires, est beaucoup plus développée que dans la Campine proprement dite.

On en jugera par le tableau suivant, que nous avons dressé d'après le recensement agricole de 1895 et les relevés que l'on a bien voulu faire pour nous, dans les bureaux du cadastre de la province d'Anvers :

	CANTONS	ÉTENDUE DES TERRES EXPLOITÉES (1895)					ÉTENDUE CADASTRALE occupée en 1898 par les cotes de + 100 h. appartenant à des particuliers.	PROPORTION de l'étendue cadastrale
		faire valoir direct		location		total		
		H.	P. C.	H.	P. C.	H.	H.	P. C.
Districts 3, 4, 7, 8, 9	Santhoven.	7.579	51,9	7.020	48,1	14.600	4.259	25,1
	Brecht.	28.521	78,1	6.569	21,9	30.090	10.039	23,1
	Moll.	16.846	59,7	11.126	40,3	27.613	6.519	19,8
	Hoogstraeten . . .	13.648	73,4	4.942	36.6	18.590	3.950	19,3
	Arendonck.	15.682	84,5	2.876	15,5	18.558	3.678	16,9
	Turnhout	8.539	65,5	4.999	34,5	13.068	2.868	16,7
	Westerloo	7.247	47,2	8.099	52,8	15.342	1.737	9,9
	Herenthals.	10.750	50,2	10.658	49,8	21.408	2.128	8,3
Districts 1, 2, 5, 6	Eeckeren	10.617	56,3	8.248	43,7	18.865	1.003	5,1
	Puers	1.982	28,9	4.866	71,1	6.848	870	4,9
	Contich	1.960	20,0	7.822	80,0	9.782	565	4,7
	Heyst-op-den-Berg.	3.816	31,8	8.199	68,2	12.015	612	4,3
	Duffel	2.524	25,0	7.544	75,0	10.068	447	3,9
	Lierre	1.359	22,3	4.729	77,7	6.088	217	2,9
	Anvers.	658	26,4	1.838	73,6	2 496	148	2,2
	Malines	1.372	22,1	4.834	77,9	6.206	110	1,2
	Boom	515	23,3	1.696	76,7	2.212	néant	0,0
	La province. . .	128.701	54,5	107.207	45,5	235.909	39.436	14,7

Ainsi donc, l'étendue des terres exploitées en faire valoir direct dépasse 50 p. 100 dans tous les cantons du nord ; elle reste inférieure à 50 p. 100 dans tous les cantons

du sud-ouest. Seulement, il ne faut pas oublier que la statistique officielle comprend, dans la catégorie du faire valoir direct, les bruyères, les bois, les terrains incultes, qui occupent une partie si considérable du territoire de la Campine.

Il importe, par conséquent, de rechercher si les proportions sont les mêmes, en tenant compte exclusivement des cultures ordinaires.

Dans les cantons campiniens, — Brecht, Santhoven, Arendonck, Herenthals, Hoogstraeten, Moll et Turnhout. — les bois et les terres incultes occupent une surface de 72,981 hectares. Si nous les défalquons, à la fois, de l'étendue totale des terres exploitées (143,900 hectares) et de l'étendue des terres exploitées en faire valoir direct (96,208 hectares), il ne reste plus, en cultures ordinaires, que 70,919 hectares, dont 23,226 hectares en faire valoir direct (32.7 p. 100) et 46,792 hectares en location (67.3 p. 100).

Dans les cantons du sud-ouest, — Anvers, Borgerhout, Boom, Contich, Daffel, Lierre, Malines et Puers, — l'étendue du domaine exploité est de 45,784 hectares. Les terrains incultes et les propriétés boisées couvrent 5,964 hectares. Restent donc 39,819 hectares en cultures ordinaires, dont 4,847 hectares en faire valoir direct (12.2 p. 100) et 34,972 hectares en location (87.8 p. 100).

La propriété paysanne, appuyée sur les communaux, reste donc plus développée dans les cantons primitifs de la Campine, avec leur population inférieure à 100 habitants par kilomètre carré, que dans la région urbaine et industrielle du sud-ouest, où il y a plus de 300 habitants par kilomètre carré.

A mesure que l'on se rapproche d'Anvers et de la vaste agglomération qui entoure la métropole, les cultures se divisent, le sol augmente de valeur et la scission s'accentue entre la propriété et le travail : la propriété capitaliste,

exploitée par des locataires, gagne du terrain : la propriété paysanne tend à disparaître. Nous allons voir, d'ailleurs, que cette évolution dans l'espace correspond à une évolution identique dans le temps.

§ 1. — LES PROGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ CAPITALISTE

De même que dans le Brabant, le nombre des cotes foncières a constamment augmenté, dans la province d'Anvers, depuis 1834, époque de la confection du cadastre ; mais, après 1870, leur mouvement ascensionnel est beaucoup moins rapide que celui de la population :

Années	Nombres absolus des cotes foncières	Nombres pour 100 habitants
1834	406.587	16
1845	421.830	16
1850	433.226	16
1860	454.055	16
1870	473.443	16
1880	496.568	14
1890	517.532	13
1895	525.476	12
1896	527.362	11

Le formidable accroissement de la population d'Anvers et de ses faubourgs (36 p. 100 par hectare, de 1880 à 1890) est évidemment la principale cause de cette augmentation rapide du nombre des gens qui ne possèdent pas la moindre parcelle du territoire — ils ne sont aussi nombreux dans aucune autre province ; — mais, indépendamment de cette action directe, l'attraction de la ville, l'influence fascinatrice qu'elle exerce sur les campagnards, produisent des conséquences indirectes, qui contribuent à ce résultat.

En 1878 déjà, M. Rolin-Jacquemyns décrivait en ces

termes les conséquences de l'émigration vers Anvers, dans le canton d'Hoogstraeten :

« La première, dit-il, est d'arrêter le développement de la population et de priver celle-ci, précisément, de ses éléments les plus jeunes et les plus vigoureux. Aussi, dans beaucoup de communes, la population demeure stationnaire, ou même menace de diminuer. De plus, la race est affaiblie. De beaucoup de familles il ne reste que les vieux et les invalides, les faibles de corps et d'esprit : il se produit ainsi une espèce de sélection en sens inverse, dont les effets seraient plus mauvais encore s'ils n'étaient combattus par la salutaire et vigoureuse influence de la vie des champs, de l'air pur des bruyères et des bois. Il y a, ensuite, le renchérissement de la main-d'œuvre, phénomène qui, à la longue, doit produire de bons effets, mais qui, en attendant, force le fermier propriétaire à chercher les moyens d'exploiter avec un plus grand capital. Généralement, le moyen qu'il emploie, ou auquel il est entraîné, après avoir commencé par s'endetter (ce qui est rare) est de vendre sa ferme et d'y rester ensuite comme locataire. Ainsi, la classe autrefois très nombreuse des cultivateurs propriétaires tend à diminuer. Autre conséquence : il se fait plus de bois et moins de terres arables. Dernière conséquence générale : dans son ensemble, le développement économique, industriel et intellectuel du canton est retardé » (1).

Depuis l'époque à laquelle écrivait M. Rolin-Jacquemyns, la situation s'est, il est vrai, modifiée profondément, dans la Campine, et, d'une manière générale, dans la province d'Anvers : mais ces modifications, dans leur ensemble, ont plutôt accentué la régression de la propriété paysanne.

---

(1) De Laveleye. *L'Agriculture belge*. Annexes, page 172.

La population augmente rapidement : les arrondissements de Malines, d'Anvers et de Turnhout, au point de vue du taux d'accroissement de 1880 à 1890, occupent le troisième, le sixième et le dixième rang, parmi les 41 arrondissements du pays (1). Les moyens de transport et les voies de communication se multiplient et s'améliorent, mais, jusque dans le canton d'Herenthals — à 30 ou 40 kilomètres de distance — les trains ouvriers, dans la direction d'Anvers, opèrent un véritable drainage de la population ouvrière (2). De plus, d'importantes industries s'élèvent au milieu de la bruyère et enlèvent à l'agriculture les travailleurs les plus intelligents, les plus actifs, les plus robustes. « Comme les établissements industriels, et en particulier les briqueteries, se multiplient en Campine d'une année à l'autre, la rareté des travailleurs des champs devient aussi plus grande, d'année en année. Le cultivateur est forcé d'accomplir presque toute sa besogne avec ses fils et ses filles, et celui qui ne peut le faire avec le personnel de sa famille, se trouve réduit à chercher quelque petite métairie où il puisse encore gagner sa vie convenablement » (3).

D'où le morcellement des grandes fermes, l'extension des pâturages, des sapinières, des cultures maraîchères et industrielles, aux dépens des terres à blé : et d'autre part — jusque dans ces deux ou trois dernières années, tout au moins — le recul de la propriété paysanne indépendante, rachetée par des gens de la ville, des exploitations en faire valoir direct de moyenne étendue, rem-

(1) *Annuaire pour 1896*. Cartogramme IV.

(2) A Herenthals même, on a établi, dans ces dernières années, un grand nombre d'ateliers industriels : fonderies, ateliers de construction, faïenceries, fabriques de dynamite, de cartes à jouer, d[e] corsets, etc.

(3) De Beukelaer. *Projet d'institution d'une école professionnelle d'agriculture et d'horticulture*, page 12. Anvers, 1898.

placées par des cultures parcellaires, louées à des ouvriers ou à de tout petits cultivateurs.

Cette substitution progressive de la propriété capitaliste à la propriété paysanne et communale — dont le domaine s'effrite d'année en année — ressort, d'une manière saisissante, de la comparaison des recensements agricoles de 1880 et de 1895.

ANNÉES	ÉTENDUE du domaine agricole	EN LOCATION — Cultures ordinaires		EN FAIRE VALOIR DIRECT							
				Bois		Terrains incultes		Cultures ordinaires		TOTAL	
	H.	H.	P. C.	H.	P. C.	H.	P. C.	H.	P. C.	H.	P. C.
1880...	249.906	93.107	37,2	47.016	18,8	46.284	18,6	63.403	25,4	156.799	62,8
1895...	235.909	107.207	45,5	50.900	21,6	39.577	16,7	38.224	16,2	128.701	54,5

En tenant compte seulement des cultures ordinaires, on voit que la proportion du faire valoir direct est tombée, en quinze ans, de 25.4 p. 100 à 16.2 p. 100! Et cette régression se manifeste dans tous les cantons, ainsi qu'il résulte du tableau suivant, dont nous avons calculé les pourcentages d'après les chiffres absolus des recensements agricoles :

Proportion de faire valoir direct, y compris les bois et les terres incultes

	CANTONS	1880	1895
Districts 3. 4, 7, 8, 9	Santhoven	58,4	51,9
	Brecht	83,9	78,1
	Moll	72,9	59,7
	Hoogstraeten	90,5	73,4
	Arendonck	93,0	84,5
	Turnhout	82,7	65,5
	Westerloo	49,2	47,2
	Herenthals	63,9	50,2

	CANTONS	1880	1895
	—	—	—
Districts 1, 2, 5, 6	Eeckeren	34,3 (1)	56,3
	Puers	31,3	28,9
	Contich	25,3	20,0
	Heyst-op-den-Berg	37,6	31,8
	Duffel	28,1	25,0
	Lierre	23,9	22,3
	Anvers	30,9	26,4
	Malines	22,5	22,1
	Boom	22,1	23,3
	La province	62,8	54,5

Ainsi donc, malgré les différences nettement tranchées qui existent entre les deux groupes de cantons de la province, la scission de la propriété et du travail s'accentue, dans les uns comme dans les autres : le prolétariat, industriel et agricole, augmente — ce qui ne veut pas dire, au surplus, que le bien-être diminue; — la terre échappe à ceux qui la cultivent et, malgré l'accroissement du nombre des cotes foncières, nous allons voir que les grandes propriétés particulières sont plus nombreuses, et surtout plus étendues, qu'en 1834.

§ 2. — LA CONCENTRATION ET LE MORCELLEMENT DES COTES FONCIÈRES

L'étendue cadastrale de la province d'Anvers est de 283,180 hectares.

En 1834, les cotes foncières de 100 hectares et plus, se rapportant soit à des propriétés particulières, soit à des

(1) Moins les communes de Brasschaet, Cappelen et Schooten.

propriétés publiques — État, communes, administrations de bienfaisance, fabriques d'église, etc. — étaient au nombre de 192 et occupaient une étendue de 67,634 hectares, soit 23.9 p. 100 du territoire. En 1898, elles ne sont plus que 184, avec une étendue de 52,677 hectares, soit 18.6 p. 100 du territoire.

Il y a donc recul. Les cotes foncières supérieures à 100 hectares ont perdu du terrain, mais cette régression n'a porté que sur les communaux et autres propriétés publiques. Le phénomène contraire se manifeste pour les propriétés appartenant à des particuliers.

En 1834, les cotes foncières de 100 hectares et plus, se rapportant à des propriétés publiques, occupaient ensemble 33.463 hectares, se composant comme suit :

	H. A. C.
10 cotes de plus de 1,000 hectares	21.052,32,92
6 cotes de 500 à 1,000 —	4.918,14,15
17 cotes de 200 à 500 —	5.029,66,64
18 cotes de 100 à 200 —	2.468,34,22
51 cotes de plus de 100 —	33.468,47,93

Quelques-unes de ces propriétés — en petit nombre d'ailleurs — appartenaient, soit à des administrations hospitalières, soit à la Société de bienfaisance, instituée sous le régime hollandais, et qui avait établi des colonies agricoles libres, pour les indigents, à Wortel (516 hectares) et à Merxplas-Ryckevorsel (568 hectares).

Le reste du domaine collectif appartenant aux communes se composait de bruyères, fort utiles aux habitants, mais dont la valeur vénale était presque nulle : elles se vendaient 20 francs l'hectare à Wortel, en 1830.

Les plus importants de ces communaux étaient ceux de Moll (2,196 hectares), de Poppel (2,081 hectares), de Weelde (2,416 hectares), de Turnhout (2,767 hectares), d'Arendonck (3,093 hectares) et de Calmpthout (3,108 hectares). Tous ont subi de fortes réductions au profit du domaine privé.

Abstraction faite des cotes inférieures à 100 hectares, les propriétés publiques n'occupent plus aujourd'hui que 13,192 hectares, se décomposant comme suit :

	H. A. C.
3 cotes de plus de 1,000 hectares....	4.837,67,95
5 cotes de 500 à 1,000 —	3.548,95,15
12 cotes de 200 à 500 —	3.547,95,17
9 cotes de 100 à 200 —	1.257,77,82
29 cotes de plus de 100 —	13.192,34,09

Les dépôts de mendicité de l'État occupent 552 hectares sous Wortel, 904 hectares sous Brecht (colonie de Hoogstraeten) et 454 hectares sous Merxplas-Ryckevorsel.

Les trois cotes supérieures à 1,000 hectares se rapportent aux communaux de Calmpthout (1,164 hectares), Poppel (1,626 hectares), Weelde (2,046 hectares). Le surplus du domaine collectif se compose de biens des pauvres et, surtout, de bruyères communales.

Si nous défalquons ces propriétés publiques de la contenance globale des cotes foncières de plus de 100 hectares, pour tenir compte seulement des propriétés particulières, nous constatons que les grands domaines, bien loin de décroître, ont gagné du terrain depuis l'époque de la confection du cadastre. En 1834, les cotes foncières (privées) de 100 hectares et plus occupaient une étendue

totale de 34,165 hectares, soit 12.7 p. 100 du territoire de la province.

		H. A. C.
1	cote de plus de 1,000 hectares	4.637,67,55
9	cotes de 500 à 1,000 —	5.251,48,40
36	cotes de 200 à 500 —	11.314,82,51
95	cotes de 100 à 200 —	13.252,13,44
141	cotes de plus de 100 —	34.184,82,10

A part les domaines situés dans la région des polders ou dans le sud de la province, presque toutes ces propriétés se composaient de bruyères, aussi incultes que les communaux, et qui appartenaient soit à des bourgeois d'Anvers, soit à de grandes familles comme les d'Ursel, les de Mérode et les princes de Salm. A Moll, un particulier possédait la plus forte cote de la province : 4,367 hectares.

En 1898, les cotes de 100 hectares et plus, se rapportant à des propriétés particulières, occupent une étendue globale de 39,485 hectares, 14.7 p. 100 du territoire de la province :

		H. A. C.
3	cotes de plus de 1,000 hectares	5.888,67,55
13	cotes de 500 à 1,000 —	9.007,87,58
38	cotes de 200 à 500 —	11.340,11,22
98	cotes de 100 à 200 —	13.448,80,93
152	cotes de plus de 100 —	39.485,47,93

La plus grande propriété de la province — peut-être même de la Belgique — est le domaine de Postel, appartenant au comte de Flandre ; elle mesure plus de quatre mille (4,452) hectares d'un seul tenant, et s'étend sur les communes de Rethy, de Desschele, de Moll et de Gheel.

Les d'Ursel et les de Mérode réunissent un assez grand nombre de cotes foncières (respectivement 834 et 1,888 hectares, sans compter les cotes de moins de 100 hectares). La famille d'Arenberg ajoute 605 hectares aux milliers d'autres qu'elle possède dans le Brabant. Depuis une cinquantaine d'années, un assez grand nombre de domaines ont été taillés dans les bruyères ; bref, il y a concentration de la propriété, mais, ainsi qu'on en jugera par le tableau suivant, cette tendance ne se manifeste pas dans tous les cantons.

Cotes foncières de 100 hectares et plus se rapportant à des propriétés particulières

CANTONS		ÉTENDUE cadastrale	CONTENANCE des cotes de 100 h. et plus		PROPORTION p. c. de l'étendue cadastrale	
			1834	1898	1834	1898
		H. A.	H. A.	H. A.		
Santhoven	+	18.185,16	4.473,58	4.559,67	24,6	25,1
Brecht	+	43.414,62	9.670,33	10.039,40	22,3	23,1
Moll	+	33.184,09	6.365,34	6.519,88	19,7	19,8
Hoogstraeten.	+	20.411,28	2.524,80	3.950,30	12,4	19,3
Arendonck	+	21.704,34	114,43	3.678,44	0,5	16,9
Turnhout.	+	17.197,37	1.629,89	2.868,16	9,5	16,7
Westerloo	+	17.399,84	1.707,48	1.737,88	9,8	9,9
Herenthals	—	25.742,54	2.464,87	2.128,64	9,6	8,3
Eeckeren	—	19.513,38	1.600,18	1.003,06	8,2	5,1
Puers.	—	17.520,62	964,61	870,01	5,5	4,9
Contich.	—	12.011,79	697,23	565,96	5,8	4,7
Heyst-od-den-Berg . .	—	14.105,44	787,54	612,86	5,6	4,3
Duffel.	—	11.472,64	629,43	447,36	5,5	3,9
Lierre.	+	7.262,25	—	217,76	0,0	2,9
Anvers	—	6.866,96	259,53	148,20	3,8	2,2
Malines.	—	8.789,73	280,51	110,24	2,6	1,2
Boom.		16.036,83	—	—	0,0	0,0

On voit qu'il y a diminution des grandes cotes foncières dans les 1er, 5e, 6e, 7e et 9e districts agricoles, comprenant les cantons d'Eeckeren, Contich,

Anvers, Puers, Malines, Duffel, Heyst-op-den-Berg et Herenthals.

Par contre, il y a concentration dans toute la Campine anversoise, et la grande propriété occupe une fraction considérable du territoire dans la région située au nord-est d'Anvers.

Nous allons voir qu'il en est autrement dans la Campine limbourgeoise.

Émile Vandervelde

(La fin à un prochain numéro)

LA
Réduction de la Journée de Travail

(Fin)

II

LES SALAIRES

Il semble que nous n'ayons pas à réfuter l'objection faite par ceux qui, s'appuyant sur une prétendue diminution de la production, soutiennent que la réduction de la durée du travail amènerait une baisse des salaires. Il nous suffirait de répondre que la production n'étant pas diminuée, il ne saurait y avoir abaissement des salaires, et que d'ailleurs, dans le cas contraire, comme il faudrait plus d'ouvriers pour obtenir la même production, la loi de l'offre et de la demande agirait dans le sens d'un relèvement des salaires.

Mais, en réalité, la question est plus complexe, et il importe d'écarter cette idée qu'il y a un rapport direct entre le salaire et la productivité de l'ouvrier.

Quand l'ouvrier et le patron débattent le prix de la force de travail, ils ne sont point isolés dans un monde économique abstrait : l'arithmétique de la production n'intervient pas seule dans leurs déterminations, mais encore toute la complexité des rapports juridiques, politiques et moraux qu'un long développement historique a

déterminés entre leurs classes (1). Le taux des salaires dépend, dans une assez large mesure, du rôle de l'État, de la police et des magistrats dans les conflits entre patrons et ouvriers, de l'attitude de l'opinion publique et des classes ou demi-classes qui ne sont pas directement intéressées à la production, de l'étendue des droits politiques de la classe ouvrière et de l'usage qu'elle sait en faire.

De courtes journées de travail en laissant aux ouvriers des loisirs suffisants pour qu'ils puissent s'organiser en de fortes associations, accroître leur force de résistance et leur puissance politique, amèneraient rapidement, non pas une baisse, mais un relèvement du taux des salaires.

N'avons-nous pas vu qu'en Angleterre l'introduction de la journée de dix heures avait amené une augmentation générale des salaires de 12 p. 100 et dans certains cas de 40 p. 100? De même au Massachusetts, l'enquête de M. Carroll D. Wright n'a-t-elle pas démontré que six ans après l'application de la loi de 1874, la moyenne des salaires dépassait de 3 fr. 25 par semaine la moyenne des salaires des autres États, avec cinq heures et demie de travail en moins?

Des faits semblables ont été constatés dans tous les cas de réduction de la durée du travail. Il peut y avoir eu parfois une baisse des salaires immédiatement après

---

(1) « D'un autre côté, le nombre même de soi-disant besoins naturels, aussi bien que le mode de les satisfaire, est un produit historique et dépend ainsi, en grande partie, du degré de civilisation atteint. Les origines de la classe ouvrière dans chaque pays, le milieu historique où elle s'est formée, continuent longtemps à exercer la plus grande influence sur les habitudes, les exigences et par contre-coup les besoins qu'elle apporte dans la vie. La force de travail renferme donc, au point de vue de la valeur, un élément moral et historique, ce qui la distingue des autres marchandises. » *Capital*, 1er vol., p. 73.

l'introduction de la journée réduite, mais jamais cette baisse n'a été définitive.

D'ailleurs, les hauts salaires contribuent pour leur part, aussi bien que les courtes journées de travail à augmenter, la production de l'ouvrier.

Marx, dans le premier volume du *Capital,* fait déjà ressortir la supériorité, au point de vue de la production, de salaires élevés et cette opinion tend de plus en plus à prévaloir. Il nous suffira de citer l'étude récente d'un fabricant américain J. Schœnhof (1), dont M. L. Brentano résume ainsi les conclusions : « Par un examen qui fait preuve d'une étonnante connaissance des frais de production des principales industries qui se font concurrence sur le marché du monde, Schœnhof a prouvé, d'une manière péremptoire, que les pays où les salaires sont le plus bas et la journée la plus longue, sont ceux où la production est la plus coûteuse, que plus les salaires sont élevés, et la journée réduite, plus aussi le coût du travail est réduit dans les divers pays, et que l'Amérique avec ses hauts salaires, — à la seule exception des tissus de laine peignée, — avait un prix de travail beaucoup inférieur à celui de l'Angleterre, et à plus forte raison que les pays du continent européen » (2).

III

LE CHOMAGE

Ce que nous savons de l'influence de la réduction de la durée du travail sur la productivité de l'ouvrier et le per-

(1) Jacob Schœnhof. *Economy of high wages.*— Londres et New-York, 1892.

(2) L. Brentano. Les Rapports entre les salaires, la durée du travail et la productivité. *Revue d'Écon. polit.,* 1893.

fectionnement du machinisme, réduit à néant les espérances de ceux-là qui avaient cru voir dans cette réduction un moyen de supprimer le chômage (1).

Pour arriver à limiter la production par une simple réduction de la durée du travail, cette réduction devrait être faite dans une si large mesure que la classe capitaliste ne saurait jamais l'accorder — à moins que le prolétariat n'eût acquis une force telle que le maintien du mode de production capitaliste lui-même ne serait plus possible.

La réduction de la durée du travail ne peut arrêter le bouleversement continuel des bases de la production et des échanges, les mouvements d'expansion et de contraction du capital, et l'occupation intermittente des prolétaires qui en résulte.

Dans la plupart des branches de l'industrie, l'augmentation de la productivité de l'ouvrier, l'introduction des machines perfectionnées, une meilleure organisation du travail, permettront d'obtenir, souvent même sans transition appréciable, qu'un ouvrier produise en dix heures, et même en huit heures, ce qu'il produisait autrefois en douze. La grandeur de la production étant supposée la même, la réduction du temps de travail ne peut augmenter le nombre des ouvriers occupés.

Cependant, il faut faire quelques réserves pour certaines branches d'industrie dans lesquelles ne se sont pas encore introduites les conditions modernes de la production.

On objectera que ces industries seront accablées par la réduction de la durée du travail. Il n'en est rien.

C'est précisément parce qu'elles ne craignent point

(1) Il est, en effet, des socialistes qui, remplaçant la documentation par une logique dogmatique et simpliste, ont trop longtemps cru — et fait croire, à la suppression radicale, autant que miraculeuse, du chômage par la journée de huit heures!

la concurrence qui, en régime capitaliste, est l'aiguillon du progrès technique, que des industries, comme l'industrie du bâtiment, n'ayant à satisfaire que des besoins locaux, peuvent conserver pendant longtemps leurs formes arriérées de production. Dans ces industries, où le développement des aptitudes professionnelles de l'ouvrier n'est pas sollicité à chaque instant par l'introduction de nouvelles machines, on ne peut espérer obtenir, par une simple réduction de la durée du travail, une augmentation de la productivité du personnel.

C'est ainsi qu'à Berlin, différents avantages et entre autres une diminution de la journée de travail ayant été accordés aux maçons pendant la période 1862-1873, leur produit moyen journalier s'est abaissé de 50 p. 100. Un maçon de 1862 plaçait par jour 623 briques. En 1873, il n'en plaçait plus que 304 (1).

Mais le nombre des industries dans lesquelles la réduction de la durée du travail pourra augmenter le nombre des ouvriers occupés est trop peu important pour exercer une influence sensible sur le marché du travail.

Toutefois, un adoucissement des maux du chômage pourra être obtenu par la réduction de la durée du travail, en augmentant les loisirs des ouvriers, elle permettra un plus grand développement des associations ouvrières. Par suite, des institutions de prévoyance, des caisses de secours, groupées autour des syndicats ou des coopératives pourront, — en répartissant entre leurs adhérents momentanément sans travail une partie des salaires touchés par ceux qui sont occupés, — rendre moins douloureuses pour chacun d'eux les périodes d'inactivité.

Bien qu'au point de vue de la suppression du chômage, la limitation de la journée de travail ne soit pas aussi

(1) Pendant la même période, il y avait eu hausse des salaires.

efficace qu'on l'a prétendu, l'ardeur de l'agitation ouvrière en faveur d'une journée normale ne risque pas de s'amoindrir.

Ce que peut en attendre la classe ouvrière, c'est le relèvement moral et physique, c'est l'augmentation de la force de résistance et la création des conditions de son émancipation totale. C'est là un but suffisamment élevé pour justifier, en faveur de la réduction de la durée du travail, les sacrifices les plus grands et les efforts les plus soutenus.

IV

L'INTÉRÊT SOCIAL

A côté de l'intérêt ouvrier, il y a l'intérêt de la société tout entière.

Jadis les ouvriers ne formaient qu'une petite fraction de la population, et leur santé avait beau être compromise par le travail excessif auquel ils étaient soumis, l'émigration des campagnes vers les villes suffisait à arrêter la dégénérescence de la population industrielle.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. La masse des ouvriers s'entasse, chaque jour plus considérable, dans les quartiers insalubres des grands centres, tandis que le développement à la campagne de l'industrie à domicile tend à soumettre de plus en plus la population rurale elle-même aux conditions funestes de l'exploitation capitaliste.

En même temps, croissent d'année en année, les exigences imposées au travailleur par les conditions modernes de la production industrielle. Un machinisme toujours plus rapide et plus complexe, une organisation toujours plus développée du travail réclame de l'ouvrier une ten-

sion d'esprit croissante; un labeur plus soutenu épuise plus rapidement ses forces. Rien que pour ce motif, et pour permettre le développement de ce type d'ouvrier supérieur qu'exige le progrès de la technique, une réduction importante de la durée du travail est absolument nécessaire.

Aux exigences de l'Industrie s'ajoutent les exigences de la Société et de l'État.

L'organisation des ouvriers en de fortes associations devient de plus en plus pour le prolétariat une condition d'existence. Une action d'ensemble. un effort collectif, peut seule en effet permettre aux travailleurs de résister à la puissance économique croissante du grand capital. Or, il y a un intérêt social à ce que la classe ouvrière ne soit pas abandonnée, sans moyens de défense, à une exploitation sans scrupules. — quand ce ne serait que pour ne pas augmenter outre mesure le fardeau, déjà lourd, de l'assistance publique.

Mais pour que les ouvriers puissent s'associer, pour que la liberté d'association ne soit point un droit illusoire, il ne faut pas qu'une journée trop longue ou un travail excessif enlèvent aux travailleurs tout loisir et toute liberté d'esprit.

La prospérité des associations ouvrières intéresse la société tout entière. Lorsqu'elles sont peu développées, lorsque les ouvriers, isolés les uns des autres, sont exposés sans secours aux coups changeants du sort, le chômage et l'invalidité ne leur laissent à choisir qu'entre la mort, la mendicité ou le vol. En Angleterre, depuis le développement des sociétés ouvrières, ce ne sont plus les districts industriels qui fournissent, comme en 1830 et 1840, le plus grand nombre de criminels, mais les districts agricoles et les villes de plaisir et de luxe. Ceux qui prétendent que les ouvriers passeraient au cabaret les heures de loisir

que leur donnerait la réduction de la durée du travail, ont contre eux les expériences passées. Ce que l'on a constaté jusqu'ici, c'est un développement des cercles ouvriers, la fréquentation des bibliothèques, un souci plus grand des affaires publiques. Voici comment s'exprime M. Blocher, directeur d'une filature, dans une conférence faite en 1887 à Bâle, sur les effets de la loi limitant à onze heures en Suisse la durée du travail. « Les effets des prescriptions légales sont jusqu'aujourd'hui plus remarquables au point de vue moral qu'au point de vue physique... Celui qui connaît les ouvriers peut clairement reconnaître que depuis quelques années, ils s'occupent plus qu'auparavant des affaires publiques et qu'ils sont de plus en plus portés à prendre eux-mêmes en main la défense de leurs propres intérêts... »

« On avait craint chez nous de voir ces ouvriers user des loisirs que leur assure la limitation de la journée de travail, pour fréquenter plus souvent les cabarets et se livrer davantage à la débauche. Je n'ai rien remarqué de semblable. C'est lorsqu'on travaillait jour et nuit que j'ai constaté le plus grand libertinage. Alors se commettaient les fautes les plus graves, non seulement le dimanche et le soir, mais même à l'atelier, pendant le travail. La faute sans doute n'en était pas tout entière au travail beaucoup trop long et trop fatigant ; mais la mise en pratique d'une journée de travail plus courte a eu pour conséquence l'introduction d'une discipline plus forte, et, depuis, l'ivrognerie a été ramenée au minimum (1). »

La réduction de la durée du travail, l'augmentation des loisirs des ouvriers s'impose encore comme une nécessité politique, comme une condition du fonctionnement normal des institutions démocratiques. Dans tous les États

(1) R. Jay, *op. cit.*

modernes, les ouvriers ont obtenu des droits politiques. Dans la plupart, ils participent à la législation et chaque jour s'accroît la puissance politique de la classe ouvrière. Il importe, dès lors, non-seulement dans l'intérêt du prolétariat, mais aussi dans un intérêt général, que les ouvriers puissent se former, au sujet des affaires publiques, une opinion réfléchie et indépendante.

V

L'INTERVENTION DE LA LOI

Nous ne nous attarderons pas à discuter l'objection tant de fois réfutée, qui prétend que l'intervention de la loi dans la limitation de la journée de travail porte atteinte à la liberté de l'ouvrier.

Mais on soutient encore que cette intervention est inutile et que, sans recourir à la loi, telle ou telle catégorie d'ouvriers a pu obtenir la journée de dix heures, de neuf heures et même de huit heures. Il est vrai, en effet, que *certains* ouvriers peuvent, par leurs seuls efforts, améliorer leur situation; mais on oublie que pour la grande masse cela est complètement impossible. En Angleterre, par exemple, les ouvriers qualifiés ont pu profiter pendant longtemps de circonstances particulièrement favorables, mais ils ont laissé loin derrière eux la masse misérable des manœuvres, journaliers et ouvriers sans spécialité.

On oublie, encore, que l'aristocratie ouvrière ne peut, d'une façon durable, se borner à la défense de ses intérêts particuliers et perdre de vue les grands intérêts communs. La solidarité de toutes les couches ouvrières, la nécessité de la marche commune des forts et des faibles, s'impose aux ouvriers modernes, non seulement à cause des motifs

idéaux qui les font intervenir en faveur de tous les opprimés quels qu'ils soient, mais aussi parce que leurs intérêts sont liés, en fait, de la façon la plus intime.

On ne peut abaisser une couche de la classe ouvrière, sans que tôt, ou tard, une autre couche en pâtisse. Si l'exploitation croît dans une branche de l'industrie, la tendance à l'exploitation croît aussi dans les autres branches. Là où domine la journée de treize ou quatorze heures, il est beaucoup plus difficile aux ouvriers spécialement favorisés d'obtenir, par leurs propres forces, la journée de dix heures, et il sera plus difficile à un fabricant bien intentionné de réduire la durée du travail, que là où des journées plus courtes sont la règle.

D'ailleurs, la situation des ouvriers les plus favorisés est perpétuellement menacée par les transformations incessantes des conditions de la production. Aucune branche de l'industrie, même celle qui paraît la mieux protégée, n'est garantie de l'invasion soudaine de la machine. Le rôle principal de la machine, au point de vue des capitalistes, est de briser la résistance des ouvriers et elle s'introduit, de préférence, précisément dans les domaines où les ouvriers ont pu obtenir les plus grands avantages. Telle catégorie d'ouvriers qui aujourd'hui encore se trouve en état de maintenir une courte durée de travail, par sa propre force économique, se trouvera demain incorporée à la masse croissante des prolétaires obligés de recourir à la loi.

Pour obtenir une réduction *générale* de la durée du travail, l'action des syndicats ouvriers, agissant *directement* sur les patrons, est insuffisante. A l'action parcellaire de tel ou tel groupement professionnel mieux armé pour la lutte économique, doit se joindre l'action politique du prolétariat tout entier.

Mais hâtons-nous d'ajouter, — pour rendre aux mots le

sens précis que leur ont enlevé les combinaisons politiciennes. — que nous n'entendons pas, par *action politique,* la pure action électorale, mais bien la pression que, par des moyens divers, le prolétariat est capable d'exercer sur l'ensemble des autres classes et leur représentation au pouvoir. A ce point de vue, l'organisation économique est l'un des éléments essentiels de la puissance politique du prolétariat, et peu importent les succès électoraux s'ils ne sont pas l'expression, en un sens particulier, de la force réelle du mouvement ouvrier.

Louis Bosquet

CHRONIQUE D'ART

LES FAÇADES

Le conseil municipal de Paris a décidé de primer chaque année les plus belles d'aspect parmi les maisons récemment construites. Les propriétaires seront exemptés de la moitié des droits de voirie afférents à leur immeuble. Les architectes recevront une médaille d'or; les entrepreneurs une médaille de bronze.

Voici les résultats du premier concours :

16, rue Lafontaine (architecte, M. Guimard);
204, rue de Grenelle (M. Marquet);
39, avenue d'Antin (MM. Brunel et Dupuis);
18, rue Croix-des-Petits-Champs (M. Bréfendille);
5, rue du Roi-de-Sicile (M. Debrie);
67, boulevard de la Villette (M. Rabier).

Ces six maisons correspondent à trois types :

La seconde, la quatrième, la cinquième et la sixième ne diffèrent pas sensiblement de la plupart des constructions dont la poussière blanche vole actuellement sur toutes nos places et dans toutes nos rues. Plus d'ordres ni de frontons; de vastes baies ouvertes sur des salons confortables; des balcons de fer soutenus par de lourdes consoles à volutes.

Pourtant, la maison de la rue de Grenelle se distingue par une sorte de frise qui, courant autour des trois fenêtres centrales du premier, du second et du troisième étage, encadre un espace nu de tout ornement et accentue, sans lourdeur, le dessin carré de l'édifice. Celle du boulevard de la Villette, de

proportions élancées, est favorisée par une admirable situation à l'angle de la rue « Claude-Vellefaux » et de la rue « de la Grange-aux-Belles ».

Avenue d'Antin, MM. Brunel et Dupuis représentent le classicisme. Ils restent fidèles aux pilastres, aux colonnes adossées, à la feuille d'acanthe, à toute cette décoration surannée, superficielle, sans rapport avec la logique générale de la construction, sans convenances avec la vie moderne, dont la tradition se perpétue par l'école.

Enfin, le Castel-Béranger, 16, rue La Fontaine, marque un effort et des recherches. Il y a de l'imagination dans cette énorme bâtisse. Toutes les variétés du cintre s'y trouvent représentées; tous les matériaux y concourent : tuf grossier et pierre de taille; briques rouges, briques blanches, briques émaillées; grès flammés dans les tympans, cuivres dans le vestibule. Les colonnettes dont quelques baies s'encadrent se terminent par des frondaisons étranges. Les tuyaux de descente sont des merveilles de goût. Mais l'ensemble manque de cohérence. Il échappe à toute synthèse. La façade avance ou recule sans que l'on sache pourquoi. Pas trois fenêtres qui soient au même niveau. On dirait d'un bloc dans lequel on pénètre par une porte basse et où des êtres bizarres se seraient taillé des niches délicatement ornées, au gré de leurs fantaisies. L'architecte, professeur à l'École des arts décoratifs, a voulu appliquer à sa construction les dernières trouvailles de notre art décoratif renaissant, qui sont, comme beaucoup de trouvailles, des réadaptations de formules anciennes. Mais il les a appliquées par le dehors. Ce n'est pas encore là le style nouveau, le style attendu. Il ne suffit pas que des motifs aient entre eux une certaine parenté. Il faut encore qu'ils soient subordonnés à une conception d'ensemble pour qu'on soit en droit de parler de style.

Je pense aussi qu'un style ne peut pas naître du caprice d'un individu, même génial. Il doit s'élaborer dans une lente collaboration des hommes et des années; il dépend de conditions physiques : — les matériaux que fournit la terre, le

climat, — et de conditions morales : les habitudes de vie d'un peuple. En ce sens, la maison de l'avenue d'Antin est un anachronisme ; elle représente quelque chose d'artificiel, de mort. L'architecte du Castel-Béranger s'engage dans une voie peu féconde ; son œuvre deviendra vite le monument d'une mode. L'avenir semble plutôt promis à ces constructions bâtardes, au caractère encore mal défini, dont les quatre autres maisons primées nous offrent des exemples. Elles s'adaptent humblement aux conditions de la vie moderne. Il reste qu'elles le fassent d'une manière plus expressive, qu'elles se dépouillent des ornements inutiles, que leurs façades deviennent comme une physionomie parlante où tous les traits concourent à la même expression.

On a beaucoup raillé l'idée du conseil municipal : primer des façades ! M'est avis que les railleurs ont tort.

En principe, tous les concours sont mauvais. Ils encouragent non pas à faire le mieux, mais à faire mieux que les concurrents.

Ils favorisent les productions hâtives, plus brillantes que belles, la recherche du tape-à-l'œil. Ils inclinent l'artiste à abdiquer sa personnalité devant celle des juges, élite ou foule. Mais puisque la superstition des concours est encore dans les esprits et le goût du palmarès dans les mœurs, attaquons-nous d'abord aux concours les plus néfastes et en dernier lieu aux plus innocents.

Le concours de façades me semble de ces derniers. Les récompenses qui s'attachent aux premiers rangs ne sont pas de nature à faire naître chez l'architecte le désir de se distinguer à tout prix. Le fussent-elles, confions-nous en la prudence du propriétaire pour limiter ses fantaisies et aussi dans la nécessité de produire non pas un lavis séduisant, mais une bonne et solide bâtisse. L'honneur, d'autre part, et les avantages indirects qu'il procure sont peut-être suffisants pour les encourager l'un et l'autre à réaliser le plus de beauté dans l'utile.

Voilà, de plus, le seul concours d'architecture rationnel : un concours d'œuvres exécutées. Chacun sait que les projets sur

le papier trompent même les gens du métier. Quant aux profanes ils leur sont lettre close et la section d'architecture, dans nos salons annuels, offre un refuge toujours sûr aux visiteuses que la foule incommode et aux amateurs qui sentent le besoin d'un peu de fraîcheur et de solitude. Il est bon que le grand public soit appelé à voir : il fera justice du classicisme vermoulu comme des extravagances. Il est bon que les œuvres apparaissent dans leur milieu réel puisqu'une partie, et non la moindre, de l'art de l'architecte consiste à savoir profiter des avantages du terrain ou en vaincre les inconvénients.

Enfin, c'est surtout le mot « façades » qui a fait sourire. On a dit que le conseil municipal eût mieux fait de primer des appartements salubres et des cours bien aérées que des façades de bel aspect. — Il y a une question de salubrité. Celle de beauté en est une autre. Que des commissions fassent inspecter sévèrement les logements d'ouvriers auxquels la modicité de leurs ressources interdit le choix; qu'elles imposent aux propriétaires toutes les précautions que l'hygiène réclame ; qu'elles priment même les immeubles qui se distingueront sous ce rapport : je le veux, je le demande. Mais pour les maisons de ceux qui ont le temps et les moyens de défendre eux-mêmes leur santé, c'était bien des façades qu'il fallait s'occuper. L'appartement dépend de qui l'habite. La façade est à qui la voit. Les propriétaires n'ont pas le droit d'enlaidir nos rues, d'attrister nos promenades par l'aspect de sombres casernes. La ville qui interdit de bâtir en dehors de l'alignement pourrait défendre de même qu'on bâtit en dehors de la beauté si le beau et le laid étaient choses aussi définies qu'une ligne droite.

Ne blâmons donc pas le conseil municipal d'encourager selon ses moyens l'initiative particulière à embellir la rue qui appartient à tous. La mesure qu'il a prise répond à des inquiétudes actuelles. Lucien Descaves prétend que la « Mère Ubu » se fait laide parce qu'elle attend des visiteurs. M. Charles Normand adresse des paroles d'alarme aux amis des monuments parisiens. Une fièvre de construction travaille la Ville.

Si plus de laideur allait en sortir ! C'est peut-être ce mystère de l'inconnu qu'ils préparent qui prête, en attendant, ce grand air fatal aux mâts poudrés de blanc des échafaudages.

COROT ET LES IMPRESSIONNISTES

Exposition Durand-Ruel. — Vente Victor Desfossés. — Vente Armand Doria

Nous avons assisté en ces dernières semaines à un fait bien curieux : les œuvres des maîtres impressionnistes rapprochées de celles de Corot.

Entre un Monet qui va sur le terrain avec trois ou quatre toiles pour fixer en des notes rapides un effet de la lumière, qui cherche à donner un caractère d'universalité à ce que jamais on ne verra deux fois, qui veut concilier ces deux choses si difficilement conciliables : la fraîcheur fugitive d'une impression première et l'éternité de l'œuvre d'art, — et, d'autre part, un maître tel que Corot que l'on se représente fumant longuement sa pipe devant les étangs de Ville-d'Avray, se pénétrant avec lenteur de toute la poésie d'un site, avant de la rendre sur la toile, — la différence de procédé semble absolue.

Le paysage du premier éblouit comme une apparition. Celui du second est à la fois atténué et riche d'impressions fondues, comme un souvenir.

Mais l'un et l'autre peintre ont prétendu faire un pas en avant dans cette conquête de la nature qu'entreprend à sa façon l'artiste ; l'un et l'autre ont combattu au nom de la vérité, interprétée diversement.

L'éclectisme qui les rapproche prouve la victoire définitive de l'impressionnisme. On ne contestera plus Monet en lui opposant Corot et son école. Et, peut-être, le jour n'est pas loin où l'on prétendra au nom de Monet barrer la route à d'autres chercheurs de nouveau.

LÉON DESHAIRS

La « Confédération du Travail »

« Il y a nécessité de grouper en un seul faisceau toutes les forces prolétariennes. » Telle était la conclusion du rapport de la commission chargée, par le Congrès national corporatif tenu à Limoges en 1895, de présenter un « plan général d'organisation corporative ».

Et cette commission proposait de créer, entre les syndicats et groupements professionnels ouvriers de France et des Colonies, une organisation prenant le titre de *Confédération Générale du Travail.*

Le problème n'était pas aisé à résoudre, en raison de la complexité de l'organisation syndicale en France.

Les syndicats, base du groupement corporatif, avaient augmenté leur puissance d'action en constituant des fédérations, les unes locales, comme la Fédération des travailleurs municipaux de Paris, les autres régionales, comme les mineurs de la Loire ou ceux du Nord et du Pas-de-Calais, d'autres enfin nationales, comme la Fédération française du Livre, la Chapellerie de France, etc.

En dehors de ces unions de syndicats de même profession ou de métiers similaires, il existait des fédérations locales, départementales ou régionales de syndicats de diverses professions. Ces fédérations, dénommées plus communément Bourses du Travail, étaient à leur tour réunies en une vaste Fédération nationale des Bourses du Travail de France.

Le Congrès de Limoges ne se donna pas pour tâche de simplifier ce mécanisme, trop compliqué, de l'organisation ouvrière ; il décida tout simplement la création d'un rouage nouveau, la « Confédération », comprenant tous les syndicats,

fédérations et Bourses du Travail, en un mot, toutes les organisations syndicales.

Toutefois, une exception fut faite. On écarta les syndicats affiliés à un parti politique quelconque, par l'adjonction, dans les statuts, du paragraphe suivant : « Les éléments constituant la *Confédération Générale du Travail* devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques. » Cette disposition fut l'objet d'une chaude bataille.

A cette époque, un certain nombre de syndicats étaient inféodés au *Parti ouvrier français*, qui les entraînait à la conquête pacifique des pouvoirs publics ; d'autres étaient adhérents au *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, qui les dirigeait vers l'action de la grève générale. Le plus grand nombre des syndicats, restant sur le terrain purement corporatif, conservaient leur indépendance.

L'année précédente, en 1894, au Congrès national corporatif de Nantes, un conflit violent s'était produit entre ces divers éléments ; c'est pour en empêcher le renouvellement et pour mettre un terme à des divisions profondes que, pour la première fois, les travailleurs français réunis au Congrès de Limoges, adoptaient la formule : « Pas de politique dans les Syndicats ! »

Cette formule heureuse, qui est aujourd'hui la règle générale, a fait cesser les luttes intestines entre syndicats de même profession ; car elle a rapproché dans la même organisation syndicale, en vue de la défense des intérêts économiques et professionnels, des hommes d'opinions diverses qui jusque-là se combattaient et apportaient ainsi une entrave à l'unité d'action corporative.

Dès le début, 26 organisations ouvrières, parmi lesquelles 8 Bourses du travail et 10 fédérations nationales — et non les moins importantes — donnèrent leur adhésion à la « Confédération », qui, dans son premier appel aux organisations syndicales de France disait :

« Nous pouvons augurer de la puissance qu'aura la *Con-*

fédération générale du Travail, par la terreur qu'elle inspire aux capitalistes, et qui s'est manifestée, dans les journaux bourgeois, par des articles appelant les foudres du gouvernement contre cette institution qu'ils qualifiaient : *Un Etat dans l'Etat* ».

C'était bien là, en effet, le but poursuivi. On voulait que, dans tous les événements, l'organisation ouvrière pût, à un signal, adopter une attitude identique et, au besoin, prendre l'offensive.

Une circulaire, adressée aux travailleurs de France, en juillet 1896, pour les convier au Congrès de Tours, indique bien quel était l'état d'esprit de la « Confédération ». Nous en détachons les passages suivants :

.... Le capital veut agir vite pour briser les syndicats, dont il redoute l'entente, sachant bien que les symptômes d'union raisonnée, qui se manifestent de toutes parts, indiquent que les travailleurs, conscients du but à atteindre, peuvent briser tous les obstacles et abolir les privilèges abusifs du patronat.

Les nombreux exemples de solidarité donnés par le prolétariat sont là pour attester l'existence d'une union morale, mais elle ne se manifeste que *périodiquement*, dans des circonstances spéciales ou dans des grèves importantes qui émeuvent plus particulièrement les travailleurs.

La loi Merlin-Trarieux, par exemple, a soulevé une unanime réprobation de la part de tous les salariés, mais, le danger disparu, l'union, *passagèrement scellée*, a été détruite en attendant que d'autres événements viennent secouer l'apathie des producteurs.

Or donc, pour lutter avec avantage et obtenir mieux que des triomphes d'amour-propre, *il faut combiner les efforts et coordonner l'action des syndicats, et, surtout, que l'accord ne soit pas momentané, mais permanent.*

Est-ce à dire que les travailleurs renoncent à poursuivre leur affranchissement ? Il suffit, pour se convaincre du contraire, d'examiner les manifestations diverses qui agitent le monde du travail.

En dehors de l'action économique, la lutte politique engagée avec une nouvelle ardeur ne prouve-t-elle pas que, de toutes parts, le peuple ouvrier veut s'émanciper?

La dernière consultation du suffrage universel, malgré l'intrigue, la fraude et la corruption, n'a-t-elle pas indiqué que les travailleurs aspirent à un bien-être plus grand, à une liberté plus large? Partout où ils ont pu entrer en lutte, ils ont montré combien était grand leur désir de s'affranchir.

Mais c'est là, encore, une manifestation *périodique*, et dont les résultats ne répondent pas toujours aux efforts des travailleurs. Après la lutte électorale, chacun rentre chez soi, satisfait ou découragé, suivant les circonstances, et croit, en tout cas, avoir fait tout son devoir.

Le travailleur oublie trop qu'en dehors de l'action politique, qui ne demande qu'un effort *momentané*, et qui apporte avec elle tant de haines, de rancœurs et de découragements, il trouvera dans l'action économique, où l'union est si facile à réaliser, des résultats d'autant plus considérables que l'effort sera *persistant*.

... Il faut que des décisions du Congrès de Tours résulte enfin l'*unité d'action corporative;* il est indispensable que les divisions, habilement entretenues entre les travailleurs, n'existent pas sur le terrain économique, puisque, malheureusement, elles n'ont pu cesser complètement ailleurs...

Il faut enfin, concluait cette circulaire, qu'il soit fondé « un véritable Parti du Travail ».

La « Confédération », il faut bien l'avouer, n'a pas encore répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir.

Après un an d'existence, on s'imagina, selon notre manie de réglementation, que les statuts qui la régissaient, confectionnés à la hâte par le Congrès de Limoges, devaient être défectueux, et que c'était la cause du peu d'extension qu'elle avait prise.

Le Congrès de Tours établit, en 1896, de nouveaux statuts, qu'on revisa en 1897 à Toulouse. L'année dernière, le Congrès de Rennes, désireux de faire mieux que ses prédécesseurs, transforma encore l'organisation adoptée.

On confia à la « Confédération » des attributions multiples : propagande syndicale, industrielle et agricole; contentieux; arbitrage dans les conflits entre syndicats, et entre patrons et ouvriers; grèves partielles; grève générale; création d'un journal quotidien; élaboration de projets de loi; statistique du travail; secrétariat; relations extérieures, etc.

Mais, en même temps que l'on étendait ses attributions, on limitait son champ d'action, on amoindrissait son importance. Le Congrès de Tours écarta de la « Confédération » les syndicats et les Bourses du Travail; celui de Rennes lui retira un élément considérable, la Fédération des Bourses du Travail de France;

de sorte qu'aujourd'hui, la *Confédération générale du Travail* ne se compose plus que des fédérations de métiers similaires dont tous les syndicats « doivent » faire partie. Il faut espérer que l'on s'en tiendra là et qu'on attendra les données de l'expérience avant d'en modifier à nouveau la composition.

La « Confédération » peut et doit réaliser l'unité d'action corporative ; elle y parviendra à la condition de consacrer tous ses efforts à unir en fédérations les syndicats restés isolés. C'est à cela que, momentanément, elle doit borner son ambition, et ce n'est qu'après un lent travail d'organisation qu'elle pourra intervenir utilement et victorieusement dans la lutte.

EUGÈNE GUÉRARD

Ex-secrétaire général du Syndicat des travailleurs des chemins de fer de France et des colonies

---

CHRONIQUE SOCIALE

Les conditions du Travail en France. — Notre ami Vaillant avait déposé un projet de loi tendant à l'établissement de conditions du travail dans les *travaux communaux* de la ville de Paris et de chaque commune.

Dans ce projet, Vaillant limite les effets actuels de cette loi aux seuls travaux publics donnés en adjudication ou en régie. D'ordre général, elle s'applique au pays tout entier, mais dans des conditions variables, suivant les conditions d'existence et de travail des régions diverses.

Il établit notamment une *limite maxima de la journée de travail* et *un salaire minimum.*

Ce sont ces deux clauses dernières, ainsi que la sanction qui consiste dans le retrait de l'adjudication à l'entrepreneur qui aurait violé la loi, qui différencient le projet Vaillant des conclusions du rapport de M. Pierre Baudin sur cette question.

D'après le rapport de M. Baudin (art. 3 de son projet), les départements et les communes auraient la faculté d'imposer par les clauses du contrat, dans les travaux exécutés pour leur compte et sur leur territoire, aux entrepreneurs et fabricants qui auraient obtenu un marché, soit de gré à gré, soit par adjudication, les conditions suivantes :

« 1° Payer aux ouvriers un salaire normal égal, pour chaque catégorie, au taux couramment appliqué dans la ville ou la région où le travail est exécuté, et, s'il s'agit du travail à la journée, pour la durée normale de la journée en usage dans ladite ville ou région ;

« 2° Limiter la durée du travail journalier à la durée normale de journée en usage pour chaque catégorie. »

Et d'après l'article 5 du projet, M. Baudin déclare que : « La constatation ou la vérification du taux normal et courant des salaires et de la durée normale et courante de la journée de travail sera faite par les soins de chacune des administrations intéressées qui devra : 1° se référer, autant que possible, aux accords existant entre les syndicats patronaux et ouvriers des corporations en cause de la localité ou de la région ; 2° à défaut de cette entente, provoquer l'avis de commissions mixtes composées en nombre égal de patrons et d'ouvriers, et, en outre, se munir de tous renseignements utiles auprès des syndicats, conseils de prud'hommes, ingénieurs, architectes départementaux et communaux et autres personnes compétentes. »

Non seulement M. Baudin laisse ainsi à l'administration le soin de consulter sur la durée de la journée de travail comme sur le salaire normal dans un pays comme la France où l'organisation syndicale est encore trop faible ; mais il permet par une clause de cet article 5 à « l'entrepreneur qui aura à employer des ouvriers que leurs aptitudes physiques mettent dans une condition d'infériorité notoire sur les ouvriers de la même profession, d'appliquer exceptionnellement un *salaire inférieur au salaire normal* ».

Et comme sanction à cette loi, l'entrepreneur est puni d'une amende de 1 à 15 francs, en cas de récidive de 16 à 100 francs ; et en cas de violation réitérée seulement il y a l'exclusion possible des *futures* adjudications, soit pour une durée limitée, soit indéfiniment.

Telle est l'économie du projet Baudin, auquel s'est rallié le gouvernement.

Vaillant a montré, au contraire, la nécessité de fixer, par une loi, un maximum de *dix heures de travail*, après avoir rappelé que le conseil municipal de Paris avait cependant en 1888 établi la journée de neuf heures, approuvée par le ministère Floquet, et reconnue par M. Alphand et le préfet de la Seine comme ayant permis d'accomplir sans conflits les travaux de l'exposition de 1889 et ayant donné dans la suite les meilleurs résultats jusqu'au moment où en 1892 le Conseil d'Etat permit, pour un vice de procédure d'une adjudication, d'annuler les

clauses sur les conditions de travail inscrites dans les cahiers des charges.

Il demande aussi de voter la fixation d'un salaire minimum, déterminé annuellement par les autorités locales, après débat contradictoire entre les patrons et les ouvriers, mais *déterminé d'une façon certaine.*

Il oppose au rapport de M. Baudin qui s'était appuyé sur l'Angleterre, l'avance de ce pays où les conseils de comté, les autorités sanitaires et l'État ont adopté non seulement les salaires courants et la moyenne de la journée, mais un salaire minimum et une limite maxima de la journée. A côté du salaire syndical, il y a, en effet, un salaire minimum qui tend vers le premier, tandis que, dans le projet Baudin, le salaire normal tendrait à être avili par celui qui serait attribué aux travailleurs inférieurs. Bien mieux, la Chambre des communes anglaises a, le 6 mars 1893, voté la résolution suivante sans qu'il y ait eu une seule voix opposante : « que, dans l'opinion de la Chambre, personne, dans les établissements de la marine de Sa Majesté, ne devait être engagé à des salaires insuffisants pour une subsistance convenable, et que les conditions relatives à la durée du travail, aux salaires, à l'assurance contre les accidents, aux retraites de la vieillesse, etc., devaient être telles qu'elles fournissent un exemple aux patrons du pays entier. »

C'est donc un pas considérable fait par la Chambre des communes ; la Chambre anglaise ne demande plus seulement que, dans les contrats entre l'État et les ouvriers, on inscrive le taux courant des salaires, la moyenne courante de la journée, elle demande en outre que l'État traite ses ouvriers de telle façon que les conditions qui leur sont faites deviennent un modèle pour toutes les autres autorités du pays, et en même temps, et surtout, pour l'industrie privée.

Les ouvriers merveilleusement organisés de l'Angleterre ont pu ainsi faire entendre leur voix. En France, il y a le précédent du conseil municipal de Paris et les résolutions votées par d'autres conseils. Il faut une loi pour faire respecter les conditions du travail et prévenir ainsi bien des conflits.

Et l'amende du projet Baudin ne peut être une sanction suffisante. On doit aussi prévoir les cas où la déchéance de l'adjudicataire devra être prononcée.

Le discours de Vaillant (séance du 5 mai 1899) est la meilleure critique des faiblesses du rapport de M. Baudin, dont les conclusions adoptées sans l'amendement Vaillant laisseraient à l'arbitraire administratif le soin de fixer les conditions du travail, et ne donneraient aux ouvriers comme recours que les tribunaux, c'est à dire les mettraient dans l'impossibilité même de faire reconnaître les clauses acceptées.

Les assurances contre les accidents. — Nous signalons simplement aujourd'hui — notre collaborateur *Max Albert* devant y consacrer, dans notre prochain numéro, une étude spéciale — la très grande agitation créée en France par la classe patronale pour résister à la *Loi sur les accidents de travail* du 9 avril 1898, et qui sera mise en vigueur le 1er juin 1889. C'est là un des épisodes les plus vifs de la lutte des classes en France.

En Allemagne les résultats des assurances en 1897 ont été les suivants : on a assuré 17,957,000 personnes dont 6.043,000 attachées à l'industrie ; il y a eu 91,171 accidents indemnisés, dont 41,746 pour l'industrie. L'industrie donne par mille assurés : 0.70 morts, — 0.10 cas d'incapacité permanente totale, — 3.52 cas d'incapacités permanentes partielles, — 2.59 cas d'incapacités temporaires. Le risque de mort reste constant depuis 1886 ; — à l'origine on comptait comme incapacité permanente totale celle qui dépassait 6 mois et on avait une proportion énorme 0.44 ; — le risque d'incapacité permanente partielle reste constant depuis 1891 (3,5 et 3,6) c'est-à-dire depuis qu'on a fixé pratiquement le sens de ce risque ; — le risque d'incapacité temporaire (13 semaines) était à l'origine 0.57 seulement ; on explique assez mal cet accroissement, on suppose que les médecins sont plus larges dans l'appréciation de l'incapacité.

Le congrès des ouvriers agricoles et des petits cultivateurs hongrois. — Le congrès des ouvriers agricoles et des petits cultivateurs hongrois s'est réuni, pendant la semaine de

Pâques, à Budapest. Il devait se réunir à Noël, mais le gouvernement « libéral » hongrois l'avait interdit. On connaît d'ailleurs les mesures barbares qu'avait prises toujours le même gouvernement « libéral », afin de mettre fin à la grève des ouvriers agricoles, qui a eu lieu en 1897, à l'époque des récoltes.

Les confiscations, les arrestations, les expulsions, les renvois de grévistes sous escorte dans leurs communes d'origine, les dissolutions de groupes ouvriers, qui se répétaient presque tous les jours pendant cette période à jamais mémorable pour le mouvement socialiste et ouvrier en Hongrie, n'ont été que des banalités à côté des deux « mesures » qui, l'année dernière, ont couronné cette œuvre « libérale ». Ce sont : 1° l'organisation par le gouvernement, et à ses frais, d'une armée de réserve, d'une armée de *moutons noirs*, composée d'ouvriers slovaques, qui, réunie dans les domaines de l'État, n'attendait que le renouvellement de la grève, pour remplacer les grévistes ; 2° la loi sur les ouvriers agricoles du 1er mars 1898, dite « loi de l'esclavage », qui est en quelque sorte un retour au temps de servage.

Il est inutile d'ajouter que tout cela n'a pas le moins du monde diminué l'énergie des prolétaires agricoles; bien au contraire, ils sont plus que jamais décidés à combattre pour l'amélioration de leur sort et ils y arriveront, malgré les déclarations faites récemment à la Chambre par le ministre de l'agriculture Daranyi, qui promettait que cette année le gouvernement mobiliserait de nouveau son armée de réserve.

Au congrès de Budapest ont assisté 133 délégués envoyés par 92 localités. En outre, de 123 localités et communes, sont arrivées des lettres d'adhésion motivant l'impossibilité d'envoyer des représentants par suite des mauvaises récoltes de l'année dernière. Une bonne partie des délégués présents, envoyés quelquefois de localités extrêmement éloignées de la capitale, ont fait le voyage au congrès *à pied*.

La note générale au congrès était socialiste. La plupart des orateurs et surtout les petits cultivateurs insistaient d'une façon particulière sur le fait qu'ils ne sont pas des partageux,

qu'ils ne demandent pas que l'on *partage* le sol, mais qu'on le *socialise*, ainsi que les autres moyens de production.

Ce que différents délégués racontaient de la misère de la masse de la population agricole en Hongrie est d'autant plus navrant qu'à la misère matérielle s'ajoutent encore la brutalité et l'arbitraire des fonctionnaires chargés de l'application de la « loi de l'esclavage ». La baisse des salaires est surtout provoquée par l'application de plus en plus étendue des machines. D'autre part on profite de ce que les salaires sont payés en nature pour diminuer encore le taux du salaire en diminuant la qualité des moyens de subsistance alloués. Les délégués ont protesté surtout contre la fameuse « armée de réserve ».

En fait de résolutions, le congrès a voté : 1° au point de vue politique : revendication de suffrage universel direct, secret; liberté de la presse; liberté de réunion et d'association, et surtout suppression de la « loi de l'esclavage ». 2° au point de vue économique : suppression de « l'armée *officielle* de réserve »; abolition des abus de toute sorte dont sont victimes les ouvriers agricoles dans les contrats qu'ils passent pendant les récoltes; mesures destinées à leur permettre de conclure des contrats leur assurant la vie pendant toute l'année; création d'inspecteurs agricoles qui doivent être élus par les ouvriers, et munis d'attributions suffisantes.

La revision de la législation industrielle en Suisse. — Depuis plusieurs années déjà les ouvriers suisses réclament la revision de la législation industrielle de 1877. En vue de faire aboutir enfin ces justes réclamations les comités directeurs des principales organisations ouvrières du Parti démocrate-socialiste, de la société du Grütli et de l'Union des syndicats suisses viennent d'entreprendre une action commune. Ils ont notamment préparé et envoyé à tous les intéressés des questionnaires détaillés, qui, lorsqu'ils seront rentrés, dans le courant de l'année, serviront de base à un projet de loi que l'on soumettra sous forme de pétition à l'Assemblée fédérale. Il est du reste fort probable qu'étant donnée l'énergique agitation des organisations ouvrières, la question sera soulevée directement dans l'un des trois conseils qui com-

posent cette Assemblée, avant même que la dite pétition y soit parvenue.

Les principales revendications formulées par la classe ouvrière suisse sont : la journée maximum de 10 heures, la création d'inspecteurs femmes, le repos dominical à partir du samedi après-midi et l'extension de la législation ouvrière aux industries et exploitations qui n'y sont pas encore soumises.

Une réforme agraire en Danemark. — Le parlement danois a adopté une loi dont le but est de faciliter l'acquisition de petites parcelles de terre aux ouvriers agricoles. A cet effet le Trésor mettra à la disposition des intéressés, à titre de prêt, pendant cinq ans deux millions de couronnes (1) par an. Pour pouvoir contracter un emprunt, il faut avoir été pendant cinq ans ouvrier agricole, avoir dépassé l'âge de 25 ans et disposer d'une somme de 400 couronnes. Tout individu réalisant ces conditions peut obtenir du Trésor les 9/10 de la somme d'argent nécessaire à l'achat d'une propriété dont la valeur, bâtiments et mobilier compris, s'élève à 4,000 couronnes. En échange il aura à payer à l'État jusqu'à l'amortissement complet de la dette, c'est-à-dire pendant les 64 années qui suivront l'emprunt : 108 couronnes par an pendant les cinq premières années, 126 couronnes pendant les 45 ans qui suivront, et enfin 63 couronnes pendant les 14 dernières années.

Les associations ouvrières et le mouvement social. — Ceux de nos adversaires qui voyaient dans certaines formes de l'organisation ouvrière des instruments de conservation sociale reçoivent des faits de cruels démentis. C'est ainsi que l'évolution récente du Trade-Unionisme commence à inquiéter ceux qui prétendaient que les Unions professionnelles anglaises seraient toujours rebelles à la propagande socialiste. Nous trouvons la trace de ces inquiétudes dans une étude de M. A. Gigot sur l'évolution du Trade-Unionisme (*Réforme sociale*, mars 1899).

---

(1) La couronne vaut 1 fr. 389.

Jusqu'à ces dernières années, les Trade-Unions n'avaient su grouper que des ouvriers hautement qualifiés, pouvant payer des cotisations élevées et elles s'étaient peu à peu transformées en simples institutions de prévoyance. Mais depuis dix ans environ et en partie à la suite de la grande grève du dockers en 1889, des Unions nouvelles se sont formées pour grouper ces masses innombrables de journaliers, de manœuvres, d'ouvriers sans spécialité qu'on embrasse sous la désignation commune de *unskilled men*. Ces Unions n'exigent de leurs membres que de très faibles cotisations et elles sont avant tout des organisations de lutte et de combat. Peu à peu les nouvelles tendances ont gagné le monde syndical anglais et les vieilles Unions aristocratiques se sont ouvertes aux ouvriers non qualifiés. On comprend facilement que le nouvel unionisme, en développant le sentiment de la solidarité de toutes les sections de salariés, ait favorisé le mouvement socialiste, qui tend à élever la conscience de classe au-dessus du particularisme professionnel.

Dans le même numéro de la *Réforme sociale,* M. J.-M. Langeron s'inquiète des nouvelles tendances des sociétés coopératives : « Il est probable, dit-il, que des sociétés composées d'ouvriers appartenant à la même industrie, ayant les mêmes intérêts, consentiraient volontiers à faire le sacrifice de leurs réserves pour soutenir une grève, obtenir une augmentation de salaire... Il en serait peut-être autrement si les sociétés coopératives étaient composées d'éléments très peu homogènes, si les divers membres n'avaient pas le même intérêt, si une partie n'avait rien à gagner dans la grève entreprise par l'autre partie... Et encore, avec le développement de la solidarité, ne voit-on pas des corps de métiers bien différents se soutenir dans leurs luttes respectives ? » Ces réflexions amères de M. Langeron sont faites pour nous réjouir et nous croyons avec lui « qu'on a quelque raison de prétendre que toute association composée uniquement d'ouvriers devient, par la force des choses, sauf à y mettre le temps, un instrument de guerre, un foyer de socialisme. »

J. RIVIÈRE

REVUE CRITIQUE

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES (1)

Le comte de Chambrun ouvrit un concours en 1896 sur la question de la participation aux bénéfices ; quatre mémoires furent couronnés par le jury institué au Musée Social. Ces mémoires renferment beaucoup de faits; celui de M. Bureau contient une critique très remarquable de la participation; il est possible, je crois, de tirer de ces travaux quelques conclusions générales intéressantes.

La participation aux bénéfices a été instituée, comme on le sait, par un entrepreneur de peinture nommé Leclaire, en 1842; deux ans après, quelques pauvres ouvriers se réunissaient à Rochdale pour monter un magasin coopératif; — malgré la propagande la plus énergique et la réclame la plus retentissante, l'exemple de Leclaire n'a guère été suivi; les plus optimistes évaluent à 400 le nombre des maisons qui pratiquent la participation; on sait ce que sont devenues les coopératives ! Ce simple rapprochement suffirait pour nous avertir que la participation n'est probablement pas destinée à un très grand avenir.

Il est fort difficile de réunir des renseignements parfaitement exacts sur les résultats obtenus, parce que les partici-

(1) *La participation aux bénéfices*, par E. Waxweiler, vol. in-8 de 320 pages. — *Id.* par M. Vanlær, vol. in-8 de 310 pages. — *L'association de l'ouvrier aux profits du patron et la participation aux bénéfices*, par P. Bureau, vol. in-8 de 322 pages. — *Le métayage et la participation aux bénéfices*, par R. Merlin, vol. in-8 de XVI-578 pages. A. Rousseau, éditeur, à Paris, 1898. Bibliothèque du Musée Social.

pationnistes sont, très souvent, dominés par des théories préconçues; ils croient que les débuts d'une ère nouvelle sont nécessairement difficiles et ils expliquent les insuccès par l'insuffisance de l'éducation de leurs ouvriers.

Les règles adoptées sont prodigieusement variables : ce qui est bon à un endroit ne réussit pas ailleurs ; — souvent le changement de patron amène la suppression d'un système que le prédécesseur avait trouvé excellent ; — un grand distillateur de Delft, M. Van Marken, après avoir proclamé les merveilles réalisées, avouait, peu d'années après, que la participation avait peu d'efficacité. Dans la plupart des cas la répartition est si faible qu'elle ne peut pas avoir une bien grande influence ; dans une enquête faite en 1893 en Angleterre, M. Schloss avait trouvé que, sur 83 établissements étudiés, 31 seulement allouaient 5 p. 100 des salaires annuels (ou davantage), que la moyenne du taux était de 4.4 p. 100. On cite des maisons où la participation donne 20 à 50 francs par an ; à l'imprimerie P. Dupont, où il y a 875 ouvriers, on a distribué durant l'année la plus favorable 7,175 francs !

Il résulte de toutes les constatations que le hasard joue un très grand rôle dans les appréciations que l'on donne sur la participation; certaines circonstances, difficiles à préciser, peuvent changer les rapports qui existent entre patrons et ouvriers; et on fait une théorie générale pour expliquer ces changements !

Beaucoup de maisons intéressent quelques employés aux ventes; plus souvent encore elles distribuent des gratifications de fin d'année qui varient suivant la marche des affaires; enfin les primes d'économie, d'assiduité, d'ancienneté sont fréquemment appliquées. La participation aux bénéfices tient de tous ces systèmes d'encouragements : elle a le même but, surexciter la vigilance et le zèle de l'employé; elle semble beaucoup plus simple, parce qu'on fait un bloc des bénéfices sans chercher quels sont les créateurs des bénéfices partiels et on répartit suivant une règle, ce qui enlève le caractère arbitraire de presque tous les gratifications. Il faut noter, cependant, qu'il y a beaucoup de maisons où l'on ne veut pas

faire connaître la règle de répartition, où l'ouvrier ignore le chiffre des bénéfices du patron ; parfois en Angleterre on tourne la difficulté en chargeant de la répartition un expert comptable, dont la discrétion est certaine ; mais il y a un grand nombre d'établissements où le patron refuse tout contrôle de ses comptes et entend qu'on s'en rapporte à lui. Dans ces cas, il n'y a pas, à vraiment parler, participation aux bénéfices, parce que le principe de la participation est d'ouvrir un droit à l'ouvrier et de fixer une règle, à laquelle le patron doit se soumettre.

Les partisans de la participation disent qu'ils ne cherchent pas à intensifier le travail, mais qu'ils veulent développer chez l'ouvrier l'idée de traiter les choses de la maison comme les siennes propres. Ils ont très bien montré que la *qualité* du travail importe encore plus que son *intensité;* que l'industrie moderne, là où elle est devenue très automatique, exige une surveillance très intelligente ; qu'avec peu de fatigue des travailleurs avisés peuvent dans la filature augmenter le rendement de 20 p. 100, dans le tissage de 40 p. 100.

L'expérience semble avoir prouvé que primes, gratifications et participations ne sont vraiment efficaces que si l'on peut les porter au moins à 10 p. 100 du salaire. Cela conduit à ne pas les distribuer proportionnellement aux salaires ou même à les réserver à une partie du personnel, de manière à ce que, dans chaque groupe, il y ait un ouvrier très intéressé à entraîner l'équipe ; il paraît bien certain que Leclaire a dû son succès à la surveillance que les hommes du noyau exerçaient sur leurs camarades. Parfois les anciens sont seuls à participer et ils forment de la moitié au tiers du personnel ; d'autrefois on calcule la répartition comme s'ils touchaient une fois et demie ou deux fois leur salaire réel ; ou bien encore on ajoute des suppléments pour l'assiduité ; chez un participationniste allemand très zélé, M. Freese, de Berlin, 6 employés et 2 premiers ouvriers reçoivent autant que les 80 autres travailleurs. Quand on descend à la pratique, la simplicité apparente de la solution participationniste disparaît donc et il arrive, assez souvent, qu'on retourne indirectement vers le

système des primes, en cherchant à séparer les diverses divisions de l'usine et à faire ressortir les bénéfices par atelier.

Une très grosse difficulté réside dans la manière de calculer le bénéfice; « faut-il porter aux frais généraux un intérêt fixe pour le capital et un traitement fixe pour le patron? » Si on opère ainsi, la participation peut devenir fictive; le facteur de pianos Bord abandonnait à ses ouvriers tous ses bénéfices et ceux-ci se mirent en grève pour faire supprimer ce système.

Généralement les apôtres de la participation ne sont pas partisans de distribuer les parts en argent aux ouvriers; en France on met de côté, très souvent, la moitié ou même les deux tiers de la part : l'ayant-droit en jouira seulement au bout d'un certain nombre d'années. De Courcy voulait qu'on retînt la totalité; il avait pour but d'empêcher les agents des compagnies d'assurances de passer au service de compagnies concurrentes; et pour les retenir il frappait de confiscation le pécule des agents renvoyés ou démissionnaires. On tend à abandonner la clause de déchéance; cependant beaucoup de participationnistes pensent qu'il faut la maintenir et en faire bénéficier la caisse de secours de la maison.

Nous arrivons ainsi à reconnaître le but essentiel de la participation qui est d'*assurer la stabilité du personnel :* c'est justement parce que ce système tend à établir des rapports fixes entre le patron et l'ouvrier que l'administration en 1842 le considérait comme contraire aux principes de la législation révolutionnaire. L'ouvrier est lié par des combinaisons ingégénieuses et il devient, dans une certaine mesure, ce qu'étaient les anciens *colons* fixés au sol.

L'ouvrier participationniste, dont le salaire se trouve déterminé automatiquement par le règlement, est isolé de ses camarades et ne cherche plus à améliorer sa situation en faisant cause commune avec les hommes du même métier. Les chefs des trade-unions anglaises sont à cause de cela très défavorables à ce système. Les premiers grands essais de participation ont été faits par Briggs, de 1865 à 1874, pour empêcher des mineurs d'adhérer à leur syndicat; à Londres la *South*

metropolitan gas company applique la participation dans le même but.

Voilà donc deux raisons qui expliquent pourquoi la participation aux bénéfices a été si prônée par les hommes qui prétendent faire régner la *paix sociale*.

Beaucoup de personnes croient que ce système est destiné à remplacer le salariat, que c'est une *forme supérieure* de l'économie, et elles se donnent beaucoup de mal pour déterminer les vrais rapports qu'il faut établir entre le travail, le capital et le talent pour obtenir une juste répartition. On présente souvent la participation comme un acheminement vers la coopération, les ouvriers pouvant placer leurs parts en actions de la maison qui les occupe ; mais est-ce là de la coopération? Il ne semble pas, d'ailleurs, que cela soit autre chose qu'une exception et une exception n'est pas une forme nouvelle de l'économie.

C'est l'étude de la production sur une grande échelle qui pourrait seule nous apprendre si nous sommes en présence d'une forme supérieure de l'économie; or il se trouve que les très grands industriels ne paraissent pas attacher d'importance à la participation.

Il y a contre le préjugé participationniste un argument encore bien plus fort : les sociétés coopératives anglaises emploient beaucoup d'ouvriers et très rarement elles leur accordent la participation aux bénéfices : on a accumulé beaucoup de sophismes pour expliquer cette conduite, qui paraît tenir simplement à cette idée que les *ouvriers d'élite* anglais regardent la participation comme un procédé sans portée pratique dans la production.

La participation aux bénéfices ne semble pas être appelée à un grand avenir; c'est un moyen de simplifier le calcul des primes et d'exciter la vigilance de certains employés; c'est un procédé parfois avantageux; ce n'est pas un mode supérieur de production.

G. Sorel

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

La Question agraire et son rôle social, thèse d'agrégation présentée à la Faculté des sciences sociales de l'Université nouvelle de Bruxelles par MICHEL GRODETZKY (Ixelles-Bruxelles, Imprimerie Tilbury, 1899). — Dans cet intéressant et consciencieux travail, dont le matériel statistique est emprunté surtout à la Belgique, Michel Grodetsky développe des conclusions assez analognes à celles de Bernstein, dans ses récentes publications.

En attendant l'occasion prochaine de discuter la thèse d'agrégation de Michel Grodetsky, qu'il me soit permis de relever, dans sa brochure, quelques passages qui me visent personnellement ou qui concernent spécialement le parti ouvrier belge :

1° L'auteur conteste, tout d'abord, en s'appuyant sur les satistiques de la population, qu'à l'époque de la famine des Flandres, vers 1847, beaucoup de pauvres, venus du plat pays, affluèrent dans les villes, — à Gand, Ypres ou Audenarde, par exemple, — pour y bénéficier des secours de la bienfaisance publique.

Il nous suffira de renvoyer, sur ce point, notre contradicteur aux témoignages de Ducpétiaux et de tous ceux qui ont étudié, sur place, la tranformation capitaliste de l'industrie linière dans notre pays.

2° M. Michel Grodetzky invoque ensuite des statistiques, dont la plus récente est de 1881, pour soutenir que je me suis trompé en affirmant, dans ma conférence sur les *villes tentaculaires*, que l'augmentation de la population de Londres est due surtout à l'immigration des gens de la campagne.

Il trouvera la preuve de cette assertion dans le beau livre de M. Anderson Graham : *The rural exodus*, et dans un article de M. C.-H. Denyer : *Recent progress in the housing of the poor (Economic Journal*, Décembre 1897), qui débute en ces termes :

« L'accroissement de la population urbaine, et plus particulièrement de la population de Londres, est un des plus remarquables phénomènes de ce siècle. Il est dû principalement à l'influence de personnes nées à la campagne et, actuellement, on évalue à 50,000 le nombre des personnes qui viennent s'y établir annuellement ;

le dernier recensement indiquait que le quart de la population de Londres était né en dehors de ses limites. »

3° Enfin, M. Michel Grodetsky s'attache à montrer qu'il existe une contradiction flagrante entre tous mes écrits sur les avantages de la coopération agricole et cette phrase, extraite et isolée du contexte de ma conférence sur les *villes tentaculaires* : « Les populations des campagnes, aux cerveaux obscurs, aux conceptions étroites, aux horizons bornés, devront subir la discipline du capitalisme avant d'entrer dans la cité socialiste. »

C'est le cas de rappeler que deux ou trois lignes de l'écriture d'un homme suffisent à le faire pendre. Ainsi donc, parce que, dans une phrase très générale, je constate l'envahissement des campagnes par le capitalisme, le recul du faire-valoir direct, l'attraction des travailleurs vers les villes, M. Michel Grodetsky en conclut que je suis devenu, brusquement, un adversaire irréductible de la coopération agricole, qu'au moment où Kautsky lui attribue un rôle efficace, je change mon fusil d'épaule et lui dénie toute importance sociale.

Et notre auteur d'ajouter : « Un grand nombre de personnes attendent avec grand intérêt les résultats pratiques auxquels aboutira le changement d'opinion de M. Vandervelde. Cette opinion se reflétera-t-elle sur le programme du parti et dans quelle forme ? Se prononcera-t-il contre les coopératives agricoles par la raison que, n'étant pas de force à lutter contre les grandes exploitations capitalistes, elles sont des entreprises inutiles ? »

Que M. Grodetsky veuille se rassurer. Aujourd'hui comme hier, je considère que la coopération agricole peut jouer un rôle — dont l'avenir nous dira l'importance — dans l'évolution de l'agriculture. Aujourd'hui comme hier, le parti ouvrier belge est disposé à faire tout ce qui sera en son pouvoir, pour développer la coopération sous toutes ses formes, et si — contrairement à la réalité — j'avais, personnellement, des hésitations à cet égard, ce serait faire trop grand honneur à ces hésitations que de leur attribuer une influence quelconque sur la tactique du parti ouvrier.

J'ajoute, en terminant, que j'adhère, sans réserves, cette fois à une dernière critique, trop juste, hélas ! de M. Grodetzky : « Nous n'avons pas fait suffisamment d'expériences de la coopération agraire. La littérature ne s'occupait presque pas d'elle, surtout la littérature belge, qui n'est jamais au courant des publications les plus intéressantes de l'étranger. Quoique dans les rangs du parti ouvrier belge on compte un grand nombre d'économistes, le *Peuple* et l'*Avenir social*, avec une énergie difficile à comprendre, se taisent sur des centaines de travaux très intéressants et très importants, au point de vue de la science, qui paraissent dans la littérature allemande et anglaise. Tandis que dans la pauvre littérature bulgare a déjà paru la traduction de *Agrar-*

frage de Kautsky, dans la littérature belge il n'y avait, si je ne me trompe pas, pas une seule note sur cet ouvrage. »

Le reproche est mérité, et, peut-être, nos camarades français peuvent-ils en prendre leur part.

Ceux d'entre nous qui lisent les publications étrangères ont le devoir de combler cette lacune et, pour avoir trop souvent, jusqu'ici, manqué à ce devoir, nous ne pouvons que dire : *mea culpa.*

Emile Vandervelde

Annuaire du Parti Socialiste Révolutionnaire (broch. in-18 de 80 pages).—Nos amis Louis Dubreuilh et A. Chaboseau viennent de faire paraître cet annuaire pour 1898-99 et il serait à souhaiter que chaque fraction du parti socialiste français publiât sur son organisation, ses forces et ses tendances, un travail semblable.

Le *Parti Socialiste Révolutionnaire*, connu jusqu'en juillet dernier sous le nom de *Comité Révolutionnaire Central*, comprend, comme on le sait, les socialistes que l'on a longtemps désignés sous le nom de *blanquistes*. A vrai dire, la tactique aussi bien que la doctrine de l'organisation socialiste qui a comme principal représentant Edouard Vaillant, est fort éloignée aujourd'hui de l'ancien *révolutionnarisme* d'Auguste Blanqui. A côté du *Parti Socialiste Révolutionnaire* et se confondant presque avec lui, l'*Alliance Communiste Révolutionnaire* comprend les membres dissidents du *Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire.*

Le *Parti Socialiste Révolutionnaire* possède ses forces principales dans les quinzième, dix-huitième et vingtième arrondissements de Paris, dans la banlieue nord et sud de la Seine. En province il possède une fédération puissante : celle du centre s'étendant sur le Cher, l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et l'Indre.

A l'*Alliance Communiste Révolutionnaire* plus spécialement se rattachent les Fédérations de la Côte-d'Or et des Ardennes, le groupe du dixième arrondissement de Paris, jadis adhérents au *Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire.*

Aux dernières élections législatives, le *Parti Socialiste Révolutionnaire* et l'*Alliance Communiste* ont eu douze élus, et sur les voix obtenues par les divers candidats socialistes, ils en réclament 157,000. Notons, pour montrer combien sont, en somme, vagues et indécis les liens qui rattachent plus spécialement à telle ou telle organisation les groupements de province que les citoyens Quilici et Stroobant, indiqués comme candidats du *Parti Socialiste Révolutionnaire*, sont également réclamés par le *Parti Ouvrier français* et que le citoyen Dufour, à l'heure actuelle membre du Conseil national du *Parti Ouvrier français*, est également plus ou moins l'élu de groupes qui adhèrent au *Parti Socialiste Révolutionnaire.*

L'Annuaire contient des comptes rendus intéressants des divers

congrès régionaux du *Parti Socialiste Révolutionnaire* à Clermont-Ferrand, Bourges et Tours, et du congrès de la Fédération des Conseillers municipaux socialistes à laquelle n'a pas voulu adhérer jusqu'ici le *Parti Ouvrier Français*.

Signalons que le *Parti Socialiste Révolutionnaire*, contrairement à d'autres organisations socialistes, ne tient pas de grands congrès nationaux annuels. *Jean Longuet*

LES REVUES

Die Neue Zeit (Avril 1899). — Dans un de ses articles sur «Engels et le système des milices », Schippel a soulevé, entre autres questions, celle du rôle économique des milices. D'après Schippel, le militarisme diminue, à l'époque actuelle, l'oppression économique des peuples et réduit la demande sur le marché des marchandises et du travail. Bernstein discute cette question dans un article sur *l'armée régulière et la surproduction*. Déjà, dans le *Social Democrat*, de Zurich, un marxiste, Joseph Dietzgen, avait écrit cette phrase que cite Bernstein : « Il faut bien préciser que le militarisme n'a une influence salutaire sur l'état économique de la société que tout autant que les capitalistes tiennent dans leurs mains le régiment..... » Bien que Dietzgen ne soit pas complètement du même avis que Schippel, ils répètent pourtant tous les deux cette vieille erreur de Ricardo, écrivant dans ses « Principes » que la guerre donne du travail aux ouvriers par cela même qu'il faut entretenir de grandes marines et armées.

Pour Bernstein, cet avantage n'existe pas. Car, « débarrassés de la concurrence de ceux d'entre eux qui sont devenus soldats, les ouvriers doivent d'autant plus produire. De deux choses l'une : ou bien la même quantité de moyens d'existence doit être distribuée à une plus grande quantité d'hommes, et alors la part de chacun sera plus petite ; ou bien, si la part de chacun ne diminue pas, chaque producteur doit produire davantage. La productivité du travail ne changeant pas, la hausse des salaires n'améliorerait pas la situation matérielle des ouvriers ; la productivité du travail augmentant, la part en produits multipliés restera relativement la même. » *Gabriel Sombart*

The Nineteenth Century (mai). — En un article virulent M. Sydney Low dénonce l'hypocrisie de la conférence de La Haye. Il pense qu'elle pourra faire juste autant pour la paix que l'Armée du Salut.

Il semble que ce soit là quelque chose de bien évident surtout pour des socialistes. Il ne doit cependant pas en être ainsi puisque nous avons vu M. Adrien Veber, vice-président *socialiste* du Conseil

Municipal, il y a quinze jours à l'Hôtel de Ville, porter un toast à l'œuvre de la conférence de La Haye en présence du bureaucrate préposé par le tsar aux fonctions de maire de Saint-Pétersbourg.

Nous voudrions surtout retenir le réquisitoire complet que M. Low dresse contre le tsarisme russe.

Il dénonce les armements incessants faits par ce gouvernement au moment même où il parle de désarmer. Examinant le budget russe pour 1899, il signale des constructions importantes de chemins de fer en Asie. Il y voit aussi peu des entreprises pacifiques que dans la construction de nouvelles batteries à Portsmouth ou de forts sur le Rhin.

M. Low aperçoit chez les gouvernants russes un plan bien défini. Tandis que le tsar s'adresse à l'Europe dans une phraséologie humanitaire ses ministres organisent le pays d'après les principes les plus rétrogrades. L'unification de l'empire par l'écrasement systématique de tous les éléments hétérodoxes et la constitution d'un type unique de sujet slave adorateur du tsar, sans cesse se poursuit. L'expulsion des Juifs, les persécutions multiples et répétées contre les Polonais, les Arméniens, les Caucasiens, les protestants, les catholiques, enfin le coup d'Etat odieux accompli contre la Finlande en sont autant de preuves.

Le plus curieux ce sont les persécutions incessantes que l'on exerce contre les malheureux membres de cette secte antimilitariste que l'on appelle les *Dukhobortsi* et dont le prince Galitsin flétrit, dans une circulaire citée par M. Low, l'esprit « cosmopolite et antiguerrier ». Voilà qui n'est pas mal pour le ministre du tsar-pacifique !

Au sujet du coup d'Etat de la Finlande, M. Low s'étonne de ce que les Anglais, qui ont trouvé de si énergiques épithètes pour flétrir Abdul-Hamid, ne trouvent rien, pas un mot à dire pour stigmatiser les auteurs de cet attentat.

Dans le même numéro, signalons des chiffres intéressants de M. Cross sur le commerce anglais en 1898. *Jean Longuet*

L'Alcool (avril). — Cette revue mensuelle, organe des sociétés antialcooliques, publiée par le Dr Legrain, contient un intéressant mémoire du général Galliéni sur l'emploi de l'eau comme boisson aux colonies. Le général raconte que jusqu'en 1887, il avait cru, comme tous les officiers, que l'usage des bons alcools était nécessaire dans les pays chauds. A la suite d'une campagne très dure au Soudan, il se mit au régime de l'eau. Il croit qu'il y a une tendance assez marquée à remplacer aujourd'hui le vin par le thé léger aux repas dans les colonies; d'après lui la moitié des maladies coloniales proviendrait de l'usage des boissons alcooliques. — A Madagascar l'ivrognerie est très répandue ; on a pu observer que des villages où l'alcoolisme n'a pas pénétré, mais qui sont

presque complètement syphilisés, présentent plus de fécondité que ceux, de même race, où l'on boit beaucoup.

Musée social (avril). — M. de Carbonnel fait connaître les résultats de ses recherches sur la situation des ouvriers des chemins de fer aux Etats-Unis : leur organisation professionnelle est très singulière : les mécaniciens, les chauffeurs, les serre-freins, les conducteurs, les télégraphistes, sont groupés en sociétés distinctes; chacune d'elles est formée de loges où subsistent des cérémonies d'initiation; à la tête est un grand-maître. On a vainement essayé de fédérer les cinq sociétés; le groupe des aiguilleurs a été formé, mais il n'existe plus. On a créé des fédérations par compagnie; les grèves doivent être autorisées par les deux tiers des hommes employés dans chaque profession; il y a quelques années les conducteurs ont ainsi fait échouer un projet de grève adopté par les mécaniciens, chauffeurs et serre-freins de Géorgie. Aux syndicats sont annexées des caisses d'assurances, que complètent des caisses patronales de secours pour accidents et maladies.

Les compagnies sont très puissantes : le *Philadelphia and Reading* interdit à ses employés de se syndiquer, le *Pensylvania railroad* n'accepte que des rapports officieux avec les chefs des syndicats; mais en général les compagnies ne se montrent pas hostiles parce que les grands chefs sont très prudents.

Il s'est formé en 1893 une union ouverte à tous les travailleurs des chemins de fer; elle arriva à réunir 150,000 adhérents; mais en 1894 la grève Pullman amena une très grande grève; Debs le chef de l'*American railway union*, fut mis en prison et son œuvre fut presque détruite.

L'auteur donne quelques exemples de grandes grèves : les juges américains interviennent comme faisaient nos Parlements avant 1789, pour défendre certains actes qui leur paraissent contraires au bon ordre ou même à ce qu'ils jugent être l'intérêt public : une grève de chemins de fer quelque peu considérable paraît devoir être très difficile. *G. Sorel*

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGUET

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont — 634

LE DÉSARMEMENT

Le premier mouvement que provoque un général d'artillerie, le général Gonse, déclarant en 1898 qu'il ne connaît pas un traître mot de la qualité du 120 court ni du jeu du frein hydropneumatique, est un sursaut d'étonnement. Mais quand un autre général, le général de Pellieux, ancien chef d'état major d'un corps d'armée, vient à la rescousse, pour faire la même affirmation, on sent ses bras retomber dans un mouvement de stupéfaction. Après Agésilas, hélas ! Mais après Attila, holà !

Holà, vous diriez-vous, ils mentent ! Eh bien, non, je vous assure, ils ne mentent pas, vous vous trompez. Ils ne feignent pas l'ignorance ; leur ignorance est de la plus entière bonne foi.

Ceux qui, par profession, spécialistes de la presse ou rapporteurs dans les assemblées délibérantes, se tiennent au courant des publications militaires, n'auront aucun doute à ce sujet. Tous savent qu'après une période de travail du plus grand intérêt et pendant laquelle parurent des œuvres tout à fait remarquables, la littérature militaire n'a plus rien produit d'intéressant. Et c'est à des publications étrangères que doivent s'adresser maintenant ceux qui tiennent à être renseignés.

On ne travaille plus dans l'armée.

On pourrait ne pas se résoudre à croire sur un tel sujet

aux affirmations d'un socialiste? Eh bien, je vais apporter le témoignage d'un militaire professionnel.

Savourez l'aveu sous la fallacieuse promesse d'une renaissance des études historiques au ministère de la guerre! Il émane de M. Charles Malo, pseudonyme du feuilletonniste bien connu du *Journal des Débats* : « On ne voyait rôder, autour des cartons pleins de papiers jaunis, que quelques rares chercheurs civils et militaires. autorisés, par faveur toute spéciale, à y jeter un coup d'œil ; car le ministère qui n'y touchait lui-même, n'entendait pas qu'on y touchât, et, vraiment, il n'y avait qu'au soin jaloux avec lequel il écartait les gens de ces précieux dépôts que l'on pouvait se douter qu'il en appréciait l'importance. »

« Pendant ce temps, tout autour de nous, les grands états majors travaillaient et produisaient sans relâche... etc. »

Mais du moins cette paresse littéraire était compensée — on le croyait du moins — par une suractivité de travail technique.

Eh bien non, et dès 1897, M. le général Gonse veut bien nous édifier : « La guerre, en ce moment, dépose-t-il, serait désastreuse, car les cadres de mobilisation sont en voie de réfection, les anciens ne fonctionnent plus, les nouveaux ne sont pas prêts ; l'artillerie n'est pas en état..., etc. »

Voici l'état actuel d'une grande armée professionnelle permanente, à l'organisation de laquelle il est défendu d'apporter la moindre réforme, dans la crainte de compromettre le grand œuvre de la défense nationale.

Que pourrait-on dire de plus dans une critique même malveillante d'une armée organisée sur le principe des milices nationales ?

Cette dernière critique a été tentée par un écrivain mili-

taire qui passe aux yeux des siens, — dans le pays des aveugles les borgnes sont rois, — comme une capacité remarquable. Je veux parler de M. le général Lewal. Eh bien, que l'on ait la curiosité de lire ce petit travail dans le *Journal des sciences militaires* où il fut publié, et, je vous le jure, on demeurera confondu ! A quels auteurs faut-il donc s'adresser pour l'étude des sujets militaires ? Eh bien, à des civils, à Chuquet, à Houssaye..., etc. Seraient-ils moins remarquables ces auteurs civils, si l'armée de leur pays était une armée milicienne ?

Une armée de profession ne travaille avec suite que lorsqu'elle exerce sa profession, c'est-à-dire pendant les temps des grandes guerres. Les uns, obéissant à leur tempérament, s'instruisent sur le champ de bataille ; les autres racontent les événements dont ils furent les auteurs ou les témoins. Mais un soldat de métier en temps de paix s'instruit à la façon d'un chimiste qui ne mettrait pas les pieds dans un laboratoire. Alors tout effort est consacré à l'avancement et nous savons assez, par l'enseignement des événements récents, par quels procédés on se pousse aux plus hauts grades. Hors l'instruction matérielle par la pratique du métier, quand on est limité aux ressources de l'observation des faits écoulés, les choses de l'armée comme celles de l'industrie ou du commerce, ressortissent à d'autres professionnels que les militaires, aux savants.

Revenons à la question que nous avons le dessein d'aborder ici, à l'étude des milices. Nous avons seulement deux catégories de documents : les enseignements de l'histoire ; l'observation attentive des milices contemporaines dans les nations qui s'y fient. C'est un fécond champ d'examen et dont un savant pourrait tirer un magnifique parti et faire sortir un livre tout à fait de premier ordre. Nos lecteurs devront se contenter, hélas !

de quelques remarques que je m'efforcerai de rendre intéressantes.

D'abord une vérité d'observation, et personne, je crois, n'ira protester là contre :

Dans le grand duel historique entre la Révolution française et l'Europe coalisée contre elle, qui fut le vainqueur ? Dans toute la période républicaine, vers la fin de cette période surtout, la France. Vers la fin de la période impériale, qui l'emporta ? l'étranger.

Voilà un fait brutal qui n'est pas contestable.

Après quelques insuccès du début, quelle armée française nous conduisit de Valmy à la défaite de l'Europe ? On sait bien que ce n'était pas l'armée permanente de la monarchie.

« Etaient-ce, se demande Yung, les débris de l'ancienne armée qui nous avaient permis de faire face à l'ennemi ? Voyons. A la fin de l'année 1791, il ne restait pas cent mille hommes de l'organisation précédente. D'ailleurs, sur ce nombre, combien se trouvaient présents au feu, au début de la campagne ? Les régiments étant à deux bataillons, un seul avait été envoyé à la frontière. C'était déjà la moitié de l'effectif à éliminer ; qu'on retranche également les non-valeurs, c'est-à-dire ceux maintenus dans les positions sédentaires, et ils étaient nombreux, et l'on est en droit d'affirmer qu'à l'heure de la déclaration de guerre, il n'y avait pas quarante mille hommes de vieilles troupes en face de l'ennemi, de Dunkerque à Nice. Les cadres avaient fait comme les hommes. Ils avaient disparu.

... « En un mot, de 1791 à juillet 1793, cinq cent quatre-vingt-treize généraux — le chiffre est officiel — avaient été remplacés. Dans les régiments, les mêmes mouvements s'étaient produits. Prenons un exemple : le deuxième régiment d'artillerie, celui où Bonaparte a

été chef de bataillon ; des quatre-vingts officiers qui s'y trouvaient en janvier 1792, il n'en restait plus que quatorze en 1793. Dans le régiment de La Fère, le même fait se présente. L'armée nouvelle avait donc absorbé l'armée ancienne et, dans les sept cent mille présents de juin 1894, il eût été malaisé de retrouver beaucoup de soldats ayant appartenu aux régiments du roi. »

Que l'armée française ne fût pas composée de milices nationales, de soldats instruits dès l'école, dans les bataillons d'adultes, par des exercices militaires régionaux, bien encadrés, nous voulons bien ; mais qui fera considérer comme des militaires professionnels les volontaires, les réquisitionnés, les hommes de la levée en masse ? Eussent-ils été plus mauvais soldats, ces citoyens, s'ils avaient reçu préalablement, comme dans les milices suisses, une instruction militaire régionale en temps de paix ?

A qui trouvèrent-ils à parler ? Aux vieilles armées permanentes de toutes les monarchies européennes ! A des troupes qui comme la prussienne faisaient l'admiration de tous les écrivains spéciaux !

Et plus tard, lorsque soldats de métier, guidés par des généraux qui avaient fait toutes les campagnes de l'épopée impériale, commandés par le plus grand génie militaire peut-être de l'histoire, par Napoléon, par qui furent-ils par deux fois ramenés sous Paris, leurs aigles déplumées, sinon par des patriotes étrangers dont les levées ressemblent par plus d'un point à celles de la Révolution française ?

Nous voudrions ne pas manquer de place et pouvoir montrer ici ces bataillons de volontaires, instruits au jour le jour devant l'ennemi, ces réquisitionnaires, ces soldats de l'*amalgame* où un bataillon de l'armée active était fondu dans deux bataillons de volontaires de tous

poils. de bon poil, ces fameuses *demi-brigades* dont les travaux font oublier la *phalange* antique et la *légion romaine*. Mais nous sommes obligé, ici, de parler de tout, en peu de lignes !

Après cette leçon empruntée aux guerres relativement anciennes, citons une leçon de date contemporaine.

Nul n'aura l'injustice de nier, j'y compte, la valeur professionnelle de l'infanterie espagnole ? Je l'ai vue, de mes yeux vue, cette infanterie à l'œuvre dans la guerre civile contre les carlistes. Avec quelle impatience, la guerre déclarée, ai-je attendu le choc avec les troupes américaines, dans un pays dont ses chefs connaissaient la topographie, sous un climat meurtrier auquel elle avait eu le temps de se faire ; avec quelle attention ai-je suivi dans le moindre détail les premières rencontres ! Qui l'emporta ? L'armée permanente des États-Unis ? Pas livrée à elle-même en tous cas ; et chacun sait que des levées de volontaires *pour la durée de la guerre* furent ordonnées, et que si l'amalgame de l'active et des volontaires ne fut pas aussi complet que dans les demi-brigades de l'armée révolutionnaire française, le succès fut obtenu de concert.

Et j'insiste sur ce point important que les armées professionnelles de l'Europe coalisée contre la Révolution, pas davantage l'armée de métier de la monarchie espagnole, n'ont trouvé devant elles des levées instruites en temps de paix, comme sont les milices helvétiques actuelles, mais uniquement des volontaires s'aguerrissant et s'intruisant à même des combats quotidiens. Tout ce que l'on peut dire, par esprit de justice, est que l'outillage militaire, l'artillerie en 1791 et toutes les armes dans la campagne de Cuba, était de qualité supérieure du côté des levées de volontaires.

Il me reste une troisième preuve à fournir. J'ai cité

deux exemples empruntés à l'histoire. Je dois dire maintenant les enseignements que comporte l'examen de faits contemporains.

Nous avons sous les yeux l'exemple d'un petit pays, d'une modeste république, de la Suisse, entourée de toute la ménagerie des animaux héraldiques ; elle n'a pas d'armée permanente ; elle s'en tient à ses troupes de milices.

Quel jugement portent sur cette armée citoyenne, non pas des esprits prévenus, mais les soldats de métier naturellement disposés à en exagérer la critique ?

L'*outillage*. L'armée suisse adopta la première (dès 1859) le fusil de moyen calibre, et dès 1868 le fusil à répétition, alors que dans l'armée française les seuls équipages de la flotte furent munis d'une arme analogue (1878), du fusil Kropatchek.

La *mobilisation*. Un fait de grande importance, disait en 1894 le capitaine d'état major autrichien Von Mannsan, est qu'en Suisse on mobilise chaque année le quart des troupes de campagne, — toutes les unités de combat, ainsi que les services auxiliaires et les trains, étant mises sur pied de guerre à chaque rassemblement de troupes.

Les *manœuvres*. L'attaché militaire anglais écrivait : « Aucune autre armée ne serait en état de réaliser à un tel degré, dans les manœuvres, une image fidèle de la guerre. »

Sur l'*ensemble*, le général Brunet disait en 1896 : « Il n'est pas d'institutions militaires qui excitent davantage d'abord la surprise, puis l'attention, enfin le respect de tous ceux qui les étudient et croient les bien connaître. »

La loi de 1889 a posé la première pierre d'attente pour l'organisation en France d'une véritable armée nationale, parce que basée sur l'instruction militaire com-

plète de tous les citoyens en temps de paix. L'article 85 de cette loi prescrit en effet la réalisation, par une autre loi spéciale, d'un engagement pris par le Parlement tendant à déterminer : 1° les mesures à prendre pour rendre uniforme, dans tous les lycées et établissements d'enseignement, l'application de la loi du 27 janvier 1880 imposant l'obligation des exercices ; 2° l'organisation de l'instruction militaire pour les jeunes gens de dix-sept à vingt ans et le mode de désignation des instructeurs.

La loyale exécution de l'article 85 rendrait promptement sans objet les périodes d'instruction dites des vingt-huit et des treize jours ; elle permettrait la réduction progressive de la durée du service militaire. C'est ainsi que l'évolution naturelle de cette idée : l'obligation du service militaire pour tous, conduit nécessairement à l'organisation de la nation, instruite et armée en dehors de la caserne. Mais cela, alors, c'est la négation de l'esprit militariste et la formation des milices nationales.

Nous avons cru devoir soulever ce débat à l'occasion du congrès sur le désarmement. Mais le congrès de La Haye reconnaîtra qu'il fait fausse route. Pour assurer la paix du monde, il est nécessaire de substituer les milices aux armées permanentes, les troupes défensives aux armées conquérantes. Les économies doivent porter d'abord sur les dépenses du personnel maintenu sous les drapeaux, et non sur des questions d'armes et d'outillage.

Paul Brousse

Les Dernières Élections Législatives

EN ESPAGNE

Le chef ambitieux du gouvernement actuel, voulant frapper l'opinion et justifier son arrivée au pouvoir, a beaucoup parlé, au nom de l'opposition, de la nécessité de corriger l'administration publique, de contrôler le suffrage universel, d'entreprendre des réformes pour développer la richesse, et faire face aux énormes charges économiques dont le pays est accablé depuis les guerres désastreuses qu'il vient de soutenir. S'il est parvenu à diriger l'État, c'est moins grâce à cette campagne — la plupart des électeurs n'y croyaient pas — que par son alliance avec le général Polavieja, très favorable au parti clérical et par suite à la reine régente : aussi s'est-il empressé d'oublier les principes qu'il avait défendus. Il y a autant d'immoralité et de désordre dans l'administration actuelle que sous les gouvernements précédents ; il ne songe, en fait de réformes, qu'à celles qui ont un caractère réactionnaire ; on parlait de faire du suffrage universel une réalité, les dernières élections ont prouvé qu'il y a un homme de plus pour le corrompre.

Soucieux de procurer au gouvernement une majorité nombreuse qui lui permette de rester au pouvoir une paire d'années, préoccupé de ménager les libéraux monarchistes, pour que leur opposition ne soit pas trop

violente, Silvela a fait les élections les plus scandaleuses que l'on ait vues en Espagne.

A Madrid, les bureaux ont commis de telles irrégularités qu'on a proclamé un résultat de 50,000 voix, quand il y avait à peine 30,000 électeurs ; les candidats libéraux monarchistes, qui n'avaient obtenu qu'un nombre insignifiant de suffrages, ont été élus par plus de 11,000 voix. Ces trois sièges usurpés par les libéraux devaient revenir à deux républicains et à un socialiste. — A Bilbao, les choses allèrent plus loin : le candidat bourgeois avait soudoyé, pour acheter les voix, plus de 1,000 agents armés de poignards, de revolvers et de bâtons : au mépris de la légalité, ils étaient aidés dans ce rôle infâme par toutes les autorités. C'est ce qui explique que les socialistes de Bilbao, disposés, dans la mesure de leurs moyens, à faire respecter le suffrage, aient employé la force contre de tels agents. L'ardeur de nos partisans, leur enthousiasme pour les idées que nous défendons leur assura l'avantage dans la lutte; dix à peine furent blessés ou contusionnés; leurs adversaires eurent plus de soixante blessés. — A Saragosse presque tous les candidats bourgeois ont acheté leur succès. Il y en eut un pour payer les voix jusqu'à 250 francs. — A Tortosa. à la suite des manifestations et des bagarres, il y a eu mort d'homme; dans beaucoup d'autres circonscriptions on a vu les actes les plus scandaleux. On compte les districts où l'on a procédé avec quelque bonne foi.

Malgré tout, le parti socialiste a gagné un certain nombre de voix, depuis les dernières élections législatives. Ce sont nos partisans qui, dansla lutte, ont montré le plus d'énergie et d'enthousiasme; ce sont eux qui ont travaillé le plus courageusement et le plus résolument à empêcher la corruption. La presse bourgeoise elle-même l'a reconnu. Sans la conduite scandaleuse des autorités et des capi-

talistes, notre parti aurait envoyé au Parlement trois représentants : un pour Madrid, un pour Bilbao, un pour Saragosse. Nous pouvons donc déclarer, et à juste titre, qu'on a volé trois sièges aux socialistes. Étant donné que notre parti doit continuer à suivre la même tactique dans la lutte électorale et chaque fois avec plus de fermeté, — que d'autre part les progrès qu'il réalise commencent à compter, on peut affirmer que, dans quelques années, ce n'est pas un ou deux députés qu'il enverra au Parlement, mais bien six ou huit.

La Chambre des députés comprend aujourd'hui, outre les partisans du ministère dont le nombre passe 260, environ 80 monarchistes libéraux embrigadés par Sagasta, 20 libéraux indépendants, 14 ou 16 républicains, quelques carlistes et 2 ou 3 conservateurs indépendants. Les républicains sont divisés en trois groupes : partisans de la fusion, indépendants, fédéralistes.

Sagasta, comprenant que Silvela ne doit pas rester longtemps au pouvoir, voyant d'autre part les républicains divisés, évite d'accentuer son opposition au gouvernement et de prendre une attitude hostile à la monarchie. Certainement c'est ce qu'il aurait fait, s'il avait cru que le gouvernement devait durer ou s'il y avait eu un parti républicain assez puissant pour servir d'allié.

Dans ces conditions, les républicains ne peuvent rien faire, ou presque rien, pour leurs idées. Castelar déclarait récemment qu'il reviendrait à la vie active pour combattre la réaction représentée par le gouvernement actuel. Cette attitude devait surtout lui être inspirée par la vanité; mais de plus il n'avait ni l'énergie ni le talent nécessaires pour constituer à l'heure actuelle un parti républicain fort et influent. Nous continuons donc d'être gouvernés par les monarchistes, qui ne tirent aucun enseignement des leçons du passé, et nous ne voyons

pas surgir à l'horizon de parti progressiste, qui puisse conduire le peuple dans la voie qu'ont choisie les nations plus avancées.

Chez nous, le seul parti qui progresse, le seul qui sans arrêt gagne du terrain, c'est le parti socialiste. Son influence parmi les groupes républicains radicaux se fait de jour en jour plus sensible. Ce qui le prouve, c'est qu'aux élections de Madrid les fédéralistes ont présenté d'un commun accord, à côté d'un chef politique comme Pi y Margall et de Nicolas Estévanez, qui fut ministre de la guerre sous la République, les deux candidats socialistes. Inutile de dire que notre parti est aujourd'hui le défenseur le plus ardent des libertés politiques, et le plus disposé à combattre toute tentative réactionnaire.

Pablo Iglesias

L'Influence des Villes sur les Campagnes [1]

(Fin)

II

LE LIMBOURG

Le Limbourg belge se divise en deux zones culturales : l'une est représentée par le sol sablonneux de la Campine, qui couvre les deux tiers du territoire de la province; l'autre, limitée au nord par la vallée du Démer, est formée par le limon hesbayen.

Dans les terres fortes de la zone hesbayenne — caractérisée par les vastes pâturages du Démer et de ses affluents, les cultures betteravières du canton de Saint-Trond, les vergers des environs de Looz, principal siège de la production fruitière en Belgique, et la production de l'épeautre, pour la fabrication des tresses de paille, dans la vallée du Geer — les communaux ont à peu près entièrement disparu : il n'y a guère de bois et pour ainsi dire pas de terres incultes; la propriété capitaliste l'emporte de beaucoup sur le faire valoir direct.

(1) Voir le numéro 9.

Dans la zone sablonneuse, au contraire, nous retrouvons, presque intacts, les caractères que Delacroix assignait jadis à toute la Campine : « d'un côté, de vastes étendues de bruyères possédées en commun ; de l'autre, des terres bien cultivées et placées en un nombre considérable de mains ». Les grosses cotes sont assez rares.

Il n'y a guère tendance à concentration foncière que dans les environs, plus ou moins immédiats, de Hasselt et de Maeseyck. Dans les cantons de Peer, de Brée et d'Achel — les cantons campiniens par excellence — la propriété paysanne, les communaux et les bois occupent encore plus des huit dixièmes de la superficie.

Néanmoins, comme ailleurs, la propriété capitaliste est en progrès.

§ 1. — LES PROGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ CAPITALISTE

Le Limbourg et le Luxembourg sont les deux provinces dans lesquelles la proportion des cotes foncières au nombre des habitants est la plus forte : en 1896, il y avait 35 cotes par 100 habitants dans le Limbourg, 46 dans le Luxembourg et 18 seulement, en moyenne, dans l'ensemble du pays ; mais, tandis que dans toutes les autres provinces (sauf la Flandre orientale), le nombre absolu des cotes foncières augmente chaque année, il n'en a pas été de même, de 1880 à 1890, pour la région des fagnes et des bruyères.

Bien que dans le Limbourg, et surtout dans le sud de la province, la population ait notablement augmenté pendant cette période décennale, le nombre des cotes foncières a fléchi — si l'on admet, bien entendu, que les

renseignements fournis par l'administration provinciale sont exacts.

Années	Nombres absolus des cotes foncières	Nombres par 100 habitants
—	—	—
1845	464.604	34
1850	476.093	35
1860	491.238	41
1870	507.859	42
1880	513.688	39
1890	511.226	36
1895	511.647	35
1896	511.967	35

En tous cas, il est certain que, depuis la crise agricole, l'accroissement des cotes foncières ne suit plus le mouvement ascensionnel de la population.

D'autre part, il résulte du tableau suivant, dont nous avons emprunté les chiffres aux recensements agricoles de 1880 et de 1895, que dans tous les cantons — sauf celui de Tongres — le faire valoir direct a considérablement décru dans ces dernières années.

CANTONS	1880					1895				
	Location		Faire valoir direct		Total	Location		Faire valoir direct		Total
	H.	P.C.	H.	P.C.	H.	H.	P.C.	H.	P.C.	H.
Achel	323	2,3	13.312	97,7	13.635	1.810	14,1	10.970	85,9	12.780
Bilsen	741	3,4	20.832	96,6	21.564	4.939	23,4	16.184	76,6	21.123
Peer	1.272	4.1	30.206	95,9	31.478	4.902	15,5	26.669	84,5	31.571
Brée	812	4,6	16.992	95,4	17.804	2.465	15,4	14.682	85,6	17.147
Mechelen	1.046	5,8	17.112	94,2	18.158	3.555	20,7	13.640	79,3	17.195
Maeseyck	3.043	19,7	12.462	80,3	15.505	5.265	33,9	10.287	66,1	15.552
Hasselt	3.648	28,6	9.117	71,4	12.765	6.108	45,3	6.836	54,7	12.495
Beeringen	6.453	29,5	15.426	70,5	21.879	8.104	38,7	12.536	61,3	20.461
Sichen-Sussen	3.172	51,4	3.000	48,6	6.172	3.363	55,3	2 711	44,7	6.075
Herck-la-Ville	7.529	53,8	6.463	46,2	13.992	8.207	56,9	6.208	43,1	14.415
Looz	9.949	58,2	7.161	41,8	17.110	10.305	60,6	6.694	39,4	17.000
Saint-Trond	10.001	61,4	6.309	38,6	16.340	11.714	69,1	5.241	30,9	16.956
Tongres	8.053	67,6	3.855	32,4	11.608	8.053	65,8	4.184	34,2	12.238
La province	56.042	25,7	162.238	74,3	218.280	78.795	36,7	136.218	63,3	215.014

Mais la régression de la propriété paysanne apparaît, bien plus frappante encore, si l'on tient compte seulement des cultures ordinaires.

En 1880, les propriétés boisées avaient une contenance globale de 39,236 hectares (17.9 p. 100 du territoire), et les terres incultes appartenant aux administrations publiques, 44,893 hectares (20.5 p. 100). Les cultures ordinaires en faire valoir direct occupaient donc 78,109 hectares (35.8 p. 100 du territoire), contre 56,042 hectares (35.8 p. 100 du territoire), contre 56,042 hectares en location (25.7 p. 100).

En 1895, les bois couvraient 42,390 hectares (19.7 p. 100); les terrains incultes, 41,481 hectares (19.4 p. 100). Restait donc, pour les cultures ordinaires en faire valoir direct 51,987 hectares (24.2 p. 100) contre 78,795 hectares en location (36.7 p. 100).

Ces progrès de la propriété capitaliste sont incontestablement en rapport avec le développement de l'industrie, notamment dans les localités du nord de la province — Neerpelt, Overpelt, etc. — qui se trouvent situées le long du canal de la Campine. Il en est de même dans les cantons du sud, qui subissent l'influence des bassins houillers, et dans la région betteravière des environs de Saint-Trond. M. Van Neuss le constatait déjà, dans une notice sur le Limbourg (1) publiée en 1880 : « La population agricole — disait-il — se transforme comme l'aspect du pays. Le petit paysan, qui trouve l'aisance dans des contrées moins favorisées, ne peut pas résister ici à l'envahissement de l'industrie; par la surélévation des fermages, les bonnes terres lui échappent; il vend sa

(1) Hasselt, Saint-Trond, Tongres. *Belgique illustrée*, II, XXIV, p. 445. Cf. Enquête agricole, publiée sous les auspices du Parti ouvrier belge. Monographie de Brusthem, arrondissement de Saint-Trond, 8e livraison. Bruxelles, rue des Sables, 35. 1899.

charrue et il devient journalier ou ouvrier dans la fabrique voisine. »

§ 2. — LA CONCENTRATION ET LE MORCELLEMENT DES COTES FONCIÈRES

L'étendue cadastrale de la province de Limbourg est de 241,230 hectares.

En 1845 — époque de l'achèvement du cadastre dans cette province — les cotes foncières de 100 hectares et plus avaient une contenance globale de 78,537 hectares, soit 32.6 p. 100 du territoire ; elles n'occupent plus, aujourd'hui, que 49,845 hectares soit, 20.7 p. 100.

Cette réduction considérable a surtout porté sur les cotes foncières se rapportant à des propriétés publiques ; mais, contrairement à ce qui s'est passé dans la province d'Anvers, les aliénations des communaux n'ont guère servi à constituer des grands domaines. « Dans cette zone, écrivait M. de Favereau, en 1878, c'est la petite propriété qui domine ; le morcellement va toujours croissant, à cause des partages et des ventes » (1).

En 1845, l'État (camp de Beverloo), les communes et les administrations de bienfaisance réunissaient 69 cotes de 100 hectares et plus, avec une contenance globale de 63,238 hectares, se décomposant comme suit :

	H. A.
20 cotes de plus de 1,000 hectares	42.617,99
16 cotes de 500 à 1,000 —	11.815,77
21 cotes de 200 à 500 —	7.019,17
12 cotes de 100 à 200 —	1.785,58
69 cotes de plus de 100 —	63.238,51

En 1898, il ne restait plus que 51 cotes, avec une con-

(1) De Laveleye. *L'Agriculture belge*. Annexes, p. 196.

tenance globale de 37,322 hectares, se décomposant comme suit :

		H. A.
14	cotes de plus de 1,000 hectares	24.662,96
9	cotes de 500 à 1,000 —	5.795,32
16	cotes de 200 à 500 —	5.303,15
12	cotes de 100 à 200 —	1.561,37
51	cotes de plus de 100 —	37.322,80

La plus considérable de ces propriétés publiques — le camp de Beverloo — appartient à l'État belge. En 1841, le département de la guerre prit à bail perpétuel, moyennant 1 franc l'hectare, et avec option d'achat, une vaste étendue de bruyères, appartenant à la commune de Beverloo et aux communes voisines. De 1848 à 1865, usant de la réserve qu'il s'était ménagée, le gouvernement acheta successivement aux communes intéressées la totalité des terrains qu'il tenait en location. Aujourd'hui, la superficie du domaine national, affecté au campement des troupes et aux manœuvres, est de 4,446 hectares, dont 430 à peu près forment le camp proprement dit. Le reste se compose de terrains incultes affectés aux manœuvres, de bois de sapins et de cultures. Grâce à l'abondance des fumiers et des engrais de toute espèce que procure le campement des troupes, on continue, chaque année encore, à transformer en plantations, en prairies ou en terres arables, quelques parcelles de bruyère.

Presque toutes les autres propriétés publiques, supérieures à 100 hectares, appartiennent aux communes de la zone campinienne.

Quant aux cotes foncières de plus de 100 hectares, se rapportant à des propriétés particulières, elles étaient,

en 1845, au nombre de 85, avec une contenance de 15,298 hectares.

	H. A.
2 cotes de 500 à 1,000 hectares	1.467,54
17 cotes de 200 à 500 —	4.842,24
66 cotes de 100 à 100 —	8.989,05
85 cotes de plus de 100 —	15.298,83

Il n'en reste plus aujourd'hui que 56, avec une contenance de 12,522 hectares.

	H. A.
4 cotes de 500 à 1,000 hectares	2.576,31
15 cotes de 200 à 500 —	4.330,89
37 cotes de 100 à 200 —	5.615,41
56 cotes de plus de 100 —	12.522,61

La plus grosse de ces cotes foncières se rapporte au domaine de la famille de Mérode, à Lanaeken (886 hectares avec 40,355 francs de revenu cadastral). Les trois autres cotes de plus de 500 hectares se composent en grande partie de terrains incultes :

Genck (550 hect.), 6,643 francs de revenu (bâti et non bâti).
Lommel(609 hect.), 323 francs de revenu (bâti et non bâti).
Lommel(595 hect.), 323 francs de revenu (non bâti).

Dans toute la province, d'ailleurs, il n'y a que vingt cotes d'un revenu cadastral supérieur à 10,000 francs. Les deux plus importantes se rapportent aux propriétés du prince de Looz-Corzwarem, à Gingelom (243 hectares, avec 28,165 francs de revenu), et du comte d'Oultremont, à Duras (208 hectares, avec 21,125 francs de revenu).

En somme, dans la plupart des districts agricoles de la province, les grandes cotes foncières tendent à se morceler.

On en jugera par le tableau comparatif suivant :

Cotes foncières de 100 hectares et plus se rapportant à des propriétés particulières

CANTONS	DISTRICTS agricoles	ÉTENDUE cadastrale	CONTENANCE des cotes de 100 h. 1845	CONTENANCE des cotes de 100 h. 1898	PROPORTION P. 100 de l'étendue cadastrale 1845	PROPORTION P. 100 de l'étendue cadastrale 1898
		H.	H.	H.		
Mechelen . . .	VII	19.318	1.996	1.633	10,3	8,4
Peer	XII	34.806	1.905	2.892	5,5	8,3
Herck-la-Ville .	II	16.274	2.807	1.210	12,8	7,4
Saint-Trond . .	IV	18.461	1.381	1.263	7,5	6,8
Maeseyck . . .	XI	17.261	638	1.093	3,7	6,3
Hasselt. . . .	I	14.399	737	768	5,1	5,3
Achel	X	14.469	308	698	2,1	4,8
Bilsen	VIII	23.047	1.371	935	5,9	4,0
Beeringen . . .	III	24.773	1.026	448	4,1	1,9
Looz.	VI	18.483	910	290	4,8	1,6
Brée	IX	19.961	493	272	2,4	1,4
Tongres . . . . / Sichen.	V	13.308 / 6.631	1.284	255	6,5	1,3

On voit que, dans la plupart des cantons campiniens, les grandes propriétés particulières occupent une très faible partie du territoire. Par contre, les cotes foncières de 100 hectares et plus, se rapportant à des propriétés publiques, représentent encore une notable fraction de l'étendue cadastrale :

Proportion p. 100 de l'étendue cadastrale occupée par les propriétés publiques de 100 hectares et plus.

CANTONS	RÉGION sablonneuse	CANTONS	RÉGION limoneuse
Achel	28,9	Herck-la-Ville.	—
Peer	27,4	Looz	—
Bilsen	27,3	Tongres. . . . . / Sichen	0,9
Mechelen	20,8	Saint-Trond.	1,4
Beeringen	19,8		
Brée.	19,5		
Hasselt	13,9		
Maeseyck	2,2		

En un mot, l'évolution de la propriété foncière est moins avancée dans la Campine limbourgeoise que dans la province d'Anvers. La propriété paysanne et les communaux ont mieux résisté à l'envahissement de la propriété capitaliste, et cette différence entre les deux provinces dépend en partie de la nature du sol, en partie du plus ou moins de proximité des grands centres. « A mesure que les terrains de la Campine s'élèvent au-dessus du niveau de la mer — dit Delacroix, dans le rapport que nous avons déjà cité — l'humidité diminue et le sol est moins fertile; l'établissement des voies de transport devient de moins en moins facile, par conséquent les engrais provenant du dehors sont plus coûteux. En même temps, et pour cette cause, l'activité commerciale cesse; les centres de population qu'elle crée s'éclaircissent; la production d'engrais sur place diminue, et il y a moins de bras disponibles pour le travail des champs. Toutes les ressources tendent donc à diminuer à la fois pour l'agriculture : qualité du sol, proximité des engrais, forces à appliquer à la terre, besoins, circulation des hommes et des choses, enfin, capitaux à bon marché. »

On comprend que, dans ces conditions, les capitalistes, en quête de placements, se soucient peu d'acheter des terres dans la Campine limbourgeoise — trop pauvre et trop éloignée des grandes villes — tandis que dans la province d'Anvers, la majeure partie de l'ancien domaine communal a déjà passé dans leurs mains.

III

L'ORIGINE DES GRANDES PROPRIÉTÉS

On trouve, dans les provinces d'Anvers et de Limbourg, comme dans le Brabant, un certain nombre de propriétés qui datent de l'ancien régime.

Tel est le cas pour les biens de l'ancienne abbaye de Postel, vendue en 1797 comme propriété nationale et rachetée depuis lors par le comte de Flandre.

Parmi les biens d'origine féodale, il faut citer les châteaux des Marnix à Bornhem, des Mérode à Westerloo, des d'Oultremont à Duras.

Mais, c'est, avant tout, aux dépens des biens appartenant aux communes, aux communautés d'habitants, que s'est constituée, dans cette partie du pays, la grande propriété moderne.

A l'époque de la confection du cadastre, il y avait encore en Campine plus de 125,000 hectares de bruyères, dont 45,000 environ — situés presque en entier dans la province d'Anvers — constituaient des propriétés privées, tandis que les 80,000 autres appartenaient à des administrations publiques, communes, bureaux de bienfaisance ou fabriques d'église.

« Ces surfaces considérables — dit M. Lebens, dans une étude récente (1) — étaient soumises à un étrepage (2) intermittent ; elles servaient à fournir des bruyères, dont les parties touffues étaient employées comme litières, tandis que la racine et la partie minime de terres humeuses qu'elles réunissent, enlevées par lambeaux quadrangulaires, séchées ensuite, constituaient le combustible et servaient même de matériaux de construction. Les cendres des foyers, les déjections d'un bétail chétif et d'une population peu dense, mal nourris, formaient les uniques ressources d'engrais des cultivateurs campinois. »

Cette affectation de la lande publique aux besoins des

---

(1) *Annales des Travaux publics de Belgique*, octobre 1897.

(2) Opération qui consiste à enlever une partie du sol pour amender le reste.

habitants formait et forme encore aujourd'hui, dans bien des localités, la principale cause de l'opposition systématique des conseils communaux à la mise en valeur des bruyères dépendant d'administrations publiques.

Déjà, sous l'ancien régime, cette opposition s'était affirmée, et l'ordonnance de Marie-Thérèse (25 juin 1772), qui ordonnait la mise en vente des terrains incultes, dans les six mois, ne fut guère suivie d'effet.

La question se posa de nouveau, plus pressante cette fois, dès le début de la révolution industrielle.

Le 30 juin 1843, M. Rogier, ministre de l'intérieur, adressa aux autorités provinciales de la Belgique une circulaire exposant que presque partout les usagers résistaient, directement ou indirectement, au défrichement des terres incultes ; que l'intérêt privé ne paraissait pas un levier suffisant pour vaincre les obstacles qui s'opposaient à la mise en valeur des bruyères ; que cet objet appelait, par conséquent, la sollicitude des autorités.

L'année suivante, l'ingénieur Kümmer, consulté par le gouvernement au sujet de la mise en valeur de la Campine, assignait deux causes principales à l'état arriéré de l'agriculture dans cette région : le manque de communications et de débouchés ; l'indivision des bruyères possédées par les communes et l'opposition présentée par ces dernières à la vente et au partage de leurs biens. L'établissement complet des canaux de la Campine, l'achèvement des routes qui s'y rattachaient, devaient faire disparaître le premier obstacle ; le second devait être levé par le pouvoir législatif, décrétant l'expropriation pour cause d'utilité publique de tout ou partie des bruyères communales.

C'est dans ce but que fut votée la loi du 25 mars 1847, accordant au gouvernement le droit d'ordonner la vente, par arrêté royal, des terrains incultes, bruyères, sarts,

vaines pâtures et autres, appartenant à des communes ou à des communautés d'habitants.

Cette loi, qui devait avoir pour effet la destruction d'une grande partie du domaine communal, ne fut pas votée sans une vive résistance de la part des députés du Luxembourg. Ils firent valoir — et leur raisonnement s'appliquait également à la Campine — que les « bruyères communales sont les ressources les plus assurées des habitants pauvres. Elles leur permettent de tenir quelques têtes de bétail sur le pâturage commun, leur fournissent la litière de ce bétail et la couverture de leur chaumière et, en outre, dans certains lieux, une portion d'essarts qui leur procurent, en partie, le pain nécessaire à la subsistance de leurs familles. »

On établit, et M. de Mérode insista sur cette idée, que plus un pays est fertile, plus il renferme d'indigents, et que la cause de cet état de choses, c'est l'absence de propriétés communes. On fit voir que dans le Luxembourg, le nombre des mendiants était, proportions gardées, le dix-huitième de celui de la Flandre. Défricher trop promptement l'Ardenne ou la Campine, — pays pauvres, mais d'une vie facile aux habitants, par suite de l'existence des terres communes et des vaines pâtures, — faire arriver le sol à cet état de fertilité qu'on admire dans les Flandres, c'était créer la plaie du paupérisme qui désole ces contrées et l'engorgement de population qui, dans certaines années, peut menacer la tranquillité de l'État.

A ces arguments irréfutables, mais qui avaient le tort de conclure au maintien pur et simple du *statu quo*, le gouvernement répondait, au nom des principes de l'économie bourgeoise, que l'emploi de la bruyère, par les agriculteurs pauvres, était déplorable, en ce qu'il faisait obstacle au progrès de l'agriculture et constituait une entrave permanente à l'amélioration des procédés tech-

niques. Il prétendait, au surplus, que ce n'étaient pas des gens pauvres, ou peu aisés, qui profitaient le plus des bruyères communales, mais les cultivateurs tenant chevaux et bestiaux, c'est-à-dire les habitants les plus aisés; et comme ceux-ci composaient, en général, la majorité des conseils communaux, c'était en partie à cette cause qu'il fallait attribuer l'opposition de ces conseils à l'aliénation ou à la transformation des terres incultes.

Quoi qu'il en soit, le vote de la loi de 1847 fut une notable victoire de la propriété capitaliste sur la propriété paysanne, moyenne ou petite.

Pendant les vingt années qui suivirent, de vastes travaux furent entrepris dans toute la Campine. Les moyens de transport se multiplièrent. L'État intervint directement par la création de prairies, qu'il vendit ensuite à l'industrie privée. De grandes sociétés d'exploitation se fondèrent, à Maestricht, à Liège, à Anvers, et — grâce à la législation nouvelle — la dilapidation des communaux, vendus à vil prix, s'organisa dans de vastes proportions.

En 1847, la surface totale des terres communales incultes en Belgique était de 162,896 hectares, dont 22,464 hectares dans la province d'Anvers et 57,699 hectares dans le Limbourg. Moins de quinze ans après, en 1860, plus de vingt-deux mille hectares (22,501 hectares) avaient été aliénés, rien que dans ces deux provinces.

C'est ainsi qu'ont été formées les grandes propriétés d'Arendonck, d'Esschen, de Rethy, de Moll et d'un grand nombre d'autres localités de la Campine.

Depuis quelques années, cependant, une réaction se manifeste contre l'aliénation des communaux, au profit de particuliers. Les ventes se font plus rares. Les communes se montrent plus jalouses de leurs droits.

D'autre part, l'État, désireux d'étendre son domaine

forestier, les grandes administrations communes, dans le but d'écouler leurs engrais de rues, se préoccupent, en ce moment, d'acquérir des propriétés en Campine.

La ville d'Anvers, qui a déjà mis en valeur 25 hectares de bruyères, situés à Ryckevorsel, vient d'acheter à Brecht un terrain de 158 hectares, qu'elle se propose de transformer en plantations et en prairies, au moyen des engrais des rues et autres immondices, dont elle ne parvient que difficilement à se défaire par d'autres moyens.

L'État, de son côté, a décidé d'acheter et de boiser les immenses bruyères situées sur les confins de la Hollande et appartenant au domaine communal de Poppel, Raevels et Weelde.

Selon toutes probabilités donc, les restes de l'ancien domaine communal échapperont à l'appropriation capitaliste et formeront le noyau d'un nouveau domaine collectif, qui s'étendra progressivement dans l'avenir.

ÉMILE VANDERVELDE

La Politique en France

La période de deux mois qui vient de s'écouler, a été des plus fécondes en enseignements comme en résultats. On y a vu, par des exemples frappants, l'inutilité des efforts d'un gouvernement énergique pour empêcher les institutions organisées de produire leur effet; mais on y a vu, en retour, qu'un tel gouvernement était suffisant pour se jouer des intérêts de la masse des travailleurs, insuffisamment organisés, surtout au point de vue économique.

Nous rappellerons d'abord le dessaisissement de la Chambre criminelle, préparé par Dupuy et Mazeau. Celui-ci avait trouvé le moyen, dans le pays de la séparation des pouvoirs, de cumuler le mandat de sénateur et celui de président de la Cour de cassation; après avoir ainsi obtenu pour lui *une* violation de la loi, il pensait bien obtenir de la Cour de cassation elle-même *la* violation de la loi, par la négation de son rôle. Avec Dupuy, pour qui le gouvernement est un jeu et la justice un enjeu, rien ne semblait plus simple à ces deux compères que de maintenir leurs actes au niveau de ceux de l'état major, de faire un coup de force judiciaire après leur coup d'État.

C'est ainsi que l'on apprit que Dupuy avait parié sur l'époque où le jugement serait rendu, où « tout serait fini »! Mazeau fit savoir délicatement aux juges que s'ils avaient été commissionnés par Dupuy, c'était pour lui servir à temps un jugement conforme à la justice qu'il désirait. Mais l'enquête de la Chambre criminelle fut publiée; le gouvernement s'en émut, ainsi que la presse nationaliste; on songea de part et d'autre à des poursuites : c'était tout ce qu'on pouvait faire! Mais le public, aussi, s'était ému à la lecture de

cette enquête cependant inachevée, et, sous cette poussée de l'opinion publique insuffisamment satisfaite, les juges furent amenés à penser qu'ils devaient juger; de nouveaux témoins furent entendus, et de nouveaux crimes de l'état major et du gouvernement rendus publics par le propre tribunal de Dupuy.

Il ne fallait donc plus compter sur la Cour de cassation, qui échappait à son Mazeau. Dupuy apprit qu'il ne pouvait davantage compter sur son propre ministre des affaires étrangères. M. Delcassé n'entendit pas, en effet, mettre son département au service du P. Dulac, maître du ministère de la guerre. M. de Freycinet, dont la politique avait trop d'affinité avec celle des jésuites pour songer à lutter contre eux, et dont les moyens ne pouvaient rien contre les efforts de quinze ans du P. Dulac, dût se retirer, après avoir laissé brûler son dernier capitaine Cuignet, convaincu de mensonge par le délégué de M. Delcassé.

Les organes de justice et de gouvernement lui échappant, Dupuy avait espéré dans le jury de province. Il avait fait voter, il y a cinq ans, les fameuses lois scélérates. Il songea à les faire appliquer à notre ami Stroobant, qui, à Toulon, avait stigmatisé les crimes de l'état major. Mais le jury du Var refusa de voir le « crime d'anarchie » dans un délit d'opinion.

Pas plus que la juridiction qu'il avait imaginée, les lois qu'il avait fait voter, toujours à l'aide d'un Parlement apeuré, ne servirent M. Dupuy. Et comment garder son fusil sur l'épaule droite quand les plus fougueux des nationalistes eux-mêmes exhalent dans des interviews de la *Liberté* leur lassitude, leur dilettantisme !

Dupuy déclara aussitôt qu'il n'avait aucun « pivot pour sa politique » et, le fusil en bandoulière, se hâta de rattraper la queue de la masse démocratique à qui il fit cadeau de deux discours, l'un à Paris, sur la tombe de Floquet, l'autre à Dijon, au monument de Carnot.

Mais si, sur le terrain politique, les efforts du gouvernement et de la réaction se sont brisés contre l'opinion publique enfin

organisée et éclairée, il n'en a pas été de même sur le terrain économique.

Nous pouvons le constater, d'abord au sujet du projet de loi de Vaillant, tendant à inscrire dans les cahiers des charges pour les travaux communaux, donnés en adjudication ou en régie, des clauses établissant un salaire minimum et un maximum de dix heures de travail. Vaillant a dû avouer que sa proposition était un recul sur les décisions du conseil municipal de Paris, que le ministère Floquet avait approuvées en 1888, et qui avaient donné les meilleurs résultats, jusqu'à ce qu'en 1892 le conseil d'État trouvât un prétexte de procédure pour les annuler. Paris avait alors la journée de neuf heures. Ce recul ne sauvera cependant pas le projet Vaillant; la Chambre a prouvé qu'elle ne savait qu'obéir, et il n'y a pas en France de force syndicale suffisante pour obliger le Parlement à voter des lois de conservation ouvrière.

On a pu tout au plus citer vingt municipalités socialistes qui ont voté ou fait des vœux en faveur de la réglementation du travail! Il y a à la Chambre seulement cinquante élus socialistes. Il n'y a là, comme on le voit, rien de menaçant pour nos parlementaires, et M. Aynard pouvait se demander si les ouvriers réclamaient réellement quelque chose! Leurs vœux sont, en effet, trop rares comme leurs organisations syndicales sont encore trop peu nombreuses. Que sont, en effet, les 400,000 ouvriers syndiqués comme force, lorsque l'on voit dans le même pays 438,596 adhérents aux seuls syndicats agricoles, qui représentent la moyenne et grande propriété! La Chambre a obéi à cette dernière puissance, tandis que le Parlement anglais a obéi aux 1,470,000 ouvriers syndiqués anglais qui avaient déjà obtenu de plus de deux cents municipalités et d'un grand nombre d'industries privées et de l'État la réglementation du travail et les salaires syndical et minimum.

Nos élus socialistes sont ainsi dépourvus d'autorité; et cela rend manifeste qu'il ne suffit pas que la concentration capitaliste s'opère, que les trusts se forment, mais que, pour que ce ne soit pas aux dépens des ouvriers, pour que ceux-

ci ne cessent pas de croire à une action politique inefficace et entraînent alors le reste de la masse ouvrière, ils doivent contrebalancer cette puissance par une autre puissance parallèle, se syndiquer comme les patrons se syndiquent, tout en veillant, du côté politique, à leurs libertés et au danger clérical et militaire.

De la nécessité de l'action syndicale ouvrière, le refus par la Chambre d'appliquer, à l'époque fixée, la loi sur les accidents du travail est une autre preuve. C'est là encore la formidable organisation patronale qui a causé cet échec. Les patrons ont prouvé que le Français était capable de se syndiquer, dans l'industrie comme dans l'agriculture. Leur force syndicale leur a permis de reculer l'application d'une loi qui existe en Allemagne depuis 1887, en Autriche depuis 1887, en Norvège depuis 1894, en Angleterre depuis 1897, en Italie et en Danemark depuis 1898.

C'est ainsi qu'on se bat en France pour conserver les garanties politiques, — malgré quelques voix discordantes qui s'étaient au début élevées dans le camp socialiste, pour dire que c'était l'affaire seule de la bourgeoisie. On se bat encore pour conquérir des garanties économiques, — mais la tâche de nos élus est embarrassée, parce qu'on a trop répété que la question de l'organisation ouvrière se posera seulement *demain*, que l'organisation actuelle importe peu à la victoire, qui sortirait automatiquement du développement de l'économie bourgeoise. Aussi, laissé libre d'agir, notre gouvernement républicain peut s'en donner à cœur joie dans les grèves, et tandis que le gouvernement anglais traitait avec ses employés, le nôtre sacrifiait, aux applaudissements de la majorité de la Chambre, quelques-uns des facteurs de Paris qui ont fait vingt-quatre heures de grève.

Cette grève, qui avait compris l'unanimité des facteurs refusant le travail à heure donnée, sans que la presse même ni le gouvernement n'aient été mis en éveil, a donné à réfléchir au Parlement. On a compris la force d'une telle manifestation si maîtresse de ses moyens, et la commission du budget,

primitivement hostile au crédit que notre ami Groussier avait demandé pour eux, vient de le voter par 15 voix contre 5. Aux autres organisations ouvrières de comprendre la leçon et de savoir se servir à leur tour des pouvoirs publics.

Ce côté de la médaille n'est donc pas des plus brillants: c'est le résultat de la tactique socialiste passée. Il ne faut pas dépenser toute l'énergie du côté de la conquête des pouvoirs publics, jusqu'à oublier les conditions qui permettent d'améliorer la situation ouvrière. Les luttes électorales, et même la conquête de municipalités *en tutelle,* évidemment, n'est pas toute l'activité socialiste! On s'en rendra bien compte.

Mais l'avenir se fait beau et nous montre qu'une véritable unité de pensée et d'action s'opère, grâce au rapprochement constant des fractions socialistes, dont les tactiques ne s'opposeront plus pour se neutraliser. On a fêté pour la première fois, à Paris, le 1er mai, au nom du *Comité d'entente* des différentes organisations. On a vu, à Roanne avec Carnaud, à Grenoble avec Gérault-Richard, Jaurès et Zévaès, à Marseille avec ces quatre orateurs, accompagnés d'Antide Boyer, Cadenat, de Pressensé et Psichari, — les socialistes, jusqu'ici séparés à propos de l'affaire Dreyfus, affirmer leur communauté de vues et de tactique sur la situation actuelle. Il faut se réjouir, à cette occasion, que les représentants du Parti ouvrier français, Zévaès, Carnaud et Cadenat, qui — après les meetings significatifs de Roanne et de Grenoble — ont publiquement reconnu, à Marseille, en un acte de franchise qui les honore, combien était intenable la position abstentionniste prise jusqu'ici par quelques hommes de leur fraction dans l'affaire Dreyfus. Ce sont là des enseignements à retenir.

Notons ensuite qu'au parti socialiste, par l'organe de Rouanet, revient l'honneur d'avoir mis fin à l'équivoque et au scandale antisémites, dont il avait déjà ruiné les prétextes théoriques. Il vient de passer aux faits et, dans un magnifique discours de deux séances, par un simple exposé de leurs actes en Algérie, il a dévoilé les mensonges, les ruines et les crimes

sur lesquels ils se sont assis, et qu'ils ont eu pour seule tactique de rejeter sur les juifs, dont la probité commerciale a été prouvée à l'encontre des autres habitants de la colonie.

Enfin, l'évolution socialiste sera facilitée par l'action d'hommes qui étaient parmi les plus instruits de la bourgeoisie, tels que Psichari et de Pressensé, qui sont venus dans nos rangs. Ils avaient constaté, comme les socialistes, la décomposition de tous les organes de la bourgeoisie, au cours de l'affaire Dreyfus, et l'étude par eux faite de ces conditions politiques et économiques dans les autres nations les avaient amenés à conclure que c'était là un phénomène général de classes. L'adhésion de ces hommes au socialisme est une joie pour le prolétariat, qui n'avait cessé de constater le côté révolutionnaire de l'affaire Dreyfus, et d'en tirer tous les profits.

Nos amis des autres pays ont pensé de même, et c'est là le sens des acclamations par lesquelles les délégués démocrates et socialistes d'Angleterre ont accueilli Jaurès, au banquet qui ouvrit le meeting de Londres. C'est aussi le même témoignage que vient de recevoir de Pressensé à Bruxelles, en un meeting donné par lui et présidé par Vandervelde, à la Maison du Peuple.

Paul Dramas

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

HENRY BECQUE

I

Ce fut en 1867 que débuta celui qui devait devenir, en France, le plus glorieux maître du théâtre contemporain : car je ne crois pas que, désormais, l'on s'avise guère de contester la gloire d'Henry Becque. Le critique myope qui, par une irrémédiable médiocrité d'intelligence, resta le plus acharné de ses ennemis, Francisque Sarcey, est mort presque en même temps que lui : personne n'osera plus nier la puissance créatrice d'Henry Becque ni la beauté de son œuvre.

Cette œuvre, en quantité, n'est pas très considérable. La première édition du *Théâtre complet* de Becque, parue en 1890, chez Charpentier, ne fait que deux volumes, peu compacts. Ces deux volumes contiennent : *Sardanapale*, opéra en trois actes, musique de M. Victorin Joncières (Théâtre lyrique, 8 février 1867); *L'Enfant prodigue*, comédie en quatre actes (Vaudeville, 6 novembre 1867); *Michel Pauper*, drame en cinq actes (Porte-Saint-Martin, 17 juin 1870); *La Navette*, comédie en un acte (Gymnase, 15 novembre 1878); *Les Honnêtes Femmes*, comédie en un acte (Gymnase, 1er janvier 1880); *Les Corbeaux*, comédie en quatre actes (Comédie Française, 14 septembre 1882); *La Parisienne*, comédie en trois actes (Renaissance, 7 février 1885). Pour une seconde édition de ce *Théâtre*, publiée récemment à la librairie de *La*

Plume, Henry Becque exhuma une comédie en trois actes. *L'Enlèvement,* jouée en 1871, et quelques saynètes qui n'ont jamais été représentées. Mais qu'importe la quantité? Les pièces d'Édouard Pailleron seront oubliées, et celles aussi d'Émile Augier et d'Alexandre Dumas, qu'on relira, comme des chefs-d'œuvre, *Les Corbeaux* et *La Parisienne;* et les hommes sont rares qui ont écrit deux chefs-d'œuvre en leur vie.

Rien pourtant ne pouvait faire prévoir, dans la première pièce d'Henry Becque, le rang auquel il s'élèverait un jour. Il est curieux d'ailleurs que cet écrivain, qu'on accusa, quelque temps, d'être paradoxal, ait débuté par un livret d'opéra : la besogne ne lui convenait guère, et, en fait, *Sardanapale* n'est pas supérieur aux produits des librettistes professionnels, qu'ils s'appellent Scribe, Jules Barbier ou Louis Gallet. Il n'y a pas lieu d'insister sur cet opéra quelconque.

Mais, dès *L'Enfant prodigue,* Henry Becque faisait preuve de quelque talent. Je ne veux pas dire que *L'Enfant prodigue* soit une bonne pièce. Les deux premiers actes sont d'une comédie un peu caricaturale, les deux derniers d'un vaudeville à quiproquos; l'intrigue est assez mince, et les caractères sans grande originalité. Le jeune Théodore Bernardin est à peu près le niais traditionnel des comédies vaudevillesques, comme le vieux Bernardin en est presque le père emphatiquement vertueux. Et pourtant il y a, çà et là, dans *L'Enfant prodigue* maints détails que n'aurait pas imaginés le commun des auteurs, et, déjà, plusieurs de ces mots précis qui marquent le caractère d'un personnage et le milieu où il vit, celui-ci par exemple : « A mon retour, je me marierai; une fois marié, on est tranquille, on a la loi avec soi. » On en pourrait citer quelques autres. Et puis, partout, on sent un effort vers un théâtre plus simple, moins artificiel, plus sincère que celui qui triomphait alors.

Cet effort se sent plus encore dans *Michel Pauper.* Ce drame est singulièrement inégal. Les hardiesses et les banalités s'y révèlent sans cesse. L'idée principale n'en est pas très neuve; l'intrigue, assez faiblement conduite, il faut l'avouer,

est surchargée d'incidents inutiles. Henry Becque n'était sans doute pas encore débarrassé d'un certain nombre de préjugés qui étaient ceux des dramaturges et des critiques, à l'époque où il écrivait ses premières pièces. On cherchait l'intérêt d'un drame plus dans l'anecdote que dans l'observation des mœurs et des caractères; au lieu de mettre à la scène des personnages banals ou étranges, mais vivant d'une vie vraie, et de déduire les situations dramatiques des conflits ou des accords possibles entre eux, on imaginait d'abord des situations plus ou moins bizarres, puis on créait des personnages quelconques, sans se préoccuper que leurs actes ni leurs paroles fussent faux ou réels. Les caractères des héros et des héroïnes de théâtre étaient ainsi devenus des plus conventionnels. Henry Becque sentait évidemment qu'il fallait réformer tout ce personnel absurde de pantins et de poupées, et les acteurs de *Michel Pauper* ne ressemblaient pas aux fantoches coutumiers. Mais l'action à laquelle ils sont mêlés, action imaginée, dirait-on, indépendamment d'eux, ne diffère pas beaucoup de l'action d'un mélodrame ordinaire : aussi y a-t-il, dans *Michel Pauper*, de l'excellent, déjà, et du détestable.

Michel Pauper, ancien élève des Arts et Métiers, et qui se définit soi-même « mécanicien, ingénieur, chimiste, savant pour rire et inventeur dans mes moments perdus », Michel Pauper, travailleur dupé par M. de la Roseraye, est très bien présenté, d'abord. Les scènes qu'il a, dans le premier acte, avec le baron von der Halweck, puis avec la Roseraye, sont les meilleures de la pièce, et l'on comprend que l'homme qui les a écrites soit, un jour, devenu l'auteur des *Corbeaux*. Il est assez curieux de trouver, dans une pièce jouée en 1870 — on admire les plus fameux auteurs de ce temps-là, quand ils se sont haussés à discuter de petites questions de morale mondaine — des dialogues où est marquée l'opposition fatale du travailleur et du capitaliste qui l'exploite. Et puis, il y a, dans *Michel Pauper*, un officier dont le rôle est conçu d'une manière vraiment intéressante. Henry Becque en a fait un personnage assez peu sympathique. Voici comment le baron

von der Halweck parle de lui : « M. de Rivailles m'a oublié, il a bien fait, nous n'étions pas des gens à nous entendre. Il réunit à mes yeux deux types que je déteste : le gentilhomme sans mérite et le soldat sans moralité. Est-ce un esprit fort? Pas même! Des opinions de parade, qu'il a juré de défendre aveuglément pour conserver à son blason un air de vieille monarchie. Patricien dédaigneux et inhumain, débauché vulgaire, joueur ridicule, il mettra cent mille francs sur une carte et ne donnerait pas un sou pour une fondation philanthropique. » Et, plus loin, voici comment il parle lui-même : « Soit, nous sommes des aventuriers, ce qui veut dire des hommes libres, déterminés, ardents, qui n'ont pas de serments à tenir et pas de comptes à rendre. En ne servant personne, nous restons fidèles à de vieux souvenirs; en portant l'épée, nous restons fidèles à de glorieuses traditions... » Il s'en faut de peu que, pareil à Esterhazy, le comte de Rivailles ne se traite de « reître » et de « condottiere ».

Après cette pièce, plutôt curieuse que belle, mais qui ne peut laisser indifférent, Henry Becque en donna une, la plus importante de son œuvre, *L'Enlèvement;* puis, pendant sept ans, de 1871 à 1878, il ne donna rien.

II

En 1878 et en 1880 furent représentées *La Navette* et *Les Honnêtes Femmes*. Ces deux petites pièces, en un acte chacune, font une sorte de diptyque. La plus intéressante des deux est, sans nul doute, *La Navette*, qui pourrait s'appeler *Les Malhonnêtes Femmes*, et, comme *Les Honnêtes Femmes*, c'est surtout par la composition qu'elle vaut.

La Navette, c'est, schématisée, pour ainsi dire, toute la comédie de l'amour irrégulier ; *Les Honnêtes Femmes*, c'est toute la comédie de l'amour légitime. L'effort d'Henry Becque, dans ces deux pièces, vers un théâtre étrangement rapide et concis, est des plus curieux. Il me semble un peu analogue à

celui que tenta, plus récemment, le norvégien Gunnar Heiberg, quand il composa *Le Balcon*. Le défaut de pareilles pièces est que l'auteur n'a guère le temps d'y faire vivre, vraiment, les personnages, et que les motifs, conscients ou non, de leurs actes, restent singulièrement obscurs. Pourtant, cela même qui permettait de trouver à redire dans *La Navette* et dans *Les Honnêtes Femmes* défendait l'indifférence à l'égard de son auteur : il ne devrait plus tarder longtemps, d'ailleurs, à prouver ce dont il était capable.

En 1882, la Comédie Française représenta *Les Corbeaux*. La pièce n'eut pas, comme on dit, une bonne presse, et elle ne fut jouée que dix ou douze fois. Et cependant, dès lors, on sentit qu'un grand événement dramatique venait de se passer. L'acharnement même de certains à méconnaître *Les Corbeaux* prouva leur mérite. Et en effet, il y avait longtemps qu'on n'avait représenté une pièce où une pareille vérité dans les caractères s'alliât à une pareille simplicité dans la composition, à une pareille rigueur dans le style.

Les Corbeaux, c'est la tragédie de la bourgeoisie contemporaine : les forts se concertent pour dépouiller les faibles. Un industriel, Vigneron, associé de Teissier, meurt subitement, et voici sa famille à la merci de Teissier et de tout un vol de « corbeaux ». Il y a le notaire Bourdon, il y a l'architecte Lefort, il y a le tapissier Dupuis. C'est à qui sera le plus âpre ; c'est à qui profitera le mieux de l'ignorance de la veuve et des filles de Vigneron. Et le plus tragique est qu'aucun de ces personnages n'agit malhonnêtement : tous se conforment à la loi, — Teissier n'a-t-il pas toujours, dans sa poche, un exemplaire des Codes ? — Ils ne font valoir que leurs droits, et ils sont capables, en apparence, de bonté et de désintéressement. Vigneron mort, Mme Vigneron est dans une gêne qu'elle pense momentanée : Teissier lui avance les sommes dont elle a besoin. Et plus tard, lui, homme riche, épouse, en partie pour tirer de la misère la famille de son ancien associé, une jeune fille sans aucune fortune. Teissier sera loué de tous, et estimé ; il faudrait avoir l'esprit bien mal fait pour ne pas

le traiter de brave, d'excellent homme. Il a agi dans la plénitude de ses droits; et il a été jusqu'à accomplir un devoir social : il a sauvé un important capital dont la famille Vigneron n'aurait su qu'imparfaitement se servir. C'est lui qui, de tous les « corbeaux » gagne le plus à dépouiller les Vigneron : il connaît la loi mieux que les autres, il est plus riche, — il est mieux armé. Il est naturel qu'il l'emporte sur tous.

D'ailleurs, il ne faut pas croire que les Vigneron pensent autrement que leurs adversaires. Leur idéal est le même, et Mme Vigneron, mieux instruite, dépouillerait Teissier, moins informé. Il n'y a entre tous ces bourgeois qu'une différence de culture juridique et de chance. Aussi tous s'accordent-ils pour blâmer, les uns affectueusement, les autres cruellement la pauvre Blanche Vigneron, celle qui a commis la faute d'être amoureuse, et qui a eu foi en la parole de son fiancé. Le jour où il lui faut, pour jamais, renoncer à son amour, et où elle comprend que désormais les bourgeois pudiques la traiteront en « fille perdue », la malheureuse, victime de l'éducation faussement morale qu'on lui donna, devient folle.

Quand Becque écrivit *Les Corbeaux*, il n'écrivit pas seulement la plus sobre et la plus puissante — la seule vraie — tragédie du théâtre contemporain; il fit en même temps une des critiques les plus amères qui soient du régime légal établi par la classe bourgeoise. Il est curieux de voir par quels agissements Teissier augmente le capital qu'il possède, et comment il a pour complice le notaire Bourdon. La famille Vigneron subit la fatalité. *Les Corbeaux* ne sont pas seulement une belle pièce, constamment émouvante et parfois terrible : c'est encore une pièce intelligente, et il en est peu dont on puisse faire un tel éloge.

La composition en est harmonieuse. Pas un épisode, pas une scène, pas un mot n'en est inutile. Les personnages y agissent toujours d'après la logique de leur caractère, et ils y parlent le langage qu'ils doivent parler. Il est certain que *Les Corbeaux* manquent de ces complications faciles sans les-

quelles, pour les amateurs de vaudevilles et de mélodrames, il n'y a pas de bonne pièce : mais, en évitant ces moyens grossiers de susciter l'intérêt, Henry Becque a prouvé la très noble conception qu'il avait de l'art dramatique. Sa manière est celle des grands écrivains classiques : et il fallait être audacieux et se sentir fort, pour en user à l'époque où il le fit. Par *Les Corbeaux*, Becque mérite l'admiration de tous ceux qui aiment les œuvres grandes et pures.

Par *La Parisienne*, il mérite l'admiration de tous ceux qui aiment les comédies spirituelles. *La Parisienne*, comme *Les Corbeaux*, sera classique un jour, et le personnage de Clotilde sera considéré comme un des plus typiques de notre théâtre. Il y a, dans *La Parisienne*, une critique très fine de la morale bourgeoise. Clotilde a un amant comme elle a un mari : en somme, elle n'aime pas plus Lafont, son amant, que du Mesnil, son mari. Tous deux lui sont à peu près indifférents ; mais, de même qu'une jeune fille doit, un certain âge arrivé, se marier, une jeune femme doit, au bout d'un certain temps de mariage, prendre un amant. C'est là, pense-t-elle, une règle à laquelle il serait de mauvais ton de ne pas se conformer. L'amour, d'ailleurs, ne l'amuse pas. Clotilde est une excellente personne, qui ne sort de son calme que pour agacer, de temps à autre, la jalousie de Lafont ; elle tient surtout aux situations tranquilles ; son aventure avec le jeune Simpson ne lui donne que de l'ennui ; et elle est tout heureuse, au dénouement de la comédie, de retrouver une vie sans imprévu entre du Mesnil et Lafont.

On sait combien la pièce est vivement menée, et combien le dialogue en est plaisant. La première scène de *La Parisienne* est célèbre : c'est en effet une des expositions les plus animées et les plus amusantes qu'il y ait au théâtre. Et les scènes suivantes ne sont pas moins bonnes. Jusqu'à la fin, *La Parisienne* reste un modèle de verve et d'esprit.

Depuis 1885, année où fut jouée *La Parisienne*, Henry Becque n'avait rien donné. Il n'était pas de ces auteurs qui se contentent facilement. Depuis dix ans il travaillait à une comédie, *Les Polichinelles*, qui, d'après ce qu'on en sait, eût

peut-être été son œuvre maîtresse : mais il meurt sans avoir pu l'achever...

III

Henry Becque n'a pas connu le succès sous sa forme la plus ordinaire. Aucune de ses pièces n'obtint, à l'origine, un grand nombre de représentations, et l'on n'en tenta que de rares reprises. Henry Becque pourtant était célèbre, et même ses adversaires ne citaient son nom qu'avec respect, ou, tout au moins, concédaient qu'on ne pourrait jamais négliger son œuvre. Ses mots étaient répétés et ses jugements cités : car peu d'hommes eurent une conversation aussi brillamment fine et aussi spirituellement intelligente que la sienne. Pour Henry Becque, la gloire aura précédé le succès ; mais il semble bien qu'on puisse prévoir un temps où ses deux chefs-d'œuvre auront le succès populaire qu'ils méritent. Car, mieux qu'aucun autre dramaturge, Henry Becque a connu les hommes de notre époque, et compris les raisons fatales et les passions qui les font agir.

A.-Ferdinand Herold

LE

« Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire »

ET SON XVe CONGRÈS RÉGIONAL

Il n'est peut-être pas inutile, avant de signaler les travaux du XVe Congrès Régional du *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire,* de donner sur cette fraction du socialisme français quelques renseignements d'ordre historique, que l'on ne connaît généralement pas.

Le public est d'ailleurs fort excusable de ne rien comprendre aux divisions qui existent entre les socialistes français et qui les ont obligés à former diverses organisations, du reste heureusement rapprochées aujourd'hui, au moyen de « l'entente socialiste ».

Mais les socialistes sont aussi fort excusables de s'être divisés. L'éducation économique et sociale du prolétariat était à faire tout entière, quand se forma, dans les dernières années du second Empire, l'Association Internationale des Travailleurs. L'interdiction rigoureuse des associations et de tout concert entre les travailleurs, jusqu'en 1864, la prépondérance absolue des préoccupations d'ordre politique, la croyance en des gouvernements régénérateurs, qui transformeraient l'ordre social, tout cela avait détourné le prolétariat de sa voie naturelle.

En 1879, au Congrès de Marseille, les prolétaires français reprirent l'œuvre de l'Internationale, interrompue par les désastres de 1871. Seulement, leur esprit était un peu différent. L'Internationale n'avait jamais songé à devenir un parti politique : au Congrès de Marseille, les travailleurs se formèrent en parti politique distinct, pour entrer dans les luttes électorales avec le programme collectiviste.

Il y eut une première division au Congrès du Havre en 1880. Il y en eut une seconde bien plus importante et bien plus funeste, au Congrès de Saint-Etienne, en 1882. La majorité des syndicats n'étaient pas sympathiques aux collectivistes, non point que les théories collectivistes leur semblassent mauvaises, ni qu'ils voulussent condamner l'action sur le terrain politique et électoral, mais parce qu'ils croyaient se trouver en présence d'un plan d'organisation générale du prolétariat, qui ne tenait pas assez compte de la spontanéité et de l'indépendance des mouvements corporatifs. De leur côté, les collectivistes reprochaient à Joffrin d'avoir altéré le programme du Congrès de Marseille, dans une élection précédente, à Montmartre. Ils traitèrent Joffrin Brousse et autres de « possibilistes ». Les « possibilistes » eurent pourtant la majorité et exclurent les collectivistes, qui perdirent beaucoup de terrain et ne se relevèrent qu'au Congrès international de Paris en 1889.

La division engendre la division, l'intolérance appelle l'intolérance, les « possibilistes » vainqueurs ne tardèrent pas à en faire la dure expérience. Dès 1883, Allemane, fidèle à l'esprit de l'Internationale, s'efforce en vain de faire prévaloir la haute conception révolutionnaire, qui place le prolétariat avec tous ses principes déployés, en face de tous ses ennemis. Benoît Malon, toujours un peu éclectique, est fatigué par ces luttes stériles et se retire du Parti ouvrier. Des syndicats s'organisent séparément et forment l'*Union des syndicats*. A partir de 1886, les syndicats ont leurs congrès particuliers.

De 1888 à 1890, le parti ouvrier dit « possibiliste » justifie ce titre en s'alliant aux diverses fractions du parti républicain, pour lutter contre Boulanger et ses hétéroclites partisans. La politique l'entraîne, le domine, les idées socialistes passent momentanément au second plan : il est vrai qu'il a une excuse, il veut empêcher la dictature, il subit l'impérieuse nécessité du moment. — Malheureusement, le devoir républicain fait oublier le devoir socialiste, et au Congrès de Châtellerault, en 1890, le parti ouvrier dit « possibiliste » se scinda en deux fractions qui devinrent, l'une, le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, où l'influence d'Allemane devint prépon-

dérante, et l'autre, la *Fédération des Travailleurs socialistes de France*, inspirée par Paul Brousse.

Bien que le prétexte de cette nouvelle division fût une conception différente de la situation des élus à l'égard du parti, au fond le véritable différend était encore dû à la politique, dont Paul Brousse et ses amis attendaient certaines réformes d'ensemble, tandis qu'Allemane et les siens voulaient réserver les décisions ultérieures des prolétaires conscients et libres, ne s'inspirant que d'eux-mêmes et ne perdant jamais de vue l'idéal révolutionnaire.

Nous signalerons en passant une dernière scission qui eut lieu en 1896, au Congrès National du *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*. On y prit à l'égard des élus une mesure financière vraiment draconienne. Il faut reconnaître que le milieu étroit et obscur où vivent les ouvriers permet parfois difficilement à leur esprit de s'élargir : d'une part, ils veulent avoir des élus, et, d'autre part, ils ne veulent pas comprendre que ces élus sont astreints, de par leurs obligations spéciales, à une vie spéciale. *L'Alliance Communiste* est sortie de ce dernier conflit. — C'est ainsi que le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* a fait des pertes qu'avec un peu plus de sagesse il aurait pu facilement éviter.

Les syndicats, dont il est une émanation, furent bientôt dégoûtés par l'acharnement des luttes entre socialistes, et formèrent diverses organisations corporatives, sans lien effectif avec les partis ouvriers politiques.

Si le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, dégagé depuis 1890 de tout « possibilisme », s'est souvent montré brutal et maladroit dans ses attaques contre ses adversaires, en revanche il est demeuré fidèle à son origine, et a constamment mis ses principes au-dessus de toutes combinaisons politiques.

Ce qui jusqu'ici l'a surtout distingué du *Parti ouvrier français*, de Jules Guesde, formé par les collectivistes, c'est que tandis que ces derniers pensent que c'est par la conquête des pouvoirs publics, à l'aide du suffrage universel, que la réforme sociale pourra être accomplie, le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, tout en trouvant fort utile la conquête de sièges

législatifs et municipaux, pense qu'on ne peut pas attendre la réforme sociale d'un pouvoir politique quelconque, mais seulement d'une action directe du prolétariat contre le capital, dans l'ordre économique et social, et non dans les sphères politiques et gouvernementales. C'est pourquoi l'idée de la grève générale lui est particulièrement chère, c'est pourquoi il prévoit de futures Assemblées sociales, d'où sortirait, non une Constitution politique, mais une Constitution sociale.

Malgré « l'entente socialiste » qui fonctionne depuis le mois de novembre 1898, et à laquelle adhèrent les cinq grandes organisations socialistes de France, le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*, qui pourtant a pris l'initiative de la convocation des autres organisations pour former l'*entente*, renferme encore trop d'éléments passionnés, que hantent les mauvais souvenirs du passé et qui ne croient pas à la sincérité de l'entente. — Ce triste sentiment existe aussi ailleurs.

Mais qui pourrait s'en étonner? — C'est la queue du passé qui s'agite encore. C'est la vieille *intolérance*, qui ne veut pas se résigner à la raison et à la liberté. C'est que nous avons tous, après les jacobins et les anciens blanquistes, après les communistes de 1848, fabriqué notre petite religion révélée. Et quand un homme peu instruit s'est fourré dans la tête quelques idées incomplètes, auxquelles il s'est habitué, il croit être en possession de toute la vérité ! Il ne sait rien des mouvements formés dans des milieux différents, qui ont engendré des courants différents; il ne sait pas que des principes identiques, si on les considère en eux-mêmes, peuvent être manifestés d'une manière différente par des hommes qui n'ont point le même caractère et qui n'ont point reçu la même éducation. Le temps des cerveaux étroits et des esprits rabougris et rancuneux est-il enfin passé ? — Un avenir prochain nous le dira.

Dès le 30 avril, quarante-cinq syndicats ou fédérations ouvrières et vingt-neuf groupes d'études avaient adhéré au Congrès Régional du *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*. La semaine suivante et jusques après le 7 mai, une quinzaine de

groupes ou syndicats ajoutèrent leur adhésion aux précédentes. La séance du 30 avril ne fut qu'une séance d'organisation préparatoire. On reçut les rapports présentés sur les diverses questions mises à l'étude et on nomma des commissions chargées de classer ces rapports et d'en faire un résumé. Le Congrès proprement dit eut lieu, du dimanche 7 mai au jeudi 11 mai inclusivement, dans la salle Bertin, rue Pastourelle, lieu ordinaire des séances de l'*Union fédérative du Centre*.

Les questions à étudier étaient les suivantes : 1° Le droit d'association et les conséquences de l'application de la loi Merlin-Trarieux ; 2° l'atteinte possible à l'institution de la prud'homie, par le projet de loi Lannes-Beauregard ; 3° la grève générale ; 4° la concentration capitaliste et les *trusts ;* 5° possibilité d'un arbitrage international pour le maintien de la paix.

Chacune de ces questions, à elle seule, eût nécessité de longues et laborieuses séances ; mais les délégués, ne disposant que d'un temps très mesuré, s'efforçaient de dégager sur chaque question quelques vues d'ensemble essentielles. Ils procédaient avec beaucoup de méthode et de bon sens : le rapporteur de chaque commission résumait les rapports, signalait les meilleurs, y ajoutait les vues de la commission et on passait à la discussion générale. Des idées diverses s'y produisaient, mais la bonne volonté et la loyauté de tous étaient telles que la plus grande courtoisie et l'esprit de fraternité le plus réconfortant n'ont jamais cessé d'inspirer le Congrès.

A la fin de chaque séance, on nommait une commission chargée de présenter des résolutions ou tout au moins une synthèse suffisante des idées émises au cours de la discussion. Quelques rapports furent très remarqués, notamment celui de la section de Levallois sur le droit d'association et le droit de coalition, celui du groupe des Quinze-Vingts sur la concentration capitaliste et les *trusts* et celui des forgerons et serruriers en voiture sur la question de l'arbitrage pour la paix. On trouvait dans ces rapports un historique de la question, un exposé des objections des adversaires du socialisme et une étude analytique sérieuse, qui prouvait que s'il y a encore des

ouvriers qui s'abandonnent, en revanche il y en a d'autres qui ne se bornent plus à recevoir et à répandre autour d'eux des impressions subjectives, mais qui aiment à remonter des effets aux causes et à classer les éléments à étudier, de manière à pouvoir tirer de leur comparaison des appréciations ayant une base solide.

Malgré mille vicissitudes accompagnées de tâtonnements et de divisions, dont il est inutile de parler ici, le prolétariat est en progrès. Il pense mieux, il raisonne mieux et surtout il écoute attentivement. Les entêtements maladifs des sectaires, les engouements pour des théories, les plates querelles personnelles, tout cela disparaît à vue d'œil. Sous ces divers rapports, le XVe Congrès du *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* est d'un haut enseignement. Il prouve que le prolétariat sait s'orienter lui-même et que désormais toute l'action socialiste est en lui et seulement en lui. Qu'on prenne bien note de cette importante constatation, car il y a quelques années seulement, on n'aurait pas pu la faire. Cet esprit caractéristique du Congrès a beaucoup plus d'importance que les résolutions, rédigées un peu à la hâte et votées de même. Néanmoins, les résolutions ne sont incomplètes que parce qu'il était matériellement impossible de mieux faire, mais elles expriment clairement les sentiments socialistes du prolétariat.

Les rapporteurs de chaque commission donnèrent lecture de ces résolutions dans la dernière séance du Congrès, qui eut lieu le 14 mai dans la grande salle de la Bourse du Travail, que le citoyen Le Grandais, conseiller municipal, délégué du Congrès, réussit à obtenir du préfet de la Seine. Ce fut une belle et imposante séance.

I. Sur la première question, le rapport lu par le citoyen Renou, député de la Seine, s'attache surtout à protester contre le projet de loi Merlin-Trarieux, restreignant le droit de coalition, et engage le prolétariat à une résistance énergique, allant s'il le faut jusqu'à la grève générale. Parlant de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, il y reconnaît de nombreux défauts; mais comme elle est en somme une concession à l'es-

prit de solidarité et d'humanité, qui est celui du socialisme, le rapport demande que cette loi soit respectée et qu'on ne la laisse pas tomber en désuétude, comme celles de 1848 sur le marchandage et sur la limitation des heures de travail. Sur le droit d'association, les résolutions sont limitées à une déclaration en faveur du droit d'association sans restrictions, qui ne saurait toutefois être confondu avec le droit pour des individus du même sexe de constituer en dehors du milieu social et de la famille des associations religieuses, qui vivent aux dépens de la société. Plusieurs délégués avaient pensé que cette dernière observation ne devait pas être liée à la question du droit d'association, mais qu'elle devait être examinée à part, afin de ne point mêler le principe même de la liberté qui doit être absolu, avec une question de morale et d'hygiène sociale, qui ne saurait être tranchée au moyen de restrictions ou de mesures autoritaires. Toutefois, comme on n'avait pas le temps d'aborder une pareille discussion et que les sentiments du rapporteur étaient ceux du Congrès, les résolutions furent adoptées avec une seule modification. Comme il était dit dans le rapport que la bourgeoisie est impuissante à faire des lois efficaces pour la protection des travailleurs et que ceux-ci ne doivent compter que sur eux-mêmes, on concluait en les invitant à s'unir et à s'organiser pour conquérir les pouvoirs publics. Mais l'action politique et le suffrage universel n'inspirent qu'une confiance très limitée dans les syndicats et dans le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire*. On y pense généralement que la réforme sociale résultera d'une action du prolétariat sur le terrain même des faits sociaux, et non d'un mouvement politique. En conséquence, on substitua à ces mots « pour conquérir les pouvoirs publics, » les mots : « pour prendre en main la direction de l'administration des affaires publiques et de l'organisation du travail ».

Dans son Congrès national en septembre 1897, le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* avait examiné plus à fond la question du droit d'association. Pour répondre aux objections bien connues des opportunistes et des radicaux, qui prétendent que le droit d'association profiterait surtout aux catholiques

et aux corporations religieuses, en mesure de trouver de grandes ressources financières, le Congrès de 1897 avait observé que la Révolution, qui a si puissamment favorisé la bourgeoisie et si complètement négligé les ouvriers, doit à ceux-ci une indemnité.

Dans toutes les révolutions politiques, la bourgeoisie s'est servie des ouvriers, qui n'ont point marchandé leur dévouement à la République. On leur a répondu par la loi Le Chapelier interdisant toute association et tout concert entre les travailleurs, par les fusillades de juin 1848 et de 1871. Les ouvriers ont été dupés ; si le droit d'association ne peut leur être accordé, parce que d'autres classes possédant la richesse pourraient se servir de ce même droit dans un but réactionnaire, les ouvriers observent qu'il n'y a qu'à réparer, au moins en partie, à leur égard, l'iniquité commise par la bourgeoisie. Qu'on les indemnise du mal qu'on leur a fait. Le Congrès de 1897 suggérait à ce propos un projet de loi, qui mettrait aux mains des ouvriers organisés un grand monopole, par exemple celui de l'alcool. Alors, ils auraient six cents millions, ou à peu près, tous les ans, pour travailler pacifiquement à leur émancipation et n'auraient pas à craindre d'autres associations.

Cette idée du Congrès de 1897 était plutôt une indication de l'état d'esprit des délégués, qui ne croyaient pas plus alors qu'aujourd'hui à la sagesse et à la justice de la classe bourgeoise. L'esprit révolutionnaire se manifeste de diverses manières, mais il reste le même en substance, et il n'existe que parce que le peuple ne croit plus du tout au bon vouloir des bourgeois, quelque républicains qu'ils puissent être. Toute la République possible, tant qu'elle reste confinée dans la politique, ne dit plus rien qui vaille au prolétariat.

II. Les résolutions sur la question de la prud'homie, présentées par le citoyen Lavaud, repoussent le projet restrictif Lannes-Beauregard, et décident que s'il est adopté, les prud'hommes ouvriers devront envoyer leur démission individuellement au préfet de la Seine. On réclame, non l'amoindrissement, mais l'extension de la prud'homie ; on préconise la for-

mation de commissions syndicales mixtes, qui jugeraient en premier ressort. Le conseil des prud'hommes deviendrait une juridiction d'appel, au cas où les commissions syndicales n'auraient pu résoudre un différend. On recommande l'établissement de prud'hommes dans toutes les corporations de travailleurs quelconques, sans distinction ; on est d'avis que les patrons ne doivent pas avoir le droit de se faire remplacer devant le tribunal des prud'hommes, et on veut qu'en cas de litige la profession de l'ouvrier serve de base pour indiquer les prud'hommes compétents et non celle du patron. Celui-ci ne pourra point éconduire l'ouvrier avec lequel il est en conflit, sous prétexte qu'ils ne sont point de la même profession.

III. Sur la question de la grève générale, c'est plutôt un rapport d'ensemble, exprimant des idées que des résolutions, qui a été lu par le citoyen Fribourg, rapporteur. La grève générale est considérée comme l'arme par excellence du prolétariat ; elle est une conséquence naturelle du développement des faits sociaux ; elle est la généralisation et la concentration de la résistance au capital, comme celui-ci est l'organisation de plus en plus centralisée de la puissance économique et sociale, aux mains d'une classe de moins en moins nombreuse, qui domine toute la société. La grève générale est une arme propre au prolétariat ; avec elle il reste sur son terrain à lui et n'a point besoin de s'abandonner sur le terrain de la politique à la direction d'hommes qui croient pouvoir commander de là au milieu économique. Ce ne sont point les faits politiques qui inspirent les faits sociaux, c'est précisément tout le contraire qui a lieu. Ce sont les plus forts dans l'ordre social, qui s'imposent dans le domaine de la politique ; la grande bataille pour l'affranchissement du prolétariat aura donc lieu sur le terrain des faits sociaux.

IV. Sur la question de la concentration capitaliste et des *trusts*, ce furent aussi des idées qui furent exprimées par le rapporteur, le citoyen Delaporte, plutôt que des résolutions. A la puissance des capitaux associés, résultat fatal de l'évolution économique à notre époque, on oppose l'organisation du prolétariat devenu conscient et se dressant en face d'un adver-

saire, d'autant plus implacable qu'il n'a point le pouvoir de limiter l'action dissolvante de la concurrence et d'arrêter les progrès de la concentration capitaliste.

V. Sur la question de l'arbitrage pour le maintien de la paix, les résolutions lues par le citoyen Bussy, rapporteur, furent prises. Le Congrès ne croit point que les gouvernements puissent assurer le maintien de la paix au moyen de l'arbitrage. Il pense que la guerre est un résultat de l'antagonisme des intérêts économiques. C'est au cœur même de l'ordre social qu'il faut aller chercher les causes de la guerre ; c'est pour se disputer les débouchés commerciaux, c'est pour préserver et accroître leurs richesses, c'est pour dompter le prolétariat, que les gouvernements, interprètes de la volonté des classes dominantes, entretiennent des armées. On ne peut donc espérer la paix que d'un état social où il n'y aura plus ni exploiteurs ni exploités, ni rivalités nationales ou commerciales. Les travailleurs de tous les pays, possesseurs de la richesse publique et solidarisant leurs intérêts, qui sont les mêmes, ont seuls le pouvoir de faire entrer l'humanité dans l'ère de la paix et de la vraie civilisation.

Après l'adoption de ces diverses résolutions, la séance du 14 mai, que présidait le citoyen Joindy, assisté du citoyen Champy, ex-membre de la Commune, des citoyens Lavaud et Lenormand et du citoyen Frax, de la Fédération des tabacs, se termina par un discours de l'auteur de cet article, et un autre du citoyen Le Grandais, dans un parfait accord, énergiquement souligné par l'attitude de tous les délégués.

Nous ne parlerons point ici des séances particulières des 12, 13 mai et jours suivants, consacrés par le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* à l'étude de certains détails d'organisation intérieure. Mais il importe de signaler dans la discussion générale des cinq questions soumises au Congrès entier, quelques phases importantes. Sur la question des accidents du travail, le citoyen Capjuzan et d'autres délégués ont insisté sur l'inutilité des palliatifs et des demi-mesures. Ils croient que les militants, bien qu'en minorité, peuvent agir sur l'ensemble du prolétariat et l'amener à prendre une attitude résolument

révolutionnaire, seul moyen d'obtenir des résultats. Sur la question des prud'hommes, le citoyen Boutaire, parlant *ex professo*, a fait adopter une résolution interdisant de prendre en considération les demandes reconventionnelles qui se produisent parfois à l'audience. Sur la question de la grève générale, deux courants d'idées se sont manifestés, sur lesquels le rapporteur a sagement évité de se prononcer. Un de ces courants tendrait à ce que l'idée de la grève générale servît de moyen d'agitation, toutes les fois que le prolétariat se sentirait plus directement attaqué. Il faudrait donc toujours être prêt à brandir l'arme terrible contre la bourgeoisie et à lancer contre elle la révolte sociale par excellence. L'autre méthode consisterait à ne point se servir à tout propos de la grève générale, mais à la réserver pour une lutte suprême. Dans cet ordre d'idées, la grève générale ne saurait être un vulgaire moyen d'agitation ; elle n'est pas une combinaison arrêtée par une minorité hardie, qui fait des expériences aux dépens du prolétariat ; elle ne peut exister que lorsque les conditions du milieu la rendent nécessaire ; elle est une conclusion, non un point de départ ; elle est le *summum* de la résistance des prolétaires, opposé à l'excès de l'exploitation capitaliste.

En résumé, ce Congrès a été une rencontre heureuse et féconde des intelligences et des énergies du prolétariat.

Albert Richard

CHRONIQUE SOCIALE

FRANCE

Les grèves en 1898. — D'après le *Bulletin de l'Office du Travail,* — numéro de mai 1899 — il y a eu, en 1898, 368 grèves ayant atteint 1,967 établissements; le nombre total des grévistes a été de 82,065 et celui des jours chômés de 1,216,306.

Ces grèves ont donné les résultats suivants :

Résultats des grèves	Grèves	Etablissements	Grévistes
Réussite	75	328	10.594
Transaction	123	1.289	32.546
Echec	170	350	38.925
	368	1.967	82.065

Les grèves en 1899. — En *janvier,* 31 grèves ont été signalées à l'*Office du Travail.* Elles ont compris 3,447 grévistes. Sur 23 conflits ayant pris fin en janvier, on a constaté une réussite, 9 transactions, 13 échecs.

En *février,* 29 grèves ont été signalées. Elles ont compris 3,514 grévistes. Sur 29 conflits ayant pris fin en février, on a constaté 6 réussites, 8 transactions, 15 échecs.

En *mars,* 46 grèves ont été signalées. Elles ont compris 4,160 grévistes. Sur 35 conflits ayant pris fin en mars, on a constaté 5 réussites, 18 transactions, 13 échecs.

En *avril,* 35 grèves ont été signalées. Elles ont compris 4,160 grévistes. Sur 28 conflits ayant pris fin en avril, on a constaté 8 réussites, 3 transactions, 17 échecs.

Une enquête professionnelle en France. — A la suite de l'Allemagne, de la Belgique, de la Suisse, de la Hollande et

de la Hongrie, le Parlement français avait décidé en 1896, lors du recensement de la population, d'étendre cette enquête pour la partie professionnelle. L'*Office du Travail* a organisé ce recensement dont le compte rendu doit se diviser en deux parties.

La première partie a pour objet de faire connaître en détail les renseignements généraux d'ordre plutôt économique et industriel, dans chaque département : établissements, personnel des établissements, travailleurs autonomes et à emploi irrégulier, chômeurs.

La seconde partie présentera, pour la France entière, une récapitulation des tableaux publiés dans la première, mais en décomposant chaque groupe de personnes suivant l'âge, l'état-civil, la nationalité, l'origine. On y étudiera la répartition suivant l'âge et l'état-civil des employés et ouvriers qui se rattachent à un certain nombre de professions déterminées, le chômage par groupes professionnels au point de vue de ses causes et de sa durée.

Enfin, la statistique des forces motrices sera publiée à part.

La première partie vient d'être publiée, et son volume de mille pages ne comprend encore que 15 départements du nord-est. Voici quelques uns des chiffres les plus intéressants :

La proportion pour cent de la population active à la population légale est de 46,80 dans cette région alors qu'elle est à Paris de 58,07 et dans la Seine de 54,38.

En 1866 la proportion pour cent de la population professionnelle à la population légale dans cette région n'était que de 49 ; en 1886, de 56 ; en 1891 de 57 et en 1896 de 58.

Le nombre des sans-travail était de 10,645 en 1866 ; de 14,905 en 1886 ; de 7,822 en 1891, de plus de 60,000 en 1896. Dans ces chiffres, les familles ne sont pas comprises.

Voici maintenant des chiffres se rapportant aux fabriques parisiennes et au personnel qu'elles emploient :

Dans la raffinerie du sucre, on comptait en 1891, 3,080 personnes, en 1896 on en trouve 3,027 et en outre 321 dans la casserie du sucre. Les tableaux de 1861 indiquaient 34 patrons. Ceux de 1896 indiquent 8 raffineries et 3 casseries, dirigées

par 11 et 3 chefs d'établissement. C'est là un exemple de concentration capitaliste.

Pour les industries de l'alimentation le nombre total des personnes recensées a passé de 21,000 en 1866 et 1886, à 25,080 en 1891 et 31,400 en 1896.

Le groupe industriel le plus important est celui du vêtement qui occupe près de 230,000 personnes c'est-à-dire le sixième de la population active.

Les industries du papier et du livre occupaient 20,800 femmes en 1866, et 44,500 en 1896. L'imprimerie, sous tous ses formes, occupe environ 22,000 personnes, tandis qu'elle n'en comptait que 11,000 en 1866. Le groupe des industries du livre englobe environ 31,200 personnes.

Par suite de l'application des procédés mécaniques à la fabrication des chaussures, cette industrie a abandonné le territoire parisien. Ce fait est constaté par la diminution des personnes employés dans les industries des cuirs et peaux.

Le nombre des employés de commerce et des commerçants s'est considérablement accru. De 245,000 en 1866 il a passé brusquement à 307,000 en 1896.

Enfin notons que l'enseignement public et privé occupe environ 53,900 chefs et employés de tous ordres.

Dans l'ensemble de la population qui travaille à Paris, la proportion du sexe féminin est de 42 p. 100; dans le groupe du travail des étoffes elle monte à 86 p. 100.

Congrès de la « Fédération socialiste des travailleurs de France ». — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre numéro du 15 juin le compte rendu de cet important Congrès d'une des cinq grandes organisations du socialisme français, qui s'est tenu récemment à Paris.

BELGIQUE

Nous mentionnons simplement le Congrès annuel du Parti ouvrier belge, tenu récemment à Louvain, et dont notre collaborateur Gaston Vandermeeren donnera dans notre prochain numéro un compte rendu complet.

De même, nous n'indiquons seulement que la fin de la grève générale des mineurs belges, notre collaborateur Emilio, de Charleroi, devant y revenir longuement.

De même enfin, nous nous bornons à signaler le Congrès International des Mineurs tenu à Bruxelles, qui vient à peine de finir, et sur lequel nous publierons une étude approfondie.

ALLEMAGNE

Le troisième Congrès des Syndicats allemands à Francfort. — Notre collaborateur Quark, de Francfort-sur-le-Mein, donnera, dans notre prochain numéro, un compte rendu complet de ce Congrès. En attendant, nous signalons qu'il a été particulièrement intéressant non seulement à cause des questions importantes qui y ont été discutées, mais aussi parce que ces assises du travail rendent manifestes les progrès énormes que le mouvement corporatif a faits en Allemagne depuis quelques années, tant au point de vue du nombre qu'au point de vue de l'organisation : il a été la meilleure réponse, en même temps qu'un avis, à la meute réactionnaire qui depuis le fameux discours prononcé, il y a un an, environ, à Œyenhausen, par Guillaume II, demande avec une énergie croissante des mesures d'une rigueur exceptionnelle — comme la réclusion — contre les ouvriers qui oseraient ne pas reconnaître que le dogme de la soi-disant « liberté du travail » est au moins aussi saint que celui de la Sainte-Trinité.

Les données relatives à la force numérique et à la situation matérielle des différents syndicats, ainsi qu'au fonctionnement de la « Commission générale » de Hambourg, qui comme on le sait, est le trait d'union entre les différentes organisation corporatives et en même temps le comité exécutif du Congrès, se trouvent réunies dans le rapport soumis à l'assemblée par cette commission. Nous y empruntons les chiffres les plus caractéristiques. En 1891, le nombre des ouvriers syndiqués (non compris les membres des « Unions » libérales (Gewerkvereine) Hirsch-Duncker) a été de 287,659 ; en 1898, il s'est élevé à 507,747. Les Fédérations de métiers dont le nombre des

adhérents s'est accru le plus, sont celles des ouvriers en métaux et des maçons. La première ne comptait en 1892 que 26,121 adhérents, aujourd'hui elle en compte 75,431 ; la deuxième qui n'avait en 1892 que 11,842 membres en a actuellement 60,175. Une des causes principales de cet accroissement est la période de prospérité économique dans laquelle l'industrie est entrée depuis quelques années.

Les recettes de la Commission générale, pour la période du 1er avril 1896 au 31 mars 1899, se sont élevées à 202,299 marks (1 mark = 1 fr. 25). Les dépenses ont été de 167,506 marks ; là-dessus 29,563 marks ont été dépensés pour l'agitation ; le *Korrespondenzblatt*, qui est l'organe officiel, a nécessité une dépense de 12,660 marks ; différents manifestes (*Flugblætter :* feuilles volantes) 10.858 marks. Les émoluments des différents fonctionnaires de la Commission se sont élevés à 14,919 marks, les prêts accordés aux Fédérations à 52,830 marks, etc...

Un fait sur lequel nous voudrions surtout attirer l'attention de nos lecteurs, non seulement parce qu'il fournit une preuve éclatante de la conscience de classe et de l'esprit pratique des ouvriers syndiqués allemands, mais aussi parce qu'il devrait servir d'enseignement et d'exemple au mouvement ouvrier français, c'est la publication par la Commission générale des syndicats allemands d'un journal en langue italienne, l'*Operaio italiano ;* cette feuille sert à organiser à rendre conscients de leur vrais intérêts les ouvriers italiens de plus en plus nombreux en Allemagne.

Pour ce qui est de l'agitation en vue de créer un mouvement syndical, la plus grande partie des efforts de la Commission générale a été concentrée sur les provinces orientales de l'Empire : la Prusse orientale et occidentale, la province de Posen et la Haute-Silésie ; dans toutes ces provinces, le mouvement syndical est encore fort peu développé, même dans la Haute-Silésie, qui est pourtant un pays très industriel.

L'action dans les provinces de l'est est d'autant plus importante que les ouvriers de ces provinces, jouent souvent, par rapport aux ouvriers des provinces occidentales, le rôle des ouvriers italiens ; c'est surtout le cas des ouvriers polonais.

Malheureusement l'agitation syndicale est quelque fois fort mal comprise dans ces provinces, et notamment en Haute-Silésie, par certains propagandistes, qui manifestent trop souvent la tendance de substituer à la propagande syndicale l'agitation nationaliste polonaise ; telle est du moins l'opinion du citoyen Legien, président de la Commission générale. Nous croyons qu'elle est justifiée.

En outre de l'agitation et de la propagande orale, la Commission agit aussi par des brochures. Pendant la période qui vient de s'écouler depuis le dernier Congrès, les brochures suivantes ont été publiées : 1) *Le compte-rendu du deuxième Congrès des Syndicats allemands*, en 10,000 exemplaires ; 2) *La situation des ouvriers du bâtiment*, en 6,000 exemplaires ; 3) *Une contribution à l'histoire de la législation protectrice du travail dans le bâtiment*, en 2,000 exemplaires ; 4) *La grève des ouvriers du port à Hambourg*, en 16,000 exemplaires ; et 5) *Le droit de coalition des ouvriers allemands, en théorie et en pratique*, en 30,000 exemplaires.

HOLLANDE

Le cinquième Congrès du parti ouvrier démocrate-socialiste hollandais. — A Pâques, s'est tenu le cinquième Congrès du parti ouvrier démocrate-socialiste hollandais, à Leuwarden, dans la Frise.

Ce Congrès a été de bon augure pour le mouvement socialiste de ce pays. De tout ce que contient le rapport lu par notre collaborateur Vliegen, président du comité directeur, ressortent les progrès incessants accomplis par le parti socialiste depuis sa fondation, en 1894, — après la scission qui s'était produite dans l'ancienne *Union démocrate-socialiste* de Domela-Nieuvenhuis, qui évoluait de plus en plus vers l'anarchisme. Quatorze groupes seulement étaient représentés au premier Congrès du nouveau parti, tenu en 1895 ; au deuxième, en 1896, le nombre de groupes représentés s'est élevé à vingt-quatre ; en 1897, on comptait quarante groupes, et le Congrès qui vient d'avoir lieu comprenait *quatre-vingt-un* délégués, représentant *quarante-neuf* groupes.

Les mêmes progrès ont été constatés pour l'action électorale du parti. Depuis les élections générales de 1897, des élections partielles, auxquelles le parti a pris part, ont eu lieu dans plusieurs arrondissements. Le tableau suivant nous montre les progrès accomplis pendant cette période par le parti socialiste :

Circonscriptions	Élections générales — voix	Élections partielles — voix
Enscheede	1.337	2.539
Rotterdam IV	98	284
Groningue	215	1.351
Amsterdam III.	275	600
Deventer.	»	376
La Haye II.	»	230
Veendam.	465	1.597
Total des voix. .	2.385	6.977

Cet accroissement des voix socialistes peut paraître de peu d'importance, par suite de la faible élévation du nombre des électeurs qui ont donné leur voix aux candidats socialistes. Mais on l'appréciera à sa juste valeur si l'on tient compte de ce que la Hollande ne possède pas de suffrage universel, et qu'en outre la division en circonscriptions est fort défectueuse.

En 1898, sur 1,250,000 hommes adultes, 554,000 à peine étaient électeurs; 700,000 citoyens étaient privés de ce droit, et d'après le mode électoral en vigueur, la classe la plus frappée était précisément la classe ouvrière des grandes villes.

Le tableau qui suit donne une idée assez exacte du rapport qui existe dans les différentes circonscriptions entre le nombre des électeurs et celui des habitants :

Circonscriptions	Nombre des électeurs en p. 100 de la population
Enkhauzen.	17,25
Hoogezand.	14,50
Doetinchem	15

Ces trois circonscriptions sont des circonscriptions pure-

ment rurales, c'est-à-dire appartiennent à la catégorie la plus favorisée.

Dans les circonscriptions purement urbaines, la situation est beaucoup plus mauvaise. Voici quelques exemples :

Circonscriptions	Nombre des électeurs en p. 100 de la population
Groningue	10
Amsterdam IV	9
Amsterdam II	4
Rotterdam II	5,20

Malgré cette situation défavorable, le parti possède actuellement trois députés, dont deux, les citoyens Troelstra et Van Kol, élus en 1897, et le troisième, le citoyen Schaper, élu il y a quelques semaines à Veendam.

Le point principal des débats du Congrès a été le programme municipal du parti. Le projet présenté par une commission contient les dix points suivants :

1) Revendications relatives à la propriété foncière des communes tendant à l'augmentation de cette propriété;

2) Mise en régie de tous les travaux publics et assurance communale contre l'incendie ;

3) Bourses du travail communales et mesures ayant pour but d'encourager les coopératives agricoles ;

4) Minimum de salaire et journée de travail maximum pour les ouvriers au service de la commune ;

5) Amélioration et extension de l'enseignement primaire ;

6) Amélioration du régime hygiénique des communes ;

7) Réorganisation de l'assistance publique ;

8) Mesures pour lutter contre l'alcoolisme ;

9) Abolition de toutes les mesures limitant la liberté du colportage, de la presse et de réunion ;

10) Revision du système des impositions communales.

Après une longue discussion, le Congrès a décidé que l'expérience nécessaire manquant encore au parti, ce programme ne sera adopté qu'à titre provisoire.

Un autre point important a été la presse. Le comité direc-

teur du parti a été chargé de s'occuper de la question de la transformation de l'organe du parti, le *Sociaal Demokraat*, en un journal quotidien. Un projet relatif à cette question sera présenté au prochain Congrès. Ce journal a d'ailleurs eu, cette année, un déficit de 1,800 florins.

La *Nieuwe Tyd* (l'Ère nouvelle) se développe au contraire très bien ; le nombre de ses abonnés s'est élevé de 380 à 556.

Pour ce qui est des revendications économiques, le Congrès s'est prononcé, après un rapport fort instructif du citoyen Wibaut, contre les coopératives de production, envisagées comme moyen d'action socialiste.

Sur la question de l'assurance contre les accidents de travail (laquelle, comme on le sait, présentée par le précédent ministère et reprise par le ministère actuel, ne peut pas devenir loi par suite du mauvais vouloir de la Chambre et du gouvernement qui l'a reprise), le Congrès a demandé une application plus rigoureuse du principe de la responsabilité patronale et l'extension de la loi à l'agriculture, à la pêcherie et à la navigation.

Le dernier point de l'ordre du jour a été le suffrage universel. Le Congrès a décidé que le parti emploierait toute son énergie pour obtenir cette réforme.

J. Rivière

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

Les principes d'une sociologie objective par A. Coste (vol. in-8 de IV-243 pages, Alcan éditeur, Paris 1899). — Ce volume se compose presque exclusivement de théories abstraites sur l'évolution, que l'auteur considère comme déterminée par les mouvements de la population; il attache une très grande importance à la formation des villes, reprenant une idée bien des fois exprimée; il classe les pays d'après le rapport qui existe entre la population des grandes villes (ayant plus de 200,000 habitants) et la population totale; on obtient ainsi en Europe l'ordre suivant : Angleterre et Irlande, Pays-Bas, Danemark, France, Prusse, Allemagne, Italie, Belgique, etc. Cet ordre nous montre le vice de la méthode; si l'Italie est en avance sur la Belgique, cela ne tient pas au progrès de la concentration industrielle (comme pour la France, l'Angleterre), mais à des causes historiques très vieilles et très différentes. — Pour comparer les *forces* des Etats, il multiplie les chiffres ainsi obtenus par la population totale et ayant multiplié ainsi le quotient par le diviseur il retrouve (sans paraître s'en douter) le dividende : deux pays seraient ainsi dans le rapport des populations des grandes villes; cette conclusion est manifestement fausse. — En général, l'auteur, qui est statisticien, croit à la vertu des chiffres, mais ne semble pas bien soucieux d'en chercher des interprétations scientifiques. — Ses conclusions sont assez bizarres : « Quoique je sois tenté de conclure à l'utilité d'une réforme religieusse, je n'en reste pas moins, comme devant, républicain, patriote et libre penseur. » *G. Sorel*

Pages Choisies, par Nietzche (Editions du *Mercure de France*). — Nietzche n'aime pas le socialisme, qui prépare le triomphe du nombre, des esclaves sur la petite classe des hommes libres. L'utopie socialiste est inspirée, comme le christianisme, par la pitié — qui est un sentiment maladif — et par l'amour de l'égalité — qui est une sottise. « Droits égaux ! société libre ! ni maître ni serviteur ! Cela ne nous attire point. En somme, nous ne trouvons pas désirable que le règne de la justice et de la concorde soit fondé sur la terre (puisque ce règne serait en tout cas celui de la chinoiserie et de la médiocratie) ; nous aimons tous ceux qui, comme nous, ont le goût du danger, de la guerre, des aven-

tures..... Nous réfléchissons à la nécessité d'un ordre nouveau et aussi d'un nouvel esclavage. Car pour tout renforcement, pour toute élévation du type « homme », il faut une espèce d'asservissement. » — « Nous ne sommes pas des humanitaires ; nous ne nous permettrions jamais de parler de notre « amour pour l'humanité». Nous autres, nous ne sommes pas assez comédiens pour cela ! »

Nietzche semble avoir eu devant les yeux l'image de la société grecque du cinquième siècle, où l'esclavage paraît bien avoir été la condition d'existence d'une belle race d'hommes, saine, artiste, intelligente. Les machines remplaceront les esclaves. Le prolétariat moderne doit être supprimé. Quel homme vraiment libre pourrait jouir de la vie si son bonheur était lié à la misère des humbles foules ? Le « surhomme » de Nietzche est un barbare,— qu'un Grec du cinquième siècle n'aurait pas aimé. Un Grec avait trop de souci de l'harmonie de son corps et de son esprit pour se mutiler volontairement. Jamais il n'aurait voulu s'abstenir du sentiment si humain de la pitié. Seulement la pitié doit être virile. Grâce à sa virilité l'œuvre de Nietzche aura été utile dans un temps de Wagnérisme et de Tolstoïsme. *Em. Tharaud*

LES REVUES

Die Neue Zeit (mai 1899). — Franz Mehring critique dans trois articles successifs les points de vue philosophique et politique de Bernstein. Pour Mehring, la doctrine de Marx n'est pas issue, comme le fait croire Bernstein, de pures abstractions dialectiques, mais tout au contraire de la dialectique des choses elles-mêmes. Marx et Engels ont vécu en un temps où le développement historique va d'une vitesse accélérée, où les causes et les effets s'enchaînent et presque coïncident, où à chaque moment il y a naissance et mort, où plus que jamais on peut dire « cela existe et n'existe pas ». Par de nombreux exemples, empruntés entre autres à la technique militaire, Mehring démontre qu'on peut très bien ne pas étudier Hegel, et néanmoins avoir une conception vraie et dialectique des choses. Que la méthode militaire employée par par Frédéric soit bonne pour le dix-huitième siècle et mauvaise pour le dix-neuvième et qu'une autre méthode employée par Napoléon I[er] soit bonne pour le dix-neuvième siècle et aurait été mauvaise au dix-huitième siècle, c'est ce qu'ont démontré de nombreux écrivains militaires, sans avoir étudié pourtant la philosophie dialectique. Il est indiscutable que si la philosophie allemande n'avait jamais existé, l'histoire ne pourrait, ni se faire, ni s'écrire sans pensée dialectique. Bien entendu elle perdrait alors en profondeur et âpreté. Ainsi, pour Mehring, toutes les assertions sur le « dualisme » de Marx ne résistent pas à la critique.

C'est ce qui a amené Bernstein à confondre le marxisme avec le blanquisme. Analogie trop audacieuse pour ne pas être relevée! S'il y a quelque chose de commun entre Marx et Blanqui, c'est qu'ils sont tous deux révolutionnaires, et rien de plus. D'après Blanqui, la révolution politique est le seul moyen de satisfaire les revendications de la classe ouvrière; d'après Marx, au contraire, la révolution politique est une prémisse inévitable du socialisme, *mais pas du tout son but;* avant de commencer l'action organisée, le socialisme devra rejeter son enveloppe politique. Enfin, pour Mehring, le blanquisme n'est qu'un phénomène purement français, et ne s'explique que par la situation historique de la France.

Gabriel Sombart

L'Avenir social (revue mensuelle du parti ouvrier belge). — Dans le numéro de mai, on y lit un extrait sur la question ouvrière en Finlande (ouvrage collectif de plusieurs auteurs). On y voit comment naît la nouvelle Finlande, où 2,4 p. 100 de la population, c'est-à-dire 60,000 hommes, appartient à l'industrie, tandis que dans la Russie tout entière on ne comptait en 1893 que 1,600,000 ouvriers soit 1,8 p. 100. Il n'y a cependant pas de grandes agglomérations industrielles : 3,493 établissements se trouvent, en effet, dans les villes et les bourgs et 3,470 à la campagne. Mais si en 1875 il y avait en tout 6,066 établissements comprenant 18,700 ouvriers, c'est-à-dire 3 ouvriers chacun, on compte en 1894 : 6,941 établissements avec 58,200 ouvriers, c'est-à-dire 8,4 chacun.

Dans la partie de cette revue consacrée au bulletin communal et où est inséré tout ce qui intéresse la Fédération des conseillers communaux socialistes de Belgique, on trouve un article des plus intéressants sur l'effort du conseil communal de Marcinelle, en vue de l'éducation de l'ouvrier et de sa protection, non seulement relativement aux choses du monde économique, mais en ce qui concerne les préjugés dont il est victime, notamment pour tout ce qui vise l'usage et l'abus des boissons alcooliques. Rien de ce qui intéresse l'ouvrier ne doit être, en effet, ignoré du parti socialiste. Celui-ci a la charge des corps et des cerveaux de ceux qui ont mis en lui toute sa confiance. Nous engageons nos amis à connaître ce que font les camarades de Belgique pour préparer et amener les ouvriers et les enfants à la conscience socialiste. Ils nous diront ensuite une telle œuvre pratique ne nous rapproche pas du but!

Paul Dramas

Revue Socialiste (mai). — M. L. Durieu donne d'intéressants renseignements sur le prolétariat juif d'Algérie : sur 12,000 ménages 5,000 n'occupent qu'une seule chambre et pour 2.700 cette chambre n'a pas de fenêtre; sur 53,000 israélites, plus de 43,000 sont des prolétaires. On compte plus de 6,000 ménages indigents, correspondant à 25,000 personnes; un peu plus de 2,000 ménages,

sont secourus; les secours leur sont donnés presque exclusivement par leurs coreligionnaires. Il y a en Algérie (en dehors des travailleurs agricoles) 28,000 ouvriers et 8,000 ouvrières; on compte là-dessus 6,000 juifs et 2,000 juives. La population israélite augmente très lentement : 5,000 personnes en dix ans, de 1886 à 1896! Parmi les professions où l'on trouve le plus d'ouvriers israélites, je signale les bouchers (81), les menuisiers (102), les cigariers (131), les ferblantiers (178), les camionneurs, cochers, etc. (247), les bijoutiers (349), les journaliers et portefaix (521), les tailleurs et fripiers (684), les cordonniers et savetiers (804).

Journal des Economistes (avril). — M. Sayous, qui s'est fait une spécialité de l'étude théorique des marchés européens, examine le marché à terme des grains à Londres. Pendant longtemps ce marché n'a pas existé; en 1887 il disparut rapidement et ne fut restauré définitivement qu'à la fin de 1897; certains auteurs avaient prétendu déduire de ces faits que le grand commerce des grains n'a pas besoin du marché à terme. Il est curieux d'observer qu'à Liverpool on s'était, depuis longtemps, mis au système américain, tandis qu'à Londres l'esprit très conservateur du haut commerce maintenait les vieux errements et que la pure spéculation ne portait pas sur plus de 10 p. 100 des contrats. Une difficulté technique s'opposait aussi à l'innovation, c'était le défaut de classement des grains; on ne pouvait bien définir les marchandises vendues; on y est cependant parvenu en prenant pour type une quantité moyenne très bien contrôlée aux élévateurs de Duluth. Les différences sont réglées journellement au *Clearing house*.

Rivista popolare di politica, lettere e scienze sociali (30 avril.) — Colajanni montre combien l'idée unitaire perd du terrain en Italie depuis quelques années : déjà en 1895 Bonghi avait signalé cet affaiblissement; à l'heure actuelle il y a peu de journaux où l'on ne trouve des affirmations du même genre. Dans le midi le mouvement fédéraliste n'est pas très sérieux. A Palerme il y a eu souvent des froissements entre les habitants et les militaires ou fonctionnaires venant du continent ; mais tous les hommes politiques du pays sont restés fanatiquement unitaires, quel que fût d'ailleurs leur parti. Le fédéralisme est vraiment un produit de la Lombardie ; il a des défenseurs dans tous les partis politiques de cette région. Il ne faut pas confondre le fédéralisme avec le sentiment de mécontentement qui se manifeste un peu partout.

G. Sorel.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGUET

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont — 679

Démocratie industrielle et Démocratie politique

CRITIQUE DE BERNSTEIN (1)

Le socialisme de Bernstein se ramène à faire participer les ouvriers au développement de la richesse sociale et à transformer ainsi les pauvres en riches. Comment cela peut-il s'effectuer? Dans ses articles de la *Neue Zeit*, intitulés *Problèmes du Socialisme,* Bernstein ne laissait entrevoir que quelques indications à peine compréhensibles. Mais dans son livre, il nous fournit un éclaircissement complet sur cette question : son socialisme doit être réalisé par deux moyens, par les syndicats, ou selon l'expression qu'il emploie par la *démocratie industrielle*, et par les coopératives. Par les premiers, il veut s'en prendre au profit industriel; par les seconds, au profit commercial.

Pour ce qui est des coopératives, et avant tout des coopératives de production, elles représentent, dans leur essence, au milieu de l'économie capitaliste, une *forme hybride :* une production socialisée en petit, dans un système d'échange capitaliste. Or, dans la société capitaliste, c'est l'échange qui domine la production et, par suite de la concurrence, pose comme condition même de l'existence pour toute entreprise une exploitation brutale, c'est-à-dire une subordination complète du processus de production aux intérêts du capital. En pratique, cela

(1) Voir sur la même question les numéros 6, 7 et 8 du *Mouvement socialiste.*

s'exprime par la nécessité de rendre le travail le plus intense possible, de le raccourcir ou de le prolonger selon la situation du marché, d'attirer la force de travail ou de la repousser et la jeter sur le pavé selon les exigences du débouché, en un mot de pratiquer toutes les méthodes connues qui rendent une entreprise capitaliste apte à soutenir la concurrence. Il résulte de ce qui précède que, dans les coopératives de production, les ouvriers se trouvent dans l'obligation contradictoire de se régir eux-mêmes avec tout l'absolutisme inévitable, de jouer par rapport à eux-mêmes le rôle de l'entrepreneur capitaliste. Et c'est précisément par suite de cette contradiction que la coopérative de production doit sombrer. Car, ou bien elle redevient, par un développement régressif, une entreprise capitaliste ; ou bien, si les intérêts ouvriers sont plus forts, elle se dissout.

Ce sont là des faits que Bernstein lui-même constate, mais qu'il comprend mal ; car, avec Mme Potter-Web, il voit dans une « discipline » insuffisante la cause de la décadence des coopératives de production. Ce qu'on appelle ainsi « discipline » d'une façon superficielle et plate, ce n'est pas autre chose que le régime absolutiste propre au capital, qu'il est évidemment impossible aux ouvriers de s'appliquer à eux-mêmes.

Il suit de là que la coopérative de production ne peut assurer son existence, au milieu de l'économie capitaliste, que si elle réussit à résoudre par un détour la contradiction — qu'elle porte en elle — entre le mode de production et le mode d'échange, et si elle se soustrait d'une façon artificielle aux lois de la libre concurrence. Elle ne le peut que si elle s'assure à l'avance un débouché, un cercle fixe de consommateurs, — et c'est la *coopérative de consommation* qui lui en fournit le moyen.

Et c'est là — et non pas dans la distinction entre coo-

pératives d'achat et de vente — que gît ce mystère que cherche à résoudre Bernstein, à savoir pourquoi les coopératives indépendantes de production sombrent et pourquoi c'est seulement une coopérative de consommation qui peut leur assurer la vie.

Mais si c'est ainsi, si les conditions d'existence des coopératives de production sont, dans la société actuelle, liées aux conditions d'existence des coopératives de consommation, il en résulte, comme conséquence ultérieure, que les coopératives de production sont limitées, dans les cas les plus favorables, à un petit marché local restreint, et en sont réduites à la fabrication des choses — peu nombreuses — de consommation immédiate, et surtout à la production des objets de première nécessité. Toutes les branches les plus importantes de la production capitaliste : les industries textile, houillère, métallurgique, du pétrole, de même que la construction des machines, des locomotives, des navires, sont exclues par avance de la coopérative de consommation et par conséquent aussi de la coopérative de production. Donc, même en faisant abstraction de leur caractère hybride, les coopératives de production ne peuvent pas être un instrument de réforme sociale générale, déjà pour cette raison que leur généralisation suppose avant tout la suppression du marché mondial, —la dissolution de l'économie mondiale présente en petits groupes locaux de production et d'échange, c'est-à-dire essentiellement une régression de l'économie capitaliste vers l'économie médiévale.

D'ailleurs, même dans les limites de leur réalisation possible, dans les cadres de la société actuelle, les coopératives de production se réduisent naturellement à de simples appendices de coopératives de consommation, lesquelles, en leur qualité de porteurs principaux de la réforme socialiste poursuivie, montent ainsi au premier

plan. Mais si c'est cela, alors toute la réforme socialiste poursuivie au moyen des coopératives cesse d'être une lutte contre le capital de production, c'est-à-dire contre le *tronc* principal de l'économie capitaliste, pour devenir une lutte contre le capital commercial, et notamment contre le moyen et le petit commerce, c'est-à-dire contre de simples *ramifications* du tronc capitaliste.

Pour ce qui est des syndicats, qui, eux aussi, représentent, d'après Bernstein, un moyen de lutte contre le capital de production, ils ne sont pas en état — comme nous l'avons démontré d'ailleurs — (1) d'assurer aux

(1) Nous reproduisons le passage auquel Rosa Luxemburg fait allusion :

« La fonction principale des syndicats (et personne ne l'a mieux prouvé que Bernstein lui-même, il y a sept ans, dans la *Neue Zeit*) consiste en ce qu'ils fournissent aux ouvriers le moyen de réaliser la loi capitaliste des salaires, c'est-à-dire la vente de la force de travail d'après la situation du marché. Ce en quoi les syndicats servent au prolétariat, c'est qu'ils lui permettent de tirer profit des conjonctures du marché à chaque moment donné. Mais ces conjonctures elles-mêmes, c'est-à-dire d'une part la demande de la force de travail déterminée par l'état de la production, et d'autre part l'offre de cette force de travail conditionnée par la prolétarisation et par la reproduction naturelle, et enfin le degré donné de la productivité du travail, — tout cela se trouve en dehors de la sphère d'action des syndicats. Et c'est pour cela qu'ils ne peuvent pas renverser la loi des salaires. Ils peuvent tout au plus replacer l'exploitation capitaliste dans ses limites « normales », mais en aucun cas supprimer progressivement cette exploitation capitaliste elle-même.

« Conrad Schmidt, il est vrai, traite le mouvement syndical présent de « stade initial faible », et il annonce qu'à l'avenir « le « syndicalisme exercera une influence croissante sur la produc- « tion elle-même ». Mais on ne peut comprendre que deux choses sous ce mot « réglementation de la production » : 1° l'intervention dans la technique du processus de production; 2° la détermination de l'étendue de la production. Quelle peut être, sur ces deux questions, la nature de l'action des syndicats? Il est évident que, pour ce qui est de la technique de la production, l'intérêt d'un capitaliste pris individuellement se confond complètement avec le

ouvriers une influence quelconque sur le processus de production, ni au point de vue de son *étendue*, ni au point de vue de ses procédés techniques.

Mais pour ce qui est du côté purement économique, « la lutte du taux du salaire contre le taux du profit », comme l'appelle Bernstein, cette lutte ne se produit pas dans l'espace éthéré, mais dans les limites déterminées de la loi des salaires, qu'elle ne peut pas transgresser, qu'elle ne peut que réaliser. Celà devient évident aussi lorsqu'on prend la question à un autre point de vue, et que l'on se demande quelles sont les fonctions propres des syndicats.

Les syndicats auxquels Bernstein assigne le rôle de

---

progrès et le développement de l'économie capitaliste. Ce sont ses propres besoins qui le poussent aux améliorations techniques. Mais la situation d'un ouvrier pris individuellement est précisément tout à fait le contraire; toute amélioration technique est en opposition avec les intérêts des ouvriers, qui en sont atteints directement, et empire leur situation immédiate, en dépréciant la valeur de la force de travail. En tant que le syndicat peut intervenir dans la technique de la production, il ne peut le faire que dans le sens que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire agir dans l'intérêt du groupe d'ouvriers directement intéressé, en s'opposant à toutes les innovations. Or, dans ce cas, il n'agit pas dans l'intérêt de la classe ouvrière prise dans son ensemble et dans le sens de son émancipation, — lesquels concordent plutôt avec le progrès technique, c'est-à-dire avec l'intérêt d'un capitaliste pris individuellement; — mais précisément dans le sens contraire, dans le sens de la réaction. Et, en effet, nous trouvons cette tendance d'agir sur la technique de la production, non pas dans l'avenir, où la cherche Conrad Schmidt, mais dans le passé du mouvement syndical : elle est la marque caractéristique de l'ancienne phase du trade-unionisme anglais (jusqu'en 1860 environ), pendant laquelle il se rattachait encore aux traditions des corporations du Moyen-Age, et s'appuyait d'une façon caractéristique sur le principe suranné « du droit acquis à un travail convenable ».

« Par contre, la tendance des syndicats à déterminer l'étendue de la production et les prix des marchandises est un phénomène de date tout à fait récente. Ce n'est que tout dernièrement que nous avons vu (de nouveau en Angleterre seulement) surgir des tentatives dirigées dans ce sens.

« Mais aussi bien, pour ce qui est de leur caractère et de leurs

mener, dans la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière, l'attaque principale contre le taux du profit industriel et de le dissoudre progressivement dans le taux du salaire, ne sont nullement en état d'entreprendre une politique économique offensive contre le profit. Ils ne sont, en effet, que la *défensive* organisée de la force de travail contre les attaques du profit, qu'un moyen de résistance de la classe ouvrière contre la tendance dépressive de l'économie capitaliste.

D'abord les syndicats ont comme rôle d'influencer sur

---

tendances, ces tentatives valent celles qui précèdent. Car en somme à quoi se réduit nécessairement la participation active des syndicats dans la détermination de l'étendue et des prix de la production marchande? — A un *cartel* des ouvriers et des patrons contre le consommateur, — et notamment en employant à l'égard des patrons en concurrence des mesures de compression qui ne cèdent en rien aux méthodes employées par les syndicats patronaux réglementaires. Ce n'est plus en fait une lutte entre le travail et le capital, mais une lutte solidaire du capital et du travail contre les consommateurs. Au point de vue de sa valeur sociale, c'est une entreprise réactionnaire qui ne peut devenir une étape dans la lutte que le prolétariat mène pour son émancipation, pour la raison qu'elle représente plutôt le contraire de la lutte des classes. Au point de vue de sa valeur pratique, c'est une utopie qui, comme quelques instants de réflexion doivent le faire voir, ne pourra jamais s'étendre à des branches de production d'une certaine importance et produisant pour le marché mondial.

« L'activité des syndicats se borne donc essentiellement à la lutte pour le salaire et pour la réduction de la journée de travail, c'est-à-dire à la simple réglementation de l'exploitation capitaliste d'après la situation du marché; l'action sur le processus de production leur est fermée par la nature même des choses. Plus encore. Toute la marche du développement syndical tend précisément, à l'encontre de ce que dit Conrad Schmidt, à supprimer complètement tout rapport immédiat entre le marché du travail et le reste du marché. Le fait le plus significatif, à ce sujet, c'est même la tendance de mettre le contrat de travail au moins en rapport *passif* avec la situation générale de la production, à l'aide du système de l'échelle mobile, qui est actuellement complètement dépassé par l'évolution, et dont les trades-unions anglaises se détournent de plus en plus. »

le marché, par leur organisation, la situation de cette marchandise qu'est la force de travail. Mais cette organisation est continuellement disloquée par le processus de prolétarisation des couches moyennes, qui fait affluer sur le marché du travail des marchandises toujours nouvelles. En second lieu, les syndicats ont pour but d'élever le niveau de la vie, la part de la classe ouvrière à la richesse sociale. Mais cette part est continuellement rabaissée, avec la fatalité d'un processus naturel, par la croissance de la productivité du travail. Pour comprendre cela, on n'a pas du tout besoin d'être marxiste; il suffit d'avoir eu une fois entre ses mains le *Zur Beleutung der sozialen Frage* de Rodbertus.

De cette façon, la lutte syndicale se transforme, dans ses deux fonctions économiques principales, grâce à des processus objectifs de la société capitaliste, en une sorte de travail de Sisyphe. Ce travail de Sisyphe est, il est vrai, inévitable, si l'ouvrier veut arriver à obtenir le taux du salaire qui lui est échu d'après la situation donnée du marché, si la loi capitaliste des salaires doit être réalisée, et si la tendance dépressive du développement économique doit être paralysée, ou plutôt, plus exactement, affaiblie dans son action. Mais lorsqu'on songe à transformer les syndicats en un instrument de réduction progressive du profit au bénéfice du salaire, cela suppose avant tout, comme condition sociale : 1° un arrêt dans la prolétarisation des classes moyennes et dans la croissance de la classe ouvrière; 2° un arrêt dans l'augmentation de la productivité du travail. Donc dans les deux cas, de même que dans l'économie basée sur les coopératives de consommation, c'est *une régression vers les formes sociales précapitalistes*.

Les deux moyens de Bernstein pour accomplir la réforme socialiste : les coopératives et les syndicats, appa-

raissent donc comme complètement impuissants à transformer le *mode de production* capitaliste. A proprement parler, Bernstein en a une conscience obscure. Il ne les considère que comme moyen de rogner le *profit* capitaliste, et d'enrichir de cette façon les travailleurs. Mais par là même il renonce lui même à la lutte contre la *production capitaliste*, et oriente le mouvement démocrate socialiste vers la lutte contre la *distribution capitaliste*. En effet, Bernstein formule, à plusieurs reprises, son socialisme, comme la tendance à une distribution « juste », « plus juste » (page 51 de son livre), même « encore plus juste » *(Vorwaerts,* 26 mars 1899).

Certes le motif qui pousse le plus immédiatement vers le mouvement démocrate socialiste, au moins dans les masses populaires, est aussi sans contredit la distribution « injuste » de l'ordre capitaliste. Et en luttant pour la socialisation de toute l'économie, la démocratie socialiste tend par cela même aussi à établir une distribution « juste » de la richesse sociale. Seulement, grâce à cette conception marxiste que la distribution n'est à chaque moment que la conséquence naturelle du mode de production donné, elle dirige sa lutte, non pas contre la distribution dans le *cadre* de la société capitaliste, mais vers l'abolition de la production marchande elle-même. En un mot, la démocratie socialiste veut instaurer la *distribution socialiste* par la suppression du *mode de production capitaliste*, tandis que le procédé de Bernstein est juste le contraire. Il veut combattre la distribution capitaliste et espère amener, par cette voie, l'établissement du mode de production socialiste.

Cela étant, quelle base théorique peut-on maintenant donner à la réforme socialiste de Bernstein? Peut-on la fonder sur des tendances déterminées de la production

capitaliste? — Nullement. Car, en premier lieu, il nie lui-même ces tendances; et, en second lieu, d'après ce que nous venons de dire, la forme poursuivie de la production n'est, chez lui, que le résultat et non la cause de la distribution. Le fondement théorique de *son* socialisme ne peut donc pas être économique. Après avoir renversé de fond en comble les buts et les moyens du socialisme, et par cela même les rapports économiques, il ne *peut* plus donner des bases matérialistes à son programme : il est *forcé* d'avoir recours à un fondement idéaliste.

« Pourquoi déduire le socialisme de la *nécessité économique?* », s'écrie Bernstein. « Pourquoi dégrader l'*intelligence*, la *conscience du droit*, la *volonté de l'homme?* ». (*Vorwaerts*, 26 mars 1899). La distribution plus juste de Bernstein sera donc réalisée, grâce à la volonté humaine souveraine n'agissant pas sous l'impulsion de la nécessité économique, ou, plus exactement, — comme cette volonté n'est elle-même qu'un instrument, — grâce à la conscience de la justice, en un mot grâce à l'idée de la justice.

Nous voici donc arrivés — heureusement — au principe de la Justice, ce vieux cheval de retour, monté depuis des siècles par tous les rénovateurs du monde privés de plus sûrs moyens de locomotion historique, à cette Rossinante déhanchée sur laquelle ont chevauché tous les Don Quichotte de l'histoire, à la recherche de la grande réforme mondiale, — pour ne rapporter de ces voyages autre chose que quelque œil poché.

Les rapports de pauvre à riche, comme base sociale du socialisme, le « principe » coopératif comme son contenu, la « distribution plus juste » comme son but et l'idée de la justice comme son unique légitimation historique, voilà ce que l'on nous propose.

Avec combien plus de force, avec combien plus d'es-

prit, avec combien plus d'éclat *cette* sorte de socialisme fut défendue par Weitling, il y a cinquante ans ! Il est vrai que ce tailleur génial ne connaissait pas encore le socialisme scientifique. Et si *aujourd'hui*, un demi-siècle plus tard, toute sa conception déchirée en petits morceaux par Marx et Engels a été de nouveau heureusement apiécée et recousue pour être soumise au prolétariat allemand comme le dernier mot de la science, il a fallu pour ce travail un tailleur..., mais pas un tailleur génial !

De même que les syndicats et les coopératives en sont le point d'appui économique, de même la principale condition *politique* de la théorie de Bernstein est le développement continuellement progressif de la *démocratie*. Les explosions présentes de la réaction ne sont pour lui que des « spasmes » qu'il tient pour fortuits et passagers, et avec lesquels on n'a pas à compter, lorsque l'on pose la directive générale de la lutte ouvrière.

Mais ce qui est important, ce n'est pas ce que Bernstein pense en se fondant sur les assurances orales et écrites de ses amis sur la durée de la réaction, mais c'est le rapport objectif interne entre la démocratie et le développement social réel.

D'après Bernstein, la démocratie apparaît comme une phase inévitable dans le développement de la société moderne. La démocratie est même pour lui, tout comme pour un théoricien quelconque du libéralisme, la grande loi fondamentale du développement historique en général. C'est à sa réalisation que doivent servir toutes les forces agissantes de la vie politique. Ce principe, sous cette forme absolue, est foncièrement faux ; ce n'est qu'une schématisation petite-bourgeoise et superficielle des résultats d'une courte période de l'évolution bourgeoise pendant les vingt-cinq à trente dernières années.

En effet, lorsqu'on regarde de plus près le développement de la démocratie dans l'histoire et en même temps l'histoire politique du capitalisme, on arrive à un résultat essentiellement différent.

Pour ce qui est du premier point, nous trouvons la démocratie dans les formes sociales les plus diverses : dans les sociétés communistes primitives ; dans les États antiques basées sur l'esclavage, dans les communes urbaines du Moyen-Age. De même on rencontre la monarchie liée aux conditions économiques les plus différentes. D'autre part, le capitalisme provoque à ses débuts — comme production marchande — une constitution purement démocratique dans les communes urbaines.

Plus tard, dans sa forme plus développée — comme manufacture — il trouve sa forme politique adéquate dans la monarchie absolue.

Enfin, il produit en France — au stade de l'économie industrielle développée — successivement la république démocratique (1793), la monarchie absolue de Napoléon Ier, la monarchie aristocratique de la Restauration (1815-1830), la monarchie bourgeoise constitutionnelle de Louis-Philippe, puis de nouveau une République démocratique, puis la monarchie de Napoléon III, enfin la troisième République.

En Allemagne, l'unique institution vraiment démocratique, le suffrage universel, n'est pas une conquête du libéralisme bourgeois, mais un instrument qui a servi à l'unification du pays par la soudure des petits États, et qui n'a pas d'autre signification dans le développement de la bourgeoisie allemande ; laquelle se contente fort bien pour le reste d'une monarchie constitutionnelle à moitié féodale.

En Russie, le capitalisme prospère merveilleusement, sous l'absolutisme oriental, sans que la bourgeoisie ait

l'air, pour le moment du moins, de désirer ardemment la démocratie.

En Autriche, le suffrage universel se montre en grande partie comme une ceinture de sauvetage pour la *monarchie* en perdition, et le peu de rapport qu'il a avec la démocratie proprement dite est prouvé par la puissance du paragraphe 14.

En Belgique enfin, la conquête démocratique du mouvement ouvrier, le suffrage universel, est indubitablement liée à la faiblesse du militarisme (donc à la position géographique et politique spéciale du pays), et avant tout ce n'est pas « un bout de démocratie » conquis *par* la bourgeoisie, mais *contre* la bourgeoisie.

La montée ininterrompue de la démocratie qui parait être pour Bernstein et pour le libéralisme bourgeois la grande loi fondamentale de l'histoire humaine ou tout au moins de l'histoire moderne, n'est donc, si on la regarde de plus près, qu'une construction en l'air. Il n'est pas possible d'établir une connexité absolue entre le développement du capitalisme et la démocratie.

La forme politique est chaque fois la résultante de tous les facteurs politiques intérieurs et extérieurs, et permet — dans ces limites — une extrême diversité, depuis la monarchie absolue jusqu'à la République démocratique.

Si donc après avoir ainsi dû rejeter de la société moderne la loi historique générale du développement de la démocratie, nous nous adressons à la phase actuelle de l'histoire de la bourgeoisie, nous voyons ici encore, dans la situation politique, des facteurs qui tendent non pas à la réalisation du schéma de Bernstein, mais plutôt, au contraire, à l'abandon par la société bourgeoise de toutes les conquêtes faites jusqu'à présent.

D'une part, les institutions démocratiques, et cela est d'une importance capitale, ont en grande partie épuisé leur

rôle dans le développement de la bourgeoisie : autrefois nécessaires pour la réunion des petits États et pour la constitution des grandes nationalités modernes (Allemagne, Italie), elles sont devenues superflues.

Le développement économique a, depuis amené une « coalescence organique » entre les différentes parties, et les « bandages » de la démocratie politique peuvent être enlevés sans danger pour l'organisme des sociétés bourgeoises.

Les mêmes considérations valent pour la transformation en un mécanisme capitaliste du mécanisme féodal de toute la machine politico-administrative de l'État.

Cette transformation qui, au point de vue historique, a été indissolublement liée à la démocratie, s'est accomplie aujourd'hui dans une mesure telle que les « ingrédients » purement démocratiques de l'État ; le suffrage universel, la forme républicaine, peuvent être éliminés sans danger, sans que l'administration, les finances, la défense nationale retombent dans les formes d'avant 48.

Si donc, à ce point de vue, le libéralisme est, pour la société bourgeoise, essentiellement superflu, à un autre point de vue non moins important il est devenu pour elle un obstacle immédiat. Ici il faut prendre surtout en considération deux facteurs, qui dominent toute la vie politique de l'État moderne : la *politique mondiale* et le *mouvement ouvrier* — qui ne sont que deux côtés différents de la phase actuelle du développement capitaliste.

Le développement de l'économie mondiale, l'accentuation et la généralisation de la concurrence sur le marché mondial ont fait du militarisme et du « *marinisme* » le moment déterminant de la vie intérieure et de la vie extérieure de tous les grands États. Mais si la politique mondiale et le militarisme présentent indubitablement—

parce que liés aux besoins économiques du capitalisme, — une tendance *ascendante* de la phase actuelle, il en résulte logiquement que la démocratie bourgeoise doit suivre une marche *descendante*, — et nous en trouvons l'exemple le plus frappant dans les États-Unis depuis la guerre espagnole.

En France, la République doit surtout son existence à la situation politique internationale, qui rend une guerre momentanément impossible.

En Allemagne, l'ère récente des « grands armements » et la politique mondiale inaugurée à Kiau-Tchéou a été immédiatement payée par deux sacrifices de la démocratie bourgeoise, la décomposition du libéralisme et la défaillance du centre catholique.

Si donc la politique extérieure de la bourgeoisie la pousse dans les bras de la réaction, il en est de même de sa politique intérieure — déterminée par l'ascension de la classe ouvrière. Bernstein lui même le reconnaît en rendant responsable de la désertion de la bourgeoisie libérable la légende de l'Ogre démocrate socialiste, c'est-à-dire les tendances socialistes de la classe ouvrière, et c'est pour cette raison qu'il conseille au prolétariat d'abandonner son but final, afin de tirer du terrier réactionnaire le libéralisme effrayé jusqu'à la mort.

Mais avec cela, il prouve de la façon la plus frappante — en faisant aujourd'hui du rejet du mouvement ouvrier socialiste la condition vitale et la « présupposition » sociale de la démocratie bourgeoise —, que cette démocratie est contradictoire au développement de la tendance intérieure de l'évolution de la société bourgeoise et dans la même mesure que le mouvement ouvrier est le produit direct de cette tendance.

Mais il prouve encore autre chose. En faisant de l'aban-

don par la classe ouvrière du but final socialiste, la condition et la présupposition de la résurrection de la démocratie bourgeoise, il montre combien peu au contraire la démocratie bourgeoise peut être une condition et une présupposition nécessaire du mouvement socialiste et de sa victoire.

Ici, le raisonnement de Bernstein aboutit à un cercle vicieux, sa dernière conclusion détruisant sa première supposition.

Le moyen de sortir de ce cercle est très facile; du fait que le libéralisme bourgeois a rendu l'âme, par peur du mouvement ouvrier ascendant et de son but final, il ne résulte que ceci : c'est que le mouvement ouvrier peut être et est aujourd'hui l'*unique* soutien de la démocratie; que le sort du mouvement socialiste n'est pas lié à la démocratie bourgeoise, mais au contraire que le sort de la démocratie est lié au mouvement socialiste; que la démocratie n'acquiert pas d'autant plus de vitalité que la classe ouvrière abandonne plus la lutte pour son émancipation, mais au contraire qu'elle en acquiert dans la mesure où le mouvement socialiste devient assez fort pour combattre les conséquences réactionnaires de la politique mondiale et de la désertion de la bourgeoisie; que quiconque désire le renforcement de la démocratie doit aussi désirer le renforcement — et non pas l'affaiblissement — du mouvement socialiste; enfin qu'en abandonnant les tendances socialistes, on abandonne en même temps la démocratie.

Bernstein déclare à la fin de sa « réponse » à Kautsky dans le *Vorwaerts* qu'il est complètement d'accord avec la partie pratique du programme de la démocratie socialiste et que s'il a quelque objection à faire, c'est uniquement contre la partie théorique. Malgré

tout cela il croit encore pouvoir marcher à bon droit dans les rangs du Parti, « car, pour lui, quelle importance y a-t-il, à ce que dans la partie théorique il y ait une phrase qui ne soit pas à l'unisson de sa conception ? » Cette déclaration prouve tout au plus combien Bernstein a perdu le sens de la connexité entre l'action pratique de la démocratie socialiste et ses principes généraux, combien les mêmes mots ont cessé d'exprimer les mêmes choses pour le « Parti » et pour « Bernstein ». En réalité, les théories propres à Bernstein conduisent à cette conception socialiste très élémentaire que, sans les principes fondamentaux, toute la lutte pratique devient inutile et sans valeur, qu'avec l'abandon du *but final* le *mouvement* lui-même doit sombrer.

Rosa Luxemburg

(Traduit par J. Rivière)

Les Accidents du Travail

LA LOI DU 9 AVRIL 1898

La loi française du 9 avril 1898 sur les accidents du travail a été appelée à juste titre : *la Charte du risque professionnel*. Elle consacre, en effet, pour la première fois en France, la théorie du risque professionnel comme fondement de la responsabilité civile du patron. C'est donc un droit nouveau qui a été inscrit dans notre Code, à la suite des débats des deux Chambres, qui durent depuis la proposition de loi de Martin Nadaud, du 29 mai 1880.

Depuis cette législature de 1880, la Chambre des députés a été saisie d'une dizaine de propositions ou projets sur les accidents de travail. Le 10 juillet 1888, la Chambre vota le projet instituant le risque professionnel et organisant un système d'assurances facultatives, et en particulier d'assurances mutuelles sous le contrôle de l'État. Ce projet échoua, le Sénat l'ayant complètement remanié en supprimant, entre autres, l'organisation de l'assurance par l'État. Le gouvernement élabora alors un nouveau projet où il inscrivit le principe de l'assurance obligatoire, projet déposé en 1890 par M. Jules Roche. Six autres propositions furent ensuite déposées sur le bureau de la Chambre, qui nomma une commission pour élaborer une proposition dont les grandes lignes furent empruntées au projet gouvernemental. Cette proposition eut comme premier rapporteur M. Ricard, et M. Maruéjouls comme deuxième rapporteur; elle fut discutée et votée par la Chambre, du 18 mai au 10 juin 1893, puis le Sénat la

remania jusqu'au 25 mai 1896, et elle ne put être définitivement votée par la Chambre que le 9 avril 1898. Il a donc fallu dix-sept ans pour aboutir.

Quelle était donc la législation précédente ? Nous allons le dire en quelques mots, et nous indiquerons la jurisprudence intermédiaire entre les deux principes qui ont successivement régi les accidents de travail.

Jusqu'ici, on a appliqué à cette catégorie de faits les articles 1382, 1383 et 1384 du Code civil. On n'y trouve que des dispositions générales formant le droit commun en matière de responsabilité. Le patron était responsable envers ses ouvriers *comme envers des tiers*. C'était le principe *neminem lœdas* qui défendait et n'ordonnait pas. On faisait comme si aucun lien juridique n'avait préexisté entre l'auteur du dommage et sa victime. Et cependant il y a tout d'abord un contrat de louage ou de services et il y a un droit commun applicable aux contrats. La plupart des arrêts et la Cour de cassation s'en tinrent logiquement alors au principe de la responsabilité *délictuelle* basée sur l'article 1382 du Code civil, d'après lequel le patron n'était responsable que de son délit ou quasi-délit. Il s'ensuivait qu'en principe, 75 p. 100 des accidents étant fortuits ou dus à une force majeure, l'ouvrier ne pouvait dans ces cas obtenir de réparation. D'après la statistique de l'Office impérial allemand, 50 p. 100 sont dus à des cas de force majeure, 25 à 30 p. 100 à l'imprudence, et 20 à 25 p. 100 seulement au patron. Ce n'était donc que dans un quart des cas que les ouvriers pouvaient attaquer le patron, pouvaient avoir chance de prouver sa faute. Or, dit M. Ricard dans son rapport, « si nous ajoutions la lenteur des procédures, les frais considérables qu'elle entraîne, l'intervention fréquente des Compagnies d'assurances qui, substituées au patron, sans apparaître jamais, épuisent tous les degrés de la juridiction, la misère des victimes pendant

les procès, et enfin l'incertitude sur les bases d'appréciation des dommages-intérêts, on comprend que, depuis longtemps, on ait cherché, en France, à modifier sur ce point essentiel notre législation ».

Il faut dire cependant que certains arrêts avaient essayé de concilier les articles du Code civil avec les nécessités de la pratique. Quelques-uns d'entre eux disaient que le patron « doit pourvoir complètement à la sûreté des ouvriers qu'il emploie, prendre toutes les précautions, toutes les mesures nécessaires et possibles pour les préserver de tous les accidents qui sont la conséquence du travail auquel ils sont occupés ». Mais ce n'était là que l'expression de la volonté de quelques juristes de faire fléchir le Code devant la nouvelle conception juridique qui se formait, sous la poussée de la législation étrangère et du mouvement ouvrier de notre pays. Cela ne se dégageait pas directement des articles du Code civil, et ce fut M. Sauzet, professeur à la Faculté de droit de Lyon, aujourd'hui député, qui, en 1883, dans la *Revue critique*, proclama que « le patron doit veiller à la sécurité de l'ouvrier, le conserver sain et sauf au cours de l'exécution du travail dangereux qu'il lui confie et qu'il dirige ; il doit à chaque instant pouvoir le restituer, le rendre à lui-même, valide comme il l'a reçu ». Ce n'est pas encore absolument la doctrine de l'obligation contractuelle, car M. Sauzet, comme on le voit, considère l'ouvrier comme une chose louée, tandis que l'ouvrier loue sa force de travail. Néanmoins, dans la phrase : « le patron doit veiller à la sécurité de l'ouvrier », nous avons, tout entière, la reconnaissance du rapport de droit entre les deux parties. A la responsabilité délictuelle est substituée la responsabilité contractuelle, et la preuve est renversée. On suppose que l'ouvrier est dans un milieu artificiel créé par le patron, et celui-ci doit veiller sur ce milieu.

Ce serait donc au patron à prouver qu'il y a eu faute de l'ouvrier, et alors seulement s'il y réussit, l'article 20 de la nouvelle loi s'applique : « Aucune des indemnités déterminées par la loi ne peut être attribuée à la victime qui a intentionnellement provoqué l'accident. Le tribunal a le droit, s'il est prouvé que l'accident est dû à une faute inexcusable de l'ouvrier, de diminuer la pension fixée. »

Une seule fois, cette théorie de la garantie contractuelle a été appliquée. C'est par un arrêt du 21 juin 1895 accordant une indemnité à un ouvrier de l'arsenal de Tarbes, blessé sans qu'il y ait eu faute des ingénieurs, contremaîtres ou camarades, mais parce qu'aucune faute ne pouvait être imputée à la victime. On peut encore citer la jurisprudence en matière de transport de voyageurs comme marquant cette évolution entre les deux principes.

Cette loi a donc eu pour elle tous les juristes, de quelque conception qu'ils soient partis. Elle est née à peu près à l'époque où le Parlement, sorti de la crise de 1876, c'est-à-dire de la période réactionnaire du 16 et du 24 mai, avait besoin de s'appuyer sur l'élément des villes, sur la classe ouvrière. C'est aussi, d'ailleurs, l'époque, on s'en souvient, de la fondation des syndicats professionnels. La discussion sur les accidents de travail, comme on l'a vu, a traîné dix-sept ans et n'a abouti que parce que les Chambres, qui avaient donné à certains industriels et aux grands agriculteurs les primes et les droits de douane, étaient obligées, surtout en face de l'activité parlementaire du groupe socialiste et des élections prochaines, de voter au moins une loi ouvrière. Et au moment de son application, qui ne devait avoir lieu qu'au 1er juin 1899, puisqu'elle était subordonnée : 1° à la publication officielle des décrets d'administration publique destinés à en régler l'exécution ; 2° à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la publication officielle des décrets, — à ce moment, un

nouveau délai de un mois fut obtenu par les patrons, qui avaient demandé un an.

Ceux-ci, en effet, entrèrent en ligne contre la loi, plusieurs mois avant qu'elle pût être appliquée. Gros et petits patrons criaient à la ruine, sous prétexte qu'ils ne pourraient supporter les charges que les Compagnies d'assurances devaient leur imposer. Et cependant, d'après le *Temps* lui-même, la grande industrie, grâce à ses syndicats d'assurance mutuelle, ne paie, comme prime, que 2 p. 100 des salaires. Elle n'a donc pas à subir les Compagnies d'assurances qui, elles, demandaient, selon les industries, de 5 à 11 p. 100 des salaires aux petits patrons qui ne pouvaient guère leur échapper, puisque, pour constituer un syndicat d'assurance mutuelle, celui-ci doit représenter au moins 5,000 ouvriers et comprendre au moins cinq chefs d'entreprise ayant plus de 300 ouvriers. Nous comprenons la terreur des petits patrons, puisque, pour eux, 5 p. 100 des salaires, en admettant qu'ils en paient 3,000 francs par mois, c'est 1,800 francs de prélevé sur leurs bénéfices au profit des Compagnies d'assurances, et c'est là le moindre prélèvement. Il était, de plus, possible et même certain que, la loi votée, les grands industriels auraient laissé ruiner les petits par les Compagnies, plutôt que de fonder avec eux des syndicats d'assurance mutuelle. C'est cette terreur qui a fait que les petits patrons ont prêté leur appui aux gros contre la loi. Telle que celle-ci était votée tout d'abord, c'était, en effet, l'assurance des Compagnies rendue en fait obligatoire pour le petit patronat.

L'existence de la loi faillit ainsi être compromise. De toutes parts, de Paris comme de province, les différentes associations et syndicats patronaux envoyèrent des pétitions demandant la réforme ou le rejet de cette loi. Des réclamations vinrent ainsi de l'Association commerciale

et industrielle d'Eure-et-Loir, des entrepreneurs de Poitiers, de la Chambre syndicale du bâtiment de Tourcoing, des entrepreneurs de Beauvais, de Pau, des commerçants d'Epinal, du Syndicat des entrepreneurs des travaux publics de France, de la Chambre syndicale de maçonnerie de la Seine, de l'Industrie de la scierie mécanique, etc., etc., comprenant plusieurs dizaines de milliers de patrons. Il y eut heureusement des contre-manifestations ouvrières des Bourses de Nantes, Dijon, Belfort, Nîmes, Amiens, Saint-Etienne, Saumur, des fédérations de syndicats d'Auxerre, d'Orléans, des métallurgistes et des ouvriers du livre de Nevers, des mineurs du Pas-de-Calais, des ferblantiers d'Angers, des maçons de Reims, des chaudronniers de la Seine, des métallurgistes de Deville, des tonneliers, des maçons de la Seine, des ouvriers de la scierie mécanique d'Hermes, de l'Union métallurgiste des Basses-Pyrénées, du Cercle des employés de commerce et de l'industrie de Paris, de la Chambre syndicale ouvrière des scieurs à la mécanique, etc. Les manifestations furent cependant assez faibles, si l'on songe qu'il y a onze millions de travailleurs en France ; mais elles indiquent que désormais les ouvriers, de plus en plus organisés syndicalement, prendront eux-mêmes en main la défense de leurs intérêts et appuieront leurs élus de la Chambre.

La Chambre concéda, pour maintenir la loi, que les patrons pourraient s'assurer à la Caisse nationale des assurances dont les tarifs devaient être fixés au 1er juillet au plus tard, de façon à ce que la loi soit enfin applicable à cette date. Cette caisse fonctionne déjà, mais fort peu. En 1896, d'après M. Maurice Block, elle a reçu 1,488 cotisations pour une somme de 9,460 francs. Elle a payé alors 6,800 francs de sinistres.

La loi n'a donc pas institué l'assurance obligatoire pour les patrons ; mais en cas d'insolvabilité, c'est la

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse qui sert la pension à la victime, grâce au produit d'un impôt sur la masse des industriels et à une taxe sur les mines. La loi, de plus, n'a pas institué de caisse obligatoire, mais, en fait, le petit patronat devra avoir recours le plus souvent à celle de l'Etat. Un amendement de M. Drake a été heureusement adopté : il stipule que les risques et frais généraux devront être couverts par les primes d'assurances payées, de sorte que la masse des contribuables n'aura pas à supporter les charges que doit, seule, subir l'industrie.

Une grande discussion s'est élevée au sujet du taux de l'indemnité accordée à la victime. Les uns le trouvent trop élevé, sous prétexte que les salaires contiennent fréquemment une prime d'assurance contre les risques, et que l'on ne doit par conséquent pas graduer l'indemnité sur le montant du salaire. On sait, en effet, que d'après la loi votée, l'indemnité est fixée d'après le salaire et va, selon les cas, de 10 à 60 p. 100 du salaire annuel. On peut faire remarquer qu'il est faux que les salaires sont d'autant plus élevés que le métier est dangereux. C'est ainsi que le couvreur gagne un maximum de 7 francs, et que la corporation la plus atteinte est celle du charretier, pour laquelle les Compagnies d'assurances demandent une prime de 40 p. 100. Ces deux corporations sont certainement plus dangereuses que celle des mineurs et surtout que celle des typographes et des boulangers, par exemple, plus rétribuées.

On a pensé aussi que l'indemnité était trop faible. En Angleterre, en effet, elle ne peut être inférieure à 3,750 francs ni supérieure à 7,500 francs et la charge n'est cependant, selon M. Chamberlain, que de 20 shillings 9 d. par 100 livres de salaires, c'est-à-dire de moins de 1 p. 100. On ne peut pas reprocher à la loi an-

glaise de ne pas donner le salaire intégral de la victime : elle se place sur le vrai terrain de la loi bourgeoise. On ne peut, en effet, selon le principe de la loi, donner le salaire entier comme indemnité, car ce n'est pas l'industriel qui supporte, mais l'industrie, c'est-à-dire à la fois le patron et l'ouvrier.

On voit, d'après ce que nous avons dit, que les professions qui ont le plus de victimes ne sont pas celles où le développement mécanique est le plus grand. Il est certain qu'il y a moins de victimes chez les mécaniciens ou les tourneurs que chez les couvreurs ou les charretiers. Exception est faite pour les scieurs à la mécanique, où 90 p. 100 sont mutilés, d'après le secrétaire du syndicat, Hainsselin. Ce n'est donc pas exclusivement à cette préoccupation que l'on a obéi, mais plutôt à la force de la classe ouvrière organisée. Cette organisation a eu lieu en même temps que le développement du machinisme, et on a préféré, dans les parlements, attribuer à ce dernier fait l'évolution de cette partie de la législation.

En résumé, les avantages de cette loi sont : 1° elle a déterminé les professions dans lesquelles tout accident donne droit à une indemnité et en a étendu l'application aux ouvriers qui servent les machines agricoles ; 2° l'ouvrier n'a plus à s'adresser aux tribunaux pour poursuivre le patron ni pour faire fixer son indemnité ; 3° le travailleur est sûr d'être payé, et toute clause imposée par le patron et contraire à la loi est nulle.

Les défauts de la loi peuvent se résumer en ce que : — 1° on n'a prévu que les accidents traumatiques et non les maladies ou la mort résultant des conditions particulièrement malsaines ou insalubres dans lesquelles l'ouvrier travaille ; — 2° les accidents devraient être vérifiés et par les inspecteurs du travail eux-mêmes et par une inspection privée, qui se contrôleraient mutuellement de sorte que

les conditions de sécurité augmenteraient en même temps pour l'ouvrier. En Allemagne, depuis la nouvelle loi, on a en 1892 dépensé 438,744 marcs pour frais de prévention des accidents; — 3° il faudrait permettre aux associations coopératives de former entre organisations connexes un syndicat de garantie; — 4° il faudrait faire bénéficier de la loi les nombreux ouvriers étrangers, belges entre autres, qui s'en trouvent exclus parce qu'ils ne résident pas en France. Ces derniers sont même, en effet, exclus des articles 1382 et 1383 du Code civil, c'est-à-dire en dehors de toute protection. Il faut que nos amis du groupe socialiste se préoccupent de ce cas; — 5° le Parlement devrait placer les ouvriers encore en procès avec leurs patrons avant la nouvelle loi sous le même régime que leurs camarades qui bénéficieront de la nouvelle loi; — 6° la loi a laissé une ouverture trop grande dans le principe de la responsabilité de l'industrie, en diminuant ou supprimant le droit à l'indemnité de l'ouvrier qui aurait commis « une faute inexcusable ». Bien souvent l'ouvrier est conduit par la nécessité des choses à négliger certaines précautions essentielles, à remonter, par exemple, les courroies sans que le moteur soit arrêté. De plus l'ouvrier qui est le plus exposé à commettre des fautes est évidemment le moins apte à son métier, ou encore c'est le manœuvre. Ceux-ci ont déjà un salaire inférieur, et on leur fait encore supporter par la loi une chance de perdre leur indemnité, — d'autant plus que devant les tribunaux ils subiront une pression plus grande de la part du patron.

Ce sont là des défauts que la pratique rendra encore plus évidents, et c'est à les signaler, à en marquer l'importance, que les syndicats ouvriers doivent s'attacher.

Paul Dramas

UNE

Association Coopérative en Amérique

ET SON ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Au moment où il est question de développer le programme de l'École des Hautes-Études de Bruxelles, il nous paraît intéressant de donner un exemple de ce qui a été fait ailleurs, dans cet ordre d'idées.

Dans le numéro du 18 mars 1899 de la *Neue Zeit*, a paru un article de J. Paetow : *L'association coopérative « Ruskin » et son École des Hautes Études socialistes,* — dans lequel nous trouvons quelques indications sur ce qui a été fait en Amérique par une communauté socialiste de formation récente.

En 1893, J. A. Wayland fonda à Ireensburg un journal hebdomadaire sociáliste *The coming Nation,* dans lequel il préconisa la création d'une société communiste, dont le caractère fondamental devait se rapprocher, le plus possible, des idées développées par Bellamy, dans *Looking backward* (L'An 2000).

Wayland trouva de nombreux adeptes, qui l'aidèrent à établir les statuts devant servir de base à l'association, et celle-ci put être constituée définitivement en 1894. On acheta un terrain près de la ville de Tennessee, et on procéda immédiatement à la construction de maisons d'habitation, de fermes, etc. Les parties du terrain réservées à l'agriculture furent mises en culture.

Wayland céda son journal à la communauté, qui établit

une imprimerie sur ses terres. Les travaux furent poussés si activement que la colonie put être habitée dès 1895.

Lors de l'établissement définitif des statuts par les participants — 35 compagnons, — le premier bilan établit que la communauté disposait d'un actif de 18,040 dollars (1). La valeur de l'exploitation du journal avait été évaluée à 12,760 dollars, le terrain à 1,000 dollars, l'imprimerie à 2,000 dollars, le contenu de la caisse et divers à 2,280 dollars. Le capital de fondation fut fixé à 500,000 dollars divisés en 1,000 parts de 500 dollars chacune.

On ne paie pas de dividendes, l'excédent est employé par l'association suivant les indications des statuts. Les parts ne sont transférables qu'aux membres de l'association, qui seuls peuvent en acquérir ; personne n'a le droit de posséder plus d'une part. Toute personne honorable peut devenir membre de l'association, pourvu qu'elle connaisse bien les traits fondamentaux du socialisme et de l'action communiste ; elle doit subir un examen à cet effet ; son admission nécessite l'adhésion des deux tiers des compagnons prenant part au vote. On procure, autant que possible, du travail à chaque compagnon, suivant ses aptitudes. La journée de travail normale est de 10 heures au maximum et la durée peut être diminuée par décision de la direction. Tous les compagnons reçoivent la même rémunération suivant le temps employé, et, en cas de maladie, une indemnité quotidienne équivalente à la moyenne du temps consacré au travail pendant les trois derniers mois.

L'association ne peut, en aucune manière, entraver la manifestation du goût individuel, ni s'immiscer dans les affaires privées, religieuses ou domestiques de ses membres. Elle est tenue de fournir les professeurs et les moyens d'éducation.

Elle donne à chaque compagnon un logement, et entretient une cuisine et une salle à manger à l'usage de la communauté. Les compagnons ne sont pas payés de leur travail en espèces; on leur donne des « certificats de temps », remboursables

(1) Le dollar vaut 5 fr. 18.

en travail ou en produits fabriqués par la communauté, qui ne peuvent être délivrés que par les membres de l'association. De plus, chaque compagnon reçoit, pour son entretien et pour celui de chaque membre de sa famille, une part identique, fixée par les directeurs et les actionnaires.

Tous les terrains, tous les moyens de production et de distribution et tous les bâtiments appartiennent aux compagnons. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Chaque compagnon doit acquérir sa part dans l'affaire, jusqu'à concurrence de 500 dollars ; libre à sa femme d'en faire autant. Seuls, les compagnons qui sont entièrement libérés de leur part peuvent habiter la colonie.

L'administration est entre les mains d'un conseil composé de treize membres, élus tous les ans ; ces membres élisent parmi eux un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier. Ce conseil s'occupe de la direction générale et nomme les chefs des différentes sections : travaux publics, éducation, récréation, manufacture, agriculture, division des terrain, hygiène, cuisine, horticulture et imprimerie. Chaque compagnon peut user de son droit d'initiative et peut exiger un référendum.

Mais, après un travail préparatoire énergique, on découvrit que les terrains acquis par Wayland, pour la colonie, ne se prêtaient pas à la culture, et dès lors l'achat d'un meilleur terrain fut décidé. Les compagnons acquirent deux fermes, situées à quatre kilomètres et demi de distance de la colonie primitive, dans la vallée de Yello Creek, et s'y établirent en 1896. La colonie se compose à présent d'environ trente maisons d'habitation ; elle exploite les fabriques et les fermes nécessaires et se trouve en pleine activité économique et sociale. On a érigé des jardins d'enfants, des écoles (la fréquentation de l'école est obligatoire jusqu'à 18 ans), une bibliothèque ; et, outre l'imprimerie, l'association exploite une scierie, s'occupe d'agriculture, d'horticulture, d'élevage, possède une boulangerie, une boucherie, une laverie à vapeur et plusieurs ateliers d'ouvriers manuels.

Au 1er janvier 1897, l'association comprenait 63 actionnaires ;

l'encaisse pouvait être évaluée à environ 60,000 dollars et les engagements des membres pouvaient être évalués à la même somme. Le journal tire à présent à 30,000 exemplaires.

Les marchandises, majorées seulement des frais nécessités par la gestion, sont délivrées aux compagnons, en échange des certificats de travail, tandis que, pour les non-membres, les prix sont majorés de façon à pouvoir prélever des bénéfices. Le prix calculé d'après les heures de travail, par exemple pour un balai, que les non-membres payeraient 35 cents (1 fr. 75), est de 12 1/2 heures, pour une livre de thé, de 11 heures, pour un citron d'une demi-heure, pour une livre de café, de 7 heures, pour une paire de souliers — les meilleurs — de 70 heures, etc. Il y a deux prix marqués sur chaque objet, l'un calculé d'après les heures de travail, l'autre calculé en espèces, pour les non-membres.

Cependant, l'association n'a pas seulement pour but de sauvegarder les intérêts matériels de ses membres. Elle poursuit également la réalisation, la mise en pratique des théories socialistes et leur propagation. Les programmes d'études des institutions pédagogiques sont établis d'après ces idées. Ils initient les élèves aux doctrines du socialisme pour en faire des socialistes conscients.

Encouragée par ses beaux résultats économiques, l'association a décidé l'érection, sur son terrain, d'une École des Hautes Études socialistes, sous le nom de *Ruskin College of the New Economy*. Les premiers fondements d'un bâtiment destiné à cet usage sont déjà posés.

Cette École des Hautes Études, fondée par des citoyens américains, a pour but de travailler, sur le sol américain, à l'établissement de la liberté, par opposition « aux écoles érigées et subsidiées par les monopolistes et destinées à l'éternisation de l'injustice ».

La « Ruskin Cooperative Association » a prouvé, écrit-on dans *The Coming Nation*, que le nouvel ordre économique vaut mieux que l'ancien, et que sa réalisation pratique est possible ; il peut régner là seulement où la culture morale de

tous est au même niveau; il régnera le mieux là où ce niveau est le plus élevé. La fondation du « College of the New Economy » est le résultat logique des nouvelles conditions sociales et économiques. L'éducation y sera libre; les patronats, les subsides, les préjugés religieux et sociaux n'y trouveront point place. L'union intime entre l'École des Hautes Études et la colonie fournira aux élèves l'occasion d'étudier le socialisme, pratiquement aussi bien que théoriquement. Elles se compléteront l'une l'autre; elles développeront un système d'échange instructif; la colonie servira de champ d'expérience à l'École des Hautes Études et celle-ci réagira sur celle-là.

Il est impossible de méconnaître le but élevé que s'est posé la « Ruskin cooperative association »; et elle semble, en même temps, procéder avec beaucoup de prudence en limitant la liberté personnelle de ses membres seulement en ce qu'elle exige d'eux un travail fait de bonne grâce, au profit de la communauté, tout en tenant compte de l'individualisme.

Lors du départ de l'un des membres, l'association n'est pas obligée de lui rembourser immédiatement la part qu'il a versée. Cependant, le conseil d'administration juge convenable qu'il en soit ainsi. Le transfert de la part d'un membre se séparant de l'association, à un nouveau membre, est autorisé.

A présent, l'association compte environ 300 membres, hommes, femmes et enfants. Le nombre des compagnons va toujours en augmentant, bien que le travail de défrichement, non encore terminé, exige une grande somme d'efforts, accompagnés de beaucoup de privations. Ces difficultés, cependant, seront, selon toute probabilité, vite surmontées, car l'association n'est pas désireuse seulement de créer des institutions destinées à l'exploitation de son activité industrielle, elle voudrait aussi faire avancer l'écoulement de ses produits. Elle désire surtout échanger ses produits contre ceux d'autres associations, et produire elle-même ses moyens de subsistance.

Par suite de l'écoulement grandissant dont les produits de la colonie ont bénéficié auprès des étrangers, et par suite du

commerce plus développé qui en résulte, celle-ci décide de délivrer aux fournisseurs, comme remboursement des marchandises, des « Produce Checke », c'est à dire des bons de marchandises, payables en produits de la colonie.

Bref, la « Ruskin cooperative association » et son École des Hautes Études, sont un exemple vivant de la mise en pratique des théories socialistes — collectivisme, instruction gratuite et obligatoire, suppression de la monnaie —, toutes choses dont la réalisation est considérée comme impossible par les adversaires du socialisme.

Il ne conviendrait évidemment pas d'exagérer l'importance d'une expérience aussi limitée; mais il nous a paru en tous cas intéressant de la faire connaître à nos lecteurs.

L. Kufferath

Le Congrès du Parti Ouvrier Belge

Le Congrès du Parti Ouvrier belge qui se tient annuellement les dimanche et lundi de Pâques a dû être retardé, cette année, a cause de l'inauguration de la Maison du Peuple de Bruxelles.

C'est à Louvain qu'il a eu lieu les 21 et 22 mai dernier.

Louvain, ancienne ville flamande, située à 20 kilomètres de la capitale, a l'insigne honneur de posséder une université catholique. C'est là que les fils des familles aristocratiques et bourgeoises apprennent à combattre le socialisme, en s'exerçant, comme le prouvent les derniers incidents universitaires. à manier le gourdin, à se servir du revolver dans des bagarres savemment organisées, à la grande gloire de Dieu et de la religion catholique.

Au point de vue socialiste, malgré les difficultés de pénétration, inhérentes au caractère de la population flamande, malgré la domination capitaliste clérico-libérale, Louvain a fait en peu de temps d'énormes progrès.

D'une part, à côté de syndicats puissants, de ligues ouvrières, de Jeunes Gardes, de sections dramatiques, de sociétés de gymnastique, de trompettes et de fanfares (il y a quinze sociétés affiliées au Parti Ouvrier), nos camarades louvanistes sont parvenus à créer une coopérative, devenue une des plus florissantes de la Belgique.

D'autre part, ce qui démontre mieux encore combien l'esprit socialiste a pénétré la population flamande, c'est qu'il y a cinq ans le seul vendeur du vaillant journal flamand *Vooruit* parvenait à peine à écouler quotidiennement 250 numéros tandis qu'actuellement quatre vendeurs parcourent les rues de la ville et la vente a atteint 1,200 numéros par jour.

Les résultats des élections législatives ne sont pas moins concluants. En 1894, les socialistes obtiennent 6,719 voix ; deux ans après, le nombre des suffrages socialistes s'élève à 20,585. On le voit, c'est en bon pays socialiste que le Parti Ouvrier belge a tenu son quinzième Congrès annuel.

Le Congrès s'est ouvert, le dimanche matin, sous la présidence du député Bertrand. Le nombre de délégués n'était pas aussi considérable que les années précédentes. Alors que cependant une centaine d'affiliations nouvelles sont parvenues au Conseil général pendant l'année écoulée, on constate la présence de 600 délégués seulement, sur 900 groupes affiliés.

Voici l'explication. Tout d'abord, beaucoup de petits groupes ne sont pas représentés faute de ressources suffisantes. Les groupes de mineurs n'ont pu envoyer de nombreux délégués, la grève générale ayant vidé leurs caisses. De plus, un important congrès international de houilleurs se tient à Bruxelles à la même date. D'autres congrès ont également détourné bon nombre de nos hommes, tels que celui des métallurgistes à Bruxelles, des boulangers à Charleroi, des conseillers communaux à Louvain, des dockers à Anvers.

Malgré ce nombre restreint de mandataires, le quinzième congrès du Parti Ouvrier belge sera considéré comme l'un des meilleurs.

Le Congrès décide l'envoi à Paris d'une couronne qui sera déposée le 28 mai au mur des fédérés. Il adresse ses sympathies aux victimes de la justice bourgeoise Moineau et Masson.

Après avoir tranché, à la satisfaction générale, quelques réclamations d'ordre intérieur, le Congrès passe à l'examen du *rapport parlementaire*, qui, comme la plupart des autres rapports, a été imprimé et envoyé d'avance à tous les groupes du Parti Ouvrier.

Le rapport parlementaire constate l'accroissement des voix socialistes dans les dernières élections législatives, détaille les nombreuses interpellations faites par nos mandataires à

la Chambre, les projets de loi déposés, la part très grande prise par nos députés dans la discussion des budgets.

Tous ces points sont unanimement approuvés.

Il n'y a que la fin du rapport qui donne lieu à une discussion assez mouvementée. D'après une décision du Congrès de Verviers en 1898, le secrétaire du groupe des députés socialistes est chargé de constater les absences des députés aux séances de la Chambre. Le tableau dressé à cet effet par le camarade Berloz soulève quelques critiques fort justifiées. Si beaucoup de députés assistent régulièrement aux séances du Parlement, certains d'entre eux ont, sur soixante-sept séances, trente-huit absences.

La conclusion du débat, c'est que plusieurs des représentants socialistes ne font pas leur devoir, et des mesures sont prises par le Congrès pour qu'à l'avenir les fédérations respectives jugent en connaissance de cause du travail de leurs mandataires.

Le second rapport, celui du Conseil général, est ensuite mis en discussion.

Tout d'abord, le rapporteur attire, avec beaucoup de raison, l'attention des socialistes sur le caractère de fête que revêt de plus en plus la journée du 1er mai. Il insiste vivement pour que l'on propage dans les esprits l'idée caractéristique du 1er mai, la revendication de la limitation de la journée de travail et en même temps la protestation contre le régime capitaliste en général.

Après avoir montré les iniquités de la réforme électorale proposée par le gouvernement (et qui sera longuement discutée en séance de section), le rapport constate les progrès faits par le socialisme sur le terrain électoral. Tout en luttant dans les mauvaises conditions du système électoral actuel, qui donne trois voix aux riches et une aux pauvres, les socialistes ont obtenu en 1894 346,000 suffrages. Quatre années après, nous constatons une augmentation de 187,000 voix, soit un total de 533,740 suffrages socialistes pour tout le pays.

Pour montrer l'activité du Parti, le secrétaire du Conseil général donne quelques exemples.

Prenons au hasard : la Fédération Bruxelloise en cinq mois a organisé 400 meetings et distribué 60,000 brochures.

La Fédération Gantoise compte 22,000 membres. Elle a distribué en une année 548,000 brochures et journaux. Elle en a vendu 219,000.

Quant aux grèves, il y en eut 109 depuis janvier 1898 jusque mars 1899.

De ces 109, 82 ont échoué, 19 ont constitué un succès pour les ouvriers, et 8 se sont terminées par des transactions. Le rapport signale le danger des grèves entamées à la légère, recommande l'organisation syndicale et le recours en cas de conflit à la conciliation et à l'arbitrage.

Le rapport constate encore la grande extension du mouvement des Jeunes Gardes. La Fédération nationale comprend 120 groupes. Elle a édité deux journaux antimilitaires : le *Conscrit* et la *Caserne*, qui ont été répandus à profusion. De nombreux meetings ont été organisés par les soins de la Jeune Garde.

Pour finir, quelques chiffres qui montrent la marche en avant du socialisme à l'étranger et un mot sur l'admirable campagne menée par le Parti Ouvrier belge contre l'alcoolisme. Après approbation de ce rapport, la séance plénière est levée.

Le dimanche après-midi est consacré aux réunions des quatre sections du Congrès. Nous ne parlerons pas de la troisième qui s'est occupée des questions administratives. Signalons, pour la quatrième, le vœu de voir les groupes du Parti Ouvrier abandonner l'organisation des tombolas d'argent, l'adoption de mesures pratiques contre le terrible fléau de l'alcoolisme et le rapport sur l'Université Nouvelle, qui réclame l'aide morale et matérielle des socialistes en faveur de l'Institut industriel et de l'Institut des Hautes Études, si utiles tous les deux pour la vulgarisation scientifique et l'émancipation intellectuelle du prolétariat. Quant à la première section, à côté de vœux en faveur de l'enseignement professionnel, de la création de syndicats de femmes, et d'in-

tellectuels, d'un sanatorium pour malades et convalescents, nous entendons un remarquable rapport de la Commission syndicale.

Cette Commission a pour but de renforcer les syndicats existants, de créer des syndicats dans les métiers qui ne sont pas organisés, de recueillir les renseignements nécessaires à cette propagande, de les communiquer aux propagandistes, de discuter les lois ouvrières et de présenter leurs observations aux députés socialistes, d'entretenir des relations avec les syndicats étrangers.

Le travail accompli par cette commission depuis les huit mois qu'elle fonctionne est vraiment merveilleux.

Nous arrivons enfin à la dernière section, celle qui a dans ses attributions les questions politiques.

L'on y parle des pensions ouvrières, de la presse, des congrès provinciaux. Mais le « clou » du Congrès était certes la discussion de la réforme électorale proposée par le gouvernement.

Quel est ce projet? Voici :

Lorsqu'en 1893, après la grève générale, le gouvernement pris de peur eût voté la revision de la Constitution, les socialistes espérèrent un moment avoir conquis le suffrage universel pur et simple, c'est-à-dire « un homme une voix », seul régime à substituer au régime précédent, basé sur la richesse, qui excluait du droit de vote tous les ouvriers.

Mais on avait compté sans les cléricaux, qui ont mutilé le suffrage universel en instaurant le vote plural, qui donne deux et trois voix aux uns, une aux autres, suivant l'âge, la fortune, et le nombre des enfants.

Malgré ce système déplorable, les socialistes ont fait entrer 28 des leurs au Parlement et à toutes les élections ont obtenu un nombre considérable de voix.

Les attentats perpétrés journellement par le gouvernement ont indigné tant et si bien les partis d'opposition qu'une coalition antigouvernementale menaçait de renverser les catholiques.

C'est ce que ceux-ci ont voulu éviter en proposant leur

projet de loi électorale qui laisse debout l'inique régime plural, mais qui établit la représentation proportionnelle dans les arrondissements élisant plus de six députés, c'est-à-dire dans sept arrondissements sur plus de quarante que compte la Belgique.

La représentation proportionnelle est le système électoral qui accorde des sièges à tout parti qui a obtenu un certain nombre de voix. (Dans le projet du gouvernement, il faut avoir le sixième des voix pour avoir droit à un siège).

Voici le calcul des catholiques :

De ces sept arrondissements, trois sont acquis aux socialistes. La représentation proportionnelle donnerait donc aux catholiques une certaine part. Dans les quatre autres arrondissements les catholiques sont menacés par la coalition antigouvernementale. La représentation proportionnelle leur permettra encore une fois de sauver quelques sièges.

Quant autres parties du pays où *eux* sont les maîtres, ils ne veulent pas qu'on y touche. Tout y est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Les partis politiques atteints directement par ce projet sont les progressistes et les démocrates chrétiens, qui n'obtiendront pas le quorum d'un sixième et par là seront systématiquement écartés du Parlement.

Le Parti Ouvrier n'a rien à perdre quant au nombre de sièges. Mais ce projet de loi voté, c'est le maintien au pouvoir du gouvernement clérical pour de nombreuses années et c'est le recul indéfini du suffrage universel.

C'est cette question de la réforme électorale qui a été soumise à la discussion du Congrès.

Plusieurs opinions à ce sujet :

Les uns rejettent la représentation proportionnelle. D'autres ne veulent de la représentation proportionnelle qu'avec le suffrage universel pur et simple. D'autres encore voteraient la représentation proportionnelle sans suffrage universel. *Tous sont d'accord pour combattre le projet du gouvernement.*

Les adversaires de la représentation proportionnelle sont les socialistes du Borinage et du pays de Charleroi. Voici leurs

arguments : l'application de la représentation proportionnelle n'est pas possible ; cette réforme politique entraînera de nouvelles injustices ; elle fera perdre aux socialistes un certain nombre de sièges, renforcera les partis libéraux qui sont en train de disparaître et ne donnera plus aucune considération aux personnalités.— Les partisans de la représentation proportionnelle montrent la possibilité de son application en citant comme exemple les élections communales où elle existe. Ils établissent que si l'on perdra des sièges socialistes dans les arrondissements wallons, on en regagnera dans les régions flamandes. Nos amis flamands, disent-ils, auront d'autant plus de courage pour marcher à la bataille. Ils ajoutent que si cette réforme faisait disparaître la grande influence électorale des personnalités, ce serait une raison de plus pour la voter, car dans le Parti Ouvrier on ne doit pas voter pour un homme, mais pour un principe. De plus, la représentation proportionnelle fera disparaître les coalitions électorales toujours néfastes pour l'esprit de classe qui doit animer notre parti. Enfin cette réforme est essentiellement juste, puisqu'elle répartit le nombre de sièges d'après le nombre de voix obtenues. Et l'on discute de part et d'autre pendant des heures sans se convaincre.

Ceux qui sont partisans du suffrage universel avec représentation proportionnelle font remarquer qu'une réforme ne peut être juste que si elle a une base juste ; que la représentation proportionnelle ne saurait être admise, si l'on n'a pas obtenu d'abord le suffrage universel pur et simple. C'est ce qui est admis par la section à une grande majorité. Donc pas de représentation proportionnelle sans établissement préalable de suffrage universel pur et simple. On défend en outre toute coalition avec un autre parti qui n'admettait pas le suffrage universel.

La séance plénière de lundi ratifie pleinement les décisions prises dans les sections.

Tel a été le Congrès de Louvain, qui a prouvé une fois de plus la force croissante du Parti Ouvrier belge.

Gaston Vandermeeren

L'ORGANISATION

DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER EN ITALIE

L'histoire est glorieuse de cette organisation ouvrière que la violence d'une politique réactionnaire provoquée en Italie par les troubles de mai 1898 a détruite et balayée, — et qui comptait indubitablement le plus grand nombre d'adhérents, qui était la plus ferme, la plus puissante et la plus respectée de toutes les organisations ouvrières fondées dans ce pays dans un but de résistance.

Les employés et les ouvriers des chemins de fer italiens, jusqu'en juin 1885, dépendaient presque tous de l'État, qui, depuis 1876, c'est-à-dire depuis la convention de Bâle, avait fini de racheter la plus grande partie des chemins de fer, en se bornant toutefois à organiser une administration tout à fait provisoire. Seules, les lignes des provinces méridionales se trouvaient encore en grande partie possédées et exploitées par une société privée, qui s'appelait précisément *« Société des chemins de fer du Midi »*, et qui, malgré les produits misérables des lignes qui se prolongeaient jusqu'à Bologne, sur le versant de l'Adriatique, faisait de bonnes affaires, grâce il est vrai, aux subventions annuelles de l'Etat, fortes de plus de 30 millions.

Dans ces conditions, les ouvriers des chemins de fer n'avaient véritablement guère lieu de se plaindre du traitement qui leur était fait par l'État, ceux du moins, et c'était la très grande majorité, qui dépendaient de l'État. On n'en pouvait dire autant de ceux qui étaient dans la dépendance de la Société des chemins de fer du Midi, car elle exerçait déjà

savamment sur eux son système d'épuisement *(sfruttamento)*. Mais ils étaient peu nombreux, abandonnés à eux mêmes, et, surtout, ils espéraient toujours passer eux aussi sous la dépendance de l'État. Cette question était en effet publiquement agitée, les partisans de l'exploitation par l'État la défendaient chaudement, et elle provoquait les craintes — et pour cause — de la Société des chemins de fer du Midi.

Malgré tout, à la suite de l'évolution politique et parlementaire du ministère Depretis, on ne se résolut pas moins à élaborer et à conclure, après une longue lutte à la Chambre italienne, le contrat aujourd'hui fameux, dit des *Convenzioni ferroviarie* (conventions relatives aux chemins de fer) reconnu par la loi du 27 avril 1885. Par ce contrat, toutes les lignes italiennes, jusque là exploitées par l'État et par la Société des chemins de fer du Midi, se trouvèrent divisées longitudinalement en deux parties égales, de façon qu'il y eût autant que possible correspondance entre les deux versants des Apennins, celui de la Méditerranée et celui de l'Adriatique, à l'aide de diverses lignes communes aux deux divisions; pour l'exploitation, on céda alors respectivement chacune d'elles à une nouvelle société méditerranéenne qui s'était constituée pour la circonstance, et à l'ancienne Société des chemins de fer du Midi, qui demeurait néanmoins en possession de ses propres lignes toujours avec un subside de 30 millions, et qui s'appela *Société de l'Adriatique*.

Ce n'est pas le moment de parler de ce contrat, ni de sa forme, ni de son contenu confus et désastreux pour l'exploitation des chemins de fer en général, — puisque je me suis proposé de parler de l'organisation des ouvriers des employés des chemins de fer, et de ses origines. Seulement il est nécessaire de relever dans ce contrat que, par les articles 103, 98, 82, 35 et 31 du chapitre qui lui est annexé, il a été établi certaines règles, assez peu claires il est vrai, mais destinées à défendre les droits acquis et à sauvegarder à l'avenir les principaux intérêts du personnel, que le gouvernement concédait, en même temps que l'exploitation, aux sociétés privées.

Par ces articles, en effet, était imposé le respect du *statu quo* en ce qui concernait les appointements, les salaires, les rétributions accessoires, les titres et qualifications, etc., de ce personnel; ils rendaient aussi nécessaire la création d'un rôle organique et d'un règlement correspondant, afin précisément d'assurer la conservation de tous ces droits, et par suite leur développement futur et régulier. On garantissait en outre, après une réorganisation préalable, le fonctionnement des caisses de pensions et de secours et de toutes les autres institutions analogues fondées par leur personnel.

En somme, dans les limites indiquées, et seulement pour les ouvriers et employés des chemins de fer en service au 30 juin 1885, date de l'entrée en vigueur du contrat des *Convenzioni,* ces articles garantissaient, d'une façon un peu ambiguë, nous le répétons, certains droits et assuraient un meilleur avenir à ces travailleurs.

Mais les sociétés privées, à peine mises en possession de l'exploitation des deux grands réseaux italiens, poussées par leurs actionnaires que préoccupait uniquement la question des intérêts *(dividendo)*, se hâtèrent de tirer le meilleur profit possible de cette exploitation, en prenant logiquement pour première victime de leur système d'épuisement *(sfruttamento)* le personnel que leur avait cédé le gouvernement, aussi bien que le nouveau personnel qu'elles avaient elles-mêmes engagé. Contrat, articles annexes, promesses, habitudes, tout fut en peu de temps oublié et violé, — et cela avec l'assentiment tacite, ou avec l'approbation déclarée, du gouvernement lui-même.

De là, chez les ouvriers des chemins de fer, ce besoin irrésistible, subit et général de s'organiser, après qu'ils eurent en vain pendant cinq longues années demandé au Parlement, par l'intermédiaire des représentants de la nation, que l'on respectât au moins les lois et les contrats qui devaient garantir leurs droits et défendre leurs intérêts.

Au début pourtant leur organisation prit une forme timide, conciliante, modérée. Ils comptaient, et se reposaient sur cette

espérance, qu'il suffirait de prouver la bonté de leur cause et de demander justice, pour l'obtenir, au moins progressivement.

En effet, la *Société de secours mutuels entre mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer italiens*, d'abord par des réunions, des mémoires, des entrevues avec les chefs, ensuite à l'aide d'interpellations continuelles au Parlement, agita profondément les compagnies et le gouvernement, mais sans résultat, de 1885 à 1890. — L'*Association d'Épargne entre les agents des chemins de fer de la Méditerranée* vint ensuite, se fonda vers 1890, dans le but surtout d'acheter des actions des sociétés de chemins de fer et de porter ainsi directement aux assemblées d'actionnaires de ces sociétés, en même temps que la susdite *Société de secours mutuels*, les réclamations du personnel; elle soutint cette dernière société dans sa lutte pour la défense des ouvriers des chemins de fer, mais inutilement, elle aussi. Ses représentants, tous ouvriers authentiques, parlèrent aux assemblées en termes polis, mais énergiques; ils furent écoutés par les directeurs et par les conseils d'administration avec un étonnement dédaigneux mal dissimulé, et avec une déférence toute apparente; il leur fut répondu qu'ils se trompaient, que jamais le personnel n'avait été mieux traité, qu'en tout cas on étudierait, on examinerait, on verrait, etc...; et par la suite, ils furent même isolément transférés de leurs résidences respectives en d'autres régions, éloignées de chez eux..., pour y méditer sur la loyauté des capitalistes.

Là-dessus le ministre des travaux publics, l'honorable M. Saracco, ennuyé des continuelles interruptions que soulevaient à la Chambre la violation des droits des ouvriers des chemins de fer par les Compagnies, conseilla aux victimes de cette violation de recourir aux tribunaux! Le gouvernement, en un mot, montrait quelle impuissance particulière il avait à faire respecter les lois et les contrats, dont il était le garant. Ce fut alors que, sur le conseil de quelques avocats, et presque aussitôt après la création de l'*Association d'Épargne*

entre les agents des chemins de fer de la Méditerranée dont il a déjà été question, naquit à Gênes, et se répandit rapidement par toute l'Italie, une organisation qui s'appela *Groupement (fascio) des chemins de fer italiens.* Son but était essentiellement de réunir des fonds pour entreprendre et mener jusqu'au bout, selon le conseil du ministre Saracco, tous les procès que dans l'intérêt commun ou même simplement dans un intérêt individuel, il serait possible d'instituer contre les Compagnies de chemins de fer.

La nouveauté de la chose, le besoin pressant de regagner les droits perdus, la croyance qu'un arrêt favorable des tribunaux pourrait satisfaire d'un seul coup toutes les revendications, la certitude de n'être pas trop persécuté grâce à la protection et à l'appui des magistrats, et ce qui vaut mieux encore, des avocats, qui menaient tout dans l'organisation au nom des ouvriers, — tout cela fit qu'en deux années à peine le nombre des adhérents du groupement s'éleva à 40,000.

Mais ce ne fut et ce ne pouvait être qu'un feu de paille; il s'était allumé avec la rapidité de l'éclair; mais les esprits n'avaient pas encore la préparation nécessaire, et l'idée maîtresse de *résistance* ne faisait guère que germer, n'avait pas encore pris de développement et se trouvait abandonnée à elle-même; aussi ce beau feu devait-il s'éteindre avec une égale rapidité.

Et, en effet, les arrêts des tribunaux, lents à venir, contradictoires, et ne favorisant guère, même dans les cas de victoire, que les intérêts d'un nombre restreint d'ouvriers, au préjudice de la collectivité tout entière, sur qui les Compagnies se rattrapaient des défaites subies, — et surtout l'absorption de l'organisation par un seul personnage, un avocat, qui la faisait servir à ses seules visées personnelles d'ambition administrative, politique et sociale, l'absence de programme et de *couleur,* — tout en effet se résumait dans le nom seul de cet avocat, — et enfin le désordre que le défaut d'idéal et de foi rendait de plus en plus manifeste dans la société, toutes ces raisons furent cause d'une gangrène générale qui prit naissance en 1893 et se déclara en 1894.

Avant pourtant que le mal fût porté à son extrémité, quelques-uns des compagnons les plus autorisés du *Fascio* (groupement des chemins de fer italiens) comprirent que sa fin était inévitable. Prenant pour armes les graves erreurs commises par leur chef, et le désordre qui se faisait sentir dans toute l'association désorientée et détournée des traditions véritables, parce que ceux qui la dirigeaient s'inquiétaient exclusivement de leurs intérêts personnels, ils donnèrent l'alarme, et demandèrent l'exclusion des traîtres et la réparation des fautes.

Mais n'ayant rien pu obtenir de tout cela, ils créèrent avec les dissidents qui les avaient suivis en très grand nombre pour les aider courageusement à sauver l'organisation, une nouvelle société, à Milan, et l'appelèrent *Union des ouvriers et employés des chemins de fer italiens*. Celle-ci reprit ou mena rapidement les procès d'un intérêt vraiment collectif qui avaient été abandonnés ou mal conduits par le *Fascio;* elle proclama hautement aux ouvriers la nécessité de lutter de toutes les façons contre les Compagnies, et en particulier elle démontra qu'il fallait à tout prix que les ouvriers dirigeassent et administrassent eux-mêmes leur organisation.

Ce fut alors que la *Société de secours mutuels des mécaniciens et chauffeurs* émit l'idée de réunir en un congrès les diverses associations des ouvriers des chemins de fer pour créer une seule et vaste *Ligue* de résistance, qui s'opposerait aux Compagnies, et qui prendrait pour modèle les *Trade-Unions* anglaises et américaines.

L'idée fut accueillie avec enthousiasme, et au mois d'avril 1894, un congrès fut spécialement réuni à Milan. A ce congrès prirent part les représentants de la *Société de secours mutuels*, de l'*Union des ouvriers de chemins de fer,* de l'*Association d'épargne,* et ceux des sections les plus importantes du *Fascio ferroviario* alors désorganisé, et l'on fonda la *Ligue des ouvriers et employés des chemins de fer italiens,* qui eut un organe spécial de propagande, le journal bi-mensuel du même nom.

Le programme de la *Ligue* s'inspira véritablement et nettement de l'idée de *résistance,* et en fit les applications les plus

diverses dans les limites permises par les lois. A l'aide de ses publications, de son journal, et surtout grâce à une propagande continuelle, infatigable, collective et individuelle qui pénétrait dans tous les centres et dans toutes les gares, par ses propagandistes, par ses groupes, par ses sections qui de jour en jour croissaient en force et en nombre, elle parvint en quelques mois à grouper et à discipliner dix mille associés. Mais elle avait fait adhésion au parti ouvrier socialiste; et le ministre Crispi, au mois d'octobre 1894, l'engloba dans la mesure de dissolution qu'il prit à ce moment précisément contre ce parti.

Elle se reconstitua pourtant presque immédiatement avec le même nombre d'adhérents, le même but et la même formation; et dès lors, rendue plus forte par les persécutions, elle se reprit à vivre vigoureuse et puissante, si bien qu'en un peu plus de trois ans elle en vint à compter 30,000 adhérents, associés pour une résistance décidée au capitalisme, en se fondant sur le grand principe contenu dans ces phrases célèbres : *L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes! — Travailleurs de tous les pays, unissez-vous!*

La Ligue des ouvriers et employés des chemins de fer, dans les quatre années qui vont de sa fondation à sa dissolution, brutalement accomplie par la réaction de mai 1898, remporta avant tout des victoires judiciaires extrêmement importantes, telles que celle de la *Massa Vestiario,* qui contraignit la Société méditerranéenne à débourser à peu près un million et demi pour les verser entre les mains d'environ 5,000 agents du petit personnel. Elle empêcha ensuite les violations progressives des droits acquis, et obtint diverses concessions en faveur du personnel, épuisé par un travail excessif. Elle appela l'attention du public sur le traitement fait aux ouvriers des chemins de fer, et elle secoua si bien l'apathie du gouvernement, qu'en 1896, par la menace d'une grève des mécaniciens et des chauffeurs de la *Ligue*, elle parvint à faire nommer une *Commission d'enquête pour examiner les rapports des sociétés chargées de l'exploitation des grands réseaux de chemins de fer italiens, avec leur personnel,* — commission proposée et

approuvée par une loi votée à la Chambre, repoussée au Sénat, mais presque immédiatement instituée par le gouvernement lui-même, avec décret royal.

Mais le plus beau titre de gloire de la *Ligue*, ce fut de donner aux ouvriers une conscience claire des réalités, de développer en eux le *sentiment de classe*, de leur montrer la nécessité de résister aux exigences naturelles des Compagnies, de *s'organiser* pour obtenir le *bien commun*, l'*amélioration collective*, — car cela seul pouvait assurer à chacun des avantages durables. Et par là ils devaient devenir graduellement, presque sans s'en apercevoir, par la force irrésistible des choses et des faits qui se révélaient à eux, des *socialistes militants*, ou tout au moins se montrer sympathiques au socialisme, à ses théories et au but qu'il poursuit.

Ils y étaient amenés tout particulièrement dans ces derniers temps, c'est-à-dire en 1896, par la grande agitation que sut provoquer la *Ligue*, à l'occasion de la Commission d'enquête mentionnée plus haut et de l'importante question des organisations de prévoyance pour les ouvriers des chemins de fer (caisses de pensions et de secours). Elle s'aida pour cela de ses propagandistes et de son journal, provoquant d'une part en une seule année plus de cent cinquante conférences pour tout le pays, et d'autre part publiant plus de cinquante opuscules répandus par milliers d'exemplaires gratuits.

Au commencement de l'année 1898, qui fut celle de sa dissolution, l'association avait réuni, en dehors de tout engagement, et en économisant sur les frais assez considérables dont elle ne pouvait se dispenser, un capital de résistance d'environ 60,000 francs. Et dans le même temps elle contribuait pour une large part aux dépenses nécessitées, à Milan, par la construction de la *Maison des ouvriers des chemins de fer italiens*. A cette œuvre d'ailleurs ont concouru plus que toute autre organisation la *Société des mécaniciens et des chauffeurs* et l'*Association-d'Épargne*. Cette maison, aujourd'hui achevée, a coûté la jolie somme de 220,000 francs et est une sorte de *Maison du Peuple* des ouvriers des chemins de fer italiens.

Les Compagnies, le gouvernement et le pays avaient les yeux fixés sur cette formidable *Ligue*, ceux-là avec haine et terreur tout ensemble, celui-ci avec respect et sympathie. Elle était arrivée à faire entendre sa voix et à faire sentir sa force dans le Parlement lui-même, puisqu'elle y avait obtenu la nomination de la Commission d'enquête ; enfin, dans les assemblées d'actionnaires des Compagnies, elle avait lancé un défi véritable.

Tous les ouvriers des chemins de fer voyaient dans la *Ligue* leur seule ancre de salut, et ceux qui n'y avaient point adhéré, par peur, par ignorance, par divergence d'intérêts, n'en parlaient qu'avec une certaine complaisance.

Elle avait su étendre son influence et faire adopter son mode d'organisation dans presque toutes les associations d'ouvriers de chemins de fer, que ce fussent des sociétés de secours mutuel ou des sociétés coopératives de consommation. Dans toutes les discussions sur le mutualisme et la coopération, et surtout au sujet de cette dernière qui est en Italie très développée et très vivace, la *Ligue* avait soutenu des luttes vraiment formidables pour faire triompher cette idée, que le mutualisme ni la coopération ne doivent être des *fins en eux-mêmes :* ils doivent au contraire se développer toujours de façon à préparer heureusement un sort meilleur à la classe des travailleurs, comme aussi à leur faire mieux sentir leur solidarité dans toutes les occasions où ils se rencontrent, qu'ils soient d'ailleurs ouvriers des chemins de fer ou non.

A Turin, la *Ligue* contribua particulièrement à faire en sorte que la *Société coopérative de consommation des ouvriers de chemins de fer*, association très florissante, forte de plus de 5,000 adhérents, fût administrée, comme elle l'est aujourd'hui encore, par des socialistes ; elle prit un développement moderne et rationnel en s'associant à toutes les manifestations de la classe prolétarienne et en leur apportant son concours. Pendant la grève grandiose des ouvriers métallurgistes d'Angleterre, elle envoya, tout comme la *Ligue des ouvriers de che-*

mins de fer la somme assez considérable de mille francs à ces compagnons sans travail.

A Milan, la *Société coopérative de consommation des ouvriers de chemins de fer de la banlieue (Cooperativa ferroviaria suburbana di Consumo)*, forte d'environ 3,000 adhérents, grâce à une propagande active et continue de la *Ligue*, se laissa peu à peu gagner, quoique plus tardivement — c'est maintenant seulement qu'elle est administrée par des éléments organisés et socialistes —, aux théories coopératives socialistes.

Par conséquent, les ouvriers des chemins de fer, grâce à cette grandiose organisation de résistance, qui embrassait même des sociétés fondées en dehors d'elle et les dirigeait vers un but unique — celui de la défense et de la résistance —, ces ouvriers constituaient désormais dans leur pays un des partis ouvriers les plus robustes, les plus autorisés et les plus modernes. Un tel parti pouvait faire figure en face de ceux des autres pays et même paraître supérieur à quelques-uns. En Italie, il donnait une impulsion pleine de promesses à l'éducation politique et économique de la masse des travailleurs.

Mais... survinrent les troubles de Mai! Les Compagnies et les réactionnaires de tout genre, ceux du gouvernement aussi bien que les autres, n'attendaient que ce moment, pour eux singulièrement propice. La *Ligue des ouvriers des chemins de fer*, dont le siège central se trouvait à Milan, fut dissoute par la force; ses chefs furent emprisonnés ou réduits à s'exiler, et dans chaque centre, dans chaque gare, on dispersa ses sections et ses groupes. Une circulaire fut envoyée par le président de la *Société de secours mutuels des mécaniciens et chauffeurs* à ses représentants disséminés dans toute l'Italie. Elle avait été écrite au milieu de la sauvage terreur et des fusillades des 7 et 8 mai, à Milan; elle racontait aux ouvriers des chemins de fer les violences exercées dans cette ville contre leurs organisations, et elle les excitait à un acte énergique de protestation et de solidarité (la grève), si ces violences allaient jusqu'à faire dissoudre leur Société et arrêter leurs chefs.

Cette lettre servit de prétexte aux autorités politiques pour faire croire que la *Ligue* et les autres organisations des ouvriers des chemins de fer étaient d'accord avec les manifestants et les révoltés de Milan, et qu'elles avaient préparé une grève politique, c'est-à-dire une insurrection.

Alors il n'y eut plus de moyen de défense. On dispersa par la force tout ce qui conservait encore une apparence d'union, on expulsa les conseils d'administration des sociétés coopératives de consommation, et on les remplaça par des commissaires royaux. On fit de même pour les Sociétés de secours mutuels. Les ouvriers des chemins de fer furent tous soumis à l'autorité militaire, et gardés à vue dans les gares, dans les trains, dans les dépôts, dans les ateliers par la troupe. Mais ce ne fut pas tout; on craignit qu'un homme relativement libre et indépendant, l'auteur de cet article, qui représente à la Chambre des députés le quatrième collège électoral de Turin, et qui était l'organisateur des ouvriers de chemins de fer, pût à lui seul provoquer quelque mouvement grave. On le fit arrêter au milieu même de ses électeurs par un couple de policiers envoyés spécialement de Rome par le ministre de l'Intérieur; et on le garda quinze jours prisonnier, sous le prétexte qu'il avait insulté les agents au moment de son arrestation, — ce qui était faux.

Et maintenant il n'y a plus de Ligue des ouvriers des chemins de fer; ceux-ci n'ont plus aucune organisation; et l'on dépose au Parlement des projets de loi qui ont pour but de leur enlever le droit de coalition et celui de grève, et de les placer sous la domination de l'autorité militaire.

Et pourtant, malgré tout cela, ils ont donné et ils donnent encore des preuves d'une ténacité, d'une foi, et d'une abnégation extraordinaires. A défaut d'une organisation, ils ont créé en octobre 1898 un journal hebdomadaire, *Il Treno*. Ce journal a groupé autour de lui, à ce jour, comme abonnés, plus de 8,000 partisans courageux; sur toutes les lignes et dans tous les ateliers de chemins de fer, il répand les idées de solidarité et de résistance; il soutient, l'épée haute, la cause

des ouvriers des chemins de fer, reçoit leurs protestations, leurs réclamations, prend leur défense, et constitue enfin comme un symbole de l'organisation aujourd'hui dispersée.

Leurs sociétés coopératives de consommation et leurs sociétés de secours mutuels, débarrassées des commissaires royaux, sont de nouveau dirigées non par les mêmes hommes, puisqu'on les a éloignés et disséminés dans les recoins les plus reculés de l'Italie, mais par des camarades pénétrés des mêmes idées socialistes.

Que dire de plus? La *Commission d'enquête des chemins de fer* a publié au mois de janvier dernier ses conclusions; elle donne complètement raison à toute l'œuvre de protestation des ouvriers; elle constate les violations que les Compagnies ont fait subir à la loi et au contrat, au préjudice de leur personnel. De là chez les travailleurs un réveil, un renouveau de confiance, l'espoir de se relever et de tout reconstruire.

Et ils reconstruiront, de quelque façon que ce soit, l'édifice qui doit les protéger, et cela au nom de cette liberté sans laquelle rien ne peut exister, ni progrès, ni civilisation. Ils le reconstruiront malgré tout et malgré tous, parce qu'il y a désormais parmi eux un grand nombre d'ouvriers pénétrés de convictions fortes et animés de l'esprit de sacrifice. Ils le reconstruiront enfin parce que la marche fatale de l'évolution humaine l'exige ainsi : car dans tous les pays de progrès, si cette évolution est provoquée par le développement du capitalisme, elle est encore hâtée et réglée par la marche en avant du prolétariat international poursuivant la conquête de ses revendications.

QUIRINO NOFRI,
Député de Turin.

CHRONIQUE SOCIALE [1]

FRANCE

L'industrie minérale en France et en Algérie en 1897. — L'année 1896 avait comporté une amélioration qui s'est poursuivie en 1897; on a produit 30,337 mille tonnes de houille et anthracite et 401 mille tonnes de lignite. L'augmentation, par rapport à 1896, a été de 1,608 mille tonnes en poids et de 17,539,000 francs en valeur, soit 5,5 p. 100 pour le poids et pour la valeur. Dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, l'augmentation a atteint 7,4 p. 100.

La consommation a été de 41,841 tonnes. Les importations anglaises prennent une importance de plus en plus grande, par rapport à celles de Belgique et d'Allemagne. La consommation a doublé depuis 1868; l'extraction a marché un peu plus vite : elle a doublé en vingt-six ans. Depuis vingt ans la valeur de la tonne a diminué de 2 fr. 61 à la mine.

En 1897, les mines de combustible minéral ont occupé 143,400 ouvriers, dont 101,700 dans les travaux souterrains ; il y a eu une augmentation de 3,200 ouvriers par rapport à 1896. Le nombre des journées a été de 41,319,000 et le salaire moyen de 4 fr. 14.

Les grèves ont fait perdre 91,500 journées, correspondant à 60 mille tonnes de charbon. La grève principale a été celle de la Grand'Combe.

---

(1) L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro une partie importante — par son actualité — de notre Chronique sociale.

Nous transformerons d'ailleurs notablement — dès le prochain numéro, le premier du deuxième semestre de cette année — la composition de notre Chronique. (*N. D. L. R.)*.

L'exploitation a donné les résultats suivants dans les principaux pays producteurs :

	1896 — mille tonnes	1897 — mille tonnes
Angleterre	198.487	205.364
États-Unis	169.193	181.624
Allemagne	112.438	120.431
Belgique	21.252	21.492

(*Economiste français*, 29 avril 1899)

L'agrandissement de Paris. — On sait que c'est surtout vers l'ouest que se développe Paris. D'après la revision cadastrale de 1876, il y avait 684,952 locaux destinés à l'habitation; en 1883 on en comptait 755,981 ; à la fin de 1896 il y en a 869,922. Les logements se répartissent ainsi suivant leur importance :

Prix des loyers	Nombre — 1er janvier 1884	Nombre — 1er janvier 1897	Augmentation
De 1 à 499 fr	585.902	641.060	55.158
500 à 799	72.012	101.009	28.997
800 à 1.299	44 962	56.170	11.258
1.300 à 2.999	33.512	45.090	11.578
3.000 à 9.999	17.178	23.695	6.517
au dessus de 10.000	2.425	2.898	473

En 1883, on avait délivré 1,181 permissions de bâtir; en 1888, il se produisit un ralentissement, il n'y en eut plus que 938 et en 1894 que 883; en 1896, le chiffre s'est élevé à 910. Dans ce nombre ne sont pas comprises les surélévations d'immeubles anciens.

(*Économiste français*, 29 avril 1899)

La vie à Paris. — M. Bienaymé a cherché à comparer les prix de la vie à Paris depuis 1825 jusqu'en 1895, en prenant pour base les registres de l'Hôtel-Dieu et du lycée Louis-le-Grand; il arrive à cette conclusion que l'on est revenu, à peu de chose près, aux dépenses de 1820 à 1830, après avoir passé

par un maximum en 1880. Les calculs sont fondés sur l'hypothèse que la composition de la nourriture d'un ménage est restée constante, ce qui est loin d'être la vérité : ainsi on consomme beaucoup plus de vin qu'autrefois, à proportion. L'auteur admet que dans la consommation on peut représenter l'importance relative des diverses matières par les coefficients suivants : pain 7, viande 10, légumes 4, beurre 1, œufs 1, vin 11 ; comme le prix du vin a beaucoup baissé, il s'établit une compensation fictive. La viande valait 0 fr. 47 la livre en 1830 ; 0 fr. 79 en 1880 et 0 fr. 70 en 1895 ; le vin a passé aux mêmes dates par les prix de 0 fr. 65 ; 0 fr. 74 et 0 fr. 47.

Les tarifs des restaurants à bon marché ne donnent pas raison à la théorie de M. Bienaymé. Les restaurants établis au Palais-Royal en 1815 faisaient payer le déjeuner 1 fr. 25 et le dîner 2 francs ; ces prix sont devenus 2 francs et 2 fr. 50. De plus la clientèle n'est plus la même. Dans les « bouillons Duval », le pain et le vin n'ont pas changé de prix depuis 1855 ; mais le bouilli, le rosbif, le veau ont augmenté de 20 p. 100 ; les côtelettes, œufs sur le plat, plats du jour, de 25 p. 100 ; on estime que l'augmentation moyenne a peut-être atteint 20 p. 100.

M. Bienaymé n'a pas étudié le vêtement ni le logement. M. Leroy-Beaulieu pense que si on tient compte de tous les éléments, on trouvera que la vie commune a augmenté de 10 à 15 p. 100 seulement depuis 1855 ; mais cela semble bien invraisemblable. Le commerce de détail prélève des sommes énormes ; l'ouvrier ne peut supporter les prix actuels qu'en ayant recours à la coopération.

Le taux de l'intérêt. — Une des questions économiques les plus intéressantes de l'époque actuelle est celle du taux de l'intérêt, qui semble avoir partout une forte tendance à baisser ; il ne faut cependant se faire de trop grandes illusions, car le taux a déjà été très bas au dix-huitième siècle ; vers 1759 les Consolidés anglais étaient au pair, et il a fallu beaucoup de temps pour leur faire regagner la baisse déterminée par les guerres de l'Empire ; les fonds hollandais rapportent

aujourd'hui plus qu'il y a un siècle. M. Raphaël-Georges-Lévy a fait sur cette question une étude très intéressante dans le *Journal des Économistes* (mars et avril 1899); il montre qu'il ne faut pas faire un bloc des placements, mais soigneusement distinguer entre les intérêts commerciaux et les intérêts de fonds d'État, et parmi ceux-ci séparer les pays qui empruntent de ceux qui n'empruntent plus; c'est ainsi que les Consolidés anglais devenant de moins en moins offerts peuvent renchérir continuellement.

L'année 1898 a été remarquable par un relèvement général du taux de l'intérêt; les cours des valeurs de premier ordre ont partout baissé.

	Décembre 1897	Janvier 1899
3 p. 100 français	103,87	101,50
3 p. 100 prussien	97,40	95 »
3 p. 100 hollandais	99,25	96,60
Consolidés anglais	112,80	110,75

Les compagnies de chemins de fer françaises qui avaient cherché à introduire des obligations 2 1/2 p. 100, ont été amenées à abandonner l'idée de la conversion.

Les taux d'escompte ont été remarquablement hauts dans les grandes banques.

	Décembre 1897	5 Janvier 1899
Banque de France . . .	2 »	3 »
Banque d'Angleterre . .	3 »	4 »
Banque d'Allemagne . .	5 »	6 »
Banque de Russie . . .	5,50	6,50

Il n'y a eu d'exception que pour la Hollande.

C'est l'Allemagne qui semble avoir provoqué cette hausse de l'escompte, par ses grands besoins de capitaux. Avant 1890 le taux était parfois plus bas à Berlin qu'à Londres; maintenant il est généralement plus élevé d'une unité. L'encaisse des banques d'émission allemandes est en diminution constante depuis 1894 (passant de 994 millions de marks à 810 millions en 1898 au 30 septembre); la proportion de l'encaisse à la circulation a diminué de 77 à 54 p. 100.

La législation allemande a contribué à cette situation, déjà

provoquée par l'énorme essor industriel et commercial du pays : elle rend très onéreuses pour la Banque d'empire les émissions quand celles-ci dépassent l'encaisse de 296 millions de marks ; — en supprimant les marchés à terme, elle a forcé à employer en Bourse des capitaux énormes.

BELGIQUE

Dès notre prochain numéro, une partie spéciale de notre *Chronique sociale* sera consacrée à la Belgique. En outre, le *Mouvement Socialiste* publiera les articles suivants : *le Congrès international des mineurs à Bruxelles; le Congrès des Jeunes Gardes belges à Charleroi; Après la grève générale des mineurs; la Propagande antimilitariste en Belgique; la Conférence préparatoire du Congrès socialiste international de 1900.*

ANGLETERRE

Congrès des coopératives. — Le Congrès annuel des coopératives anglaises vient de se tenir à Liverpool. Environ 7,000 délégués y ont assisté. Le rapport, pour l'année 1898, constate des progrès dans le mouvement coopérateur par rapport à l'année 1898. Toutefois on ne constate d'accroissement que pour les coopératives de consommation, et surtout pour celles qui s'occupent de la vente au détail; au contraire, les coopératives de production accusent une baisse. Le nombre des membres des coopératives a augmenté, depuis 1897, de 10 p. 100 et le capital de 8 p. 100. L'augmentation du chiffre de vente et l'accroissement des bénéfices a été moins important; cela s'explique par la grande grève des mineurs du pays de Galles. Voici les chiffres pour 1898 :

Nombre de membres : 1,646,078 ; capital en parts : 493 millions de francs ; capital versé : 292 millions de francs ; vente : 1,636 millions de francs ; bénéfices : 178 millions de francs.

Les décisions les plus importantes du Congrès sont les suivantes :

1) Organisation pour les membres des coopératives de l'assurance contre la vieillesse ;

2) Construction de maisons ouvrières par les coopératives ;

3) Référendum sur la nécessité d'une représentation des coopératives à la Chambre des Communes;

4) Mesures ayant but de favoriser la production des coopératives ;

5) Erection d'un monument à Robert Owen, à New-Port, sa ville natale.

Le Congrès a en outre décidé de maintenir le comité de conciliation, institué dans le but d'arranger les différends qui pouraient se produire entre les coopératives et leurs employés. Ce comité est naturellement mixte : il est composé d'un nombre égal de délégués du Congès des coopératives et de délégués du Congrès des Trades Unions.

Le Congrès a émis le vœu que nulle part on n'ait recours à la grève, avant que la question n'ait été préalablement soumise au Comité de conciliation.

HONGRIE

Congrès des syndicats hongrois. — Le premier Congrès des syndicats hongrois s'est tenu à Budapest, pendant la Pentecôte. Le Congrès comptait 35 délégués, représentant 23 syndicats de province et 66 délégués représentant 39 syndicats de la capitale. L'ordre du jour du Congrès comprenait les points suivants : 1), Rapport du comité exécutif; 2) *a.* formes de l'organisation syndicale; *b.* secours de chômage et de voyage; 3) élection du comité et organisation d'un secrétariat ouvrier et nomination d'un *Conseil de syndicats;* 4) législation ouvrière; 5) presse corporative; 6) placement ouvrier; 7) grèves et liberté de coalition; 8) questions diverses.

Il ressort du rapport du comité exécutif que la situation de la classe ouvrière en Hongrie est pire que partout ailleurs en Europe occidentale et centrale. Le Comité a recueilli des données sur cette situation, en envoyant un questionnaire aux intéressés. Soixante-deux réponses ont été recueillies et, voici les faits qu'elles contiennent : Le temps de travail en Hongrie est de 12 à 14 heures; les ouvriers travaillant 11 heures et

moins sont de rares exceptions ; chez les tailleurs et les cordonniers la journée de travail dure même de 16 à 18 heures. La moyenne des salaires varie de 0 florin 50 (1) à 1 florin 50 par jour, et de 8 à 9 florins par semaine. Il est vrai qu'il y a des salaires de 2 florins 10 par jour, et de 12 à 15 florins par semaine, mais c'est encore exceptionnel ; d'autre part, il y a des cordonniers qui ne gagnent que 2 à 2 florins 50, *par semaine.* Un abus qu'il faut surtout signaler, c'est le nombre vraiment inouï d'apprentis ; il y a en moyenne 100,000 apprentis sur 160,000 ouvriers. Le nombre des ouvriers industriels organisés au point de vue corporatif s'élève en Hongrie à 19,000 ; il est donc inférieur au nombre des ouvriers agricoles organisés, qui comptent dans leurs groupements environ 35,000 membres. Tous ces syndicats se placent au point de vue socialiste.

Parmi les décisions du Congrès, une des plus importantes est celle qui a trait aux secours de voyage et en cas de chômage. Ces secours sont, d'après le Congrès, une des princicipales fonctions des syndicats. Malheureusement leur organisation laisse encore beaucoup à désirer.

Au sujet du placement ouvrier, le Congrès s'est déclaré favorable aux bureaux de placement avec représentation égale du patronat et des ouvriers. Quant à l'organisation centraliste, nationale, du placement ouvrier, tel que le propose le gouvernement, le Congrès ne s'y opposera pas, à condition que là aussi soit appliqué le principe de la représentation égale et que l'on supprime la clause relative au placement en cas de grève.

Les vœux les plus importants pris par le Congrès au sujet de la législation ouvrière sont : la journée légale de 10 heures ; législation protectrice du travail dans les mines, dans la métallurgie et dans le bâtiment ; extension de l'inspection ouvrière et création des délégués ouvriers adjoints aux inspecteurs ; assurance obligatoire contre les accidents de travail ; extension des attributions des prud'hommes en ce sens qu'ils puissent en même temps fonctionner comme des tribunaux d'arbitrage et de conciliation.

---

(1) Le florin vaut 2 fr. 45.

Pour diriger la propagande et l'organisation syndicales, le Congrès a nommé un comité composé de 11 membres. Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes : 1) veiller à l'exécution des décisions du Congrès ; 2) veiller à ce que les syndicats se soutiennent mutuellement et surtout à ce que la question des secours en cas de chômage et de voyage reçoive une solution satisfaisante ; 3) organiser des caisses de résistance et surveiller le mouvement gréviste ; 4) surveiller l'attitude et le fonctionnement des organisations et de la presse corporatives ; 5) recueillir des données statistiques et publier des rapports sur la situation de la classe ouvrière ; convoquer et organiser le congrès des syndicats.

Le comité convoque, en outre, de temps en temps le *Conseil des syndicats* auquel il soumet les questions courantes, et avec lequel il prend conjointement des décisions sur ces questions. Le Conseil des syndicats est composé de deux délégués par syndicat et par journal corporatif. Le comité exécutif a été aussi chargé de s'occuper de l'organisation d'un secrétariat ouvrier.

AUTRICHE

Les tisserands de Brünn soutiennent depuis bientôt deux mois une héroïque grève. Ils se sont levés 12,000 pour réclamer la journée de dix heures, et c'est au milieu des plus dures privations qu'ils poursuivent leur lutte. Un prochain article du *Mouvement socialiste* donnera sur la situation de ces tisserands et sur leur grève de complètes explications.

DANEMARK

Signalons simplement — nous y reviendrons longuement — la lutte gigantesque, en ce moment engagée en Danemark, entre le capital et le travail. Les ouvriers danois sont victimes de la plus formidable coalition patronale qu'on ait jamais vue ; le prolétariat socialiste international ne peut manquer de leur venir en aide.

J. Rivière

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

La teoria del valore di C. Marx, par Arturo Labriola (vol. in-8° de 295 pages, Sandron, éditeur, Milan-Palerme, 1899). — M. Arturo Labriola est un jeune socialiste italien déjà assez favorablement connu dans son pays où il fit paraître il y a quelque temps un premier ouvrage sur Quesnay et publie régulièrement des articles remarqués dans plusieurs revues et journaux quotidiens. Ajoutons que M. Labriola (Arturo, — ne pas confondre avec Antonio, professeur à l'Université de Rome) a indiscutablement du talent, un talent peut-être un peu paradoxal quelquefois, mais toujours souple et alerte, qui prouve qu'il a beaucoup lu et beaucoup retenu et qu'enfin, lorsqu'il le veut, il sait aussi écrire avec précision et clarté. Ces dernières qualités malheureusement ne se retrouvent pas à chaque page du volume que nous allons examiner. L'auteur, qui avait entrepris le travail à la mise d'un concours ouvert par l'Académie napolitaine, a été obligé de se dépêcher et dans une préface, dont il faut louer le peu de longueur et la sincérité, il proclame que personne ne verra jamais mieux que lui-même les défauts de sa nouvelle publication. L'aveu est tel que tout critique doit se trouver désarmé, et avant les autres ses amis, parmi lesquels nous sommes.

L'ouvrage en question ne devrait être, et n'était peut-être dans la pensée première de Labriola, que l'exposition fidèle des théories économiques contenues dans le troisième volume du *Capital* de Marx. Mais l'auteur abandonna vite ce plan et au lieu d'un résumé froid des pages encore peu connues du grand socialiste a fini par nous donner une œuvre organique, où, à côté des théories qui constituent le fond de la doctrine marxiste en économie, viennent prendre place les critiques formulées contre elles par des économistes illustres tels que Wieser, Boem-Baverk, Loria, Pareto, etc., refutés à leur tour par Labriola, qui se défend d'être marxiste au commencement de l'ouvrage, mais prend ensuite fait et cause pour Marx avec une telle vivacité qu'il est difficile de s'imaginer à quelles expressions il aurait eu recours contre ses adversaires, s'il ne s'agissait pas d'un travail destiné à être lu avant tout autre par des académiciens antimarxistes.

Après une introduction d'une vingtaine de pages destinée à

établir la position que Marx occupe dans la science par rapport aux autres écoles économiques, l'auteur aborde dans le premier chapitre le problème du coût de production. Ce chapitre qui se compose de trois parties consacrées: *a*) au marché et à la concurrence; *b*) à l'influence du profit sur la production; *c*) aux problèmes du profit; — tend à démontrer que l'ensemble des valeurs sociales n'est qu'un ensemble de travail. Les lois qui régissent le marché et les lois du coût de production sont soumises à une autre loi plus profonde et plus vaste, celle de la quantité de travail. Dans le deuxième chapitre, on analyse le problème de la valeur. C'est la partie la plus développée de tout l'ouvrage et aussi la plus importante. Elle se divise en quatre paragraphes : *a)* la valeur; *b)* le prix de production; *c)* la formation historique du prix de production; *d)* la distribution de la plus-value et la production — valeur du travail. Pour qu'un objet aie de la valeur, dit Labriola, il faut qu'on puisse l'échanger avec un autre. D'où il découle, selon l'auteur, que ces deux objets doivent être de différente nature et appartenir à deux différentes personnes. Labriola, dans ce chapitre, veut démontrer que la valeur n'est en dernier ressort autre chose que l'expression du travail social dépensé pour la création d'un objet. C'est le principe de Marx, qu'il défend *unguibus et rostris*, comme nous avons déjà dit plus haut, contre tous ses critiques. Il serait fort intéressant de suivre l'auteur dans sa longue et minutieuse analyse des questions les plus complexes et les plus ardues qui se rattachent à cet éternel problème de la valeur, le *pons asinorum*, comme il a été appelé, de l'économie politique. Mais la place nous fait absolument défaut et nous devons à notre grand regret renvoyer au texte même les lecteurs, ou tout au moins ceux d'entre eux qui connaissent à fond l'italien, car le livre est d'une lecture difficile à cause du style de l'auteur souvent par trop négligé et de l'emploi de néologismes qui ne sont pas toujours nécessaires.

Disons enfin un mot du troisième chapitre, consacré à l'étude de la loi de la chute du taux du profit. L'auteur recherche de quelle façon « la société établit d'elle-même un grand laboratoire de vérification de la loi marxiste de la valeur dans le phénomène reconnu par tout le monde de la dépression tendancielle du taux du profit ». Ce chapitre se compose à son tour des trois parties suivantes : *a*) la loi de la valeur et la loi de la chute du taux du profit; *b*) la dépression industrielle; *c*) la loi de la décroissance du taux de la plus-value. Remarquons que Labriola, au cours de la première partie, déclare partiellement erronée la théorie émise à ce sujet par Marx qui ne tient pas compte de la concurrence. La théorie de Marx cependant est supérieure à celle de Ricardo. L'auteur réfute aussi les critiques de Loria. — Nous nous arrêterons ici. Benedetto Crocce d'abord et un professeur d'économie

politique dans l'*Avanti* de Rome ont critiqué ce nouvel ouvrage de Labriola. Tous les deux cependant ont été obligés de reconnaître le talent de l'auteur. Nous allons plus loin, et saluons le volume comme une heureuse promesse, en priant les lecteurs de croire que ce n'est pas exclusivement l'amitié pour Labriola qui nous dicte ce jugement si bienveillant. *G. Pinardi*

Esquisse de l'organisation politique et économique de la société future, par G. de Molinari (vol. in-12 de XXVII-242 pages, Guillaumin, éditeur, Paris, 1899). — La société future, rêvée par l'auteur, est cette société schématique des économistes libéraux et optimistes où la concurrence met chacun à la place la mieux adaptée à ses capacités et où chacun reçoit la rétribution due à son mérite. Rien ne ressemble moins à la société capitaliste. L'auteur imagine que le monde sera débarrassé de la guerre, des partis qui exploitent la force publique et des classes qui vivent aux dépens des travailleurs; d'après lui les frais inutiles causés par le gouvernement et les renchérissements dus aux tarifs protecteurs absorbent « au moins la moitié des revenus de la multitude qui vit du produit de son travail quotidien » (p. 91). Il paraît douteux que la question soit bien posée : tant qu'il y aura des gouvernements de classe, la guerre existera et le capitalisme est impossible sans l'armée qui le défend. — L'auteur reconnaît la nécessité de la libre association des ouvriers, qui sans les syndicats seraient dans l'impuissance de défendre leurs intérêts; il admet la protection des faibles et je ne vois pas pourquoi il rejette les lois d'assurances, là où les classes ouvrières ne sont pas encore assez émancipées et assez fortes pour procéder à leur prévoyance personnelle. — Dans notre époque de colonialisme, il faut du courage pour dénoncer « l'exploitation avide et imprévoyante » des pays neufs et pour dire que « nulle part la conquête et l'exploitation des contrées occupées par les peuples barbares ou appartenant à une civilisation inférieure n'ait élevé moralement ou matériellement leur condition » (p. 189). L'auteur est plein de confiance dans l'efficacité des *lois naturelles;* il croit que le monde se transformera, *de lui-même,* pour revêtir des formes industrielles; la police et la justice même seraient assurées par des entreprises garantissant les citoyens.

La démocratie chrétienne, par l'abbé Gayraud (vol. in-12 de XII-301 pages, Lecoffre, éditeur, Paris 1899). — L'auteur est député du Finistère; il prétend que la démocratie peut devenir chrétienne, que le christianisme est très apte à ouvrir des voies nouvelles aux réformes sociales; malheureusement il ne démontre rien et reste toujours dans le vague. Ce qui donne le vrai caractère à son livre, c'est qu'il est recommandé par Harmel; or tout le monde sait en quoi consiste l'organisation des usines d'Harmel! L'auteur n'essaie pas de nous expliquer pour quelles raisons la démocratie est par-

tout si anticatholique; c'était là cependant un point à élucider au préalable. La seule chose vraiment originale du livre est la thèse sur l'union de toutes les bonnes volontés chrétiennes, sans tenir compte des confessions religieuses; jusqu'ici les catholiques avaient entendu opérer seuls; mais il est probable qu'ils se sentent trop faibles: on n'ira pas cependant jusqu'aux Juifs, à cause du Talmud (dont l'abbé-député paraît se faire une idée bien extravagante), ni jusqu'aux francs-maçons. Les hérétiques qui se laisseront prendre aux bonnes paroles de notre bon apôtre seront assez naïfs, car il nous apprend (dans une note de la page 156) que les théologiens les assimilent aux prostituées que la police peut tolérer!

Le monopole de l'alcool, par P. Berryer (vol. in-8° de 256 pages, imp. Demarteau, à Liège, 1898). — L'auteur voudrait que l'Etat belge prît le monopole de la fabrication de l'alcool pour en réduire progressivement la production; ce serait, je crois, beaucoup demander à la vertu des ministres des finances. Il réfute, avec de solides raisons, les idées fausses que M. Alglave a rendues populaires en France sur l'innocuité relative de l'alcool pur; dans les limites de la pratique, les impuretés, dont on a tant parlé, n'ont aucune action appréciable; c'est la quantité et non la qualité dont il faut tenir compte; la rectification par l'Etat serait donc sans aucune efficacité si l'Etat livrait à la consommation tout ce que celle-ci lui demanderait. — En Suisse, le monopole est seulement partiel; il y a des distillateurs libres de vin et d'alcool de fruit; un pareil système ne peut servir d'exemple. — La réduction du nombre des cabarets n'a pas donné de sérieux résultats en Hollande; l'élévation du prix n'agit que d'une manière temporaire; en Norvège, on s'est bien trouvé de supprimer les distilleries miniscules (il y en avait 10,000 en 1840); on a ainsi combattu la consommation de l'alcool à la campagne dans des réunions de voisins. — L'auteur regrette que le gouvernement belge ait favorisé les distilleries agricoles qui intéressent tant de gens aux progrès de l'alcoolisme.

Sous la Casaque, par Dubois Desaulle (Stock, éditeur). — L'auteur nous fait le récit du temps qu'il a passé aux compagnies de discipline : il dénonce les abus de pouvoir et les crimes des gradés, dont il fut le témoin et parfois la victime. — Moins virulent que le *Biribi* de Darien, son livre n'impresionne pas moins douloureusement. — Dubois Desaulle s'est tenu au-dessus des événements qui l'accablaient et c'est en juge impartial qu'il dresse son réquisitoire, — évocation terrible de la vie des bagnes militaires. — A la suite de ses souvenirs l'auteur nous a donné le règlement qui sévit chez les disciplinaires. Et dans une rapide conclusion il a examiné le sort réservé. à ceux qui purent s'échapper de la chiourme : pourris moralement et physiquement, ils sont pour la plupart inaptes à tout travail. D'ailleurs pour-

raient-ils redevenir des hommes, le patron saurait les en empêcher : il faut pour avoir droit à l'exploitation un livret militaire vierge. *Sous la Casaque* intéresse par l'abondance des documents, et plaît par l'éclat du style.

Arabesques. par Retté (Editions de *la Plume*). — Sous ce titre Retté réunit les articles qu'il publia dans la *Plume* et qui constituent sa double campagne littéraire et sociale de la dernière année.

La critique littéraire de Retté est véhémente et judicieuse. Pour lui toute œuvre est vaine qui n'est point fortement imprégnée de vie. Sur Mallarmé, il a écrit des pages qui nous paraissent définitives. Les paysages atténués et les phrases musicales de M. de Régnier n'ont point trouvé grâce devant lui, et c'est avec une verve impitoyable qu'il poursuit la littérature des *Contes à soi-même*.

Les articles où Retté traite de la question sociale sont de beaucoup les moins intéressants. Ils sont souvent déclamatoires et on y sent une pensée peu sûre, — que ne voilent pas les violences du langage. *Emile Buret*

LES REVUES

Revue politique et parlementaire (mai). — M. L. Rivière expose l'histoire des institutions créées pour réprimer le vagabondage depuis 1808 en France : Napoléon avait pris des mesures très dures contre les vagabonds, qui effrayaient beaucoup les campagnes au commencement de ce siècle ; les simples mendiants devaient être recueillis dans des dépôts « pour apprendre à gagner leur vie » ; les gens qui sortaient de leur canton sans passeports et vivaient de mendicité, devaient être mis en prison. On établit 37 dépôts ; mais bientôt ils se transformèrent en asiles d'incurables ; ils coûtaient cher et disparurent peu à peu ; il n'y en avait plus que 4 en 1840 ; sous le second empire on en a créé de nouveaux et il y en avait 40 en 1870. On crut pouvoir se débarrasser des vagabonds dangereux par la loi de 1885 sur la relégation ; mais la statistique criminelle n'indique pas de changement dans le vagabondage. A l'heure actuelle, il y a en France 24 dépôts, dont 13 seulement ont organisé le travail. — L'auteur ne paraît pas examiner d'assez près la question du travail de ces dépôts : va-t-on leur faire faire concurrence au travail libre ? Seul le travail agricole pour l'entretien du dépôt peut-être admis ; mais beaucoup de mendiants sont très peu capables de faire quelque chose de bon en agriculture.

Humanité nouvelle (mai). — Article fort important de L. Winter sur le socialisme en Bohème : dans ce pays divisé en deux nationalités (Tchèques et Allemands), les ouvriers ont été, quelque temps, soutenus par la bourgeoisie tchèque, qui faisait de l'oppo-

sition au gouvernement; mais quand il fallut procéder aux élections d'après la nouvelle loi, les libéraux tchèques se sont démasqués : la bourgeoisie a déjà des députés nommés au suffrage restreint; on espérait que les quelques députés que la loi accordait au suffrage universel seraient les représentants du prolétariat : il y a eu sept socialistes élus dans la Bohême, mais deux seulement dans les pays tchèques !

Le parti socialiste autrichien est organisé en fédération : les groupes se forment d'après les langues de chaque région. Les socialistes tchèques ne voient aucun profit au rétablissement du royaume de Bohème : pour les socialistes des autres provinces de l'Autriche, ce rétablissement serait désastreux, parce que le gouvernement deviendrait encore plus clérical. Les bourgeois *patriotes* de Bohème persécutent les socialistes tant qu'ils peuvent et abusent de lois pénales surannées.

Il y a 200 syndicats, comprenant 34,000 membres, parmi lesquels se trouvent des anarchistes. On cherche à répandre l'instruction, qui est fort en retard. Il y a quinze journaux socialistes, dont un quotidien, qui tire à 10,000. Les étudiants de Prague ont fondé une revue, *Akademie*, rédigée partie en allemand, partie en tchèque.

Science Sociale (mai). — M. Poinsard expose la question des frais accessoires des chemins de fer, qui a tant fait de bruit cette année ; la même question avait été traitée dans la *Revue politique et parlementaire* du mois de février, par M. Colson, qui, en sa qualité d'employé de l'Etat, avait pris chaudement parti pour les compagnies contre le public. Je crois que M. Poinsard accepte trop facilement les théories des Compagnies sur les pouvoirs dont dispose le gouvernement pour défendre les intérêts du commerce; ces pouvoirs sont beaucoup plus étendus qu'on ne le croit généralement. Je ne comprends pas pour quelle raison on refuse d'admettre que les grandes gares ne doivent pas être des lieux de dépôt provisoire; si on oblige le commerce à enlever trop vite les marchandises, on augmente inutilement les frais de transport; l'idéal serait que les grandes gares fussent de vrais docks permettant de supprimer les magasins. M. Poinsard se récrie contre le prix exorbitant que font payer les Compagnies pour les wagons non déchargés; il lui semble absurde qu'elles perçoivent plus que le prix de revient. — Le plus joli de toute l'affaire des frais accessoires est que les Compagnies avaient trouvé le moyen de se faire prier par l'administration de relever leurs tarifs ! Quant à elles, elles ne songent jamais qu'à se sacrifier.

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longuet

Le *Mouvement Socialiste* est composé par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont — 679

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

JANVIER-JUIN 1899

N° 1. — 15 Janvier

N° 2. — 1er Février

N° 3. — 15 Février

N° 4. — 1er Mars

N° 5. — 15 Mars

N° 6. — 1er Avril

N° 7. — 15 Avril

N° 8. — 1er Mai

N° 9. — 15 Mai

N° 10. — 1er Juin

N° 11. — 15 Juin





